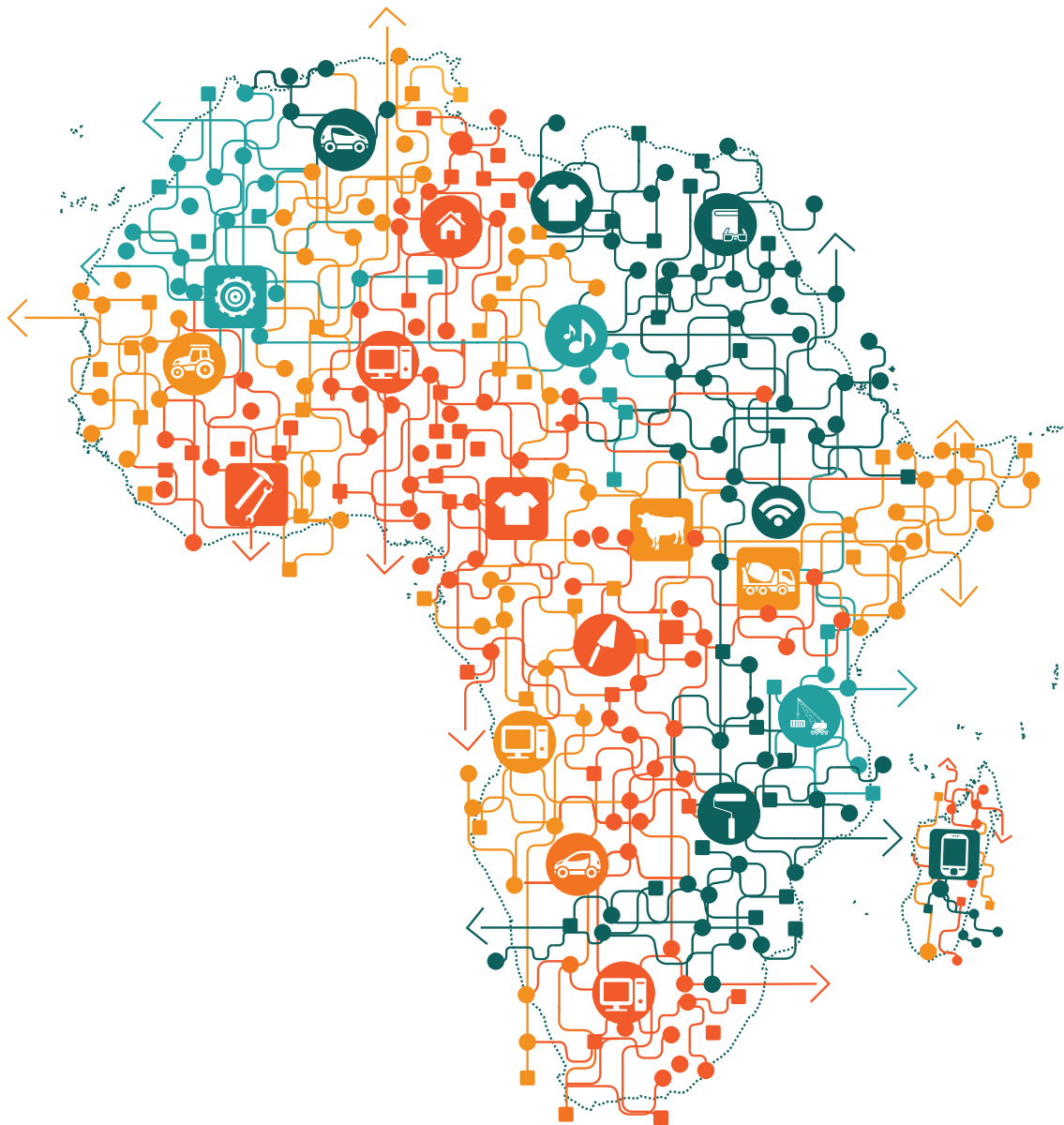


Perspectives économiques en Afrique 2014

THÈME SPÉCIAL :

Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

Afrique du Sud
Algérie
Angola
Bénin
Botswana
Burkina Faso
Burundi
Cabo Verde
Cameroun
Comores
Congo, Rép.
Congo, Rép. dém.
Côte d'Ivoire
Djibouti
Égypte
Érythrée
Éthiopie
Gabon
Gambie
Ghana
Guinée
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya
Lesotho
Liberia
Libye
Madagascar
Malawi
Mali
Maroc
Maurice
Mauritanie
Mozambique
Namibie
Niger
Nigeria
Ouganda
Rép. centrafricaine
Rwanda
São Tomé-et-Príncipe
Sénégal
Seychelles
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Swaziland
Tanzanie
Tchad
Togo
Tunisie
Zambie
Zimbabwe



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT



Au service
des peuples
et des nations

Perspectives économiques en Afrique 2014

Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique



*Au service
des peuples
et des nations*

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT



Les opinions et les interprétations exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente ; de l'OCDE, de son Centre de développement ou des gouvernements de leurs pays membres ; ou du Programme des Nations Unies pour le développement.

Ce document et toute carte incluse ci-contre sont sans préjudice de tout statut ou souveraineté sur quelque territoire que ce soit, de toute délimitation de frontières internationales et du nom de tout territoire, ville ou région.

ISBN 978-92-64-20942-8 (version imprimée)

ISBN 978-92-64-20943-5 (version PDF)

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-fr>

Crédits photo : conception par le Centre de développement.

Les corrigenda des *Perspectives économiques en Afrique* sont disponibles sur : www.africaneconomicoutlook.org/fr.

© Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement (2014)

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer le contenu de ce rapport pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez en inclure des extraits dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source BAfD, OCDE et PNUD et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.



Avant-propos

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* (PEA) dresse un état des lieux du développement économique et social de l'Afrique et propose des projections à deux ans. Il est le fruit d'un travail en collaboration de trois partenaires internationaux : la Banque africaine de développement (BAfD), le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Cette 13^e édition est l'aboutissement d'une dynamique de progrès puisque, pour la première fois depuis le lancement du rapport en 2002, elle couvre les 54 pays du continent africain, contre seulement 22 au départ. Comme pour les précédentes éditions, les PEA 2014 sont organisées en trois parties : analyse de la performance et des perspectives économiques de l'Afrique ; coup de projecteur sur un thème particulier – cette année, les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique ; et présentation de notes pays comparables, condensées pour la version imprimée du rapport. Une annexe statistique de 24 tableaux vient compléter le tout.

Une équipe internationale de chercheurs, d'économistes, de statisticiens et d'experts passe au crible des données économiques, sociales et politiques afin de les présenter au public de manière accessible. Le rapport s'appuie sur les statistiques les plus récentes recueillies auprès de différentes sources : bureaux nationaux de la statistique, ministères, institutions multilatérales de développement, investisseurs, société civile et médias.

Plusieurs versions et éditions des *Perspectives économiques en Afrique* sont disponibles, sous forme imprimée et électronique. La version intégrale des notes pays, avec les tableaux et figures associés, peut être consultée gratuitement sur le site commun des partenaires (www.africaneconomicoutlook.org/fr) ainsi que les éléments suivants :

- le rapport complet en anglais et en français et une version abrégée en portugais ;
- cinq éditions régionales, en anglais et en français, regroupant les notes pays dans leur intégralité pour l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest, et une version en portugais couvrant tous les pays lusophones d'Afrique ;
- une édition thématique, en anglais et en français, reprenant la deuxième partie du rapport sur les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation, dans le contexte de chaque pays ;
- une édition de poche, toujours en anglais et en français, résumant les deux premières parties et reprenant les principales statistiques, par région.



Éditorial

Cette 13^e édition des *Perspectives économiques en Afrique* souligne la résilience du continent face aux turbulences régionales et internationales. En 2013, les économies africaines ont progressé en moyenne de 4 % environ (contre 3 % pour l'économie mondiale), même si cette performance masque de profonds écarts d'une région et d'un groupe de pays à l'autre. En Afrique subsaharienne, la croissance s'est établie à 5 % en 2013 et devrait tourner autour de 5.8 % en 2014. Si l'on exclut l'Afrique du Sud, le rythme est de respectivement 6.1 % et 6.8 %. C'est en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest que la progression aura été la plus alerte, au-dessus de 6 %. Les pays à faible revenu ont enregistré une croissance de plus de 6 %, et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'Afrique du Nord et d'Afrique australe une croissance de moins de 3 %. Les perspectives à moyen terme pour l'ensemble du continent s'améliorent, grâce à une certaine stabilisation politique et sociale dans les différents pays mais aussi au redressement de la conjoncture internationale. Dans quelques pays et régions, la croissance devrait retrouver les niveaux enregistrés avant la récession mondiale de 2009.

En 2014, les apports financiers extérieurs devraient franchir la barre des 200 milliards de dollars (USD), soit quatre fois leur niveau de 2000. La crise n'est plus qu'un mauvais souvenir pour les investissements étrangers – directs et de portefeuille – attendus à un niveau record de 80 milliards USD en 2014. Les industries manufacturières et les services attirent une part toujours plus forte d'investissements dans des projets nouveaux. La pauvreté recule et les performances en matière d'éducation et de santé s'améliorent.

D'importants défis demeurent cependant, de l'exclusion sociale à l'inégalité des revenus en passant par la vulnérabilité aux risques économiques, sociaux et environnementaux. Autant de facteurs qui empêchent le continent de concrétiser ses aspirations de long terme, à savoir assurer la prospérité des populations. Les problèmes de paix et de sécurité en République centrafricaine et au Soudan du Sud ont fait de nombreuses victimes et empêché des populations entières de conserver leurs sources de revenu. La résolution de ces crises exige une forte mobilisation des pays africains et de la communauté internationale. La recrudescence des risques dans certaines régions ne doit pourtant pas occulter toutes les crises qui ont trouvé une issue ou sont en passe de le faire. Aujourd'hui, une majorité d'Africains vivent en paix et se projettent dans l'avenir. En 2014-2015, 600 millions d'entre eux seront appelés aux urnes, certains pour la première fois de leur vie.

C'est dans ce contexte que le rapport envisage différentes pistes pour permettre à l'Afrique de tirer le meilleur parti de la dynamique mondiale, au service d'une croissance sans exclus et de la création d'emplois. La mondialisation a modifié les méthodes de production et déplacé les centres de fabrication. Aujourd'hui, l'essentiel du commerce international est le fait de multinationales sachant, qu'en moyenne, un quart de la valeur des exportations dans le monde provient d'un pays autre que l'exportateur final. Ces chaînes de valeur mondiales offrent de nouveaux débouchés aux entreprises africaines. Le rapport insiste également sur le potentiel des chaînes de valeur régionales : les marchés africains en plein essor continueront d'être le principal facteur de croissance dans les années à venir. Les gouvernements doivent donc faciliter les conditions d'accès à cette source de richesses pour les entrepreneurs africains, en améliorant les réseaux routiers, en sécurisant l'approvisionnement énergétique et en libéralisant la circulation des biens et des personnes d'un pays à l'autre.



Cette édition des *Perspectives économiques en Afrique* est la première à couvrir les 54 pays du continent – ce dont nous nous réjouissons : la Somalie fait en effet l'objet d'une courte note pays. La réintégration de ce pays dans ce rapport témoigne de la puissance de la volonté politique, lorsqu'elle peut compter sur le soutien d'institutions africaines et internationales. C'est l'un des nombreux signes d'espoir que nous entrevoyons.

Donald Kaberuka

Président,
Groupe de la Banque africaine
de développement,
Tunis

Angel Gurría

Secrétaire général,
Organisation de coopération et
de développement économiques,
Paris

Helen Clark

Administrateur,
Programme des Nations Unies
pour le développement,
New York



Remerciements

Le rapport *Perspectives économiques en Afrique* a été préparé par un consortium de trois équipes de la Banque africaine de développement (BAfD), du Centre de développement de l'OCDE et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le travail a été supervisé par Mthuli Ncube (économiste en chef et vice-président, BAfD), Mario Pezzini (directeur, Centre de développement de l'OCDE) et Pedro Conceição (économiste en chef et responsable de l'unité d'appui stratégique, bureau régional pour l'Afrique, PNUD). Willi Leibfritz a coordonné le projet.

L'équipe de la BAfD était dirigée par Steve Kayizzi-Mugerwa, Charles Lufumpa, Abebe Shimeles et Beejaye Kokil. Le gestionnaire du projet était Anthony Simpasa. L'équipe comprenait notamment Ahmed Moummi, Adeleke Salami, Anna von Wachenfelt et Lauréline Pla. L'équipe du Centre de développement de l'OCDE était dirigée par Henri-Bernard Solignac-Lecomte et l'équipe du PNUD par Angela Lusigi.

La première partie, consacrée aux performances et aux perspectives de l'Afrique, a été rédigée par Willi Leibfritz sur la base des prévisions du département de la Statistique de la BAfD (chapitre 1), par Gregory De Paepe (chapitre 2), par Calvin Maduna et Gerald Ajumbo avec l'assistance de Bakary Traoré (chapitre 3), par Angela Lusigi (chapitre 4) et par Juana de Catheu et Bakary Traoré, avec l'assistance précieuse de Vanessa Fines, Alpha Barry et Christian Hernandez (chapitre 5). La deuxième partie, sur les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique, a été rédigée par Jan Rieländer avec les contributions clés de Carolin Helmreich, Bakary Traoré, Keiko Nowacka, Eoghan Molloy, Maria Roquete, Kjartan Fjeldsted, Sarah Goerres, Koon-Kui Tee, Gaëlle Ferrant et Luca Maria Pesando. Caroline Lesser, mais aussi Annelies Goger, Andy Hull, Stephanie Barrientos, Gary Gereffi et Shane Godfrey ont préparé des documents de synthèse. Salem Berhane, Dan Moran et Keiichiro Kanemoto ont apporté leur aide au processus, en fournissant des données.

En collaboration avec les institutions partenaires et sous la supervision des directeurs régionaux de la BAfD et des économistes principaux, tous les économistes pays de la BAfD ont contribué aux notes pays. Dans plusieurs cas, ils ont collaboré avec des économistes du Centre de développement de l'OCDE et/ou du PNUD. Les notes pays ont été élaborées par Wolassa Lawisso Kumo, Jan Rieländer et Omilola Babatunde (Afrique du Sud), Tarik Benbahmed et Hervé Lohoues (Algérie), Joel Muzima et Domingos Mazivila (Angola), Daniel Ndoye et El Hadji Fall (Bénin), Peninah Kariuki, Fitsum Abraha et Sennye Obuseng (Botswana), Tankien Dayo (Burkina Faso), Sibaye Joel Tokindang et Daniel Gbetnkom (Burundi), Heloisa Marone et Adalbert Nshimyumuremyi (Cabo Verde), Richard-Antonin Doffonsou et Lisa Simrique Singh (Cameroun), Alassane Diabate et Riad Meddeb (Comores), Nouridine Kane Dia et Ginette Mondongou Camara (Congo), Pascal Yembiline, Bakary Traoré et Luis Padilla (Côte d'Ivoire), Audrey Emmanuelle Vergnes (Djibouti), Charles Muthuthi (Égypte), Magidu Nyende et Luka Okumu (Érythrée), Admit Wondifraw Zerihun, Haile Kibret et James Wakiaga (Éthiopie), Gérard Bizimana et Bakary Dosso (Gabon), Adalbert Nshimyumuremyi (Gambie), Eline Okudzeto, Wilberforce Aminiel Mariki, Gregory De Paepe et Kordzo Sendegah (Ghana), Olivier Manlan (Guinée), Yannis Arvanitis (Guinée-Bissau), Gérard Bizimana et Glenda Gallardo (Guinée équatoriale), Walter Owuor Odera et Wilmot Reeves (Kenya), Edirisa Nseera et Alka Bhatia (Lesotho), Patrick Hettinger et Janice James (Liberia), Sahar Taghdisi Rad (Libye), Jean Marie Vianey



Dabire et Simplicie Zouhon Bi (Madagascar), Peter Mwanakatwe (Malawi), Abdoulaye Konaté et Bécaye Diarra (Mali), Samia Mansour et Vincent Castel (Maroc), Martha Phiri et Asha Kannan (Maurice), Marcellin Ndong Ntah et Souleman Boukar (Mauritanie), Andre Almeida-Santos, Luca Monge Roffarello et Manuel Filipe (Mozambique), George J. Honde et Ojjo Odhiambo (Namibie), Daniel Ndoye et Mansour Ndiaye (Niger), Barbara Barungi (Nigeria), Vera-Kintu Oling, Alexis Rwabizambuga et Alex Warren-Rodriguez (Ouganda), Kalidou Diallo (République centrafricaine), Séraphine Wakana et Ernest Bamou (République démocratique du Congo), Edward Batte Sennoga et Bernis Byamukama (Rwanda), Flávio A. Soares Da Gama (Sao Tomé-et-Príncipe), Khadidiatou Gassama, Toussaint Houeninvo et Bakary Traoré (Sénégal), Susan Mpande et Asha Kannan (Seychelles), Jamal Zayid (Sierra Leone), Ahmed Dualeh (Somalie), Yousif M.A. Bashir Eltahir, Suwareh Darbo et Kabbashi M. Suliman (Soudan), Joseph Muvawala et Frederick Mugisha (Soudan du Sud), Albert Mafusire et Fatou Leigh (Swaziland), Prosper Charle, Rogers Dhliwayo et Josef Loening (Tanzanie), Claude N’Kodia (Tchad), Carpophore Ntagungira (Togo), Philippe Trape, Mickaëlle Chauvin et Hatem Salah (Tunisie), Peter Engbo Rasmussen, Kambaila Munkoni et George Lwanda (Zambie), Mary Manneko Monyau et Amarakoon Bandara (Zimbabwe). Le travail sur les notes pays a bénéficié de la contribution importante des consultants en poste sur le terrain.

Le comité pour l’examen par les pairs des notes pays était constitué d’Elizabeth Asiedu, Sylvain Dessy, Bertrand Laporte, Leonce Ndikumana, Jean-Michel Salmon, Peter Walkenhorst, Lucia Wegner ainsi que d’une équipe d’économistes de la BAfD comprenant John C. Anyanwu, Zuzana Brixiova, Ousman Gajigo, Daniel Zerfu Gurara, Basil Jones, Thierry Kangoye, Ralf Krüger, Ahmed Moumami, Jennifer Moyo, Jacob Oduor, Lauréline Pla, Adeleke Salami, Anthony Simpasa, Thouraya Triki, Audrey Verdier-Chouchane et Nadège Désirée Yaméogo.

Le cadre macroéconomique et la base de données qui ont servi aux prévisions et à l’annexe statistique ont été exploités par Beejaye Kokil et Koua Louis Kouakou, à la BAfD. Des informations statistiques de premier ordre pour actualiser la base de données et faire tourner le modèle des PEA ont été fournies par Riadh Aloui, Mohamed S. Ben Aissa, Anouar Chaouch, Mbija H.K. Kadisha, Koua Louis Kouakou, Fessoou Emessan Lawson et Nirina Letsara, statisticiens du département de la Statistique de la BAfD.

Le projet a également bénéficié du soutien essentiel de Rhoda Bangurah, Yvette Chanvoédou, Ahmed Jeridi, Josiane Koné, Abiana Nelson, Imen Rabai et Elisabeth Turner.

Des contributions et commentaires précieux ont été reçus d’un grand nombre de représentants de gouvernements africains, d’opérateurs privés, de la société civile, des économistes et des spécialistes sectoriels des départements des opérations et des bureaux locaux de la BAfD, des experts de la Commission européenne et des institutions européennes de financement du développement ainsi que, au sein de l’OCDE, de la direction de la Coopération pour le développement, de la direction des Échanges et de l’Agriculture, de la direction de la Science, de la Technologie et l’Industrie et du département des Affaires économiques.

La deuxième partie, consacrée aux chaînes de valeur mondiale et à l’industrialisation en Afrique, a considérablement bénéficié de l’apport d’experts internationaux invités à Paris le 29 novembre 2013 : Tilman Altenburg (Institut allemand du développement), Stephanie Barrientos (université de Manchester), Tidiane Boye (ONUDI), Richard Carey (ancien directeur de la DCD/OCDE), Julius Gatune (*African Centre for Economic*



Transformation), Mark Henstridge (*Oxford Policy Management*), Raphael Kaplinsky (*The Open University*), David Laborde (IFPRI), Megha Mukim (Banque mondiale), Anthony Pile (*Blue Skies Holding Ltd.*), Roberta Rabbellotti (université du Piémont oriental), Isabelle Ramdoo (ECDPM), Xiaoyang Tang (université Tsinghua), Joseph Wozniak (CCI), ainsi que Koen De Backer, William Hynes, Przemyslaw Kowalski, Sébastien Miroudot, Annalisa Primi, Virginia Robano, Colin Webb, Trudy Witbreuk et Norihiko Yamano (OCDE).

La forte implication de l'équipe de révision, traduction et relecture a été essentielle pour la production du rapport dans les délais prévus. Jill Gaston a géré le processus éditorial avec Vanda Legrandgérard, tandis que Delphine Grandrieux a supervisé la production du rapport, sous sa forme électronique et dans sa version imprimée, avec Louise Schets. Aida Buendía a réalisé la mise en page et la conception graphique.

Le soutien généreux du Fonds européen de développement, administré conjointement par la Commission européenne et le secrétariat des États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), a été essentiel pour le lancement et la pérennisation de ce projet de 2002 à 2013. Les auteurs sont également reconnaissants à l'Allemagne, à la Belgique, à l'Espagne, à la France, à l'Irlande, au Portugal et à la Suisse pour leur soutien additionnel.

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecddirect/>

Ce livre contient des...

StatLinks 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>, ou de cliquer sur le lien depuis la version PDF de l'ouvrage.



Table des matières

Résumé	17
PREMIÈRE PARTIE : Performances et perspectives en Afrique	19
Chapitre 1. Perspectives macroéconomiques en Afrique	21
En bref.....	22
La croissance en Afrique devrait s'accélérer.....	22
La croissance se diversifie.....	24
L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est continuent de faire la course en tête.....	31
Le relâchement des cours des matières premières s'est confirmé.....	35
Le reflux de l'inflation est réel mais inégal.....	37
La politique monétaire s'est durcie dans les économies dont la monnaie s'est affaiblie.....	38
Des orientations budgétaires variables.....	39
Les déficits des comptes courants des pays importateurs de pétrole restent importants.....	40
Risques et enjeux pour les économies africaines.....	44
Annexe 1.1. Perspectives pour l'économie mondiale.....	46
Notes.....	48
Références.....	48
Chapitre 2. Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique	49
En bref.....	50
Après une certaine atonie, les apports financiers extérieurs devraient rebondir à court terme.....	50
Les investissements étrangers prennent une importance grandissante pour le développement de l'Afrique.....	55
Les transferts des migrants constituent le premier des apports financiers extérieurs à l'Afrique.....	61
L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique résiste.....	65
Les recettes fiscales des pays africains continuent à augmenter.....	69
Notes.....	75
Références.....	76
Chapitre 3. Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique	79
En bref.....	80
Le commerce africain doit se caler sur le rythme de croissance du reste du monde.....	80
Les matières premières restent le principal moteur du dynamisme du commerce africain.....	81
L'Afrique progresse plus vite que les autres continents mais reste la lanterne rouge sur le plan de l'intégration.....	84
Le franchissement des frontières, talon d'achille de l'intégration voulue de l'Afrique.....	85
Infrastructures et services peuvent renforcer la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur.....	89
Initiatives régionales pour l'industrialisation et les chaînes de valeur.....	92
Avec ses produits dynamiques, l'Afrique crée de la valeur mondiale.....	94
Notes.....	96
Références.....	96



Chapitre 4. Développement humain en Afrique	97
En bref	98
Le développement humain s'améliore en Afrique	98
Inclusion, égalité des sexes et viabilité environnementale sont à l'ordre du jour de l'Afrique	102
Les chaînes de valeur au service du développement humain : mythe ou réalité ?	107
Références	112
Chapitre 5. Gouvernance politique et économique en Afrique	113
En bref	114
Malgré des résultats inégaux, la gouvernance démocratique gagne du terrain en Afrique	114
Des tensions civiles nourries par les aspirations politiques et économiques des citoyens	118
Les conflits armés suscitent des réactions plus fermes de la part des communautés régionales et internationales	122
La gouvernance économique progresse depuis 2000	124
La lutte contre les sorties illicites de capitaux et des initiatives prometteuses le secteur minier pourraient contribuer à l'installation d'une croissance durable et sans exclus	126
Références	128
DEUXIÈME PARTIE : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique	131
Chapitre 6. Les chaînes de valeur mondiales en Afrique : potentiel et réalité	133
En bref	134
Les chaînes de valeur mondiales offrent des opportunités croissantes	135
La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales augmente, avec des différences interrégionales, en grande partie grâce au secteur manufacturier	145
Il est plus facile de faire progresser les exportations et la productivité que l'emploi	156
Notes	165
Références	166
Chapitre 7. L'Afrique est-elle prête pour les chaînes de valeur mondiales ? Une perspective sectorielle	169
En bref	170
L'Afrique bénéficie de dotations intéressantes, mais ses capacités productives et infrastructures intérieures la freinent	170
La gouvernance et l'ouverture aux interactions déterminent les opportunités d'intégration aux chaînes de valeur et de progression en leur sein	174
Les chaînes de valeur dans l'agriculture, les activités manufacturières et les services offrent à l'Afrique des opportunités de progression	178
La montée en gamme dans les chaînes de valeur agricoles passe par plusieurs conditions	178
La progression dans les chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier dépend des capacités locales, des marchés intérieurs et régionaux, du transfert de savoir et de l'ouverture aux importations	185
Les chaînes de valeur du secteur des services facilitent l'intégration et apportent un soutien indispensable aux chaînes de valeur mondiales en Afrique	190
Notes	195
Références	196



Chapitre 8. Quelles politiques pour les chaînes de valeur mondiales en Afrique ?	199
En bref	200
Cinq grandes considérations doivent guider les politiques axées sur les chaînes de valeur mondiales	200
Un processus en quatre étapes pour formuler des mesures efficaces et ciblées	202
Une infrastructure de qualité et un environnement des affaires approprié sont fondamentaux pour l'intégration et la progression au sein des chaînes de valeur mondiales	205
Les pays d'Afrique doivent poursuivre leur intégration régionale et s'ouvrir davantage	206
Les pays d'Afrique doivent nettement renforcer leur capacité à participer aux chaînes de valeur mondiales	207
La participation aux chaînes de valeur mondiales et la progression en leur sein passent par des partenariats avec des entreprises internationales chefs de file	211
Pour qu'elles soient inclusives et durables, les politiques axées sur les chaînes de valeur mondiales doivent reposer sur un cadre environnemental et social solide	214
Notes	216
Références	217
TROISIÈME PARTIE : Notes pays	221
Annexe statistique	283
Note méthodologique	285
Tableaux statistiques	290
Figures	
1.1. Croissance économique en Afrique	23
1.2. Situation économique actuelle en Afrique et perspectives présumées des six prochains mois	24
1.3. Exportations de biens, en valeur	25
1.4. Tourisme international en Afrique : nombre de visiteurs et recettes	26
1.5. Recettes du tourisme international et compétitivité des pays africains	27
1.6. Part de l'investissement et croissance du PIB dans les pays africains	29
1.7. Épargne et investissement dans les pays africains	29
1.8. Évolution de l'épargne et de l'investissement en Afrique	30
1.9. Part de l'investissement et croissance	31
1.10. Croissance du PIB, par pays	34
1.11. Cours des matières premières	35
1.12. Prix à l'exportation des produits agricoles	36
1.13. Prix à l'importation des produits alimentaires de base	37
1.14. Inflation en Afrique	38
1.15. Évolution et causes de l'appétit grandissant pour les émissions obligataires de l'Afrique subsaharienne	38
1.16. Balance courante des pays exportateurs et importateurs de pétrole	41
1.17. Coefficients de corrélation entre les fluctuations cycliques des dépenses publiques et le PIB en Afrique depuis 2000	43
2.1. Apports financiers extérieurs à l'Afrique	51
2.2. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à faible revenu	52
2.3. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	53



2.4. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	53
2.5. Investissements directs étrangers en Afrique : pays riches en ressources/ pays pauvres en ressources	56
2.6. Investissements directs étrangers et investissements de portefeuille en Afrique	60
2.7. Transferts des migrants à l'Afrique, 2000-2014	63
2.8. Aide publique au développement nette totale à l'Afrique	65
2.9. Portefeuille des IEFD et IDE mondiaux en Afrique, 2001-2012	68
2.10. Gamme des prélèvements fiscaux en Afrique, par groupe de revenu, 1996-2012	71
2.11. Total des engagements d'aide publique au développement en faveur des activités fiscales et des activités connexes, 2004-2012	74
3.1. Intensité manufacturière pour les principales destinations des exportations africaines, 2005-2010	82
3.2. Échanges commerciaux de l'Afrique avec certains partenaires, 2000-2012	83
3.3. Facilité des déplacements en Afrique par rapport à d'autres régions du monde	88
4.1. Évolution moyenne des indices de développement humain (revenus, éducation et santé), 2005-2012	100
4.2. Niveaux moyens de développement humain et intégration commerciale, 2007-2012	102
4.3. Inégalités d'accès, exclusion et faible niveau de développement humain	103
4.4. Inégalités entre les sexes et scolarisation dans le supérieur, 2012	104
4.5. Développement humain et viabilité environnementale, 2007-2011	105
5.1. Participation et droits humains en Afrique, 2000-2012	115
5.2. Élections libres et équitables, comparaison entre 2000 et 2012	117
5.3. Protestations et violences civiles, 2000-2013	118
5.4. Principales motivations des protestations civiles, 2013	119
5.5. Évaluation de la performance des services publics dans 16 pays d'Afrique, 2002-2012	120
5.6. Indice de durcissement du régime au pouvoir, 2000-2013	122
5.7. Conflits armés en Afrique, 1989-2012	123
5.8. Environnement des affaires en Afrique, 2000-2012	126
6.1. Étapes d'une chaîne de valeur générique	135
6.2. Externalisation et délocalisation	136
6.3. Part des services dans la valeur ajoutée des échanges de produits manufacturés, tous pays, 2009	137
6.4. Le dégroupage des échanges : croissance des échanges tirée par les biens intermédiaires, 1992-2012	138
6.5. Importations mondiales de biens intermédiaires montrant la progression des marchés émergents en tant que plateformes de production, 1993-2012	139
6.6. Les principales opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales et le profil des échanges qui en résulte	141
6.7. La vague de montée en gamme dans la chaîne de valeur mondiale	142
6.8. Principales menaces associées aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et nouveaux profils des échanges	143
6.9. Statistiques commerciales traditionnelles et en termes de valeur ajoutée : comprendre le double comptage	146
6.10. Illustration de l'intégration amont et aval	148
6.11. La vague de la participation aux chaînes de valeur mondiales, 2011	149
6.12. Intégration des régions du monde dans les chaînes de valeur mondiales, 2011	150
6.13. Progression de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, 1995-2011	151
6.14. Intégration des régions africaines dans les chaînes de valeur mondiales, 2011	152
6.15. Sources de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations africaines	152



6.16. Destinations des produits intermédiaires africains devant être réexportés	153
6.17. Intégration amont des pays d'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, 1995 et 2011	154
6.18. Intégration aval des pays d'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, 1995 et 2011	154
6.19. Intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, par secteur, 2011.....	155
6.20. Intégration des chaînes de valeur régionales par secteur, 2011.....	156
6.21. Liens entre participation aux CVM et croissance de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations en pourcentage du PIB, 1995/97 comparé à 2009/11.....	157
6.22. Variation annuelle composée de la productivité et valeur ajoutée étrangère dans les exportations en 2011 en Afrique	158
6.23. Progression de l'intégration amont dans les chaînes de valeur mondiales et valeur ajoutée locale dans les exportations, par secteur, 2000/02 comparé à 2009/11.....	160
6.24. Progrès économiques et sociaux en Afrique et dans le monde, 1995/97 comparé à 2009/11	162
6.25. Estimation de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales rapportée à la participation des femmes à la population active, 1995-2011	164
7.1. Moteurs de la participation aux chaînes de valeur mondiales et de la progression dans celle-ci : forces et handicaps perçus	171
7.2. Raisons pour lesquelles les entreprises chefs de file intègrent mieux les fournisseurs dans les pays en développement à leurs chaînes de valeur.....	177
7.3. Activités de la chaîne de valeur agricole mondiale actuellement réalisées par les pays d'Afrique	179
7.4. Industries manufacturières de l'Afrique, part étrangère dans la valeur ajoutée exportée, 1995 et 2011	185
7.5. Activités dans les chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier en Afrique, 2014	186
7.6. Part de l'Afrique dans les exportations mondiales de services à forte valeur ajoutée, 2000-12.....	191
8.1. Chaînes de valeur mondiales et stratégies de développement national	203
8.2. Processus en quatre étapes pour formuler des mesures axées sur les chaînes de valeur mondiales	203
8.3. Typologie des politiques de développement des compétences nécessaires pour progresser dans les chaînes de valeur mondiales	208

Tableaux

1.1. Taux de croissance du PIB en volume, par région	32
1.2. Taux de croissance du PIB en volume, par groupements de pays	33
1.3. Analyse de la viabilité de la dette : apprécier le risque de surendettement	40
1.4. Évolutions macroéconomiques en Afrique.....	45
2.1. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique	54
2.2. Quinze principaux pays bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique.....	62
2.3. Quinze principaux pays d'origine des transferts des migrants vers l'Afrique en 2013.....	64
3.1. Afrique : cinq premiers pays exportateurs et importateurs (2012).....	82
5.1. Élections nationales en Afrique, 2013-2015	117
5.2. Indice de perception de la corruption.....	125
6.1. Part de la valeur ajoutée dans les échanges par région, 1995 et 2011.....	138
6.2. Outils de mesure du commerce international en termes de valeur ajoutée.....	147
6.3. Matrice de l'intégration amont pour les économies d'Afrique australe, 2011.....	153
7.1. Destinations des exportations sud-africaines de fruits et légumes frais, 2001-11.....	184



Tableaux de l'annexe

1. Indicateurs de base, 2013	290
2. Taux de croissance du PIB en volume, 2005-15	292
3. Taux de croissance et composition de la demande, 2012-15	294
4. Opérations financières de l'État, 2012-15	296
5. Indicateurs monétaires	298
6. Comptes courants	300
7. Exportations, 2012	303
8. Diversification et compétitivité	306
9. Prix international des exportations, 2006-13	309
10. Investissements directs étrangers, 2007-12	310
11. Flux d'aide, 2007-12	312
12. Indicateurs de la dette extérieure	314
13. Indicateurs démographiques	316
14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu	318
15. Accès aux services	320
16. Indicateurs de santé de base	322
17. Maladies principales	324
18. Indicateurs d'éducation de base	326
19. Scolarisation	328
20. Emploi et remises	330
21. Indice de perception de la corruption	332
22. Protestations civiles	334
23. Violences civiles	336
24. Durcissement politique	338



Résumé

L'édition 2014 des *Perspectives économiques en Afrique* témoigne de l'amélioration constante des conditions économiques et sociales sur le continent, ce qui augure bien de l'avenir immédiat. Son volet thématique – la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales – souligne les capacités d'adaptation du continent face à des marchés en pleine évolution.

Les **perspectives macroéconomiques** de l'Afrique restent favorables, grâce à un taux de croissance moyen qui s'est maintenu autour de 4 % en 2013. Cette performance est supérieure aux 3% de croissance enregistrés par l'économie mondiale et atteste une fois encore de la résilience du continent face aux turbulences internationales et régionales. Les résultats sont néanmoins très contrastés d'un groupe de pays et d'une région à l'autre. En Afrique subsaharienne, la croissance s'est établie à 5 % en 2013 et devrait ressortir à 5.8 % en 2014. Si l'on exclut l'Afrique du Sud, les taux de croissance sont respectivement de 6.1 % et 6.8 %. Les deux régions les plus dynamiques en 2013 sont l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, avec une croissance supérieure à 6 %. Pour 2015, les prévisions de croissance pour le continent tablent sur un retour aux niveaux observés avant la récession mondiale de 2009, autour de 5-6 %. Avec la stabilisation du prix de l'énergie et le repli des cours des denrées alimentaires, l'inflation a d'une manière générale ralenti en 2013 – même si elle reste relativement soutenue dans certains pays, attisée par l'affaiblissement des monnaies nationales. Face à cette atténuation de l'inflation, plusieurs pays ont desserré leur politique monétaire. En revanche, dans les pays où les monnaies s'étaient dépréciées, le scénario inverse a prévalu, pour endiguer les poussées inflationnistes. Les orientations budgétaires des pays ont elles aussi varié, beaucoup de pays faisant preuve de prudence sur ce plan afin de réduire leurs déficits budgétaires, quand d'autres ont maintenu des politiques budgétaires expansionnistes pour doper la croissance. Dans les pays importateurs de pétrole, les déficits des comptes courants restent importants.

Les apports financiers extérieurs et les recettes fiscales ont confirmé leur rôle central pour le développement de l'Afrique. Sous réserve du maintien des tendances actuelles, les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements de portefeuille pourraient bientôt constituer la première source d'apports financiers du continent. Les IDE sont toujours majoritairement destinés aux pays riches en ressources. L'atonie générale des économies avancées a néanmoins continué de plomber les flux d'investissements directs et les transferts des migrants vers l'Afrique, la part des pays de l'OCDE ayant nettement cédé du terrain au profit des pays non membres. L'aide publique au développement (APD) a conservé sa tendance ascendante, malgré des marges budgétaires toujours plus étroites dans les pays avancés. Même si elle recule sensiblement dans le total des apports depuis 2000, avec la hausse plus soutenue des autres flux financiers, l'APD constitue encore la principale source de financements extérieurs pour les pays d'Afrique à faible revenu. Alors que les recettes fiscales continuent d'augmenter, les services fiscaux se heurtent toujours à de grosses difficultés. Cette composante des recettes publiques augmente à mesure qu'un pays se développe.

Si depuis quelques années, l'Afrique améliore ses **performances commerciales**, ses exportations continuent d'être dominées par les produits de base et les bons résultats s'expliquent par la hausse des cours des marchandises. Les échanges de produits agricoles et de services n'ont pas encore atteint tout leur potentiel. **L'intégration régionale** progresse, avec une hausse des échanges intra-africains, notamment de produits manufacturés.

D'une manière générale, **le développement humain** s'améliore sur le continent, même si un certain nombre de pays restent à la traîne. La pauvreté recule peu à peu, alors que l'éducation et les soins de santé progressent. Malheureusement, le phénomène



de l'exclusion persiste, entraînant des inégalités d'accès aux opportunités économiques et sociales – une situation qui sape les efforts visant à relever les niveaux de vie et interfère avec le respect des droits humains. Pour remédier à la vulnérabilité des populations face aux risques économiques, sociaux et environnementaux, il faut miser sur une transformation économique et sociale équitable, l'égalité hommes-femmes, l'émancipation de la jeunesse et le développement durable.

Le renforcement de la **gouvernance politique et économique** en Afrique pourrait singulièrement contribuer à la réduction des inégalités économiques et sociales. Depuis 2010, le nombre de scrutins libres et équitables sur le continent ne cesse de croître et cette tendance devrait se confirmer. En 2014-2015, environ 600 millions d'Africains seront appelés aux urnes, pour élire leurs dirigeants. En Tunisie, malgré un démarrage chaotique, l'adoption de la constitution nationale début 2014 semble garantir la consolidation des acquis démocratiques. Les progrès ont cependant été lents dans les autres pays d'Afrique du Nord touchés par le Printemps arabe. La paix relative qui règne dans la Corne de l'Afrique a été rompue par les rumeurs de guerre civile au Soudan du Sud, alors que la crise qui sévit en République centrafricaine pourrait fragiliser davantage la région. Ces situations contradictoires exigent une détermination de tous les instants, en faveur d'une réforme plus profonde du secteur public, dans le but d'améliorer la gestion des ressources nationales, en particulier dans les pays richement dotés. Il faut par ailleurs redoubler d'efforts pour améliorer l'environnement des affaires et encourager ainsi l'investissement privé.

Cette 13^e édition des *Perspectives économiques en Afrique* s'intéresse plus particulièrement aux chaînes de valeur mondiales et à l'industrialisation de l'Afrique. Les entreprises étant en quête des sites les plus compétitifs à travers le monde, le processus de production continue de se fragmenter. Cette nouvelle donne commerciale signifie que les pays en développement ne sont plus obligés de constituer des filières industrielles entières pour gagner des parts de marchés internationaux. Ils peuvent désormais accéder directement à des segments précis des chaînes de valeur mondiales, en fournissant leurs compétences ou produits spécifiques aux réseaux internationaux de production – et se placer ainsi sur des trajectoires inédites et plus rapides de développement. Aujourd'hui, l'Afrique capte une proportion modeste mais croissante des échanges au sein des chaînes de valeur mondiales, l'intégration variant selon les secteurs : entre 1995 et 2011, sa part dans le total des échanges de valeur ajoutée est passée de 1.4 à 2.2 %.

Pour les économies africaines, toute la difficulté consiste à s'assurer que la participation dans les chaînes de valeur mondiales a des retombées positives en termes de développement inclusif pour les sociétés. À l'heure actuelle, la participation de l'Afrique se limite à des activités de faible valeur, même si le continent possède des atouts pour progresser et prendre part à des activités à plus forte valeur ajoutée. En s'ouvrant aux échanges, en ciblant les marchés régionaux et émergents, en modernisant leurs infrastructures, en promouvant les entreprises locales et en investissant dans l'éducation, les pays africains peuvent renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Mais d'autres aspects doivent être pris compte : d'abord chaque chaîne de valeur a ses exigences propres ; ensuite, les politiques qui favorisent l'intégration dans les chaînes de valeur ne facilitent pas forcément la montée en gamme, c'est-à-dire l'amélioration du positionnement du pays au sein de ces chaînes ; enfin des régimes fiscaux inutilement incitatifs peuvent entraîner un manque à gagner pour l'État. Pour tirer le meilleur parti des chaînes de valeur mondiales, l'Afrique doit œuvrer en faveur d'une transformation économique et sociale équitable et de la pérennité de l'environnement.

Les notes pays présentent les conclusions et les prévisions pour chacun des 54 pays africains. L'annexe statistique opère des comparaisons entre indicateurs clés.



Chapitre 1

Perspectives macroéconomiques en Afrique

Ce chapitre dresse le bilan des dernières évolutions macroéconomiques en Afrique et propose un certain nombre de prévisions pour les années 2014 et 2015. Il s'appuie sur des analyses et des prévisions détaillées par pays, reprises dans la troisième partie du rapport. Après avoir examiné les conditions de l'offre et de la demande ayant affecté la croissance sur le continent, ce chapitre revient sur l'évolution des cours des matières premières et les pressions inflationnistes dans les pays africains. Il s'intéresse ensuite à la réponse monétaire et budgétaire et étudie les positions extérieures des différents pays. Il se conclut par une analyse des éventuels risques et défis politiques à anticiper.



En bref

L'Afrique a conservé en 2013 un taux de croissance moyen d'environ 4 % – une performance supérieure à celle de l'économie mondiale (3 %) et qui souligne à nouveau la résilience du continent face aux turbulences internationales et régionales. Mais les résultats sont très contrastés d'un groupe de pays et d'une région à l'autre. En Afrique subsaharienne, la croissance s'est établie à 5 % en 2013 et devrait atteindre 5.8 % en 2014. Si l'on exclut l'Afrique du Sud de ce groupement, les prévisions sont de respectivement 6.1 et 6.8 %. Les deux régions les plus dynamiques en 2013 sont l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, où la croissance a atteint, voire dépassé les 6 %. Par ailleurs, les pays à faible revenu s'en sortent mieux que les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'Afrique du Nord et d'Afrique australe, la croissance ressortant à plus de 6 % dans le premier cas, contre moins de 3 % dans le second. Les perspectives à moyen terme pour l'ensemble du continent sont positives : la croissance moyenne devrait s'accroître, frôlant les 5 % en 2014 et se situant entre 5 et 6 % en 2015. Elle renouera ainsi avec les niveaux d'avant le début de la récession mondiale, en 2009. Ces prévisions tablent sur un redressement progressif de l'économie mondiale mais aussi sur une stabilisation de la situation politique et sociale dans les pays africains actuellement en proie à des conflits. Mais dans l'hypothèse d'une morosité persistante de la conjoncture internationale – ou d'un apaisement moins net que prévu des tensions politiques et sociales sur le continent – ces prévisions pourraient être revues à la baisse.

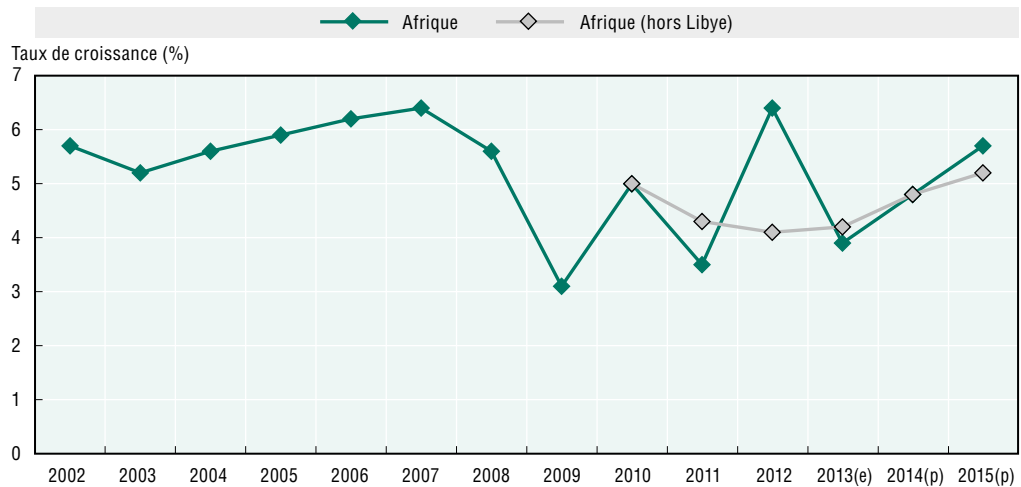
Les pressions inflationnistes se sont relâchées dans de nombreux pays, avec la stabilisation des prix de l'énergie et le recul des prix alimentaires. Conjugées à des politiques budgétaires prudentes, ces évolutions ont redonné un peu de marge de manœuvre monétaire aux autorités, qui ont pu baisser les taux d'intérêt. Mais dans les pays manquant de discipline budgétaire et dont les monnaies se sont dépréciées, un durcissement de la politique monétaire a été nécessaire, pour endiguer la poussée de l'inflation.

La croissance en Afrique devrait s'accroître

Les économies africaines ont fait preuve d'une résilience remarquable pendant la récession mondiale de 2009 et tout au long de ces trois dernières années de croissance mondiale languissante. Mais cette atonie a laissé des traces sur le continent, aggravée dans certains cas par des conflits politiques et des tensions sociales. Ce qui explique que la croissance moyenne du PIB de l'Afrique soit inférieure à son niveau d'avant la récession mondiale : elle s'est établie à 3.9 % en 2013, et à 4.2 % si l'on exclut la Libye, pénalisée par une perte de production de pétrole, soit le même niveau qu'en 2012. La croissance devrait s'accroître en 2014 et 2015, à respectivement 4.8 et 5.7 % (mais hors rebond de la production de pétrole en Libye, elle ne devrait atteindre que 5.2 % en 2015) (figure 1.1). La croissance sous-jacente de l'Afrique aura alors retrouvé sa trajectoire d'avant la récession mondiale de 2009 (BAfD et al., 2013). Ces prévisions optimistes tablent sur un redressement de l'économie mondiale et une amélioration de la stabilité politique et sociale dans les pays africains en proie à des conflits.




Figure 1.1. Croissance économique en Afrique



Note : (e) estimations ; (p) prévisions.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034201>

La croissance mondiale et les échanges internationaux devraient progressivement se redresser pendant la période de prévisions, avec une accélération de la production mondiale proche de respectivement 3.5 et 4 % en 2014 et 2015 (contre environ 3 % en 2013). Les échanges internationaux devraient rebondir, autour de 5 et 5.5 à 6 % en 2014 et 2015 (plus ou moins 3 % en 2013). La reprise attendue de l'économie et des échanges profitera aux pays africains exportateurs. Mais ces prévisions tablent toujours sur un niveau de production mondiale et d'échanges inférieur à celui d'avant la crise financière internationale. Entre 2004 et 2007, la croissance annuelle de la production et des échanges mondiaux s'était établie respectivement autour de 5 et 9 %. Les raisons de cette langueur relative sont à rechercher dans la persistance de la crise dans la zone euro, une croissance à la peine dans les autres grandes économies avancées, notamment aux États-Unis et au Japon, et un certain fléchissement du rythme dans les pays émergents, Chine, Inde et Brésil. Si les politiques monétaires ultra-accommodantes poursuivies aux États-Unis, en Europe et au Japon ont contribué à stabiliser les marchés financiers et empêché une nouvelle récession, elles n'ont pas réussi à remettre les pays sur une trajectoire de croissance durable accompagnée d'une création d'emplois adaptée (voir l'annexe 1.1 pour des prévisions plus détaillées sur l'économie mondiale).

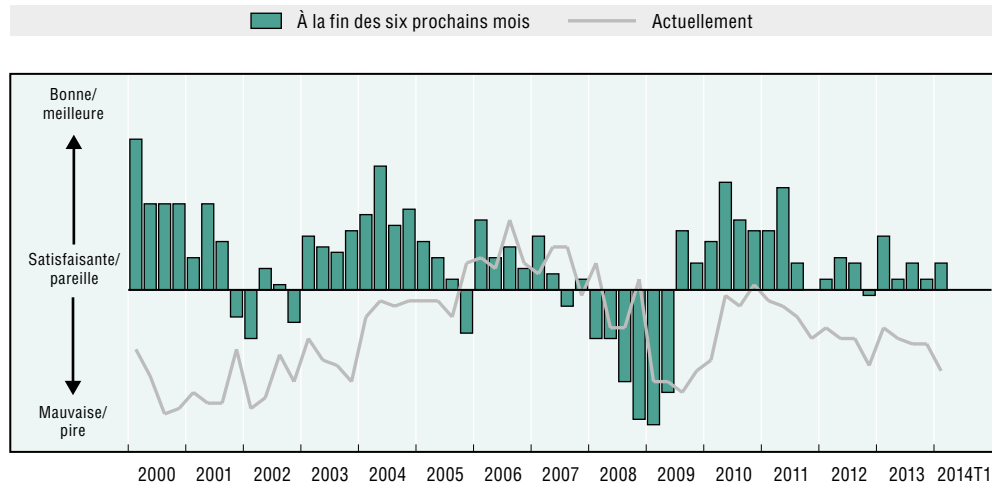
Le ralentissement de la croissance à moyen terme en Chine et l'abandon d'une production axée sur les produits de base pourraient entraîner un tassement de la demande mondiale de matières premières et affecter négativement, par ricochet, les pays africains exportateurs. Dans le même temps, avec les revendications salariales locales et le nouvel accent mis par les autorités chinoises sur la nécessité de progresser dans les chaînes de valeur mondiales, pour passer du statut d'« atelier du monde » à celui d'« innovateur et de leader technologique », les entreprises chinoises pourraient être tentées par de nouveaux investissements dans des industries manufacturières à l'étranger, y compris en Afrique. Ce qui aiderait les pays africains à diversifier leurs économies et à accélérer leur processus de rattrapage.

Le caractère prudemment optimiste de ces prévisions pour le continent est étayé par les résultats d'un sondage d'opinion international auquel ont pris part des Africains (figure 1.2). Les attentes pour les six prochains mois restent positives, avec une légère



amélioration enregistrée début 2014. Mais l'évaluation de la conjoncture économique actuelle ne cesse de se dégrader, signe des difficultés que traversent certains pays du continent actuellement (*ibid.*).

Figure 1.2. Situation économique actuelle en Afrique et perspectives présumées des six prochains mois



Source: Ifo World Economic Survey (WES) I/2014.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034220>

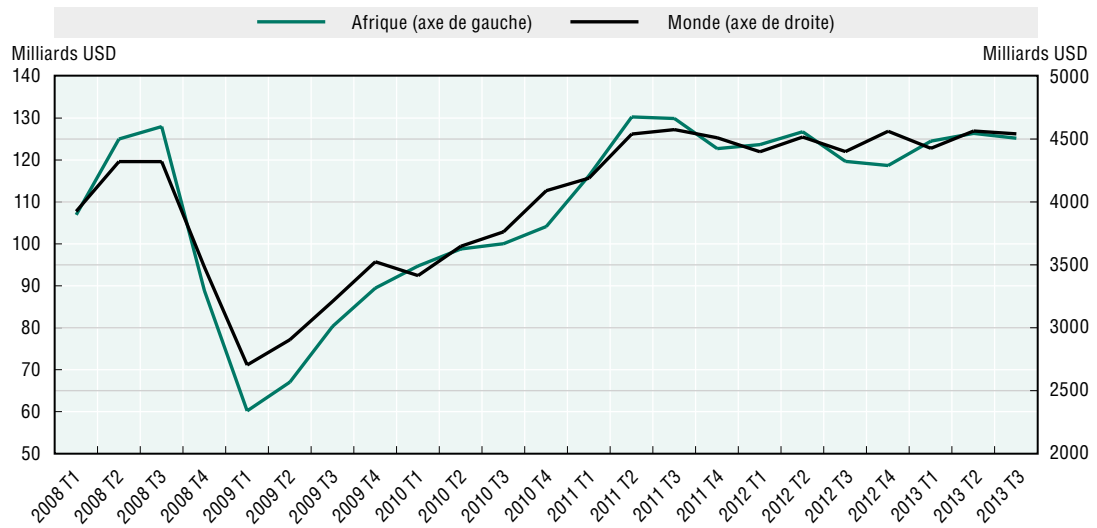
La croissance se diversifie

Les conditions de l'offre et de la demande varient d'un point à l'autre du continent et dans le temps. Une structure élargie de la demande et la diversification de l'offre rendent les économies moins vulnérables aux chocs extérieurs.

Côté **demande**, la consommation intérieure a été le principal moteur de la croissance de l'Afrique de ces dernières années, tandis que la demande extérieure subissait les effets du ralentissement de l'économie mondiale. Le rebond des exportations africaines est intervenu courant 2013 et devrait se confirmer en 2014 et 2015, sur fond de redressement des échanges internationaux (figure 1.3). Trois grands facteurs ont dopé la demande intérieure : la consommation, les investissements dans les infrastructures et l'investissement privé. La consommation privée a bénéficié des hausses de salaires et d'une augmentation constante des transferts des migrants. En 2013, l'investissement privé a profité de la reprise des investissements directs étrangers (IDE) – une tendance qui devrait se confirmer. Les IDE sont souvent associés au secteur pétrolier et minier mais les services et les industries manufacturières attirent eux aussi des investisseurs étrangers (chapitre 2). L'investissement renforce certes la demande à court terme mais surtout, il a un effet positif sur l'offre qui, à plus long terme, améliore le potentiel de croissance. La littérature théorique et empirique sur l'investissement et la croissance pointe la nécessité de suivre une stratégie globale pour promouvoir une croissance fédératrice durable avec, comme axes essentiels, la garantie de la stabilité politique et macroéconomique, des investissements adaptés dans les infrastructures et le capital humain, la création de conditions propices à l'activité des entreprises (start-up comprises), l'amélioration de l'environnement pour une croissance créatrice d'emplois et la saine allocation des capitaux, en améliorant le fonctionnement des marchés financiers afin de garantir, ce faisant, que l'épargne privée contribue à financer les investissements au lieu d'être absorbée par la consommation publique (encadré 1.1).



Figure 1.3. Exportations de biens, en valeur (milliards USD)



Source : Direction des statistiques du commerce du FMI.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034239>

Côté **offre**, les locomotives de la croissance en 2013 ont été l'agriculture et les services. Dans les pays riches en ressources, la production pétrolière et les activités d'extraction ont souvent marqué le pas. Si la production manufacturière a augmenté dans quelques pays, elle s'est en général tassée ou est restée trop faible pour doper la croissance.

L'**agriculture** représente environ 60 % de l'emploi total en Afrique et autour de 25 % de son PIB. Au Burkina Faso, au Burundi, en Éthiopie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Niger et au Rwanda, 80 à 90 % de la main-d'œuvre travaillent dans l'agriculture, où ce secteur occupe donc une place plus importante. La productivité et les gains ont tendance à être faibles et tributaires des aléas climatiques et des fluctuations des cours internationaux de produits agricoles. En 2013, le Cameroun, les Comores, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Maroc, la Mauritanie, la République démocratique du Congo (RDC), São Tomé-et-Príncipe, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie ont tous bénéficié de conditions météorologiques favorables qui ont accru leur production agricole. Au Malawi, le rebond de l'agriculture s'explique aussi par le redressement des cours du cacao – l'un des grands produits d'exportation du pays. Mais les caprices de la météo ont pénalisé les récoltes au Botswana, au Burundi, au Mozambique, en Namibie, au Niger, en Tunisie et en Zambie. En Ouganda et au Zimbabwe, la production de coton a par ailleurs pâti des baisses de prix, les agriculteurs optant pour d'autres cultures. La production de coton est cependant restée solide au Bénin (où le gouvernement a subventionné les prix d'achat aux producteurs), au Burkina Faso et au Tchad. En Sierra Leone, les petits exploitants ont également profité d'améliorations structurelles. Mais avec la sécheresse qui a frappé la région du Sahel, les perspectives pour l'agriculture se sont à nouveau dégradées. Les Nations Unies redoutent l'apparition d'une nouvelle crise alimentaire dans plusieurs pays de la région et élaborent des mesures d'urgence pour aider les agriculteurs et les ménages à en atténuer les effets.

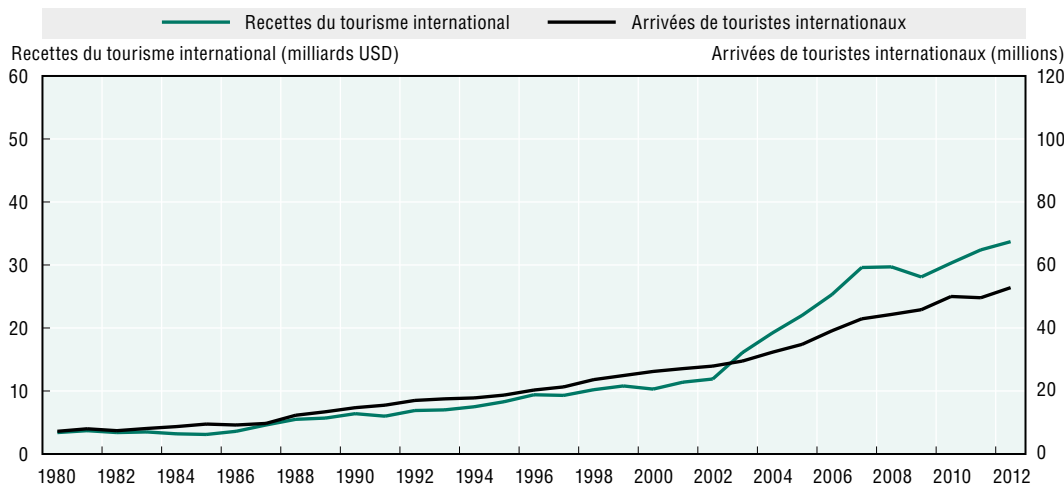
Les **services** – traditionnels (transport, commerce, immobilier, administration publique et finance) ou nouveaux (technologies de l'information et des télécommunications [TIC] notamment) – restent le principal moteur de la croissance dans de nombreux pays et pour l'Afrique en général.



Pour plusieurs pays, le **tourisme** occupe une place grandissante dans l'économie : les arrivées de touristes internationaux et les recettes touristiques se sont envolées ces dix dernières années, avec une progression annuelle moyenne de respectivement 6 et plus de 10 % entre 2000 et 2012 (soit un doublement et triplement de leurs niveaux) (figure 1.4). Étant donné le patrimoine unique de l'Afrique, que ce soit pour la faune et la flore sauvages ou les paysages, les prévisions sont bonnes et la compétitivité touristique du continent devrait se renforcer, le potentiel étant loin d'être atteint (figure 1.5). L'évolution future du tourisme exigera également de trouver des solutions adaptées pour remédier aux éventuels conflits avec d'autres secteurs en plein essor, comme l'agriculture. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), les arrivées de touristes internationaux en Afrique devraient augmenter, passant d'environ 53 millions en 2012 à près de 85 millions en 2030 et 134 millions en 2050, soit une progression annuelle moyenne comprise entre 2 et 3 %.

En 2013, l'Éthiopie, le Kenya, Maurice, les Seychelles et la Tanzanie ont bénéficié d'une recrudescence de l'activité touristique, sur fond de diversification des arrivées, notamment en provenance d'Asie. En Tunisie, les recettes touristiques se sont légèrement redressées, après la chute liée aux incertitudes politiques, aidées aussi par la dévaluation de la monnaie. Mais en Égypte, l'instabilité politique et les craintes sécuritaires ont provoqué un nouveau plongeon des recettes touristiques. Au Cabo Verde et en Namibie, le tourisme a également souffert, avec des arrivées moins nombreuses en provenance d'Europe. Les recettes touristiques du Cabo Verde ont diminué alors que les taux d'occupation augmentaient, signe de pressions sur les prix dans ce secteur absolument vital pour l'économie puisqu'il représente, avec les industries connexes, 30 % du PIB.

Figure 1.4. **Tourisme international en Afrique : nombre de visiteurs et recettes**



Source : Organisation mondiale du tourisme (OMT).

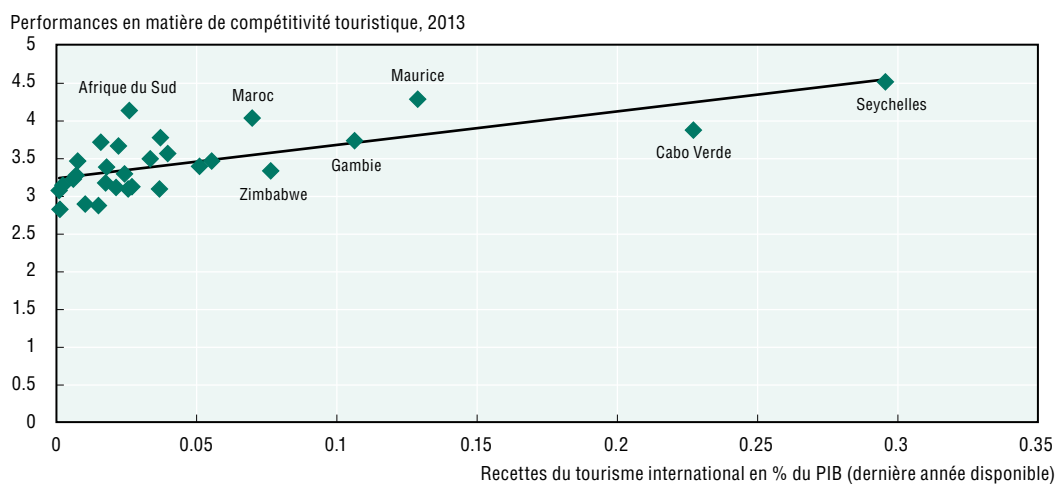
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034258>

Les industries extractives occupent une place importante dans les exportations et la croissance de l'Afrique et constituent, pour les pays riches en ressources, la principale source de revenus pour l'État. En Angola, au Gabon ou en Guinée équatoriale, le secteur pétrolier assure entre 80 et 90 % des exportations et l'essentiel des recettes publiques. Mais au-delà de leur rôle clé pour la croissance, les industries extractives exposent les pays à l'instabilité des cours des matières premières – sans oublier le risque d'épuisement des ressources. Le bilan de la production des secteurs pétrolier et minier pour 2013 est mitigé. Au Soudan du Sud, le redémarrage de la production de pétrole a dopé la



croissance, le Soudan connaissant quant à lui un scénario inverse. Au Gabon (pétrole) et au Cameroun (gaz et pétrole), l'activité est restée soutenue. Au Ghana, la production de pétrole, qui a démarré en 2001, a également continué d'étayer la croissance. Mais en Algérie, en Angola et au Tchad, la production de pétrole et les revenus ont été inférieurs aux attentes – tout comme au Nigeria où le secteur pétrolier a été pénalisé par la baisse des cours, des vols et des actes de vandalisme contre des oléoducs. En Guinée équatoriale, la production de pétrole a amorcé son déclin, les anciens gisements étant moins productifs qu'avant et aucun nouveau champ pétrolifère n'ayant été découvert. En Libye, la production de pétrole a continué d'être perturbée par des manifestations sur les sites d'extraction et dans les terminaux d'exportation.

Figure 1.5. Recettes du tourisme international et compétitivité des pays africains



Source : Organisation mondiale du tourisme (OMT), Forum économique mondial (2013).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034277>

Les performances du secteur minier sont elles aussi contrastées. Si le Liberia, la Mauritanie, la RDC, la Sierra Leone et le Togo ont tous bénéficié d'une hausse de la production propice à la croissance, le Botswana et la Namibie ont connu l'inverse.

En 2014, les industries extractives devraient tirer la croissance dans plusieurs pays riches en ressources : là où la production a été en hausse en 2013, la tendance devrait se confirmer. Quant aux pays où les résultats ont été moins bons en 2013, ils devraient pour la plupart connaître un rebond en 2014/2015. Dans certains cas, de nouveaux gisements de pétrole ou de nouvelles mines vont entrer en activité (minerai de fer en Mauritanie et cuivre en Zambie par exemple), ce qui devrait dynamiser un peu plus la production. Mais il est difficile de se prononcer sur la production de pétrole dans des pays comme la Guinée équatoriale et le Nigeria et, dans le cas de la Libye, le rebond attendu dépendra de l'arrêt des perturbations.

Le **secteur manufacturier** est relativement restreint dans la plupart des pays africains, ressortant en moyenne autour de 10 % du PIB seulement. Mais le niveau d'industrialisation varie fortement, en fonction du degré de développement et de la dotation en ressources naturelles. Alors que l'Afrique possède d'immenses atouts pour développer une industrie manufacturière grosse pourvoyeuse d'emplois, de nombreux obstacles demeurent, notamment en termes d'infrastructures et d'approvisionnement énergétique, erratique et coûteux. Sans compter la concurrence féroce des entreprises étrangères, sur les marchés intérieurs (importations) ou à l'international (exportations) (BAfD et al., 2013). Les gouvernements cherchent à surmonter ces difficultés et à diversifier



leurs économies. Beaucoup multiplient les investissements dans les infrastructures, ce qui devrait contribuer à améliorer l'environnement d'activité pour les industries manufacturières et le secteur privé en général. Au Nigeria par exemple, la privatisation des opérateurs du secteur de l'énergie devrait améliorer l'approvisionnement électrique.

Les performances de l'industrie manufacturière en 2013 sont mitigées. En Afrique du Sud, où ce secteur est le plus développé, des conflits du travail ont ralenti la production, en particulier dans l'automobile. Au Cameroun, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Lesotho, au Maroc et en Tunisie, la production a poursuivi sa hausse, mais le plus souvent à un rythme modeste lié au ralentissement de l'économie mondiale. La production devrait rebondir dans de nombreux pays en 2014/2015, sur fond de redressement de la conjoncture internationale.

Encadré 1.1. Épargne, investissement et croissance en Afrique

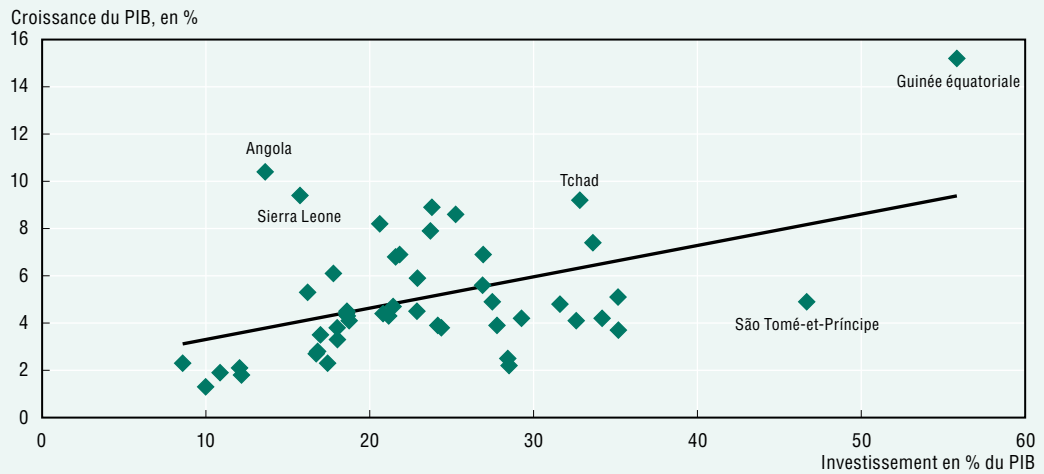
L'Afrique a besoin d'une croissance soutenue et fédératrice pour pouvoir absorber une main-d'œuvre toujours plus abondante. Cela passe par des investissements adaptés dans le secteur privé et les infrastructures. Conformément au modèle de croissance endogène, l'accumulation de capital physique accélère la croissance pendant la période de transition vers un nouvel état d'équilibre (ce que défend le modèle néoclassique) mais aussi à long terme. En effet, les nouveaux investissements tendent à incarner l'innovation technique (un facteur exogène dans le modèle néoclassique) et ont par ailleurs des externalités positives – en procurant des rendements aux agents privés et en augmentant le taux de rentabilité sociale. Mais une telle trajectoire de croissance soutenue exige de renforcer le capital physique et de l'allouer de manière efficace mais aussi de disposer d'un capital humain adéquat – c'est-à-dire, d'une part, une main-d'œuvre qualifiée capable de travailler avec ces produits d'investissement de haute technologie et, d'autre part, des entrepreneurs innovants capables de trouver de nouveaux débouchés. L'entretien des infrastructures est la clé de leur efficacité. Lorsque les conditions cadres sont propices, l'accumulation de capital va enclencher un processus autonome, où l'augmentation de la production suscite de nouveaux investissements et où l'augmentation du revenu augmente le niveau d'épargne et, partant, le financement de la croissance.

Depuis 2000 en Afrique, la croissance tend à être supérieure là où l'investissement représente une part plus importante du PIB et l'investissement tend à être supérieur là où le niveau d'épargne nationale est plus élevé (figures 1.6 et 1.7). Mais le relativement faible coefficient de corrélation entre investissement et croissance (0.20) montre que de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer la performance en matière de croissance. Le coefficient de corrélation entre épargne et investissement est supérieur (0.43), suggérant une interdépendance plus forte. Mais des corrélations aussi simples n'offrent qu'un tout début d'explication quant à ces relations et une analyse plus approfondie s'impose pour identifier les principaux déterminants de la croissance et leurs interactions. Une étude récente sur des pays d'Afrique subsaharienne confirme qu'un niveau supérieur d'investissement, public et privé, soutient la croissance. Elle montre aussi que la consommation publique peut entraver la croissance et que des régimes de change plus flexibles sont bénéfiques (Ghazanchyan et Stotsky, 2013).



Encadré 1.1. Épargne, investissement et croissance en Afrique (suite)
Figure 1.6. Part de l'investissement et croissance du PIB dans les pays africains

(moyennes 2001-2012)

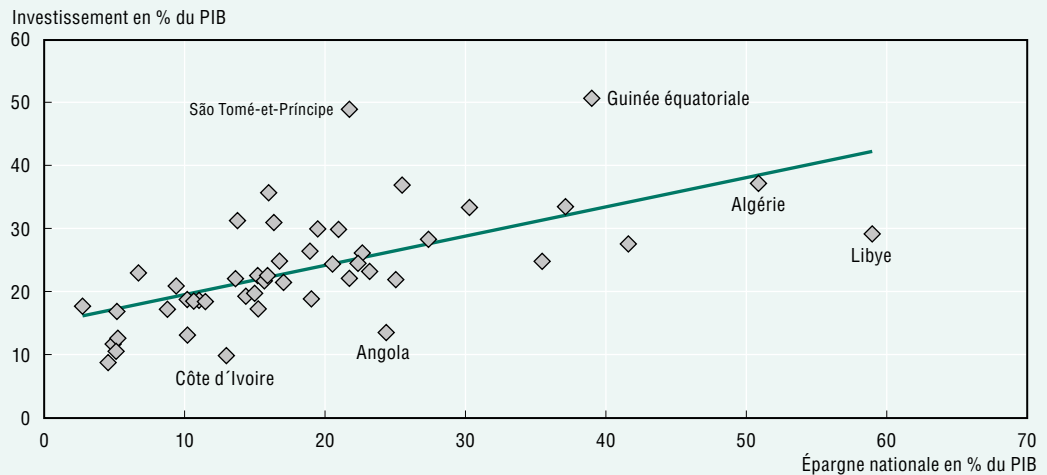


Source : Calculs des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034296>

Figure 1.7. Épargne et investissement dans les pays africains

(moyennes 2001-2012)



Source : Calculs des auteurs sur la base des données du FMI.

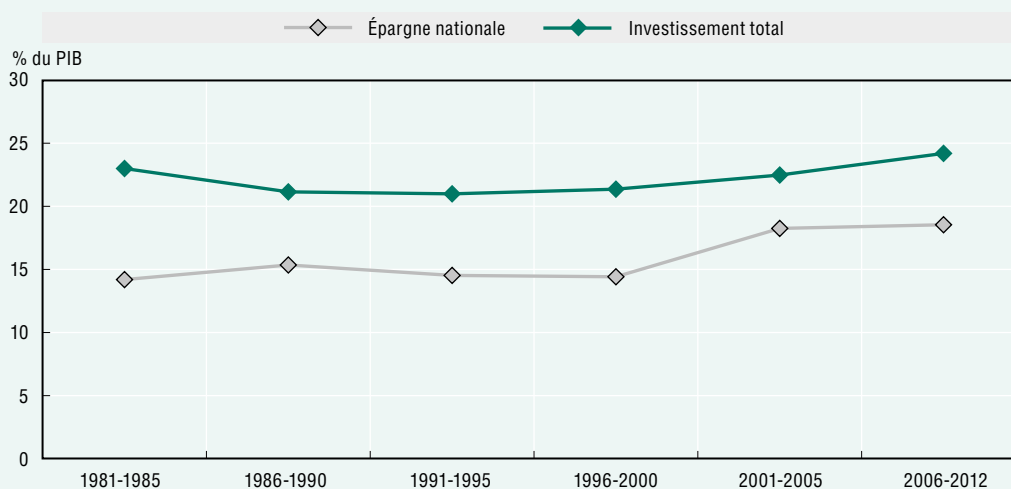
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034315>



Encadré 1.1. Épargne, investissement et croissance en Afrique (suite)

L'investissement total de l'Afrique en pourcentage du PIB a augmenté après 2000, mettant fin à une longue période de déclin et de stagnation, dans les années 1980 et 1990. L'épargne est elle aussi repartie à la hausse depuis 2000, après deux décennies de quasi-marasme, mais sa part dans le PIB reste inférieure à celle de l'investissement. L'investissement en Afrique continue donc d'être en partie financé par l'épargne étrangère (figure 1.8). Le fait qu'une partie de l'investissement soit financé par des apports de capitaux, loin d'être un problème, est plutôt souhaitable dans les pays en développement, puisque cela leur permet de combler leur retard plus rapidement. Mais l'épargne intérieure doit néanmoins être suffisante pour éviter des déficits trop importants de la balance des paiements, qui fragilisent un pays en cas de brusques revirements des flux de capitaux et de dépréciation des monnaies. Le risque est particulièrement fort lorsque ces apports de capitaux prennent la forme d'investissements de portefeuille et non d'investissements directs.

Figure 1.8. Évolution de l'épargne et de l'investissement en Afrique
(moyennes non pondérées)



Source : Calculs des auteurs sur la base des données du FMI.

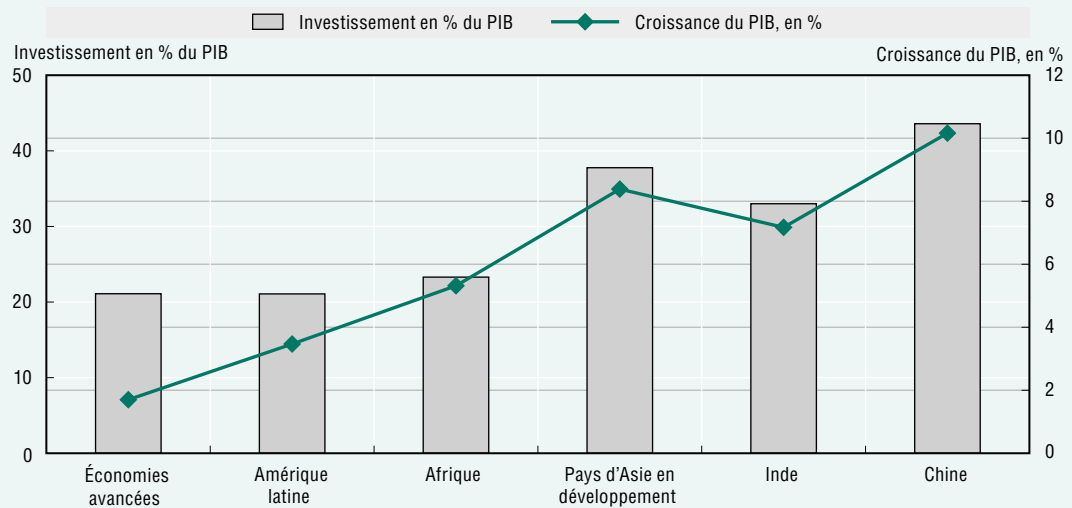
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034334>

Entre 2001 et 2012, le ratio d'investissement de l'Afrique a été légèrement supérieur à celui des économies avancées et de l'Amérique latine mais très inférieur à celui des pays en développement d'Asie. Dans cette région, la Chine a affiché un niveau d'investissement exceptionnellement élevé, autour de 44 % du PIB, que la plupart des observateurs considèrent comme excessif et non viable. Le gouvernement chinois cherche désormais à réorienter son modèle de croissance pour l'axer davantage sur la consommation et non plus uniquement sur les exportations et l'investissement. Sur la dernière décennie, la part de l'investissement dans le PIB de l'Afrique est ressortie autour de 23 % – soit environ 10 points de moins qu'en Inde. Face à de tels niveaux d'investissement, il n'est guère surprenant que les pays en développement d'Asie aient connu la croissance la plus soutenue sur cette période (figure 1.9). En Chine et en Inde, l'accumulation de capital physique couplée à l'innovation (mesurée par la productivité totale des facteurs) ont été les deux grands moteurs de la croissance entre 1993 et 2004, contribuant respectivement à plus de 80 % et pratiquement aux deux tiers de la croissance dans ces deux cas, le reste pouvant être imputé à un niveau d'emploi et de capital humain supérieur. Si la croissance de la Chine a été relativement diversifiée, s'appuyant sur l'agriculture, l'industrie et les services, celle de l'Inde doit beaucoup à ses industries de services, l'industrie manufacturière restant relativement réduite (Bosworth et Collins, 2008). Une autre étude sur l'Inde confirme le rôle décisif de l'épargne et de l'investissement dans la croissance (Jangili, 2011).




Encadré 1.1. Épargne, investissement et croissance en Afrique (suite)

Figure 1.9. Part de l'investissement et croissance
(moyennes 2001-2012)



Source : Calculs des auteurs sur la base des données du FMI.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034353>

En Afrique et ailleurs, l'histoire des politiques d'investissement et des efforts d'industrialisation montre pourtant que l'efficacité des investissements prime sur leur volume. Un investissement ne sera durable que s'il procure une rentabilité suffisante, car il peut alors attirer de nouveaux investissements mais aussi inciter à épargner. Pourtant, la littérature théorique et empirique sur l'épargne, l'investissement et la croissance insiste sur la complexité des rapports entre ces facteurs. Les relations de causalité ne vont pas forcément toutes dans le même sens et dépendent également de la matérialisation des effets dans le temps. Ainsi, un investissement supplémentaire augmente la production à court terme tant que les biens concernés sont produits localement (effet multiplicateur sur la demande agrégée) et réciproquement : la croissance augmente l'investissement (effet d'accélération). À moyen et long termes, l'augmentation du stock de capital renforce le potentiel de croissance. Des niveaux supérieurs d'épargne peuvent freiner l'investissement et la croissance à court terme, par le biais d'effets de demande mais, à plus long terme, ils tendent à leur être positivement corrélés. Un panorama des rapports entre épargne, investissement et croissance dans les pays en développement a suggéré que l'épargne suit, plus qu'elle ne précède, l'investissement et la croissance – tout en confirmant que l'investissement et l'innovation sont les deux clés de la croissance (Schmidt-Hebbel *et al.*, 1996).

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est continuent de faire la course en tête

La croissance est inégale sur le continent, reflétant les différents niveaux de développement et de dotation en ressources naturelles, l'impact des conditions climatiques et, surtout, le degré de stabilité politique et sociale.

L'Afrique de l'Ouest devrait continuer sur sa lancée : après un léger fléchissement en 2013, la croissance est attendue à plus de 7 % en 2014 et en 2015 (tableau 1.1). Elle concerne toute la région, la plupart des pays affichant une croissance d'au moins 6 %. Au Nigeria, ce sont surtout les secteurs non pétroliers (agriculture, commerce, TIC et autres services) qui soutiennent l'économie. Le secteur pétrolier, qui représente 37 % du PIB et environ un cinquième des recettes de l'État, agit actuellement comme un frein,



plombé par la faiblesse des investissements mais aussi par des vols et des actes de vandalisme contre les oléoducs. Au Ghana, la croissance devrait rester solide, dopée par la production de gaz et de pétrole et par un regain d'investissements publics et privés. La Côte d'Ivoire devrait elle aussi connaître une croissance soutenue, grâce au retour de la stabilité politique et à la reprise des investissements, publics et privés. Sans oublier une évolution favorable dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services. La locomotive régionale actuellement est la Sierra Leone, grâce à ses exportations de fer et de minerais, même si les autres secteurs, notamment l'agriculture et la construction, contribuent également à ces bonnes performances. Au Mali, l'économie a rebondi après le contrecoup de la crise politique et sécuritaire en 2012 et la situation devrait encore s'améliorer en 2014 et en 2015.

Tableau 1.1. Taux de croissance du PIB en volume, par région (en %)

	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
Afrique	6.4	3.9	4.8	5.7
Afrique centrale	5.8	3.7	6.2	5.7
Afrique de l'Est	3.9	6.2	6.0	6.2
Afrique du Nord	9.4	1.9	3.1	5.5
Afrique australe	3.3	3.0	4.0	4.4
Afrique de l'Ouest	6.9	6.7	7.2	7.1
<i>Pour mémoire :</i>				
Afrique hors Libye	4.1	4.2	4.8	5.2
Afrique subsaharienne	4.9	5.0	5.8	5.9
Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud	5.8	6.1	6.8	6.9

Note: (e) estimations et (p) prévisions.

Source: Département des statistiques, Banque africaine de développement.

En **Afrique de l'Est**, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie devraient afficher une croissance comprise entre 6.5 et 7.5 % en 2014/2015, étayée par l'agriculture, l'industrie et les services. Au Kenya, le rythme devrait s'accélérer à près de 6 % en 2014 et 2015 (contre environ 5 % en 2013), sous l'effet des exportations et de l'investissement privé et, côté offre, des services, y compris financiers et liés aux TIC, et de la construction. Au Soudan, la croissance reste languissante, alors qu'elle est toujours instable au Soudan du Sud, les arrêts et les reprises de la production du pétrole ayant un impact direct sur la situation, sur fond de fortes incertitudes liées aux conflits en cours. En Somalie, l'aide massive des donateurs a contribué à conforter le processus de paix et de construction de l'État et, malgré un conflit qui s'éternise, le secteur privé s'épanouit dans les régions les plus stables.

En **Afrique centrale**, les perspectives sont favorables pour le Tchad, avec l'entrée en production de nouveaux champs pétrolifères, alors qu'au Congo, au Gabon et en RDC, la croissance sera surtout sous-tendue par les secteurs non pétroliers, plus dynamiques (Congo et Gabon) et par les mines, l'agriculture et l'investissement dans les infrastructures (RDC). Le Cameroun jouit d'une croissance diversifiée, avec pour principaux moteurs la production de gaz et de pétrole, la construction et les services – sans oublier l'agriculture qui s'est redressée après les inondations de 2012. En République centrafricaine (RCA) en revanche, la situation politique et sécuritaire pèse lourd sur l'économie du pays dont les perspectives sont incertaines. En Guinée équatoriale, la croissance du PIB a été négative en 2013, plombée par une baisse de la production de pétrole – qui devrait se poursuivre. Le PIB va donc fondre inexorablement, dans la mesure où le secteur non pétrolier, peu développé, ne parvient pas à compenser ce manque à gagner.

Le développement économique de **Afrique du Nord** continue de subir le contrecoup des événements politiques en Tunisie, en Libye et en Égypte. Sans compter que, du fait de l'étroitesse de ses liens commerciaux avec l'Europe, la région est impactée par la crise de la zone euro. En Égypte, l'incertitude politique s'est à nouveau aggravée en 2013 et la croissance est restée atone, autour de 2 %, sans guère d'espoir de rebond pour 2014.



À condition d'un retour progressif de la stabilité politique et sécuritaire, l'économie devrait reprendre des couleurs en 2015. En Libye, la production de pétrole – qui avait redémarré en 2012 – a connu de nouvelles perturbations en 2013, à l'origine d'un recul du PIB d'environ 12 %. Au vu des tensions politiques et sociales actuelles dans le pays, et des problèmes de sécurité, les perspectives sont mitigées, même si l'on peut tabler sur une reprise progressive de la production de pétrole en 2014/2015, qui viendra étayer la croissance du PIB. En Tunisie, les incertitudes politiques et sécuritaires persistantes et la crise économique en Europe ont pénalisé la croissance en 2013, qui s'est établie à moins de 3 %. Les choses devraient s'améliorer en 2014 et 2015, à respectivement 3.3 et 4.6 %, sur fond de stabilisation de la situation intérieure et de reprise économique dans la zone euro. Au Maroc, la croissance s'est accélérée en 2013 malgré un secteur manufacturier plutôt atone, faute de demande extérieure soutenue, l'agriculture ayant bénéficié de conditions climatiques propices. L'économie devrait marquer le pas en 2014, avec un affaiblissement de la production agricole, mais la croissance devrait rebondir et se diversifier en 2015. En Algérie, après un léger ralentissement en 2013, la croissance devrait redémarrer en 2014 et 2015, dopée par une augmentation de la production de pétrole.

Les performances de l'Afrique australe sont inégales : l'Angola, le Mozambique et la Zambie obtiennent les meilleurs résultats, avec une croissance située en 5 et 7 % en 2013 – et qui devrait encore s'accélérer en 2014/2015 (entre 7 et 9 %) – portée par les investissements dans les infrastructures et dans les industries extractives. En Afrique du Sud en revanche, les conflits du travail et la langueur de la conjoncture internationale ont pesé sur la croissance. Le taux de change s'est déprécié en 2013, puis à nouveau en 2014, le durcissement de la politique monétaire américaine déprimant les monnaies sur les marchés émergents. La reprise de l'économie mondiale et des exportations, favorisées par une monnaie plus faible, devrait permettre à la croissance de repartir, à 2.7 % en 2014 et 3 % en 2015. Cette contreperformance relative de l'Afrique du Sud rejaillit sur la croissance de l'Afrique subsaharienne : si l'on exclut ce pays, la région a affiché une croissance de 5.7 % en 2013 et devrait connaître une nouvelle accélération en 2014 et 2015, à 6.9 %. Par ailleurs, la croissance dans les pays à faible revenu – y compris les États fragiles – continue d'être meilleure que dans les pays à revenu intermédiaire (tableau 1.2).

Tableau 1.2. Taux de croissance du PIB en volume, par groupements de pays (en %)

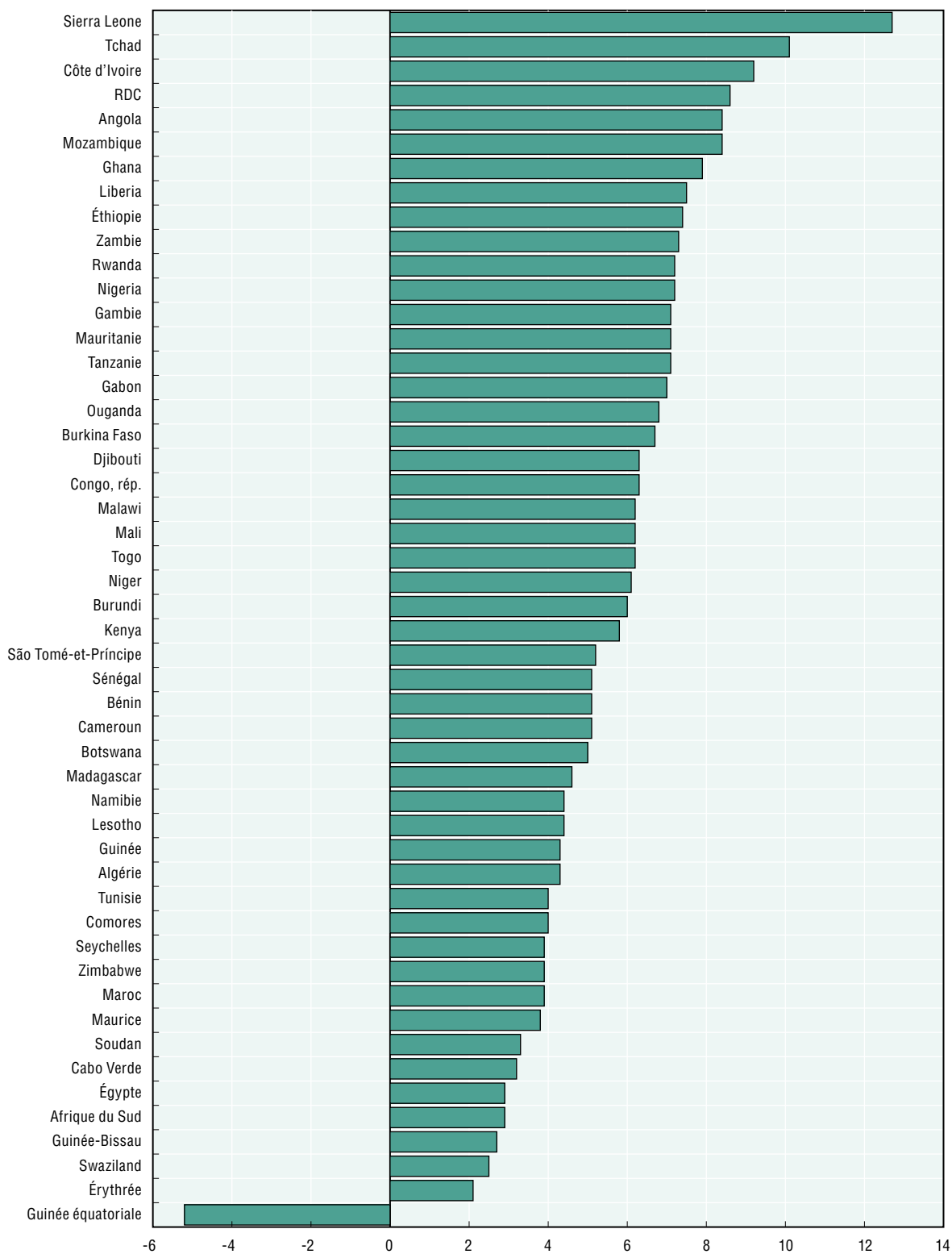
	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
Par niveau de revenu						
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	3.5	3.1	3.2	2.8	3.9	4.3
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	5.5	3.8	4.3	4.7	4.7	5.5
Pays à faible revenu	7.2	6.2	5.2	6.1	7.0	6.9
Par source des recettes d'exportations						
Pétrole	5.5	4.1	5.4	5.4	6.4	6.3
Produits primaires hors pétrole	6.1	3.8	7.1	6.1	7.5	7.4
Par degré de diversification des exportations						
Indice de diversification élevé	4.0	2.9	2.8	2.8	3.0	3.9
Indice de diversification moyen	4.5	2.8	5.8	5.9	6.5	6.8
Indice de diversification faible	6.2	5.3	5.2	5.5	6.3	6.4
Par critères financiers						
Pays créanciers nets	5.5	4.3	5.3	5.6	6.3	6.4
Pays débiteurs nets	4.9	2.9	6.8	3.2	4.2	5.4
Par fragilité						
Pays en situation de fragilité	6.2	2.2	2.7	4.7	6.2	6.5
Pays enclavés	8.6	6.8	4.6	6.2	7.0	6.7
Africa hors Libye	5.1	4.3	4.1	4.1	4.8	5.3

Note: (e) estimations et (p) prévisions.

Source: Département des statistiques, Banque africaine de développement.



Figure 1.10. Croissance du PIB, par pays
(moyenne 2014-15)



Note : Les prévisions pour la Libye, la RCA, la Somalie et le Soudan du Sud ne sont pas intégrées dans cette figure, dans la mesure où la croissance y est éminemment incertaine actuellement, du fait des conflits politiques en cours.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

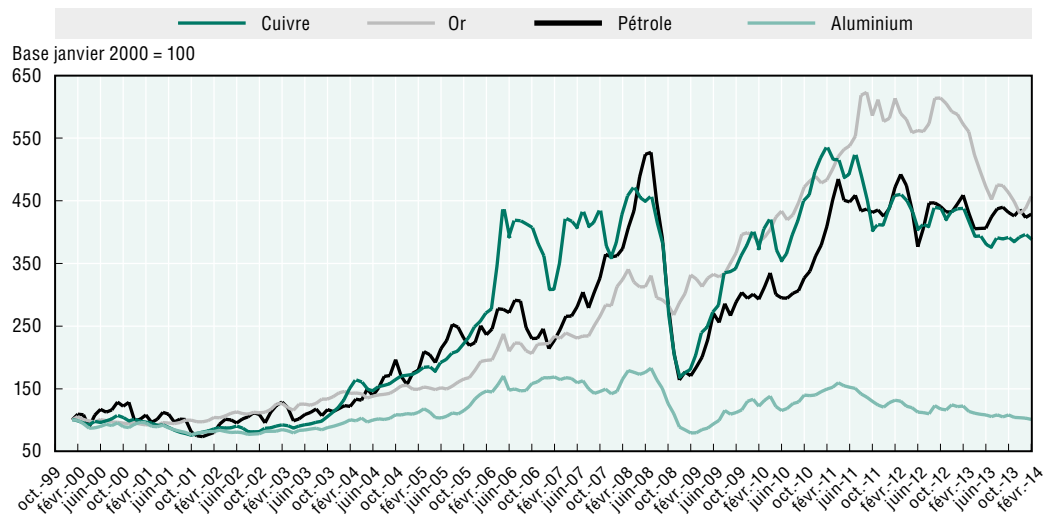
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034372>




Le relâchement des cours des matières premières s'est confirmé

Les cours des matières premières ont continué de céder du terrain en 2013, la demande des économies avancées, mais également des économies émergentes, qui avaient été les principaux responsables de la dernière flambée des prix, restant relativement faible (figure 1.11).

Figure 1.11. Cours des matières premières



Source : Banque mondiale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034391>

Les cours du pétrole n'ont opéré qu'un modeste recul en moyenne en 2013 (autour de 3 %), l'offre subissant les contrecoups de perturbations dans certains pays producteurs. Malgré une baisse progressive par rapport aux pics précédents, les prix sont encore pratiquement 30 % supérieurs à leurs niveaux des deux années précédant la récession de 2009. Les prévisions tablent sur la poursuite de ce repli à un rythme modéré, qui n'entraînera donc que des pertes minimales des termes de l'échange pour les pays africains exportateurs de pétrole. Si le Nigeria, l'Algérie, la Libye et l'Angola sont les plus gros producteurs du continent, pour le Tchad, le Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon et le Soudan du Sud, les exportations d'or noir constituent une importante source de revenus – et dans plusieurs autres pays, notamment le Ghana et le Cameroun, les découvertes de nouveaux gisements ces dernières années sous-tendent la croissance et les recettes publiques.

En 2013, les cours moyens du cuivre ont à nouveau cédé 8 %, à 17 % en deçà de leur niveau de 2011. Mais ils restent légèrement supérieurs aux résultats de 2007 et 2008, avant la récession. Avec une part d'environ 70 % des recettes d'exportation, le cuivre est le pilier de l'économie de la Zambie mais il joue aussi un rôle important ailleurs. Malgré le recul des prix et une demande mondiale plus faible ces dernières années, l'économie zambienne a fait preuve d'une certaine résilience.

Le cours de l'aluminium a poursuivi son déclin, avec un recul moyen d'environ 9 % par rapport à 2012, de sorte que les prix sont actuellement inférieurs de pratiquement 30 % à leurs niveaux de 2007 et 2008, avant la récession. Les deux principaux producteurs sont l'Afrique du Sud et le Mozambique.

Avec l'atténuation des craintes vis-à-vis de la crise en Europe et le recul de l'inflation, les cours de l'or ont cédé environ 15 % en 2013. Mais du fait de l'ampleur de la hausse antérieure, ils sont toujours deux fois plus élevés qu'en 2007. Alors que les producteurs d'or avaient profité de la première envolée des prix, ce déclin a pénalisé le secteur. Plus

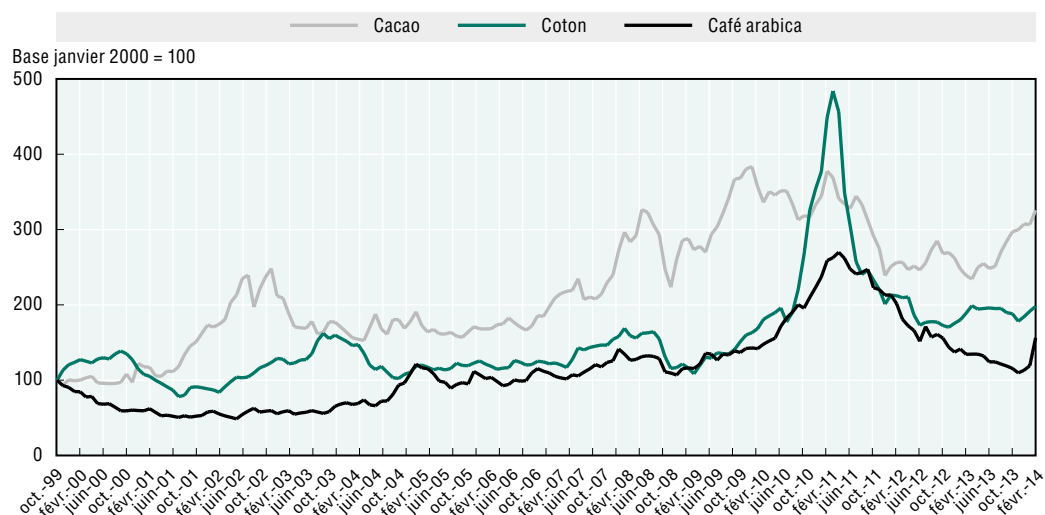


récemment, le prix de l'or est reparti à la hausse, sous l'effet d'un regain de tensions politiques entre la Russie et l'Occident consécutives à la crise en Crimée. L'Afrique du Sud – premier producteur d'or du continent – a su préserver la compétitivité prix de ses exportations, grâce à la dépréciation du taux de change. Mais au Burkina Faso, la production d'or a pâti de ce recul des cours.

Les prix de certaines autres matières premières ont continué de reculer, à l'instar de l'**uranium**, durement touché par la catastrophe nucléaire de Fukushima, en 2011. Un rebond est à prévoir avec le redémarrage de certaines centrales au Japon et l'entrée en fonction de réacteurs chinois.

Le relâchement des tensions sur certains **prix agricoles à l'export** s'est confirmé (figure 1.12). La baisse du cours du **coton** a pénalisé la production en Ouganda par exemple alors que celle-ci a augmenté au Bénin et au Burkina Faso, grâce en partie à des mesures de soutien du gouvernement. **Les cours du café** ont eux aussi continué leur repli, contrairement au **cacao** dont les cours sont repartis à la hausse au second semestre 2013.

Figure 1.12. Prix à l'exportation des produits agricoles



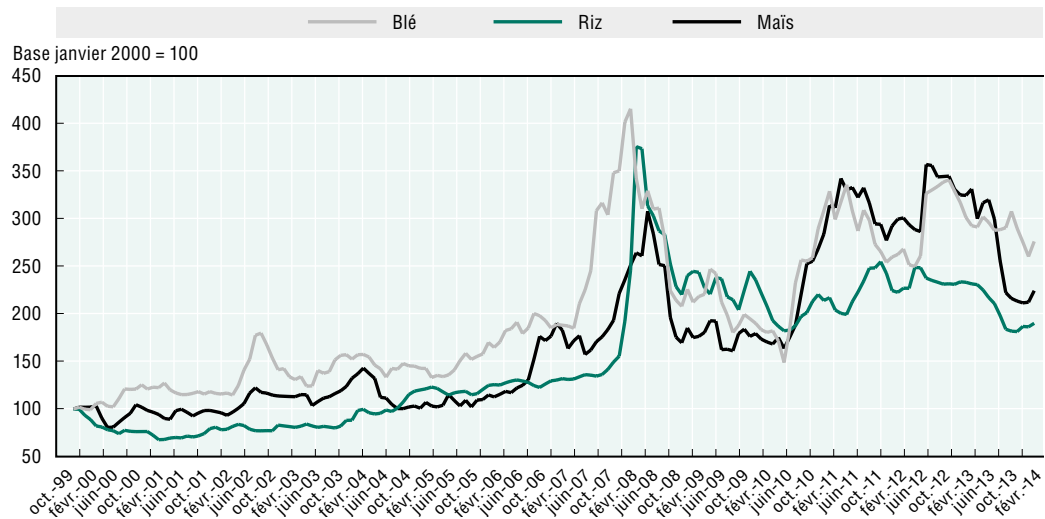
Source : Banque mondiale.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034410>


Les prix à l'importation des denrées de base ont cédé du terrain tout au long de 2013, grâce à une offre en hausse (figure 1.13). Par ailleurs, bon nombre de pays africains ont bénéficié de conditions climatiques globalement propices, qui ont dopé la production, même si le mauvais temps a pénalisé les récoltes dans certains cas.



Figure 1.13. Prix à l'importation des produits alimentaires de base



Source : Banque mondiale.

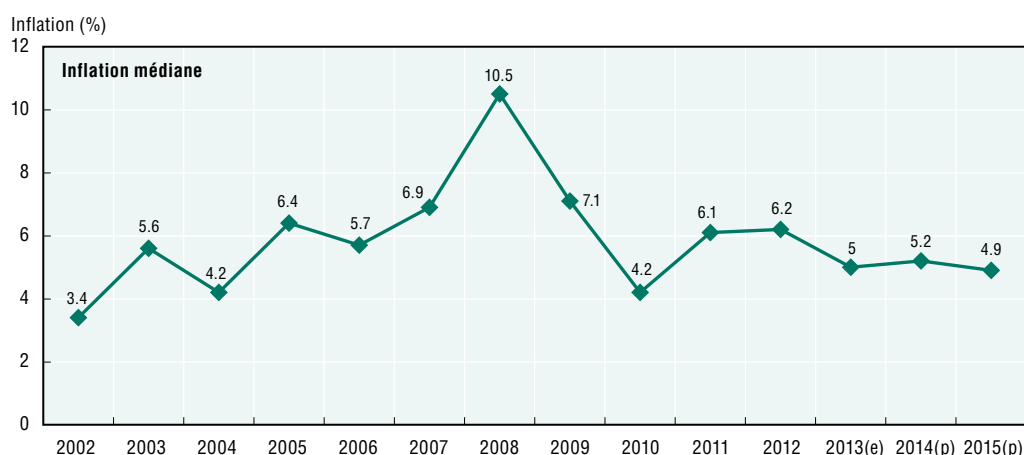
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034429>

Le reflux de l'inflation est réel mais inégal

En 2013, le taux d'inflation moyen de l'Afrique est retombé à 6,7 % – contre pratiquement 9 % en 2012. L'inflation devrait dépasser les 7 % en 2014, avant de retomber à 6,4 % en 2015. L'inflation médiane, qui n'est pas affectée par les pays peu ou excessivement inflationnistes, a été inférieure à l'inflation moyenne, passant de plus de 6 % en 2012 à 5 % en 2013. Elle devrait monter à un peu plus de 5 % en 2014 pour repasser sous la barre des 5 % en 2015 (figure 1.14). Ce tassement s'explique pour l'essentiel par la baisse des prix alimentaires, des prix énergétiques généralement constants et des politiques macroéconomiques prudentes mais aussi par des facteurs propres aux pays. Le fléchissement a été particulièrement marqué dans trois pays : en Éthiopie, l'inflation, supérieure à 20 % en 2012, est retombée au-dessus de 7 %, en 2013 – un scénario identique en Tanzanie (de 16 à environ 8 %) et en Ouganda (au-dessus de 14 % à 5,5 %). En 2013, cinq pays seulement ont subi une inflation à deux chiffres (Érythrée, Ghana, Guinée, Malawi et Soudan), contre 13 en 2012 et, dans 16 cas, l'inflation a été inférieure à 3 %. Les tensions inflationnistes sont souvent associées à la dépréciation des monnaies nationales même si en Afrique du Sud, où le rand s'est fortement déprécié, l'inflation est restée stable, sous la barre des 6 %. L'inflation a été particulièrement faible dans les deux unions monétaires de l'Afrique, la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)¹ et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)², grâce à l'ancrage de leurs taux de change fixes sur l'euro.



Figure 1.14. Inflation en Afrique



Note : (e) estimations ; (p) prévisions.

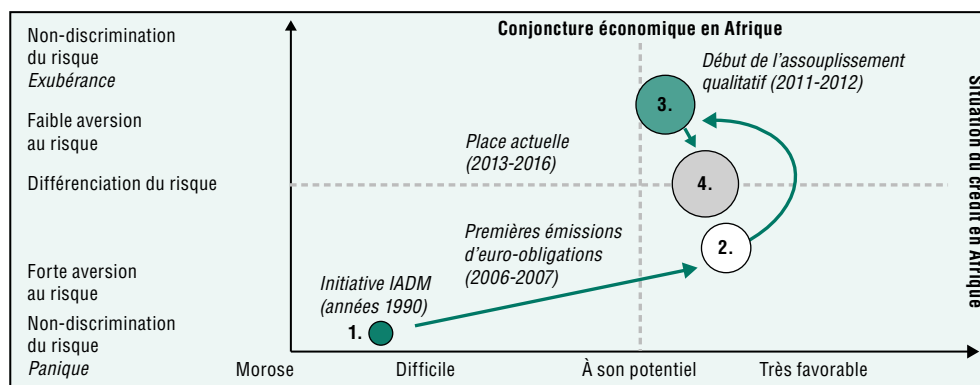
Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034448>

La politique monétaire s'est durcie dans les économies dont la monnaie s'est affaiblie

Avec la reprise de la croissance depuis dix ans et la remarquable résilience dont elle a fait preuve face aux chocs internationaux, l'Afrique séduit de plus en plus les investisseurs étrangers. De sorte que toujours plus de pays africains peuvent recourir aux marchés internationaux en émettant des obligations libellées en devises étrangères. L'augmentation de la liquidité internationale liée aux politiques d'assouplissement quantitatif dans les économies avancées, a entraîné une diminution régulière de la prime de risque sur ces titres. Mais la décision de la Réserve fédérale (Fed) américaine de mettre progressivement fin à sa politique non conventionnelle a réorienté les flux de portefeuille vers les économies émergentes et provoqué une hausse des primes de risque, y compris en Afrique (figure 1.15).

Figure 1.15. Évolution et causes de l'appétit grandissant pour les émissions obligataires de l'Afrique subsaharienne



Note : Cette figure stylisée illustre l'évolution de la place de l'Afrique selon deux critères : les conditions de crédit et la conjoncture économique. La taille des bulles correspond à la hausse des titres de créance internationaux émis par des entités africaines.

Source : Moody's Investors Service, 8 octobre 2013.



Après la décision de la Fed, le rand sud-africain, déjà sous pression en 2013, a continué de se déprécier. La banque centrale sud-africaine (South African Reserve Bank – SARB) a réagi en relevant son taux d'escompte de 50 points de base, pour le porter à 5.5 % fin janvier 2014 – une première en six ans. Malgré la dévaluation, l'inflation s'est maintenue pour l'essentiel au sein de la fourchette cible de la SARB (3-6 %), le renchérissement des importations n'étant pas totalement répercuté sur les consommateurs, car assumé en partie par les importateurs et les négociants. En Zambie, la banque centrale a compensé l'affaiblissement de sa monnaie, le relâchement de la politique budgétaire mais aussi le dépassement de la cible de l'inflation par un relèvement de son taux directeur. Elle a dans le même temps plafonné les taux d'intérêt sur les prêts des banques commerciales, afin de limiter les coûts d'emprunt pour le secteur privé. La banque du Ghana a suivi une politique monétaire stricte en 2013 et relevé son taux directeur pour éviter un surcroît de liquidité, sur fond de dépréciation monétaire et d'un regain des craintes inflationnistes. Le Malawi a lui aussi relevé ses taux d'intérêt pour endiguer l'inflation et compenser la dépréciation monétaire. En Égypte à l'inverse, les taux d'intérêt ont été abaissés pour doper la croissance malgré l'affaiblissement de la livre égyptienne. Le pays a évité une trop forte dégringolade de son taux de change en limitant les transferts de fonds et grâce à un soutien des États du Golfe visant à éviter l'hémorragie de ses réserves en devises. Face à une inflation galopante, les autorités ont introduit un contrôle des prix pour certaines denrées alimentaires.

Face au reflux de l'inflation en 2013, de nombreuses banques centrales – au Botswana, au Kenya, à Maurice, en RDC et au Rwanda et au sein des deux unions monétaires, la CEMAC et l'UEMOA – ont abaissé leurs taux d'intérêt. Ceux-ci ont également diminué en Angola, malgré la reprise de l'inflation, qui n'est cependant pas sortie de la fourchette cible des 7 à 9 %.

Des orientations budgétaires variables

Pendant la récession mondiale de 2009, les positions budgétaires de la plupart des pays africains se sont dégradées, plombées par une baisse de recettes et (souvent) des dépenses contracycliques (encadré 1.2). Depuis, bon nombre d'entre eux ont renoué avec la prudence, en limitant la croissance des dépenses et en augmentant les revenus de l'État. Cette stratégie a également permis d'apaiser les tensions inflationnistes et donc de récupérer une marge de manœuvre monétaire pour baisser les taux d'intérêt. Mais les autorités doivent trouver des solutions pour tenir leurs engagements en faveur de la croissance et de la lutte contre la pauvreté, qui passent par des investissements dans les infrastructures et d'autres dépenses propaevres. La baisse des recettes tirées des exportations de matières premières complique encore la donne, de sorte que l'assainissement budgétaire se révèle souvent difficile. Étant donné l'incertitude entourant les futures recettes, y compris les apports d'aide publique au développement (APD), les pouvoirs publics prennent des mesures pour élargir l'assiette fiscale et améliorer l'efficacité de leurs services fiscaux.

En 2013, le déficit budgétaire moyen (pondéré en fonction du PIB) de l'Afrique s'est creusé, à 3.9 % (contre 2.9 % en 2012), et devrait encore s'aggraver en 2014, à 4.5 %, avant d'amorcer un redressement, à 4 %, en 2015. Mais la situation sur le plan budgétaire et de l'endettement est très variable d'un pays à l'autre. Selon l'analyse de la viabilité de la dette de la Banque mondiale et du FMI, plus d'un tiers des pays africains ayant fait l'objet d'un examen récent sont peu exposés à un risque de surendettement ; 40 % environ connaissent un risque modéré ; et près d'un cinquième un risque élevé (tableau 1.3). Deux pays ont vu leur situation s'améliorer en 2013, le Rwanda (passé de risque modéré à faible) et la Gambie (passée de risque élevé à modéré). Mais le Mozambique a opéré un parcours inverse, passant de risque faible à modéré.



Le Botswana fait figure de référence depuis quelques années, qui a réussi à transformer un déficit public de plus de 11 % du PIB en 2009 à une situation quasi à l'équilibre en 2013. Cet assainissement est à imputer à une augmentation des recettes et à des coupes dans les dépenses. Un grand nombre de pays ont eux aussi fait preuve de prudence budgétaire en 2013, mais l'Angola, le Cameroun, le Congo, l'Égypte, le Ghana, le Mozambique, la RDC et la Zambie ont vu leur position se dégrader, à cause d'une orientation budgétaire expansionniste. Si certains d'entre eux affichaient des excédents ou de faibles déficits en 2012, pour une poignée d'entre eux (comme l'Égypte et le Ghana), les déficits déjà conséquents se sont aggravés.

Tableau 1.3. Analyse de la viabilité de la dette : apprécier le risque de surendettement

Risque faible	Risque modéré	Risque élevé
Bénin (janvier 2013)	Burkina Faso (juin 2013)	Burundi (septembre 2013)
Cameroun (juin 2013)	RCA (juin 2012)	Comores (décembre 2013)
Cabo Verde (janvier 2012)	Côte d'Ivoire (décembre 2013)	Tchad (mai 2013)
Congo (août 2013)	Ghana (mai 2013)	RDC (avril 2013)
Éthiopie (octobre 2013)	Gambie (mai 2013)	Djibouti (mars 2013)
Kenya (avril 2013)	Guinée (juillet 2013)	São Tomé-et-Príncipe (juillet 2012)
Liberia (décembre 2013)	Guinée-Bissau (juin 2013)	Soudan (novembre 2013)
Nigeria (mai 2013)	Lesotho (septembre 2013)	Zimbabwe (septembre 2012)
Rwanda (décembre 2013)	Malawi (juillet 2012)	
Sénégal (juin 2013)	Mali (février 2013)	
Tanzanie (juin 2012)	Mauritanie (juin 2012)	
Ouganda (décembre 2013)	Mozambique (juin 2013)	
Zambie (mai 2012)	Niger (avril 2013)	
	Sierra Leone (septembre 2012)	
	Togo (juillet 2011)	

Note : Entre parenthèses, la date de l'analyse la plus récente.

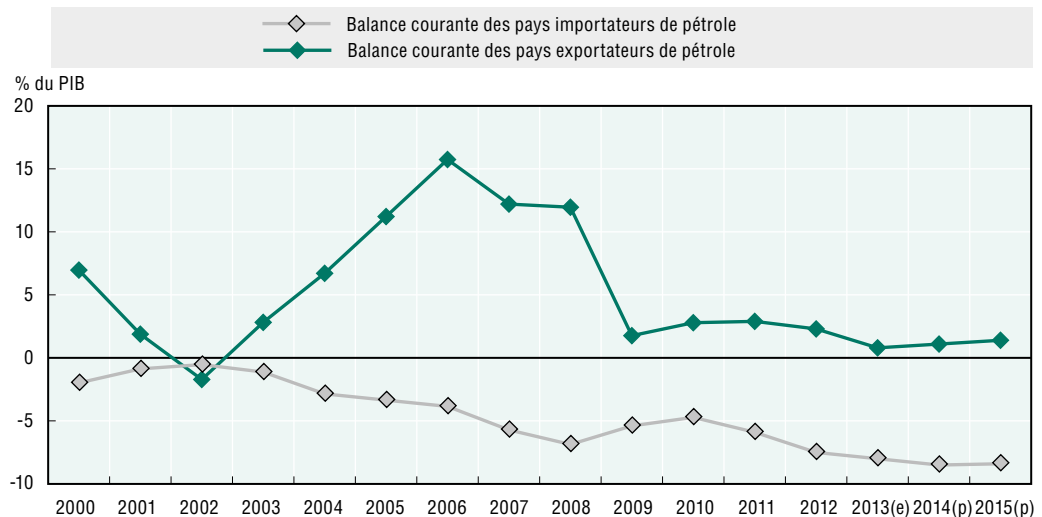
Source : Analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu, Banque mondiale/FMI.

Les déficits des comptes courants des pays importateurs de pétrole restent importants

Le niveau soutenu des prix du pétrole et des denrées alimentaires depuis plusieurs années a renchéri les importations et exercé une pression sur les comptes courants de nombreux pays. Et, pour l'instant, à cause du tassement des prix des produits d'exportation et des volumes en jeu, le recul des prix alimentaires et énergétiques n'a guère atténué les tensions. Dans les pays importateurs de pétrole, les déficits courants se sont aggravés, atteignant en moyenne en 2013 8 % du PIB, sachant que la tendance devrait s'accroître légèrement en 2014 et 2015, autour de 8,5 % (figure 1.12). Dans les pays exportateurs de pétrole, les excédents se sont résorbés, à moins de 1 % du PIB en 2013 (contre 2,3 % en 2012) et ne devraient guère évoluer en 2014 et 2015, les prévisions ne tablant que sur des améliorations marginales (figure 1.16). L'Algérie, l'Angola, le Botswana, le Congo et le Nigeria – tous richement dotés – ont affiché des excédents des comptes courants ou une situation globalement à l'équilibre. Mais le Liberia, la Mauritanie et le Mozambique continuent d'avoir des déficits très importants, qui traduisent aussi leur volonté de financer l'essentiel de leurs investissements avec des fonds extérieurs – et leurs capacités à le faire.



Figure 1.16. Balance courante des pays exportateurs et importateurs de pétrole



Note : (e) estimations ; (p) prévisions.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034467>

Encadré 1.2. Politique budgétaire en Afrique pendant les cycles conjoncturels

La croissance de l'Afrique subit depuis plusieurs années la morosité de l'économie mondiale. Mais le continent a fait preuve d'une résilience relativement forte face aux différents chocs internationaux, notamment pendant la longue récession de 2009. Des politiques budgétaires appropriées pendant les cycles conjoncturels peuvent avoir contribué à cette résilience, même si tous les experts ne partagent pas cet avis. En comparant les fluctuations conjoncturelles des dépenses publiques et du PIB de 46 pays africains par rapport à leurs tendances, Leibfritz et Rottmann (2013) constatent que, en moyenne, les dépenses publiques ont été généralement acycliques depuis 1980 et n'ont donc, ni aggravé, ni atténué significativement lesdites fluctuations. Mais une comparaison des deux sous-périodes avant et après 2000 montre que si les dépenses ont été procycliques dans pratiquement les deux tiers des pays de leur échantillon de 1980 et 2000, la part est retombée sous les 40 % après 2000 et que la majorité des pays a adopté des politiques acycliques ou anticycliques (figure 1.17). La résilience de l'Afrique aux chocs extérieurs s'est améliorée à mesure que les pays abandonnaient leurs politiques procycliques – une stratégie qui les a aussi aidés à mieux affronter la récession de 2009. Pour d'autres chercheurs cependant, les politiques intérieures passées (et notamment les dépenses publiques) des pays en développement en général et des pays africains en particulier ont été procycliques et ont donc aggravé plus qu'atténué les cycles d'essor et de contraction de l'économie – un phénomène qui pourrait également avoir ralenti le processus de rattrapage (Ilzetski et Vegh, 2008 ; Carmignani, 2010).



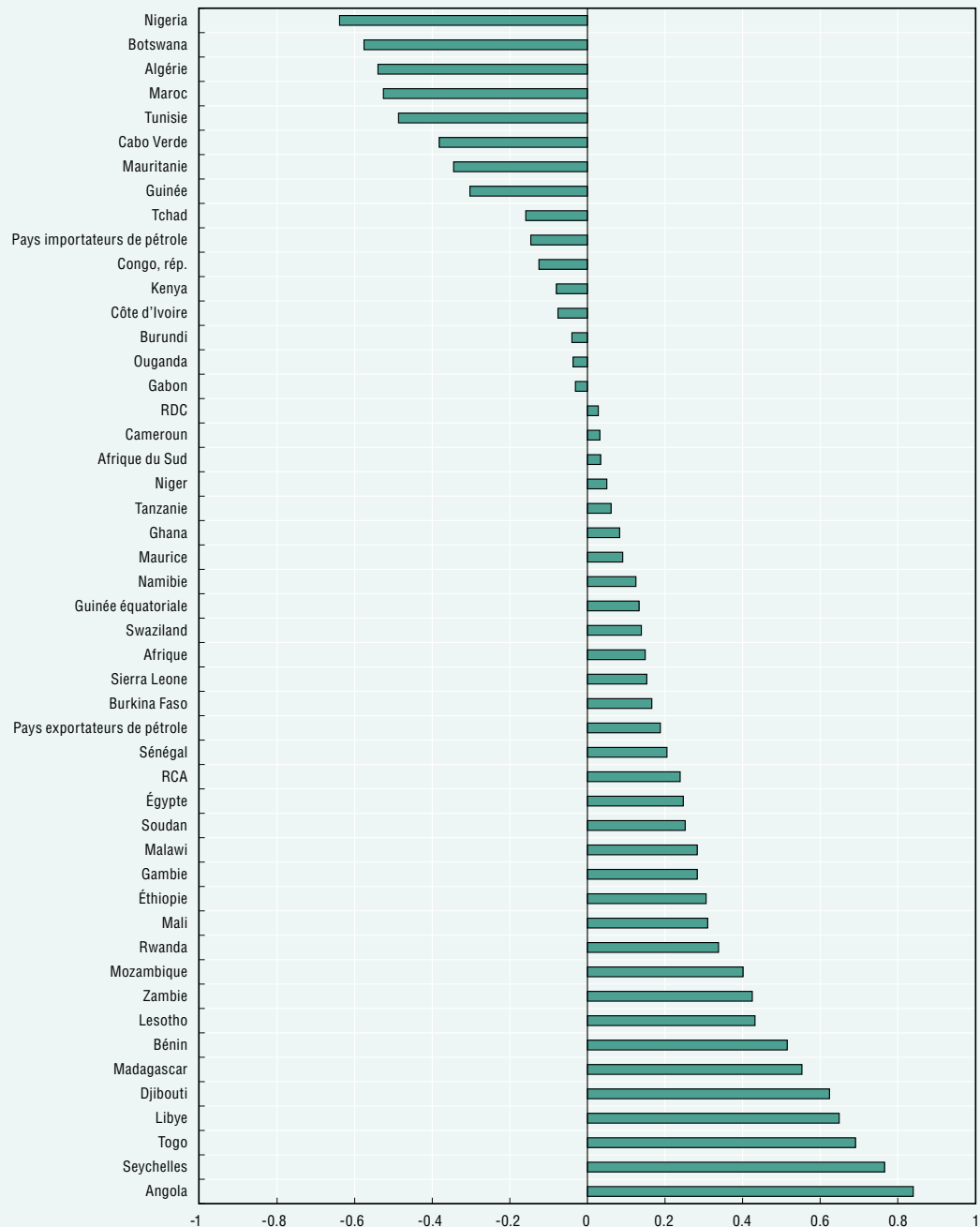
Encadré 1.2. Politique budgétaire en Afrique pendant les cycles conjoncturels (suite)

Pour qu'une politique budgétaire contracyclique porte ses fruits, elle doit avoir des effets keynésiens, c'est-à-dire qu'une hausse des dépenses ou une baisse des impôts augmente la production alors qu'une baisse des dépenses et une hausse des impôts réduit la production. Pendant des ralentissements conjoncturels, il convient donc d'adopter des politiques budgétaires expansionnistes et d'opter, au contraire, pour des politiques plus restrictives en période de boom économique. Les pays doivent *a minima* permettre aux stabilisateurs automatiques d'agir – c'est-à-dire laisser la dette et les déficits se creuser en période de récession pour faire face à la baisse des recettes publiques. Ce qui signifie que les politiques budgétaires contracycliques contribuent habituellement à lisser les cycles conjoncturels. Mais dans les pays lourdement endettés et où les marchés financiers sont peu développés, des programmes de dépenses financés par le déficit peuvent se révéler contreproductifs dès lors qu'ils réduisent les dépenses du secteur privé, pénalisés par la hausse des taux d'intérêt (effet d'éviction), et ébranlent la confiance (effets non keynésiens). Cela peut donc obliger à baisser les dépenses pendant les ralentissements conjoncturels, puisque les recettes sont elles aussi en recul. Mais certains chercheurs ont constaté que les politiques budgétaires passées en Afrique avaient eu, en moyenne, des effets keynésiens significatifs (Carmignani, 2010), ce qui milite en faveur de l'efficacité de politiques contracycliques. Mais cela ne signifie pas pour autant que cela soit vrai pour tous les pays africains et à toutes les périodes. Les pouvoirs publics doivent donc soigneusement évaluer les effets de leur orientation budgétaire sur la demande privée et la production. La reprise conjoncturelle actuelle dans bon nombre de pays africains est l'occasion de réduire les déficits et de dégager une marge de manœuvre budgétaire en vue des prochains cycles de contraction.




Encadré 1.2. Politique budgétaire en Afrique pendant les cycles conjoncturels (suite)

Figure 1.17. Coefficients de corrélation entre les fluctuations cycliques des dépenses publiques et le PIB en Afrique depuis 2000



Note : On parlera de dépenses nettement procycliques lorsque le coefficient de corrélation est d'au moins 0.2 ; de dépenses nettement contracycliques s'il est inférieur ou égal à -0.2 ; et de dépenses cycliques s'il se situe entre 0.2 et -0.2.

Source : Leibfritz et Rottmann (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034486>



Risques et enjeux pour les économies africaines

Les perspectives économiques pour le continent africain, présentées ci-dessus et reprises au tableau 1.4, dessinent le parcours le plus probable au moment de leur publication (printemps 2014). Mais les risques de révision à la hausse – ou à la baisse – sont réels : selon que l'économie mondiale se redresse mieux – ou moins bien – que prévu, la croissance africaine sera plus ou moins importante. Le cours des matières premières, le volume des échanges, le tourisme, les apports d'IDE et d'APD et les transferts des migrants font partie des grands vecteurs de transmission des aléas de l'économie mondiale

En plus des incertitudes extérieures, l'Afrique présente ses propres risques. Trois ans après les révolutions en Tunisie, en Égypte et en Libye, le retour à la stabilité politique dans la région n'est pas encore pleinement acquis, sachant que l'insécurité comme les tensions sociales persistent dans d'autres pays et régions et pourraient bien continuer de plomber l'activité économique. Au Mali, la situation politique et sécuritaire s'est améliorée avec le soutien de forces armées internationales mais en RCA, la crise s'est durcie vers la fin de 2013. Des opérations militaires internationales sont en cours pour tenter de restaurer la sécurité, qui reste précaire. En outre, des tensions politiques et sociales pourraient se manifester à l'occasion des multiples scrutins électoraux organisés sur le continent en 2014 (chapitre 5). D'autres risques, liés au climat, pourraient se révéler plus graves que prévu, entraînant des pertes de récoltes et, par ricochet, une hausse des prix alimentaires. Sans compter qu'avec les retards pris dans les projets d'infrastructures, le PIB pourrait progresser moins vite que prévu.

Pour les pays africains, les principaux défis consistent à maintenir la stabilité politique et sociale. Une croissance soutenue et plus fédératrice et le recul de la pauvreté contribuent également à apaiser les tensions politiques et sociales. Cela passe par des politiques macroéconomiques adaptées, couplées à des améliorations au niveau de l'accès aux services publics essentiels – notamment l'éducation, la santé et la sécurité – et à une optimisation constante des institutions et des réglementations, afin de favoriser l'activité du secteur privé. Tout cela contribue à renforcer le développement humain, à progresser sur le plan de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à diversifier l'économie – autant d'aspects qui sont abordés plus en détail dans les chapitres suivants.



Tableau 1.4. Évolutions macroéconomiques en Afrique (synthèse)

Taux de croissance du PIB en volume	2005-09	2010	2011	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Afrique centrale	4.1	5.9	4.4	5.8	3.7	6.2	5.7
Afrique de l'Est	7.1	7.3	6.3	3.9	6.2	6.0	6.2
Afrique du Nord	4.9	4.3	0.3	9.4	1.9	3.1	5.5
Afrique australe	5.2	3.7	3.9	3.3	3.0	4.0	4.4
Afrique de l'Ouest	5.7	7.1	6.9	6.9	6.7	7.2	7.1
Afrique	5.3	5.2	3.6	6.4	3.9	4.8	5.7
Afrique (hors Libye)	5.3	5.1	4.3	4.1	4.2	4.8	5.2
<i>Pour mémoire</i>							
Afrique du Nord (avec le Soudan)	4.9	4.5	0.4	8.9	2.0	3.0	5.4
Afrique subsaharienne	5.6	5.6	5.5	4.9	5.0	5.8	5.9
Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud	6.5	6.6	6.3	5.8	6.1	6.8	6.9
Pays exportateurs de pétrole	5.8	5.6	3.0	8.3	3.8	5.0	6.4
Pays importateurs de pétrole	4.8	4.6	4.4	4.0	4.0	4.4	4.8
Prix à la consommation (inflation en %)							
Afrique centrale	6.2	4.2	4.4	3.8	1.9	3.3	3.1
Afrique de l'Est	11.1	7.3	20.3	19.6	12.0	9.8	8.9
Afrique du Nord	6.4	6.9	7.7	7.1	5.0	7.6	6.3
Afrique australe	8.1	6.1	6.7	6.5	6.5	6.2	5.7
Afrique de l'Ouest	9.8	10.4	9.3	9.9	7.5	7.0	6.9
Afrique	8.0	7.3	9.1	8.9	6.7	7.2	6.4
<i>Pour mémoire</i>							
Afrique du Nord (avec le Soudan)	6.7	7.7	8.4	8.9	7.0	8.8	7.3
Afrique subsaharienne	8.9	7.2	9.5	8.9	6.5	6.2	5.9
Pays exportateurs de pétrole	9.2	10.1	10.4	10.8	8.0	9.2	8.0
Pays importateurs de pétrole	7.1	4.4	8.1	7.3	5.4	5.3	5.0
Solde budgétaire total, dons compris (en % du PIB)							
Afrique centrale	7.8	1.8	2.1	0.1	-2.1	-3.7	-4.4
Afrique de l'Est	-2.5	-2.9	-2.0	-4.0	-2.7	-2.3	-2.2
Afrique du Nord	3.2	-3.1	-6.3	-5.0	-7.3	-8.2	-5.8
Afrique australe	-0.9	-2.8	-1.7	-1.5	-2.5	-4.3	-4.6
Afrique de l'Ouest	-0.1	-3.6	-3.2	-1.9	-2.2	-1.8	-2.3
Afrique	1.0	-2.8	-3.3	-2.9	-3.9	-4.5	-4.0
<i>Pour mémoire</i>							
Afrique du Nord (avec le Soudan)	2.7	-2.7	-5.7	-4.8	-6.6	-7.4	-5.3
Afrique subsaharienne	0.0	-2.8	-2.0	-1.8	-2.5	-3.0	-3.4
Pays exportateurs de pétrole	3.3	-1.8	-2.5	-2.0	-3.9	-4.8	-4.2
Pays importateurs de pétrole	-1.5	-4.2	-4.4	-4.3	-4.1	-4.0	-3.8
Solde de la balance extérieure courante, dons compris (en % du PIB)							
Afrique centrale	0.6	-4.8	-1.4	-3.6	-3.6	-4.6	-4.0
Afrique de l'Est	-6.8	-5.4	-4.4	-10.5	-8.8	-9.1	-8.9
Afrique du Nord	10.7	2.9	0.5	1.6	-2.0	-2.2	-0.8
Afrique australe	-2.7	-1.2	-0.7	-2.9	-4.7	-5.0	-5.1
Afrique de l'Ouest	19.1	1.6	-0.1	0.0	1.3	2.3	1.5
Afrique	5.8	0.1	-0.7	-1.7	-2.7	-2.5	-2.2
<i>Pour mémoire</i>							
Afrique du Nord (avec le Soudan)	8.7	2.4	0.3	0.6	-2.7	-2.7	-1.4
Afrique subsaharienne	4.0	-1.2	-1.2	-2.7	-2.4	-2.1	-2.5
Pays exportateurs de pétrole	15.1	3.7	3.4	2.3	0.8	1.1	1.4
Pays importateurs de pétrole	-4.9	-4.2	-5.6	-7.6	-8.0	-8.5	-8.4

Note : (e) estimations ; (p) prévisions. Le Soudan du Sud n'est pas pris en compte pour la période 2013-2015.

Source : Département des statistiques, Banque africaine de développement.



Annexe 1.1. Perspectives pour l'économie mondiale

La **zone euro** est sortie de la récession au cours de l'année 2013 et a amorcé sa reprise, une tendance qui devrait se confirmer, même si le rythme de croissance reste modeste, autour de 1 % en 2014 et de 1.5 % en 2015 (contre -0.4 % en 2013). La confiance des marchés financiers et des milieux d'affaires s'est améliorée sur fond de nouvelles politiques d'assouplissement monétaire, de progrès dans l'assainissement budgétaire et de perspectives économiques mondiales plus encourageantes. Mais tous les pays ne progresseront pas au même rythme : parmi les grands pays de la zone euro, c'est l'Allemagne qui devrait afficher les meilleures performances (1.5 à 2 % en 2014/2015), suivie par la France (1 à 1.5 %), sachant que l'Italie devrait sortir de la récession en 2014 et connaître une croissance modeste de 0.6 % cette année-là, avec un rebond à 1.4 % en 2015 (contre -1.9 % en 2013). Les améliorations sont également sensibles dans les pays plus petits, qui ont été les plus durement touchés par la crise. Pour une poignée d'entre eux seulement, le PIB devrait poursuivre son déclin en 2014, mais à un rythme plus faible, et tous devraient renouer avec une croissance positive en 2015. Mais le chômage reste important dans plusieurs pays et les risques découlant de l'environnement social et politique, couplés à des conditions plus strictes de crédit du fait de problèmes toujours en suspens dans le secteur bancaire de certains pays, sont considérables. Au **Royaume-Uni**, la croissance continue d'être supérieure à celle des grands pays de la zone euro, et pourrait atteindre 2 à 2.5 % en 2014/2015.

L'**économie américaine** devrait également reprendre des couleurs, avec une croissance estimée à 3 % en 2014/2015 (contre pratiquement 2 % en 2013). La consommation privée et l'immobilier résidentiel devraient se redresser, sous-tendus par le désendettement des ménages, une hausse du prix des actifs et l'amélioration progressive du marché du travail. Un environnement financier favorable, la hausse des profits et des perspectives plus optimistes pour la demande conforteront l'investissement des entreprises. La Fed devrait progressivement réduire ses achats d'obligations et commencer à relever peu à peu les taux d'intérêt en 2015 pour retrouver un niveau plus neutre. Selon la conjoncture, cela pourrait à nouveau créer des remous sur les marchés financiers internationaux à l'origine de sorties d'investissements en portefeuille dans les économies émergentes.

Le **Japon** est sorti de la récession en 2013, grâce à une politique délibérée de relance monétaire, une politique budgétaire expansionniste et la reprise des exportations. Étant donné l'ampleur du déficit budgétaire de l'État, le gouvernement a décidé d'augmenter les impôts sur la consommation tout en prévoyant dans le même temps un plan de relance pour atténuer les éventuels effets négatifs, côté demande, de cette hausse d'impôts. La croissance devrait ralentir en 2014/2015, entre 1 et 1.5 %, contre pratiquement 2 % en 2013.

En **Chine**, la croissance a marqué le pas en 2012 et 2013, à moins de 8 % (contre plus de 9 % en 2011 et plus de 10 % en 2010). Mais elle reste supérieure au nouvel objectif officiel de 7.5 %. Ce coup de frein est essentiellement dû à l'affaiblissement des exportations et de la demande intérieure, plombées par les mesures efficaces prises par le gouvernement pour atténuer les pressions inflationnistes. La croissance devrait fluctuer entre 7 et 8 % sur la période 2014/2015. À ce jour, peu d'avancées ont été faites sur le front du rééquilibrage prévu de la structure de la demande, étant donné que la contribution de l'investissement reste supérieure à celle de la consommation.

La croissance de l'**Inde** a considérablement fléchi par rapport au record atteint en 2010, autour des 11 %. Ce ralentissement est à imputer à une conjonction de facteurs – incertitudes intérieures, affaiblissement des échanges internationaux et perte de compétitivité sur les marchés mondiaux – dans la mesure où la faible croissance de



la productivité et des pressions inflationnistes ont entraîné une appréciation du taux de change effectif réel. La dépréciation de la roupie au cours de l'été 2013, également provoquée par les remous sur les marchés internationaux, a contribué à restaurer la compétitivité du pays mais en attisant l'inflation. Cela a aussi aggravé la situation des entreprises et des banques les plus exposées à l'endettement extérieur. La croissance devrait rebondir autour de 5-6 % en 2014/2015 (contre environ 4 % en 2013), dopée par la reprise des exportations, de nouveaux projets d'infrastructure et la nouvelle législation foncière, qui réduit les incertitudes pour les entreprises.

La croissance moyenne en **Amérique latine** a marqué le pas au cours des deux dernières années, affaiblie par la conjoncture extérieure et des contraintes intérieures sur l'offre. Le rythme moyen de la région devrait s'accélérer progressivement, à plus de 3 % en 2014/2015, avec la reprise des échanges internationaux et l'atténuation des faiblesses intérieures. Après avoir connu une croissance inférieure à 1 % en 2012, le **Brésil** – première économie de la région – a regagné du terrain en 2013, au-dessus de 2 %, grâce essentiellement à la reprise des investissements et des exportations. L'instabilité des marchés internationaux pendant l'été 2013 a entraîné des sorties d'investissements de portefeuille et une dépréciation de la monnaie. Mais les abondantes réserves de change de la banque centrale lui ont permis d'assurer la liquidité en dollars et de rassurer les investisseurs. La croissance devrait s'établir autour de 2.5 % en 2014/2015, portée notamment par les investissements des entreprises et les projets d'infrastructure. Cela devrait par ailleurs contribuer à réduire les goulets d'étranglement du côté de l'offre, qui agissent pour l'instant comme un frein et renforcent les pressions inflationnistes.



Notes

1. Sont membres de la CEMAC le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad.
2. Sont membres de l'UEMOA le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Références

- BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Banque mondiale (n.d.), *Global Economic Monitor (GEM) Commodities*, World DataBank, <http://databank.banquemondiale.org/data/> (consulté en janvier 2014).
- Banque mondiale et FMI (n.d.), *Debt Sustainability Analysis: Low-Income Countries*, www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.aspx (consulté en janvier 2014).
- Bosworth, B. et S.-M. Collins (2008), "Accounting for growth: Comparing China and India", *Journal of Economic Perspectives*, 22(1), pp. 45-66, Washington, DC.
- Carmignani, F. (2010), "Cyclical fiscal policy in Africa", *Journal of Policy Modeling*, vol. 32, Issue 2, mars-avril, pp. 254, Brisbane.
- Direction des statistiques du commerce du FMI (DOTS) (n.d.), *rapports de données*, Fonds monétaire international, <http://elibrary-data.imf.org/> (consulté en janvier 2014).
- FEM (2013), *The Travel & Tourism Competitiveness Report 2013*, Forum économique mondial, Genève.
- Ghazanchyan, M. et J.-G. Stotsky (2013), "Drivers of growth: Evidence from Sub-Saharan African countries", *IMF Working Paper* n° 13/236, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Ilzetki, E. et C. Vegh (2008), "Procyclical fiscal policy in developing countries: Truth or fiction?", *NBER Working Paper* 14191, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Jangili, R. (2011), "Causal relationship between saving, investment and economic growth for India – what does the relation imply?", *Reserve Bank of India Occasional Papers*, vol. 32, n° 1, Bombay, été.
- Leibfritz, W. et H. Rottmann (2013), "Fiscal policies during business cycles in developing countries: The case of Africa", *CESifo Working Paper* 4484, CESifo Group, Munich, novembre.
- Moody's Investors Service (2013), 8 octobre.
- Schmidt-Hebbel, K., L. Servén et A. Solimano (1996), "Saving, investment, and growth in developing countries: An overview", in Solimano, A. (dir. pub.), *Road Maps to Prosperity: Essays on Growth and Development*, University of Michigan Press, Ann Arbor, MI.



Chapitre 2

Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique

Ce chapitre analyse l'évolution récente des apports de financement du développement, du point de vue des pays africains. Il compare les investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille, les transferts des migrants et l'aide publique au développement à l'évolution des recettes fiscales. Il décrit également l'importance relative de chacun de ces apports pour les pays, selon les différents groupes de revenu. Dissemblables par nature, ces apports constituent néanmoins les principales sources dont disposent les pays africains pour satisfaire leurs besoins financiers. En s'appuyant sur des données à partir de l'an 2000, ce chapitre présente ses estimations pour 2013 et ses prévisions pour la période 2014.



En bref

Les apports financiers extérieurs et les recettes fiscales exercent une influence grandissante sur les perspectives de développement et de croissance économique de l'Afrique. Les apports financiers extérieurs ont quadruplé depuis 2000 et devraient dépasser la barre des 200 milliards de dollars (USD) en 2014. Leur composition a progressivement évolué, les investissements étrangers et les transferts de migrants en provenance de pays non membres de l'OCDE sous-tendant cette tendance positive. Le rétablissement des investissements étrangers – directs et de portefeuille – depuis la crise économique de 2009 est désormais achevé et l'on s'attend à un niveau record de 80 milliards USD en 2014, qui ferait de ces flux la première source d'apports financiers à l'Afrique. Si les pays riches en ressources continuent d'être la destination privilégiée des investissements directs étrangers en Afrique, les industries manufacturières et les services gagnent du terrain, avec plus de 750 opérations dans des projets nouveaux. Suivant en cela une tendance amorcée en 2009, les transferts officiels des migrants ont continué à augmenter et devraient atteindre 67.1 milliards USD en 2014. À l'inverse, la part de l'aide publique au développement (APD) dans le total des apports extérieurs est en recul, de 38 % en 2000 à 27 % en 2014 (pour un montant estimé à 55.2 milliards USD). Malgré tout, l'APD reste la principale source de financement extérieur pour les pays africains à faible revenu. Les recettes fiscales, en hausse constante, ne doivent pas être considérées comme une alternative à l'aide étrangère mais comme une composante des recettes publiques qui augmentent à mesure que les pays se développent. Elles ont atteint 527.3 milliards USD en 2012.

Après une certaine atonie, les apports financiers extérieurs devraient rebondir à court terme

Cette section présente les différents apports financiers extérieurs à l'Afrique. Elle couvre les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille, les transferts des migrants et l'aide publique au développement (APD) et analyse leur importance relative pour les pays selon leur niveau de revenu : faible, intermédiaire de la tranche inférieure ou intermédiaire de la tranche supérieure.

Les apports financiers extérieurs à l'Afrique, jusque-là en augmentation, ont pâti des sorties de portefeuille en 2013

En 2013, le total des apports extérieurs officiels¹ à l'Afrique devrait, selon les estimations, atteindre 186 milliards USD – un niveau plus ou moins équivalent à celui de 2012 et qui représente 8.9 % du produit intérieur brut (PIB) du continent (figure 2.1 et tableau 2.1). Le net repli des flux de portefeuille, qui constituent depuis dix ans pour le continent une source d'investissements assez volatile, explique cette stagnation, qui annule le léger redressement des IDE, des transferts des migrants et de l'APD. À l'exclusion de l'Afrique du Sud – premier bénéficiaire des investissements sur le continent – le total des apports extérieurs a progressé au taux nominal de 5 % en 2013.

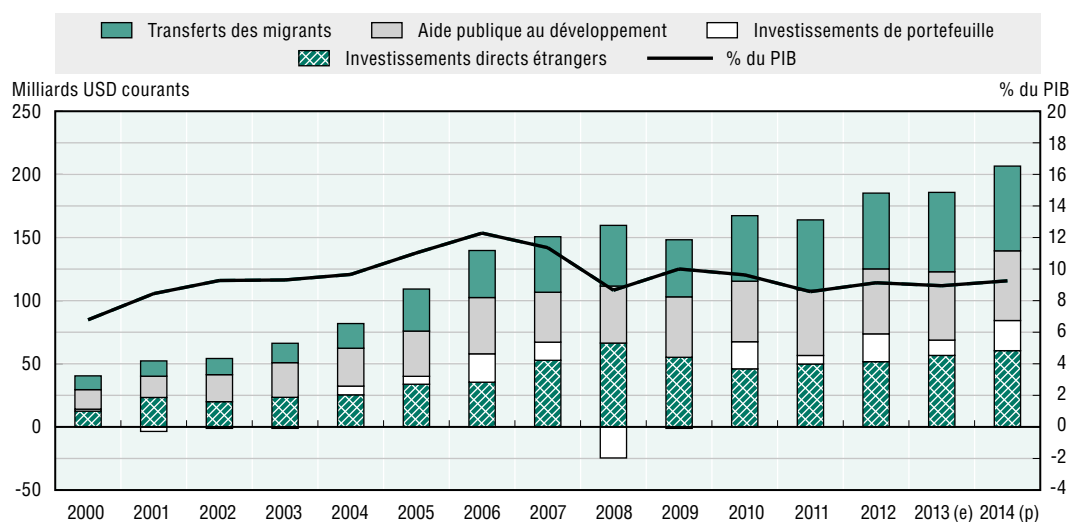
Les apports financiers privés – investissements et transfert des migrants – occupent une place grandissante dans le paysage du financement du développement de l'Afrique. Leur part dans le total des apports extérieurs, qui était de 63 % sur la période 2000-2005, devrait grimper à 71 % sur la période 2010-2014. Les IDE pourraient en particulier jouer un rôle déterminant dans le renforcement des capacités productives et la levée des freins liés aux infrastructures, notamment dans les réseaux d'énergie et de transport. Les transferts officiels des migrants ont mieux résisté à la crise économique



et financière de ces dernières années et sont de ce fait devenus une source stable de revenu pour quelque 120 millions d'Africains, qui peuvent ainsi consommer et assumer leurs dépenses d'éducation et de santé.

Les pays non membres de l'OCDE jouent un rôle croissant dans la bonne tenue des apports financiers privés à l'Afrique. Entre 2012 et 2013, la hausse des transferts des migrants en provenance des pays du Conseil de coopération du Golfe² (CCG) et des IDE émanant des pays BRICS³ a compensé le déclin relatif des apports financiers privés des pays de l'OCDE depuis l'éclatement de la crise économique mondiale, en 2009. Les IDE en provenance des pays non membres de l'OCDE sont aussi à l'origine de l'essor des investissements dans les industries manufacturières et les services.

Figure 2.1. Apports financiers extérieurs à l'Afrique



Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale. (Cette figure ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux.)

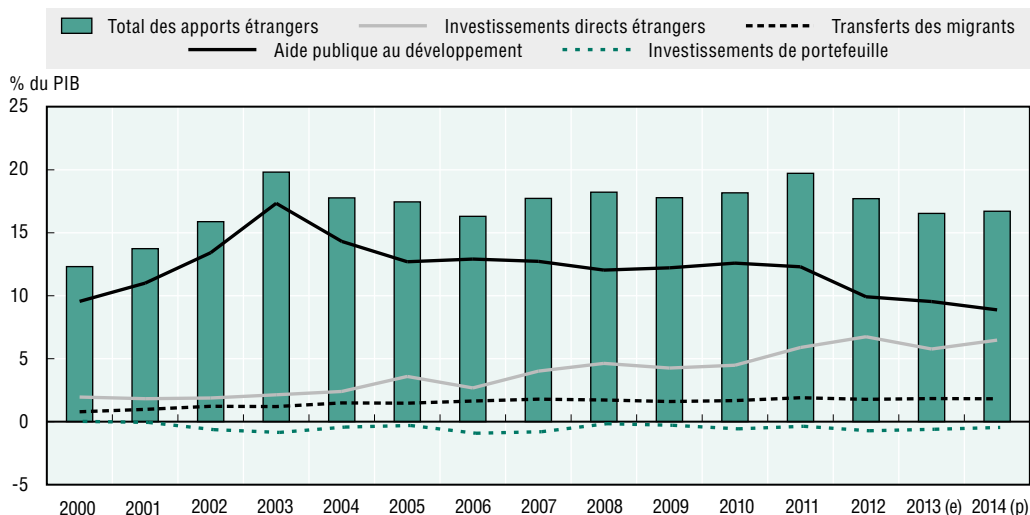
Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des *Perspectives économiques en Afrique*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034505>

Les données globales de la figure 2.1 masquent des différences entre pays dont le niveau de développement n'est pas identique (figures 2.2, 2.3 et 2.4). Pour les 27 pays africains à faible revenu – qui abritent la moitié de la population totale du continent (1 milliard d'habitants) – l'APD représente toujours plus de 50 % du total des apports extérieurs (figure 2.2). Dans le même temps, la part de l'APD dans le PIB de ce groupe de pays ne cesse de reculer, puisqu'elle est passée d'une moyenne de 13.1 % en 2000-2005 à 9.5 % en 2013 et devrait s'établir à 8.9 % en 2014. Selon les dernières prévisions d'aide, tirées de l'enquête sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE), les pays africains à faible revenu vont devoir compter toujours plus sur leurs propres ressources et sur d'autres apports extérieurs pour compenser la stagnation anticipée des apports d'APD des pays membres de l'OCDE.



Figure 2.2. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à faible revenu (% du PIB, données pondérées)



Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale. (Cette figure ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux.)

Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des *Perspectives économiques en Afrique*.

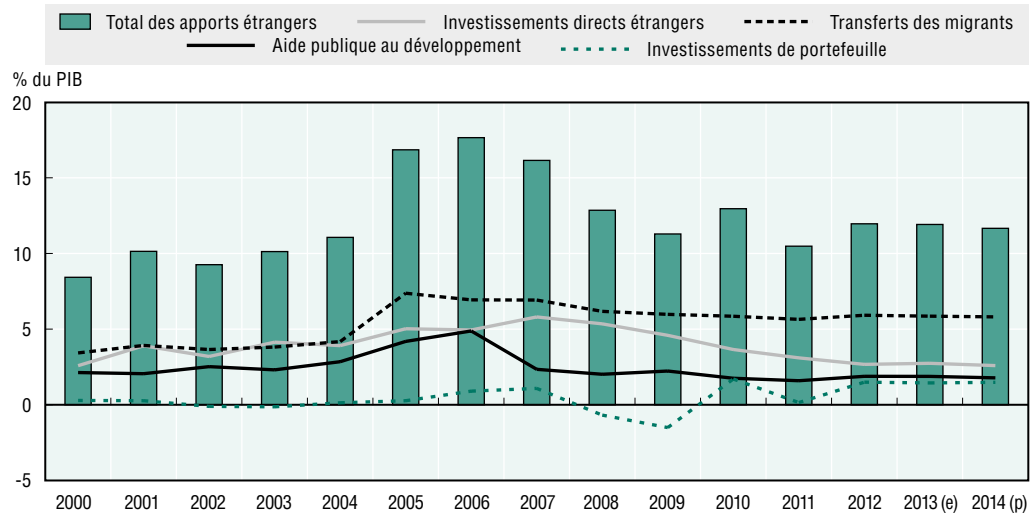
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034524>

Le scénario est différent pour les pays africains à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (environ 440 millions d'habitants), pour lesquels les transferts des migrants représentent depuis quelques années l'essentiel des apports extérieurs (figure 2.3). Les transferts officiels se sont hissés à 52 milliards USD en 2013, selon les estimations, soit respectivement trois et deux fois l'APD et les IDE en valeur destinés à ces pays. Cette hausse est pour l'essentiel à imputer aux envois vers l'Égypte et le Nigeria. Comme ce chiffre ne rend pas compte des transferts qui transitent *via* des canaux informels, dans la réalité, leur volume est probablement supérieur. Ce groupe de pays a également su améliorer son accès aux marchés internationaux de capitaux et attirer des investissements de portefeuille, lesquels devraient représenter en moyenne 1.3 % du PIB sur la période 2010-2014, contre 0.1 % entre 2000 et 2005.

Pour les pays africains à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, les investissements privés représentent la principale source de financement du développement, puisqu'ils devraient ressortir en moyenne à 70 % du total des apports extérieurs sur la période 2010-2014 (figure 2.4). Dès qu'un pays accède à ce groupe de revenu, les investissements de portefeuille tendent à augmenter. S'ils peuvent contribuer à renforcer les infrastructures financières et la liquidité, ils risquent également d'accroître la volatilité.



Figure 2.3. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (% du PIB, données pondérées)

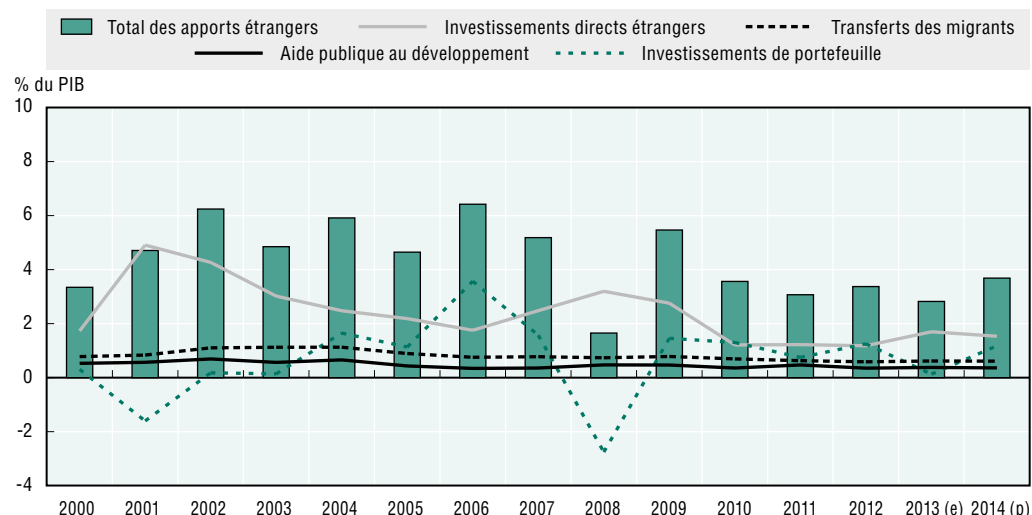


Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale. (Cette figure ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux.)

Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des Perspectives économiques en Afrique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034543>

Figure 2.4. Financement du développement en faveur des pays d'Afrique à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (% du PIB, données pondérées)



Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume prévu de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale. (Cette figure ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public, ni des crédits commerciaux.)

Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des Perspectives économiques en Afrique.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034562>



Les apports extérieurs à l'Afrique devraient atteindre un nouveau record en 2014

Le total des apports extérieurs à l'Afrique devrait franchir la barre des 200 milliards USD en 2014 – une prévision dont la réalisation dépendra de la reprise des apports de portefeuille à l'Afrique du Sud cette année-là, loin d'être acquise. Les IDE et les transferts des migrants devraient conserver leur tendance haussière et sous-tendre la bonne tenue des apports extérieurs au continent (tableau 2.1). En effet, la demande de matières premières émanant des économies émergentes et le niveau élevé des cours de ces produits devraient susciter de nouveaux flux d'IDE dans les secteurs des ressources naturelles ; et la forte croissance économique attendue du continent, sur fond de conditions démographiques favorables et d'un élargissement de la base de consommation, soutient la hausse des investissements en faveur des secteurs manufacturiers et des services. Sous réserve du maintien des tendances actuelles, l'APD devrait atteindre un niveau record en 2014, autour de 55.2 milliards USD, avant de se stabiliser.

Tableau 2.1. Apports financiers et recettes fiscales en Afrique
(milliards USD courants)

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)		
Apports extérieurs	Privés	Flux entrants d'IDE	33.8	35.4	52.8	66.4	55.1	46.0	49.8	51.7	56.6	60.4	
		Investissements de portefeuille	6.3	22.5	14.4	-24.6	-0.3	21.5	6.8	22.0	12.2	23.9	
		Transferts des migrants	33.3	37.3	44.0	48.0	45.2	51.9	55.7	60.0	62.9	67.1	
	Publics	APD (nette, tous donneurs)	35.8	44.6	39.5	45.2	47.9	48.0	51.8	51.4	54.1	55.2	
Total des apports extérieurs		109.2	139.7	150.6	135.0	147.9	167.3	164.1	185.1	185.7	206.5		
Apports intérieurs		Recettes fiscales		259.3	305.3	334.6	432.9	331.0	409.1	467.4	527.3
Total des apports extérieurs		Pays à faible revenu		21.8	22.8	29.5	36.5	36.9	39.5	47.5	48.3	49.2	54.5
		Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure		61.7	78.4	84.1	81.8	69.4	94.7	84.9	100.7	105.7	111.2
		Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure		23.2	35.6	33.2	11.9	35.9	28.1	26.5	30.8	25.1	35.0

Note : Les estimations (e) et les prévisions (p) pour l'APD sont basées sur le taux d'augmentation en volume de l'aide-pays programmable (APP) tiré du rapport à paraître de l'OCDE sur la prévisibilité de l'aide. Pour les transferts des migrants, les chiffres reposent sur les prévisions de croissance de la Banque mondiale (ce tableau ne tient pas compte des prêts des banques commerciales, des prêts du secteur public ni des crédits commerciaux).

Source : Calculs des auteurs d'après CAD/OCDE, Banque mondiale, FMI et les données des Perspectives économiques en Afrique.

Les risques d'un ralentissement de l'activité économique mondiale en 2014 brouillent les perspectives pour les apports financiers, puisque cela rejaillirait sur la demande d'exportations de matières premières, entraînerait un tassement ou une diminution des projets d'investissement et pourrait par ailleurs réduire encore les prévisions d'APD et de transferts des migrants. Dans l'éventualité d'un nouveau durcissement des politiques monétaires dans les pays de l'OCDE, qui affecterait en priorité les apports de portefeuille, les pays africains les plus intégrés à l'économie mondiale ne sont pas à l'abri d'un renversement durable des flux de capitaux. Enfin, les violences et l'instabilité persistantes dans la région du Sahel, le Nord du Nigeria, la République centrafricaine (RCA) et le Soudan du Sud assombrissent ces perspectives et pourraient fragiliser la confiance des investisseurs dans les pays voisins (FMI, 2013a).



Les investissements étrangers prennent une importance grandissante pour le développement de l'Afrique

Cette section revient sur deux composantes des investissements étrangers : les IDE et les investissements de portefeuille. L'OCDE définit les IDE comme « un type d'investissement transnational effectué par le résident d'une économie (« l'investisseur direct ») afin d'établir un intérêt durable dans une entreprise (« l'entreprise d'investissement direct ») qui est résidente d'une autre économie que celle de l'investisseur direct [...]. C'est cette volonté d'influencer ou de contrôler de façon significative la gestion d'une entreprise, qui distingue l'investissement direct de l'investissement étranger de portefeuille [...]. Les investisseurs de portefeuille ne cherchent en aucun cas à établir une quelconque relation durable. C'est la rentabilité des actifs qui constitue le principal déterminant de leur décision d'acheter ou de vendre des valeurs mobilières » (OCDE, 2008).

Les IDE des économies émergentes continuent d'augmenter

Cette sous-section s'intéresse aux premiers bénéficiaires africains d'IDE et aux sources de ces investissements, avant d'aborder les investissements de pays africains (flux sortants) et de proposer des perspectives pour les IDE vers l'Afrique en 2014.

Les IDE vers l'Afrique ont mieux résisté que ceux destinés à d'autres régions : malgré l'instabilité persistante de l'économie mondiale et les incertitudes politiques qui ont freiné la reprise de ces flux en 2012 comme en 2013, les IDE vers l'Afrique ont augmenté ces deux années-là de respectivement 5 et 9.6 %, pour atteindre un niveau estimé à 56.6 milliards USD en 2013, contre 51.7 milliards en 2012 (FMI, 2013b). Les économies développées ont été les plus touchées par ce fléchissement, à l'inverse des pays en développement qui, globalement, ont connu un recul moins marqué (-3 % en 2012). Les perspectives s'améliorent pour 2014 et 2015, avec le retour de la confiance des investisseurs, qui devrait se traduire par un rebond des IDE à respectivement 1 600 et 1 800 milliards USD. Mais ils ne retrouveront pas pour autant le pic de 2007, à 2 000 milliards USD (CNUCED, 2014). Les IDE sont devenus une source d'investissement particulièrement cruciale pour le continent. Sur la période 2001-2011, ils ont représenté en moyenne 16 % environ de la formation brute du capital fixe, pour une moyenne mondiale de 11 %. Mais la part de l'Afrique dans les flux internationaux d'IDE est en léger repli, à 3.7 % en 2012, face au niveau record de 2009 (4.3 %), la reprise des IDE vers d'autres régions en développement ayant été plus soutenue. Malgré ce fléchissement, la place de l'Afrique dans le paysage mondial des IDE est bien meilleure actuellement qu'au tournant du XXI^e siècle, puisque cette part ne ressortait qu'autour de 0.6 % (CNUCED, 2013).

Les bénéficiaires des IDE

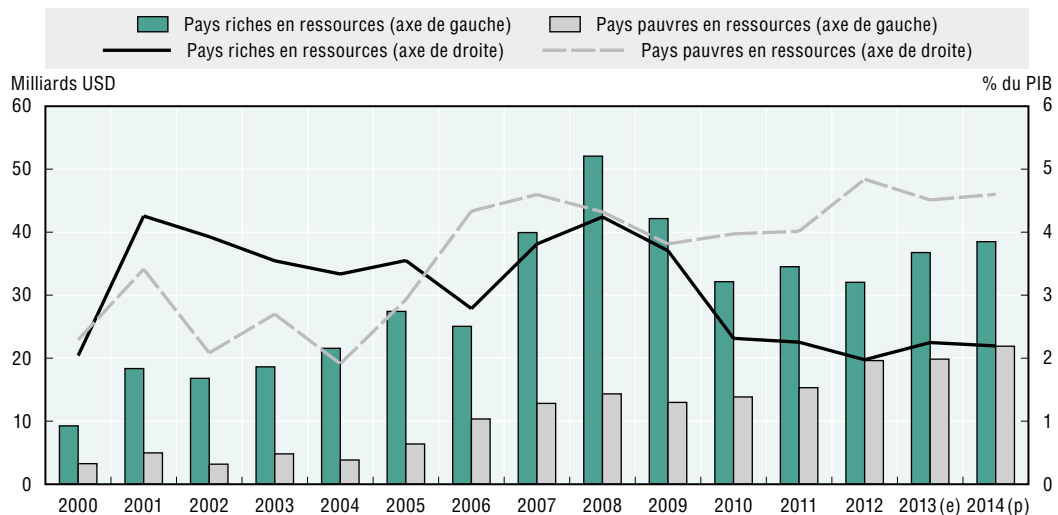
La vigueur de la demande de pétrole, de minerais et d'autres ressources naturelles depuis quelques années sous-tend les flux d'investissement vers l'Afrique dont bénéficient avant tout, et logiquement, les pays richement dotés. En 2013, ces derniers ont représenté 95 % de l'augmentation des IDE à l'Afrique, dopés par une forte progression des flux entrants en Afrique du Sud (1.8 milliard USD, soit + 39 %) et une atténuation des désinvestissements en Angola de 1.7 milliard (-61 %). Trois pays – l'Algérie, la Namibie et le Nigeria – ont enregistré une hausse des IDE supérieure à 500 millions USD chacun (FMI, 2013b).

Dans le même temps, la part des pays riches en ressources dans le total des IDE s'amointrit progressivement : elle devrait s'établir à 65 % en 2013, contre 78 % en 2008 (figure 2.5). Cette évolution traduit certes de nouvelles motivations du côté des



investisseurs mais aussi le fait que certaines opérations prévues dans le secteur de l'extraction ont été suspendues. Avec l'éclatement de la crise de 2009, le ralentissement de l'économie mondiale a induit une baisse de la demande pour les produits de base africains, ce qui a retardé certains IDE prévus dans ce secteur.

Figure 2.5. Investissements directs étrangers en Afrique : pays riches en ressources/pays pauvres en ressources



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après les *Perspectives de l'économie mondiale 2013* du FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034581>

De leur côté, les pays pauvres en ressources ont vu la part des IDE dans leur PIB augmenter sensiblement depuis le début des années 2000. En 2013, le ratio IDE/PIB de ce groupe de pays s'est établi à 4.5 %, soit le double de son niveau de 2000 alors que, à titre de comparaison, le ratio pour les pays riches est ressorti à 2.2 % en 2013 (FMI, 2013b).

Les flux d'IDE vers l'Afrique se concentrent dans un nombre restreint de pays : en 2013, les six premiers pays bénéficiaires (qui représentent un tiers de la population du continent) ont reçu le même volume d'IDE que les 48 autres pays d'Afrique pris ensemble. En tête, l'Afrique du Sud et le Nigeria, avec respectivement 6.4 et 6.3 milliards USD (estimations), suivis du Mozambique (4.7 milliards), du Maroc (4.3 milliards), du Ghana (3.3 milliards) et du Soudan (2.9 milliards). C'est le même sextuor de tête qu'en 2012. L'Égypte, qui figurait traditionnellement parmi les trois premiers pays bénéficiaires, n'a pas encore retrouvé les niveaux d'avant le Printemps arabe : les IDE en sa faveur, qui atteignaient 9.1 milliards USD en moyenne par an entre 2005 et 2010, ne sont ressortis qu'à 1.9 milliard entre 2011 et 2013. Ils constituent pourtant, à côté des transferts des migrants et des droits de passage dans le canal de Suez, une source majeure de devises pour ce pays. Les trois pays où le repli des IDE aura été le plus marqué en 2013 par rapport à 2012 sont le Niger (-0.8 milliard), l'Égypte (-0.7 milliard) et la Sierra Leone (-0.6 milliard) (FMI, 2013b).

Les sources des IDE

En 2012, les IDE en provenance des pays de l'OCDE ont poursuivi leur recul et ce, pour la deuxième année consécutive. À 15.7 milliards USD, ils sont inférieurs de plus de moitié à leur niveau record de 2008 (34 milliards), juste avant l'éclatement de la crise financière mondiale. Le Royaume-Uni (7.4 milliards USD), les États-Unis (3.7 milliards),



l'Italie (3.6 milliards) et la France (2 milliards) ont été les quatre plus gros investisseurs. Ensemble, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France détenaient 64 % du stock total d'IDE à l'Afrique pour 2012, avec des niveaux respectifs de 61.4, 58.9 et 57.9 milliards USD (OCDE, 2014a).

Comme l'analysait en détail l'édition 2011 des *Perspectives économiques en Afrique*, les économies émergentes s'imposent progressivement comme une source majeure d'investissement pour les pays africains. La part des BRICS dans le stock total d'IDE à l'Afrique est ainsi passée de 8 % en 2009 à 12 % en 2012 (67.7 milliards USD). Si ces chiffres confirment le déclin relatif des pays de l'OCDE, l'Afrique perd de son côté de l'attractivité pour les BRICS par rapport à d'autres pays en développement : le continent représentait 5 % du stock d'IDE des BRICS dans le monde en 2012, contre 5.6 % en 2011 (FMI, 2014b).

Hors pays de l'OCDE, la Chine détient le plus gros stock d'IDE en Afrique, autour de 27.7 milliards USD, devant l'Afrique du Sud et la Malaisie (respectivement 22.9 et 15.8 milliards). Les dernières données du Coordinated Direct Investment Survey du FMI indiquent une baisse du stock d'IDE chinois – dans les pays africains ayant participé à l'enquête – de 3.3 milliards USD par rapport à 2011 ; mais une hausse équivalente des quatre autres BRICS a compensé ce repli (FMI, 2014b). Les investissements des BRICS dans des projets nouveaux ont représenté pratiquement un quart des nouvelles opérations en 2012 (fDi Markets, 2013).

Dans le sillage du repli général des IDE, les investissements dans des projets nouveaux en Afrique ont diminué en valeur en 2012. Mais le continent a enregistré une légère augmentation de sa part dans le volume global de nouveaux projets, de 5.4 % en 2011 à 5.6 % en 2012, ce qui signifie que les projets ont été plus nombreux mais pour une valeur moyenne plus faible. Cette évolution est conforme à la diversification sectorielle croissante des investissements dans des projets nouveaux en Afrique, au-delà d'un secteur primaire jusqu'ici dominant. Mais d'une manière générale, les projets nouveaux dans les industries manufacturières et les services sont moins importants, en valeur, que les gros investissements dans les industries extractives, gourmandes en capital (fDi Markets, 2013).

La diversification sectorielle des IDE vers l'Afrique s'accroît. L'indice Herfindahl de concentration sectorielle des IDE pour 39 secteurs a reculé entre 2003 et 2012, de 0.43 à 0.14. La part relative des projets dans les services financiers, les services aux entreprises et les communications a considérablement augmenté. En 2012, 73.5 % de la valeur totale des investissements dans des projets nouveaux sur le continent sont allés à l'industrie manufacturière et à des activités liées aux infrastructures, en hausse par rapport à la décennie précédente, où cette part se situait à 68.3 % (Ernst & Young, 2013a). Les IDE dans les industries manufacturières et les services offrent un potentiel supérieur sur le plan de la création d'emplois que les investissements dans les industries extractives.

Comme le prouve l'ampleur des apports destinés aux pays riches en ressources, la dotation en matières premières continue de déterminer l'aptitude des pays africains à attirer des IDE. Mais d'autres facteurs s'imposent progressivement : l'émergence d'une classe moyenne toujours plus nombreuse et la hausse du pouvoir d'achat modifient les comportements des consommateurs et séduisent les investisseurs en quête de nouveaux marchés. En dix ans, les consommateurs de la classe moyenne en Afrique n'ont cessé d'augmenter, pour représenter 34 % de la population du continent, soit pratiquement 350 millions de personnes (BAfD, 2011). Étant donné les prévisions de croissance soutenue et la bonne tenue attendue des cours des ressources naturelles, les IDE en faveur du continent devraient continuer de progresser. Des politiques macroéconomiques stables et l'évolution démographique pourront elles aussi rejaillir favorablement sur les flux d'investissements entrants. La population africaine devrait doubler à l'horizon 2050 et



s'urbaniser, la part des citadins passant, selon les prévisions, de 40 % en 2011 à 54 % en 2050 (DAES, 2013).

Flux sortants d'IDE

Les flux sortants d'IDE africains ont été multipliés par trois entre 2011 et 2012, de 5.4 à 14.3 milliards USD, ce qui porte la part du continent dans le total mondial des flux sortants à un niveau record de 1 %. Cette évolution contraste avec le recul des flux sortants d'IDE à l'échelle mondiale, de 1 678 milliards USD en 2011 à 1 390 milliards en 2012.

En 2012, cinq pays africains ont été à l'origine de plus de 85 % du total des flux sortants d'IDE : l'Afrique du Sud (4.4 milliards), l'Angola (2.7 milliards), la Libye (2.5 milliards), le Nigeria (1.5 milliard) et le Liberia (1.4 milliard). Les investissements sud-africains privilégient le secteur des mines, du commerce de gros et des produits de santé. Depuis le début de la crise économique mondiale, l'année 2012 a marqué le retour de l'Afrique du Sud au premier rang des investisseurs africains à l'étranger (CNUCED, 2013).

D'un point de vue sectoriel, les investissements intra-africains sont plus diversifiés que les investissements en provenance de pays de l'OCDE : en augmentation, ils s'orientent vers des opérations moins exigeantes en capital et en technologies. Les investisseurs africains étaient à l'origine de 18 % des projets nouveaux en Afrique en 2012, contre 7 % en 2007 et, sur la période 2003-2012, le volume de projets nouveaux interafricains a augmenté de 20 % par an. Les secteurs qui se sont taillé la part du lion sont les services financiers (28 %), le bâtiment et les matériaux de construction (28 %), les communications (22 %), les composants électroniques (18 %), les produits chimiques (18%) et les produits de consommation (18 %). Les cinq principaux investisseurs africains en Afrique sur la période 2003-2012 ont été, dans l'ordre, l'Afrique du Sud, Maurice, l'Égypte, le Nigeria et le Kenya (fDi Markets, 2013).

Perspectives pour les IDE

Le Fonds monétaire international (FMI) table sur une nouvelle augmentation des IDE vers l'Afrique en 2014, à 60.4 milliards USD (contre 56.6 milliards en 2013). Les premiers bénéficiaires devraient être le Nigeria (6.5 milliards), le Maroc (4.8 milliards), l'Afrique du Sud (4.8 milliards) et le Mozambique (4.1 milliards). La reprise amorcée en Afrique du Nord devrait se poursuivre et permettre de ce fait à la région de devenir le deuxième bénéficiaire d'IDE, derrière l'Afrique de l'Ouest. Celle-ci occupera sans doute la première place des régions bénéficiaires d'IDE en 2014, avec 16.6 milliards USD, sous l'effet conjugué du redémarrage des entrées de capitaux en Côte d'Ivoire, de gros investissements dans le secteur de l'extraction en Guinée et du maintien des investissements au Ghana et au Nigeria. Avec un montant attendu de 12.2 milliards USD, l'Afrique australe occupera la troisième place, pénalisée par une baisse probable des apports à l'Afrique du Sud.

Mais des incertitudes internes, comme la rapidité et la forme de la reprise économique mondiale, peuvent venir brouiller ces perspectives. La persistance de tensions et de l'instabilité politique dans certains pays gros bénéficiaires d'IDE – l'Égypte, le Mozambique, le Nigeria ou le Soudan par exemple – pourrait dissuader les investisseurs de poursuivre les projets prévus. L'aggravation de l'insécurité dans la région du Sahel pourrait aussi rejaillir sur la confiance des investisseurs dans les pays voisins. Ces risques politiques actuels empêchent de combler les divergences de perception qui constituent toujours un obstacle à l'investissement étranger en Afrique, surtout chez les investisseurs qui ne se sont pas encore aventurés sur le continent (Ernst & Young, 2013b). Les risques externes émanent essentiellement de la reprise économique qui se fait attendre dans la zone euro, des répercussions d'éventuels changements d'orientation de la politique monétaire aux États-Unis et d'un possible ralentissement dans les économies émergentes (FMI, 2013a).



Encadré 2.1. Les enseignements politiques de l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique au plan national et régional

Les enseignements politiques à l'échelon national des examens des politiques d'investissement (EPI) de l'OCDE présentés ici concernent Maurice, le Nigeria et la Tanzanie :

- la petitesse de son marché et son isolement géographique, conjugués à un coût du travail élevé et des incitations à l'investissement excessivement favorables aux secteurs traditionnels exercent une contrainte systémique sur la politique d'investissement de **Maurice**. En outre, le gouvernement défend des secteurs économiques inadaptés au vivier de compétences du pays. Les entreprises locales rechignent à se diversifier en dehors des secteurs établis que sont la canne à sucre, le tourisme, les services financiers et l'immobilier. L'EPI recommande i) de clarifier le cadre juridique de l'investissement et de faire en sorte que les efforts visant à attirer les investisseurs soient efficaces et durables ; ii) d'améliorer les catalyseurs du côté de la demande (y compris les ressources humaines et le commerce) ; et iii) de laisser davantage d'espace aux investissements privés dans les infrastructures ;
- dans le cas du **Nigeria**, l'EPI de 2013 réalisé à l'échelon fédéral préconise de mieux garantir les droits découlant des contrats et la propriété intellectuelle et de mieux équilibrer les droits et les devoirs des investisseurs. Les autorités doivent hiérarchiser les secteurs prioritaires pour le commerce et l'investissement tout en libéralisant la politique commerciale. La loi fédérale sur la concurrence et le code national sur la gouvernance des entreprises doivent être promulgués. Pour l'État de Lagos, l'EPI recommande la modernisation du cadre juridique en matière de droits fonciers et la clarification de la mission de l'unité de promotion des investissements (IPU). Il suggère également d'élaborer un plan pour les petites et moyennes entreprises (PME) et de les aider à récupérer les coûts des partenariats public-privé (PPP) dans les infrastructures ;
- pour la **Tanzanie**, l'EPI a mis en lumière plusieurs priorités pour attirer les IDE : i) rationaliser les incitations offertes aux investisseurs ; ii) renforcer les fournisseurs locaux ; iii) améliorer la compétitivité des PME à travers un accès élargi au crédit ; iv) renforcer les droits de propriété foncière pour les investisseurs ; et v) favoriser l'émergence d'investisseurs privés dans le secteur des infrastructures.

Sur un plan régional, le projet conjoint entre l'Initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'OCDE pour l'investissement en Afrique et les 14 États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est intéressé à quatre facteurs qui risquent d'entraver le développement de l'investissement intérieur et étranger : i) la protection des investisseurs ; ii) les freins aux IDE ; iii) des règles du jeu équitables pour les investisseurs privés dans les infrastructures ; et iv) les incitations fiscales attachées à l'investissement. Il s'agit de faire éviter un fâcheux « nivellement par le bas » entre pays voisins, en établissant un cadre de référence grâce auquel les pays de la SADC peuvent planifier et améliorer leurs politiques d'investissement. Les ministres de l'Investissement et des finances de la SADC devraient adopter le cadre finalisé fin 2015.

Source : Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/afrique.htm.

Les investissements de portefeuille en Afrique restent volatils

Les sections suivantes décrivent le recul des investissements de portefeuille, entrants et sortants, en 2013. Par « investissements de portefeuille », il faut entendre les titres de participation et de créances détenus par des entités non résidentes.

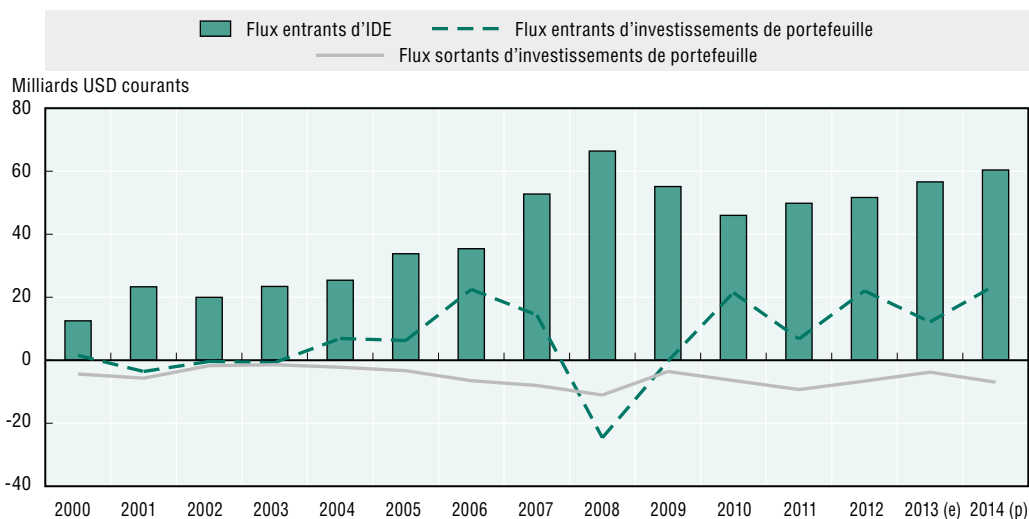
Investissements de portefeuille entrants

Si les investissements de portefeuille ont gagné du terrain dans le total des investissements en Afrique depuis dix ans, ils sont aussi nettement plus volatils que les autres sources de financement extérieur (figure 2.6). En 2013 par exemple,



ils ont pratiquement reculé de moitié pour s'établir, selon les estimations, autour de 12.2 milliards USD. Leur évolution dépendra dans une large mesure de l'impact de la hausse des taux d'intérêt dans les pays de l'OCDE, ce qui explique que les prévisions du FMI pour 2014 situent ces apports dans la limite supérieure.

Figure 2.6. Investissements directs étrangers et investissements de portefeuille en Afrique



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Calculs des auteurs d'après les *Perspectives de l'économie mondiale 2013* du FMI.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034600>

La brusque dégringolade des investissements de portefeuille en 2013 est en grande partie liée à la contreperformance de l'Afrique du Sud, où une chute de pratiquement 10 milliards USD les a ramenés autour de 1.5 milliard en 2013. Malgré une baisse des flux entrants de 3.3 milliards USD, le Nigeria reste la destination préférée des investissements de portefeuille en Afrique. Après un niveau record de 1.1 milliard USD en 2012, le Ghana a lui aussi connu une forte désaffection, à 0.48 milliard. Quant à la République démocratique du Congo (RDC), la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Libye, Maurice et le Mozambique, les flux y ont été négatifs.

En 2012, l'encours des stocks d'investissements de portefeuille⁴ en Afrique était estimé à 200 milliards USD (soit quasiment cinq fois plus qu'en 2002), une progression qui traduit la montée en puissance des marchés africains de titres de participation et de créance et la disposition des investisseurs étrangers à prendre des risques sur ces marchés (ODI, 2013). À elle seule, l'Afrique du Sud a capté 70 % de cet encours. Maurice confirme depuis plusieurs années sa deuxième place dans les destinations préférées des investisseurs de portefeuille, avec un encours de 15 milliards USD. En 2011, les États-Unis détenaient le plus important stock d'investissements de portefeuille en Afrique, d'une valeur de 86 milliards USD, soit 43 % du total (FMI, 2014a)⁵.

Comparés aux apports d'IDE, en augmentation constante depuis trois ans, les investissements de portefeuille se caractérisent par une volatilité persistante depuis leur premier envol, en 2006, à 22.5 milliards USD. Pour les pays africains toujours plus exposés à ces flux, cette instabilité peut créer un environnement d'investissement peu sûr et, du fait de son rejaillissement sur la consommation et les financements disponibles, pénaliser la croissance et le développement. Elle peut aussi entraîner des ajustements des politiques monétaires, budgétaires et de change pour tenter de compenser les brusques mouvements d'aller-retour des financements extérieurs (CNUCED, 1999).



Alors que les places boursières africaines restent restreintes et peu liquides, certaines régions ont pris des mesures pour promouvoir des marchés régionaux de capitaux. Les pays anglophones de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) envisagent la création d'une place boursière régionale. En Afrique de l'Est, le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie réfléchissent à la même option. En Afrique australe, la SADC a également fait des propositions dans ce sens (Senbet et Otchere, 2008).

Un durcissement de la politique monétaire américaine pourrait, en ayant un impact négatif sur le coût de l'argent, induire une baisse des investissements et de la croissance en Afrique. Les pays africains financièrement les plus intégrés à l'économie mondiale sont plus exposés aux hausses des taux d'intérêt dans les pays développés. Sont notamment concernés l'Afrique du Sud, le Kenya et le Nigeria, bénéficiaires d'investissements de portefeuille soutenus et qui peuvent ainsi être victimes de brusques retraits de capitaux. Les pays qui comptent recourir aux marchés obligataires internationaux doivent s'attendre à supporter des taux d'intérêt nominal plus élevés (Banque mondiale, 2014a).

Investissements de portefeuille sortants

Les flux de portefeuille sortants, y compris les opérations internationales sur titres et créances par des résidents africains, sont en recul pour la deuxième année consécutive, puisqu'ils sont passés de 6.6 milliards USD en 2012 à un volume estimé de 3.8 milliards en 2013. Les deux pays de tête sont l'Afrique du Sud (2.6 milliards, soit pratiquement 70 % des flux sortants) et l'Angola (0.9 milliard). Les mouvements sont nettement moins importants pour la Namibie, l'Égypte, le Botswana, le Kenya, la Sierra Leone et la Gambie (FMI, 2014a).

Les émissions d'obligations souveraines africaines ont bondi en 2013, frôlant un niveau record de 10 milliards USD – contre à peine 1 milliard en 2003. Les Seychelles et le Ghana sont les deux premiers pays d'Afrique subsaharienne à s'être lancés sur ce marché, respectivement en 2006 et 2007. Ils ont été suivis depuis, par le Gabon, le Nigeria, le Sénégal, la Namibie, la Zambie et le Rwanda (dans cet ordre). Face à une politique monétaire accommodante en Europe, les investisseurs américains et japonais en quête de rendements supérieurs se sont tournés vers les marchés africains de la dette souveraine.

Les pays africains devraient vraisemblablement développer leurs marchés des obligations souveraines pour attirer de nouveaux capitaux, toujours restreints malgré les émissions récentes. Reste à savoir si les opérations prévues en Angola, au Cameroun, au Kenya, au Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie parviendront à offrir aux investisseurs des solutions de diversification des risques (Moody's, 2013). Pour les pays africains qui n'arrivent pas, avec leurs propres ressources et l'APD, à satisfaire leurs immenses besoins d'infrastructures économiques et sociales, les marchés obligataires internationaux offrent de réels débouchés (BAfD, 2013).

Les transferts des migrants constituent le premier des apports financiers extérieurs à l'Afrique

Cette section revient sur l'évolution récente des transferts officiels des migrants vers l'Afrique, en s'attachant aux principaux pays bénéficiaires et émetteurs. Les données et les estimations ne recouvrent pas les flux non enregistrés, qui empruntent des canaux plus ou moins officiels. Pour cette raison d'ailleurs, les experts considèrent que le volume total des transferts des migrants est probablement nettement plus important.



Les transferts des migrants vers l'Afrique – une source importante de revenu en appui à la consommation et aux dépenses d'éducation et de santé

Pour la quatrième année consécutive, les transferts officiels à l'Afrique sont en augmentation, même si la progression est moins rapide : ils devraient atteindre 62.9 milliards USD en 2013, contre 60 milliards en 2012, soit une augmentation en termes nominaux de 4.8 % (contre 7.7 % en 2012 et 14.8 % en 2010). L'Afrique a capté 11.5 % du total des transferts des migrants dans le monde, légèrement au-dessus de sa part moyenne pour ces cinq dernières années (11.3 %). À l'échelle des pays, les hausses les plus nettes en termes nominaux concernent le Soudan (+155 %), l'Ouganda (+34 %), le Burkina Faso (+17 %) et le Niger (+13 %) (Banque mondiale, 2013a)⁶.

Globalement, le volume de transferts officiels par habitant n'a cessé d'augmenter depuis dix ans en Afrique : selon les estimations, ils sont passés de seulement 18 USD par personne en 2003 à 58 USD en 2013.

Une analyse plus fine révèle que cette hausse bénéficie surtout aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui ont reçu 118 USD par personne, contre 11 USD pour les pays à faible revenu et 40 USD pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. De tels écarts peuvent traduire la diversité des profils de migrants entre pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire. Le niveau d'instruction est un facteur déterminant dans l'émigration : dans la mesure où le niveau moyen d'éducation est supérieur dans les pays à revenu intermédiaire, le taux d'émigration y est plus élevé que dans les pays à faible revenu (Martin et Taylor, 1996). Le Cabo Verde, le Lesotho et les Seychelles ont bénéficié chacun de plus de 300 USD de transferts par personne (tableau 2.2) – un chiffre qui s'explique par l'importance de leurs diasporas respectives, leur situation géographique et la taille réduite de leur population.

Tableau 2.2. Quinze principaux pays bénéficiaires des transferts des migrants vers l'Afrique

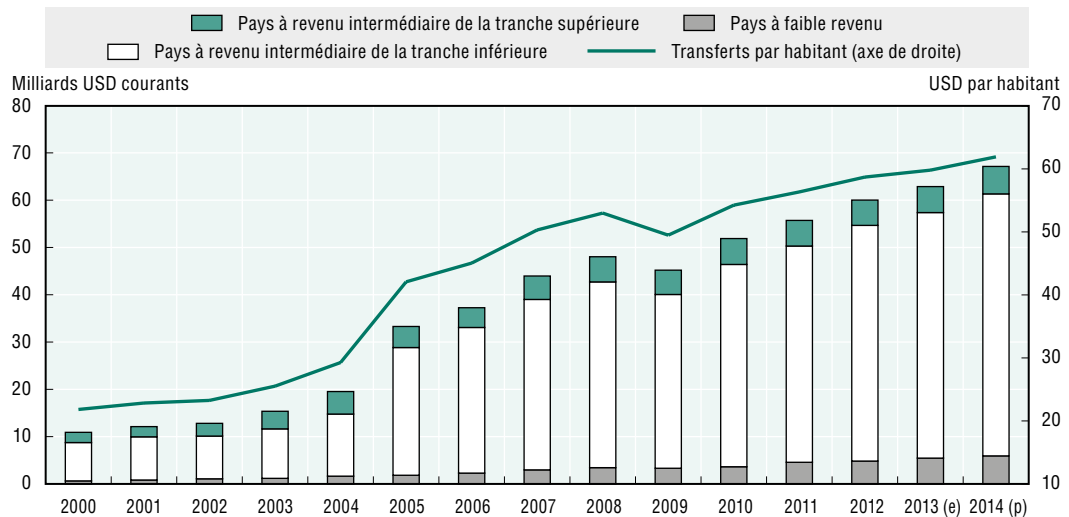
Pays	USD par habitant	% du PIB	Milliards USD courants
Cabo Verde	374.5	8.9%	0.17
Lesotho	369.7	26.3%	0.65
Seychelles	311.4	2.1%	0.03
Égypte	254.7	7.6%	20.00
Tunisie	227.9	4.8%	2.31
Maroc	218.8	6.3%	6.64
Nigeria	132.0	7.2%	21.00
Sénégal	123.5	10.2%	1.56
Liberia	104.4	20.2%	0.40
Gambie	83.8	16.5%	0.15
Togo	62.4	8.7%	0.37
Swaziland	57.8	1.5%	0.06
Algérie	56.1	0.9%	1.98
Djibouti	40.3	2.4%	0.03
São Tomé-et-Príncipe	36.9	2.1%	0.01

Source : Calculs des auteurs sur la base de données de la Banque mondiale.

L'importance des transferts des migrants comme source privée extérieure de financement varie grandement d'un pays à l'autre (figure 2.7). En 2013, l'Afrique du Nord a absorbé près de la moitié de tous ces flux, soit 4.4 % du PIB régional (contre 3.3 % en 2009). La proximité de l'Europe explique ce résultat. Pour la Gambie, le Lesotho, le Liberia et le Sénégal, les transferts des migrants représentent une part conséquente de leur PIB.



Figure 2.7. Transferts des migrants à l'Afrique, 2000-2014



Note : (e) estimations et (p) prévisions.

Source : Calculs des auteurs sur la base de données de la Banque mondiale sur les transferts des migrants.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034619>

Les pays de l'OCDE envoient moins de fonds à l'Afrique – à l'inverse des pays non membres

La part des transferts officiels en provenance des pays de l'OCDE s'est établie en 2012 à 55 %, en recul par rapport à 2010 (60 %). Les migrants installés en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis représentent la moitié du total des envois à l'Afrique en provenance des pays de l'OCDE. En 2012, plus de 70 % des transferts officiels au Nigeria provenaient de migrants installés au Royaume-Uni et aux États-Unis. Pour les migrants résidant en France, les trois premières destinations sont le Maroc (1.9 milliard USD), l'Algérie (1.4 milliard) et la Tunisie (1 milliard), qui représentent ensemble plus de 83 % des flux en provenance de ce pays (Banque mondiale, 2014b).

Les pays du Moyen-Orient sont à l'origine de la forte augmentation des transferts des migrants ces dernières années : en 2012, ils ont représenté 26 % des flux à l'Afrique, contre 20 % en 2010. L'Arabie saoudite est le premier pays d'origine pour la région du Moyen-Orient et le second toutes régions confondues (tableau 2.3). Pratiquement 90 % de ces flux sont allés à l'Égypte, traduisant une émigration massive depuis le Printemps arabe, en 2011. En 2012, les pays du CCG ont représenté 50 % du total des transferts des migrants vers l'Égypte, pour un volume d'environ 10 milliards USD. Ces fonds sont envoyés par les 2.4 millions de migrants égyptiens installés dans ces pays, dont 1.3 million pour la seule Arabie saoudite (Division de la population des Nations Unies, 2013).



Tableau 2.3. Quinze principaux pays d'origine des transferts des migrants vers l'Afrique en 2013

Pays d'origine	2012	2010
États-Unis	8.4	7.5
Arabie saoudite	6.5	4.3
France	5.3	5.2
Royaume-Uni	5.2	4.8
Jordanie	3.8	2.4
Italie	3.7	3.4
Espagne	3	2.9
Libye	2.3	1.3
Koweït	2.2	1.4
Tchad	1.4	1.4
Allemagne	1.4	1.2
Canada	1.3	1.1
Émirats arabes unis	1	0.1
Cameroun	1	0.9

Source : Matrice des transferts bilatéraux 2012, Banque mondiale.

À titre de comparaison, les pays africains ont été en moyenne à l'origine de 20 % des transferts totaux vers l'Afrique en 2012. Mais si l'on intègre les transferts officiels, environ 67 % des flux entrant en Afrique proviennent de migrants vivant dans d'autres pays africains (Banque mondiale, 2013a). Entre 2010 et 2012, le Cameroun, le Tchad et la Libye ont fait partie du trio de tête des pays africains émetteurs. À eux deux, le Cameroun et le Tchad sont à l'origine de plus de 95 % des transferts au Nigeria entre 2010 et 2012 sachant que, sur la même période, 85 % des transferts provenant de Libye étaient destinés à l'Égypte. Selon des données du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), la Côte d'Ivoire serait la destination préférée des migrants africains, devant l'Afrique du Sud, les États-Unis et le Royaume-Uni.

L'Afrique subsaharienne détient le record mondial du coût moyen d'expédition de fonds, à plus de 12 % du montant envoyé, contre une moyenne mondiale de 8.9 % (Banque mondiale, 2013c). Les dix liaisons les plus coûteuses de la planète concernent toutes des pays africains, l'Afrique du Sud occupant les cinq premières places du classement avec des taux pouvant atteindre 25 % (Banque mondiale, 2013d). La réduction des taxes frappant les envois de fonds dans les pays d'origine pourrait augmenter le niveau des sommes parvenant à leurs destinataires. De même qu'une concurrence accrue entre opérateurs en Afrique pourrait faire baisser le coût des transferts. Ces deux mesures pourraient améliorer l'impact des transferts des migrants sur le développement.

Les transferts de fonds officiels devraient continuer à augmenter à court terme, mais à un rythme moins soutenu

La Banque mondiale table sur une poursuite de l'augmentation des transferts des migrants, pour toutes les régions du monde, y compris l'Afrique : elle estime le niveau total des transferts vers ce continent à 67.1 milliards USD en 2014, soit une hausse de 8.6 % pour l'Afrique subsaharienne et de 4.9 % pour l'Afrique du Nord.

La conjoncture dans les pays d'accueil pourrait infléchir ces perspectives. Les migrants installés en Europe, d'où provient un tiers de tous les transferts destinés à l'Afrique, risquent de subir les contrecoups d'une croissance qui tarde à se concrétiser. En Espagne et en Italie par exemple, le taux de chômage des migrants continue d'augmenter : il est ainsi passé de 10.3 % en 2007 à 34.7 % en 2012 en Espagne (OCDE, 2013), alors qu'en Italie, les chiffres sont de respectivement 11.7 % en 2011 et 13.9 % en 2012. Ces deux pays assurent environ un quart du total des envois de fonds à l'Afrique



par des migrants installés dans l'Union européenne (UE). Les destinations privilégiées sont l'Égypte, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal et la Tunisie.

L'aide publique au développement en faveur de l'Afrique résiste

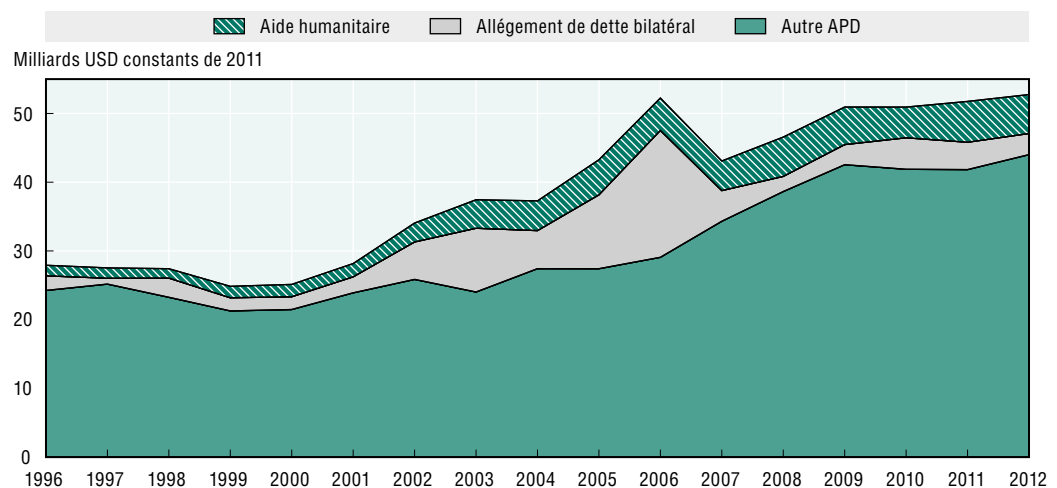
Cette section rend compte des dernières statistiques publiées par le CAD/OCDE sur l'APD en 2012 et s'intéresse à l'aide-pays programmable (APP) afin d'en dessiner les tendances pour la période 2013-2016. L'APP est une sous-catégorie de l'APD brute bilatérale, qui mesure les transferts effectifs aux pays partenaires. Vitale pour tenir les engagements internationaux en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), elle représente aussi la part de l'aide tributaire des décisions d'allocation du pays donneur.

Le recul général de l'APD en 2012 n'a pas affecté l'Afrique


En 2012 et pour la première fois depuis cinq ans, l'APD aux pays en développement a baissé : à 136.4 milliards USD, elle a retrouvé son niveau de 2009. Par rapport aux 141.1 milliards USD de 2011, cela équivaut à un repli nominal de 3.3 %. Ce recul de l'APD mondiale s'explique en grande partie par une baisse de 6.5 % de l'APD nominale bilatérale, qui est passée de 102.2 à 95.5 milliards USD entre 2011 et 2012. Cette tendance se retrouve dans la part de l'APD dans le revenu national brut (RNB) des pays du CAD/OCDE, à 0.29 % en 2012, contre 0.31 % en 2011. À l'inverse, l'APD des organisations multilatérales a augmenté pour la troisième année consécutive, atteignant un niveau record de 40.9 milliards USD (OCDE, 2014b).

Contrairement au recul général observé, l'Afrique a connu en 2012 et pour la deuxième année d'affilée une hausse en volume de l'APD nette (figure 2.8). Les versements nets d'APD ont progressé de 1.9 %, à 52.7 milliards USD, contre 51.7 milliards en 2011. Les donateurs non membres du CAD/OCDE et les organisations multilatérales sont à l'origine de cette faible augmentation, qui a compensé le recul de 4.9 % de l'APD nominale à l'Afrique des pays du CAD/OCDE.

Figure 2.8. Aide publique au développement nette totale à l'Afrique



Source : OCDE (2014b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034638>



Les pays membres du CAD/OCDE restent les principaux pourvoyeurs d'APD à l'Afrique : sur la période 2007-2012, ils ont représenté en moyenne 61 % de l'APD totale, contre 37.6 % pour les institutions multilatérales et 1.5 % pour les pays non membres du CAD. En 2012, la Turquie a pratiquement triplé son APD à l'Afrique, à 749 millions USD, représentant 65 % de la contribution totale de ces pays non membres. Parmi les institutions multilatérales, c'est l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale qui a assumé la plus grosse part, avec 23.8 % (4.7 milliards USD). Les deux autres grands donateurs multilatéraux – le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) et le Fonds africain de développement (FAD) de la BAfD – ont contribué à hauteur respective de 2.2 et 1.8 milliard USD.

Les principaux donateurs ont maintenu leurs contributions respectives à l'APD à l'Afrique depuis les cinq dernières années. En 2012, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France sont les plus gros donateurs d'APD bilatérale à l'Afrique, en valeur absolue, avec respectivement 9.1, 4.1 et 3.4 milliards USD. Leur part dans le total de l'APD des pays membres du CAD a augmenté entre 2007 et 2012, de 45 à 55 %. Le Canada et l'Allemagne sont les deux pays à avoir le plus augmenté leur APD à l'Afrique, de respectivement 311.5 et 208.3 millions USD. Dans 19 pays donateurs sur les 27 que compte le CAD, l'APD à l'Afrique est en baisse, la plus marquée concernant l'Italie et l'Espagne, avec un recul respectif de 718 et 436.2 millions USD. Cela représente, en termes réels, une diminution de 85.5 % pour l'Italie et de 55 % pour l'Espagne. En France, le niveau de l'APD a baissé lui aussi, de 512.9 millions USD, soit un recul nominal de 5.2 %.

L'aide-pays programmable⁸ à l'Afrique devrait stagner à partir de 2015

En 2013, le volume d'APP à l'Afrique devrait avoir rebondi à 42.4 milliards USD (contre 40.3 milliards en 2012), une augmentation qui s'explique par les financements accordés à l'Afrique du Nord et à certains grands bénéficiaires : les hausses les plus importantes sont attendues pour le Nigeria (+582.7 millions USD), le Mali (+357.6 millions), le Kenya (+323.8 millions) et l'Afrique du Sud (+322.7 millions), alors que le Sénégal (-234.3 millions), le Zimbabwe (-199.8 millions) et le Ghana (-114.1 millions) connaîtront les plus fortes baisses.

Après un niveau record en 2014, à 43.2 milliards USD, l'APP devrait, selon l'enquête sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs, légèrement céder du terrain en 2015 et 2016, à respectivement 42.3 et 42.0 milliards USD. Les augmentations les plus fortes en valeur absolue pour 2014 devraient concerner l'Éthiopie, avec 152.3 millions (+5 %), le Maroc (112.4 millions, soit +7 %) et le Sénégal (101.5 millions, soit +13 %), les baisses les plus marquées étant attendues en Égypte (163 millions USD, soit -8 %), devant la Tunisie (72.2 millions, soit -9 %) et la Tanzanie (55.6 millions, soit -2 %). Le Cameroun, le Cabo Verde, Djibouti, la Libye, le Malawi, la Mauritanie, São Tomé-et-Príncipe, la Tunisie et le Zimbabwe devraient voir leur APP baisser en 2013 comme en 2014.

Avec 57.8 %, les pays à faible revenu sont les premiers bénéficiaires de l'APP allouée à l'Afrique, contre 33.2 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 9.0 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Cette répartition de l'APP entre groupements de pays devrait se maintenir sur la période 2013-2016. En part du RNB, cela a représenté respectivement 8.7, 4.3 et 0.9 % pour les pays à faible revenu, à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. En 2016, l'enquête sur les plans prévisionnels de dépenses des donateurs table sur un nouveau tassement, à respectivement 7.4 et 3.0 % pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et au maintien du même niveau pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.



Mais au regard de la taille de leur population, les pays à faible revenu sont les moins bien lotis, avec une APP par habitant de 48.5 USD en moyenne, contre 89 USD pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les mieux dotés, et 66.1 USD pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ensemble, les pays à faible revenu représentent environ 510 millions d'habitants, soit pratiquement la moitié de la population du continent. Alors qu'ils comptent surtout sur l'aide étrangère pour assurer les services de base à leurs ressortissants, ils reçoivent une part d'APP relativement faible par rapport à leurs besoins. Sous l'effet de la pression démographique et de la stagnation de l'APP, la part par habitant devrait reculer entre 2013 (année record) et 2016, de 39.6 à 36.5 USD.

Du côté des donneurs, l'austérité budgétaire qui sévit en Europe a conduit certains pays à revoir leurs engagements et leurs cibles à la baisse. Les coupes les plus sévères ont été observées en Grèce, en Italie, au Portugal et en Espagne – les pays les plus touchés par la crise dans la zone euro. De sorte que l'APD des 28 pays membres de l'UE ne devrait s'établir en 2015 qu'à 0.43 % du RNB (UE, 2013) – un niveau inférieur à celui atteint en 2012 et en deçà de pratiquement 40 % du ratio cible APD/RNB de 0.7 %. Pour atteindre cet objectif de 0.7 %, l'UE devrait quasiment doubler son APD nominale actuelle d'ici 2015. Selon ses estimations (UE, 2013), le repli de l'APD risque fort de se prolonger au-delà de 2015. Sans compter que les troubles en RCA et au Soudan du Sud, conjugués à des tensions et une instabilité persistantes dans la région du Sahel, pourraient entraîner une réallocation de l'APD.

Encadré 2.2. Apports financiers extérieurs : le cas des Institutions européennes de financement du développement

Le paysage du financement du développement a radicalement changé depuis quelques années : les pays africains sont désormais capables de mobiliser un large éventail d'options, en plus de l'aide des donneurs traditionnels (APD par exemple) fournie par les pays membres du CAD. Un certain nombre de bailleurs non traditionnels prennent de l'importance, comme la Chine et d'autres pays non membres du CAD (BAfD *et al.*, 2011), les organisations caritatives et les organisations non gouvernementales (ONG). Par ailleurs, les pays membres du CAD ont également augmenté le volet non APD de leur aide au développement, dans l'objectif notamment de financer des activités non éligibles à l'APD et pourtant essentielles pour soutenir le processus de transformation dans les pays bénéficiaires – à l'instar du développement du secteur privé.

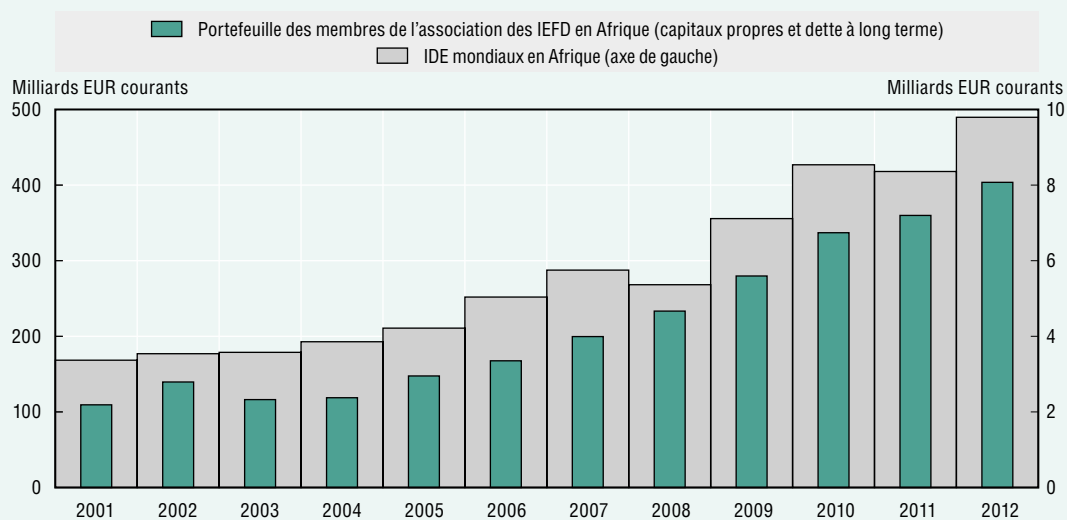
Les PME – ce chaînon manquant dans la structure économique de l'Afrique – ont du mal à trouver des sources adaptées de financement parce qu'elles sont pénalisées par un accès limité aux marchés de capitaux. En général, les petits entrepreneurs africains doivent plutôt se tourner vers des dispositifs de microfinance quand les grandes entreprises peuvent solliciter des banques locales et internationales et les marchés financiers. Les établissements nationaux de financement du développement cherchent à combler les lacunes entre l'investissement commercial et l'aide publique, en se gardant de provoquer une distorsion des marchés. Ils ont pour mandat de contribuer au développement et pour obligation de rester financièrement viables – ce qui explique, qu'en général, ils appliquent les taux du marché pour attirer de nouvelles sources de financement. Ainsi, pour susciter l'investissement privé, ils recourent aux prêts, aux prises de participation et aux garanties et mobilisent d'autres instruments d'atténuation du risque comme le financement mezzanine, des prêts consortiaux et du capital-investissement via des fonds d'investissement. Comme les autres institutions financières internationales appuyant le développement du secteur privé en Afrique et ailleurs (la BAfD, la Société financière internationale [IFC] et l'Agence multilatérale de garantie des investissements [MIGA] du Groupe de la Banque mondiale), les institutions de financement du développement peuvent être considérées comme complémentaires aux organismes d'aide traditionnels et aux filiales des banques de développement multilatérales en charge du secteur public.



Encadré 2.2. Apports financiers extérieurs : le cas des Institutions européennes de financement du développement (suite)

Quinze établissements européens du financement du développement sont actuellement membres de l'Association des institutions européennes de financement du développement (IEFD), créée en 1992 (www.edfi.be/). L'Afrique représente environ un tiers de leur portefeuille global, soit environ 8 milliards d'euros (EUR) sur un total de 26 milliards investis fin 2012 dans 4 705 projets dans le monde entier. Les investissements en capital constituent un peu plus de la moitié de ces 8 milliards EUR, l'autre moitié étant dominée par les prêts. Pour les projets les plus ambitieux, les IEFD peuvent mutualiser leurs moyens : en 2003, les membres de l'IEFD et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont créé European Financing Partners S.A. (EFP), un mécanisme de co-investissement pour acheminer des fonds en faveur de projets dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). En 2011, les membres de l'IEFD, la BEI et l'Agence française de développement (AFD) ont mis en place l'Interact Climate Change Facility (ICCF), un mécanisme de cofinancement en faveur des énergies renouvelables et des projets d'efficacité énergétique dans les pays en développement et les économies émergentes. Par ailleurs, FMO (Pays-Bas) et DEG (Allemagne) ont ouvert un bureau commun en Afrique du Sud. L'essentiel des projets portent sur le secteur financier et les infrastructures. Les normes environnementales et sociales jouent d'une manière générale un rôle central dans le choix. Habituellement, les institutions de financement du développement complètent les fonds apportés par le parrain et d'autres investisseurs commerciaux dans un projet donné afin d'avoir un effet multiplicateur. Les résultats se mesurent en termes de création d'emplois, de recettes fiscales pour l'État et d'effets nets sur le taux de change mais aussi par des conséquences plus spécifiques, comme la hausse de l'approvisionnement énergétique. DEG a ainsi engagé 1.45 milliard EUR en 2013 en faveur d'investissements représentant un volume total de 8.2 milliards EUR, en escomptant la création de 30 000 emplois, un gain des recettes publiques de plus de 800 millions EUR et un bénéfice net annuel en devises supérieur à 3 milliards EUR. En Afrique, DEG a engagé 326 millions EUR, en escomptant la création de 2 200 emplois, une progression annuelle des recettes publiques de plus de 115 millions EUR et un bénéfice net annuel en devises d'environ 430 milliards EUR.

Figure 2.9. Portefeuille des IEFD et IDE mondiaux en Afrique, 2001-2012



Source : Dalberg (2010, 2012).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034657>



Les recettes fiscales des pays africains continuent à augmenter

Cette section analyse l'efficacité des pays africains à recouvrer les impôts sur la période 2000-2012, en s'appuyant sur les dernières données de la BAfD, recueillies lors des missions organisées chaque année sur place en vue de la préparation de ces *Perspectives économiques en Afrique*. Elle revient sur l'importance des impôts pour le développement durable, en décrivant l'évolution des recettes fiscales et les difficultés auxquelles se heurtent les pouvoirs publics pour lever davantage d'impôts de meilleure qualité. Elle s'attarde également sur le paradoxe que constitue le repli de l'APD en appui aux systèmes fiscaux alors même que sa contribution à l'augmentation des rentrées fiscales est avérée. Elle affirme que les recettes fiscales ne doivent pas être considérées comme une alternative à l'aide étrangère mais comme une composante des recettes d'un État, qui augmente à mesure que le pays se développe.

La fiscalité – un atout majeur au service du développement durable en Afrique

Les ressources financières intérieures allouées au développement jouent un rôle toujours plus important, pour les pays en développement comme pour leurs partenaires. Le consensus de Monterrey actait dès 2002 le rôle crucial de la mobilisation des ressources nationales pour financer les OMD. Depuis, deux textes importants ont plaidé pour le renforcement de la place de la fiscalité dans le financement du développement – la Déclaration de Doha de 2008 et le Partenariat du Busan pour une coopération efficace au service du développement de 2011. À long terme, le renforcement de l'investissement intérieur peut compenser la vulnérabilité et renforcer l'appropriation locale.

La fiscalité fournit aux gouvernements les fonds dont ils ont besoin pour financer les infrastructures, combattre la pauvreté et assurer les services publics. En tant que telle, elle joue un rôle important pour consolider un État efficace mais elle ne doit pas être une fin en soi (Kaldor, 1980 ; Toye, 1978). Un système de finances publiques sain est indispensable pour assurer une croissance rapide, équitable et durable : les recettes gouvernementales doivent financer la sécurité, l'éducation, la santé et les investissements publics sans sombrer dans une spirale inflationniste (Di John, 2009). La consolidation des ressources intérieures est un antidote pour la dépendance à l'égard de l'aide et permet à un pays de s'approprier son ordre du jour de développement et de croissance.

Or, en 2012, les pays africains n'ont mobilisé en moyenne qu'autour de 16.8 % de leur PIB en recettes fiscales, en deçà du seuil de 20 % dont les Nations Unies estiment que c'est un minimum pour réaliser les OMD (PNUD, 2010). Les pays d'Afrique à revenu intermédiaire de la tranche inférieure s'en sortent un peu mieux, avec une pression fiscale moyenne (la part des recettes fiscales dans le PIB) de 19.9 % en 2012. Quant aux pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, ils se rapprochent du taux des pays de l'OCDE (35 %), avec une pression fiscale moyenne de 34.4 % en 2012. À titre de comparaison, la pression fiscale dans les années 2000 ressortait à respectivement 12.6, 20.9 et 28.0 % dans ces trois groupes de pays. Pour l'ensemble de l'Afrique, elle s'est établie à 26.0 % du PIB en 2012, contre 24.4 % en 2011.

L'État doit taxer les revenus pour pouvoir fonctionner et les impôts sont la principale plateforme de négociations politiques entre les différents partenaires nationaux. Ils font partie du contrat social entre un État et ses citoyens : les contribuables veulent s'assurer que tout le monde paye son dû et que leur argent est utilisé à bon escient et leur procure des dividendes sous la forme de services publics. Ils seront d'autant plus prêts à s'acquitter de leurs obligations fiscales et à accepter de nouveaux impôts qu'ils les jugeront justifiés (la fameuse légitimité budgétaire). Un impôt juste et efficace contribue au renforcement de l'État et améliore la redevabilité entre les citoyens et ledit État.



Les recettes tirées des ressources naturelles sous-tendent l'augmentation des recettes fiscales en Afrique

Selon des données recueillies pour cette édition des *Perspectives économiques en Afrique*, le total des recettes fiscales en Afrique a été multiplié par quatre entre 2000 et 2012, de 137.5 milliards USD à un niveau record de 527.3 milliards. Cela équivaut à une augmentation de 12.8 % par rapport à 2011 (467.4 milliards). La catégorie « autres impôts », essentiellement composée de rentrées fiscales liées aux ressources naturelles, est à l'origine de cette forte progression (figure 2.10). En 2012, elle représentait 242 milliards USD, soit 46 % du total des recettes fiscales du continent. Sur la période 2000-2005, la hausse moyenne était de 40 % et, pour 2008-2012, de 43 %.

Un nombre restreint de pays africains assurent l'essentiel de ces rentrées fiscales. En 2012, les cinq plus gros contributeurs sont l'Afrique du Sud (98.6 milliards), l'Algérie (79.5 milliards), le Nigeria (75 milliards), la Libye (53.7 milliards) et l'Angola (50.7 milliards). Le redémarrage de la production de pétrole en Libye sous-tend l'augmentation de 40 milliards USD des recettes fiscales du pays, qui retrouve ainsi le niveau de 2008. Dans ce groupe, seule l'Afrique du Sud a vu toutes ses catégories de recettes fiscales diminuer en 2012, puisqu'elle aura collecté 3.5 milliards d'impôts de moins.

La figure 2.10 met en évidence les différences de régimes fiscaux (la gamme des prélèvements de chaque pays) en Afrique. En Afrique du Sud, l'essentiel des revenus de l'État sont tirés d'impôts directs, alors qu'en Ouganda et au Sénégal, c'est l'imposition indirecte qui prime. Le Kenya et la Mauritanie ont une gamme relativement équilibrée, à l'inverse d'autres pays qui, comme l'Angola, la Guinée équatoriale, la Libye ou le Nigeria, dépendent quasi exclusivement d'un seul type d'impôts.

Les taxes sur les échanges font référence aux retenues effectuées aux frontières. Il s'agit essentiellement des droits de douane sur les importations et les exportations, même s'ils ont presque totalement disparu dans le cas des exportations. Dans les pays à revenu intermédiaire, toutes tranches confondues, les taxes sur les échanges sont en perte de vitesse alors que leur part dans le PIB des pays à faible revenu est restée stable.

L'équilibre des prélèvements est essentiel pour garantir des rentrées fiscales stables et prévisibles et, ce faisant, le financement des services publics et des investissements de l'État. Les impôts directs sur le revenu et les taxes indirectes sur la valeur ajoutée sont en général moins volatils que les taxes sur les ressources naturelles. Celles-ci ont tendance à fluctuer au gré de l'évolution des cours des matières premières et de la demande. De nombreux pays africains à revenu intermédiaire ayant d'abondantes richesses naturelles, cela explique la part plus importante de ces taxes dans leur gamme de prélèvements fiscaux. Les pays à faible revenu ont considérablement amélioré leurs performances de recouvrement, pour les impôts directs et indirects.



Figure 2.10. Gamme des prélèvements fiscaux en Afrique, par groupe de revenu, 1996-2012



Source : Données des Perspectives économiques en Afrique.
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034676>



L'impact de la fluctuation du cours des matières premières depuis 2008 et tout au long de la crise transparaît également dans la figure 2.10. Les impôts directs et indirects et les taxes sur les échanges en pourcentage du PIB sont restés pratiquement constants alors que la catégorie « autres taxes » a représenté la quasi-totalité de l'augmentation de la pression fiscale pour les pays à revenu intermédiaire. Le total des recettes fiscales en Afrique a atteint un niveau record en 2008, à 458.5 milliards USD, grâce à la hausse des cours du pétrole et des matières premières non pétrolières cette année-là, avant de dégringoler de 26 % en 2009. À titre de comparaison, cette érosion des rentrées fiscales équivaut à 119 milliards USD, soit plus ou moins le total de l'APD et des IDE de 2009.

Bon nombre de pays ont le plus grand mal à augmenter leurs recettes fiscales

Dans la plupart des pays africains, l'assiette fiscale est étroite, une situation à imputer en grande partie à la faiblesse de l'administration fiscale, dont le personnel est mal formé et mal payé. Les structures administratives ne favorisent pas une approche intégrée des différents impôts et sont entravées par un déséquilibre entre les fonctions de service et les fonctions d'exécution. Les graves contraintes de capacités des administrations fiscales, conjuguées au manque de légitimité budgétaire de l'État, contribuent à une structure de la fiscalité déséquilibrée, qui dépend pratiquement exclusivement d'un arsenal réduit d'impôts pour collecter des ressources.

Sans compter que dans la plupart des économies africaines, des pans entiers de l'activité sont difficiles à imposer, comme les petites entreprises, les exploitations agricoles et le secteur informel. L'économie informelle – constituée par des travailleurs et des entreprises qui opèrent en dehors de la loi et du contrôle de l'administration publique – est un obstacle de taille à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la collecte des impôts directs. Cela pose toute une série de défis sur le plan économique : manque à gagner en termes de recouvrement des impôts, productivité en général faible des entreprises informelles et absence de protection sociale pour leurs employés, qui ne bénéficient pas non plus de la couverture du droit du travail. Autrement dit, plus le secteur informel est important, moins la croissance économique est forte et plus l'exclusion sociale est fréquente (Jütting et de Laiglesia, 2009).

Par ailleurs, la concurrence à laquelle se livrent les pays africains pour attirer des investissements peut éroder un peu plus l'assiette fiscale. Des incitations fiscales inefficaces ne peuvent compenser la médiocrité du climat d'investissement et risquent même de fragiliser la base de revenu d'un pays en développement, en déstabilisant les ressources qui sont les vrais facteurs déclencheurs des décisions d'investissement : infrastructures, éducation et sécurité. Les pouvoirs publics peuvent vivre comme une menace la décision d'aller investir dans des pays voisins et tirent ainsi la situation vers le bas ce qui, au final, pénalise la région tout entière.

Un système commercial plus ouvert ajoute de nouveaux obstacles à la mobilisation des ressources intérieures, les multinationales pouvant jouer sur les écarts dans les régimes d'imposition d'un pays à l'autre, en décidant d'implanter leurs filiales là où la rentabilité après impôts est optimale. Elles peuvent notamment tenter de profiter de leur présence à l'international pour se livrer à des pratiques abusives de prix de transfert, en déplaçant artificiellement leurs gains imposables vers les juridictions les plus modérées en la matière. Cela peut prendre la forme d'une sous(sur)-facturation des biens, des services, des actifs intangibles ou des transactions financières entre établissements relevant de différentes juridictions fiscales.



Selon le FMI (FMI *et al.*, 2011), les autorités fiscales en Afrique « ont du mal à concevoir et instaurer des régimes efficaces d'échange d'informations et de prix de transfert et, plus généralement, à améliorer la transparence ». L'encadré 2.3 revient sur une initiative originale visant à renforcer les capacités d'audit fiscal des autorités africaines, en leur donnant les moyens et les compétences techniques pour comprendre les subtilités de ces pratiques complexes.

Encadré 2.3. Inspecteurs des impôts sans frontières : une approche novatrice du renforcement des capacités d'audit

Les pays en développement et leurs partenaires sont depuis longtemps conscients que la mobilisation des ressources financières nationales au service du développement est une priorité et, en cette époque de changement, la fiscalité s'est imposée comme un moyen de parvenir à cette fin. La demande d'assistance des pays en développement évolue elle aussi, à mesure que la mondialisation soulève de nouveaux défis et ouvre de nouvelles perspectives en matière de fiscalité internationale, en particulier au niveau des prix de transfert et des échanges d'informations fiscales. Côté offre, bon nombre d'anciens pays bénéficiaires de l'aide fournissent désormais eux-mêmes une assistance sur les questions fiscales, ajoutant une dynamique positive à la constitution d'un vivier de connaissances à l'échelle mondiale.

C'est sur cette toile de fond que le concept des Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) a vu le jour. L'IISF organise des programmes ciblés d'aide à la vérification fiscale dans les pays en développement du monde entier. Des experts sont détachés pour travailler directement avec des agents des services fiscaux locaux sur des dossiers de vérification en cours et sur des aspects connexes ayant trait à la fiscalité internationale, mais aussi pour diffuser les pratiques généralement suivies en matière de vérification.

L'IISF propose une nouvelle forme d'assistance directe, en soutenant des programmes fondés sur une démarche d'apprentissage par la pratique en temps réel, afin de résoudre des problèmes actuels de vérification fiscale et de contribuer à l'échange de connaissances et de compétences. Ces programmes viennent compléter des formations existantes par leur caractère concret et pratique. Grâce aux outils IISF qui permettent la mise en place d'un cadre simple mais efficace pour gérer les éventuels problèmes de confidentialité et de conflits d'intérêts, les experts peuvent désormais travailler aux côtés des agents des services fiscaux locaux.

L'IISF a été lancée à titre pilote fin 2013, avec un certain nombre de projets prévus pour 2014. Des programmes récents et assez proches dans leur concept d'assistance à la vérification fiscale ont fait la preuve de leur efficacité pour augmenter les recettes fiscales. Mais au-delà de cet aspect, les programmes de l'IISF visent – via le transfert de compétences – à améliorer plus généralement la qualité et la cohérence des vérifications fiscales et à renforcer la confiance avec les services fiscaux.

Source : Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement (2014).

L'édition 2010 des *Perspectives économiques en Afrique* avait souligné l'importance de la progressivité des réformes. À court terme, l'assiette doit être élargie en réduisant les privilèges fiscaux et en négociant une fiscalité plus équitable avec les multinationales – tout en renforçant, parallèlement, les capacités des services fiscaux. À long terme, les pays africains doivent améliorer l'équilibre entre les différents impôts. Il s'agit en définitive de renforcer la légitimité budgétaire de l'État, qui doit aller de pair avec un débat public sur une meilleure gouvernance, la transparence et l'utilisation des recettes publiques supplémentaires par le gouvernement.

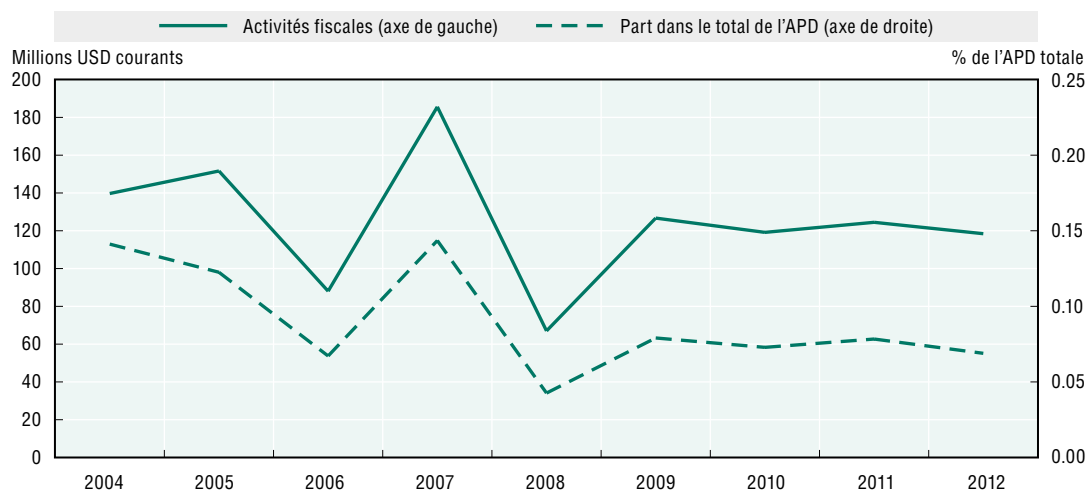


Un dollar investi dans les systèmes fiscaux peut entraîner en retour plusieurs dollars d'impôts

Pour reprendre l'analyse du président du Forum sur l'administration fiscale en Afrique, Oupa Magashula, qui s'exprimait devant les participants du Forum mondial du développement de l'OCDE en janvier 2010, l'aide peut avoir « un effet multiplicateur d'un coefficient de dix sur les ressources nationales ». Autre avantage pour les autorités, les données accumulées lors du processus de recouvrement des recettes fiscales élargissent la base des connaissances et permettent de mieux planifier les politiques macroéconomiques et de développement. Inversement, l'effet multiplicateur n'entre pas en jeu dans le coût du recouvrement des recettes fiscales en termes de perte d'efficacité économique, car ces rentrées influencent toujours d'une façon ou d'une autre les décisions économiques en matière d'investissement, d'épargne ou d'emploi.

Paradoxalement et malgré les discours des donateurs sur l'importance des recettes fiscales, l'aide en appui à ce secteur reste marginale dans le total de l'aide apportée aux pays africains. La figure 2.11 illustre le déclin constant du soutien financier aux activités fiscales depuis 2004. Face aux multiples preuves étayant l'intérêt de réformer la fiscalité pour doper les recettes de l'État, les donateurs devront renforcer et optimiser la coopération au développement pour rendre la mobilisation des ressources intérieures en Afrique encore plus efficace.

Figure 2.11. Total des engagements d'aide publique au développement en faveur des activités fiscales et des activités connexes, 2004-2012



Note : Les données ne tiennent pas compte des chiffres du FMI.

Source : OCDE (2014b).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034695>



Notes

1. Le total des apports financiers extérieurs recouvre l'APD, les investissements privés de portefeuille et les prises de participation et les transferts des migrants. Ils ne tiennent pas compte des autres apports publics, des crédits commerciaux ou des prêts des banques commerciales. Pour les apports financiers hors APD, voir l'encadré 2.2.
2. Sont membres du Conseil de coopération du Golfe l'Arabie saoudite, Bahreïn, les Émirats arabes unis, le Koweït, Oman et le Qatar.
3. Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.
4. Les stocks d'investissements de portefeuille sont mesurés à un moment précis et représentent le volume total d'investissements accumulés avant cette date.
5. L'enquête coordonnée sur les investissements de portefeuille (ECIP) du FMI collecte des informations sur l'encours transfrontalier des titres de participation et de créance de 75 pays et territoires investisseurs.
6. Pour Freund et Spatafora (2005), jusqu'à 75 % des transferts des migrants à l'Afrique emprunteraient des canaux officiels, nettement plus que pour les flux vers les autres continents.
7. Compte tenu de l'inflation et des mouvements de change.
8. Pour plus d'informations : www.oecd.org/dac/aidarchitecture/cpa.html.



Références

- BAfD (2013), *Attractiveness of African Sovereign Bonds* (www.afdb.org/en/blogs/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/attractiveness-of-african-sovereign-bonds-10251/).
- BAfD (2011), “The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa”, *Market Brief*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD, OCDE et CEA (2010), *Perspectives économiques en Afrique – La mobilisation de ressources publiques et l’aide en Afrique*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques et Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, Éditions de l’OCDE, Paris.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2011), *Perspectives économiques en Afrique – L’Afrique et ses partenaires émergents*, Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, Éditions de l’OCDE, Paris.
- Banque mondiale (2014a), *Global Economic Prospects 2014*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2014b), *World Bank Bilateral Remittance Matrix 2012*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2013a), *Migration and Development Brief*, n° 21, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2013b), *Paying Taxes 2013: The Global Picture*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2013c), *Remittance Prices Worldwide*, Issue No. 8, novembre 2012, Banque mondiale, Washington, DC (<http://remittanceprices.worldbank.org/fr>).
- Banque mondiale (2013d), *Send Money Africa 2013*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012), *Bilateral remittance matrix 2012*, Banque mondiale, Washington, DC.
- CNUCED (2014), *Global Investment Trends Monitor*, n° 15, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (2013), *World Investment Report 2013: Global Value Chains: Investment and Trade for Development*, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, Genève.
- CNUCED (1999), *Comprehensive Study of the Interrelationship between Foreign Direct Investment and Foreign Portfolio Investment*, Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, Genève.
- DAES (2013), *World Population Prospects: The 2012 Revision*, Département des Affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, NY.
- Dalberg Consultants (2012), *EDFI Joint Evaluation on EFP Energy Infrastructure Projects* (www.deginvest.de/DEG-Englische-Dokumente/About-DEG/Our-Mandate/EDFI-Joint-Evaluation-on-EFP-Energy-Infrastructure-Projects.pdf).
- Dalberg Consultants (2010), *The Growing Role of Development Finance Institutions*, Dalberg Global Development Advisors, Copenhagen.
- Di John, J. (2009), “Taxation, Governance and Resource Mobilisation in Sub-Saharan Africa: A Survey of Key Issues”, *Elcano Royal Institute Working Paper 49/2009*, Madrid, 30 septembre.
- Division de la population des Nations Unies (2013), *International Migration Report 2013*, Département des Affaires économiques et sociales, Nations Unies, New York, NY.
- Ernst & Young (2013a), *Africa 2013: Getting Down to Business*, Ernst & Young’s Attractiveness Survey ([www.ey.com/Publication/vwLUAssets/The_Africa_Attractiveness_Survey_2013/\\$FILE/Africa_Attractiveness_Survey_2013_AU1582.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/The_Africa_Attractiveness_Survey_2013/$FILE/Africa_Attractiveness_Survey_2013_AU1582.pdf)).
- Ernst & Young (2013b), *Africa by Numbers 2013-14: Assessing Risk and Opportunity in Africa* (<http://emergingmarkets.ey.com/wp-content/uploads/downloads/2013/11/EY-Africa-by-numbers-2013-14.pdf>).
- fDi Markets (2013), www.fdimarkets.com
- FMI (2014a), *Coordinated Portfolio Investment Survey*, <http://cpis.imf.org/> (consulté le 25 janvier 2014).
- FMI (2014b), *Coordinated Direct Investment Survey*, <http://cdis.imf.org/> (consulté le 25 janvier 2014).
- FMI (2013a), *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne : créer une dynamique dans une économie mondiale à plusieurs vitesses*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI (2013b), *Perspectives de l’économie mondiale – Transitions et tensions*, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FMI, OCDE, ONU et Banque mondiale (2011), *Supporting the Development of More Effective Tax Systems: A Report to the G-20 Development Working Group by the IMF, OECD, UN and World Bank*, Washington, DC, New York, NY et Paris, www.imf.org/external/np/g20/pdf/110311.pdf.



- Freund, C. et N. Spatafora, (2005), "Remittances: Transaction Costs, Determinants, and Informal Flows", *World Bank Policy Research Working Paper No. 3704*, World Bank, Washington, DC.
- Groupe de travail de l'OCDE sur la fiscalité et le développement (2014), www.oecd.org/tax/taxinspectors.htm (consulté le 15 janvier).
- Jütting, J. et J.-R. de Laiglesia (2009), *L'emploi informel dans les pays en voie de développement : une normalité indépassable ?*, Études du Centre de développement, OCDE, Paris.
- Kaldor, N. (1980), "Reports on Taxation", Vol. 1 et 2, Gerald Duckworth, Londres.
- Martin, P. et J.-E. Taylor (1996), "The Anatomy of a Migration Hump", in Taylor, J.-E. (dir. pub.), *Stratégies du développement, de l'emploi et des migrations : approches par la modélisation*, OCDE, Paris, pp. 43-62.
- Moody's (2013), *International Sovereign Issuance in Africa 2013-14: A Rating Agency Perspective*, Moody's, Paris.
- NEPAD-OCDE (non daté), *Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique*, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/investissement/investissementpourledeveloppement/afrique.htm>.
- OCDE (à paraître), *OECD Report on Aid Predictability: Survey on Donors' Forward Spending Plans 2013-2016*, OCDE, Paris.
- OCDE (2014a), *International direct investment database* (<http://stats.oecd.org/>, consulté le 25 janvier 2014), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00285-fr>.
- OCDE (2014b), *Base de données en ligne sur les activités d'aide (SNPC)* (<http://stats.oecd.org/>, consulté le 25 janvier 2014), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00285-fr>.
- OCDE (2013), *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions de l'OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2013-fr.
- OCDE (2008), *Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux – Quatrième édition 2008*, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264048768-fr>.
- ODI (2013), "Shockwatch Bulletin: The Changing Nature of Private Capital Flows to Sub-Saharan Africa", *Working Paper 376*, Overseas Development Institute, Londres.
- Piancastelli, M. (2000), *Measuring the Tax Effort of Developed and Developing Countries: Cross Country Panel Data Analysis 1985-95*, Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA), Brasília.
- PNUD (2010), *Que faut-il pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement – une évaluation internationale ?*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- Senbet, L. et I. Otchere (2008), « Les bourses de valeurs africaines (session : Au-delà du système bancaire : le développement des marchés) », *Finance africaine au 21^e siècle*, séminaire de haut niveau organisé par l'Institut du FMI en collaboration avec l'Institut multilatéral d'Afrique, Tunis, 4-5 mars.
- Toye, J. (dir. pub.) (1978), *Taxation and Economic Development*, Frank Cass, Londres.
- UE (2013), *Accountability Report on Financing for Development 2013*, Union européenne, Bruxelles.



Chapitre 3

Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Ce chapitre s'intéresse à la manière dont les échanges contribuent à l'intégration de l'Afrique, aux obstacles à la libre circulation des personnes et des biens et à la nécessité de doper le secteur africain des services pour arrimer le continent aux chaînes de valeur mondiales.



En bref

Profitant de la bonne tenue des cours des matières premières, les exportations africaines ont progressé plus vite qu'ailleurs dans le monde en 2012, avec un taux de 6.1 %. Mais elles ne représentent qu'à peine 3.5 % du total mondial des exportations cette année-là – une part qui ne parvient pas à décoller. Le commerce intracontinental de produits manufacturiers à valeur ajoutée s'est développé plus vite que les exportations vers le reste du monde. En éliminant les goulets d'étranglement et en accélérant son industrialisation, l'Afrique pourrait renforcer ses échanges et s'ancrer plus solidement dans les chaînes de valeur mondiales. L'essor économique de l'Asie de l'Est prouve que, pour attirer des investissements directs étrangers dans les chaînes de valeur, les pays doivent adopter des réformes et des politiques commerciales ciblées, mettre en place des infrastructures efficaces pour le commerce et offrir des incitations pour l'adoption de technologies à valeur ajoutée. Toutes ces initiatives doivent être engagées concomitamment à l'échelon régional et national. Les fournisseurs africains ont perdu du terrain dans les importations du continent par rapport à leurs concurrents hors Afrique. Si les importations ont progressé deux fois plus vite que les exportations, au rythme moyen de 13.8 % par an entre 2000 et 2010 les pays africains n'ont pas pleinement participé à cet essor. De même, les fournisseurs africains ont besoin d'un environnement propice aux échanges s'ils veulent prendre une part accrue dans les chaînes de valeur des services. Les organisations régionales ont lancé des initiatives importantes pour accélérer l'industrialisation et les investissements dans les infrastructures régionales, mais celles-ci ont encore besoin d'être confortées.

Le commerce africain doit se caler sur le rythme de croissance du reste du monde

Cette section revient sur la montée en puissance de l'Afrique dans les changements majeurs au niveau des relations commerciales planétaires, la manière dont elle conforte ses relations avec la Chine, premier pays exportateur du monde et qui est en train de devenir le partenaire commercial et financier le plus actif du continent.

Les échanges internationaux de marchandises ont quadruplé en 30 ans, avec une croissance annuelle moyenne de 7 %, pour s'établir à 18 300 milliards USD en 2012¹. L'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires ainsi que l'accroissement des échanges de biens intermédiaires ont contribué à cette expansion. En 2012, les échanges de biens manufacturés ont représenté 64.1 % du commerce mondial, les combustibles assurant 19 % du total des exportations, à 3 370 milliards USD, soit une hausse de 9 % par rapport à 2000. Mais du fait de tensions sur les cours, certaines exportations ont cédé du terrain en valeur : c'est le cas des minéraux et minerais (-10 %), des produits de base agricoles (-9 %) et du fer et de l'acier (-8 %).

L'essor des échanges mondiaux de services commerciaux est encore plus marqué – avec une progression annuelle moyenne de 8 % – qui, à 4 350 milliards USD, représentent pratiquement 19 % du total du commerce international.

D'importantes tendances se font jour, comme l'augmentation de la part des pays en développement dans le commerce mondial, de 34 % en 1980 à 47 % en 2011, à l'inverse des économies développées, qui ont perdu du terrain sur la même période, de 66 à 53 %.

L'industrialisation accélérée de la Chine, de l'Asie de l'Est et d'autres puissances émergentes (Brésil, Russie, Inde et Afrique du Sud) est à l'origine de cette poussée des économies en développement. Entre 1980 et 2012, la part de la Chine dans les exportations mondiales a bondi de 1 à 11.4 % (OMC, 2013a), faisant de ce pays le premier exportateur



mondial – même si les États-Unis restent le premier partenaire commercial au monde avec, en 2012, un volume total de 3 880 milliards USD, pour un déficit commercial de 790 milliards USD. Avec ses 3 870 milliards USD et un excédent commercial de 230 milliards, la Chine les talonne. L'essor du commerce Sud-Sud entre 1990 (8 % du total) et 2011 (24 %) fait partie des évolutions notables. D'ailleurs, les exportations des pays en développement devraient franchir la barre des 50 % du commerce mondial d'ici quelques années. Le commerce Nord-Sud a lui aussi progressé, de 33 à 38 %, à rebours des flux Nord-Nord, en repli (de 56 à 36 %). Les exportations des pays moins avancés (PMA) ont perdu marginalement du terrain en 2012, atteignant à peine 1 % du total mondial des exportations de marchandises.

L'Europe détient le record des échanges interrégionaux (échanges entre pays membres de l'UE compris), à 75 %, malgré l'apathie de 2012 liée aux difficultés de la zone euro. Elle devance l'Asie (52 %), l'Amérique du Nord (48 %) et l'Afrique (12.8 %) (81 milliards USD)².

Les matières premières restent le principal moteur du dynamisme du commerce africain

Cette section détaille les exportations africaines, par produit et par destination. Si l'Europe reste leur premier débouché, la Chine gagne rapidement du terrain, sachant que les échanges entre pays africains se développent également. Malgré une croissance solide, il reste encore une très nette marge de diversification des exportations africaines, avec notamment un renforcement qui serait bienvenu des industries manufacturières à valeur ajoutée et des services. Si les exportations agricoles de l'Afrique ont cédé du terrain en 2012, le potentiel de développement d'échanges intra-africains est lui aussi évident.

Rebond du commerce africain

Les données de l'OMC mettent en évidence le redémarrage des exportations africaines en 2012, après le recul de 8.5 % enregistré en 2011, consécutif au tassement des exportations de pétrole de la Libye. Cela correspond à un rythme de progression de 6.1 % – soit plus que partout ailleurs dans le monde, puisqu'il est de respectivement 4.5 et 2.8 % en Amérique du Nord et en Asie. En 2012, les exportations africaines de marchandises sont ressorties à 626 milliards USD (3.5 % du total mondial), contre 604 milliards pour les importations.

Les exportations sont dominées par les produits pétroliers et miniers, qui constituent 69.5 % du total en 2012 (pour une valeur de 438 milliards USD). À eux seuls, les combustibles représentent 384 milliards USD d'exportations (60.9 % du total). Comme le montre le tableau 3.1, l'Afrique du Sud est – grâce aux minerais – le seul pays africain parmi les cinq premiers exportateurs du continent à ne pas être producteur de pétrole. Les principaux débouchés d'exportation sont l'Europe (38.7 %), l'Asie (29.8 % – qui gagne du terrain puisque sa part en 2005 était de 15.7 %) et l'Amérique du Nord (14 % – en recul par rapport à 2005, où sa part était de 28 %). Ce qui traduit bien l'importance parallèle des marchés traditionnels et des marchés émergents pour l'Afrique mais aussi l'obligation pour le continent de préserver et de renforcer les accords d'accès préférentiel à des marchés comme les États-Unis où la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (AGOA) sera à nouveau examinée en 2015.



Tableau 3.1. Afrique : cinq premiers pays exportateurs et importateurs (2012)

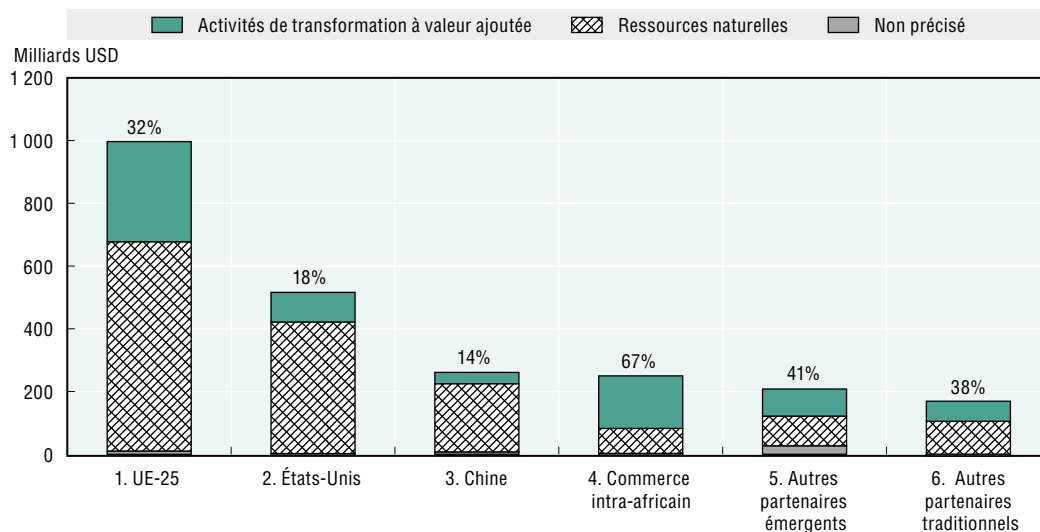
Premiers pays africains exportateurs			Premiers pays africains importateurs	
Rang	Pays	Valeur (milliards USD)	Pays	Valeur (milliards USD)
1.	Nigeria	116.0	Afrique du Sud	124.0
2.	Afrique du Sud	87.0	Égypte	69.0
3.	Angola	74.0	Nigeria	51.0
4.	Algérie	72.0	Algérie	47.0
5.	Libye	62.0	Maroc	45.0

Source : OMC (2013a).

Essor des échanges manufacturiers intra-africains

Les exportations de biens manufacturés à l'intérieur du continent ont atteint 103 milliards USD en 2012, soit 16.4 % du total des exportations de marchandises de l'Afrique. Bien que cela ne représente qu'à peine 0.9 % du total mondial des exportations, les exportations intra-africaines s'illustrent par leur niveau d'intensité manufacturière et sur le plan de la valeur ajoutée, comme le montre la figure 3.1. L'Europe reste le principal débouché des exportations africaines (à 40.3 % en 2012, contre 52 % en 2005), l'Asie et l'Amérique du Nord représentant respectivement 11.5 et 8.5 %. Grâce à l'amélioration des infrastructures, une meilleure facilitation des échanges, des coûts en baisse et une hausse de l'efficacité et des investissements, le commerce manufacturier intra-africain est appelé à se développer (CEA, 2013a).

Figure 3.1. Intensité manufacturière pour les principales destinations des exportations africaines, 2005-2010



Source : Base COMTRADE des Nations Unies (2012).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034714>

L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire africaines en quête d'investissements

Les exportations agricoles de l'Afrique ont cédé 1 % en 2012, après avoir affiché une hausse annuelle moyenne de 14 % entre 2005 et 2011. En valeur, elles représentent 57 milliards USD, soit 9.1 % du total des exportations de marchandises africaines. Pour près de la moitié (26 milliards USD), ces exportations sont allées en Europe. Elles ne constituent que 3.9 % du total des importations agricoles de l'Europe, même si ce chiffre

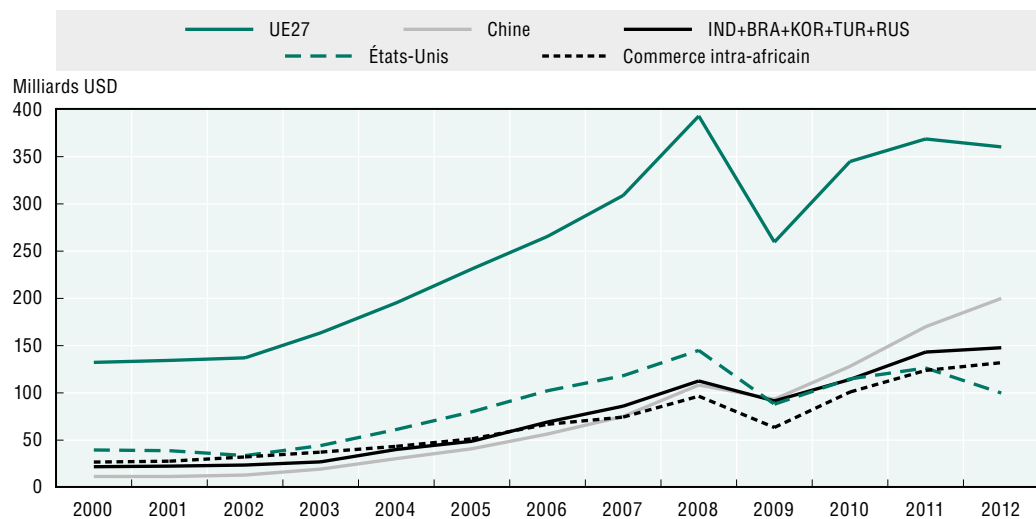


traduit une hausse par rapport à 2005 (2.7 %). L'Europe a de son côté exporté pour 20 milliards USD de produits agricoles vers l'Afrique, soit 35.4 % du total des importations agricoles du continent en 2012 – contre 50.4 % en 2005. L'Asie n'est pas en reste, avec 21.7 % des exportations agricoles de l'Afrique (12 milliards USD), en hausse par rapport à 2005 (16.7 %). Les échanges intra-africains ont représenté quant à eux 23.5 % du total (13 milliards), contre 4 % en 2005.

Bond stratégique des échanges Sud-Sud et intra-africains

En 2012, l'Europe reste le premier partenaire commercial de l'Afrique, les échanges bilatéraux étant valorisés à 240 milliards USD, soit 38.2 % du commerce total du continent. L'Asie se classe en deuxième position, avec 160 milliards USD (25.3 %), devant l'Amérique du Nord (74 milliards, soit 11.7 %). Ces chiffres prouvent bien l'importance du partenariat commercial entre l'Afrique et l'UE. Du côté des économies émergentes, la Chine ouvre la voie, ayant porté sa part dans les exportations africaines de 3.2 % en 2000 à 13 % en 2011. Cette montée en puissance régulière des échanges avec l'Afrique a contribué à aggraver le déficit commercial de la Chine avec le continent. Les échanges bilatéraux Afrique-Chine ont atteint 198.5 milliards USD en 2012 (en hausse de 19.3 % par rapport à 2011), contre 108.9 milliards pour les échanges États-Unis-Afrique. Selon la Standard Chartered Bank, les échanges Afrique-Chine pourraient bondir à 385 milliards USD en 2015, sachant que ces relations commerciales se caractérisent par un niveau soutenu et concomitant d'investissements. Le stock cumulé d'investissements chinois en Afrique devrait avoir augmenté entre 2003 et 2012, d'un peu moins de 500 millions USD à 22.9 milliards. Plus de 2 000 entreprises chinoises ont indiqué avoir une activité sur le continent.

Figure 3.2. Échanges commerciaux de l'Afrique avec certains partenaires, 2000-2012



Source : Base COMTRADE des Nations Unies (2012).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034733>

Renforcer les échanges entre pays africains

Si les échanges restent globalement dominés par des produits primaires traditionnels destinés aux marchés historiques et à la Chine, la montée en puissance des relations commerciales intra-africaines pourrait bien changer la donne. Comparativement encore assez faible, le commerce intra-africain a tout de même progressé en moyenne annuelle



de 13,5 % entre 2000 et 2010. En valeur, ces échanges sont ressortis à 81 milliards USD en 2012 et progressent plus vite que les exportations de l'Afrique vers le reste du monde : entre 2000 et 2010, celles-ci n'ont progressé qu'aux deux tiers du taux des exportations intra-africaines. Mais la part des importations du continent destinée aux producteurs africains a reculé. Cela étant, les importations en provenance du reste du monde ont progressé plus vite que les exportations (avec une croissance annuelle moyenne de 14 %, contre 11 %). L'Afrique est la seule région à avoir connu une progression à deux chiffres des importations intracontinentales en 2012, à 11 %.

Les exportations intra-africaines, assez diversifiées, restent néanmoins dominées par les produits primaires. Les biens manufacturés et intermédiaires semblent avoir un poids supérieur dans les échanges interrégionaux, plus dynamiques que les échanges à l'échelle continentale. Pour autant, les exportations intra-africaines restent concentrées sur quelques produits peu transformés, le pétrole représentant en valeur pratiquement 33 % de ces échanges en 2012, contre 25 % en 2010.

Les relations commerciales et les produits échangés varient d'une région à l'autre et au sein d'une même région. En Afrique du Nord et en Afrique centrale par exemple, les exportations intra-africaines ne représentent qu'une part modeste ou insignifiante du total des exportations des États membres de ces deux régions.

L'Afrique progresse plus vite que les autres continents mais reste la lanterne rouge sur le plan de l'intégration

Cette section examine rapidement certaines des raisons expliquant la lenteur de l'intégration entre les régions africaines et souligne la nécessité de redoubler d'efforts sur le plan des politiques et des infrastructures. Elle souligne aussi le rôle potentiel d'une classe moyenne africaine, en plein essor, et de la jeunesse pour doper la demande de biens et de services produits en Afrique – une analyse qui s'appuie sur le dynamisme évident des services de détail et financiers sur le continent.

Les économies africaines sont assez peu interconnectées, même si la situation s'améliore progressivement (Visa Sub-Saharan Africa, 2013). Cela tient avant tout à une architecture juridique trop embryonnaire pour permettre l'intégration régionale, à des infrastructures matérielles indigentes et au caractère unilatéral des échanges. Les principaux exportateurs du continent – Afrique du Sud, Algérie, Angola, Égypte, Libye, Maroc et Nigeria – ont des relations économiques plus fortes avec le reste du monde qu'avec leurs voisins au sein de leurs régions respectives. Ce sont autant d'opportunités économiques perdues. Ailleurs dans le monde, l'intégration et la connectivité ont dopé la croissance, favorisant la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Or, ces activités économiques régionales et ces relations croisées d'investissement restent peu développées en Afrique.

L'offre doit être sous-tendue par un cadre juridique dynamique régissant l'intégration régionale, pour le continent comme pour ses communautés économiques régionales (CER). L'Afrique n'est pas à l'abri des évolutions de l'économie mondiale. À mesure que les pays perdent en spécialisation et que le commerce prend un visage régional reposant sur des biens intermédiaires, les modèles de production changent. Sans compter que la classe moyenne africaine – qui progresse de 3,2 % par an depuis 1983 et représente désormais plus de 300 millions de personnes – pourrait constituer une formidable source de demande de produits de consommation.

Avec les États-Unis, l'Europe et le Japon toujours en quête d'une croissance plus solide, l'Afrique a l'occasion de se développer, en faisant le pari des marchés intérieurs et



de sa propre demande de consommation. Ainsi, ce sont les échanges de biens personnels et domestiques qui ont progressé le plus vite (10 %) dans le commerce mondial de marchandises en 2012. Conjuguée à une croissance économique soutenue, l'évolution démographique devrait également modifier les flux commerciaux. Si certains pays s'inquiètent du vieillissement de leurs populations, l'Afrique abrite, elle, la population la plus jeune du monde : deux tiers des Africains ont moins de 25 ans. Sous réserve de disposer des compétences, des infrastructures et de l'environnement d'affaires adaptés, le continent pourrait se prévaloir d'un réservoir de main-d'œuvre qualifiée afin de s'imposer comme un pôle mondial pour les industries manufacturières et les services.

Les tentatives d'intégration de l'Afrique doivent s'adapter, en les gérant, à divers facteurs tels que le progrès technologique, l'exode rural et l'importance du secteur informel – ce dernier contribuant, selon la BAfD, à hauteur de 55 % environ au PIB de l'Afrique subsaharienne. Pour autant, la plupart des indicateurs soulignent les avancées du continent. La transition sera d'autant plus facile que les marchés seront ouverts, les infrastructures de qualité, l'accès aux technologies facilité et la stabilité politique renforcée.

Le franchissement des frontières, talon d'achille de l'intégration voulue de l'Afrique

Cette section revient sur des décennies d'initiatives plus ou moins affirmées pour rapprocher les pays africains les uns des autres et édifier ce faisant une communauté économique africaine. Le rythme suivi par les huit CER en faveur de l'intégration a été pour le moins inégal. Certains pays et groupements plus restreints ont lancé des initiatives spécifiques, à l'instar de visas touristiques conjoints. S'il réussit, l'accord de libre-échange entre le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) pourrait servir de modèle au reste du continent.

54 pays et 8 CER : le compte n'y est pas encore

Les pays africains cherchent depuis des décennies à resserrer leurs liens économiques et politiques (CEA, 2013b). L'expérience prouve que des relations commerciales plus étroites entre voisins peuvent contribuer à remédier à la fragmentation héritée de l'époque coloniale pour les 54 pays du continent, tout en offrant un espace de dialogue régional propice à l'atténuation des risques de conflit (BAfD, 2013).

L'intégration économique passe par la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux et par le démantèlement des barrières non tarifaires. Les huit CER reconnues par l'Union africaine (UA) ont avancé à leur rythme depuis 1991 et le traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine. En dépit de quelques progrès, les engagements pris à l'échelon régional n'ont pas été repris par les États dans leurs dispositions nationales³. Certains pays sont membres de plusieurs CER et se heurtent à des problèmes simultanés de gestion des relations commerciales extérieures, à l'instar des négociations avec l'UE autour des accords de partenariat économique (APE) ou avec les puissances émergentes et des négociations multilatérales sous l'égide de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha.

Les groupes régionaux doivent renforcer leurs capacités pour soutenir les négociations et la mise en œuvre des accords qui les concernent, mais aussi pour pouvoir suivre et évaluer l'intégration. Le démantèlement des barrières non tarifaires et la simplification des procédures douanières – facilités par l'amélioration des infrastructures de transport régionales – contribueront à optimiser l'efficacité des échanges. Certaines CER n'ont pas



non plus tout l'arsenal juridique et institutionnel pour, par exemple, mettre en place des politiques de la concurrence ou des systèmes de recours commerciaux, sans parler de mécanismes pour régler les différends commerciaux. De telles mesures s'imposeront progressivement, avec le développement de l'intégration.

L'examen de plusieurs indicateurs d'intégration (Walkenhorst, 2013) montre que c'est la CAE – qui regroupe cinq pays – qui a le plus progressé depuis le lancement de son marché commun en 2010. Mais même dans ce cas, les liens ne se sont pas tous resserrés au même rythme. Le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda sont convenus d'adopter un visa touristique unique en 2014, pour permettre aux visiteurs du reste du monde de se déplacer librement d'un pays à l'autre. Les trois se sont aussi mis d'accord, avec le Burundi, sur l'utilisation future des cartes nationales d'identité comme titres de transport. Cette géométrie variable peut relancer comme freiner la poursuite de l'intégration au sein de la région : les échanges intra-CAE ont progressé de 22 % en 2012 par rapport à l'année précédente, pour atteindre 5.5 milliards USD (contre 2 milliards en 2002), le Rwanda et la Tanzanie voyant leur activité commerciale augmenter. Le Kenya et l'Ouganda ont représenté en moyenne respectivement 37 et 24 % du total des échanges intra-CAE en 2011 et en 2012⁴.

La CAE a lancé une union douanière en 2009 et œuvre à l'intégration de ses marchés financiers. En 2013, les chefs d'État de la CAE ont signé un protocole d'union monétaire visant à créer une monnaie unique dans les dix ans. Ils sont aussi convenus d'une date butoir (2021) pour ramener l'inflation non corrigée sous la barre des 8 %, les déficits budgétaires à 3 % et la dette publique brute à moins de 50 %.

L'expérience de la zone euro et d'autres unions monétaires est riche d'enseignements pour la CAE. Sa feuille de route pour créer une monnaie unique comprendra un cadre financier réglementaire commun, l'harmonisation des cadres monétaires et budgétaires et la gestion des flux financiers. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ont lancé le système de paiement de l'Afrique de l'Est (*East African Payment System* – EAPS) qui, en réunissant leurs systèmes respectifs, s'apparente à un dispositif de règlement brut en temps réel. Le Burundi et le Rwanda devraient s'y associer ultérieurement. La région investit aussi dans une voie ferrée régionale à écartement normal, des routes et des infrastructures énergétiques et portuaires afin de renforcer les liaisons entre les ports clés de Mombasa et de Dar-es-Salaam. Les pays sont également en train de mettre en place des postes frontières uniques. Mais les progrès sont lents, à cause des obstacles non tarifaires, des contraintes aux frontières et de l'absence de normes, de procédures et de documents harmonisés pour les importations et les exportations – autant de facteurs qui renchérissent les coûts du commerce intra-régional.

Le COMESA, qui compte 19 États membres, a lancé son union douanière en 2009. De leur côté, la SADC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui ont chacune 15 membres, ont un peu avancé sur le front des zones de libre-échange : si elles réfléchissent bien à une union douanière, la première a dû retarder le projet initialement prévu pour 2013 et la seconde ne l'envisage qu'en 2015.

La CEDEAO a créé un passeport commun à tous les ressortissants mais les déplacements au sein de la région restent difficiles. Elle a aussi institué des comités nationaux pour travailler sur la question des barrières non tarifaires et commencé à mettre en place des « bureaux de réclamation » aux frontières. Avec sept ans de retard, les ministres des Finances de la CEDEAO sont convenus en 2013 de mettre en place dès 2015 un tarif extérieur commun (TEC), qui comprendra cinq bandes tarifaires, dans l'objectif de dissuader la contrebande, très active, et de réduire les écarts de prix d'un bout de la région à l'autre. L'union monétaire de la CEDEAO et sa banque centrale devraient voir le jour en 2020. En seront membres les six pays de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest



(ZMAO) et les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La feuille de route pour la monnaie unique de la CEDEAO envisage le lancement de l'union monétaire de la ZMAO d'ici 2015. Les huit pays de l'UEMOA ont en partage le franc CFA (XOF).

La Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) a institué une zone de libre-échange (ZLE) en 2004 mais la fragilité de certains de ses dix États membres a conduit à en suspendre le déploiement. L'intégration régionale dans l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (AIGD) ne progresse que lentement. Traditionnellement, les membres de l'AMU privilégient les marchés extérieurs tels que l'Europe, mais les changements politiques survenus depuis 2011 pourraient relancer l'intégration régionale. Ainsi en 2014, un accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie est entré en vigueur, à l'issue d'une période de transition de cinq ans.

L'accord de libre-échange tripartite COMESA-CEA-SADC devrait servir de modèle pour une poursuite de l'intégration en Afrique. La phase préparatoire a démarré en décembre 2011 pour une période de 12 mois d'échanges d'informations sur les tarifs douaniers ainsi que les données et les mesures commerciales. La phase de négociations devrait s'achever en 2014 avec le lancement de la ZLE tripartite attendu pour 2016. Comme elle repose sur des ZLE existantes, elle implique des discussions autour d'enjeux clés comme la libéralisation des tarifs douaniers et les règles d'origine. Mais cette phase portera aussi sur la facilitation des échanges (y compris les procédures douanières) et la simplification des documents douaniers, les procédures de transit, les barrières non tarifaires, les recours commerciaux et les obstacles techniques au commerce ainsi que la résolution des litiges. La phase finale des négociations abordera la question des échanges de services mais aussi de droits de propriété intellectuelle (DPI) et de compétitivité. Parallèlement, des négociations visant à faciliter la libre-circulation des hommes d'affaires sont en cours.

Les voyageurs africains et le casse-tête des visas

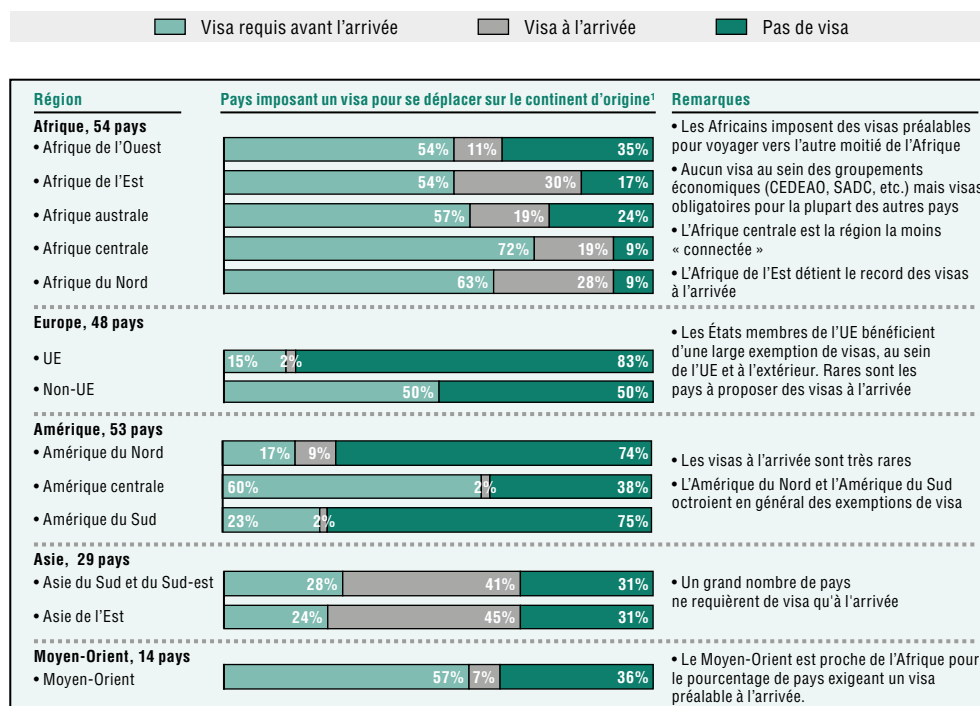
La libre circulation des personnes est censée être le symbole de l'intégration africaine, pour favoriser l'expansion des échanges sur tout le continent. Une recherche effectuée par le cabinet conseil McKinsey (2013) a montré comment la législation africaine relative à cette question restait, en général, assez limitative – en dépit des engagements pris par les hauts dirigeants de faire tomber les frontières. En matière de visas, l'Afrique centrale est la plus restrictive de toutes les régions, à l'opposé de l'Afrique de l'Ouest. Certains pays d'Afrique n'ont même pas prévu de préférences stratégiques régionales dans la décision d'imposer ou non l'obtention d'un visa. Les ressortissants d'Amérique du Nord et d'Europe jouissent du statut le plus libéral en matière de visas d'entrée : soit ils en sont exemptés, soit ils peuvent l'obtenir en arrivant sur place dans au moins la moitié des cas. Pour leur part, les Africains ont besoin de visas dans les deux tiers des cas, au bas mot.

Plusieurs communautés régionales ont fait quelques lentes avancées en matière de libre circulation. La CEDEAO est par exemple en train d'élaborer une politique migratoire commune et, comme la CAE, d'adopter un passeport régional commun. Mais l'essentiel des efforts visant à ratifier et mettre en œuvre les instruments juridiques liés à la suppression des restrictions dans la délivrance des visas et à la facilitation de la libre circulation s'enlisent. Les membres du COMESA sont convenus d'établir des structures pour mettre en œuvre les décisions prises et un protocole pour la liberté de circulation a été adopté en 2001. Comme dans le cas du protocole de 2005 de la SADC sur la facilitation du mouvement des personnes, l'accord du COMESA n'est pas encore entré en vigueur.



puisque'il n'est pas parvenu à réunir le minimum requis de signatures et de ratifications : seuls quatre pays l'ont signé (aucun depuis cinq ans) et un seul l'a ratifié intégralement.

Figure 3.3. Facilité des déplacements en Afrique par rapport à d'autres régions du monde



1. Pas de distinction entre visa touristique et visa d'affaires. Les résultats concernent les visas touristiques. Certains pays peuvent exiger un visa d'affaires avant l'arrivée sur le territoire.

Note : D'après des informations disponibles fin 2012. Ce travail est le fruit d'une collaboration entre McKinsey, la BAFD et le Global Agenda Council on Africa du Forum économique mondial (FEM).

Source : McKinsey (2013).

Les communautés régionales doivent redoubler d'efforts pour mettre en place des accords de libre circulation, qui sont l'un des bénéfices tangibles de l'intégration régionale pour les citoyens. Certains pays ont opté pour une libéralisation unilatérale ou des accords bilatéraux afin d'accélérer les choses : c'est le cas par exemple au Kenya, en Ouganda et au Rwanda avec le système de visa touristique unique. Maurice, le Rwanda et les Seychelles ont opté pour un assouplissement unilatéral des règles de délivrance des visas pour la plupart et, parfois, la totalité des arrivées en provenance d'Afrique, afin d'attirer touristes et hommes d'affaires. Aux Seychelles, l'un des premiers pays à avoir réformé la délivrance des visas, le flux d'arrivées touristiques internationales a progressé de 7 % par an depuis cinq ans. À Maurice, l'un de ses voisins, cette progression est d'à peine 1 %.

D'autres régions du monde ont prouvé que la liberté de circulation dans les blocs régionaux conduisait en général à la libéralisation à l'échelle du continent. À court terme, les pays africains peuvent i) accorder des visas aux citoyens africains à l'arrivée sur le territoire concerné ; ii) simplifier les demandes et mettre en place un système en ligne ; iii) envisager *a minima* des exemptions pour les pays dont le nombre de visiteurs est inférieur à un niveau donné et un assouplissement des conditions d'entrée pour les ressortissants de certains pays lorsque leur flux dépasse un seuil fixé, à l'instar de ce qu'a fait l'Afrique du Sud pour les visiteurs de la SADC ; et iv) réduire considérablement les délais de traitement et les coûts.



Trafic aérien et ferroviaire retardé par des obstacles réglementaires

Les chefs d'État africains ont adopté en 2012 le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) – qui identifie les projets d'infrastructures prioritaires à construire à l'horizon 2040. Les communautés régionales ont elles aussi leurs plans directeurs en la matière. Ainsi, la SADC s'est dotée d'un plan pour le développement des infrastructures régionales baptisé Vision 2027 (*Regional Infrastructure Development Master Plan Vision 2027*), afin de mobiliser des financements auprès des gouvernements membres, des prêteurs multilatéraux et du secteur privé. Alors que des progrès ont été accomplis pour l'établissement de corridors de transport régionaux, certaines liaisons font toujours défaut et représentent autant d'opportunités pour des investisseurs africains et étrangers. C'est le cas par exemple des corridors routiers Éthiopie-Djibouti et Lagos-Abidjan, qui ont besoin d'importants travaux de remise en état pour relier les principales villes aux ports et aux aéroports. Et les villes africaines en plein essor auraient également tout à gagner de systèmes de transit urbain.

Les obstacles que constituent les goulets d'étranglement réglementaires, un environnement juridique opaque ou encore les inefficacités des institutions, qui freinent le développement de nouvelles infrastructures, font l'objet d'une attention accrue. Lors de sa réunion ministérielle organisée à Bali (Indonésie) en décembre 2013, l'OMC a appelé les pays membres à profiter des initiatives régionales afin d'investir dans des réformes pour faciliter les échanges, réduire les inefficacités douanières et aux frontières et rationaliser les procédures. Certains craignent que la facilitation des échanges ou la libéralisation des tarifs ne suffisent pas à améliorer la place de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales – cette courroie de transmission économique qui achemine un produit depuis son concepteur jusqu'au client (South Centre, 2013). Pour capter une part supérieure des échanges à valeur ajoutée, il faut au contraire procéder à une transformation structurelle, laquelle passe par des politiques de développement industriel, mais aussi en matière d'agriculture, de services et d'infrastructures. À cet effet, le commerce sur les marchés intérieurs et régionaux de l'Afrique offre une plateforme à la fois utile et rentable pour développer des échanges à valeur ajoutée.

Infrastructures et services peuvent renforcer la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur

Cette section revient sur l'impérieuse nécessité pour les pays africains d'améliorer leurs infrastructures et leurs services, deux secteurs susceptibles de renforcer la participation du continent aux chaînes de valeur mondiales. Elle évoque l'expérience de l'Asie et les premières initiatives prises au sein de la CEDEAO et de la CAE pour y parvenir.

L'exemple de l'Asie

Les biens intermédiaires constituent désormais les deux tiers des échanges internationaux et sont le secteur commercial qui connaît l'essor le plus rapide. L'essentiel des transactions intervient au sein de chaînes de valeur mondiales (FMI, 2013). En Asie de l'Est, 62,5 % du total des exportations de produits manufacturés sont liés à des chaînes de valeur (Razeen, 2013). La valeur ajoutée étrangère représenterait environ un tiers de la valeur des exportations – soit le double de son niveau de 1990. Pour quantité de petites économies, elle est nettement plus importante. Les échanges de services – habituellement l'achat et la prestation d'un service entre un producteur et un consommateur – progressent eux aussi rapidement. L'Accord général sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC définit 4 modes de fourniture de services,



classés en 12 grands secteurs et 160 activités, qui vont des services aux entreprises et de communication aux services de construction, de distribution et d'éducation, en passant par les services financiers, les services de santé, les services relatifs au tourisme et aux voyages et les services de transport. Le commerce des services représente environ 30 % des exportations brutes de marchandises – une proportion qui ne cesse d'augmenter mais qui est nettement plus importante dans les économies avancées. Selon le Fonds monétaire international (FMI), les exportations de services sont d'autant plus rentables qu'elles interviennent au sein d'une chaîne de valeur (FMI, 2013).

De nombreux pays africains s'efforcent déjà de copier l'expérience de plusieurs pays d'Asie de l'Est et de pays développés, pour lesquels les services se sont révélés être un précieux atout à l'appui d'échanges à valeur ajoutée dans les chaînes de valeur mondiales (OMC et IDE-JETRO, 2011). Des travaux sur les structures commerciales et les chaînes de valeur mondiales en Asie de l'Est révèlent l'importance croissante de l'externalisation et de la sous-traitance pour la production mondiale. Un environnement commercial attractif et des flux internationaux efficaces de fonds, de biens et de services sont essentiels pour attirer ce type d'activités. L'Inde et les Philippines sont deux pays emblématiques en la matière, avec leurs centres délocalisés pour les TIC et l'infogérance. L'Inde a exporté pour 26.6 milliards USD de services informatiques et 8.4 milliards de services d'infogérance entre 2008 et 2009. Cela va de procédures administratives de guichet et d'arrière-guichet (paie, administration des ressources humaines) à des services juridiques, de TI, d'aide médicale ou d'autres formes d'assistance technique. Sont concernés les industries manufacturières, la finance, les entreprises de services publics et de soins de santé mais aussi le commerce de détail ou les services de transport. Le secteur mondial de l'infogérance devrait progresser de 5.1 % en 2013, pour atteindre 304 milliards USD. Des pays comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Maroc, l'Ouganda ou encore la Tunisie sont en lice pour devenir la nouvelle « Inde » africaine et recourent aux incitations et à la création de zones économiques spéciales (ZES) pour doper les secteurs de la sous-traitance et de l'externalisation.

Des infrastructures de meilleure qualité pour un arrimage plus solide aux chaînes de valeur mondiales

Des investissements dans des services de transport, de technologies de l'information et financiers de meilleure qualité permettent aux prestataires de jouer un rôle accru dans les réseaux mondiaux de chaînes de valeur. Le développement des services délocalisés signifie que les entreprises sont de plus en plus tributaires de la logistique : transport multimodal, manutention de fret, entreposage et stockage et gestion des chaînes d'approvisionnement. Hong Kong, Chine ou Singapour ont su profiter de leurs infrastructures et de leur connectivité pour s'imposer comme des pôles logistiques, de transport et de transbordement pour des acheteurs et des fournisseurs du monde entier. Pour Hong Kong, Chine, les retombées économiques en 2009 ont représenté 313 milliards USD, notamment grâce à l'activité de réexportation.

Les exportations africaines de services commerciaux ont progressé de 6 % en 2012, à 90 milliards USD, alors que les importations augmentaient de 3 % (162 milliards USD). La part actuelle de l'Afrique dans le total des exportations de services commerciaux, à un peu plus de 2 %, laisse présager d'une marge de progression considérable. Les services pourraient contribuer davantage aux échanges à condition que les décideurs africains engagent des réformes durables et mettent en place les incitations nécessaires pour faire tomber les barrières à ce type de commerce. Perspectives pour l'infogérance



mises à part, des pays comme la Namibie – avec son port de Walvis Bay –, Djibouti et le Kenya (Mombasa) sont bien placés pour devenir d'importants centres logistiques et d'exportation.

La libéralisation des services et la montée en puissance du secteur privé ont contribué à dynamiser les chaînes de valeur mondiales. Mais le protectionnisme entourant le commerce des services tend à être plus fort que pour les échanges de marchandises. Les négociations régionales sur les services sont en général plus lentes et font preuve de moins d'ambitions que lorsqu'il s'agit du commerce de biens. En outre, les engagements à libéraliser les services pris à l'échelle multilatérale et régionale sont moins volontaristes. Les pays doivent envisager des réformes unilatérales pour viser le développement du secteur des services et leur efficacité, en profitant des investissements dans les infrastructures pour venir compléter leurs politiques industrielles.

Encadré 3.1. Les chaînes de valeur au service du développement agricole : les enseignements de l'expérience sénégalaise

Plus de 3 millions de Sénégalais – soit pratiquement un quart de la population du pays – souffrent de la faim à certaines saisons ou tout au long de l'année. Une grande partie du territoire national fait partie de la zone sahélienne, connue pour ses sécheresses et la pauvreté de ses sols. Seuls 5 % des terres sont irriguées et la productivité agricole est faible par rapport aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Alors que pratiquement 75 % de la population active travaillent dans l'agriculture, le secteur ne représente que 14 % du PIB. Selon les estimations, seuls 135 000 hectares (ha) de terres fertiles et irrigables sont utilisés dans la vallée du fleuve Sénégal – sur un total de 347 000 ha. Pratiquement 40 % des terres cultivées (2 millions ha environ) sont consacrés à la production d'arachide, qui emploie près d'un million de personnes. Historiquement, les exportations de produits dérivés de l'arachide ont représenté l'essentiel des exportations agricoles, à pratiquement 60 %. Les trois quarts sont composés d'huile d'arachide, qui représente entre 45 à 50 % du marché mondial.

Pour dynamiser l'économie et offrir des emplois aux jeunes, le gouvernement sénégalais a cherché à construire un secteur agricole efficace et diversifié. Il mise essentiellement sur le riz (environ 45 % du régime alimentaire de base des Sénégalais) et l'arachide, deux produits susceptibles de renforcer la sécurité alimentaire et de doper les exportations régionales. Ces cultures peuvent aussi permettre à des petits producteurs de s'intégrer dans des chaînes de valeur mondiales, en resserrant leur collaboration avec le secteur privé. La stratégie vise à améliorer les droits fonciers, à développer des infrastructures et à encourager les financements à conditions préférentielles. Grâce à des partenariats public-privé dans le secteur de l'arachide et à des modèles de chaînes de valeur intégrées pour le riz, cette approche cherche à renforcer les capacités industrielles et de production des agriculteurs. Afin de remédier aux inefficacités productives, elle améliore la qualité du produit mais aussi les étapes de transformation, de stockage, de transport et d'emballage tout en travaillant sur la notion de marque. Ces améliorations devraient considérablement renforcer la qualité du produit et garantir l'obtention de nouvelles parts de marchés, au plan régional et international. La Banque mondiale a fourni un appui à hauteur de 90 millions USD alors que, de son côté, le gouvernement prévoit de mettre en valeur plus de 30 000 ha de terres pour de petits exploitants, à travers les programmes des domaines agricoles communautaires. Les perspectives de réforme de l'agriculture sénégalaise et de développement de chaînes de valeur sont donc bien réelles étant donné la volonté du gouvernement d'accroître la productivité, d'améliorer les liens commerciaux et de doubler au minimum les rendements à l'hectare d'ici 2015.



Initiatives régionales pour l'industrialisation et les chaînes de valeur

Cette section revient sur les initiatives des groupements régionaux en Afrique pour resserrer leurs liens économiques et leurs politiques afin de pénétrer dans les chaînes de valeur mondiales. Les multinationales investissent davantage dans l'agriculture africaine mais le boom des exportations de produits de base n'a pas encore entraîné la création des industries et des services dont le continent a besoin. L'une des réponses passe par l'augmentation de l'activité de sous-traitance et d'infogérance.

Politiques de chaînes de valeur mondiales : une découverte pour l'Afrique

Le COMESA, la CAE et la SADC se sont respectivement dotés de stratégies d'industrialisation et ont mis sur pied une ZLE tripartite. Mais les initiatives régionales en matière de chaînes de valeur mondiales restent un terrain vierge. Les 26 pays membres de la ZLE tripartite cherchent à améliorer leur concertation en matière de politique industrielle, ce qui sous-entend notamment de développer et de mettre à niveau des chaînes de valeur mondiales. Ils cherchent ce faisant à accroître leurs capacités de production et leur compétitivité. Mais les travaux de fond sur l'industrialisation sont encore dans les limbes et les programmes régionaux élaborés indépendamment sont, soit victimes de problèmes de mise en œuvre, soit des stratégies avortées.

La CEDEAO réunit 15 pays d'Afrique de l'Ouest à l'héritage linguistique différent – certains étant anglophones et d'autres francophones ou lusophones – et qui ont de ce fait récupéré des systèmes et des structures économiques différents. La Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria disposent de secteurs agro-industriels rattachés à des chaînes de valeur mondiales mais n'ont guère progressé sur le plan de chaînes de valeur régionales. L'industrialisation à l'échelon régional et les initiatives de développement du secteur privé, encore embryonnaires, s'attachent avant tout à remédier aux problèmes politiques et institutionnels et au retard de compétitivité – en axant leurs efforts sur les barrières non tarifaires, la fragilité politique et économique et l'impact négatif du commerce informel. Dans la région de l'AIGD, l'industrialisation et les autorités chargées du secteur privé sont, pour les pays également membres du COMESA ou de la CAE, reprises par l'alliance tripartite COMESA-CAE-SADC.

Un continent en quête de solutions pour s'arrimer aux chaînes de valeur mondiales

En s'approvisionnant sur place, les multinationales renforcent la production agricole de l'Afrique et sa participation aux chaînes de valeur mondiales, car elles leur procurent un avantage concurrentiel sur les marchés internationaux. Les pays africains tentent de relancer leur industrialisation, à l'échelon national et régional, par le biais des chaînes de valeur. Mais les efforts au plan régional restent modestes et les initiatives prises au niveau d'un pays concernent des opérations situées en amont ou en aval de ces chaînes, dominées par l'agriculture et les matières premières. L'investissement étranger dans l'agriculture africaine a dopé la production, les emplois et les revenus tout en ouvrant la voie à une participation accrue dans les chaînes mondiales.

Heineken International, l'un des plus grands brasseurs du monde, produit plus de 11 000 tonnes de riz dans la région de Kisangani, en RDC (*Financial Times*, 2014), pour fabriquer une bière au goût distinctif. De son côté et bien qu'il ne participe pas directement aux exportations de cacao de la Côte d'Ivoire, le conglomérat agro-alimentaire Mars Inc. est convaincu que la production ivoirienne améliore les produits chocolatés qu'il vend dans le monde entier. Au Mozambique, SABMiller plc – un autre grand brasseur – a mis au point la première bière au manioc jamais commercialisée. Et l'Afrique regorge d'exemples réussis comme ceux-ci.



Même si l'Afrique continue de bénéficier d'investissements dans les chaînes de valeur agricoles, la contribution du continent aux chaînes de valeur mondiales ne ressort qu'à 1.5 % – une performance à imputer en partie à l'absence de planification fiable des activités dans les chaînes de valeur. Il n'existe pas de lien direct avec des politiques novatrices et l'évolution de la réglementation pour permettre au continent de progresser au sein des chaînes de valeur.

Les pays africains souffrent de plusieurs handicaps – l'éloignement, leur taille, leur fragmentation, la logistique de transport et une capacité plus faible qu'ailleurs à recourir aux services financiers et autres. Leurs marchés sont à la fois plus restreints et plus fragiles. La faiblesse des infrastructures, une base entrepreneuriale étroite et l'absence de soutien à l'échelon national et régional ne contribuent pas à renforcer la productivité. Ce qui, conjugué à un problème de compétitivité, sape le développement de chaînes de valeur régionales et mondiales. Les pays africains ont surtout réagi à travers les CER, qui sont censées faciliter les réformes structurelles et les amener à la libéralisation de l'économie et des échanges nécessaire pour s'ouvrir au reste du monde.

Mais l'idée selon laquelle les initiatives régionales seraient suffisamment solides et importantes pour surmonter toutes les difficultés rencontrées ne s'est pas toujours vérifiée. Les réalisations au plan national et régional ont manqué d'ambition. Les pays continuent de rater les dates butoir fixées et aucune disposition n'est prise qui dissuaderait de ne pas respecter les règles. En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud, le Botswana, le Ghana, Maurice et le Rwanda, membres de blocs régionaux, ont pourtant pris des mesures importantes, indépendamment de leurs voisins, pour redresser leurs économies. L'utilité de ces mesures se traduit par leurs classements respectifs dans le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale (*Doing Business*, 2013) : au niveau de l'Afrique, ils occupent les cinq premières places alors que dans le classement mondial de 189 pays, ils sont répartis entre la 20^e et la 56^e places. Leur croissance régulière, la progression de leurs résultats en matière d'offre mais aussi l'augmentation des investissements, de la productivité et de la compétitivité sont autant de facteurs qui améliorent leurs perspectives au sein des chaînes de valeur mondiales et au niveau du commerce intra-africain.

Le Plan d'action de l'UA pour stimuler le commerce intra-africain traduit les efforts pour optimiser les conditions d'investissement. Il met en exergue les aspects politiques, réglementaires et institutionnels à régler pour améliorer l'environnement des affaires sur le continent. La ZLE tripartite COMESA-CAE-SADC montre cependant que les pays privilégient des approches régionales pour doper les échanges intra-africains. Le régionalisme africain met l'accent sur l'harmonisation et la coordination des politiques et des cadres réglementaires afin d'améliorer l'environnement des affaires et de renforcer l'industrialisation et le commerce. Étant donné la faiblesse du commerce intra-africain, les bénéfices de cette approche n'ont pas pu être comparés à une action indépendante décidée par certains pays. Mais il pourrait améliorer les échanges transfrontaliers et, partant, les chaînes de valeur régionales.

L'expansion réussie des chaînes de valeur mondiales exige un équilibre subtil entre politiques commerciales et d'industrialisation même si celles-ci sont parfois contradictoires dans bon nombre de CER. Dans le cadre d'une intégration régionale fondée sur le libre-échange, le commerce et la libéralisation des tarifs douaniers sont essentiels pour constituer un espace économique unique. Mais par crainte de voir leurs recettes douanières décliner et redoutant des déséquilibres macroéconomiques, certains pays sont revenus sur des décisions ou ne mettent pas en œuvre les politiques régionales. Si bon nombre de régions, et notamment l'Asie de l'Est, ont réussi à développer des chaînes de valeur mondiales à travers des « politiques de rattrapage industriel »,



ces initiatives ont rimé avec protectionnisme, discrimination, recours aux subventions, politiques contestables en matière de contenu local, non-respect des droits de propriété intellectuelle et violation des politiques de la concurrence. Les pays africains sont quant à eux, à l'échelon national et régional, de plus en plus contraints par les règles multilatérales en vigueur.

Les difficultés rencontrées pour développer une économie du savoir et les faiblesses sur le plan décisionnel ont aussi rendu délicate l'attraction d'investissements pour intégrer des chaînes de valeur à des étapes supérieures de l'activité manufacturière ou de services. En dépit des prérogatives découlant des accords ZLE, qui permettraient aux pays membres d'opérer une discrimination à l'encontre de pays tiers, à travers des politiques délibérées de « rattrapage industriel », les pays africains manquent de capacités pour créer un environnement porteur, en adaptant les règles internationales et multilatérales. Le niveau de concurrence nationale et régionale est insuffisant pour susciter une mise à niveau technologique et le développement d'entreprises. Alors que des politiques inégales ne sont pas forcément problématiques pour un pays donné, elles sont un frein, à l'échelle régionale, pour le développement de chaînes de valeur mondiales. Les déséquilibres se manifestent en termes de capacités, de prouesses technologiques et de poids des exportations et contraignent les échanges transfrontières, puisque les pays membres imposent des barrières non tarifaires.

Même si les CER sont vécues comme les principaux véhicules politiques et institutionnels, elles n'ont pas aidé leurs pays membres à développer leur potentiel pour intégrer des chaînes de valeur mondiales. Les incitations et les structures institutionnelles font cruellement défaut ou ne sont pas suffisamment développées. Alors qu'ils ont élaboré des cadres régionaux d'investissement pour le secteur privé, le COMESA, la CAE et la SADC n'arrivent pas à les faire appliquer et respecter. Les membres de la CAE ont un code de l'investissement commun mais ils ne l'appliquent pas. C'est le même scénario au sein du COMESA, où le cadre commun pour l'investissement est resté lettre morte. Les pays s'efforcent d'aligner leurs politiques sur les dispositions régionales. Mais les CER n'ont pas non plus les moyens de mobiliser les bonnes volontés politiques pour faciliter la mise en œuvre de leurs programmes, afin d'actualiser et de rationaliser la recherche et le développement ou d'améliorer les relations entre les institutions et les entreprises.

Avec ses produits dynamiques, l'Afrique crée de la valeur mondiale

Cette section revient sur certains domaines susceptibles de renforcer la présence de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales – notamment le renforcement des institutions et des politiques permettant d'abaisser les barrières aux échanges.

Les statistiques sur l'emploi et le revenu montrent que le secteur primaire a joué un rôle dans la diversification économique et le déblocage d'opportunités pour des chaînes de valeur mondiales. Mais les avantages comparatifs nationaux et régionaux des pays africains se situent dans les faibles coûts de main-d'œuvre et des activités peu intenses en technologie. Le cacao, le riz, le manioc, l'ananas, l'arachide ou le coton sont autant de produits dynamiques qui ont créé des chaînes de valeur en Afrique. Il s'agit d'activités effectuées dans de petites exploitations et qui nécessitent une main-d'œuvre nombreuse. Mais elles vont devoir opérer une remise à niveau technologique. La mobilisation régionale peut créer des marchés conséquents et des politiques novatrices sont indispensables pour renforcer les activités des petits exploitants locaux afin d'en faire des entreprises de taille moyenne – un maillon indispensable entre les multinationales et les petites entreprises.



La dépendance extrême à l'égard des investisseurs extérieurs, des technologies et des capacités étrangères a freiné l'expansion de chaînes de valeur mondiales. À l'inverse des pays d'Asie de l'Est, qui occupent une place plus grande dans les chaînes de valeur régionales – à l'instar du Japon et de ses investissements au Taipei chinois, en Malaisie, à Singapour et en Thaïlande au début des années 1980 – l'Afrique ne dispose pas de pôles de croissance suffisamment solides pour donner naissance à des chaînes de valeur régionales. Les CER pourraient être contraintes de développer dans le même temps des chaînes de valeur régionales et mondiales. À mesure qu'elles renforcent leurs capacités pour les chaînes de valeur mondiales, la mise en place de versions régionales peut créer des complémentarités et bénéficier aux pays membres sur le plan de l'approvisionnement local, de la productivité, du renforcement des capacités, des économies d'échelle, du démantèlement des monopoles et de la réduction des chocs externes associés aux chaînes mondiales.

La compétitivité nationale et régionale par rapport aux chaînes de valeur mondiales dépend de facteurs structurels qui méritent que l'on s'y intéresse. Elle passe par des institutions nationales et régionales solides, capables d'appuyer la mise en œuvre des politiques tout en collectant des données cruciales à partager entre décideurs et opérateurs économiques de la région concernée. Les CER peuvent aider les pays à progresser dans les chaînes de valeur, en appliquant des politiques régionales qui suppriment les dispositions par trop protectionnistes et incitent les acteurs à se moderniser, à travers notamment des exonérations fiscales pour l'achat de nouvelles technologies.



Notes

1. Dans un souci d'uniformisation des données et de simplification des comparaisons, les chiffres cités dans ce chapitre sont tirés de travaux de recherche de la BAfD, de calculs des auteurs à partir de la base de données COMTRADE des Nations Unies, du site WITS de la Banque mondiale (<http://wits.worldbank.org/wits>) ainsi que du *Rapport sur le commerce mondial 2013* et des *Statistiques du commerce international 2013* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (disponibles sur www.wto.org).
2. Au lieu du pourcentage de 12 % habituellement cité, la BAfD estime la part du commerce intra-africain à 16 %.
3. Pour plus d'informations sur l'état de l'intégration africaine, voir CUA (2013), *Situation de l'intégration en Afrique IV* (disponible sur www.au.int/). Voir aussi CEA et CUA (2014), *Assessment of progress on regional integration in Africa*, rapport de la réunion du comité d'experts lors des 6^e réunions annuelles conjointes de la Conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économiques de la CEA et de la Conférence des ministres de l'Économie et des finances de l'UA, Abidjan, 21-24 mars 2013 (disponible en ligne sur www.uneca.org) ; différentes décisions du conseil exécutif de l'UA et de l'assemblée de l'Union, 21-31 janvier 2014 ; le projet de décision sur le rapport du comité de haut niveau sur le commerce africain sur les échanges ; la décision du comité sur les échanges à propos de la 6^e conférence des ministres africains en charge de l'intégration ; et la décision de la 20^e session ordinaire de la conférence des ministres de l'Industrie de l'UA.
4. Voir www.eac.int et Trade Mark East Africa (www.trademarka.com).

Références

- BAfD (2013), *Development Effectiveness Review 2012: Promoting Regional Integration*, Banque africaine de développement, Tunis, www.afdb.org.
- CEA (2013a), *Rapport économique sur l'Afrique 2013 – Tirer le plus grand profit des produits de base africains : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba.
- CEA (2013b), *État de l'intégration régionale en Afrique VI*, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis-Abeba, www.uneca.org.
- Doing Business (2013), *Doing Business, mesure la réglementation des affaires*, Banque mondiale, Washington, DC <http://français.doingbusiness.org/rankings>.
- Financial Times (2014), "Global companies benefit from taking a long term view on local production", mercredi 22 janvier.
- FMI (2013), *Trade Interconnectedness: The World with Global Value Chains*, Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org.
- McKinsey (2013), "Talent migration in Africa – Initial findings", intervention lors du Forum économique mondiale, 6 mars, Afrique du Sud.
- OMC (2013a), *Statistiques du commerce international 2013*, Organisation mondiale du commerce, Genève, www.wto.org.
- OMC (2013b), *Rapport sur le commerce mondial 2013*, www.wto.org.
- OMC et Institut des économies en développement – Organisation japonaise du commerce extérieur (IDE-JETRO) (2011), *Structure des échanges et chaînes de valeur mondiales en Asie de l'Est : du commerce des marchandises au commerce des tâches*, Organisation mondiale du commerce, Genève, www.wto.org.
- Razeen, S. (2013), "Global value chains, trade policy and Asia. East Asia Forum", www.eastasiaforum.org.
- South Centre (2013), "Global value chains (GVCs) from a development perspective. Analytical note", juillet, www.southcentre.int/analytical-note-july-2013/.
- Visa Sub-Saharan Africa, avec la collaboration de A. Saville et L. White (2013), *Realising Potential: Connecting Africa – Visa Africa Integration Index*.
- Walkenhorst, P. (2013), "Indicators to monitor regional trade integration in Africa", *Africa Trade Practice Working Paper Series Number 1*, septembre, Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/africa/trade.



Chapitre 4

Développement humain en Afrique

Ce chapitre dresse un constat des avancées obtenues sur le front du développement humain en Afrique, en particulier au niveau de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des résultats éducatifs et sanitaires. Il revient également sur le rôle des échanges et met en évidence les conséquences que peuvent avoir l'exclusion, les inégalités entre les sexes et un développement non durable. Il discute aussi de la nécessité d'exploiter les opportunités découlant des chaînes de valeur et d'en minimiser les risques intrinsèques, en faisant appel à la technologie et à l'innovation. C'est par ce biais que l'Afrique pourra conforter les droits humains, un développement économique durable et le progrès social pour tous – trois grands objectifs pour l'après-2015. Enfin, ce chapitre revient sur les bonnes pratiques et les enseignements d'un développement humain équitable et durable.



En bref

L'Afrique a fait des progrès notables sur le front du développement humain : la pauvreté recule, les revenus augmentent et les performances en matière d'éducation et de santé s'améliorent. L'indice de développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) atteste d'une progression annuelle de 1.5 %, 15 pays se situant désormais dans le haut du classement (développement moyen à très élevé). Les pays africains bénéficiant d'un niveau de développement élevé ou en progression sont bien intégrés aux marchés mondiaux, grâce à une palette de produits d'exportation diversifiés et créateurs d'emplois.

Des marges d'amélioration demeurent cependant sur le plan de l'inclusion, de l'égalité entre les sexes et de la viabilité environnementale. L'exclusion et l'inégalité d'accès aux opportunités économiques et sociales sont toujours un frein aux droits humains, à l'amélioration des moyens de subsistance et à l'acquisition de nouvelles compétences. Les défis écologiques – changement climatique, épuisement des ressources naturelles et accès à l'énergie – font eux aussi obstacle à un développement humain durable. C'est pourquoi le programme de développement post-2015 fixe pour l'Afrique des objectifs axés sur une croissance économique équitable et sans exclus, des changements structurels, avec pour maîtres mots l'autonomisation, la gouvernance, la transformation sociale et l'égalité entre les sexes.

Une intégration accrue dans les chaînes de valeur peut renforcer le développement humain en Afrique. Les nouvelles technologies et les capacités d'innovation sont deux facteurs essentiels pour en retirer un maximum d'avantages, qu'il s'agisse de chaînes de valeur locales, régionales ou mondiales, et gérer les risques inhérents pour les populations pauvres et marginalisées. La mise en place de chaînes de valeur en vue d'accroître la productivité agricole peut créer des emplois et renforcer la cohésion sociale, notamment dans les pays qui se relèvent d'un conflit. Les petits producteurs, les pauvres et les femmes ont tout à gagner de chaînes de valeur plus efficaces. Les gouvernements, le secteur privé et les coopératives doivent protéger leurs droits en faisant la promotion de la résilience, de la rationalisation et de la compétitivité.

Le développement humain s'améliore en Afrique

Cette section établit un bilan de la pauvreté en Afrique, en comparant les niveaux de développement économique et social des différents pays, avant de montrer comment les échanges commerciaux peuvent contribuer à renforcer les moyens de subsistance.

La pauvreté recule progressivement sur fond de privations persistantes

Pauvreté, revenus, éducation et santé

Selon le rapport 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (CEA et al., 2013a), la pauvreté recule en Afrique : la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté (c'est-à-dire avec moins de 1.25 dollar par jour) est passée de 56.5 % en 1990 à 48.5 % en 2010 en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest. Mais du fait de la lenteur de ce reflux, le nombre de gens vivant dans l'extrême pauvreté a en fait augmenté dans ces quatre régions au cours de ces deux décennies, de 289.7 à 413.8 millions.

L'un des OMD vise à réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Certains pays (Cameroun, Égypte, Guinée et Tunisie) y sont déjà parvenus ; d'autres (Afrique du Sud, Gambie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, Sénégal et Swaziland) sont en passe d'atteindre cet objectif ; mais la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Maroc et le Nigeria sont encore à la traîne.



Les progrès obtenus sur le front de la pauvreté – à imputer à des améliorations en matière de gouvernance et de reddition de comptes, à un élargissement de l'accès aux infrastructures physiques, à l'atténuation des risques économiques, sociaux et environnementaux, à l'augmentation de l'emploi salarié, aux gains de production dans l'agriculture et à une meilleure couverture sociale – demeurent fragiles et, avec le creusement des inégalités, les carences des institutions et une vulnérabilité persistante aux chocs, pourraient être annihilés dans certains pays. En partie liées au changement climatique, ces difficultés découlent aussi de l'instabilité économique, politique et sociale, qu'il s'agisse de l'insécurité alimentaire, de la perte des moyens de subsistance ou de la dégradation des conditions sociales. La région des Grands lacs, la Corne de l'Afrique, l'Afrique du Nord ou encore le Sahel ont notamment été en proie à des tensions démographiques, écologiques, sécuritaires et politiques complexes et interdépendantes.

Les améliorations sur le plan des revenus et d'autres composantes non monétaires, notamment l'éducation et la santé, ont conforté le développement humain, comme l'atteste l'IDH. Cet indice composite – qui mesure trois dimensions (l'espérance de vie, le niveau d'instruction et la maîtrise des ressources nécessaires pour mener une vie décente) – fait apparaître une amélioration moyenne pour tous les pays africains de 1 % dans les années 1980, de 0.7 % dans les années 1990 et de 1.5 % depuis les années 2000. Les progrès en matière d'accès à la santé et à l'éducation sont supérieurs à ceux obtenus sur le plan du revenu par habitant, avec une progression des indices d'éducation et de santé de 1.4 % entre 2005 et 2012, contre 1 % pour l'indice du revenu.

Privations et pauvreté multidimensionnelle

Les privations sont à l'origine de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) permet d'identifier celles qui contribuent à la pauvreté globale, en s'appuyant sur les dernières enquêtes auprès des ménages. Ces informations peuvent aider les décideurs à remédier à cette situation en mettant en place un cadre de protection sociale pour les plus vulnérables qui réduit les risques de basculer dans l'extrême pauvreté pour tous ceux qui se situent au seuil de pauvreté.

Selon l'IPM, l'éducation, la santé et le niveau de vie sont les facteurs qui contribuent le plus à la pauvreté. Au Burkina Faso, à Djibouti, en Égypte, au Maroc et au Tchad, les privations sur le plan de l'instruction sont le déterminant majeur de la pauvreté multidimensionnelle. En Afrique du Sud, en Côte d'Ivoire, au Congo, au Sénégal et en Tunisie, ce rôle incombe aux privations dans le domaine de la santé. En République démocratique du Congo (RDC), au Kenya, au Lesotho, en Tanzanie et au Zimbabwe, ce sont les privations sur le plan du niveau de vie – accès à l'énergie, à l'eau potable et à l'assainissement ou utilisation de la biomasse pour cuisiner – qui pèsent le plus lourd.

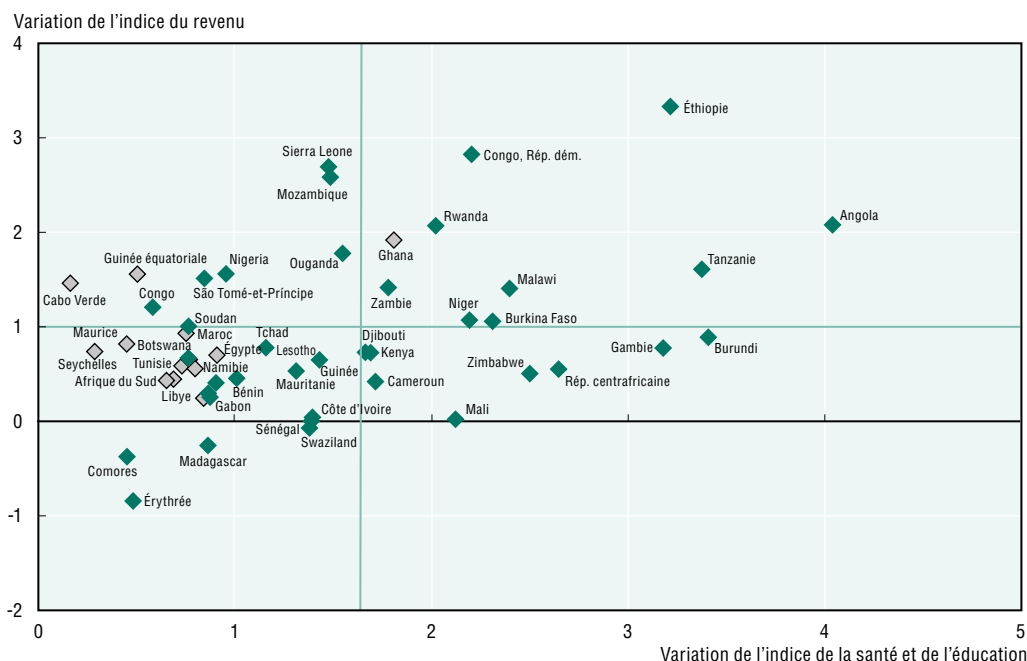
En 2012, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, le Mali et le Niger ont connu le niveau de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé du continent. Compte tenu de la taille de leur population, c'est au Congo, en Éthiopie, au Nigeria, en Ouganda et en Tanzanie que l'on trouve le plus grand nombre de gens touchés par la pauvreté multidimensionnelle.

Les niveaux de développement humain pourraient converger à mesure que les pays en bas de l'échelle se développent

Le développement humain se mesure en fonction des avancées réalisées sur le plan du développement économique et social. Comme le montre la figure 4.1, qui compare le revenu aux composantes non monétaires de l'IDH (performances en matière d'éducation et de santé), les progrès sont inégaux.



Figure 4.1. Évolution moyenne des indices de développement humain (revenus, éducation et santé), 2005-2012



Note: Les traits verts correspondent aux valeurs moyennes de l'échantillon. Les unités correspondent à l'évolution annuelle moyenne en pourcentage sur la période 2005-2012.

Source : PNUD (2013) et Banque mondiale (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034752>

Un groupe important de pays a progressé à la fois sur le plan des revenus et des composantes non monétaires, emmenés par l'Angola, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, la RDC, la Tanzanie et la Zambie. Ils apparaissent dans le quart supérieur droit de la figure, au-dessus des traits bleus représentant les valeurs moyennes. La majorité d'entre eux ne sont pas des exportateurs de pétrole et n'ont pas un riche sous-sol minier, ce qui prouve que leurs moteurs de développement économique et social sont diversifiés et tournés vers l'exportation.

Pour un deuxième groupe de pays, l'indice du revenu s'améliore plus vite que les performances dans le domaine de l'éducation et de la santé. Ce sont ceux qui figurent dans le quart supérieur gauche de la figure, parmi lesquels le Cabo Verde, le Congo, la Guinée équatoriale, le Mozambique, le Nigeria, São Tomé-et-Príncipe et la Sierra Leone. La plupart sont riches en ressources et extrêmement dépendants du secteur de l'extraction, gros consommateurs de capitaux. Cette concentration se fait au détriment de la productivité dans des secteurs plus intenses en main-d'œuvre, comme l'agriculture et les industries manufacturières, qui pourraient pourtant accroître les niveaux de vie. Leur expérience prouve que l'augmentation du revenu, si elle est un moteur vital du développement humain, ne contribue pas forcément à ce développement tant que la croissance n'est pas elle-même diversifiée (Bandara et al., 2014).

À l'inverse, un troisième groupe de pays est parvenu à améliorer les performances sociales plus vite que les perspectives rémunératrices. Il s'agit du Burundi, du Cameroun, de Djibouti, de la Gambie, du Kenya, du Mali, de la RCA et du Zimbabwe. Les investissements consentis dans le capital social créent les conditions d'une accélération du développement économique. En outre, l'aptitude avérée de ces pays à améliorer les



performances sociales sans augmenter considérablement les revenus dans le même temps laisse penser qu'il existe une marge de manœuvre pour des gains sociaux encore supérieurs, une fois que les freins à la croissance économique seront levés.

Les mesures monétaires et non monétaires du développement humain progressent lentement pour le quatrième groupe de pays, qui réunit des pays ayant déjà un IDH élevé, comme l'Afrique du Sud, le Botswana, le Gabon, la Libye, le Maroc, Maurice, les Seychelles et la Tunisie. Les performances économiques et sociales étant déjà bonnes, les progrès devraient s'y concrétiser lentement.

Pour les autres pays, une croissance économique atone (et parfois même négative) et leur niveau de développement social indiquent qu'ils sont en train d'accentuer leur retard. Un effort concerté pour améliorer les indicateurs économiques et sociaux du développement humain s'impose au Bénin, aux Comores, en Côte d'Ivoire, en Érythrée, au Lesotho, à Madagascar, au Sénégal, au Swaziland et au Tchad.

Le commerce peut améliorer les moyens de subsistance

Une croissance diversifiée et créatrice d'emplois pour des populations toujours plus nombreuses, à travers des économies orientées sur l'exportation de multiples produits, mais aussi une transformation du secteur agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire font partie des solutions pour faire reculer la pauvreté.

Les pays africains ayant un niveau de développement humain élevé sont bien intégrés aux marchés internationaux, les importations et les exportations représentant une part assez conséquente de leur produit intérieur brut (PIB). Les 15 pays africains ayant un niveau de développement humain moyen à élevé présentés à la figure 4.2 sont des économies relativement ouvertes, les flux commerciaux contribuant au PIB dans une fourchette comprise entre 55 et 161 % (les traits bleus correspondent aux valeurs moyennes de l'échantillon). Les pays les plus avancés en termes de développement humain situés dans le quart supérieur droit – la Libye, Maurice, les Seychelles et la Tunisie – affichent également la plus forte proportion d'importations et d'exportations dans la composition de leur PIB.

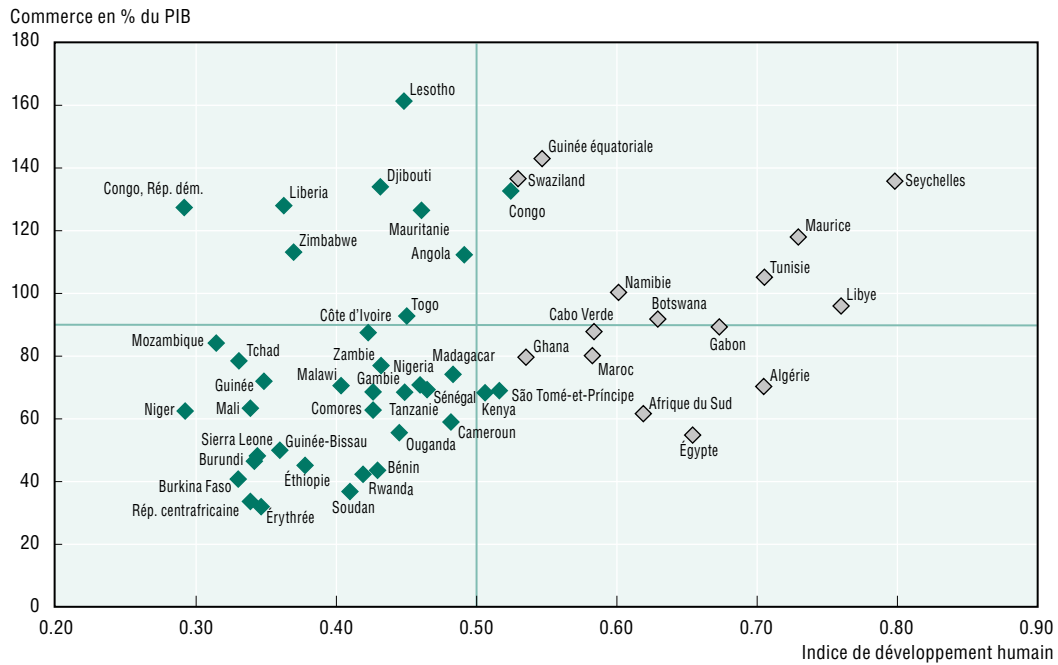
Mais sept pays au niveau de développement humain relativement faible sont plutôt bien intégrés à l'économie mondiale (quart supérieur gauche) : l'Angola, Djibouti, le Lesotho, le Liberia, la Mauritanie, le Togo et le Zimbabwe. Dans la majorité des cas, les opportunités de revenus liées aux exportations ne se sont pas encore traduites en gains sur le plan du développement économique et social.

Cela peut découler d'un manque de diversité dans les exportations et de l'apparition d'économie d'enclaves autour de l'exportation de ressources naturelles et de matières premières au lieu de biens transformés ou manufacturés, mieux à même d'offrir des sources de revenu aux populations et d'entraîner une hausse de la productivité du travail. Cette concentration des exportations sur quelques produits clés est aggravée par le fait que les recettes tirées de cette activité se traduisent assez peu en investissements dans les services sociaux et le développement du capital humain.

En 2012, les importations et les exportations de l'Afrique étaient extrêmement concentrées, comme le révèle un indice de concentration commerciale de 0.45 sur une échelle de 0 (faible concentration) à 1 (forte concentration) (CNUCED, 2013). Les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe sont ceux où la concentration commerciale est la plus faible (respectivement 0.14 et 0.17), suivis par l'Afrique du Nord (0.45). À l'autre extrême, les pays d'Afrique de l'Ouest (0.61) et d'Afrique centrale (0.83).



Figure 4.2. Niveaux moyens de développement humain et intégration commerciale, 2007-2012



Note : Les traits verts correspondent aux valeurs moyennes dans l'échantillon.

Source : PNUD (2013) et Banque mondiale (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034771>

Inclusion, égalité des sexes et viabilité environnementale sont à l'ordre du jour de l'Afrique

Cette section revient sur l'impact délétère de l'exclusion et des inégalités hommes/femmes sur le développement humain et propose de les combattre à travers l'adoption des nouvelles technologies. Elle revient aussi sur les liens entre viabilité environnementale et développement humain, avant de conclure par une présentation des objectifs d'inclusion, d'équité et de croissance durable post-2015.

Les technologies peuvent faire refluer l'exclusion et les inégalités, deux entraves au développement humain

Les innovations en faveur de l'inclusion doivent cibler les plus pauvres et les plus défavorisés – les jeunes, les femmes et les personnes handicapées – et c'est là où les nouvelles technologies peuvent se révéler utiles.

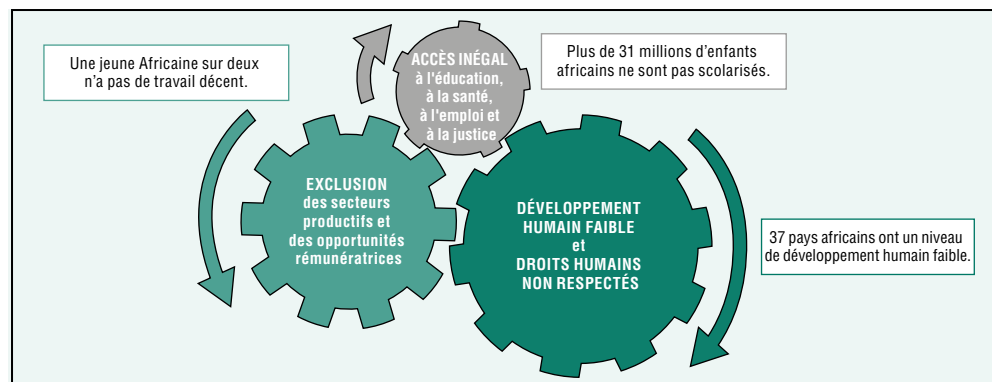
Comme le montre la figure 4.3, l'exclusion et les inégalités d'accès aux opportunités économiques et sociales limitent les droits humains et contrarient à la fois l'amélioration du niveau de vie et l'acquisition de compétences, deux effets du développement économique. Ainsi, un accès inégal à l'éducation et les barrières à l'entrée sur le marché du travail excluent les jeunes gens à faible revenu vivant dans des zones urbaines ou rurales, les femmes et les personnes handicapées, qui ne peuvent bénéficier d'emplois lucratifs dans les secteurs productifs qui font appel à une main-d'œuvre qualifiée.



Résultat, les jeunes par exemple sont confinés dans le cercle vicieux de la pauvreté, fait de petits boulots non qualifiés et faiblement rémunérateurs dans des secteurs peu productifs. Seuls 51 % des jeunes de 15 à 24 ans occupent un emploi salarié (Banque mondiale, 2014). L'absence d'un vivier toujours plus étoffé de main-d'œuvre qualifiée pénalise à son tour la compétitivité d'un pays et réduit son attractivité pour des investissements, qui pourraient contribuer à la diversification économique et au progrès technologique.

Les nouvelles technologies de la communication offrent un vrai potentiel pour toucher des groupes jusque-là marginalisés. Elles peuvent profiter à de nombreuses personnes jusque-là exclues, en améliorant leur accès aux services financiers et de santé, à l'éducation et au savoir. Au Kenya et au Rwanda, des initiatives reposant sur des bonnes pratiques ont permis d'améliorer respectivement l'accès aux services financiers et aux services de santé.

Figure 4.3. Inégalités d'accès, exclusion et faible niveau de développement humain



Source : Élaboration des auteurs.

Malgré d'indéniables progrès, les inégalités entre les sexes demeurent

Les inégalités hommes/femmes sont l'une des causes structurelles et profondes majeures de l'incapacité de l'Afrique à atteindre les ODM en matière de réduction de la pauvreté et d'autres cibles de développement. Des barrières structurelles et des normes sociales continuent d'entraver les femmes en leur interdisant de participer à la croissance économique et au développement durable. Leur autonomisation économique et sociale doit être au cœur des stratégies visant à édifier des économies dynamiques et fédératrices.

Les impressionnantes avancées obtenues pour combattre les inégalités entre les sexes prouvent toute l'utilité d'un investissement politique durable dont les bénéficiaires profitent à tous. La participation des femmes à la politique est un indicateur révélateur : avec 21 % de femmes siégeant dans les parlements nationaux, l'Afrique subsaharienne est la seule sous-région à avoir réussi à doubler la proportion de sièges détenus par des femmes élues en à peine une décennie (IPU, 2014). Le Rwanda reste le premier pays du monde pour le nombre de femmes députées (*ibid.*). Sur le plan des performances éducatives, le nombre de filles non scolarisées a considérablement diminué : si plus de la moitié des enfants déscolarisés en Afrique subsaharienne sont toujours des filles, leur nombre est passé de 24 à 9 millions entre 2000 et 2013 (ISU, 2014). En 2012, pratiquement la moitié des pays africains sont parvenus à la parité entre les sexes en primaire.

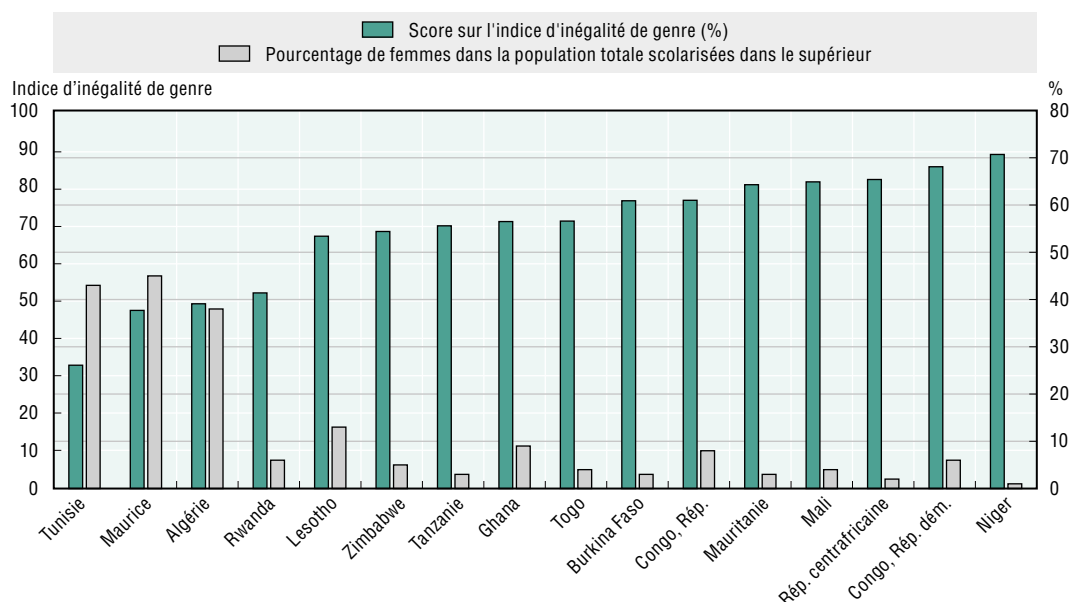


Les gains obtenus pour certains indicateurs ne se sont pas encore traduits par une inversion radicale des inégalités tenaces entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux ressources économiques et de contrôle sur ces ressources. Les femmes restent largement majoritaires parmi les titulaires de postes vulnérables, mal payés et aux conditions de travail abusives (OIT, 2012). Souvent, elles travaillent gratuitement pour leur famille ou ont une activité indépendante, sans employés. En Afrique subsaharienne, 84 % des emplois détenus par des femmes en 2012 étaient jugés vulnérables, contre 70,6 % chez les hommes (*ibid.*).

L'indice d'inégalité de genre (IIG) du PNUD pour 2012 met en évidence les efforts que doit consentir l'Afrique pour garantir aux femmes des droits égaux et favoriser leur émancipation économique et sociale. Cet indice rend compte des handicaps sexospécifiques au niveau de l'autonomisation (participation à la vie publique et accès à l'enseignement supérieur), du marché du travail (taux d'activité) et de la santé reproductive (mortalité maternelle et taux de fécondité).

Un meilleur accès des femmes à l'éducation, notamment aux niveaux postsecondaire et supérieur, peut démultiplier les perspectives d'activités rémunératrices et renforcer le développement humain. La figure 4.4 montre comment les pays où les inégalités hommes/femmes sont faibles ont de meilleurs taux de scolarisation féminine dans l'enseignement supérieur par rapport à ceux où ces inégalités sont plus prononcées. Elle compare le dernier IIG publié au taux de participation des femmes dans l'enseignement supérieur pour un sous-ensemble de pays disposant de ce type de données.

Figure 4.4. Inégalités entre les sexes et scolarisation dans le supérieur, 2012



Source : PNUD (2013) et Banque mondiale (2014).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034790>

Le développement humain passe par un renforcement de la viabilité environnementale

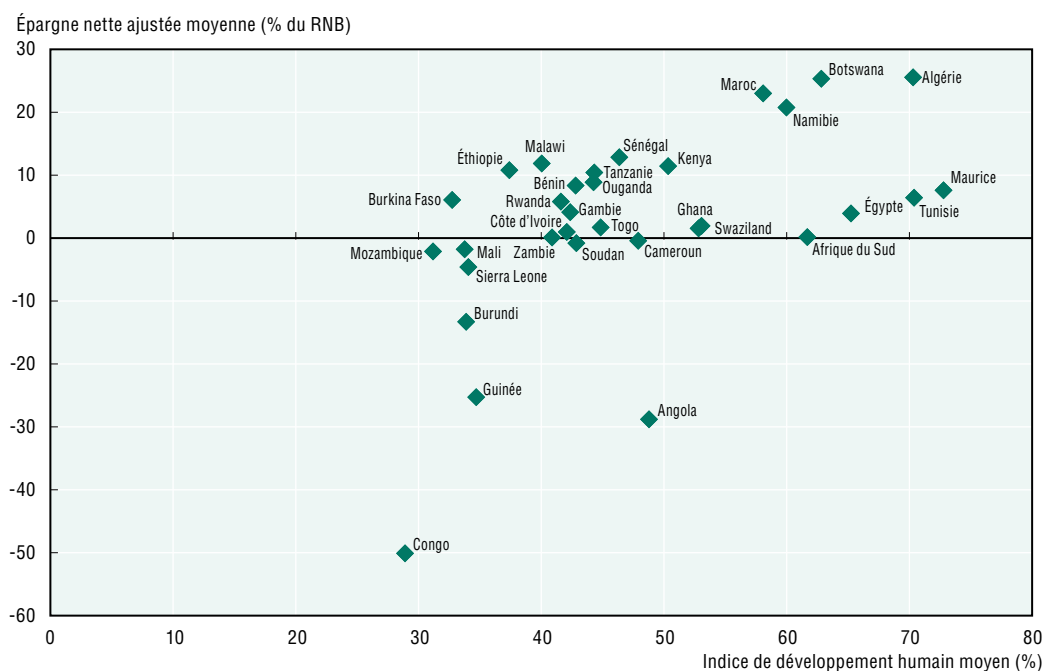
La viabilité environnementale va de pair avec un développement humain durable. Actuellement, celui-ci s'accompagne d'un appauvrissement des ressources naturelles et subit toujours plus les contrecoups du changement climatique. L'Afrique doit accéder à des sources modernes d'énergie et, à cet égard, les plateformes multifonctionnelles offrent une solution efficace (voir *infra*).




La marge d'amélioration est considérable pour installer un développement humain durable en Afrique, qui consiste selon le PNUD à étendre aujourd'hui les libertés individuelles tout en s'efforçant de ne pas compromettre celles des générations futures (PNUD, 2011).

La figure 4.5 compare les niveaux moyens de développement humain de pays africains avec leurs niveaux moyens d'épargne nette ajustée (épargne véritable) entre 2007 et 2011. Cet indicateur met en évidence l'épargne résiduelle dans une économie une fois effectués les investissements dans le capital humain et déduction faite de l'épuisement des ressources naturelles et des dommages causés par la pollution. La plupart des pays africains ont un solde positif, mais qui peut être faible pour ceux dont le niveau de développement est relativement élevé, ce qui signifie que ces économies pourraient en fait sous-investir dans le développement de leur capital humain et surexploiter leurs ressources naturelles.

Figure 4.5. Développement humain et viabilité environnementale, 2007-2011



Source : PNUD (2013) et Banque mondiale (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034809>

L'Afrique est particulièrement exposée aux conséquences du changement climatique. L'accélération de la fréquence des catastrophes naturelles liées à l'environnement – changements des schémas pluviométriques, inondations et sécheresses par exemple – affecte la société et l'économie. La Corne de l'Afrique, le Sahel et l'Afrique australe sont particulièrement sensibles à la variabilité des précipitations. Entre octobre 2010 et septembre 2011, plusieurs sécheresses graves en Afrique de l'Est ont provoqué la mort de 50 000 personnes et touché 13.3 millions d'habitants (CDKN, 2012). Les événements climatiques rejaillissent lourdement sur les communautés pauvres et vulnérables qui n'ont que peu de mécanismes de compensation ou de moyens de subsistance alternatifs. Selon les estimations, les pays africains devraient investir 7 à 15 milliards USD par an d'ici 2020 pour gérer les risques et les impacts négatifs du changement climatique. Si la température terrestre augmente encore, ces coûts sont condamnés à augmenter, même si la planète supportera sans doute encore un réchauffement, pour peu qu'il ne dépasse



pas 2°C. À l'horizon 2050, les coûts d'adaptation pourraient atteindre 35 milliards USD par an et jusqu'à 200 milliards d'ici 2070 (PNUE, 2013). La mobilisation de moyens financiers, humains et techniques afin de renforcer la résilience aux chocs et de s'adapter au changement climatique est donc un impératif politique si l'on veut garantir un développement humain durable en Afrique.

Offrir un accès à des sources modernes d'énergie aux particuliers et aux entreprises reste l'une des grandes priorités de développement pour l'Afrique : 77 % des habitants n'ont pas accès à l'électricité et 80 % cuisinent au charbon et au bois (CDKN, 2014). L'égalité d'accès à l'énergie a des conséquences sur la production agricole et les autres activités économiques mais aussi sur les services de base comme la santé et l'éducation. Tout cela appelle à des investissements urgents dans le développement de services énergétiques fiables, efficaces et durables, en particulier dans les zones rurales.

Les plateformes multifonctionnelles sont un moyen peu coûteux d'améliorer l'accès à l'énergie en milieu rural, pour les particuliers comme pour les entreprises. Elles ont fait la preuve de leur efficacité au Burkina Faso, au Sénégal et dans d'autres pays d'Afrique. Constituées d'un petit moteur diesel, elles associent divers outils : moulins, alternateurs, presses à huile, etc. Au Burkina Faso, leur introduction a réduit de deux à six heures le temps consacré par les femmes chaque jour à des corvées domestiques, de la transformation des produits agricoles à la préparation des repas. Elles contribuent aussi à améliorer la productivité agricole, en particulier pour le beurre de karité, le riz et le maïs. Enfin, elles permettent de développer des activités rémunératrices, de mobiliser les systèmes bancaires locaux et d'introduire la microfinance, mais aussi de doper la création d'emplois (PNUD, 2009).

Équité, inclusion sociale et croissance durable restent des objectifs pour l'après-2015

L'Afrique a défini une position commune sur le programme de développement post-2015, à l'issue de consultations et d'analyses régionales, infrarégionales et nationales. Le nouveau cadre international de développement devrait s'articuler autour des éléments suivants :

- une croissance économique sans exclus, la transformation structurelle et l'exploitation efficace des ressources naturelles ;
- l'équité et l'insertion sociale et des solutions pour mesurer les progrès accomplis sur le plan de la disponibilité et de la qualité des services rendus ;
- l'agenda « Vision 2063 : l'Afrique d'ici 50 ans » de l'Union africaine (UA), les résultats du sommet de Rio+20, les initiatives panafricaines et les forums des Nations Unies ;
- des catalyseurs du développement et les résultats attendus sur ce front, notamment la transformation économique structurelle et la croissance inclusive, l'innovation et le transfert de technologies, le développement humain, le financement et les partenariats (CUA et al., 2013b).

Les organisations africaines de la jeunesse et de promotion des droits des femmes pèsent sur les discussions entourant l'élaboration du programme de développement post-2015. Elles appellent les acteurs nationaux et internationaux à accorder la priorité à la défense des droits humains et à un meilleur accès à la protection sociale et à la justice.

Les jeunes soulignent la nécessité de s'atteler aux grands enjeux du développement – droits humains, paix et sécurité, gouvernance – et à lutter contre la corruption. Leurs recommandations pour un programme de développement tourné vers l'avenir recouvrent plusieurs axes majeurs : équité, autonomisation des jeunes et participation aux décisions, développement durable, réponses au changement climatique et accès équitable et amélioré aux services sociaux. Mais ils insistent aussi sur l'emploi des jeunes, la création d'entreprises et l'innovation (African Youth Declaration, 2012).



Les organisations africaines de promotion des droits des femmes soulignent l'importance de l'égalité des sexes pour éradiquer la pauvreté et promouvoir le développement durable dans le programme post-2015 à l'échelle mondiale, régionale et nationale (FEMNET, 2013). Seule une transformation sociale capable d'émanciper les plus marginalisés pourra s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'inégalité entre les sexes. Ces organisations proposent d'intégrer un objectif sur l'éradication des violences faites aux femmes, de renforcer leur poids économique et de favoriser leur leadership. Tous les objectifs du cadre de développement doivent incorporer la question de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, prévoir des cibles spécifiques sur ces aspects et utiliser des indicateurs autorisant des ventilations par sexe.

Les chaînes de valeur au service du développement humain : mythe ou réalité ?

Cette section revient sur la manière dont les chaînes de valeur, notamment dans l'agriculture, peuvent consolider les moyens de subsistance des populations et transformer la société. Elle met aussi en évidence les menaces qu'elles font peser sur les groupes vulnérables.

Renforcer les moyens de subsistance en lien avec des chaînes de valeur grâce à la technologie et l'innovation

Technologie et innovation sont deux facteurs importants pour permettre à l'Afrique d'accéder à des chaînes de valeur. L'appartenance à une chaîne de valeur locale, régionale ou mondiale peut consolider les moyens de subsistance des individus et des communautés pauvres et marginalisés. L'adoption des nouvelles technologies (informations sur les tendances du marché et les prix par exemple) peut améliorer le poids des maillons les plus faibles d'une chaîne d'approvisionnement au moment des négociations. Les technologies peuvent aussi aider les fournisseurs et les clients à contourner les intermédiaires et augmenter les marges des producteurs et des fournisseurs. L'adoption des technologies modernes et les progrès scientifiques appliqués à l'agriculture jouent sur la productivité et, partant, sur l'emploi agricole, les salaires décents et les revenus des communautés rurales (PNUD, 2012). L'innovation peut ouvrir la porte aux marchés intérieurs et d'exportation et contribuer ainsi progressivement à l'amélioration des produits et à la diversification des débouchés.

Les activités de recherche et développement (R-D) doivent cibler l'innovation dans l'agriculture au niveau des intrants, des pratiques, des procédés post-récolte et du stockage. L'innovation à différents points des chaînes de valeur agricoles, en plein essor, peut donner aux petits producteurs et transformateurs des avantages compétitifs et leur garantir ainsi des parts de marché plus importantes et de meilleurs gains. Pour les agriculteurs pauvres par exemple, l'innovation technologique au niveau des cultures et de l'élevage ou des récoltes et du stockage peut optimiser la productivité et accroître les rendements. L'innovation contribue donc à réduire la pauvreté des petits exploitants et des travailleurs agricoles, permet aux agriculteurs de diversifier leur production et développe une économie rurale non agricole.

Les capacités d'innovation expliquent que certains producteurs fassent jeu égal sur les marchés internationaux, profitent de la mondialisation et se développent durablement (KIT et al., 2006). Mais pour combler les écarts et promouvoir l'innovation, il faut miser sur l'apprentissage continu, l'amélioration des produits et la mise en place de procédés capables de prendre de vitesse les concurrents. Cette capacité d'innovation peut être stimulée en se concentrant sur les domaines de compétence où les individus concernés disposent d'un avantage concurrentiel.



L'innovation technique dans l'agriculture africaine peut être confortée par le renforcement des institutions qui rassemblent des acteurs du secteur public et privé et du monde universitaire au sein de chaînes de valeur, agricoles et au-delà. Mais elle doit aller de pair avec une innovation organisationnelle, qui seule peut prôner une action collective, la concertation, la continuité des approvisionnements, l'efficacité des procédés et l'adaptation à l'évolution des marchés.

Les chaînes de valeur agricoles au service de la transformation sociale et de la résilience des communautés

L'intégration accrue de l'Afrique sur les marchés mondiaux est riche de perspectives, surtout pour renforcer la productivité agricole du continent. Selon la CnuCED (2013), l'Afrique reste un acteur marginal du commerce international, avec seulement 2.8 % des exportations et 2.5 % des importations entre 2000 et 2010. Les pays africains n'assurent qu'une faible part des exportations agricoles mondiales et il s'agit, dans la majorité des cas, de produits non transformés.

Les stratégies de chaînes de valeur occupent une part importante dans les initiatives lancées en Afrique pour promouvoir une activité de transformation et d'industrialisation agricoles tournée vers l'export. La mise en place de solides chaînes de valeur agricoles pour un large éventail de produits de base pourrait contribuer à réduire la vulnérabilité du continent et à atténuer l'impact de la volatilité des cours. Les entreprises agricoles et les chaînes agro-alimentaires pourraient considérablement améliorer la productivité du secteur, en multipliant les débouchés rémunérateurs et en augmentant les revenus des ruraux.

La création d'emplois par le développement de chaînes de valeur peut reconstruire des moyens de subsistance et promouvoir l'accès à des activités productives tout en renforçant la cohésion sociale. C'est particulièrement vrai pour les pays tout juste sortis d'un conflit, court ou long. Les nouveaux emplois offrent des débouchés pour les femmes, les jeunes et les autres groupes marginalisés. Des expériences menées en Afrique et en Asie montrent qu'une approche volontariste du développement du secteur privé reposant sur des stratégies de chaînes de valeur peut effectivement faire reculer la pauvreté, renforcer la résilience des communautés et contribuer à la résolution de conflits locaux (Dudwick et Srinivasan, 2013).

Le développement de chaînes de valeur agricoles dans le Nord de l'Ouganda et au Rwanda a participé à la croissance économique et l'atténuation des conflits. Dans le premier cas, la production et la commercialisation du coton se sont renforcées, malgré l'insécurité locale ; dans le second, les exportations liées à la transformation du café sont montées en puissance. Ce qui met en évidence le potentiel du développement des chaînes de valeur, en particulier dans l'agriculture, pour favoriser le recul de la pauvreté et la résilience des communautés.

La réussite dépend de la capacité à répondre aux attentes du marché et à aider les communautés, notamment par des services financiers, de conseil et de développement de l'activité et des formations. Les associations professionnelles et les groupes communautaires sont autant de forums utiles pour réunir les prestataires de services publics et privés. Mais pour que les chaînes de valeur intègrent effectivement les pauvres et les personnes marginalisées – y compris les femmes – ces services doivent aller de pair avec une amélioration de l'accès aux actifs (les terres par exemple), le renforcement des droits de propriété et l'allègement des charges qui incombent aux femmes (les corvées domestiques).



À mesure que les pays s'intègrent à des chaînes de valeur mondiales, le risque d'enfermement des producteurs dans un cycle de production de produits et services peu spécialisés et à faible valeur ajoutée est réel (Weber, 2010). C'est le cas par exemple dans les chaînes de valeur agricoles, de plus en plus animées par des acteurs privés qui opèrent au-delà des frontières nationales à travers un réseau complexe de relations. Cette approche finit par ne profiter qu'à un nombre restreint d'individus, de communautés, de produits, de pays ou de régions. On sait que la plupart des chaînes de valeur privilégient les agriculteurs, les transformateurs et les négociants plus aisés, au détriment des acteurs les plus pauvres (Hartmann, 2012). Il y a donc de la place pour un processus plus systématique, susceptible de bénéficier à davantage de personnes, en ville et à la campagne, à mesure que les chaînes de valeur agricoles de l'Afrique passeront de la production primaire à des produits à plus forte valeur ajoutée et, partant, plus rémunérateurs. Le développement des marchés locaux et régionaux ouvrira de nouvelles perspectives aux agro-industriels et aux exploitants, surtout pour les denrées de base.

Les chaînes de valeur mondiales, une menace pour les petits producteurs, les pauvres et les femmes

La participation à des chaînes de valeur expose les petits producteurs, les pauvres et les femmes à des risques, dont celui d'une baisse de leurs revenus, du fait de rapports de force inégaux en termes de pouvoir et de contrôle des ressources. En Afrique, les performances diffèrent selon les opportunités et les contraintes des producteurs mais aussi en fonction des régimes commerciaux nationaux et internationaux qui peuvent être soumis à la fluctuation des prix et d'autres chocs. Les dynamiques intrinsèques des chaînes de valeur décident si l'intégration à ces marchés élargis sera ou non profitable aux petits producteurs, aux pauvres et aux personnes vulnérables (Ponte, 2008).

L'accès aux débouchés économiques et à l'emploi grâce aux chaînes de valeur mondiales s'inscrit dans des structures, des règles, des rapports de force et des marchés du travail – autant de facteurs qui reflètent des rôles et des inégalités en fonction du sexe construits par la société et déterminent la répartition des coûts et avantages qui en découlent (DIIS, 2008). L'analyse de ces chaînes à travers le prisme d'une économie « féminisée » et non plus d'une économie « neutre » du point de vue du genre est un moyen efficace d'identifier les perspectives offertes aux hommes et aux femmes. Une cartographie des chaînes sectorielles où l'on retrouve des femmes et de celles dont elles sont exclues permet de repérer à la fois les opportunités et les contraintes qui les concernent, de voir si elles sont le fait de la société ou si elles reposent sur des droits économiques inégaux. Les femmes agricultrices et chefs d'entreprise se heurtent par exemple à des obstacles sexospécifiques qui les empêchent d'exprimer tout leur potentiel et de tirer un parti maximal des chaînes de valeur mondiales. Dès qu'un produit passe de l'exploitation agricole au marché, les femmes y perdent souvent en termes de revenu et de contrôle. Les hommes récupèrent fréquemment les étapes de la production et de la commercialisation d'un produit, même typiquement « féminin », à partir du moment où celui-ci devient lucratif, ce qui rejaillit négativement sur le bien-être du ménage (voir encadré 6.4 dans le chapitre 6 sur les solutions de lutte contre les inégalités entre les sexes afin d'améliorer la rentabilité et la qualité).

La manière dont se fait l'intégration aux chaînes de valeur et les capacités des différents acteurs conditionnent le résultat : création de richesses et amélioration du niveau de vie ou exacerbation de la pauvreté et pertes sur le plan des moyens de subsistance. La création d'avantages concurrentiels pour tous les acteurs des chaînes de valeur peut modifier l'équilibre des pouvoirs et la répartition des bénéfices entre producteurs, transformateurs, négociants et clients.



Les pouvoirs publics, le secteur privé et les coopératives ont un rôle important à jouer pour maximiser les avantages et réduire les risques découlant des chaînes de valeur. Aux niveaux local et mondial, ils doivent faire en sorte que les groupes marginalisés et vulnérables accèdent aux réseaux complexes de la production économique de manière à acquérir de l'autonomie et à atténuer l'exposition aux risques. Les pouvoirs publics doivent fournir les infrastructures et les services sociaux requis et défendre les droits des groupes marginalisés. Le secteur privé doit assurer le bon fonctionnement des chaînes de valeur. Les coopératives doivent favoriser une action collective et le développement des capacités. Les cadres réglementaires, les entreprises privées et les coopératives de travailleurs et de consommateurs doivent promouvoir la stabilité dans le fonctionnement des chaînes. Ils doivent améliorer les conditions des personnes au pouvoir limité, à l'instar des producteurs et des transformateurs ; atténuer les répercussions négatives des chocs sur les marchés, en aidant les populations, et notamment les pauvres, à s'en remettre ; et renforcer les capacités des populations marginalisées à prendre part aux chaînes de valeur et à contrôler la nature de leur propre intégration.

L'évolution des conditions commerciales mondiales et la concentration du pouvoir sur les chaînes logistiques aux mains de quelques détaillants et gestionnaires de marques tendent à augmenter les coûts et les risques pour les personnes vulnérables, hommes et femmes confondus. Ainsi, la fluctuation des prix et des négociations inégales avec les producteurs rejaillissent sur les employés et les agriculteurs, puisque les salaires seront plus faibles, les contrats à durée déterminée assortis d'objectifs intenables et les heures de travail toujours plus longues sans aucune sécurité au niveau du revenu (Oxfam, 2004). Des politiques et des institutions efficaces doivent être mises en place pour intégrer dans les échanges commerciaux et sur un pied d'égalité les pauvres des deux sexes. Elles doivent garantir de meilleures conditions de travail pour réduire la pauvreté chronique et doper une croissance durable et les investissements. Les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques doivent œuvrer à l'autonomisation des travailleurs et de leurs organisations, pour les protéger contre toute forme d'exploitation. Ils doivent garantir des droits de propriété, la sécurité foncière, les services sociaux et les filets de protection sociale – dont la santé, l'éducation et l'accès à la prise en charge des enfants.

Résilience, rationalisation et compétitivité peuvent renforcer les avantages découlant des chaînes de valeur

Le maintien des parts de marchés et la protection des moyens de subsistance pour les pauvres exigent résilience, rationalisation et compétitivité. L'un des moyens de renforcer la résilience consiste à développer les marchés financiers soutenant la survie des exportations et qui permettent par exemple aux petits producteurs de s'adapter à l'évolution des règles régissant les exportations. Cela concerne notamment les produits soumis à de forts aléas de prix et de la demande sur les marchés de destination (comme les denrées alimentaires à forte valeur ajoutée).

La rationalisation des procédures commerciales à l'échelle d'une région peut directement améliorer la compétitivité commerciale et réduire la pauvreté. Certaines politiques commerciales locales, nationales et régionales – au niveau des procédures de certification et d'inspection et des frais de transport par exemple – peuvent entraver la participation à des chaînes de valeur. Keyser (2012) souligne la multiplication récente des normes obligatoires pour les denrées alimentaires en Afrique de l'Est, où le régulateur a introduit diverses spécifications de produits n'ayant que peu ou pas d'impact sur la santé publique et qui ont surtout pour effet de raboter les résultats financiers et les profits des acteurs privés.



Dans le secteur de l'industrie légère, la compétitivité peut contribuer à l'intégration d'un grand nombre de producteurs, transformateurs et négociants pauvres. Mais celle-ci achoppe sur les capacités entrepreneuriales limitées de ces acteurs, d'un point de vue technique et administratif, l'inadéquation des compétences de la main-d'œuvre et une logistique commerciale trop embryonnaire. Les compétences entrepreneuriales, la terre, les intrants et les finances sont les principaux freins au développement de l'industrie légère dans les secteurs du textile, du cuir, du bois et de la transformation agricole. L'expérience de l'Éthiopie, de la Tanzanie mais aussi de la Chine le montre clairement (Dinh et Monga, 2013). S'ils ont un meilleur accès aux connaissances et des capacités techniques supérieures, les individus peuvent occuper de nouvelles fonctions dans les chaînes de valeur. La mobilité du personnel qualifié, d'un secteur et d'un endroit à l'autre, peut favoriser le transfert de connaissances et de technologies et apporter des compétences dans de nouveaux domaines. Les pouvoirs publics peuvent aussi favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, l'accès à l'information et l'adaptation aux évolutions dans les chaînes de valeur, en soutenant l'éducation de base et l'acquisition de compétences techniques – et en récompensant l'innovation.



Références

- African Youth Declaration (2012), “African Youth Declaration on Post-2015 Agenda”, www.beyond2015.org/1st-regional-youth-declaration-post-2015-agenda.
- Bandara, A., R. Dehejia et S. Lavie-Rouse (2014), “Nexus between Human Development and Growth”, recherche effectuée en amont du *Rapport sur le développement humain en Tanzanie*.
- Banque mondiale (2014), *World Development Indicators*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://data.worldbank.org/indicator/NE.TRD.GNFS.ZS>.
- CDKN (2014), *ESMAP: Africa Clean Cooking Energy Solutions*, <http://cdkn.org/project/esmap-africa-clean-cooking-initiative/>, Climate and Development Knowledge Network.
- CDKN (2012), “Managing Climate Extremes and Disasters in Africa: Lessons from the SREX Report”, Climate and Development Knowledge Network.
- CEA et al. (2013a), *Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – Rapport OMD 2013 : sécurité alimentaire en Afrique: enjeux, défis, enseignements*, Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique, Union africaine, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- CEA et al. (2013b), “Outcome Document of the Regional Consultations on the Post-2015 Development Agenda”, Commission de l’Union africaine, Banque africaine de développement et Commission économique des Nations Unies pour l’Afrique.
- CNUCED (2013), *Le développement économique en Afrique – Rapport 2013. Commerce intra-africain : libérer le dynamisme du secteur privé*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève.
- DIIS (2008), “Integrating Poverty, Gender and Environmental Concerns into Value Chain Analysis: A Conceptual Framework and Lessons for Action Research”, *DIIS Working Paper 2008:16*, juillet, Danish Institute for International Studies, Copenhague.
- Dinh, H.-T. et C. Monga (2013), *Light Manufacturing in Tanzania: A Reform Agenda for Job Creation and Prosperity*, Banque mondiale, Washington, DC, <http://dx.doi.org/10.1596/978-1-4648-0032-0>.
- Dudwick, N. et R. Srinivasan (2013), *Creating Jobs in Africa’s Fragile States: Are Value Chains an Answer?*, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington, DC.
- FEMNET (2013), “Achieving Gender Equality and Women’s Empowerment in the Africa Common Position on Post 2015: Recommendations by African Women’s Rights Organizations”, The African Women’s Development and Communication Network.
- IPU (2014), *Les femmes dans les parlements nationaux*, État de la situation au 1^{er} décembre 2013, Union interparlementaire, www.ipu.org/wmn-f/classif.htm.
- ISU (2014), *Nouvelle publication des données sur l’éducation – février*, Institut de statistique de l’UNESCO, Montréal.
- Keyser, J. (2012), “Counting the Costs of Compliance with Trade Requirements from a Value Chain Perspective: Evidence from Southern Africa”, *Africa Trade Policy Notes*, juillet, Banque mondiale, Washington, DC.
- KIT, Faida MaLi et IIRR (2006), *Chain Empowerment: Supporting African farmers to Develop Markets*, Royal Tropical Institute, Faida MaLi et International Institute of Rural Reconstruction, Nairobi, www.iirr.org.
- OIT (2012), *Tendances mondiales de l’emploi des femmes 2012*, Organisation internationale du travail, Genève, décembre.
- Oxfam (2004), *La marchandisation de nos droits : le travail des femmes dans la chaîne d’approvisionnement mondialisée* (résumé du rapport), Oxfam International.
- PNUD (2013), *Rapport sur le développement humain 2013 – L’essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- PNUD (2012), *Rapport sur le développement humain en Afrique 2012 : vers une sécurité alimentaire durable*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- PNUD (2011), *Rapport sur le développement humain 2011 – Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- PNUD (2009), *La plate-forme multifonctionnelle : introduire des sources d’énergie, ouvrir la voie au changement pour le bien des communautés rurales du Burkina Faso*, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, NY.
- PNUE (2013), “Africa Adaptation Gap Technical Report 2013: Climate-change Impacts, Adaptation Challenges and Costs for Africa”, *Technical Report*, Programme des Nations Unies pour l’environnement, Nairobi.
- Ponte, S. (2008), “Developing a ‘Vertical’ Dimension to Chronic Poverty Research: Some Lessons from Global Value Chain Analysis”, *Working Paper*, No. 111, juin, Chronic Poverty Research Centre.



Chapitre 5

Gouvernance politique et économique en Afrique

Dans l'ensemble, la gouvernance démocratique s'est améliorée en Afrique depuis 2000. Porté par des réactions plus fermes de la communauté internationale, l'approfondissement de l'expérience démocratique pourrait également avoir réduit la latitude dont disposent les gouvernements pour s'engager dans des conflits armés. Ceux-ci ont été moins nombreux en 2012 qu'en 2000 et nettement moins meurtriers. Dans le même temps, les manifestations se sont multipliées ces dernières années, autour de revendications concernant la création d'emplois, des hausses de salaire et la responsabilité des pouvoirs publics. Les gouvernements n'ont guère réagi à ces protestations, même si la répression a parfois sévi. Sur le plan de la gouvernance économique, les initiatives visant à lutter contre les flux illicites de capitaux et à accroître la transparence dans les industries extractives sont encourageantes.



En bref

La gouvernance politique de l'Afrique s'améliore depuis 2000. Les élections deviennent de plus en plus pacifiques et la participation des femmes dans la vie politique s'accroît. Les gouvernements ont renforcé leurs capacités de recouvrement et de gestion des impôts. Ils sont plus déterminés à combattre la corruption et les sorties illicites de capitaux face à d'immenses besoins de liquidités – même si ces deux phénomènes sont loin d'avoir disparu. Il reste néanmoins de multiples défis à relever. Depuis quelques années et surtout dans les pays connaissant une transition démocratique, la population n'hésite plus à descendre dans les rues pour réclamer des emplois et de meilleurs salaires. Elle suit aussi de plus près l'action de ses dirigeants, notamment au moyen des médias numériques. Les violences par les acteurs non gouvernementaux ont reculé en 2012 mais restent néanmoins importantes par rapport aux niveaux enregistrés entre 1996 et 2010. Selon des enquêtes récentes, plus d'une dizaine de pays africains figurent dans les 65 pays du monde présentant un risque élevé de troubles civils.

Depuis 2000, les conflits entre États africains sont moins nombreux et moins meurtriers – mais de nouvelles menaces font leur apparition. Les conflits opposent aujourd'hui principalement des factions d'un même pays, mais ils rejaillissent de plus en plus sur les pays voisins. Face à ces risques, la communauté internationale commence à adapter ses réponses. En témoignent la collaboration entre l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et les Nations Unies (ONU) pour organiser des opérations en cas d'insurrection ou le durcissement des mandats confiés aux missions de maintien de la paix.

Une meilleure gouvernance et la paix sociale sont deux conditions clés pour la croissance et le développement. Plusieurs initiatives prometteuses visent à mettre fin à l'évasion de capitaux et à améliorer la gestion des recettes, notamment dans les industries extractives. Selon l'édition 2013 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, 15 des 20 pays où la pratique des affaires est la plus malaisée se trouvent sur le continent africain.

Malgré des résultats inégaux, la gouvernance démocratique gagne du terrain en Afrique

La plupart des scrutins organisés en Afrique en 2013 ont été pacifiques et considérés comme crédibles. Bien que les femmes soient toujours sous-représentées, leur présence parmi les électeurs, les dirigeants et les responsables élus augmente. L'électorat jeune prend lui aussi une place croissante. En 2014-2015, 18 pays d'Afrique – soit 500 millions d'habitants – organiseront des scrutins pour élire leurs dirigeants. Sur un continent où la moitié de la population a moins de 19 ans, beaucoup d'électeurs se rendront aux urnes pour la première fois de leur vie. Les dernières élections en Angola et au Liberia – deux pays sortis d'un conflit sanglant et prolongé – attestent de la résilience et de la détermination des Africains à édifier une gouvernance politique et économique sur les principes de la démocratie.

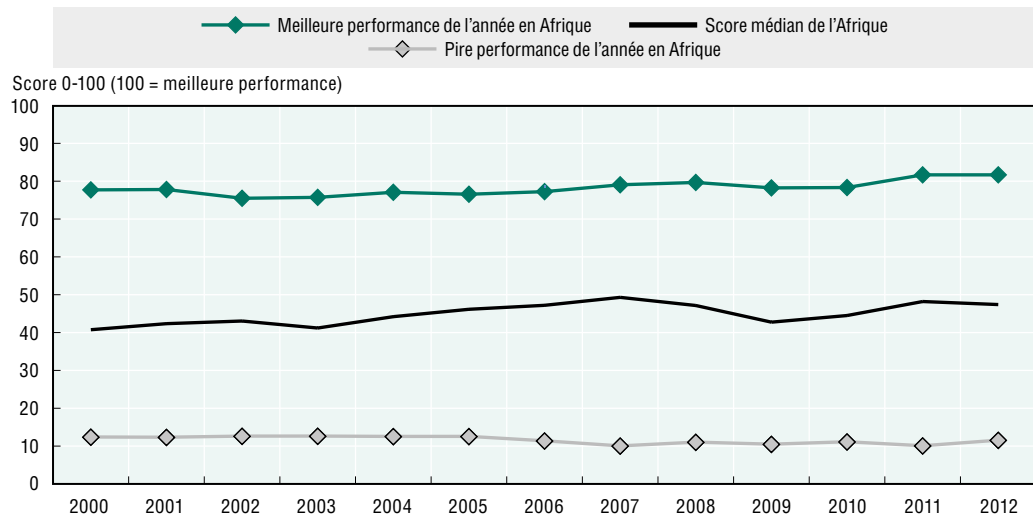
Des performances démocratiques contrastées

L'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, qui mesure « la participation politique et le respect des droits humains », n'a guère évolué entre 2000 et 2012 (figure 5.1 et encadré 5.1). Si les indicateurs de gouvernance attestent d'avancées dans 34 pays, ils traduisent un recul dans 17 cas. Ce bilan mitigé est confirmé par l'indice de démocratie de l'Economist Intelligence Unit, qui évalue la qualité des processus électoraux et du pluralisme, les libertés civiles, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique et la culture démocratique (EIU, 2013a). Selon l'indice 2013, 35 pays africains




ont fait des progrès sur le plan de la démocratie et 17 ont régressé. Bien que le nombre de coups d'État soit en baisse depuis les deux dernières décennies, cinq dirigeants ont été évincés par la force depuis 2010.

Figure 5.1. Participation et droits humains en Afrique, 2000-2012



Source : Indice Mo Ibrahim (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034828>

Encadré 5.1. L'après-Printemps arabe

Tunisie : L'assassinat de deux leaders de l'opposition et une reprise économique poussive ont jeté une ombre sur l'héritage de la révolution de jasmin. Mais les développements récents traduisent un progrès notable : un accord entre l'opposition et le gouvernement soutenu par Ennahda a permis d'installer un gouvernement technique de transition, en place jusqu'aux élections de 2014. L'approbation de la constitution, en janvier 2014, par l'Assemblée constituante nationale a constitué une avancée majeure, le texte gravant dans le marbre la liberté de conscience, l'égalité des sexes et la séparation des pouvoirs, à côté de références générales à l'identité islamique et arabe de la Tunisie.

Libye : Le gouvernement tente d'asseoir sa légitimité dans un contexte sécuritaire très instable. Des réformes structurelles ont été engagées et le dialogue interministériel s'est renforcé. La gestion des finances publiques s'améliore et le parlement, comme la société civile, jouent un rôle grandissant. Les journalistes jouissent d'une plus grande liberté et les forces de sécurité ont été réformées. Pour autant, l'élaboration d'une nouvelle constitution a pris du retard avec l'entrée en vigueur, en mai 2013, de la « loi d'isolement politique » qui interdit à quiconque ayant occupé un poste de haut niveau dans l'administration Kadhafi d'entrer au gouvernement.

Égypte : La transition démocratique a été marquée par des manifestations après l'éviction du gouvernement Morsi, en juillet 2013. Le gouvernement par intérim a confié à un organisme la charge de rédiger une nouvelle constitution, qui a été approuvée par référendum en janvier 2014. Les élections présidentielles et législatives prévues en 2014 seront l'occasion de confirmer les aspirations démocratiques exprimées en 2011.

Deux facteurs peuvent expliquer ces résultats contrastés du Printemps arabe : la présence ou non d'une société civile forte et organisée, qui tient les dirigeants comptables de leurs résultats ; et la plus ou moins grande capacité des mouvements de jeunesse et de la classe moyenne à trouver des alliés, à fixer des priorités politiques claires et à s'organiser efficacement (Diwan, 2013 ; Fukuyama, 2013).



Le Printemps arabe de 2011 a eu des conséquences diverses en Afrique du Nord (encadré 5.1). En Tunisie, les avancées ont été graduelles et ont suscité moins de violences qu'ailleurs. En Égypte en revanche, les protestations ont été plus violentes, surtout après l'éviction du président Mohamed Morsi, en juillet 2013. En Libye également, les progrès démocratiques ont été hésitants.

Au Mali, l'ordre constitutionnel a été rétabli en 2013, après une intervention internationale contre des factions qui occupaient la quasi-totalité du Nord du pays. Le scrutin présidentiel à deux tours organisé en juillet et août 2013 s'est tenu dans le calme et a porté au pouvoir Boubacar Keita. Le gouvernement a organisé une conférence de réconciliation nationale autour de questions comme la cohésion sociale, la gouvernance et le développement des régions septentrionales. Globalement, la sécurité dans le Nord s'est améliorée. Mais des attaques de groupes armés à Tessalit et l'assassinat de deux journalistes français à Kidal ont prouvé que tous les problèmes n'étaient pas encore résolus. Ces événements ont restreint les opérations d'aide humanitaire et freiné le redémarrage des services de base dans le Nord.

500 millions d'électeurs appelés aux urnes en 2014

En 2011, 15 élections présidentielles ont eu lieu et respectivement cinq et cinq en 2012 et 2013 ; les pays concernés en 2013 étaient l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Mali et le Zimbabwe. Au Kenya, au Mali et au Zimbabwe, des élections législatives ont été organisées en parallèle. Le Cameroun, Djibouti, la Guinée, la Guinée équatoriale, la Mauritanie, le Rwanda, le Swaziland et le Togo ont eux aussi connu des scrutins législatifs (tableau 5.1). La démocratie en Afrique a largement profité de la tenue régulière d'élections. Depuis 2000, les scrutins considérés comme libres et équitables par les observateurs internationaux sont en progression (IREEP, 2013).

Les élections de 2013 confirment le recul des violences électorales en Afrique. Au Kenya et au Zimbabwe, les scrutins ont été notoirement pacifiques – en net contraste avec la situation qui avait prévalu dans ces pays respectivement en 2007 et 2008. Si les résultats préliminaires de la présidentielle à Madagascar ont donné lieu à contestation, le vote lui-même s'était déroulé dans le calme.

Cet affermissement de la démocratie a bénéficié aux couches de la société jusqu'à marginalisées : la participation des femmes dans la vie publique progresse depuis quelques années dans un certain nombre de pays africains. Au Rwanda par exemple, le parlement compte deux tiers de femmes députés – un record mondial. En Afrique du Sud, aux Seychelles et au Sénégal, les femmes représentent jusqu'à 40 % des députés (données de l'Union interparlementaire). Au Kenya, les élections de 2013 ont été considérées comme un « tournant » pour l'égalité hommes-femmes, grâce à l'adoption d'un nouveau cadre constitutionnel, juridique et institutionnel, qui renforce le rôle des femmes dans les processus politiques et électoraux (FIDA, NDI et USAID, 2014).

Dans les 18 pays appelés à voter en 2014-2015 – et notamment des pays très peuplés comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Éthiopie et le Nigeria – les jeunes pourraient jouer un rôle décisif (tableau 5.1). Mais la nature et l'ampleur de leur participation varie. Au Kenya, plus de 500 000 jeunes ont rejoint un parlement communautaire, le *bunge*, qui a effectué un suivi des violences électorales en 2013 (Gienger, 2013) – alors qu'en Afrique du Sud, seuls 22 % des jeunes âgés de 18 ou 19 ans étaient inscrits sur les listes en février 2014 pour les élections générales du mois de mai (South Africa Independent Electoral Commission, 2014).

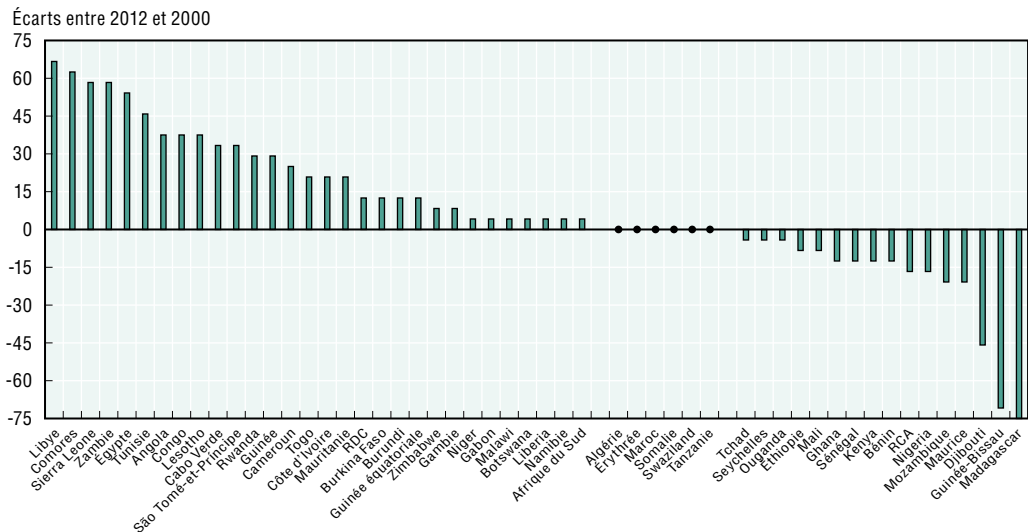


Tableau 5.1. Élections nationales en Afrique, 2013-2015

2013				2014			
	Législatives	Présidentielles	Date		Législatives	Présidentielles	Date
Djibouti	X		22/02	Égypte		Référendum	14/01
				Somalie (Pount)			janvier
Kenya		X	04/03	Guinée-Bissau		X	16/03
Kenya	X		04/03	Guinée-Bissau	X		16/03
Zimbabwe			16/03	Algérie		X	17/04
Cameroun	X		14/04	Afrique du Sud	X	x	mai
Guinée équatoriale	X		26/05	Malawi	X		20/05
Togo	X		25/07	Malawi		X	20/05
Mali		X	28/07	Mozambique	X		15/10
Zimbabwe	X		31/07	Mozambique		X	15/10
Zimbabwe		X	31/07	Botswana		X	Octobre
Zimbabwe	X (Sénat)		31/07	Namibie	x		Novembre
Mali		X	11/08	Botswana	x		Date non fixée
Rwanda	X		16/09	Égypte	x		Date non fixée
Swaziland	X		20/09	Égypte		X	Date non fixée
Guinée	X		28/09	Libye		Assemblée constituante	Date non fixée
Cameroun	X		30/09	Namibie	X	x	Date non fixée
Éthiopie		X	07/10	Niger	x		Date non fixée
Madagascar		X	25/10	Tunisie	X	X	Date non fixée
Mauritanie	X		23/11	RCA	Date non fixée	Date non fixée	Date non fixée
Mali	X		24/11		2015		
Mali	X (élections décisives)		15/12	Tchad	x		février
Madagascar		X	20/12	Nigeria	X	X	avril
Madagascar	X		20/12	Éthiopie	X	X	mai
Mauritanie	X		21/12	Maurice	x		mai
				Burundi	X	X	juin
				Togo		X	juillet
				Côte d'Ivoire		X	octobre
				Tanzanie	x	X	octobre
				Burkina Faso		X	novembre

Source : NDI (2014) ; IFES (2014) ; EISA (2014).

Figure 5.2. Élections libres et équitables, comparaison entre 2000 et 2012



Note : Les résultats reflètent le degré de participation de l'opposition aux scrutins, le respect des procédures électorales, l'accès des citoyens à l'information, le niveau de violences, l'acceptation des résultats et l'alternance du pouvoir.

Source : IREEP (2013).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034847>



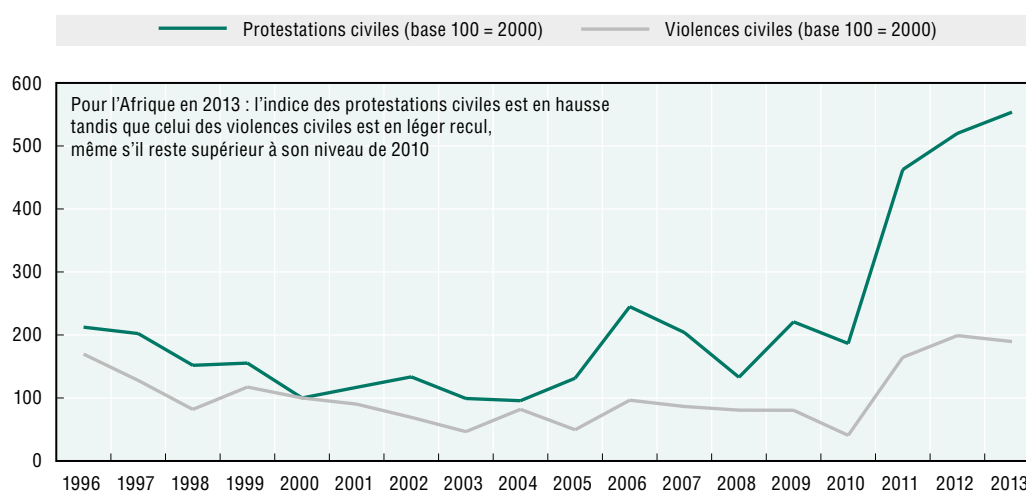
Des tensions civiles nourries par les aspirations politiques et économiques des citoyens

Une poignée de pays sont à l'origine de la hausse régulière des protestations civiles en 2013, essentiellement motivées par des revendications salariales et en matière d'emploi. Les nouveaux modes d'expression des griefs, notamment numériques, peuvent aussi avoir joué un rôle dans cette évolution. Si les violences civiles – celles commises par des acteurs non gouvernementaux – ont reculé entre 2012 et 2013, elles restent supérieures à leur niveau de toute la période 1996-2010. En 2014, 18 pays africains devraient connaître un risque élevé ou très élevé de troubles sociaux – sur un total de 65 dans le monde. De même, l'indice de durcissement du régime politique en place (violences gouvernementales, arrestations, interdictions, couvre-feux et état d'urgence) est en hausse depuis 2000, avec une nette augmentation depuis 2010. L'état des droits humains est encore moins bon qu'en 2000, malgré des progrès notables sur ce front en Tunisie, en Libye, au Liberia et au Kenya. Et en dépit d'avancées sensibles sur le plan des soins de santé, la perception des usagers vis-à-vis des services rendus s'est elle aussi dégradée entre 2000 et 2012.

Des protestations civiles toujours en hausse, notamment dans les pays en transition démocratique

En 2013, le nombre de protestations civiles a augmenté en Afrique, la croissance économique morose et le chômage étant, selon l'Organisation internationale du travail, les deux principales causes de cette instabilité. Les manifestations en Égypte, en Libye et en Tunisie n'étaient que la suite de l'expression des frustrations de la population, à l'origine du Printemps arabe, face la lenteur des réformes. En Égypte, les instigateurs du mouvement qui a chassé le président Moubarak en 2011 ont investi les rues contre le pouvoir du président Morsi, avec le même slogan (« pain, liberté et justice sociale »). En Tunisie, les manifestants ont réagi à l'assassinat de deux chefs de l'opposition et prouvé leur désir de protéger la liberté d'expression. Les figures 5.3 et 5.4 rendent respectivement compte de l'évolution des protestations civiles et de leurs principales motivations. L'encadré 5.2 présente la méthode de calcul des indicateurs utilisés dans ce chapitre.

Figure 5.3. Protestations et violences civiles, 2000-2013



Note : Voir la méthodologie détaillée et les données-pays dans l'Annexe statistique du rapport.

Source : Calculs des auteurs sur la base d'informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-2013).

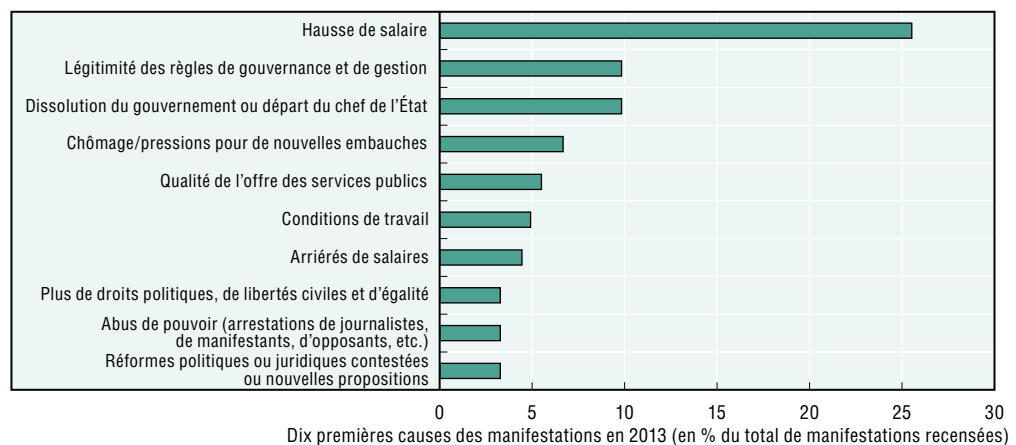
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034866>




Les revendications salariales sont à l'origine d'un quart des protestations civiles en 2013 (figure 5.4). En Afrique du Sud, elles ont été une fois encore la principale cause des troubles dans les mines, l'agriculture, la construction et l'automobile. Les demandes en matière de gouvernance font jeu égal avec les demandes de démission d'un gouvernement ou d'un chef d'État. Le chômage arrive en quatrième position.

Si la lenteur des réformes est la principale cause d'exaspération dans de nombreux pays africains, ailleurs, l'indigence des services publics ou la faiblesse des salaires sont le premier motif de colère populaire. Un projet de recherche indépendant, conduit par l'Afrobaromètre et comprenant une enquête menée dans 16 pays sur la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, révèle que la plupart des manifestations depuis les crises alimentaire, pétrolière et financière de 2008 et le Printemps arabe de 2011 sont provoquées par la piètre qualité des services (figures 5.4 et 5.5).

Figure 5.4. Principales motivations des protestations civiles, 2013



Source : Calculs des auteurs sur la base d'informations vérifiées par l'AFP et Reuters.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034885>

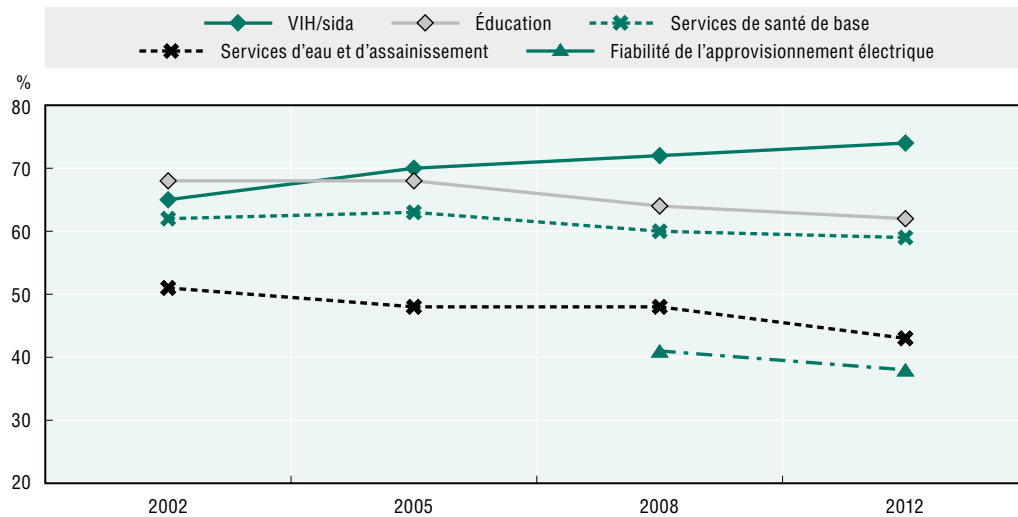
Encadré 5.2. Méthodologie suivie pour établir les indicateurs sur les protestations civiles, la violence civile et le durcissement du régime

Les résultats ont été établis sur la base d'un examen des informations détaillées issues des dépêches de l'AFP et de Reuters, afin de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements. La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus et al. (1998).

Les figures 5.3 et 5.6 retracent l'évolution de ces indicateurs entre 2000 et 2013 pour 52 pays africains. Les résultats de chaque pays sont reportés dans les tableaux 22 à 24 de l'annexe statistique des *Perspectives économiques en Afrique* et sur le site www.africaneconomicoutlook.org. La note méthodologique de l'annexe statistique comprend une explication technique détaillant le mode de calcul des indicateurs.



Figure 5.5. Évaluation de la performance des services publics dans 16 pays d'Afrique, 2002-2012



Source : Asunka (2013).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034904>

Cette enquête montre qu'entre 2002 et 2012, plusieurs pays – l'Afrique du Sud, le Malawi et le Zimbabwe notamment – ont réalisé de sérieuses avancées en matière de soins médicaux, le Kenya et le Mozambique progressant pour leur part sur le plan de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. Le taux d'approbation de l'action du gouvernement face à la qualité des services publics est particulièrement faible en Égypte et en Tunisie. Au Ghana, en dépit des progrès économiques et politiques, la population n'a qu'une piètre opinion de la qualité des services d'éducation, de santé, d'eau et d'assainissement. En témoignent les manifestations contre la hausse du prix de l'électricité et les grèves des médecins, des pharmaciens et des enseignants. Les ruraux ont aussi fait entendre leur voix : pour les quelque 256 millions d'Africains qui dépendent de l'agriculture pour vivre, le mécontentement est lié au manque d'accès aux intrants, au crédit et à la technologie.

Les violences civiles refluent lentement

Les violences civiles, causées par des groupes ou des individus sans lien avec le pouvoir, ont reculé entre 2012 et 2013, même si elles restent à un niveau supérieur à celui observé sur la période 1996-2010. L'Égypte, la Libye et le Nigeria ont détenu un record en la matière entre 2010 et 2013, une situation à imputer en grande partie à la non-satisfaction des aspirations des populations à la suite du Printemps arabe. Au Nigeria par ailleurs, les attaques toujours plus meurtrières du groupe Boko Haram risquent de décourager les investisseurs. Le Kenya, le Mali, la République démocratique du Congo (RDC) ou la Tunisie ont également connu des troubles d'intensités diverses. L'attaque contre le centre commercial de Westgate à Nairobi (Kenya), le 21 septembre 2013, a prouvé la nécessité d'une action concertée face aux factions armées qui sévissent dans la Corne de l'Afrique. Selon plusieurs enquêtes, sur les 65 pays qui risquent de connaître des troubles sociaux en 2014, 18 sont africains (EIU, 2013b).



Encadré 5.3. Les médias numériques peuvent-ils favoriser une meilleure gouvernance ?

Le rôle des médias numériques dans le Printemps arabe et la promotion d'une meilleure gouvernance dans le monde – grâce notamment au partage d'informations et à la cartographie des crises – a fait l'objet de nombreux commentaires. Mais les données récentes dressent un tableau plus contrasté de leur influence (Howard et Hussain, 2013 ; Aday et Himelfarb, 2014) :

- la principale contribution des médias numériques pourrait tenir à leur capacité à attirer l'attention du reste du monde sur un problème donné. La plateforme *Ushahidi* (« témoignage »), au Kenya, en est un bon exemple (www.ushahidi.com) : celle-ci s'est fait connaître par son suivi des violences électorales en 2008. De même, dans les sept États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le mécanisme d'alerte précoce et de réaction au conflit (www.cewarn.org) informe sur les risques de conflits autour des terres et de l'eau. Sans oublier le rôle d'alerte des médias numériques lors des violences de masse à Benghazi, en Libye ;
- ils peuvent aussi contribuer à mobiliser les masses et à peser sur l'opinion publique. C'est ainsi qu'ils ont contribué à la mobilisation en faveur d'une transparence accrue des recettes tirées des industries extractives et pour la récupération des fonds détournés. Au Maroc, ils ont également servi à susciter de larges discussions autour du projet de constitution. Bellver et Kaufman (2005) et Fukuda-Parr *et al.* (2011) mettent par ailleurs en évidence la corrélation positive entre transparence et développement humain ;
- toutefois, ils peuvent aussi être utilisés par des régimes répressifs pour viser des militants ou influencer l'opinion publique en diffusant des discours au nom d'individus ou de groupes factices. De leur côté, les groupes extrémistes s'en servent pour promouvoir des discours de haine et la violence.

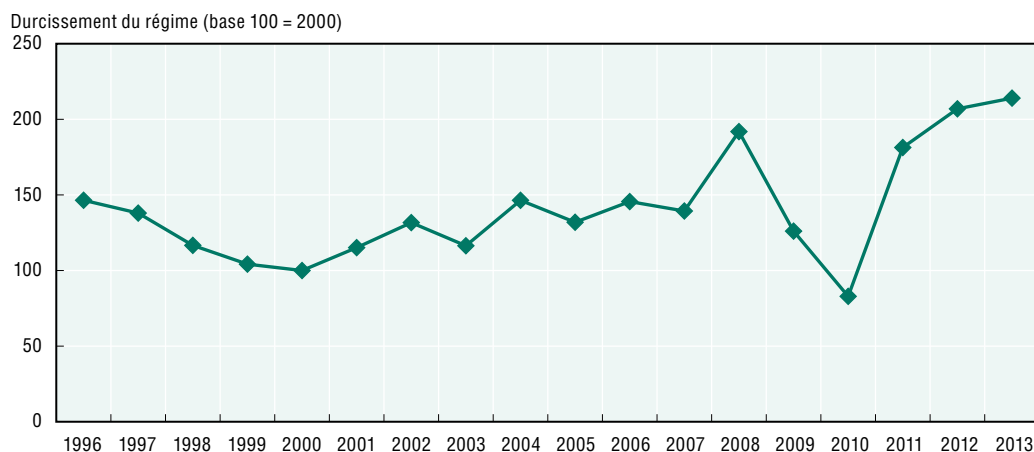
Comme les pratiques ne cessent d'évoluer, il est difficile d'apprécier précisément la capacité des médias numériques et des réseaux sociaux à peser sur la tournure des événements sociaux et politiques à l'avenir (Aday et Himelfarb, 2014).

L'indice de durcissement du régime s'est stabilisé à un niveau record

Le niveau de durcissement du régime politique en place (actes violents, arrestations, interdictions, couvre-feux et proclamation de l'état d'urgence par un gouvernement et ses agences) reste préoccupant, même si la gouvernance progresse sur d'autres fronts. Depuis 2000, la tendance est au durcissement dans un certain nombre de pays, l'indicateur ayant augmenté de manière plus marquée depuis 2010 (figure 5.6). L'essentiel de cette hausse est à imputer aux conséquences du Printemps arabe et à la réaction des autorités face à un mécontentement populaire grandissant. Même si l'indice s'est stabilisé en 2013 par rapport à 2012, il se situe à un niveau record depuis 2000.



Figure 5.6. Indice de durcissement du régime au pouvoir, 2000-2013



Note : Voir la méthodologie détaillée et les données-pays dans l'Annexe statistique du rapport.

Source : Calculs des auteurs sur la base d'informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-2013).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034923>

Le respect des droits humains, des libertés civiles, des droits politiques et de la liberté d'expression n'a que faiblement progressé en Afrique depuis 2000. Des améliorations ont été enregistrées au Kenya, en Libye, au Liberia ou encore en Tunisie mais les deux pays dont les performances sont les plus remarquables en la matière sont le Cabo Verde et Maurice. Pour autant, l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique traduit une aggravation de la situation sur le plan des droits humains.

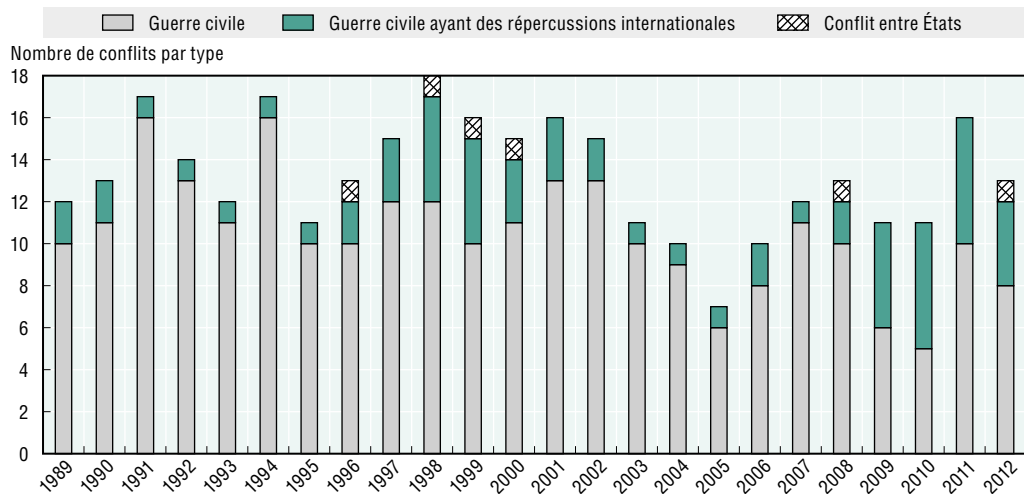
Selon l'indice Ibrahim 2013, la situation a peu évolué en Guinée, en Guinée-Bissau, à Madagascar, au Mali et au Rwanda. Les violations des droits rapportés incluent les restrictions en matière de liberté d'association et d'expression, une justice aux ordres, des détentions provisoires trop longues, le recours abusif à la force par la police ainsi que les violences et les discriminations à l'encontre des femmes (US Department of State, 2013). Dans plusieurs cas, le durcissement du régime peut être le signe de capacités institutionnelles déficientes et de contre-pouvoirs insuffisants.

Les conflits armés suscitent des réactions plus fermes de la part des communautés régionales et internationales


L'enracinement de la démocratie en Afrique a contribué à réduire la possibilité pour les gouvernements de se lancer dans des conflits armés avec un autre État ou, sur leur propre territoire, avec des groupes rebelles. Les conflits actuels semblent davantage s'apparenter à des conflits civils, même si les ramifications internationales tendent à se multiplier. En 2012, 13 conflits armés ont été répertoriés en Afrique – le double du niveau de 2005, une année record pour le faible nombre de conflits depuis la fin de la guerre froide en 1989 (UCDP, 2013 ; figure 5.7).



Figure 5.7. Conflits armés en Afrique, 1989-2012



Source : UCDP (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034942>

Bien que se déroulant au sein d'un même pays, la moitié des conflits armés survenus en 2012 ont impliqué plus d'un pays africain et entraîné une intervention internationale pour combattre les insurgés. En Somalie par exemple, le gouvernement et ses alliés d'Afrique de l'Est et au-delà combattent le groupe islamiste chebab. Les autorités de la République centrafricaine (RCA) ont reçu l'aide de leurs alliés pour désarmer les rebelles et les groupes armés. La plupart des conflits africains toujours actifs en 2012 ou 2013 ont éclaté avant 2000 sachant que, parmi eux, quatre remontent aux années 1970 : en Éthiopie, au Nigeria, en Somalie et au Soudan. Dans les autres pays, les conflits internes qui s'éternisent étaient assez rares jusqu'en 2008. Mais depuis 2009, ils semblent connaître une recrudescence, avec cinq à six conflits de ce type par an (UCDP, 2013).

Malgré l'éclatement de trois nouveaux conflits, leur nombre a reculé entre 2011 et 2012, de 16 à 13. Les attaques organisées par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) en Ouganda, les Forces de défense et de sécurité impartiales de Côte d'Ivoire, AQMI en Mauritanie et les rebelles de Casamance au Sénégal sont moins nombreuses. Les rebelles du M23 en RDC et dans les pays voisins ont été mis en échec fin 2013 par les forces gouvernementales appuyées par la communauté internationale, après avoir sévi dans l'Est de la RDC. Au Mali, l'intervention internationale de 2013 a également contribué à mettre fin à l'offensive du MNL, d'Ansar Dine, d'AQMI et d'autres groupes militants.

Le nombre de victimes à l'échelle du continent a diminué entre 2000 et 2012 même si, dans certains cas, les insurrections restent violentes. En 2012, les conflits en Somalie et au Soudan ont fait de nombreux morts dans les combats. Les données disponibles pour 2013 montrent que l'insurrection islamiste dans le Nord du Nigeria et les violences en RCA et au Soudan du Sud pourraient avoir entraîné, dans chaque cas, plus de 1 000 victimes (AFP, 2014a et 2014b). Au Darfour et en RDC, le nombre de victimes a lui aussi considérablement augmenté.

L'Afrique est le théâtre d'un nombre grandissant de missions internationales de maintien et de rétablissement de la paix (CIC, 2013). La mission de l'UA en Somalie (AMISOM), qui bénéficie d'une aide conséquente de la part de l'ONU et de la communauté internationale, est la plus importante mission dirigée par des Africains sur le continent.



Au Mali, une force africaine a d'abord été dépêchée en appui au gouvernement, qui s'est transformée en une mission de maintien de la paix de l'ONU. En RCA, la mission de la Communauté économique des États d'Afrique centrale a commencé par envoyer des troupes, mais c'est désormais la mission internationale d'appui à la RCA qui intervient, sous mandat de l'UA et du Conseil de sécurité de l'ONU. En Guinée-Bissau, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest a envoyé des troupes pour soutenir le gouvernement de transition.

La communauté internationale soutient fermement les opérations de maintien de la paix. L'UE a organisé neuf missions de politique de sécurité et de défense commune dans les régions en conflit, notamment en RCA, en RDC, en Libye, au Mali, au Niger et en Somalie. Quant à l'opération Atalante, elle cherche à renforcer les capacités maritimes des cinq pays de la Corne de l'Afrique face aux pirates des mers.

Les Nations Unies gèrent d'importantes missions politiques en Libye et en Somalie. Avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), le nombre de missions de maintien de la paix est passé à huit en 2013. Les sept autres sont déployées au Sahara occidental, au Liberia, en Côte d'Ivoire, en RDC, au Darfour (Soudan), au Soudan du Sud et dans la région de l'Abyei, entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Dans le cadre de la MINUSMA, plus de 6 000 soldats sont mobilisés, ce qui porte à plus de 64 000 personnes le total des effectifs de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique. Le budget, supérieur à 5 milliards USD, absorbe 72 % des allocations totales aux opérations de maintien de la paix dans le monde. Ce sont les pays africains – notamment l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Nigeria et le Rwanda – qui fournissent le gros des contingents pour les missions sur le continent.

La coopération (cofinancement des opérations et formation ciblée pour les interventions dirigées par des Africains) est désormais acquise, surtout lors de missions sous mandat conjoint ONU-UA, à l'instar de celle déployée au Darfour. En RCA, plusieurs missions parallèles collaborent, avec 4 400 soldats de l'UE et environ 1 600 soldats français. En janvier 2014, l'UE a avalisé l'envoi de 600 hommes supplémentaires.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé en 2013 la résolution 2086 qui reconnaît la nature multidimensionnelle des opérations de maintien de la paix. Le texte affirme que les missions doivent « mener des activités de consolidation de la paix et [...] remédier aux causes profondes des conflits ».

La gouvernance économique progresse depuis 2000

La gouvernance économique rejaillit directement sur la qualité et la pérennité de la croissance et, partant, sur l'intensité des protestations et des violences civiles. Au cours des dix dernières années, 41 des 52 pays africains pour lesquels nous disposons de données ont connu des progrès tangibles sur le plan de la mobilisation des ressources domestiques et de l'administration publique. Les avancées ont été particulièrement prononcées en RDC, au Togo, en Angola, au Mozambique et en Zambie (Fondation Mo Ibrahim, 2013).

Selon certaines estimations (BAfD, 2013b), les pays africains pourraient doubler leurs recettes fiscales grâce à des institutions plus efficaces. Ce faisant, ils deviendraient plus réactifs aux attentes de la population et amélioreraient la qualité des politiques et services publics. Les États doivent aussi améliorer la transparence des décisions budgétaires afin de prouver qu'ils œuvrent au bien-être des citoyens. C'est au Burkina Faso que la transparence budgétaire a le plus progressé entre 2010 et 2012, une évolution totalement opposée à celle de la Zambie et de l'Égypte (International Budget Partnership, 2013).



Si le Liberia, la Zambie et le Cameroun ont intensifié la lutte contre la corruption entre 2000 et 2012, les progrès en la matière restent modestes à l'échelle de l'Afrique (BAfD, 2013a). La corruption continue d'avoir un effet délétère sur la croissance et le développement, pénalisant de manière disproportionnée les plus pauvres, forcés de verser des pots-de-vin pour des services essentiels. L'indice de perception de la corruption 2014 de Transparency International traduit quelques améliorations marginales entre 2012 et 2013, notamment au Sénégal et au Lesotho (tableau 5.2). Mais quatre pays africains sur cinq se situent toujours en deçà de la moyenne mondiale.

Tableau 5.2. Indice de perception de la corruption

Performance des 25 pays africains les moins corrompus			Performance des autres pays africains		
Pays	Rang 2012	Rang 2013	Pays	Rang 2012	Rang 2013
Botswana	65	64	Égypte	32	32
Cabo Verde	60	58	Mauritanie	31	30
Seychelles	52	54	Mozambique	31	30
Rwanda	53	53	Sierra Leone	31	30
Maurice	57	52	Togo	30	29
Lesotho	45	49	Comores	28	28
Namibie	48	48	Madagascar	32	28
Ghana	45	46	Gambie	34	28
São Tomé-et-Principe	42	42	Mali	34	28
Afrique du Sud	43	42	Kenya	27	27
Sénégal	36	41	Côte d'Ivoire	29	27
Tunisie	41	41	Ouganda	29	26
Swaziland	37	39	Cameroun	26	25
Zambie	37	38	RCA	26	25
Burkina Faso	38	38	Nigeria	27	25
Liberia	41	38	Guinée	24	24
Malawi	37	37	Angola	22	23
Maroc	37	37	RDC	21	22
Algérie	34	36	Congo	26	22
Bénin	36	36	Burundi	19	21
Djibouti	36	36	Zimbabwe	20	21
Niger	33	34	Érythrée	25	20
Gabon	35	34	Tchad	19	19
Éthiopie	33	33	Guinée équatoriale	20	19
Tanzanie	35	33	Guinée-Bissau	25	19
			Libye	21	15
			Soudan du Sud	NA	14
			Soudan	13	11
			Somalie	8	8

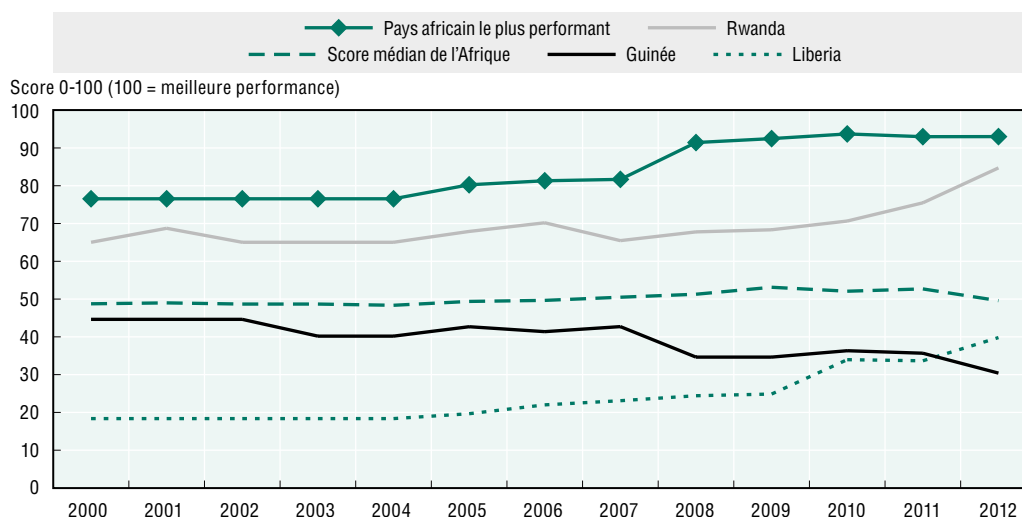
Source: Transparency International (2013).

L'environnement des affaires s'améliore

Depuis 2000, l'environnement des affaires (investissements, concurrence, services financiers en milieu rural et procédures douanières) s'améliore en Afrique, les progrès les plus nets étant enregistrés au Liberia, au Rwanda, en Sierra Leone, à Maurice et au Sénégal. En 2013, Maurice, le Rwanda, le Botswana, le Maroc et l'Afrique du Sud affichent les meilleures performances sur ce plan (figure 5.8). Mais la situation s'est considérablement dégradée depuis 2010, sous l'effet de la situation au Burkina Faso, en Égypte et au Niger (Fondation Mo Ibrahim, 2013). Sur les 20 pays au monde où la pratique des affaires est la plus malaisée, 15 sont africains (Banque mondiale, 2013), dont la Somalie, l'Érythrée, le Zimbabwe et la RDC même si, dans ce dernier cas, les choses s'améliorent depuis 2010, en particulier sur le plan de l'accès au crédit et de la protection des investisseurs (Fondation Mo Ibrahim, 2013 ; Banque mondiale, 2013).



Figure 5.8. Environnement des affaires en Afrique, 2000-2012



Source : Indice Mo Ibrahim (2013).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034961>

La lutte contre les sorties illicites de capitaux et des initiatives prometteuses dans le secteur minier pourraient contribuer à l'installation d'une croissance durable et sans exclus

Pour le continent, le manque à gagner lié aux sorties illicites de capitaux représente le double de l'aide internationale dont il bénéficie. Cette évasion est moins importante en Afrique qu'ailleurs dans le monde, puisque seuls deux pays africains (l'Afrique du Sud et le Nigeria) figurent parmi les 15 premiers « exportateurs » de capitaux illicites. Mais la part moyenne de ces flux illicites dans le PIB du continent (5,7 %) y est supérieure, ce qui signifie que l'impact de ce phénomène est plus lourd – sachant également que l'Afrique détient le record de l'augmentation de ces flux entre 2002 et 2011 (BAfD *et al.*, 2012 ; Africa Progress Panel, 2014 ; Global Financial Integrity, 2013).

Les sorties illicites de capitaux depuis l'Afrique ont diminué en 2008 et 2009, les deux dernières années pour lesquelles des données sont disponibles. Ce résultat pourrait être essentiellement dû à une contraction des échanges : on estime à 60 % les sorties illicites liées à la manipulation des prix de transfert (BAfD et Global Financial Integrity, 2013). En Égypte, au Kenya, en Libye, au Nigeria, en Ouganda et en Zambie, des procès sont en cours pour la restitution d'avoirs volés. Un Forum arabe sur le recouvrement d'avoirs a été créé en 2012 pour faciliter les efforts des pays arabes en transition. En Libye, les avoirs attribués à l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi ont affectés à des objectifs humanitaires (StAR, 2014).

Plusieurs organismes régionaux défendent l'adoption de normes en matière fiscale et de lutte contre le blanchiment d'argent, à l'instar du Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment de l'argent en Afrique de l'Ouest, du Groupe anti blanchiment de l'Afrique orientale et australe et du Forum africain sur l'administration fiscale. Mais le Congo, la Côte d'Ivoire, Madagascar, la RDC et le Tchad ne sont pas parties prenantes dans les principaux organismes internationaux de lutte contre les flux illicites de capitaux, comme le Groupe d'action financière (GAFI) ou le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements (OCDE, 2014).



Encadré 5.4. Initiatives africaines et internationales pour améliorer la gouvernance dans le secteur minier

En Afrique, 17 pays sont dépendants de leurs ressources minières (qui représentent au minimum 25 % de leurs exportations). Cette dépendance s'est renforcée avec l'envolée des cours des matières premières ces dix dernières années. Au Burkina Faso, les mines représentaient 2 % des exportations en 2005 mais 41 % en 2010 (Haglund, 2011). Comme l'a rappelé l'édition 2013 des *Perspectives économiques en Afrique*, le capital de ressources naturelles dont dispose l'Afrique pourrait être un accélérateur unique de la transformation structurelle au service d'une croissance inclusive et durable.

Cette dépendance accrue vis-à-vis des produits miniers a une importance pour la croissance comme pour la gouvernance : on sait que les ressources naturelles ont tendance à améliorer la gouvernance lorsque celle-ci est satisfaisante – l'inverse étant vrai lorsque la gouvernance est médiocre (Auty, 1993 ; Bannon et Collier, 2003 ; Collier, 2007).

Plusieurs initiatives africaines et internationales visent à renforcer le commerce légal des produits miniers, à augmenter les recettes qui en découlent et à responsabiliser les États :

- l'initiative de 2002 sur la transparence dans les industries extractives (ITIE) œuvre pour la transparence des paiements effectués par les multinationales en faveur des pays d'origine. Début 2013, 15 pays africains avaient le statut de pays conformes à l'ITIE, quatre étaient en train de mettre en œuvre l'ITIE sans satisfaire à tous ses critères et quatre étaient suspendus ;
- le processus de Kimberley de 2003 cherche à mettre fin au commerce des « diamants de sang », qui permet à des rebelles de financer leurs guerres contre des gouvernements légitimes. Début 2013, 17 pays africains étaient conformes au processus ;
- la Vision 2050 pour l'industrie minière en Afrique, adoptée en 2009, et son plan d'action de 2011 réfléchissent à des solutions pour mettre les ressources minières au service du développement ;
- l'UA a adopté un mécanisme de revue par les pairs pour suivre la gestion des ressources naturelles ;
- aux États-Unis, la loi Dodd-Frank de 2010 comporte deux sections consacrées à l'intégrité des chaînes logistiques et à la transparence des paiements. La section 1502 (sur les minerais du conflit) oblige les entreprises à signaler l'utilisation de ce type de produits, en insistant sur les minerais extraits dans l'Est de la RDC ou les régions voisines. La section 1504 (sur la publication des paiements par les émetteurs d'extraction de ressources) impose à toutes les entreprises du secteur de l'extraction de publier les versements faits à un gouvernement étranger pour l'exploitation du pétrole, du gaz naturel ou de minerais ;
- En 2012, le *Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque* a été adopté par la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (ICGLR), le Conseil de l'OCDE au niveau ministériel et les Nations Unies. Ce guide aide plus de 100 entreprises du secteur à faire en sorte que les minerais extraits dans la région des Grands lacs le soient de manière responsable. La RDC et le Rwanda ont transposé ces normes dans leurs législations ou réglementations nationales.

Les pays d'Afrique riches en ressources ont été particulièrement efficaces pour inverser une situation remontant aux années 1990 et plusieurs ont marqué des points sur le front de la pauvreté (Ghana, Mozambique et Tanzanie). Au Nigeria, la transparence accrue a permis d'identifier un manque à gagner pour l'État de 2.6 milliards USD et de constater que les entreprises pétrolières avaient omis de verser pour 9.9 milliards USD de redevances. Le pays a pu récupérer 2.4 milliards. En Sierra Leone, les exportations officielles de diamants ont été multipliées par 100 depuis la fin de la guerre civile, en 2002 (Wall Street Journal, sans date) et en RDC, les recettes de l'État en 2011 ont progressé de 60 % par rapport à 2010 (ITIE, 2013).

Mais dans de nombreux pays (Angola, Gabon ou Guinée équatoriale par exemple), la croissance tirée par les matières premières ne produit pas de résultats sur le plan du développement (Africa Progress Panel, 2013). Pour obtenir des changements structurels et renforcer la responsabilité, il faut améliorer la cohérence entre ces initiatives, réformer les secteurs miniers et connexes, en particulier les services de sécurité et les administrations fiscales, et poursuivre le dialogue entre l'État, le secteur privé et la société civile.



Références

- Aday, S. et S. Himelfarb (2014), "Media that moves millions", *Foreign Policy*, 17 janvier, www.foreignpolicy.com/articles/2014/01/17/media_moves_millions_social_ukraine_twitter.
- AFP (2014a), "South Sudan slides from exuberance to catastrophe", 9 janvier, Agence France-Presse, www.afp.com/en/node/1218214.
- AFP (2014b), "UN proposes 12,000-strong force for C. African Republic", 3 mars, Agence France-Presse, www.afp.com/en/node/1895534.
- Africa Progress Panel (2013), *Africa Progress Report – Equity in Extractives: Stewarding Africa's Natural Resources for All*, Africa Progress Panel, Genève, http://africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/08/2013_APR_Equity_in_Extractives_25062013_ENG_LR.pdf.
- Asunka J. (2013), "What people want from government: Basic services performance ratings in 34 countries", *Afrobarometer*, www.afrobarometer.org/files/documents/policy_brief/ab_r5_policybriefno5.pdf.
- Auty, R.-M. (1993), *Sustaining Development in Mineral Economies: The Resource Curse Thesis*, Routledge, Londres et New York, NY.
- BAfD (2013a), "Scores on budget management and on revenue collection", *Country Performance Assessment* (base de données), Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD (2013b), *Annual Development Effectiveness Review*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD et Global Financial Integrity (2013), *Illicit Financial Flows and the Problem of Net Resource Transfers from Africa: 1980-2009*, <http://africanetresources.gfintegrity.org/>.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012*, Banque africaine de développement, Centre de développement de l'OCDE, Programme des Nations Unies pour le développement, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Éditions de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-en>.
- Bannon, I. et P. Collier (dir. pub.) (2003), *Natural Resources and Violent Conflict: Options and Actions*, Banque mondiale, Washington DC.
- Banque mondiale (2013), *Doing Business 2013*, Banque mondiale, Washington, DC, www.doingbusiness.org.
- Bellver, A. et D. Kaufmann (2005), "Transparenting transparency: Initial empirics and policy applications", *World Bank Policy Research Working Paper*, Banque mondiale, Washington, DC.
- CIC (2013), "Annual review of global peace operations", Center on International Cooperation, Lynne Rienner Publishers Inc., New York, NY.
- Collier, P. (2007), *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done about It*, Oxford University Press, New York, NY.
- Dessus, S., D. Lafay et C. Morrisson (1998), "A politico-economic model for stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*, 7, No. 1, pp. 91-119.
- Diwan, I. (2013), "Understanding revolution in the Middle East: The central role of the middle class", *Middle East Development Journal*, Vol. 5/1.
- EISA (2014), "African election calendar 2011-14", Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa, www.content.eisa.org.za (consulté le 10 février 2014).
- EIU (2013a), *Democracy Index 2012*, Economist Intelligence Unit, www.eiu.com.
- EIU (2013b), *Rebels without a Cause: What the Upsurge in Protest Movements Means for Global Politics*, www.eiu.com.
- FIDA, NDI et USAID (2014), *Key Gains and Challenges: A Gender Audit of Kenya's 2013 Election Process*, Federation of Women Lawyers (FIDA) Kenya, National Democratic Institute et United States Agency for International Development, www.ndi.org/files/Kenya-Gender-Audit-2013-Electoral-Process.pdf.
- Fondation Mo Ibrahim (2013), *Ibrahim Index of African Governance 2013*, Londres, www.moibrahimfoundation.org/downloads/2013/2013-IIAG-summary-report.pdf.
- Fukuda-Parr, S., P. Guyer et T. Lawson-Remer (2011), "Does budget transparency lead to stronger human development outcomes and commitments to economic and social rights?", *Working Papers*, No. 4, International Budget Partnership, Londres.
- Fukuyama, F. (2013), "The middle class revolution", *The Wall Street Journal*, 28 juin, <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424127887323873904578571472700348086>.
- Global Financial Integrity (2013), *Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2002-2011*, Washington DC, <http://iff.gfintegrity.org/iff2013/2013report.html>.



- Haglund, D. (2011), "Blessing or curse? The rise of mineral dependence among low- and middle-income countries", *Oxford Policy Management*, Oxford, www.eisourcebook.org/submissions/1325523556OPMBlessingorcursereport2011.pdf.
- Howard, P.-N. et M.-M. Hussain (2013), *Democracy's Fourth Wave?: Digital Media and the Arab Spring*, Oxford University Press.
- IFES (2014), "Election Guide", International Foundation for Electoral Systems, www.electionguide.org/elections/ (consulté le 10 février 2014).
- International Budget Partnership (2013), *Open Budget Survey 2012*, International Budget Partnership, Londres.
- IREEP (2013), Données sur les élections libres et équitables, 2000-2012, Institut de recherche empirique en économie politique (cité dans Fondation Mo Ibrahim, 2013).
- ITIE (2013), "EITI-DCR Report 2011: Mining Sector", *Extractive Industries Transparency Initiative of the Democratic Republic of Congo* (www.itierdc.com/Publication_et_rapport/Rapport%20Mines%20ITIE-RDC%202011_VERSION_ANGLAISE.pdf).
- NDI (2014), "Elections Calendar" 2011-14, National Democratic Institute, www.ndi.org/electionscalendar (consulté le 10 février 2014).
- OCDE (2014), *Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States*, OCDE, Paris.
- South Africa Independent Electoral Commission (2014), "IEC turns to Star Power to boost youth registrations", 23 janvier, Commission électorale indépendante, Centurion.
- StAR (2014), Base de données sur le recouvrement d'avoirs volés, <http://star.worldbank.org/star/> (consulté le 10 février 2014).
- Transparency International (2013), *Corruption Perception Index 2013*, www.transparency.org/cpi2013/results.
- UCDP (2013), *Uppsala Conflict Data Program* (base de données), Uppsala University, www.ucdp.uu.se (consulté en février 2014).
- US Department of State (2013), *Country Reports on Human Rights Practices 2012*, www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/ (consulté en février 2014).
- Wall Street Journal (sans date), "The Many Facets of Diamonds", www.wsj.de/public/resources/documents/info-diamonds07_print.html (consulté en février 2014).

DEUXIÈME PARTIE

Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique





Chapitre 6

Les chaînes de valeur mondiales en Afrique : potentiel et réalité

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) sont le fait d'entreprises qui optimisent leurs stratégies d'approvisionnement en séparant les stades de production. Si elle s'accompagne d'une montée en gamme, l'intégration dans les CVM pourrait accélérer la transformation structurelle en Afrique. Les échanges en valeur ajoutée servent à mesurer les chaînes de valeur mondiales. À ce jour, l'Afrique n'en capture qu'une petite partie, mais qui s'accroît. Les gains de productivité qui découlent des chaînes de valeur sont plus faciles à atteindre que la croissance de l'emploi.



En bref

La mondialisation a modifié le mode de production des biens et des services. La vision du commerce se limitant à l'échelon d'un pays ne reflète plus la réalité. Elle est remplacée par des réseaux de production qui, même pour un simple produit, couvrent de nombreux pays, et souvent l'intégralité du globe. Nous appelons ces réseaux les chaînes de valeur mondiales (CVM) (encadré 6.1). Ils sont le fait d'entreprises qui utilisent les progrès des communications et de la réglementation pour optimiser leurs stratégies d'approvisionnement via une réorganisation géographique et la séparation des stades de production. Les chaînes de valeur mondiales offrent de nouvelles opportunités de transformation structurelle en Afrique. Les pays peuvent s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales à un certain stade, généralement l'assemblage dans les activités manufacturières et la production de produits de base dans l'agriculture. Dans l'idéal, cette stratégie offre des opportunités de *montée en gamme* grâce aux transferts de savoir, à la différenciation des produits et à la réalisation de nouvelles étapes, adjacentes dans la chaîne de valeur. Les mesures des échanges en valeur ajoutée (par opposition aux mesures brutes traditionnelles des échanges) peuvent donner une idée du degré d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et des avantages conférés. Jusqu'ici, l'Afrique n'entre que pour une petite part dans les échanges mondiaux mesurés en valeur ajoutée, mais son niveau total d'intégration dans les CVM est élevé comparé à d'autres régions. Toutefois, cela est principalement dû à l'intégration en aval des matières premières africaines, exportées vers d'autres régions du monde pour y être transformées : la part de la valeur ajoutée en Afrique est très faible. Concernant les gains procurés par les chaînes de valeur mondiales, elles ont plus facilement induit une croissance des exportations et de la productivité que de l'emploi. La réussite dépend de la capacité d'un pays à répondre à la demande extérieure, ainsi que de la nature de la chaîne de valeur et de l'entreprise chef de file.

Encadré 6.1. Qu'est-ce qu'une chaîne de valeur mondiale ?

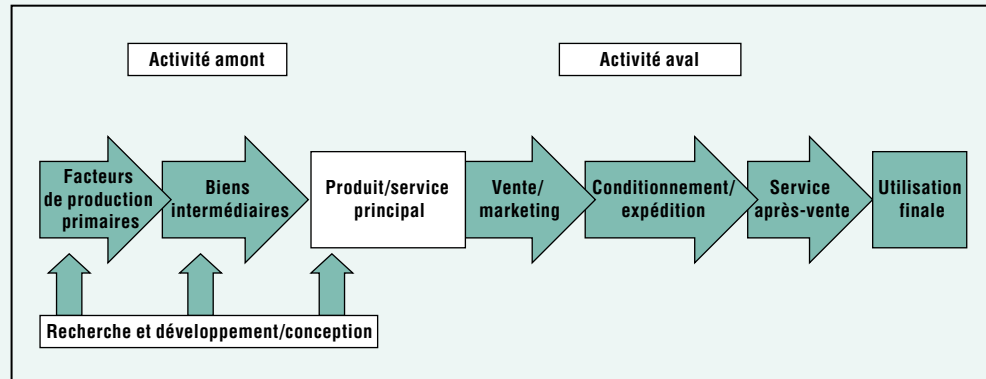
Une chaîne de valeur représente l'ensemble des activités menées par les entreprises pour amener un produit ou un service de sa conception à son utilisation finale par le consommateur final (figure 6.1). À chaque étape de la chaîne, de la valeur est ajoutée sous une forme ou une autre. Sous l'effet de la délocalisation et de l'interconnectivité croissante, les activités qui forment les chaînes de valeur de nombreux produits et services sont de plus en plus fragmentées sur le globe et entre les entreprises. Diverses tâches tout au long de la chaîne de production peuvent être réalisées dans des endroits distants, en fonction des avantages comparatifs respectifs des différents pays. Le processus de production interconnecté que traversent les biens et les services depuis la conception et le design jusqu'à la fabrication, au marketing et à la commercialisation est souvent appelé chaîne de valeur mondiale ou réseau de production international (Gereffi et Fernandez-Stark, 2011 ; OCDE, 2013).

Chaque étape offre, à des degrés divers, des opportunités de création, au niveau local, d'activités, d'emplois et de bénéfices pour les entreprises, lesquels induisent des compétences, des technologies et des recettes publiques, sous forme de taxes. Une intégration réussie dans une chaîne de valeur peut permettre à un pays de bénéficier d'une plus grande part de ces avantages et d'accélérer son processus d'industrialisation.



Encadré 6.1. Qu'est-ce qu'une chaîne de valeur mondiale ? (suite)

Figure 6.1. Étapes d'une chaîne de valeur générique



Source : Élaboration des auteurs

Les chaînes de valeur mondiales offrent des opportunités croissantes

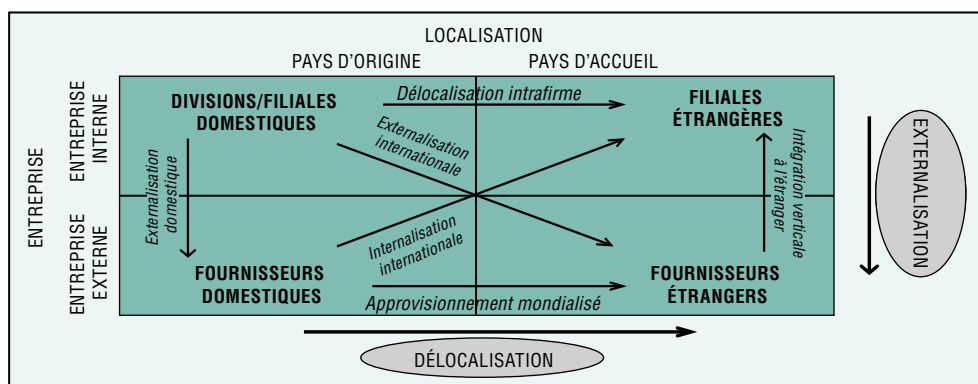
La manière dont les biens sont échangés a évolué en parallèle des moyens qui servent à les produire. Le respect des normes définies par les entreprises et l'inclusion dans certaines chaînes de valeur mondiales peuvent améliorer les capacités, l'emploi et les structures sociales des pays africains. La position d'un pays dans une chaîne et sa capacité à accroître sa participation sont capitales dans sa réussite, à l'instar des services adaptés et d'une bonne gouvernance, d'entrepreneurs innovants et du respect des règles propres à la chaîne.

Les technologies de transport et de communication modernes ont rapidement étendu les chaînes de valeur mondiales

Le commerce international de marchandises à grande échelle est apparu au XIX^e siècle avec les modes de transport modernes. Avant l'invention du transport rapide de gros volumes de marchandises par train, bateau à vapeur ou camion, chaque ville ou région devait produire la plupart des produits qu'elle consommait. Depuis le milieu du XIX^e siècle, le transport a permis d'échanger de gros volumes ; les villes, les régions et même les pays ont commencé à opérer une division du travail. Ils se sont concentrés sur la production des biens qu'ils pouvaient consommer et vendre, et achètent les autres biens ailleurs. Avec la baisse des coûts de transport, les échanges n'ont cessé de se développer (Baldwin, 2012).



Figure 6.2. Externalisation et délocalisation



Note: La dimension géographique ou délocalisation se déplace de la gauche vers la droite. L'externalisation ou localisation organisationnelle de l'activité, au sein ou en dehors de l'entreprise, se déplace du haut vers le bas.
Source: OCDE (2013).

Depuis le milieu des années 80, le commerce de produits finis a donné naissance à une division mondiale du travail. L'apparition de nouvelles technologies de communication et le recul rapide des coûts des échanges et de transport (sous l'effet de la libéralisation des échanges, de la conteneurisation et de la baisse des prix du transport aérien) ont permis la dispersion géographique de segments du processus de production tout en garantissant un contrôle et une coordination suffisants (Baldwin, 2012). Aujourd'hui, les dirigeants d'entreprises peuvent se rendre n'importe où sur la planète en un temps relativement court et pour un coût raisonnable, et les technologies de communication permettent de travailler 24 heures sur 24 sur l'ensemble du globe¹.

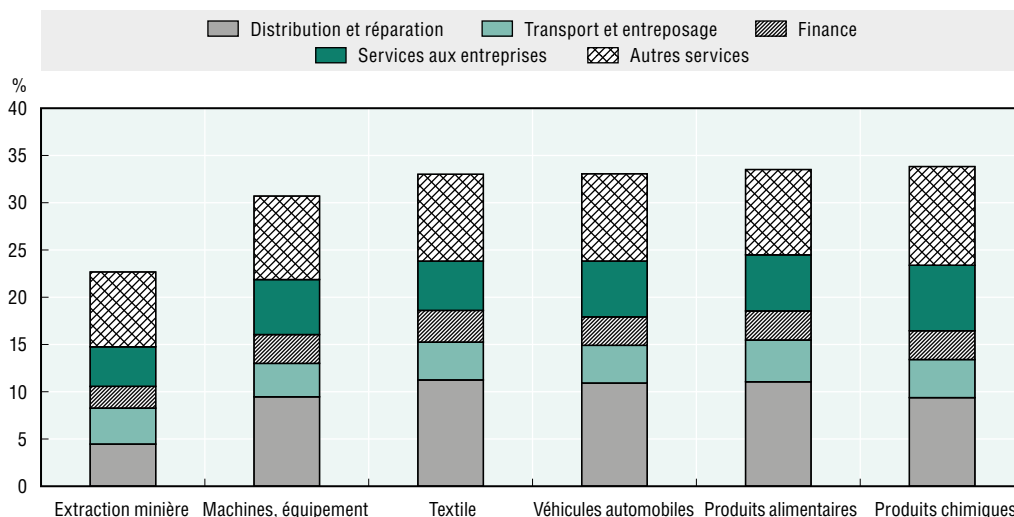
La division mondiale du travail, qui ne cesse de s'accroître, est le fait d'entreprises qui utilisent les progrès de la communication et de la réglementation pour optimiser leurs stratégies d'approvisionnement grâce à la réorganisation géographique et à la séparation des étapes de production. Pour chaque opération et étape de production, les entreprises doivent décider s'il vaut mieux i) qu'elles conservent l'activité en interne ou qu'elles l'externalisent à un fournisseur indépendant ; et ii) qu'elles conservent les activités dans leur pays d'origine ou qu'elles les délocalisent à l'étranger. La figure 6.2 décrit les quatre combinaisons possibles de la structure organisationnelle et géographique de la production. Ces nouvelles stratégies d'approvisionnement entraînent un accroissement de l'investissement direct étranger et des échanges intra-entreprise ainsi que les échanges verticaux sur un pied d'égalité avec des fournisseurs indépendants (Cattaneo et al., 2013 ; OCDE, 2013). Aujourd'hui, on estime que 80 % des échanges mondiaux sont le fait des multinationales (CNUCED, 2013).

Les services ont gagné en importance pour soutenir les chaînes de valeur mondiales. Les biens et les services sont interconnectés au sein des réseaux de production mondiaux. ÉVA, la base de données conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), révèle que la valeur créée directement et indirectement par les services en tant que facteurs intermédiaires représente plus de 30 % de la valeur ajoutée totale des biens manufacturés (OCDE, 2013 ; figure 6.3). Une part significative de ces services permet le fonctionnement effectif des chaînes de valeur mondiales : il s'agit en particulier du transport, de la logistique et de l'entreposage, mais aussi de la banque, de l'assurance, des services aux entreprises, des services spécialisés et des services de communication, qui




sont fournis à tous les stades de la production. Ces services jouent un rôle crucial pour les échanges de biens car ils permettent que les composants franchissent efficacement les frontières (Lesser, 2014 ; OCDE, 2013 ; FEM, 2012).

Figure 6.3. Part des services dans la valeur ajoutée des échanges de produits manufacturés, tous pays, 2009



Source : OCDE, OMS et CNUCED, 2013.

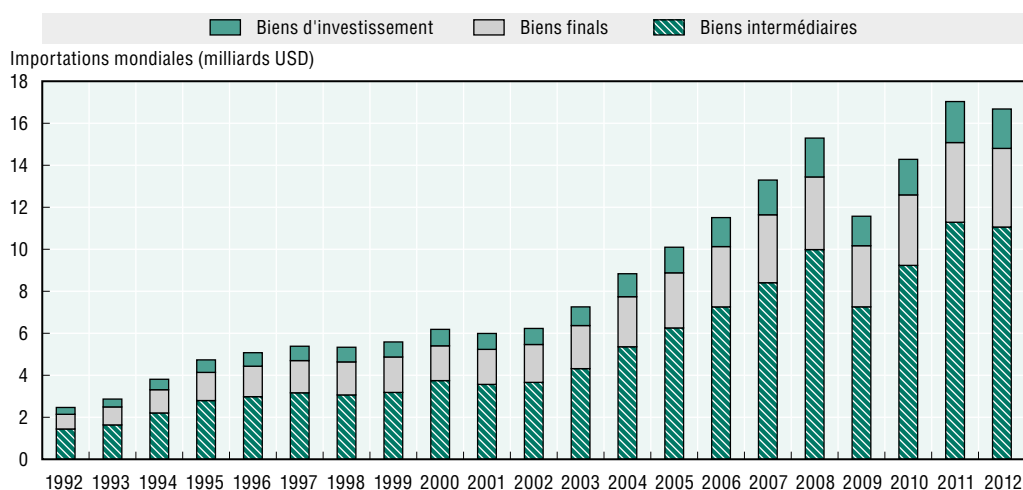
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933034980>

En outre, de la même manière que les biens, les services sont désagrégés en activités distinctes et échangés, créant ainsi des chaînes de valeur pour les services. Les services à forte intensité de savoir sont aux avant-postes de cette tendance. La valeur peut être capturée et stockée si bien que la production de ces services peut être séparée de la consommation et accrue, créant des services finals à plus forte valeur ajoutée. Grâce au commerce numérique transfrontière, ces services peuvent ensuite être utilisés n'importe où dans le monde, ce qui donne naissance à de véritables chaînes de valeur pour les services. Même si, à ce jour, les recherches sont rares sur les chaînes de valeur dans les services, ces dernières semblent apparaître dans divers secteurs, notamment la banque, le tourisme et, peut-être, les services d'enseignement et de santé, ainsi que les services relatifs aux technologies de l'information et à la gestion des processus d'affaires (Lesser, 2014).

Aujourd'hui, les chaînes de valeur mondiales, ou les réseaux de production internationaux, recouvrent de nombreux pays, voire l'ensemble du globe et sont étroitement liées au basculement de la richesse et à l'importance croissante des pays du Sud. La figure 6.4 illustre ce dégroupage des échanges, et montre que les biens intermédiaires sont le moteur principal de la croissance des échanges depuis les années 90 : ils représentaient environ 65 % (11 milliards de dollars des États-Unis – USD) des importations en 2012, contre 57 %, et 2.8 milliards USD à peine, en 1995. Sur la même période, la part des pays de l'OCDE dans les importations mondiales de biens intermédiaires a reculé, pour passer de 75 % à 60 %, tandis que celle des pays hors OCDE progressait d'autant (figure 6.5). Parallèlement, la part des pays de l'OCDE dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale a chuté de 80 % à 60 %.



Figure 6.4. Le dégroupage des échanges : croissance des échanges tirée par les biens intermédiaires, 1992-2012



Source: Calculs des auteurs d'après UN Comtrade (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933034999>

Malgré leur appellation, les chaînes de valeur mondiales affichent une forte concentration régionale, qui diminue lentement. L'Afrique n'y joue pas encore un rôle significatif. Lorsque l'on mesure les liens entre les principaux acteurs des chaînes d'approvisionnement, les relations les plus étroites se trouvent au sein des blocs régionaux de l'Asie de l'Est, de l'Europe et de l'Amérique du Nord (Baldwin, 2012). Environ 85 % des échanges en valeur ajoutée au sein des chaînes de valeur mondiales ont lieu à l'intérieur et autour de ces trois plateformes. Si les autres régions restent marginales, leur part s'est accrue, passant de 10 % seulement en 1995 à 15 % en 2011. La part de l'Afrique dans les CVM a progressé, passant de 1.4 % à 2.2 % sur la même période (tableau 6.1). À 2 %, la part de l'Afrique dans les importations mondiales de biens intermédiaires est restée inchangée depuis les années 90 (figure 6.5).

Tableau 6.1. Part de la valeur ajoutée dans les échanges par région, 1995 et 2011

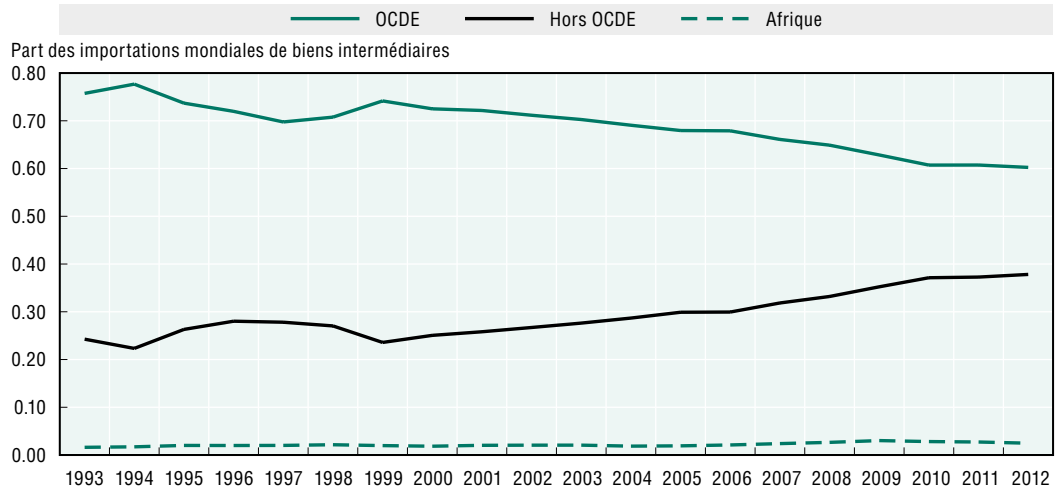
Région	1995	2011
Europe	57.5 %	50.9 %
Asie de l'Est	14.4 %	16.2 %
Amérique du Nord	13.1 %	11.8 %
Asie du Sud-Est	6.0 %	6.8 %
Amérique latine	3.2 %	4.2 %
Moyen-Orient	2.0 %	3.0 %
Afrique	1.4 %	2.2 %
Russie et Asie centrale	0.9 %	2.0 %
Asie du Sud	0.7 %	1.7 %
Océanie	0.9 %	1.3 %

Note: Voir section sur les mesures ci-dessous.


Source: Calculs des auteurs d'après la base de données UNCTAD-EORA GVC (2014).



Figure 6.5. **Importations mondiales de biens intermédiaires montrant la progression des marchés émergents en tant que plateformes de production, 1993-2012**



Source : Calculs des auteurs d'après UN Comtrade (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035018>

Ce rapport suppose que la tendance à la création de chaînes de valeur mondiales se poursuivra car l'internationalisation oblige les multinationales à gagner en efficacité et en flexibilité. L'externalisation et la délocalisation permettent aux multinationales de cumuler les avantages de diverses situations géographiques et de gagner en efficacité. Si les principales fonctions du siège restent généralement dans le pays d'origine de l'entreprise, les étapes de production à forte intensité de main-d'œuvre sont souvent délocalisées vers des pays où le niveau de salaire est plus faible, tandis que le marketing et la distribution sont installés dans le marché de consommation finale. À mesure qu'augmente le nombre d'entreprises qui optimisent leurs réseaux et gagnent en rentabilité, d'autres seront obligées de leur emboîter le pas. Dans le même temps, l'internationalisation des chaînes d'approvisionnement accroît les incertitudes et le besoin de réactivité (Gibbon et Ponte, 2005). La maximisation de l'efficacité des chaînes d'approvisionnement peut réduire les coûts, mais elle fragilise la capacité à surmonter les crises. Par conséquent, plus de 50 % des dirigeants d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête mondiale menée par PwC auprès des dirigeants d'entreprise en 2013 (*Global CEO Survey 2013*) souhaitent diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et, partant, rendre leurs opérations plus flexibles (PwC, 2013).

Cependant, rien n'est gravé dans le marbre. Les progrès technologiques récents pourraient entraîner un ralentissement de l'étalement des chaînes de valeur mondiales. Les avantages de coûts que présente la production de masse par rapport à la fabrication personnalisée figuraient parmi les principaux moteurs de l'externalisation et de la délocalisation. Les nouvelles technologies de production, en particulier dans le secteur manufacturier, comme l'impression 3D et la robotique intelligente ont le potentiel de réduire suffisamment cet avantage de coût pour entraîner un phénomène de « relocalisation » des activités de production vers les économies « maisons-mères » (*headquarter economies*), où sont installés les sièges sociaux et les salaires sont élevés.



Les chaînes de valeur mondiales offrent un potentiel de transformation structurelle

Dans un contexte de chaînes de valeur mondiales, les pays ne constituent plus le cadre d'analyse pertinent, et l'importance des importations de biens intermédiaires n'est plus la même. Si l'on considère les pays comme les principales unités d'analyse et de stratégie, il apparaît qu'un pays en mesure de créer les capacités qui lui permettront de produire des biens complexes peut être compétitif sur le marché mondial. Les importations sont alors prises comme un signe de faiblesse intérieure et les exportations comme une force. Toutefois, étant donné que la compétitivité des entreprises dépend de leur capacité à combiner les forces de différents pays au sein d'un processus de production, une entreprise qui n'utilise que des facteurs de production locaux peut souffrir d'un désavantage concurrentiel. Autrement dit, les importations de biens intermédiaires ne sont plus un signe de compétitivité étrangère, mais un moyen pour les entreprises d'accéder aux facteurs de production les plus efficaces et, partant, de produire des biens plus compétitifs (Cattaneo et Miroudot, 2013).

Les normes et les spécifications des produits des entreprises chefs de file se substituent de plus en plus aux prix et aux normes commerciales publiques en tant que déterminants essentiels de la participation aux CVM. Pour que les réseaux de production internationaux fonctionnent avec efficacité, il faut une combinaison sans heurts de composantes intermédiaires provenant de nombreux endroits et souvent de fournisseurs différents. Une composante défectueuse ou un produit qui ne satisfait pas aux spécifications de l'entreprise chef de file peut provoquer des effets d'entraînement négatifs et des blocages coûteux. De la même façon, sur les marchés développés, les consommateurs font de plus en plus pression sur les distributeurs pour qu'ils garantissent l'origine de leurs produits et le respect des normes sociales et environnementales. Pour la plupart des entreprises, les normes des CVM en matière de produits et de qualité sont par conséquent indispensables. Le prix devient un critère de second ordre. Par conséquent, même si les mesures publiques, comme les droits de douane et les normes d'hygiène et de sécurité (phytosanitaires), continuent de jouer un rôle dans le commerce mondial, ce rôle est de moins en moins important par rapport à celui des normes privées, souvent définies par les entreprises qui contrôlent les chaînes de valeur mondiales (Cattaneo et Miroudot, 2013 ; López González et Holmes, 2011).

Les pays africains peuvent désormais s'intégrer à une chaîne de valeur sans avoir au préalable mis en place toutes les autres étapes de la chaîne. Par le passé, pour qu'un pays s'industrialise, il devait se doter de la capacité de participer à toutes les grandes étapes des chaînes de valeur des produits manufacturés complexes. Aujourd'hui, en s'insérant dans un réseau de production international, les pays peuvent créer une partie de la chaîne de valeur d'un produit sans disposer de toutes les capacités en amont (Cattaneo et al., 2013 ; Gereffi et Lee, 2012 ; OCDE, 2013). Celles-ci restent ailleurs et sont reliées par les envois de produits intermédiaires et la diffusion du savoir-faire nécessaire pour l'étape de la chaîne de valeur présente dans le pays. Pour que le panier d'exportations d'un pays comporte des biens de haute technologie, il n'est plus nécessaire que ce pays dispose d'un vaste ensemble de capacités industrielles, mais simplement de celles liées à l'activité d'assemblage requise.

Grâce à leur participation à une chaîne de valeur, les pays et les entreprises peuvent acquérir des capacités nouvelles qui leur permettent de monter en gamme, c'est-à-dire de s'arroger une plus grande part de la valeur ajoutée d'une chaîne de valeur mondiale. Le développement de plusieurs pays d'Asie montre combien l'industrialisation est tributaire des liens et des innovations qui proviennent de la diffusion des connaissances. Ainsi, la Chine s'est intégrée aux chaînes de valeur mondiales en se spécialisant dans les activités d'assemblage de produits finals et a réussi à accroître sa participation en

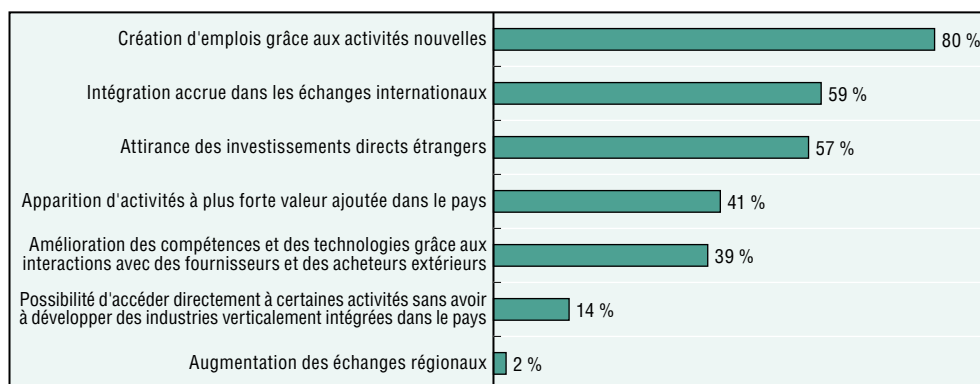


constituant une base d'approvisionnement compétitive de biens intermédiaires (en développant des relations) et en relevant la qualité de ses exportations. Au niveau des entreprises, le développement économique se définit comme la « progression » dans la chaîne de valeur, qui se traduit par le passage à des activités à plus forte valeur ajoutée. En théorie, les entreprises peuvent ainsi s'arroger une part plus grande de la valeur de la chaîne de valeur mondiale et la compétitivité s'en trouve améliorée (Gereffi et al., 2005 ; Humphrey et Schmitz, 2002).

Pour devenir inclusif, le développement économique doit aller de pair avec le développement social. Le développement social s'accompagne d'une hausse de l'emploi et d'une amélioration des conditions d'emploi des travailleurs locaux au sein d'une chaîne de valeur mondiale donnée (Barrientos et al., 2011 ; Milberg et Winkler, 2013 ; Bernhardt, 2013).


Les chaînes de valeur mondiales renferment ainsi le potentiel de dynamiser l'emploi et la transformation structurelle en Afrique. La transformation structurelle passe par la montée en puissance d'activités nouvelles et plus productives et par le passage des ressources d'activités moins productives à ces nouvelles activités, ce qui fait augmenter la productivité globale². Même si l'Afrique a enregistré une croissance impressionnante et une légère transformation structurelle au cours des dix dernières années³, cette transformation n'exerce pas un impact suffisant sur l'emploi et sur la pauvreté (BAfD et al., 2013). Les chaînes de valeur mondiales peuvent permettre à l'Afrique d'instaurer les activités nouvelles et plus productives qui sont nécessaires à la transformation structurelle. L'édition 2013 des *Perspectives économique en Afrique* a montré que ce continent devait disposer d'un grand nombre d'emplois peu qualifiés dans les secteurs suffisamment proches des capacités existantes pour déboucher sur un apprentissage et sur des liens réels avec l'ensemble de l'économie nationale (BAfD et al., 2013). En particulier, les activités liées au secteur manufacturier et agricole de base au sein des CVM présentent ce potentiel. Dans une enquête menée pour le présent rapport, 93 % des experts des pays africains interrogés estimaient que les chaînes de valeur mondiales constituaient plus une opportunité qu'une menace. La majorité des répondants considèrent la « création d'emplois dans les nouvelles activités » comme la principale opportunité offerte par les chaînes de valeur mondiales et produisant de nouveaux flux d'échanges pour les pays africains (figure 6.6).

Figure 6.6. Les principales opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales et le profil des échanges qui en résulte



Note: Les chiffres indiquent le pourcentage de répondants. L'enquête portait sur un expert par pays.

Source: Enquête auprès des experts-pays des PEA (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035037>



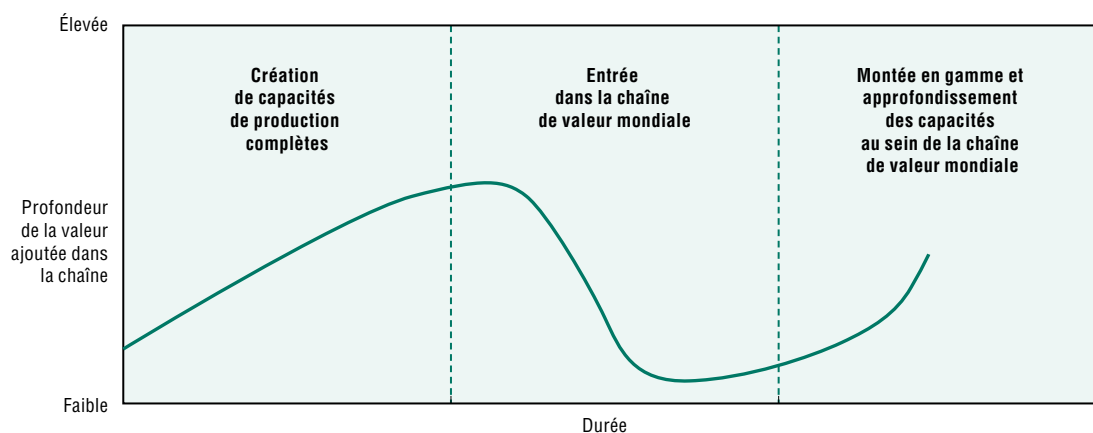
Les changements progressifs que connaît la Chine pourraient permettre à l'Afrique d'intensifier sa participation aux chaînes de valeur mondiales. La croissance démographique de la Chine étant susceptible de cesser et les salaires progressant, la Chine pourrait devenir moins attrayante comme plateforme d'activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. Conscientes de cette évolution, les autorités chinoises ont décidé de rééquilibrer l'économie de leur pays au profit de la consommation et de donner un plus grand rôle au secteur des services. L'investissement dans les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre s'est donc détourné de la Chine au profit d'autres régions, en particulier l'Asie du Sud et du Sud-Est. En 2011, la Banque mondiale a indiqué que la Chine pourrait bientôt exporter 85 millions d'emplois dans l'industrie manufacturière légère (Lin, 2011 ; Chandra *et al.*, 2012). Même s'il semble peu probable que ces emplois quittent la Chine, de nombreuses entreprises internationales commencent à se tourner vers l'Afrique en particulier, pour continuer de se développer.

Pour réussir, il faut de bonnes conditions et une aide ciblée

La place d'un pays au sein d'une chaîne de valeur mondiale peut déterminer le degré auquel il profite de la chaîne. Les économies peuvent se situer en amont ou en aval dans les chaînes de valeur mondiales, en fonction de leur spécialisation, et leur place peut changer au fil du temps. Les économies situées en amont produisent les matières premières ou le savoir au début du processus de production (recherche ou conception, par exemple), tandis que les économies situées en aval assemblent des produits transformés ou se spécialisent dans des services aux consommateurs. Les activités telles que la recherche et le développement ou la conception, mais aussi certains services, créent davantage de valeur ajoutée que l'assemblage (OCDE, 2013).

L'intégration à une chaîne de valeur mondiale peut réduire la valeur ajoutée locale mais elle peut engendrer de la croissance s'il y a montée en gamme. Les entreprises chefs de file s'efforcent de créer des chaînes de valeur mondiales qui combinent les avantages de différentes implantations géographiques et les producteurs (et les pays) africains doivent se spécialiser sur des sous-segments d'une chaîne afin de s'intégrer à une chaîne de valeur mondiale. Par conséquent, au départ, une faible part de la valeur ajoutée peut être absorbée localement et la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations s'accroît à mesure que la participation aux CVM augmente. La montée en gamme est nécessaire pour que la part de la valeur ajoutée incorporée localement progresse à nouveau, comme le montre la figure 6.7 (Kaplinsky, 2013).

Figure 6.7. La vague de montée en gamme dans la chaîne de valeur mondiale

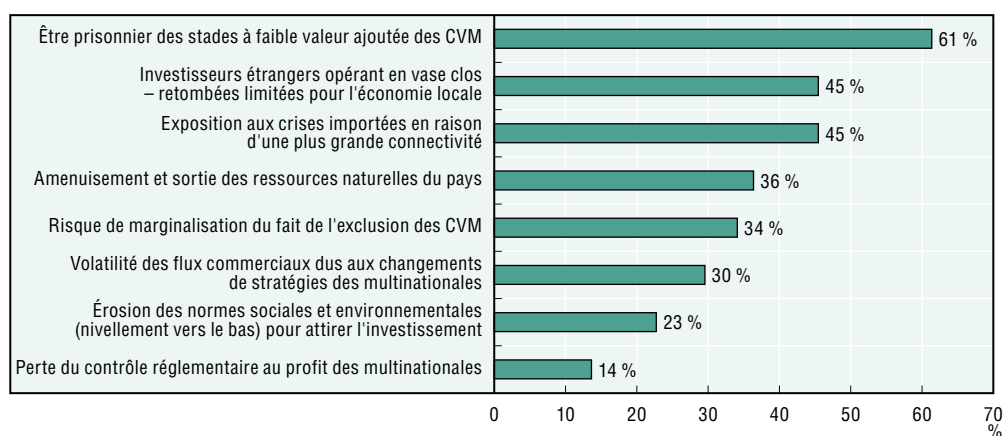


Source : Kaplinsky, 2013.



Toutefois, en l'absence de montée en gamme et d'accumulation de capacités nouvelles, l'intégration dans les CVM entraîne un risque de rétrogradation. Le recul initial de la part de valeur ajoutée locale ne doit pas poser problème, du moment que la participation à une chaîne de valeur mondiale permet aux activités et à l'emploi du pays de progresser à un rythme soutenu⁴. Cependant, à long terme, si aucune activité générant davantage de valeur ajoutée n'est créée dans le pays, les activités locales risquent de rester confinées aux segments à faible valeur ajoutée d'une chaîne de valeur mondiale. Pire encore, la rétrogradation, qui est synonyme de perte d'activités productrices de valeur ajoutée et d'emplois ou de dégradation des conditions de travail, peut survenir lorsque disparaissent des liens adjacents avant que ces activités n'aient pu intégrer la chaîne de valeur mondiale. Par exemple, de nombreux pays africains produisent à la fois des vêtements et du coton, mais ont perdu leur industrie textile face à la concurrence asiatique. Le déclasserment social peut provenir de la destruction d'emplois ou de la réduction des salaires réels par suite de l'intégration à une CVM. Il peut aussi être dû à l'existence de relations captives entre les acteurs de la chaîne de valeur locale, d'où une baisse de revenu pour les producteurs de produits primaires, tels que les pêcheurs, qui obtiennent des prix inférieurs auprès des acheteurs et des intermédiaires. Dans une enquête réalisée pour le présent rapport, les experts pays des *Perspectives économiques en Afrique* ont conclu que les plus grandes menaces que font peser les chaînes de valeur mondiales en Afrique sont qu'elles risquent de « rendre les pays prisonniers des stades à faible valeur ajoutée des CVM » et que « les investisseurs étrangers travaillent en vase clos et que leurs activités ne produisent que des retombées limitées pour l'économie du pays » (figure 6.8).

Figure 6.8. Principales menaces associées aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et nouveaux profils des échanges



Note : Les chiffres indiquent le pourcentage de répondants. L'enquête portait sur un expert par pays.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035056>

Le potentiel de montée en gamme dans une chaîne de valeur dépend des capacités et des services en place. Le renforcement de la participation dans la plupart des chaînes de valeur mondiales nécessite une logistique efficiente et de faibles obstacles à l'importation de biens intermédiaires, une fourniture énergétique fiable, ainsi qu'une offre suffisante de travailleurs disposant des compétences requises. Une fois qu'un pays a rejoint une chaîne de valeur mondiale au stade de la production, sa progression dans la chaîne de valeur dans un sens ou dans l'autre (vers l'approvisionnement et la recherche et développement, ou vers la vente, la distribution et le marketing) requiert une palette de services qui doivent être disponibles à des prix et à un niveau de qualité compétitifs.



C'est un aspect particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises qui doivent avoir accès à la palette de services dont elles ont besoin afin de se concentrer sur l'activité de la chaîne de valeur pour laquelle elles sont les plus performantes.

Le potentiel de montée en gamme dépend aussi de la gouvernance de la chaîne, c'est-à-dire du rapport de force en son sein. La gouvernance se rapporte aux « relations hiérarchiques et de pouvoir qui déterminent la façon dont les moyens financiers, les ressources matérielles et humaines sont répartis et circulent au sein d'une chaîne » (Gereffi, 1994, p. 97). Si l'entreprise chef de file de la chaîne est principalement un acheteur (et un distributeur) de produits, les structures de gouvernance des chaînes de valeur ne seront pas les mêmes que si cette entreprise est un producteur. Outre cette distinction fondamentale, les structures de gouvernance diffèrent selon la complexité de l'information qui circule entre les acteurs de la chaîne, selon la manière dont l'information aux fins de la production peut être codifiée et selon le niveau de compétences des fournisseurs (voir également chapitre 7 ; Frederick et Gereffi, 2009 ; Gereffi *et al.*, 2005). Il est plus facile pour une entreprise de s'intégrer dans une chaîne ouverte et peu complexe, comme l'habillement. En revanche, elle peut avoir du mal à monter en gamme car la concurrence entre fournisseurs à chaque stade est plus vive et l'essentiel de la valeur ajoutée est accaparée par l'entreprise chef de file qui contrôle la distribution et le marketing. Il est plus difficile de pénétrer dans des chaînes plus complexes et nécessitant beaucoup d'informations, comme la pharmacie ou la construction automobile, mais les possibilités d'établir des relations et de transférer des compétences entre les entreprises locales et les entreprises internationales y sont nettement plus nombreuses. Les relations captives doivent être surveillées de près car elles instaurent souvent un rapport de force déséquilibré au détriment des acheteurs intermédiaires. En Afrique, les formes de gouvernance captive sont particulièrement présentes dans les chaînes de valeur agricoles.

Pour qu'un pays puisse saisir les opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales, il faut des entrepreneurs compétents et innovants qui soient attachés à ce pays. Les entrepreneurs ont non seulement une bonne connaissance du marché mais ils savent aussi comment résoudre les problèmes, que ce soit avec des produits nouveaux ou avec des processus améliorés. Comme le montre ce rapport, la différenciation des produits offre de nombreuses opportunités de montée en gamme : fabriquer un produit analogue mais légèrement amélioré pour une base de consommateurs analogue mais davantage prête à payer. Il faut que les entrepreneurs perçoivent ces opportunités et acceptent les risques qui y sont associés. S'ils veulent bénéficier, sur le long terme, de leur participation à la chaîne de valeur mondiale, les entrepreneurs doivent s'attacher à développer le marché local, même en présence de difficultés économiques. Après la crise financière de 2008, le secteur égyptien de l'habillement a réussi à maintenir ses niveaux d'exportations grâce à son intégration locale. En revanche, les exportations du secteur jordanien du vêtement ont reculé de plus de 30 % entre 2008 et 2010 parce que ce secteur est composé d'investisseurs asiatiques sans attaches géographiques (Azmeah, 2013, dans Kaplinsky, 2013).

Si l'on veut utiliser les chaînes de valeur mondiales aux fins du développement, il faut procurer le meilleur environnement possible aux chaînes de valeur présentant le plus fort potentiel identifié. La politique de développement ne peut plus avoir comme objectif la création d'un secteur qui couvre tous les stades de la production, mais elle doit s'efforcer de trouver la meilleure place pour un pays au sein d'une chaîne de valeur mondiale, ainsi que l'offre de fonctions opérationnelles la plus compétitive (Cattaneo et Miroudot, 2013). L'enseignement et d'autres services essentiels, l'infrastructure et un environnement propice à la pratique des affaires sont incontestablement indispensables. Si l'on regarde par le prisme de la chaîne de valeur, on peut toutefois apprécier les



critères qui permettent de s'intégrer dans une chaîne de valeur mondiale donnée et de progresser en son sein. Outre les éléments de base, l'infrastructure, les compétences et les services nécessaires diffèrent d'une chaîne à l'autre. Les produits laitiers, par exemple, ont besoin de chaînes du froid et de structures de collecte denses et fiables. Les produits manufacturés, les textiles et de nombreux fruits ont besoin d'un accès efficient au transport maritime. Et les fleurs, les légumes et les fruits frais ont besoin d'un transport aérien efficient.

La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales augmente, avec des différences interrégionales, en grande partie grâce au secteur manufacturier

Les statistiques classiques portant sur les échanges commerciaux ont tendance à présenter une vision de plus en plus faussée du commerce mondial, car les biens intermédiaires sont comptabilisés à chaque fois qu'ils traversent les frontières. On peut éviter cet écueil en mesurant la valeur ajoutée des biens échangés, mais les données y afférant ne sont compilées que depuis peu. La part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations d'un pays (intégration amont) et la part de la valeur ajoutée d'un pays dans les exportations d'autres pays (intégration aval) sont les principaux indicateurs de la participation d'un pays aux chaînes de valeur mondiales. La part de l'Afrique dans le commerce mondial de produits à valeur ajoutée est faible, mais elle s'accroît. L'Afrique est assez bien intégrée aux chaînes de valeur mondiales, même si c'est plus en tant que source de facteurs de production primaires qu'en tant que plateforme de production. Toutefois, l'intégration amont progresse bien plus rapidement que l'intégration aval, et plus rapidement que dans d'autres régions. L'Afrique australe est la région la plus intégrée dans les chaînes de valeur mondiales. L'Asie et l'Europe sont les principales sources de valeur ajoutée étrangère dans les exportations africaines et l'Europe est la première destination de ces exportations. La valeur ajoutée intra-africaine est plus importante dans des régions davantage intégrées : l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est. L'Afrique du Sud est jusqu'ici le seul pays d'Afrique qui joue le rôle d'économie « maison-mère » sur ce continent. Le secteur manufacturier est le secteur le plus intégré aux chaînes de valeur mondiales et l'agriculture le moins. Les services d'intermédiation financière et aux entreprises sont ceux qui comportent la plus grande part de valeur ajoutée intra-africaine.

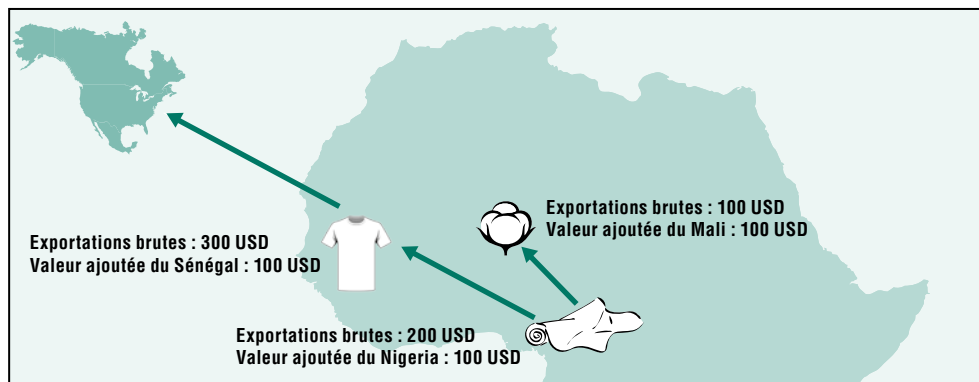
La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales peut se mesurer en termes d'échanges en valeur ajoutée et d'intégration amont et aval

La mesure de la participation aux CVM nécessite de nouvelles méthodes, car les statistiques commerciales traditionnelles souffrent d'un double comptage. Comme elles mesurent les échanges internationaux en termes bruts, les statistiques commerciales classiques comptabilisent souvent les biens intermédiaires plus d'une fois dans la chaîne de valeur. Ce double comptage se produit lorsque des biens intermédiaires franchissent les frontières et servent à fabriquer d'autres biens d'exportation, pour une nouvelle transformation ou pour la consommation finale. L'exemple donné à la figure 6.9 illustre de manière simple. Dans notre exemple, le Mali exporte du coton pour une valeur de 100 USD vers le Nigeria, où il est filé et tissé pour fabriquer du textile. Cette opération accroît la valeur de 100 USD. Les textiles sont exportés pour 200 USD vers le Sénégal, qui fabrique des T-shirts, ce qui ajoute encore 100 USD, et les exporte pour 300 USD vers les États-Unis. Les statistiques commerciales classiques feraient apparaître des transactions d'une valeur de 600 USD et des exportations du Sénégal d'une valeur de 300 USD, alors que seulement 100 USD de valeur ajoutée ont été créés dans ce pays, tandis



que 200 USD ont été importés. Comme les échanges de biens intermédiaires constituent une part importante et croissante des flux commerciaux transfrontières en raison de la fragmentation géographique croissante de la production, une part non négligeable du commerce international s'en trouve donc affectée, ce qui donne une image faussée des flux commerciaux globaux.

Figure 6.9. Statistiques commerciales traditionnelles et en termes de valeur ajoutée : comprendre le double comptage



Source : Élaboration des auteurs.

La mesure des flux commerciaux transfrontières en termes de valeur ajoutée permet de séparer la teneur en valeur ajoutée locale et la teneur en valeur ajoutée étrangère des exportations, ce qui atténue, voire élimine, le problème du double comptage. Les mesures des échanges en termes de valeur ajoutée font apparaître la valeur ajoutée contenue dans un produit et l'origine de cette valeur ajoutée. La teneur en valeur ajoutée étrangère des exportations d'un pays se rapporte au volume de biens et de services que ce pays importe de l'étranger afin de produire ses propres exportations. Si nous reprenons notre exemple, le Sénégal afficherait des exportations de vêtements dont la teneur en valeur ajoutée locale serait de 100 USD et la teneur en valeur ajoutée étrangère de 200 USD. Les échanges du Nigeria en termes de valeur ajoutée feraient apparaître des exportations dont la valeur ajoutée locale serait de 100 USD et la valeur ajoutée étrangère de 100 USD.

Pour rendre compte des flux commerciaux en termes de valeur ajoutée, une grande quantité de données est nécessaire. L'OCDE, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ont récemment élaboré des bases de données afin de compiler ces informations. Pour mesurer la valeur ajoutée, on a besoin de tableaux entrées-sorties et de tableaux des ressources et des emplois, régulièrement actualisés et disponibles par pays. Ces tableaux doivent être complétés par des données relatives aux flux commerciaux si l'on veut déterminer l'emploi des ressources dans la production et la valeur ajoutée subséquente par secteur. La base de données OCDE-OMC sur les Échanges en Valeur Ajoutée (ÉVA) fournit des chiffres sur la base des informations disponibles les plus récentes pour les pays de l'OCDE et pour quelques pays en développement. Cependant, pour des raisons de limitation des données, l'Afrique du Sud est le seul pays du continent à être couvert par cette base de données. La base de données EORA de la CNUCED sur les CVM (UNCTAD-EORA-GVC) utilise également les informations disponibles, mais, pour mesurer les échanges en termes de valeur ajoutée pour tous les pays, elle interpole les données pour les pays qui ne disposent pas des données requises. Les données UNCTAD-EORA servent ici à analyser l'intégration de l'Afrique dans les CVM. L'encadré 6.2 propose une vue d'ensemble des initiatives les plus récentes.



Encadré 6.2. Outils de mesure des échanges internationaux en termes de valeur ajoutée

La mesure traditionnelle du commerce international risque de ne plus suffire. Un corpus croissant de travaux s'efforce d'éliminer l'effet du double comptage induit par les chaînes de valeur mondiales sur le commerce mondial, de déterminer la valeur ajoutée dans les échanges et de repérer le déplacement de la valeur ajoutée d'un pays à l'autre dans les chaînes de valeur mondiales avant la consommation finale des produits finis. Mais la mesure des échanges en termes de valeur ajoutée doit surmonter des problèmes méthodologiques significatifs et en est encore à ses balbutiements. Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des principales initiatives pour mesurer les échanges en valeur ajoutée qui ont été engagées par différentes organisations à ce jour.

Tableau 6.2. Outils de mesure du commerce international en termes de valeur ajoutée

Projet	Institution	Sources des données	Pays	Secteurs	Années
ÉVA, base de données sur les échanges en valeur ajoutée OCDE-OMC	OCDE, OMC	Tableaux E-S, complétés par les bases de données sectorielles BTDxE, TIS et STAN	57	18	1995, 2000, 2005, 2008, 2009
Base de données UNCTAD-EORA-GVC	CNUCED, EORA	Tableaux des ressources et des emplois et tableaux E-S tirés d'Eurostat, d'IDE-Jetro et de l'OCDE	187	25-500 en fonction du pays	1990-2010
Asian International I-O Tables	Institute of Developing Economies (IDE-Jetro)	Comptabilité nationale et enquêtes auprès des entreprises	10	76	1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2006
Global Trade Analysis Project (GTAP)	Université Purdue	Contribution de différents chercheurs et organisations	129	57	2004, 2007
Projet WIOD (World Input-Output Database)	Consortium de 11 institutions, financé par l'UE	Tableaux des ressources et des emplois au niveau national	40	35	1996, 2009

Note: (E-S) Entrées-Sorties.

Source: Élaboration des auteurs.

Ces projets diffèrent au niveau des sources de données, des pays et des années, ainsi que de la couverture des secteurs et de la méthodologie. La base de données OCDE-OMC sur les échanges en valeur ajoutée (ÉVA) est considérée comme étant la tentative la plus complète qui visent à définir une norme commune afin d'estimer la valeur ajoutée des échanges en mettant l'accent sur la méthodologie et la rigueur statistique, mais en sacrifiant la couverture. En revanche, l'objectif premier de la base de données EORA de la CNUCED est de proposer une couverture étendue afin de tenir compte des pays en développement. Pour obtenir cette couverture étendue, la base de données intègre un degré d'interpolation et d'estimation en certains endroits afin de présenter un ensemble de données contigu et continu pour la période 1990-2011. Étant donné que le présent rapport est centré sur l'Afrique, qui est très peu présente dans la base de données ÉVA pour des raisons de manque de données, il se fonde principalement sur la base de données EORA.

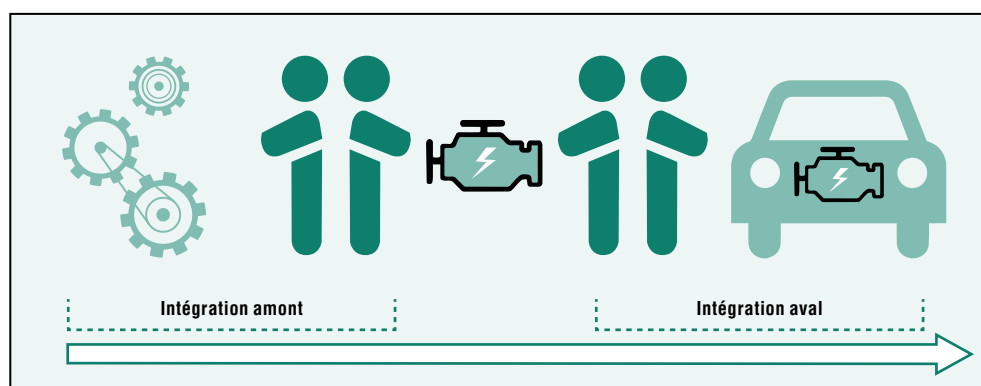
EORA utilise des tableaux Entrées-Sorties afin d'estimer la teneur en importations des produits destinés à l'exportation, ainsi que les échanges à valeur ajoutée. Les données relatives aux échanges à valeur ajoutée proviennent du tableau Entrées-Sorties mondial multirégional EORA, qui rassemble diverses sources de données primaires, dont i) des tableaux E-S au niveau national et des données relatives aux principaux agrégats provenant des bureaux de statistique nationaux ; ii) des recueils E-S d'Eurostat, de l'Institute of Developing Economies – Japan External Trade Organization (IDE-Jetro) et de l'OCDE ; et iii) des données issues de la comptabilité nationale (*National Accounts Main Aggregates Database*/base de données des principaux agrégats de comptabilité nationale des Nations Unies et données officielles de la comptabilité nationale des Nations Unies – *National Accounts Official Data*), ainsi que des données relatives aux échanges commerciaux (UN Comtrade, base de données des Nations Unies sur le commerce international, et base de données sur le commerce international de UN Service Trade).



Une vision macro des échanges en termes de valeur ajoutée donne une idée du niveau d'intégration, amont et aval, d'un pays dans les chaînes de valeur mondiales. L'intégration dans une chaîne de valeur mondiale signifie qu'un pays devient partie prenante d'un réseau de production international dans lequel les biens intermédiaires proviennent de nombreux endroits différents et sont assemblés dans un pays tiers. L'intégration amont est la part de valeur ajoutée étrangère dans les exportations d'un pays. On se place du point de vue des exportations d'un pays et on étudie l'importance des facteurs de production étrangers dans la production locale (De Baker et Miroudot, 2013 ; López González et Holmes, 2011 ; OCDE, 2013).

L'intégration aval est la part des exportations de valeur ajoutée d'un pays qui se retrouve dans les exportations d'autres pays. On se place du point de vue des exportations d'un pays dans le monde entier, en particulier des produits qui entrent dans la production des exportations des autres pays (Miroudot et De Bakker, 2013 ; López González et Holmes, 2011 ; OCDE, 2013). Si l'on reprend l'exemple ci-dessus, les exportations maliennes de coton et la valeur ajoutée exportée par le Nigeria présente dans ses textiles se retrouvent toutes deux dans les exportations de T-shirts par le Sénégal et constituent, en tant que telles, une partie de l'intégration aval du Mali et du Nigeria dans les chaînes de valeur mondiales. La figure 6.10 illustre l'intégration amont et aval.

Figure 6.10. Illustration de l'intégration amont et aval



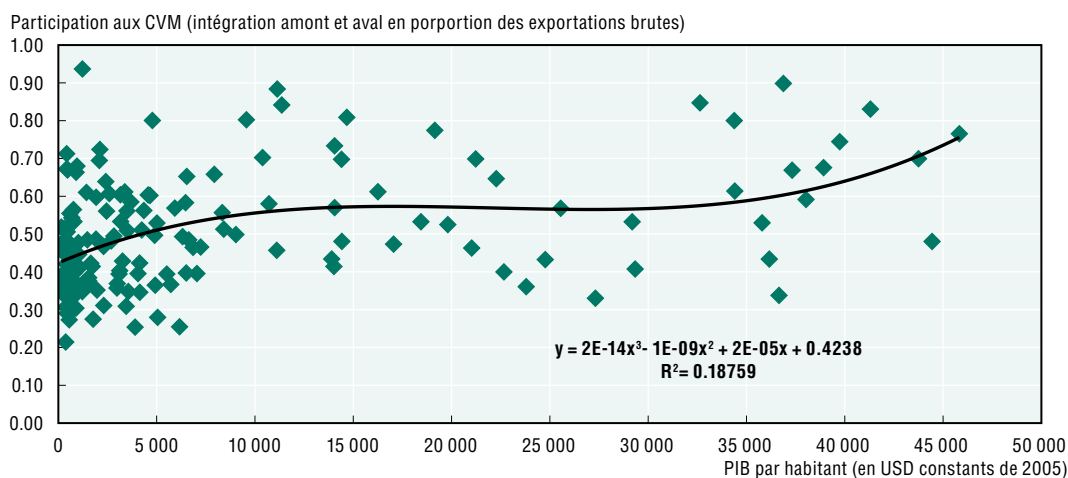
Source : Élaboration des auteurs.

La combinaison de l'intégration amont et aval donne une indication de la participation totale d'un pays aux CVM. Ces deux concepts sont exprimés en pourcentage des exportations brutes du pays. Bien que la participation aux CVM soit globalement similaire pour tous les pays d'Afrique, les grandes économies affichent des chiffres inférieurs car elles s'appuient moins sur la production destinée au commerce international, tandis que les petites économies ouvertes sont davantage intégrées aux réseaux de production mondiaux. Les petites économies ouvertes, comme le Lesotho ou Maurice, acquièrent davantage de biens de production à l'étranger et produisent davantage de biens utilisés dans les chaînes de valeur mondiales que les grandes économies, comme le Nigeria ou l'Afrique du Sud, où une part plus grande de la chaîne de valeur est située à l'intérieur du pays. Néanmoins, la participation totale aux CVM est moins déterminée par la taille du pays que l'intégration amont (teneur en valeur ajoutée étrangère des exportations), car elle s'intéresse également à l'utilisation des biens de production dans des économies tierces (OCDE, 2013).




Les revenus semblent affluer par vagues, entraînant une intégration depuis l'aval vers l'amont puis vers l'aval. Les pays affichant de faibles niveaux de développement, mesurés ici par le PIB par habitant, exportent principalement des facteurs primaires entrant dans les processus de production, comme les produits de base agricole, les minerais et les métaux de base. Dans la mesure où ces produits sont incorporés dans les exportations du premier importateur, ils participent à l'intégration aval d'un pays dans les chaînes de valeur mondiales. Lorsqu'un pays primaire se développe et réussit à s'intégrer dans des chaînes de valeur mondiales au stade de la production, il importe davantage de produits intermédiaires. Puisque ces produits intermédiaires sont intégrés dans les exportations du pays, ils participent à son intégration amont dans les chaînes de valeur mondiales. Lorsqu'un pays monte encore dans la chaîne de valeur en se modernisant et en instaurant des fonctions de siège social, il exporte davantage de biens intermédiaires à forte valeur ajoutée, comme des pièces mécaniques et des composants électroniques qui seront assemblés pour fabriquer des produits finis dans d'autres pays (López González et Holmes, 2011 ; Baldwin et López González, 2013). La figure 6.11 présente cette évolution.

Figure 6.11. La vague de la participation aux chaînes de valeur mondiales, 2011



Note: Chaque point représente un pays.

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014) et Banque mondiale (2014).
 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035075>

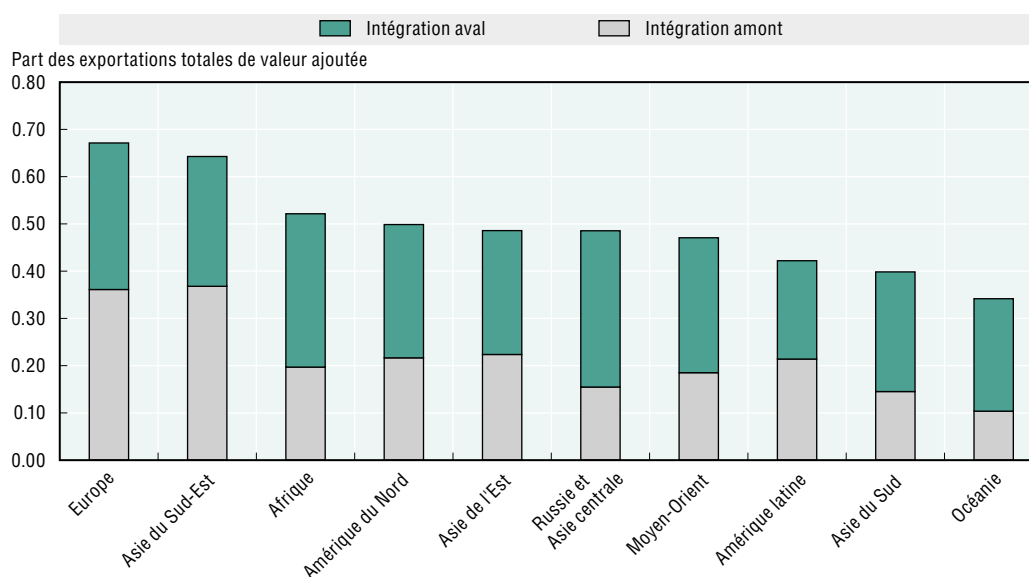
La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales progresse, surtout au niveau des biens primaires et de l'intégration amont

L'Afrique totalise une part restreinte, mais en progression, du commerce au sein des CVM. La part de l'Afrique dans le commerce mondial, en valeur ajoutée, a augmenté, passant de 1.4 % en 1995 à 2.2 % en 2011. Cette évolution représente une hausse de près de 60 %, pendant que les régions déjà implantées dans les CVM en Amérique, en Asie et en Europe ont vu leur part relative reculer. L'Afrique a également enregistré une croissance supérieure à celle de l'Amérique latine et du Moyen-Orient, lesquels jouent un rôle marginal dans les chaînes de valeur mondiales, comparable à celui l'Afrique, mais inférieur à celui de l'Asie du Sud (tableau 6.1).



Malgré sa faible part dans le commerce mondial réalisé au sein des CVM, l'Afrique affiche un niveau total d'intégration dans les CVM élevé par rapport à celui d'autres régions, mais davantage pour l'intégration aval que pour l'intégration amont. La figure 6.12 montre que l'Afrique occupe la troisième place pour la participation globale aux CVM et qu'environ la moitié de ses exportations brutes soit consistent en de la valeur ajoutée étrangère, soit sont utilisées pour fabriquer à l'étranger des biens intermédiaires qui seront ensuite exportés. Seules l'Europe et l'Asie du Sud-Est, deux régions denses et qui entretiennent des relations étroites, sont significativement plus intégrées aux chaînes de valeur mondiales. Dans ces deux régions, l'incorporation de la valeur ajoutée étrangère dans les propres exportations d'un pays joue un rôle plus important que l'exportation de biens intermédiaires. Cependant, seuls la Russie et l'Asie centrale, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud affichent des valeurs inférieures à celles de l'Afrique pour l'intégration amont⁵. La faible part de l'Afrique dans les importations mondiales de produits intermédiaires, qui stagne jusqu'ici à 2 %, témoigne également de son rôle pour le moment marginal dans les chaînes d'assemblage mondiales (figure 6.5).

Figure 6.12. Intégration des régions du monde dans les chaînes de valeur mondiales, 2011



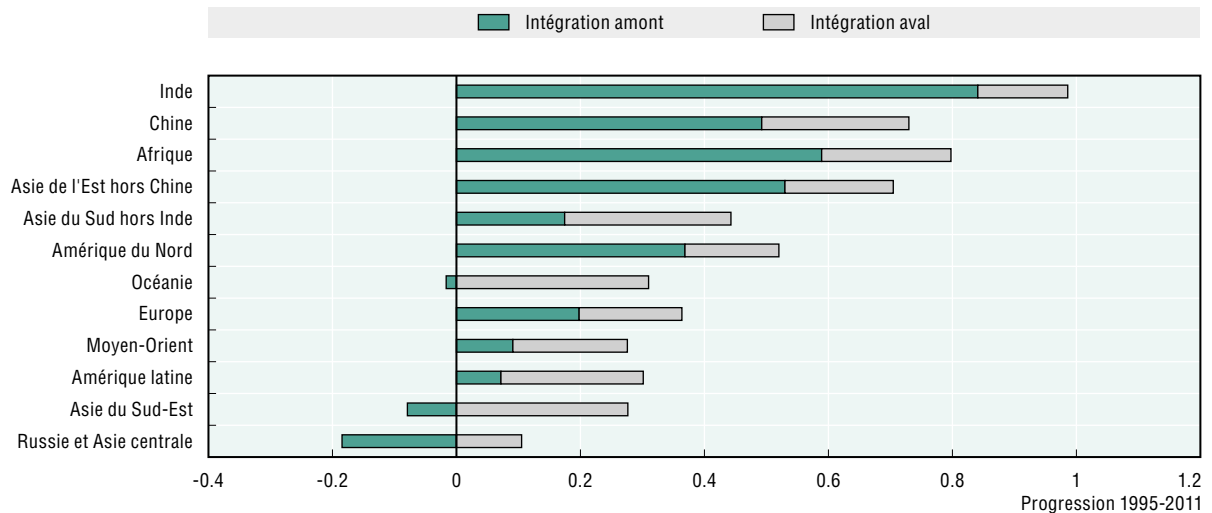
Note: L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. L'intégration aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035094>

Cependant, la situation semble être en train de changer car l'intégration amont de l'Afrique progresse plus vite que son intégration aval et plus vite que celle d'autres régions. L'intégration de l'Afrique dans les CVM a progressé de 80 % entre 1995 et 2011⁶. Près des trois quarts de cette croissance a été tirée par l'intégration amont. La progression de l'intégration de l'Afrique dans les CVM est particulièrement impressionnante comparée à celle de l'Amérique latine ou du Moyen-Orient, qui n'a pas augmenté de plus de 25 % sur la même période (figure 6.13). Seule l'Inde affiche un taux de progression supérieur parmi les groupes de pays examinés ici.



Figure 6.13. Progression de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, 1995-2011



Note: L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. L'intégration aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035113>

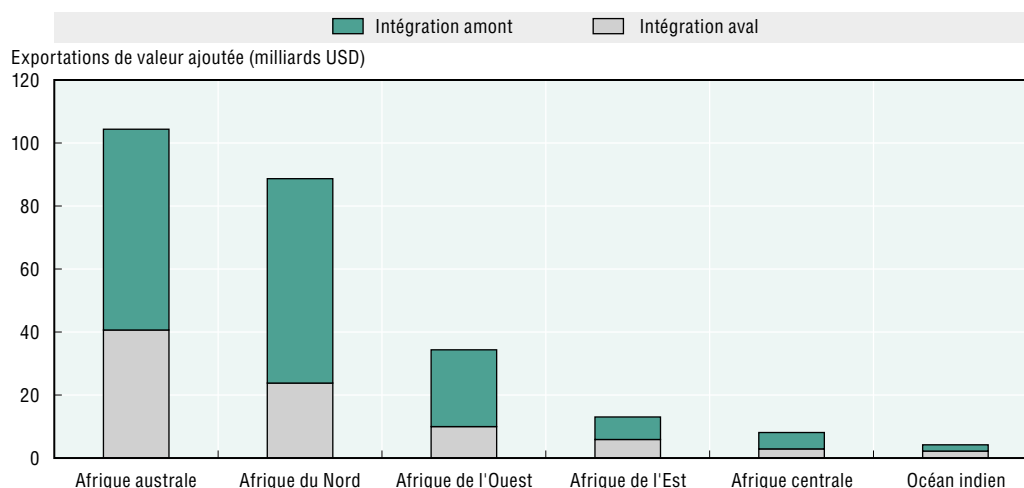
Le volume, la source et la destination des biens échangés au sein des chaînes de valeur varient suivant les régions et les pays d'Afrique

L'Afrique australe est la région d'Afrique la mieux placée pour la participation aux CVM ; l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest suivent, mais elles sont fortement tirées par l'intégration aval. Avec juste un peu plus de 100 millions USD en 2011, l'Afrique australe totalise environ 40 % de la participation de l'Afrique aux CVM, dont un tiers revêt la forme d'une intégration amont. La part de l'Afrique du Nord s'établit à 35 %, mais seulement un quart résulte de l'intégration amont. L'Afrique de l'Ouest représente 15 % de cette participation et affiche un profil similaire à celui de l'Afrique du Nord, l'utilisation des biens intermédiaires étrangers dans les exportations ne représentant qu'un quart de la participation totale. Ensemble, l'Afrique de l'Est et les États insulaires de l'océan Indien totalisent 6 % de la participation de l'Afrique aux CVM, et ce sont eux qui affichent le profil le plus équilibré, composé pour moitié d'intégration amont et pour moitié d'intégration aval (figure 6.14).

S'agissant de l'intégration amont, l'Europe et l'Asie constituent les principales sources de valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations africaines. Les chaînes de valeur intra-africaines jouent un rôle dans les régions plus intégrées d'Afrique australe et de l'Est. L'Europe totalise 40 % des produits intermédiaires intégrés dans les exportations africaines, et l'Asie 30 %. Pour l'Afrique du Nord, de l'Ouest et l'Afrique australe, l'Europe est la principale source de produits intermédiaires, tandis que l'Asie arrive en tête en Afrique de l'Est et dans les États insulaires de l'océan Indien, ainsi qu'en Afrique centrale. L'intégration amont entre les pays africains est la plus élevée en Afrique de l'Est, où elle ressort à 25 %, suivie de l'Afrique australe et de l'Afrique centrale, où la participation aux CVM intra-africaines stagne à environ 15 %. En Afrique du Nord et de l'Ouest, les produits africains comptent pour moins de 10 % de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations (figure 6.15).



Figure 6.14. Intégration des régions africaines dans les chaînes de valeur mondiales, 2011

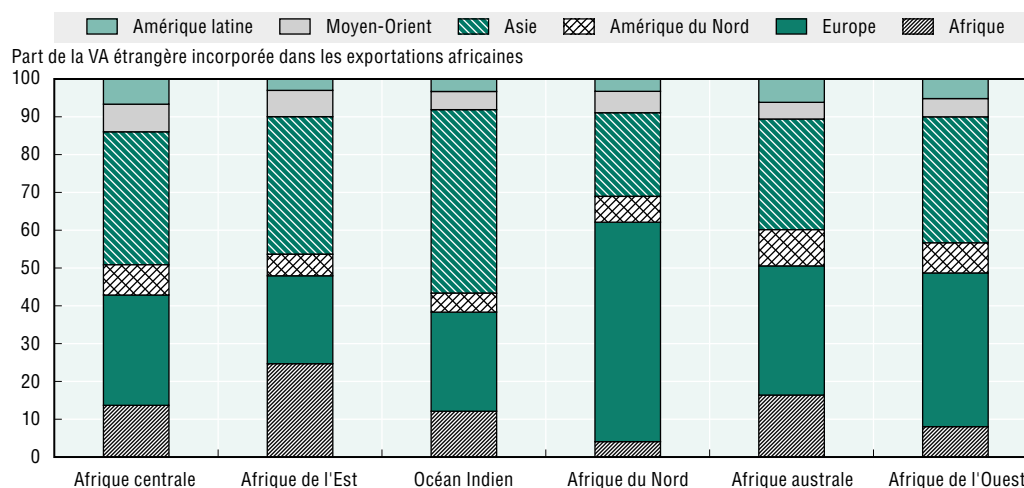


Note: L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. L'intégration aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035132>

Figure 6.15. Sources de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations africaines



Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035151>

Il apparaît que l'Afrique du Sud joue le rôle d'une économie « maison-mère » dans sa région, suivant le schéma observé en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Dans l'ensemble, l'utilisation par l'Afrique du Sud des produits intermédiaires originaires d'autres économies de la région a été multipliée par neuf entre 1995 et 2011 (de 78 millions à 686 millions USD). À leur tour, les produits intermédiaires sud-africains incorporés dans les exportations d'autres économies de la région ont été multipliés par cinq sur la même période (de 675 millions à 3 487 millions USD). Le tableau 6.3 présente la part des produits intermédiaires acquis auprès des partenaires commerciaux régionaux pour chaque pays d'Afrique australe en 2011. Le Botswana, la Namibie, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe acquièrent tous plus de 10 % de leurs produits intermédiaires auprès de l'Afrique du Sud.



Tableau 6.3. Matrice de l'intégration amont pour les économies d'Afrique australe, 2011

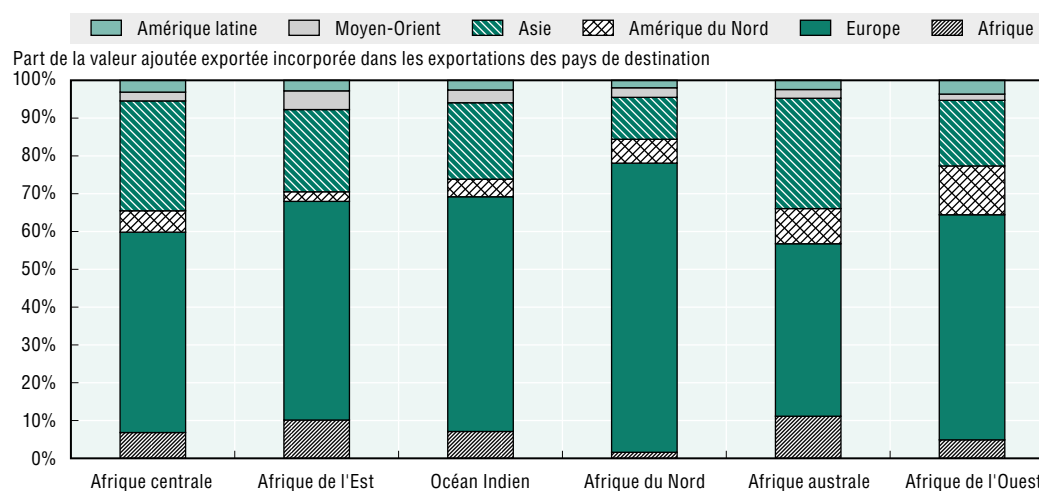
	AGO	BWA	LSO	MOZ	MWI	NAM	SWZ	ZAF	ZMB	ZWE
AGO		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
BWA	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
LSO	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
MOZ	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
MWI	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
NAM	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
SWZ	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
ZAF	0.01	0.12	0.00	0.03	0.02	0.12	0.26		0.10	0.13
ZMB	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01		0.00
ZWE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

Note : Les lignes représentent la valeur ajoutée exportée. Les colonnes représentent la valeur ajoutée importée qui est ensuite incorporée dans les exportations. « 0.00 » indiquent des valeurs de moins de 0.01 % d'exportations.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

S'agissant de l'intégration aval, l'Europe reste la principale destination des produits intermédiaires africains destinés aux chaînes de valeur mondiales. L'Afrique joue un rôle beaucoup plus restreint en tant que destination qu'en tant que source. L'Asie est également moins une destination qu'une source pour la valeur ajoutée africaine.

Figure 6.16. Destinations des produits intermédiaires africains devant être réexportés



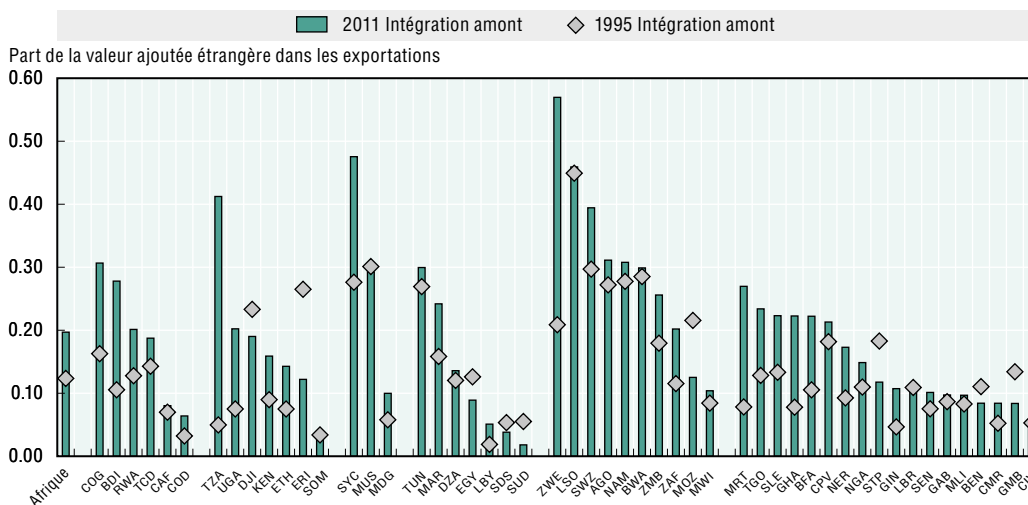
Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035170>

La moyenne de la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales et africaines dissimule de grandes disparités entre les pays. Cinq pays d'Afrique (le Lesotho, les Seychelles, le Swaziland, la Tanzanie et le Zimbabwe) comptent parmi les 30 premiers pays de la planète concernant la participation aux CVM ; 13 pays, essentiellement situés en Afrique centrale et de l'Ouest, figurent parmi les 30 derniers du classement mondial'. Six des 10 pays les plus intégrés se trouvent en Afrique australe. Les figures 6.17 et 6.18 présentent les niveaux d'intégration amont et aval des pays d'Afrique en 1995 et 2011 : pour la plupart des pays, les deux types d'intégration ont progressé. On peut citer à titre d'exceptions notables le cas de l'Égypte et du Mozambique, dont les exportations contenaient moins de valeur ajoutée étrangère en 2011 qu'en 1995. En revanche, leur intégration aval a augmenté, ce qui indique une évolution vers un accroissement des exportations de ressources naturelles.



Figure 6.17. Intégration amont des pays d'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, 1995 et 2011

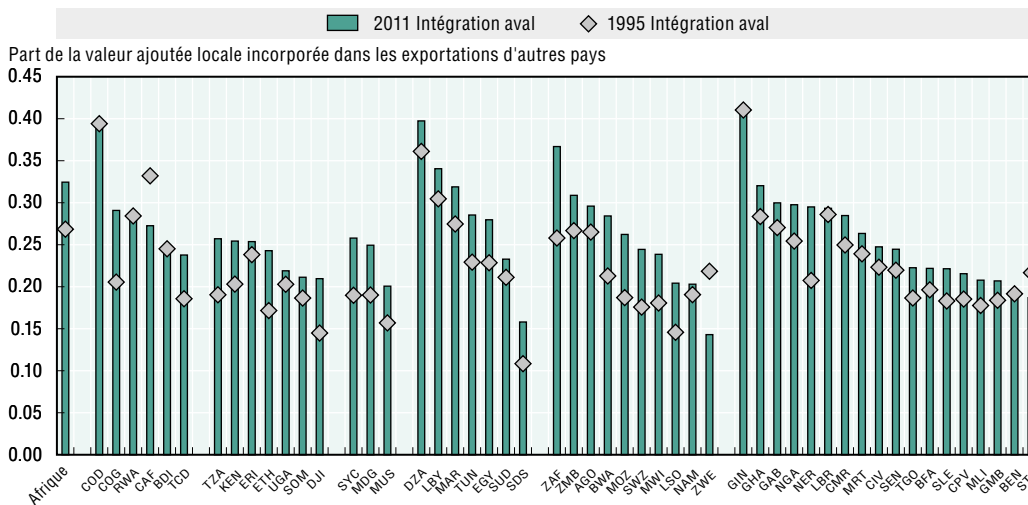


Note : L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035189>

Figure 6.18. Intégration aval des pays d'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, 1995 et 2011



Note : L'intégration aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

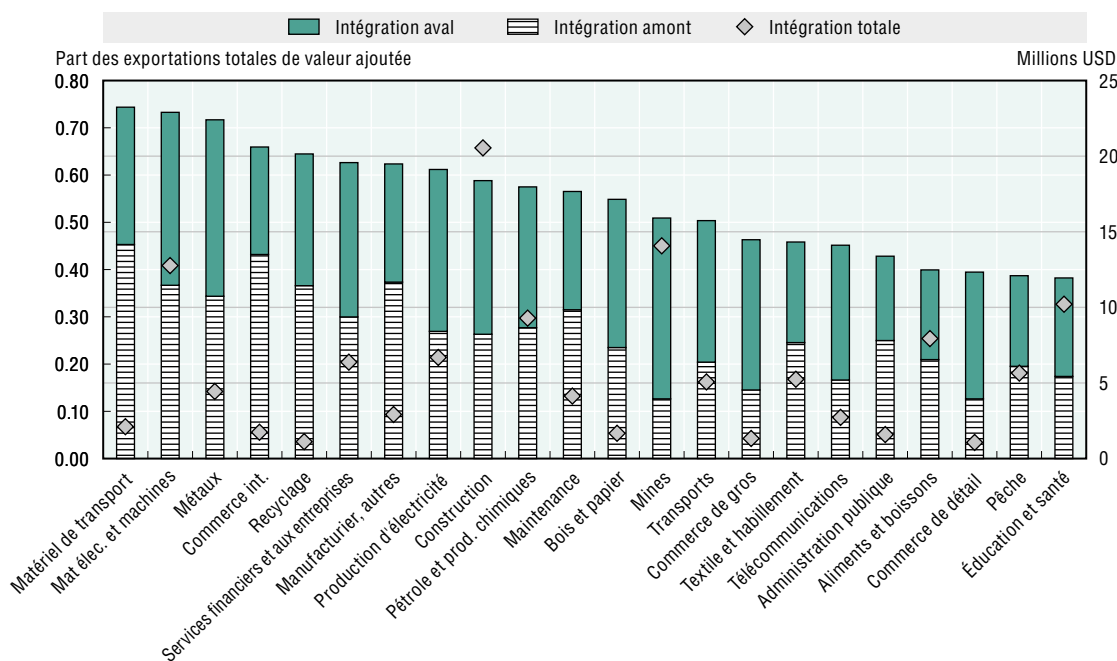
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035208>



Le secteur manufacturier tire l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, devant les services aux entreprises et l'agriculture

Le secteur manufacturier affiche le niveau le plus élevé de participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales, et l'agriculture le niveau le plus faible. La construction de véhicules occupe la première place pour la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations, ce qui reflète la structure des activités automobiles menées en Afrique, qui s'inscrivent dans le cadre de pôles d'assemblage pour les réseaux de production des grands groupes automobiles. C'est le cas principalement en Égypte, au Maroc et en Afrique du Sud. Les autres activités manufacturières de niveau technologique moyen à élevé opérées en Afrique suivent une structure analogue, étant donné la forte teneur en valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations de machines électriques et de produits métalliques. Bien que leur part recule, les mines et carrières constituent le secteur affichant la plus forte valeur ajoutée étrangère dans les exportations africaines en valeur absolue, et sont suivies par les produits pétroliers, chimiques, et minéraux non métalliques. En 2011, ces deux secteurs représentaient environ un tiers de toute la valeur ajoutée étrangère présente dans les exportations africaines, contre environ 43 % en 1996 (figures 6.19 et 6.20).

Figure 6.19. Intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales, par secteur, 2011



Note : L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. L'intégration aval se mesure par la part de la valeur ajoutée exportée par un pays qui est réexportée par le pays importateur.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

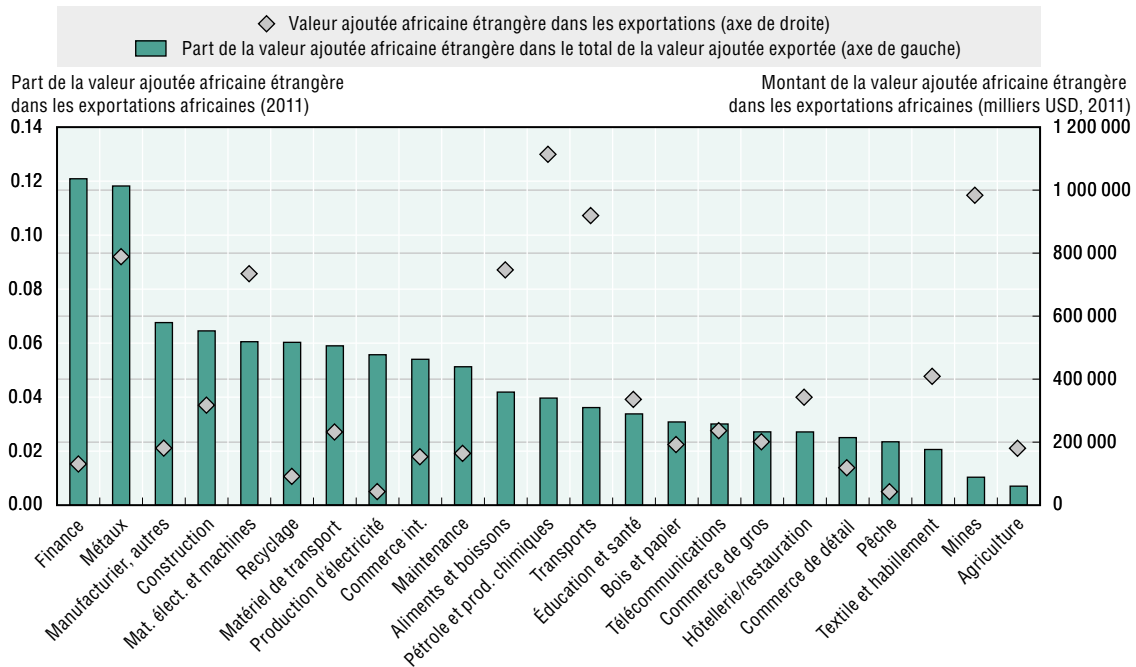
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035227>

Au sein des services, les services financiers et les services aux entreprises affichent les taux de participation les plus élevés aux CVM et détiennent la proportion la plus élevée des chaînes de valeur africaines. Les services à forte valeur ajoutée africains semblent bien intégrés aux réseaux mondiaux. Les chaînes de valeur africaines revêtent une importance toute particulière dans la finance, et dans ce secteur, la part de la valeur



ajoutée produite dans d'autres pays africains incorporée dans les exportations d'un pays y est bien supérieure à celle mesurée dans tous les autres secteurs, ce qui témoigne de la vigueur des groupes bancaires régionaux (figure 6.20). Les services moins sophistiqués et plus traditionnels, comme l'hôtellerie/restauration et le commerce, se caractérisent par des niveaux bien inférieurs de valeur ajoutée étrangère dans les exportations.

Figure 6.20. Intégration des chaînes de valeur régionales par secteur, 2011



Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).
 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035246>

Il est plus facile de faire progresser les exportations et la productivité que l'emploi

La participation aux chaînes de valeur mondiales constitue une première étape importante qui doit être convertie en avancées économiques et sociales. Cette section propose des mesures pour ces avancées et analyse leurs relations avec l'intégration de l'Afrique dans les CVM. Elle s'intéresse plus spécifiquement à la productivité, à la valeur ajoutée locale présente dans les exportations, à l'emploi et à d'autres progrès sociaux.

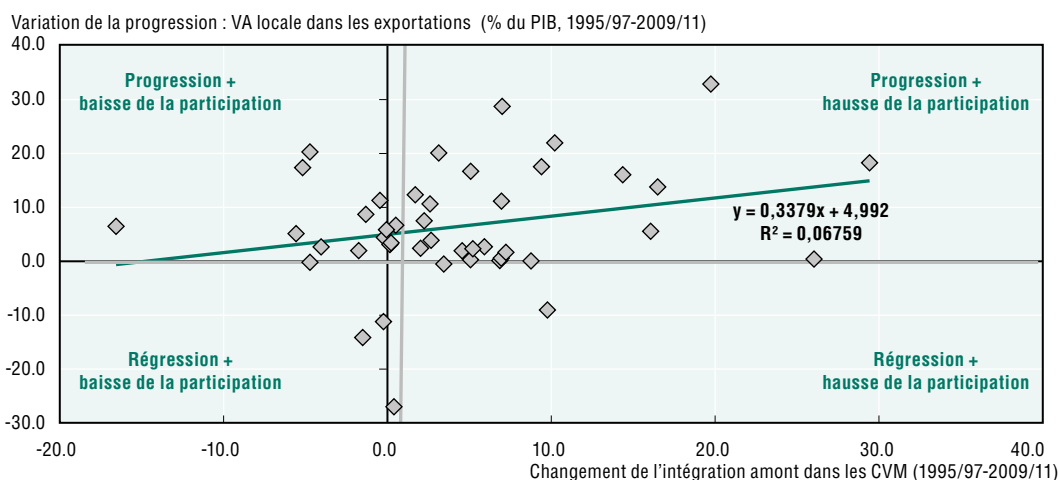
La teneur des exportations en valeur ajoutée locale et la productivité ont progressé parallèlement à la participation aux chaînes de valeur mondiales dans la plupart des pays d'Afrique

Les taux de croissance de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations et la productivité permettent de mesurer la montée en gamme. Si la participation aux CVM peut se mesurer pour tout moment dans le temps, toute mesure de la montée en gamme, à savoir d'un processus dynamique, doit se présenter sous la forme de taux de croissance. La croissance de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations d'un pays rapportée au PIB sert de mesure spécifique de la progression dans les CVM. Les taux de croissance de la productivité au niveau national et des entreprises servent d'indicateur standard du développement économique.



Dans la plupart des pays d'Afrique, entre 1995 et 2011, la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations a progressé parallèlement à l'augmentation de la participation aux CVM. La figure 6.21 présente la relation entre les variations de la participation aux CVM et la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations en pourcentage du PIB. La participation aux CVM peut être représentée dans quatre quadrants. La plupart des pays africains se rangent dans le quadrant supérieur droit, c'est-à-dire qu'ils ont augmenté leur participation et les avantages économiques en résultant. Les pays figurant dans le quadrant inférieur droit sont pour l'essentiel des exportateurs de pétrole dont la participation aux CVM a évolué mais qui n'ont pas pu augmenter la part de la valeur ajoutée locale exportée, en proportion du PIB, lequel est fortement déterminé par les cours du pétrole. La corrélation entre participation aux CVM et progression de la teneur en valeur ajoutée locale des exportations a été plus forte dans les années 2000 que dans les années 90^s, ce qui laisse à penser que les chaînes de valeur mondiales gagnent en importance dans le commerce mondial.

Figure 6.21. Liens entre participation aux CVM et croissance de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations en pourcentage du PIB, 1995/97 comparé à 2009/11



Note : La valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations en pourcentage du PIB sert ici à déterminer dans quelle mesure un pays profite de sa participation aux CVM. L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays. Des moyennes sur trois ans sont utilisées pour les périodes de référence et de comparaison afin de tenir compte de la volatilité d'année en année.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

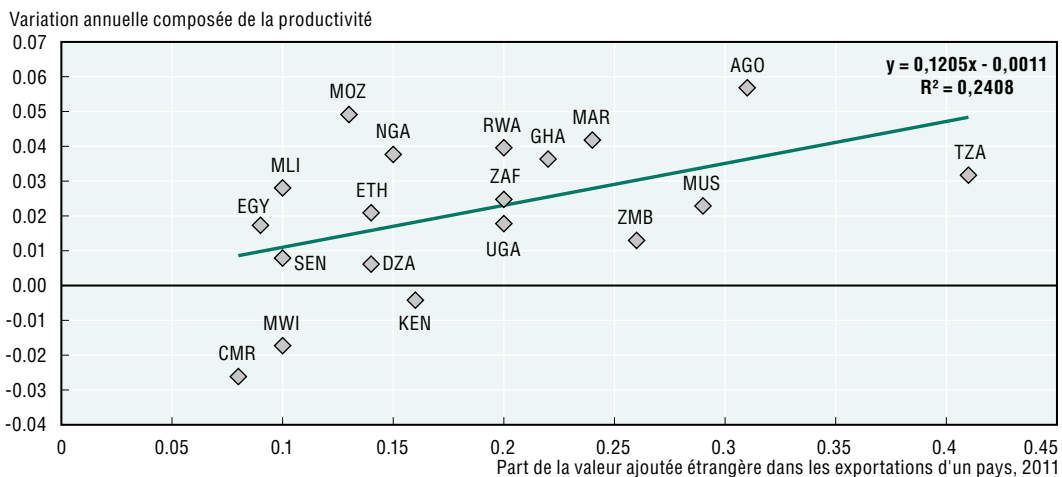
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035265>

Au-delà de la part de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations, l'intégration amont et l'intégration aval produisent des effets opposés, ce qui témoigne d'une large dépendance vis-à-vis des ressources naturelles. L'intégration amont (la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations d'un pays) est fortement liée à un certain nombre d'indicateurs de transformation structurelle, comme le montreront les paragraphes suivants. L'intégration aval (la part des exportations d'un pays qui est transformée par l'importateur pour être réexportée), en revanche, affiche une relation négative avec les indicateurs du changement structurel et de la diversification, ce qui reflète l'impact négatif de la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles⁹ (voir également BAfD et al., 2013 ; Rieländer et Traore, à paraître). L'analyse présentée ici se concentrera donc sur l'intégration amont.



En moyenne, les pays d'Afrique affichant une proportion supérieure de valeur ajoutée étrangère dans leurs exportations connaissent une croissance supérieure de la productivité et des changements structurels positifs. Outre la relation élémentaire avec la progression de la valeur ajoutée locale dans les exportations, la participation aux CVM est également liée à la croissance de la productivité dans les pays d'Afrique. Suivant la méthodologie présentée dans le rapport de l'année dernière (BAfD *et al.*, 2013), la figure 6.22 présente la croissance de la productivité annuelle composée pour les pays pour lesquels ces données sont disponibles, rapportée à la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans leurs exportations. Il suggère qu'en moyenne, une part plus importante de valeur ajoutée étrangère dans les exportations s'accompagne d'une plus forte croissance de la productivité annuelle. La relation avec le terme correspondant au changement structurel, c'est-à-dire la part de la croissance de la productivité tirée par la migration de la main-d'œuvre depuis les secteurs les moins productifs vers les secteurs les plus productifs d'une économie, semble également être liée à la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations¹⁰.

Figure 6.22. Variation annuelle composée de la productivité (période de différentes années par pays pendant les années 2000) et valeur ajoutée étrangère dans les exportations en 2011 en Afrique



Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014), données sur la productivité de McMillan et Rodrik (2011) et BAfD *et al.* (2013).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035284>

La part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations affiche également une forte relation positive avec la diversification et la découverte de nouveaux produits d'exportation. La diversification est fortement corrélée aux niveaux du PIB par habitant (Imbs et Wacziarg, 2003 ; Klinger et Lederman, 2006 ; Cadot *et al.*, 2011) et constitue un moteur important de la transformation structurelle (BAfD *et al.*, 2013 ; Rieländer et Traore, à paraître). Les indicateurs de la diversification des exportations et les découvertes de nouveaux produits affichent une forte corrélation avec les mesures de la participation aux CVM d'un pays.

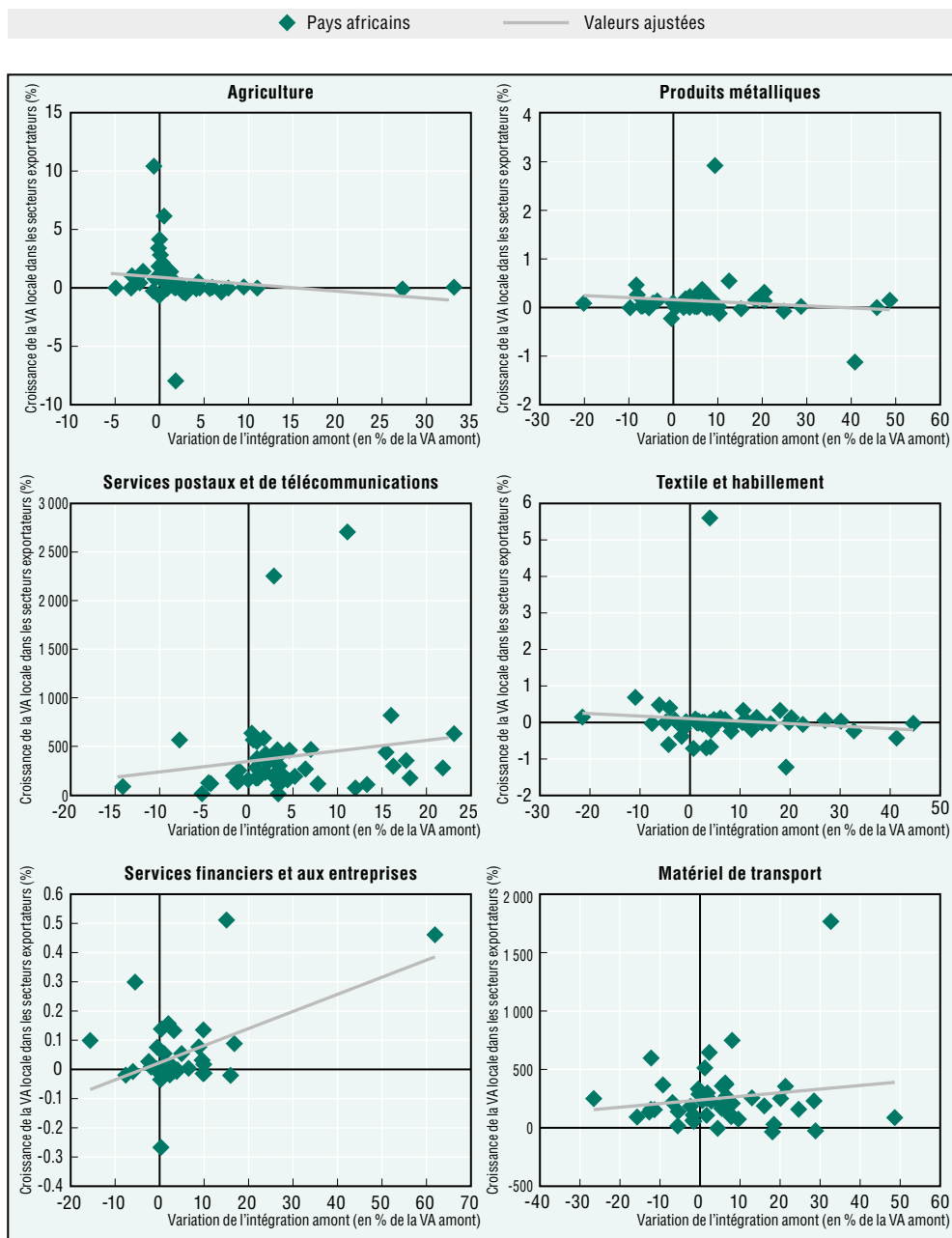


Il ressort de l'analyse que les gains réalisés au niveau national ne suivent pas un schéma clair au niveau sectoriel. Bien que la relation entre participation aux CVM et croissance de la valeur ajoutée locale soit globalement positive au niveau national, ce résultat ne se retrouve pas au niveau sectoriel. Dans la plupart des pays, il n'y a pas de lien manifeste entre la progression de l'intégration d'un secteur aux CVM, mesurée par la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations de ce secteur, et la croissance de la valeur ajoutée locale générée par ce secteur ; c'est particulièrement le cas dans les activités manufacturières, mais aussi dans les services. Dans l'agriculture, la relation entre la variation de l'intégration amont et la variation de la valeur ajoutée locale semble être négative (figure 6.23). Ce constat indique que les pays d'Afrique bénéficient effectivement dans leur ensemble des chaînes de valeur mondiales, mais que les opportunités de monter dans ces chaînes et de prospérer sont différentes suivant le pays et la chaîne de valeur concernée.

Même dans les pays qui réussissent dans les CVM, les effets d'entraînement entre les entreprises et les secteurs qui sont intégrés dans les chaînes de valeur mondiales et le reste de l'économie ne sont pas directs. La Tunisie, qui est l'un des pays affichant les meilleurs résultats dans la figure 6.21 en constitue un bon exemple. Ce pays dispose de secteurs d'exportation prospères dans le textile et l'habillement, les machines et appareils électriques, les services aux entreprises et le tourisme, lesquels sont bien connectés aux réseaux et aux marchés de production européens. Cependant, en raison d'une réglementation stricte qui sépare les secteurs *offshore* des secteurs opérant sur le territoire, la plupart de ces activités fonctionnent sans le moindre lien avec le reste de l'économie locale, ce qui restreint les possibilités de monter encore dans les chaînes de valeur et de créer des emplois (encadré 6.3 et note pays sur la Tunisie dans le présent rapport). Le Cabo Verde, de son côté, a su accélérer son intégration dans les chaînes de valeur mondiales du tourisme, portant la part de ce secteur à 20 % du PIB. Il existe toutefois peu de liens entre les complexes hôteliers, et l'économie locale en raison d'une situation géographique défavorable et du fonctionnement autarcique des complexes hôteliers (note pays sur le Cabo Verde).



Figure 6.23. Progression de l'intégration amont dans les chaînes de valeur mondiales et valeur ajoutée locale dans les exportations, par secteur, 2000/02 comparé à 2009/11



Note: L'intégration amont se mesure par la part de la valeur ajoutée étrangère incorporée dans les exportations d'un pays.

Source: Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035303>



Encadré 6.3. Tunisie : un succès limité en raison de liens insuffisants entre les participants aux chaînes de valeur mondiales et le reste de l'économie

Profitant de sa proximité géographique et culturelle, la Tunisie a progressivement renforcé ses relations avec l'Union européenne (UE), son premier partenaire industriel et son premier client. L'accord d'association signé en 1995 établit, à terme, une zone de libre-échange entre les deux parties, effective depuis le 1^{er} janvier 2008 sur les produits industriels. Le lancement du programme national de mise à niveau industrielle à la fin des années 90 a permis une amélioration de la compétitivité des entreprises tunisiennes pour une meilleure intégration dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM). Dans ce contexte, de grands donneurs d'ordre internationaux ont implanté des filiales dans le pays et/ou développé des accords de sous-traitance, amenant la Tunisie à participer davantage à l'économie mondiale. En 2013, on recensait 2 614 entreprises totalement exportatrices à l'origine de 323 262 emplois. Deux secteurs sont à cet égard particulièrement significatifs¹¹ : le secteur du textile et habillement depuis les années 70 et plus récemment, les industries électriques, mécaniques et électroniques (IME). Si le textile souffre d'un certain déclin, lié à la concurrence internationale et notamment asiatique, le secteur des IME a connu une évolution importante ces quinze dernières années, avec le développement des activités de composants automobiles et aéronautiques. Les exportations de ce secteur ont progressé de 18 % en moyenne et par an entre 2000 et 2012. Depuis le début des années 2000, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a permis l'apparition de nouvelles activités de services en Tunisie et une intégration accrue au CVM. Les centres d'appels se sont ainsi développés, ainsi que, dans une moindre mesure, d'autres services d'externalisation communément appelés *outsourcing* (externalisation des services comptables par exemple).

Cette intégration progressive aux CVM a favorisé la croissance en Tunisie, contribuant à la création de nombreux emplois et aux exportations. En 2012, le secteur du textile représentait plus de 22 % des exportations et celui des IME plus de 36 %. Toutefois aujourd'hui ce modèle de développement arrive à bout de souffle et son impact sur l'économie tunisienne semble limité. En effet concernant l'emploi, les postes créés concernent des activités à faible valeur ajoutée et donc du personnel non qualifié. L'implantation de la majorité des entreprises à vocation exportatrices à proximité des zones logistiques d'exportation (ports et aéroports internationaux) a accentué les disparités régionales.

Le faible taux d'encadrement n'a pas favorisé le transfert de technologie et la remontée des chaînes de valeur, limitant le développement des activités. Ainsi le contenu d'intrants importés dans les exportations tunisiennes est particulièrement élevé, bien que variable selon les produits, et les exportations concernent essentiellement des produits intermédiaires. Selon une récente étude de la Banque africaine de développement, le niveau de sophistication des exportations tunisiennes est en régression ces dernières années¹². Enfin les contraintes de la loi de 1972 sur les sociétés totalement exportatrices, communément appelées *offshore* a fortement limité l'impact sur le reste de l'économie, le marché local étant par exemple à peine considéré comme client ou fournisseur potentiel.

Source : Note de pays sur la Tunisie.

Les avancées sociales sont plus difficiles à concrétiser et dépendent des avancées économiques

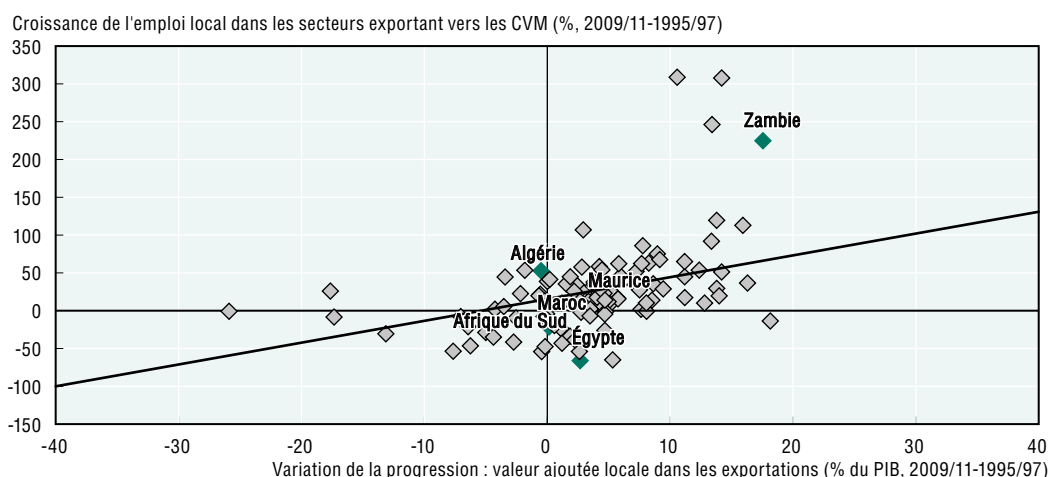
L'emploi, y compris l'emploi précaire, ainsi que les salaires peuvent refléter une avancée sociale au niveau macro. Des études de cas (Goger *et al.*, 2014) peuvent mettre en évidence les effets spécifiques de la gouvernance des chaînes de valeur sur les améliorations de la situation sociale, et sur des éléments tels que les conditions de travail, les droits des travailleurs et les discriminations.

Les pays africains ont du mal à faire progresser l'emploi uniquement en s'appuyant sur la participation aux chaînes de valeur mondiales ; ils doivent pour ce faire accroître la teneur en valeur ajoutée locale de leurs exportations. Malheureusement, des données



complètes témoignant de l'impact des chaînes de valeur mondiales sur l'emploi n'existent que pour quelques pays africains. Dans ces pays¹³, on n'observe aucune relation entre création d'emplois et participation aux CVM. Cependant, une relation positive apparaît entre emploi et augmentation de la valeur ajoutée locale incorporée dans les exportations. Les pays qui ont pu augmenter la part de valeur ajoutée locale incorporée dans leurs exportations en pourcentage du PIB ont également réussi à faire augmenter l'emploi local lié aux chaînes de valeur mondiales. Cette même relation se confirme à l'échelon mondial. En d'autres termes, l'emploi n'a progressé que dans les pays où la participation aux CVM a significativement renforcé la valeur ajoutée locale dans les exportations (figure 6.24).

Figure 6.24. Progrès économiques et sociaux en Afrique et dans le monde, 1995/97 comparé à 2009/11



Note : Les losanges gris représentent les pays non africains.

Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données UNCTAD-EORA-GVC (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035322>

Malgré son lien ténu avec l'emploi, l'intégration amont dans les chaînes de valeur mondiales est liée à d'autres indicateurs du progrès social. Les pays affichant davantage de valeur ajoutée étrangère dans leurs exportations se caractérisent également par des inégalités moins marquées (coefficient de Gini) et par une plus grande participation des femmes à la population active (encadré 6.4).

Cependant, des études de cas suggèrent qu'en Afrique, les avancées sociales résultant de la participation aux CVM sont limitées par plusieurs facteurs importants, dont les déséquilibres entre hommes et femmes, le déficit de qualifications, l'augmentation de l'emploi informel et le déséquilibre des rapports de force au sein des chaînes de valeur. Dans les chaînes de valeur du secteur des fruits, des fleurs et des légumes, par exemple, le fait que les femmes composent l'essentiel de la main-d'œuvre¹⁴ dresse des obstacles supplémentaires pour les avancées sociales. De manière générale, dans leur ascension sociale, les femmes se heurtent à des obstacles plus élevés que les hommes, sous la forme de rémunérations inférieures, d'une plus forte propension au travail occasionnel, du harcèlement sexuel, d'un accès plus difficile aux études et à la formation, et des stéréotypes d'une société patriarcale (voir aussi encadré 6.4). De plus, la progression de l'emploi informel devient problématique car les travailleurs informels ont beaucoup plus de difficultés à accéder à un emploi décent, à la sécurité de l'emploi et à la protection sociale que les travailleurs formels. Le déficit de qualifications et le manque d'accès aux programmes de formation d'une grande partie de la population active africaine ne font qu'entraver davantage les avancées sociales.



Encadré 6.4. Remédier aux inégalités entravant la participation des femmes à la population active pour renforcer la productivité et la qualité des chaînes de valeur mondiales

Les chaînes de valeur mondiales reflètent les inégalités entre les genres et les normes sociales discriminatoires. Alors que la présence des femmes est vitale à différents stades des chaînes de valeur mondiales, leurs opportunités d'émancipation économique sont limitées, en raison d'une division du travail par genre et de la faible valeur économique attachée à leur contribution (Barrientos, 2013). Les femmes sont souvent cantonnées aux emplois peu qualifiés et peu rémunérés, comme travailleurs informels ou saisonniers, ou encore comme travailleurs domestiques non rémunérés (Banque mondiale, 2013). Les femmes dominent dans les chaînes de valeurs mondiales agricoles orientées sur l'exportation. Elles représentent en effet 90 % des producteurs dans le secteur des fruits et légumes au Sénégal et 75 % dans la filière de la banane au Kenya (FAO, 2011), mais sont minoritaires aux fonctions de direction, de distribution et de commercialisation au sein de ces chaînes. La discrimination à l'encontre des femmes dans l'accès aux terres et aux actifs économiques ainsi qu'à la propriété de ces terres et actifs entrave aussi l'accès des agricultrices aux outils, à la technologie ou au crédit (Coles et Mitchell, 2011). Et les disparités entre les genres au niveau des études, des connaissances et des compétences expliquent la forte concentration des femmes dans les segments à faible valeur ajoutée des chaînes. Les normes et les perceptions sociales influencent également la répartition des tâches entre hommes et femmes et la faible valeur attribuée au travail effectué par les femmes (Coles et Mitchell, 2011).

Les femmes doivent relever un double défi : progresser au sein d'une chaîne et parallèlement à une chaîne. Tout d'abord, la répartition inégale des tâches ménagères et des soins aux proches empêchent les femmes de suivre une formation ou d'adhérer à un réseau d'entreprises, or cela est essentiel pour la mobilité ascendante au sein d'une chaîne. Ensuite, l'impossibilité d'accéder à un travail décent et le fait qu'elles soient cantonnées aux emplois peu qualifiés fragilisent les femmes lorsque la montée en gamme dans une CVM accroît la demande de main-d'œuvre très qualifiée (Barrientos *et al.*, 2004). S'il est possible que les entreprises bénéficient de gains de compétitivité à court terme grâce à la précarité de l'emploi des femmes, les mesures les incitant à attacher davantage de valeur au travail des femmes et à investir dans leurs qualifications peuvent favoriser la réalisation des objectifs de progression à long terme et maximiser l'utilisation du capital humain existant.

L'égalité entre hommes et femmes peut renforcer la durabilité et la productivité des CVM. Dans la filière du cacao-chocolat au Ghana, les femmes sont chargées de faire fermenter et sécher les cabosses, ce qui constitue une tâche peu valorisante mais néanmoins cruciale pour la qualité, la quantité et la durabilité de la production (Barrientos, 2013). Les entreprises du secteur horticole et agricole préfèrent également employer des femmes pour les tâches qui requièrent une plus grande dextérité et une forte productivité (Barrientos *et al.*, 2003). Cette féminisation de l'emploi se traduit par une progression constante de la participation des femmes à la population active de la plupart des pays, les femmes affluant en masse vers les emplois flexibles. Bien qu'elles restent prisonnières de leur rôle de travailleurs saisonniers, les femmes forment le cœur d'une main-d'œuvre qualifiée semi-permanente, qui revêt une importance déterminante pour le bon fonctionnement des chaînes de valeur, que ce soit au stade de la production ou à celui de la distribution (Barrientos, 2001).

La valorisation du rôle des femmes au sein des chaînes de valeur peut constituer une stratégie judicieuse pour la viabilité à long terme. Au Ghana, dans l'industrie du beurre de karité, des mesures ont permis d'améliorer l'accès des femmes aux ressources et aux qualifications, ainsi que leur présence dans les segments de la chaîne où se prennent les décisions, ce qui témoigne des interactions positives réciproques entre autonomie économique des femmes et qualité et productivité d'une chaîne de valeur mondiale (Laven et Verhart, 2011). Le *Cafe Femino*, une marque de café produite par des femmes et qui remporte un vif succès, capitalise sur le fait que les consommateurs sont séduits par un produit qui est cultivé, transformé et vendu exclusivement par des femmes dans le cadre du « commerce équitable » (FAO, 2011).

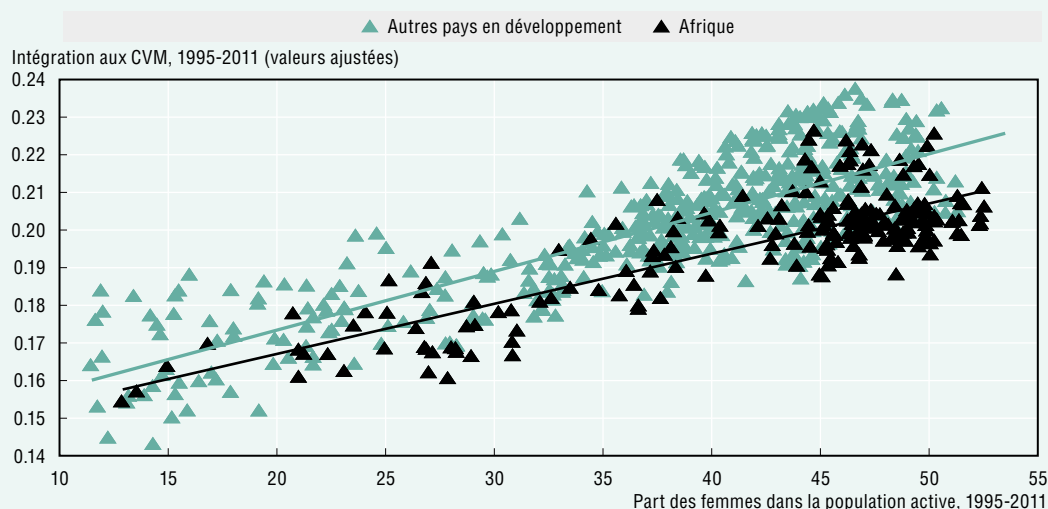


Encadré 6.4. Remédier aux inégalités entravant la participation des femmes à la population active pour renforcer la productivité et la qualité des chaînes de valeur mondiales (suite)

La promotion d'un travail décent pour les femmes peut améliorer la participation des pays aux chaînes de valeur mondiales. Augmenter le nombre de femmes dans la population active peut constituer un moyen de progresser dans les CVM (figure 6.25). Cette relation positive se vérifie de manière plus marquée dans les pays en développement en dehors de l'Afrique, mais ces deux catégories de pays ne diffèrent que marginalement à cet égard. L'indice institutions sociales et égalité homme-femme (SIGI) 2012 de l'OCDE montre que la discrimination entre les genres au sein des institutions sociales présente une forte corrélation avec l'emploi précaire des femmes. La lutte contre les discriminations au sein des institutions sociales permet souvent une progression de la contribution économique des femmes via une participation accrue à la population active et des emplois décents. La révision de la législation et des pratiques discriminatoires restreignant les possibilités de choix et de comportement offertes aux femmes peut favoriser l'intégration dans les CVM.

Tout le monde doit veiller à ce que les femmes aient accès à des conditions de travail décentes. Les pouvoirs publics et les entreprises peuvent mettre en place des structures de garde pour les enfants, investir dans la formation pour les femmes et améliorer les moyens qui leur sont offerts pour qu'elles maîtrisent les ressources et les actifs économiques. Les consommateurs et la société civile ont également un rôle à jouer, par exemple en incluant des indicateurs sensibles au genre dans les codes de conduite des entreprises.

Figure 6.25. Estimation de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales rapportée à la participation des femmes à la population active, 1995-2011



Note: Cette figure présente la relation entre la participation des femmes à la population active et les valeurs estimées de l'intégration aux chaînes de valeur mondiales (part de la valeur ajoutée étrangère), après neutralisation des effets fixes du PIB par habitant, du pays et de l'année (de cinq ans en cinq ans : 1995, 2000, 2005, 2010). La droite de régression noire et le nuage de points noirs décrivent cette relation pour les pays d'Afrique, tandis que la droite de régression verte et le nuage de points verts représentent celle d'autres pays en développement.

Source: Calculs des auteurs à partir des données UNCTAD-EORA et indicateurs de la Banque mondiale.
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035341>



Notes

1. Bathia (2012), par exemple, décrit le réseau mondial de centres d'innovation de General Electric, dont les salariés, à la fin de leur journée de travail, transfèrent leur travail à des collègues situés dans le fuseau horaire suivant et le récupèrent le lendemain matin, renvoyé par une autre équipe qui l'a fait avancer.
2. La première permet de faire progresser l'économie. La seconde permet aux gains de productivité de se diffuser au reste de l'économie (McMillan et Rodrik, 2011).
3. La productivité de la main-d'œuvre en Afrique a augmenté de près de 3 % pendant les années 2000. Près de la moitié de cette hausse s'explique par le fait que les travailleurs sont passés à des activités nouvelles et plus productives (BAfD et al., 2013).
4. Dans ce cas, une *part* faible de valeur ajoutée locale dans une chaîne de valeur incorporée au niveau local représente une croissance globale du *volume* de valeur ajoutée et d'emplois générés localement.
5. Les faibles chiffres de l'Asie du Sud s'expliquent probablement par la position dominante de l'Inde dans la région. L'immensité de ce pays exerce de fortes pressions à la baisse sur l'intégration dans les CVM reposant sur le commerce. De plus, la participation de l'Inde dans les CVM passe principalement par les services, qui sont difficiles à suivre dans les chiffres du commerce.
6. Il conviendrait de se fonder sur des comparaisons intertemporelles de la participation de l'Afrique aux CVM d'après la base de données UNCTAD-EORA. La disponibilité des données s'améliore, si bien que les données disponibles sont plus nombreuses pour les estimations de 2011 que pour celles de 1995, ce qui pourrait être à l'origine d'une partie de la croissance dans les résultats.
7. Les 13 pays d'Afrique et figurant parmi les 30 derniers sont le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Gambie, la Libye, le Mali, la République d'Afrique centrale, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud.
8. Ces résultats se confirment après neutralisation des effets du PIB, de la géographie, du pays et de la période.
9. Il importe de noter que la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, et la richesse procurée par les ressources naturelles, affiche une forte corrélation négative avec les indicateurs de la transformation structurelle.
10. Le R^2 de cette corrélation est égal à 0.095.
11. Le tissu industriel compte 5 669 entreprises ayant un effectif supérieur ou égal à 10 employés. La répartition des entreprises par secteur est la suivante : agro-alimentaire 18.5 %, matériaux de construction 8 %, industrie chimique 9.7 %, industrie électrique mécanique et électronique 17.6 %, textile et habillement 32 %, divers 14.2 %.
12. Banque africaine de développement (2012), *Étude comparative sur les politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud*.
13. La base de données UNCTAD-EORA relie les données existantes sur l'emploi aux flux de valeur ajoutée afin de traduire la valeur ajoutée étrangère et locale entrant dans l'emploi étranger et local qui a servi à produire les exportations d'un pays.
14. Les femmes représentent 73 % de la main-d'œuvre dans la floriculture en Ouganda (Evers et al., 2014), 60 % dans la culture de la tomate cerise au Sénégal et même 90 % dans la culture du haricot vert (Maertens et Swinnen, 2009).



Références

- Azmeh, C. (2013), « Asian Capital and Labour Flows into the Apparel Industry of Jordan and Egypt: The Integration of the Qualifying Industrial Zones (QIZs) of Egypt and Jordan into Apparel Global Production Networks », thèse de doctorat, Université de Manchester, Manchester.
- BAfD (2012), *Étude comparative des politiques d'exportation de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de la Corée du Sud*, Banque africaine de développement, Tunis.
- BAfD, OCDE, PNUD et CNUCED (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Baldwin, R. (2012), « Global Supply Chains: Why They Emerged, Why They Matter, and Where They Are Going », *Discussion Paper n° 9103*, Centre for Economic Policy Research, Londres, www.cepr.org/pubs/dps/DP9103.asp.
- Baldwin, R. et J. López González (2013), « Supply-chain trade: A portrait of global patterns and several testable hypotheses », NBER Working paper, No. 18957, National Bureau of Economic Research, Cambridge.
- Banque mondiale (2013), *Global Value Chains, Economic Upgrading, and Gender. Case Studies of the Horticulture, Tourism, and Call Center Industries*, Réseau Réduction de la pauvreté et gestion économique, Banque mondiale, Washington, DC.
- Barrientos, S. (2013), « Gender and global production networks: Cocoa-chocolate sourcing from Ghana and India », *Brooks World Poverty Institute Working Paper*, No. 186, Université de Manchester.
- Barrientos, S. (2001), « Gender, Flexibility and Global Value Chains », *IDS Bulletin* 32, pp. 83-93.
- Barrientos, S., C. Dolan et A. Tallontire (2003), « A Gendered Value Chain Approach to Codes of Conduct in African Horticulture », *World Development*, vol. 31, pp. 1511-1526.
- Barrientos, S., G. Gereffi et A. Rossi (2011), « Economic and Social Upgrading in Global Production Networks: Developing a Framework for Analysis », *Revue internationale du Travail*, 150(3-4), pp. 319-340.
- Barrientos, S., N. Kabeer et N. Hossain (2004), « The Gender Dimensions of the Globalization of Production », *Document de travail n° 17*, Organisation internationale du Travail, Genève.
- Bathia, K. (2012), « Case-study 1: General Electric Corporation – Advanced Manufacturing in Perspective », *The Shifting Geography of Global Value Chains: Implications for Development Countries and Trade Policy*, Forum économique mondial, Genève.
- Bernhardt T. (2013), « Developing countries in the global apparel value chain: a tale of upgrading and downgrading experiences », *Capturing the Gains Working Paper 2013*, n° 22.
- Cadot, O., M. Malouche et S. Sáez (2012), *Streamlining Non-Tariff Measures: A Toolkit for Policy Makers*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Cattaneo, O. et al. (2013), « Joining, Upgrading and Being Competitive in Global Value Chains – A Strategic Framework », *Policy Research Working Paper n° 6406*, Banque mondiale, Washington DC.
- Cattaneo, O. et S. Miroudot (2013), « From Global Value Chains to Global Development Chains: An Analysis of Recent Changes in Trade Patterns and Development Paradigms », in Zedillo, E. et B. Hoekman (dir. pub.), *21st Century Trade Policy: Back to the Past?*, volume in honor of Professor Patrick Messerlin, Université de Yale, New Haven, CT.
- Chandra, V., J.Y. Lin et Y. Wang (2012), « Leading dragons phenomenon: New opportunities for catch-up in low income countries », Banque mondiale, Washington, DC.
- CNUCED (2013), *Les chaînes de valeur mondiales : L'investissement et le commerce au service du développement, Rapport sur l'investissement dans le monde 2013* (vue d'ensemble en français), publication des Nations Unies, New York et Genève.
- CNUCED-EORA GVC (2014), *The Eora Multi-Region Input-Output Database*, <http://worldmrio.com/>.
- Coles, C. et J. Mitchell (2011), « Gender and agriculture value chains: A review of current knowledge and practice and their policy implications », *ESA Working Paper n° 11/05*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- De Baker, K. et S. Miroudot (2013), « Mapping Global Value Chains », *OECD Trade Policy Papers*, n° 159, publication de l'OCDE. <http://dx.doi.org/10.1787/5k3v1trgrnbr4-en>.
- Evers, B. et al. (2014), « Global and regional supermarkets: implications for producers and workers in Kenyan and Ugandan horticulture », *Capturing the Gains Document de travail n° 39*. www.capturingthegains.org/pdf/ctg-wp-2014-39.pdf.
- FAO (2011), « *FAO at Work (2010-2011), Women - Key to Food Security* », Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.



- FEM (2012), *The Shifting Geography of Global Value Chains: Implications for Developing Countries and Trade Policy*, Forum économique mondial, Genève.
- Frederick, S. et G. Gereffi (2009), « Review and analysis of protectionist actions in the textile and apparel industries », *The Fateful Allure of Protectionism: Taking Stock for the G8*, vol. 65.
- Gereffi, G. (1994), « The Organization of Buyer-Driven Global Commodity Chains: How U.S. Retailers Shape Overseas Production Networks », in G. Gereffi et M. Korzeniewicz (dir. pub.), *Commodity Chains and Global Capitalism*, Praeger, Westport, pp. 95-122.
- Gereffi, G. et J. Lee (2012), « Why the World Suddenly Cares About Global Supply Chains », *Journal of Supply Chain Management*, vol. 48, pp. 24-32.
- Gereffi, G. et K. Fernandez-Stark (2011), « Global Value Chains Analysis: A Primer », Centre of Globalization, Governance and Competitiveness, Durham.
- Gereffi, G., J. Humphrey et T. Sturgeon (2005), « The governance of Global Value Chains », *Review of International Political Economy*, vol. 12/1, pp. 78-104.
- Gibbon, P. et S. Ponte (2005), *Trading Down: Africa, Global Value Chains and the Global Economy*, Temple University Press, Philadelphie.
- Goger A. et al. (2014), « Capturing the gains in Africa: Making the most of global value chain participation », OECD Background Paper, Center on Globalization, Governance & Competitiveness, Duke University.
- Humphrey, J. et H. Schmitz (2002), « How does insertion in Global Value Chains affect upgrading in industrial clusters? », *Regional Studies* vol. 36/9, pp. 1017-1027.
- Imbs, J. et R. Wacziarg (2003), « Stages of diversification », *American Economic Review*, pp. 63-86.
- Kaplinsky, R. (2013), « Global Value Chains, where they came from, where they are going and why this is important », *Innovation, Knowledge, Development Working Paper n° 68*, Open University.
- Klinger, B. et D. Lederman (2006), « Diversification, innovation, and imitation inside the Global Technological Frontier », *Policy Research Working Paper n° 3872*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Lesser, C. (2014), « Implications of Global Value Chains for Trade Policy in Africa: A Desk Study », document de référence pour les PEA 2014.
- Lin, J.Y. (2011), « From flying geese to leading dragons: New opportunities and strategies for structural transformation in developing countries », présentation à la conférence de l'Institut mondial de l'UNU pour la recherche sur l'économie du développement à Maputo.
- López González, J. et P. Holmes (2011), « The Nature and Evolution of Vertical Specialisation: What is the Role of Preferential Trade Agreements? », *Working Paper n° 2011/41*, Swiss National Centre of Competence in Research, Berne.
- Maertens, M. et J. Swinnen (2009), « Trade, standards, and poverty: Evidence from Senegal », *World Development* 37.1, pp. 161-178.
- McMillan, M. et D. Rodrik (2011), « Globalization, structural change, and productivity growth », NBER Working paper No. 17143, National Bureau of Economic Research, Cambridge, <http://www.nber.org/papers/w17143.pdf>.
- Milberg, W. et D. Winkler (2013), *Outsourcing Economics: Global Value Chains in Capitalist Development*, Cambridge University Press.
- OCDE (2013), « Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales » (rapport de synthèse en français), publication de l'OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189560-en>.
- OCDE, OMC et CNUCED (2013), « Implications of Global Value Chains for Trade, Investment, Development and Jobs », rapport sur les implications des chaînes de valeur mondiales pour les échanges, l'investissement, le développement et l'emploi élaboré pour le Sommet du G-20 à Saint-Pétersbourg, OCDE, Organisation mondiale du commerce et Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.
- PWC (2013), « 16th Annual Global CEO Survey – Dealing with Disruption: Adapting to Survive and Thrive », 25 février, Price Waterhouse Coopers, www.pwc.com/ceosurvey.
- Rieländer, J. et B. Traore (à paraître), « Explaining Diversification in Exports across higher manufacturing content – what is the role of commodities? », Document de travail, publication de l'OCDE, Paris.
- UN COMTRADE (2014), UN Comtrade Database, via <https://wits.worldbank.org/>.



Chapitre 7

L'Afrique est-elle prête pour les chaînes de valeur mondiales ? Une perspective sectorielle

L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et la progression à l'intérieur de celles-ci dépendent de paramètres spécifiques aux pays, mais aussi spécifiques aux chaînes de valeur. Sur cette base, ce chapitre examine les chaînes de valeur dans l'agriculture, l'industrie et les services en Afrique. D'une part, les entreprises chefs de file jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des capacités d'un pays à participer à des chaînes de valeur mondiales, et d'autre part, les marchés régionaux et émergents peuvent être plus accessibles pour les producteurs africains et créer des opportunités d'accroître la valeur ajoutée.



En bref

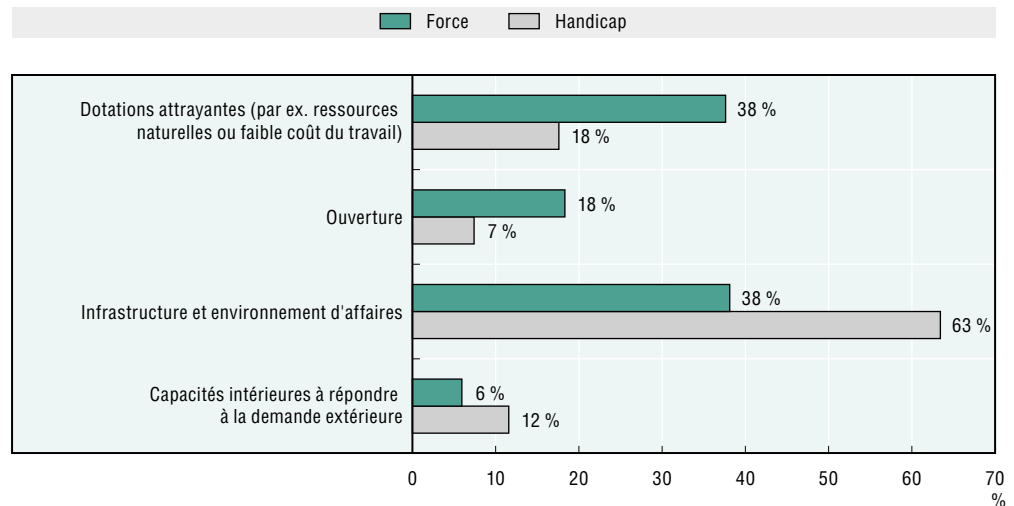
Les principaux moteurs de la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et de la progression en leur sein sont propres à chaque pays et à chaque chaîne de valeur. Un examen des paramètres spécifiques aux pays montre que l'Afrique bénéficie de dotations attrayantes, mais que les capacités productives et les infrastructures intérieures freinent ce continent. En ce qui concerne les facteurs propres aux chaînes de valeur, le rapport de force entre les entreprises chefs de file et les fournisseurs ainsi que l'engagement des entreprises chefs de file à développer des interactions locales sont déterminants. Ce chapitre examine de près les facteurs influant sur la participation aux CVM et la progression dans les secteurs agricole, industriel et des services. Dans tous les secteurs, bien que la majeure partie de la valeur ajoutée soit créée hors d'Afrique, la participation aux CVM offre des opportunités d'emploi et d'apprentissage, et il existe, en Afrique, une marge importante d'augmentation de la valeur ajoutée. Les principaux facteurs pour la montée en gamme sont le respect des normes, la promotion de l'entrepreneuriat local et l'amélioration des capacités techniques intérieures. Des opportunités supplémentaires peuvent découler du ciblage de chaînes de valeur régionales et des marchés émergents.

L'Afrique bénéficie de dotations intéressantes, mais ses capacités productives et infrastructures intérieures la freinent

Pour les Africains, l'attrait que représentent leurs dotations et leur ouverture sont des forces qui devraient leur permettre de tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales, mais leur faible capacité à répondre à la demande extérieure, leurs infrastructures et l'environnement d'affaires sont des handicaps. L'enquête auprès des experts-pays des PEA proposait aux personnes interrogées d'identifier les principales forces et handicaps de leur pays à la participation aux chaînes de valeur mondiales. Des dotations attrayantes¹, telles que les gisements de ressources naturelles ou la faiblesse du coût du travail, ont été identifiées comme la principale force des pays africains : elles ont été citées par 38 % comme une force, et par 18 % seulement comme un handicap. L'ouverture² aux importations, aux exportations et à l'investissement, comprenant l'efficacité des procédures douanières et l'intégration régionale, représentent une force pour 18 % et un handicap pour seulement 7 %. Certains éléments de l'infrastructure et de l'environnement des affaires³ ont été jugés constituer une force relative pour la participation aux CVM dans plusieurs pays et représentaient autant de réponses positives que les dotations attrayantes (38 %) ; toutefois, ils constituaient un handicap pour la majorité des personnes interrogées, avec 63 % des réponses négatives. Enfin, les capacités intérieures permettant de répondre à la demande extérieure⁴, qui combinent des composantes cruciales pour la montée en gamme, comme une main-d'œuvre qualifiée, l'existence de fournisseurs locaux et la capacité locale à respecter les normes internationales, ont été largement reconnues comme une faiblesse, quoique moins importante. Elles représentaient une force pour 6 % des experts interrogés, et un obstacle pour 12 % d'entre eux. En d'autres termes, bien que la capacité à monter en gamme semble faible dans la plupart des pays d'Afrique, les obstacles à l'intégration que constituent l'infrastructure et l'environnement des affaires sont jugés plus importants dans la majorité des pays (voir figure 7.1).




Figure 7.1. Moteurs de la participation aux chaînes de valeur mondiales et de la progression dans celle-ci : forces et handicaps perçus



Note : Les pourcentages correspondent à la proportion dans le total des réponses reçues respectivement pour les forces et pour les handicaps.

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035360>

Les enquêtes auprès des investisseurs, les interviews et les études de cas confirment que beaucoup de pays d'Afrique disposent de dotations à même d'attirer les investisseurs. Les enquêtes sur les motivations qui ont poussé les investisseurs à s'engager en Afrique (James, 2013) montrent que la plupart des entreprises étrangères ayant investi sur ce continent l'auraient fait même en l'absence d'incitations fiscales et de subventions. S'ils ont investi, c'est en raison de ce que le pays avait à offrir, par exemple des ressources naturelles, du capital humain à un prix compétitif, ainsi que des marchés intérieurs et régionaux affichant un potentiel intéressant. Les entretiens avec des entreprises chefs de file internationales menés pour ce rapport viennent confirmer cette impression. En Éthiopie, par exemple, la qualité et le coût de la main-d'œuvre disponible sont les principales motivations des investissements étrangers dans les activités textiles. Les grandes entreprises opérant dans l'agroalimentaire et dans les biens de consommation sont souvent attirées par le potentiel de consommation du marché local.

Pourtant, les capacités intérieures, qu'il s'agisse de compétences et de capacités productives permettant une montée en gamme et le respect de critères exigeants, sont rares. Les activités se cantonnent souvent à l'assemblage de produits importés car de nombreux pays d'Afrique ne disposent pas encore des capacités de production et d'innovation ni de la connectivité aux marchés requises pour devenir des plateformes majeures pour la fabrication de composants ou la distribution mondiale (l'Afrique du Sud et le Maroc font à cet égard figure d'exception car ils endossent partiellement ces rôles dans l'industrie automobile). Selon des études de cas réalisées dans le cadre du projet *Capturing the Gains*, le manque de compétences et de développement de la population active constitue le principal obstacle à la progression économique et sociale. De l'avis de certaines entreprises chefs de file internationales et de divers observateurs, la difficulté à respecter les normes est une autre faiblesse des entreprises locales. Il s'agit de normes pour la qualité et la sécurité des produits, mais aussi parfois de normes de coûts. Cette difficulté à respecter les normes et la capacité limitée des entreprises locales ont été identifiées comme les principales raisons expliquant le faible niveau d'inclusion des



fournisseurs nationaux dans les industries extractives en Afrique dans la dernière édition du présent rapport (BAfD et al., 2013), et comme le troisième facteur (après l'infrastructure et la finance) dans l'enquête conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les mesures relatives à l'aide pour le commerce (OCDE et OMC, 2013).

Une base d'entrepreneurs locaux suffisamment large constitue une composante cruciale de la capacité intérieure d'un pays à s'appuyer sur les chaînes de valeur mondiales, mais elle fait cruellement défaut dans nombre de pays d'Afrique. Les entrepreneurs locaux se sentent davantage impliqués vis-à-vis du marché local, même en cas de difficultés économiques. Goger et al. (2014) ont montré que, si les entreprises d'Asie de l'Est investissant dans certains pays d'Afrique ont tendance à y implanter des activités exclusivement d'assemblage et à dépenser peu pour la formation de la main-d'œuvre, les entreprises détenues par des capitaux nationaux (ainsi qu'européens) s'engagent habituellement dans des activités plus complexes et investissent davantage dans l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre. Ces entreprises étaient également plus susceptibles d'être bien ancrées dans le tissu local (Staritz et Morris, 2013). La réussite du secteur de l'habillement à Maurice est essentiellement à mettre au compte de la solide capacité entrepreneuriale locale, laquelle a contrebalancé le fait que les investisseurs asiatiques se soient retirés après l'expiration de l'Arrangement multifibres. Toutefois, beaucoup de pays d'Afrique manquent d'entrepreneurs et de compétences entrepreneuriales. La cartographie des entreprises de quatre pays africains (Sutton et Kellow, 2010 ; Sutton et Kpentey, 2012 ; Sutton et Olomi, 2012) montre que seulement 51 des 200 entreprises chefs de file étaient au départ détenues par des capitaux privés nationaux (Gelb et al., 2014). En moyenne, les performances managériales des entreprises en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie sont nettement inférieures à la moyenne des entreprises d'autres pays en développement (World Management Survey, 2014 ; Bloom et Baker, 2014).

Les enquêtes, études de cas et analyses économétriques confirment l'importance de l'infrastructure et de l'environnement des affaires, ainsi que les difficultés qui y sont associées. Les pays d'Afrique doivent se faire concurrence entre eux mais aussi rivaliser avec de nombreux autres pays en développement pour attirer l'investissement et bénéficier d'opportunités pour rejoindre la plupart des chaînes de valeur mondiales. Même dans le secteur extractif, contrairement à ce que l'on pourrait croire de prime abord, les investissements internationaux ne sont pas automatiques : il faut réunir les conditions adéquates pour que ces investissements risqués dans l'exploration se réalisent (BAfD et al., 2013). Des enquêtes auprès des entreprises et des pouvoirs publics (OCDE et OMC, 2013), des études de cas et des analyses par régression sur les données de la base UNCTAD-Eora GVC utilisés jusqu'à présent dans ce rapport confirment l'importance cruciale que revêtent, pour l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, une bonne infrastructure (transport et entreprises de réseaux), des capacités logistiques, la stabilité du cadre politique et macroéconomique et la facilité de faire des affaires. Les entreprises locales, en particulier, doivent accéder plus facilement aux financements afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires dans la qualité, qui leur permettront de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. L'accès au crédit joue également un rôle fondamental pour les petites entreprises afin qu'elles puissent supporter les éventuels décalages de paiement que leur imposent les grandes entreprises.

Malheureusement, dans beaucoup de pays africains, l'environnement d'affaires est médiocre, et les coûts indirects sont élevés. Si l'on combine les classements relatifs au produit intérieur brut et au climat des affaires (mesuré par l'indicateur composite Doing Business), sur 173 économies examinées, seuls huit pays africains se classent parmi les 100 premières. Parmi les 50 pays les moins bien classés, 38 sont africains, les autres étant



essentiellement des micro-États ou des pays dont les conditions de gouvernance sont problématiques, ou qui se trouvent dans une situation particulière, comme l'Afghanistan (Gelb et al., 2014). La part des coûts indirects (électricité, transport, communications, sécurité, loyer, services aux entreprises et pots-de-vin) supportés par les entreprises est plus importante dans les pays d'Afrique que partout ailleurs (Gelb et al., 2007).

La majeure partie de l'Afrique se trouve loin des grands marchés finals, et le transport et la logistique sont particulièrement onéreux sur ce continent, ce qui rend difficile l'intégration dans les CVM. La plupart des chaînes de valeur mondiales sont tributaires du fret maritime pour le transport des facteurs intermédiaires jusqu'aux centres d'assemblage et celui des produits finals jusqu'aux marchés de consommation. Hormis ceux d'Afrique du Nord, les pays africains souffrent de handicaps dus au coût élevé et au délai nécessaire pour atteindre les principaux marchés finals en Europe et aux États-Unis ; ils pâtissent également de l'inefficacité des infrastructures de transport et de logistique (Pickles, 2013). Ainsi, exporter un conteneur de 20 pieds coûte 2 055 dollars des États-Unis (USD) au Kenya, 1 680 USD au Lesotho et 1 531 USD en Afrique du Sud, contre seulement 737 USD à Maurice, 577 USD au Maroc et 500 USD en Chine (Pickles, 2013 ; Banque mondiale, 2012). De même, le délai de commercialisation pour les exportations provenant du Kenya, du Lesotho et d'Afrique du Sud est de deux à trois fois supérieur à celui des biens en provenance du Maroc, qui est de 11 jours (Goger et al., 2014). Les inefficiences jouent un rôle crucial ; dans beaucoup de ports d'Afrique, les cargaisons restent à quai pendant environ deux semaines, contre moins d'une semaine en Asie, en Europe et en Amérique latine⁵ (Raballand et al. 2012 ; Gelb et al., 2014). La gestion des ports et la disponibilité de sociétés de logistique compétitives sont déterminantes. Une fois les marchandises arrivées, le transport par route et par rail, indispensable, est souvent extrêmement onéreux, surtout s'il faut rejoindre des pays enclavés.

La corruption et l'incidence des cartels dans le secteur des transports expliquent aussi que les coûts restent élevés. Par exemple, d'après une étude menée par les autorités rwandaises, pour aller du port de Mombasa à Kigali via Kampala, un camion doit payer 864 USD de pots-de-vin, et s'arrêter à 36 barrages routiers (*The Economist*, 2012 ; BAfD et al., 2012). Le démantèlement des cartels dans le secteur des transports pourrait réduire les coûts de transport, en particulier pour les produits agricoles dans les zones rurales (BAfD et al., 2013).

Point positif, le niveau des services de télécommunications progresse rapidement dans beaucoup de pays africains, et il est fortement associé à une progression économique au sein des chaînes de valeur mondiales. Les réseaux de téléphonie mobile ont connu une expansion rapide en Afrique ; ils desservent aujourd'hui 80 % de la population, contre seulement 2 % en 2000 (Lomas, 2012). L'Afrique s'appuie également sur la technologie mobile pour passer directement à de nouveaux services. L'Afrique de l'Est a été la première région au monde à proposer des transferts d'argent entièrement via les téléphones mobiles. Les connexions à Internet se sont nettement améliorées elles aussi, puisque l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest ont été raccordées à des câbles sous-marins à la fin des années 2000. Une étude récente des déterminants de la montée en gamme dans les chaînes de valeur manufacturières constatait que l'infrastructure de télécommunications et la compétitivité du secteur des télécoms étaient fortement corrélées à une progression économique (Nordås et Kim, 2013).



La gouvernance et l'ouverture aux interactions déterminent les opportunités d'intégration aux chaînes de valeur et de progression en leur sein

La gouvernance des CVM influe sur les possibilités de montée en gamme ; on dénombre cinq structures de gouvernance. La gouvernance décrit les relations d'autorité et de pouvoir qui déterminent la manière dont les ressources financières, matérielles et humaines sont allouées et circulent au sein d'une chaîne (Gereffi, 1994, p. 97). Selon la complexité de l'information entre les acteurs de la chaîne, la manière dont l'information relative à la production est codifiée et le niveau de compétence des fournisseurs, les chaînes de valeur mondiales peuvent être réparties en cinq structures de gouvernance : par le marché, modulaire, relationnelle, captive et hiérarchique (voir encadré 7.1 ; Frederick et Gereffi, 2009 ; Gereffi *et al.*, 2005). Ces cinq structures de gouvernance peuvent être scindées en deux catégories plus vastes : les chaînes articulées autour des producteurs et celles organisées autour des acheteurs.

Encadré 7.1. Les cinq structures de gouvernance des chaînes de valeur mondiales

Gereffi et Fernandez-Stark identifient cinq types de structures qui s'appliquent à la gouvernance des chaînes de valeur mondiales.

Marché : La gouvernance par le marché implique des transactions relativement simples. Les informations sur les spécifications relatives aux produits sont aisément transmises, et les fournisseurs peuvent fabriquer des produits sans que les acheteurs n'interviennent beaucoup. Ces échanges dans des conditions de pleine concurrence requièrent peu voire pas de coopération formelle entre les acteurs, et le coût associé au changement de partenaire est faible, pour les producteurs comme pour les acheteurs. Le mécanisme central de gouvernance est le prix, plutôt qu'une entreprise chef de file puissante.

Modulaire : Il y a gouvernance modulaire lorsque les transactions sont complexes mais relativement faciles à codifier. Typiquement, les fournisseurs des chaînes modulaires fabriquent les produits en fonction des spécifications du client et déterminent eux-mêmes la technologie à employer ; ils utilisent généralement des équipements génériques qui répartissent l'investissement sur une vaste base de clients. Ainsi, les coûts de changement de partenaire demeurent faibles et les investissements spécifiques à une transaction demeurent limités, même si les interactions acheteurs-fournisseurs peuvent être complexes. Les interactions (ou relations) sont plus substantielles que sur les marchés simples en raison du volume élevé d'informations qui circulent entre les entreprises. Les technologies de l'information et les normes relatives à l'échange d'informations sont cruciales dans le fonctionnement de la gouvernance modulaire.

Relationnelle : Il y a gouvernance relationnelle lorsque les acheteurs et les vendeurs s'appuient sur des informations complexes qui ne sont pas aisément transmises ou apprises. Il s'ensuit de fréquentes interactions et du partage d'informations entre les parties. Ces interactions nécessitent de la confiance et génèrent une situation dans laquelle les parties dépendent l'une de l'autre, le choix se faisant sur la réputation, la proximité sociale et géographique et les liens familiaux et ethniques. Malgré une dépendance mutuelle, ce sont les entreprises chefs de file qui spécifient ce qui est nécessaire et qui ont donc la capacité d'exercer un certain contrôle sur les fournisseurs. Dans les chaînes relationnelles, les producteurs sont plus susceptibles de fournir des produits différenciés en fonction de la qualité, de l'origine géographique ou d'autres caractéristiques propres. Les interactions relationnelles prennent du temps à mettre en place, si bien que les coûts et les difficultés associés au changement de partenaires sont généralement élevés.



Encadré 7.1. Les cinq structures de gouvernance des chaînes de valeur mondiales (suite)

Captive : Dans ces chaînes, de petits fournisseurs dépendent d'un ou de plusieurs acheteurs qui exercent souvent des pouvoirs substantiels. De tels réseaux témoignent d'un degré élevé de surveillance et de contrôle par l'entreprise chef de file. L'asymétrie de pouvoirs dans les réseaux captifs contraint les fournisseurs à se lier à leur acheteur à des conditions définies par, et souvent propres à, cet acheteur particulier, d'où des liens forts et des coûts de changements élevés pour les deux parties. La compétence clé de l'entreprise chef de file se situant généralement dans des domaines en dehors de la production, lorsqu'elle aide les fournisseurs à améliorer leurs capacités de production, cela ne vient pas empiéter sur cette compétence, mais cela lui est profitable, puisque cela renforce l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Il est capital que la direction fasse preuve de déontologie pour que les fournisseurs bénéficient d'un traitement équitable et reçoivent une part équitable du prix de marché.

Hiérarchique : La gouvernance hiérarchique décrit des chaînes caractérisées par une intégration verticale et un contrôle managérial au sein de l'entreprise chef de file qui développe et fabrique les produits en interne. Cette situation se retrouve généralement lorsque les spécifications des produits ne peuvent être codifiées, que les produits sont complexes ou qu'il est impossible de trouver des fournisseurs hautement compétents. Bien que moins courante que par le passé, une telle intégration verticale demeure une caractéristique importante de l'économie mondiale.

Source : Gereffi et Fernandez-Stark (2011).

Le fait que la chaîne de valeur mondiale soit contrôlée par un producteur ou par un acheteur a une profonde incidence sur les opportunités dont disposent les entreprises africaines de passer à des activités à plus forte valeur ajoutée. Les chaînes de valeur articulées autour des producteurs sont dominées par les grandes entreprises manufacturières dont l'avantage concurrentiel réside dans une méthode de production spécifique qui n'est pas largement disponible. Les exemples classiques sont, dans l'industrie, les chaînes de valeur pour l'automobile et pour les puces électroniques, et dans le secteur primaire, les chaînes de valeur du chocolat et du café, ainsi que les industries extractives. Les chaînes organisées autour des acheteurs sont dominées par de grandes entreprises qui contrôlent le marketing, la distribution et la vente, mais pas la production du produit central. Bien souvent, ces entreprises détiennent une marque avec une forte valeur de marché. L'habillement et l'horticulture sont des exemples classiques de chaînes de valeur tirées par les acheteurs.

Les chaînes de valeur articulées autour des producteurs offrent généralement des opportunités d'apprentissage, de participation à la chaîne d'approvisionnement et de création de variétés additionnelles de biens plutôt que de progression vers des stades adjacents dans la chaîne de valeur. Dans les chaînes de valeur qui s'articulent autour des producteurs, le potentiel pour nouer des relations et transférer des compétences entre les entreprises locales et internationales est nettement plus élevé que dans la plupart des chaînes articulées autour des acheteurs. Toutefois, les producteurs maîtrisent l'essentiel des activités à forte valeur ajoutée de la phase de transformation au sein de ces chaînes de valeur, si bien qu'il est difficile d'y pénétrer. Les chaînes organisées autour des producteurs sont propices à une progression grâce à la participation à la chaîne d'approvisionnement, surtout dans les secteurs manufacturier et de l'extraction, et à la production de variétés supplémentaires de biens qui induisent une valeur plus élevée, par exemple les produits biologiques (voir BAfD et al., 2013 pour des exemples dans l'extraction, et encadré 7.9 sur la chaîne de valeur automobile en Afrique du Sud).



Les chaînes articulées autour des acheteurs sont plus ouvertes et d'un accès plus aisé, ce qui offre des possibilités plus nombreuses de montée en gamme, mais elles ont également tendance à être concurrentielles et peuvent être captives. Les détaillants préfèrent obtenir des produits finis, prêts à être vendus. Ainsi, ces chaînes peuvent permettre aux entreprises africaines d'incorporer dans leurs activités des étapes supplémentaires, par exemple la composition de bouquets floraux, la découpe et le conditionnement de fruits frais (voir encadré 7.4 sur Blue Skies) ou la conception de vêtements pour des producteurs d'habillement. Toutefois, plus la distance entre le producteur et le consommateur final est importante, et plus la chaîne peut devenir captive, offrant moins de possibilités de progression. Par exemple, s'agissant des gros volumes de vêtements, les distributeurs et les fabricants de marque contrôlent les réseaux de production mondiaux et définissent les spécifications de l'approvisionnement, laissant peu de marge à la montée en gamme dans la conception ou la distribution (Gereffi, 1999 ; Morris et Barnes, 2009). La différenciation de produits et la production de facteurs constituent un meilleur moyen de monter en gamme dans les chaînes articulées autour des acheteurs (voir encadré 7.2).

Encadré 7.2. H&M en Éthiopie

En 2013, la chaîne de prêt-à-porter suédoise H&M a commencé de s'approvisionner auprès de producteurs de vêtements éthiopiens. Par le passé, elle obtenait 80 % de sa production auprès de pays asiatiques. Comme H&M n'a pas une structure de gouvernance hiérarchique, au lieu de construire des usines en Éthiopie, la société a installé ses bureaux à Addis-Abeba pour être proche de ses fournisseurs.

H&M « made in Ethiopia » est l'exemple d'une chaîne articulée autour de l'acheteur, dans laquelle les distributeurs conservent la maîtrise de la production de leur fournisseur. En s'installant dans le pays, la société entend s'assurer que ses fournisseurs respectent les normes de qualité qu'elle leur impose. Les fournisseurs doivent non seulement se plier à ces exigences de qualité, mais ils sont aussi responsables de l'expédition du produit final vers le marché final.

Ce lien avec H&M peut permettre de multiplier les emplois et le volume de production dans le secteur du vêtement éthiopien. Cependant, les opportunités de montée en gamme, vers des produits à plus forte valeur ajoutée, sont limitées. En revanche, les fournisseurs peuvent accroître leurs revenus en proposant différentes versions du même produit à différents clients, ou en établissant des liens en amont (approvisionnement en textile éthiopien, par exemple), ce qui augmente la valeur ajoutée dans le pays.

Quelle que soit la structure de la chaîne de gouvernance, les entreprises chefs de file n'affichent pas toutes la même volonté de faire participer les fournisseurs locaux ou d'institutionnaliser leur engagement à l'égard du développement local. Des relations locales solides peuvent permettre d'avoir accès à du savoir local, d'obtenir une « autorisation sociale d'opérer » malgré des controverses politiques et sociales, et d'améliorer l'image de l'entreprise aux yeux des consommateurs locaux. Si les fournisseurs sont situés à proximité de l'entreprise chef de file, les coûts peuvent être réduits et la flexibilité accrue (Jenkins *et al.*, 2007 ; IFC et Engineers against Poverty, 2011). Cependant, dans bien des cas, les conditions locales sont telles que les interactions avec les fournisseurs locaux ne sont pas profitables instantanément et nécessitent un engagement explicite de la part de l'entreprise chef de file. Par conséquent, les efforts de développement des interactions doivent s'ancrer dans des stratégies de long terme, afin qu'ils puissent être déployés suffisamment longtemps pour porter leurs fruits (voir encadré 7.3). De plus en plus d'entreprises chefs de file envisagent d'établir des connexions avec les fournisseurs locaux dans le cadre de leur stratégie de base, ce qui



constitue la forme d'engagement la plus forte et suppose l'existence d'une analyse de rentabilité. Beaucoup d'autres entreprises travaillent avec des fournisseurs locaux pour des raisons de responsabilité sociale de l'entreprise et par philanthropie (figure 7.2).

Encadré 7.3. Engagement institutionnalisé vis-à-vis des interactions locales : ExxonMobil et Anglo American

Les règles d'achat constituent un cadre formel qui permet aux responsables sur le terrain de renforcer les relations avec les fournisseurs locaux. Ces politiques d'approvisionnement local peuvent s'appuyer sur des mesures de performance et des incitations qui aident les responsables à prendre des décisions au jour le jour. Outre ces grandes stratégies d'approvisionnement, les pratiques des entreprises chefs de file peuvent être adaptées de façon à mieux répondre aux besoins des entreprises locales. Il s'agit par exemple de faciliter les procédures de licenciement pour les petites et moyennes entreprises (PME) ou de raccourcir les délais de paiement de manière à tenir compte des difficultés que rencontrent les PME dans l'accès au financement (Jenkins *et al.*, 2007).

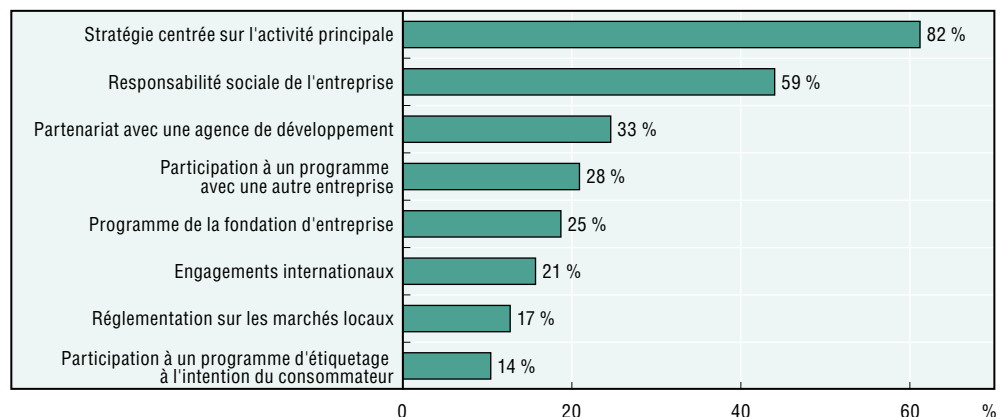
ExxonMobil au Tchad : Stratégie de contenu national

Au Tchad, un consortium de producteurs de pétrole dirigé par ExxonMobil a institutionnalisé son engagement à s'intégrer dans l'économie locale dans le cadre d'une Stratégie de contenu national. La stratégie globale donne mandat aux responsables de travailler avec les entreprises et communautés locales. Elle englobe le programme d'opportunités d'affaires locales, qui se focalise sur le développement des fournisseurs locaux (IFC, 2009).

Anglo American : Politique d'achats locaux


Anglo American s'est doté d'une politique d'achat locaux, qui énonce explicitement que le personnel et les parties prenantes doivent rendre compte de sa poursuite active. D'après cette politique, Anglo American s'engage à allouer des ressources et à renforcer ses capacités internes pour tirer son programme d'achats locaux et l'intégrer dans le processus de travail. En outre, cette politique reconnaît les difficultés propres aux PME, et s'engage à adapter ses pratiques d'approvisionnement et ses délais de paiement afin de minimiser ces difficultés (Anglo American, 2010).

Figure 7.2. Raisons pour lesquelles les entreprises chefs de file intègrent mieux les fournisseurs dans les pays en développement à leurs chaînes de valeur



Note : La figure montre les réponses données par des entreprises chefs de file internationales présentes dans des pays en développement (pas uniquement en Afrique) lorsqu'on leur demande pourquoi elles investissent dans l'amélioration de l'intégration des fournisseurs dans ces pays en développement dans leur chaîne d'approvisionnement.

Source : OCDE et OMC (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035379>



Les chaînes de valeur dans l'agriculture, les activités manufacturières et les services offrent à l'Afrique des opportunités de progression

À partir d'études de cas, cette section observe en détail les principaux facteurs qui contribuent à la participation d'un pays à une CVM et à sa progression dans la chaîne pour l'agriculture, les activités manufacturières et les services. L'analyse confirme que l'infrastructure, l'environnement des affaires et les capacités productives du pays peuvent freiner cette progression, en particulier dans le secteur manufacturier. De son côté, la forte croissance des chaînes de valeur dans les services de télécommunications, les services aux entreprises et les services financiers, est le signe que les besoins en infrastructure de ces chaînes sont moindres, ce qui tient au fait que leurs produits sont immatériels. Les structures de gouvernance qui déterminent les opportunités de progression diffèrent selon la chaîne de valeur, plutôt que selon le secteur ; des chaînes qui s'articulent autour des acheteurs et des producteurs sont présentes dans tous les secteurs. Dans l'agriculture, l'augmentation de la vente directe aux supermarchés a exercé un impact profond sur la dynamique des chaînes de valeur agricoles, avec une progression sur les marchés de niche et les chaînes qui s'articulent autour des acheteurs. L'expansion récente des supermarchés en Afrique exacerbe cette tendance. Les normes de qualité et de processus peuvent aider les entreprises et les agriculteurs africains à acquérir des compétences et à accéder à de vastes marchés, mais elles peuvent aussi exclure beaucoup en raison du coût élevé de la mise en conformité. Les chaînes de valeur régionales et les marchés émergents hors d'Afrique offrent une alternative importante car les normes y sont moins strictes et les taux de croissance plus élevés. Cette section ne s'intéresse pas en détail au secteur de l'extraction qui a déjà été abondamment traité dans l'édition 2013 des *Perspectives économiques en Afrique*.

Au niveau de la chaîne de valeur, il existe quatre types de montée en gamme possibles :

- La *montée en gamme fonctionnelle* consiste à élargir l'éventail d'activités qu'un pays effectue déjà au sein d'une chaîne de valeur donnée. Si le lien initial avec une chaîne de valeur mondiale ne se trouve que dans la production, par exemple la découpe, la couture et la finition de chemises, la montée en gamme fonctionnelle peut englober des étapes en amont de la chaîne de valeur, telles que l'approvisionnement en textile.
- La *montée en gamme des produits* désigne la production de produits plus sophistiqués, comme le passage de la production d'ananas entiers à des ananas fraîchement coupés.
- Avec la *montée en gamme dans la chaîne*, les compétences acquises sont utilisées pour pénétrer sur une nouvelle chaîne de valeur, par exemple celle de la production de textile grâce au savoir et aux compétences acquis dans la chaîne de valeur de l'habillement.
- Enfin, la *montée en gamme des processus* permet d'accroître la productivité à un niveau donné d'une chaîne de valeur, via l'innovation locale (OMC et al., 2013 ; Morris et Barnes, 2009).

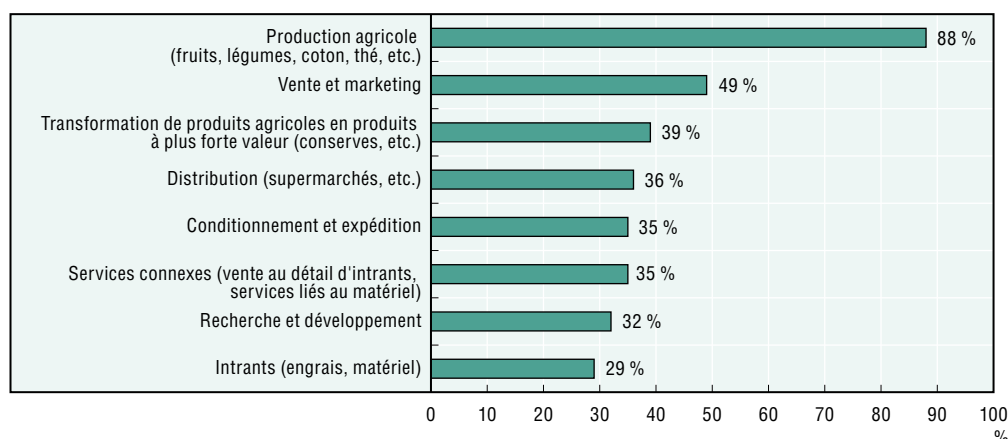
La montée en gamme dans les chaînes de valeur agricoles passe par plusieurs conditions

Les chaînes de valeur mondiales offrent de nombreuses opportunités de marché pour le secteur agricole même si, à ce jour, l'essentiel de la valeur ajoutée est produite hors d'Afrique. Entre 2001 et 2011, le secteur agricole employait 65 % de la population




active africaine et contribuait à hauteur de 17 % à la croissance du produit intérieur brut du continent (Banque mondiale, 2013 ; BAfD et al., 2013). Les chaînes de valeur mondiales liées au secteur agricole exercent ainsi l'impact le plus fort sur le plus grand nombre de personnes. Actuellement, c'est essentiellement par le biais de la production de produits agricoles bruts, à faible valeur ajoutée, que l'Afrique participe aux chaînes de valeur agricoles (voir figure 7.3). On peut en conclure que la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur agricoles africaines se situe principalement en aval, hors d'Afrique.

Figure 7.3. Activités de la chaîne de valeur agricole mondiale actuellement réalisées par les pays d'Afrique



Note : Les résultats présentés reposent sur une enquête auprès des experts-pays des PEA. Les répondants devaient citer jusqu'à six activités actuellement exercées au sein des chaînes de valeur dans leurs pays respectifs. La production de produits de base agricoles a été l'activité la plus souvent mentionnée (dans 88 % des cas).

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933035398>

La plupart des chaînes relatives aux cultures de rapport se caractérisent par des structures de gouvernance hiérarchiques et captives qui offrent des opportunités de progression limitées. Les chaînes de valeur des cultures d'exportation qui nécessitent beaucoup d'activités de transformation, tel le cacao, le coton, le café, le sucre, le thé et le tabac, ont tendance à s'articuler autour des producteurs, et appartiennent généralement à la catégorie des structures de gouvernance hiérarchiques et captives telles que définies par Gereffi et al. (2005). L'agriculture africaine est dominée par la production de ce type de cultures, qui représentent ensemble 50 % de la production agricole totale du continent (Diao et Hazell, 2004). Comme ces chaînes sont étroitement contrôlées par les producteurs chefs de file, des activités à plus forte valeur ajoutée, telles que la transformation et la fabrication sont le plus souvent réalisées hors d'Afrique, ce qui laisse peu de possibilités de montée en gamme fonctionnelle (BAfD, à paraître).

La différenciation des produits et l'amélioration de la qualité sont essentielles à la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur agricoles qui s'articulent autour des producteurs. Les opportunités d'augmentation du revenu issu des exportations de produits agricoles traditionnels se trouvent dans la différenciation des produits, par exemple la labellisation et la classification des cafés de spécialité. De nombreux pays peuvent aussi obtenir des prix plus élevés en relevant la qualité moyenne des produits qu'ils exportent, en instaurant des systèmes de classification et en distinguant différentes qualités pour l'exportation (Diao et Hazell, 2004). Par exemple, en Côte d'Ivoire, le programme « Qualité-Quantité-Croissance » a donné naissance à une nouvelle norme de qualité « Origine Côte d'Ivoire », si bien qu'en 2013, 81 % des exportations de cacao de Côte d'Ivoire appartenaient à la catégorie la plus élevée et qu'un label qualité national



a été créé (voir la fiche consacrée à la Côte d'Ivoire). En outre, des améliorations dans l'accès aux marchés, aux intrants et aux financements, conjuguées à un faible coût de la main-d'œuvre, ont permis aux agriculteurs africains d'être plus compétitifs sur les marchés internationaux pour les cultures d'exportation traditionnelles (Humphrey et Memedovic, 2003).

Les chaînes organisées autour des acheteurs dans le secteur agricole peuvent offrir davantage de possibilités d'expansion le long de la chaîne de valeur. Les chaînes organisées autour des acheteurs sont plus courantes dans les exportations de produits frais qui nécessitent peu de transformation, comme les fruits, les légumes, le poisson et les fleurs. Les exportations de ces produits connaissent une croissance phénoménale⁶, car les supermarchés cherchent à regrouper leurs réseaux de fournisseurs afin de contrôler davantage les processus de production (Lee *et al.*, 2012). La montée en gamme fonctionnelle peut se produire sur ces chaînes, les détaillants souhaitant des produits prêts à vendre et repoussant les activités de transformation et de conditionnement de plus en plus vers l'amont. Prenons l'exemple de la chaîne de valeur des fleurs coupées en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda. Les distributeurs européens cherchent de plus en plus à traiter directement avec les cultivateurs africains, et contournent les sociétés néerlandaises de vente aux enchères. Ce changement de structure au sein de la chaîne de valeur permet une augmentation des activités qui ajoutent de la valeur (comme la constitution de bouquets simples et de compositions florales ou le conditionnement) dans les pays africains (BAfD, à paraître). L'exemple de Blue Skies, qui produit des fruits frais au Ghana, en Égypte et en Afrique du Sud, illustre aussi les opportunités de montée en gamme présentes dans les chaînes agricoles qui s'articulent autour des acheteurs (encadré 7.4).

Encadré 7.4. Blue Skies Ltd. au Ghana

Au Ghana, le cas de Blue Skies Limited est un exemple de réussite pour la montée en gamme fonctionnelle et celle des produits dans une chaîne de valeur agricole, qui fait directement participer les petits producteurs. Blue Skies exporte des fruits frais (ananas, mangues, papayes, grenades, noix de coco, melons, raisins et baies) qui sont vendus principalement dans les supermarchés européens. Blue Skies commence en outre à s'intéresser au marché des États-Unis.

Au lieu d'expédier les fruits par bateau, Blue Skies les cueille et les conditionne sur place avant de les envoyer par avion aux détaillants. Les fruits parviennent ainsi au consommateur dans les 48 heures qui suivent leur récolte. Les ananas sont traditionnellement exportés verts pour être transformés et conditionnés à l'étranger. Le modèle commercial adopté par Blue Skies accroît la valeur ajoutée au Ghana car ce sont les fournisseurs locaux qui cueillent et emballent des fruits déjà mûrs. Actuellement, Blue Skies emploie plus de 1 500 personnes au Ghana, ce qui en fait l'un des plus gros employeurs privés dans ce pays (McMillan, 2012). Cette entreprise vend également aux marchés locaux du Ghana, où son jus d'ananas frais est particulièrement apprécié.

Afin de satisfaire aux normes européennes, Blue Skies doit soigneusement sélectionner ses fournisseurs. Une équipe d'agronomes rend visite chaque semaine aux agriculteurs qui travaillent pour Blue Skies afin de s'assurer de leur capacité à respecter les normes de sécurité internationales et à produire des fruits de qualité. Les agriculteurs qui travaillent pour Blue Skies ont obtenu les certifications Globalgap et Eurepgap. Globalgap couvre quatre grands secteurs : l'assurance fermière intégrée (*Integrated Farm Assurance*), le matériel de propagation végétale (*Plant Propagation Material*), l'évaluation des risques en matière de pratiques sociales (*Risk Assessment on Social Practice*) et la chaîne d'approvisionnement (*Chain of Custody*). La traçabilité de chaque fruit revêt une importance capitale (McMillan, 2012).



Encadré 7.4. Blue Skies Ltd. au Ghana (suite)

La forte implication de la direction, du personnel et des agriculteurs contribue largement à la réussite de Blue Skies. De solides compétences managériales et la couverture sociale dont bénéficient les salariés créent un environnement de travail convivial et favorable, et la rapidité du paiement à réception des fruits incite fortement les agriculteurs à veiller à la régularité de leurs envois. Blue Skies étant spécialisé dans les fruits frais, la taille du fruit importe peu et les taux de rejets sont faibles. Certains agriculteurs obtiennent des prêts à taux zéro, ce qui les encourage à soigner leurs performances. La formation aux normes Eurepgap et Globalgap favorise également l'implication des agriculteurs (Dannson et al., 2004).

Les critères d'accès stricts, sous forme de normes, rendent difficile la participation aux chaînes axées autour des acheteurs. Les détaillants exigeant des produits de qualité qui demandent peu de transformation, les normes sont généralement strictes, et, par conséquent, ces marchés sont le plus souvent très concurrentiels et spécialisés, appliquant des normes de qualité rigoureuses. En principe, les agriculteurs sont tenus de respecter les exigences imposées par les bonnes pratiques agricoles, tandis que la conformité aux normes applicables aux marchés de niche, comme les produits labellisés bio, Rainforest Alliance ou Fair Trade, peut être difficile et onéreuse. Plus en aval, les activités de transformation et de conditionnement doivent respecter des normes d'hygiène et de sécurité strictes, telles que les principes du système d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP). En outre, en l'absence de systèmes nationaux adéquats pour l'inspection et la certification, les normes sociales édictées par des entreprises privées sont très nombreuses et visent des objectifs différents⁷. À cet égard, les chaînes qui s'articulent autour des acheteurs sont plus adaptées aux grandes exploitations agricoles qui sont à même de satisfaire aux normes imposées par les détaillants étrangers, tandis que les petits exploitants ont du mal à respecter les exigences de production de ces chaînes.

Étant donné le grand nombre de petits exploitants agricoles en Afrique, leur intégration dans les chaînes de valeur agricoles est cruciale. D'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les petits exploitants fournissent jusqu'à 80 % des denrées alimentaires en Afrique subsaharienne (FAO, 2012). Par conséquent, leurs interactions avec les chaînes de valeur mondiales présentent un intérêt particulier. Or, les petits exploitants se heurtent à de nombreux obstacles lorsqu'ils cherchent à accéder aux marchés mondiaux, en particulier lorsqu'il s'agit de satisfaire des normes de production strictes, mais aussi de veiller à la continuité de l'approvisionnement. Cependant, les petits exploitants participent de plus en plus aux chaînes de valeur mondiales à l'initiative d'entreprises et d'entrepreneurs chefs de file qui cherchent à les intégrer. En effet, certaines chaînes d'approvisionnement, comme celle du cacao et du café, sont fortement tributaires des petits exploitants, en raison de la nature particulière de ces cultures. De même, l'intégration des gros exploitants dans les chaînes de valeur mondiales crée des opportunités d'emplois formels dans les zones rurales, ce qui peut avoir un impact positif sur le développement de la région environnante (OCDE, 2013 ; CNUCED, 2013).



Encadré 7.5. Opportunités et obstacles à l'intégration des petits exploitants ghanéens dans les chaînes de valeur mondiales

Une étude portant sur la décision des agriculteurs de faire monter leur production en gamme ou de participer aux chaînes de valeur mondiales a examiné les facteurs qui influencent les petits cultivateurs d'ananas au Ghana. Les données révèlent que le développement économique est déterminé par les investissements et les bonnes relations commerciales. Le choix des agriculteurs est principalement influencé par les investissements dans la productivité agricole (tels que les facteurs de production physiques et le savoir-faire) et par les relations reposant sur la confiance mutuelle, qui peut être renforcée par la signature de contrats en dépit de difficultés. Au sein du groupe étudié, on trouve différentes structures commerciales, allant de l'agriculture sous contrat aux coopératives de petits exploitants, avec divers degrés de formalité et d'engagement des intermédiaires. Voici certains des principaux constats de l'étude :

- La confiance et la fiabilité des acteurs de la chaîne de valeur sont essentielles pour que les coûts de transaction restent faibles.
- Les agriculteurs qui privilégient la rapidité du paiement et font peu confiance à leurs partenaires sont moins susceptibles de rejoindre une chaîne de valeur mondiale, en raison du délai qui s'écoule entre l'expédition de la marchandise et le paiement (qui n'existe pas dans le cas de la vente locale).
- Les agriculteurs qui ont déjà subi un choc sur leur revenu ou qui disposent de peu d'informations sur le fonctionnement d'une chaîne de valeur mondiale sont moins susceptibles d'en rejoindre une, parce que ces deux facteurs érodent la confiance et nuisent à la planification à long terme.
- Il importe de noter que les agriculteurs les plus productifs sont plus susceptibles de participer à des chaînes de valeur mondiales que ceux qui ont moins d'expérience et possèdent des champs de petite taille ou éloignés, et dont les coûts de production et de transport sont plus élevés.
- Pour les investissements productifs (variétés nouvelles, engrais ou paillis), la confiance et les capitaux sont essentiels.
- Les facteurs qui incitent les agriculteurs à participer aux chaînes de valeur mondiales sont notamment l'amélioration de l'accès au crédit, à l'assurance et à l'information, des droits fonciers clairs, le sentiment d'être un acteur à part entière, une moindre aversion pour le risque, un revenu sûr, des liens avec les entreprises chefs de file qui encouragent et soutiennent les investissements.
- Les réseaux revêtent une importance cruciale car les agriculteurs prennent l'essentiel de leurs décisions au sein du groupement agricole auquel ils appartiennent, en particulier lorsque les décisions portent sur des aspects très importants.
- Le risque constitue une préoccupation majeure pour les agriculteurs lorsqu'ils réalisent des investissements productifs (achat d'engrais ou de machines, par exemple), tandis que les délais de paiement viennent en tête lorsqu'il s'agit pour eux de décider de participer ou non aux chaînes de valeur mondiales.

Les constats soulignent que la pauvreté est un obstacle qui empêche les agriculteurs de tirer parti des chaînes de valeur mondiales. Globalement, les petits exploitants agricoles qui recherchent surtout des gains à court terme et qui présentent une aversion pour le risque seront peu enclins à participer aux chaînes de valeur mondiales. La politique publique pourrait s'efforcer i) de protéger les revenus et les terres; et ii) d'améliorer l'accès au crédit, à l'assurance et à l'information ; et iii) de mettre en avant les pratiques agricoles bénéfiques ; et iv) de renforcer la confiance et la coopération entre les parties prenantes.

Outre ces constats, Lee *et al.* (2012) notent que, si les petits exploitants présents sur les marchés traditionnels jouissent d'une plus grande autonomie, car ils maîtrisent davantage leurs activités, la décision de rester sur les marchés informels traditionnels risque de ne pas être tenable sur le long terme, car les marchés des pays en développement adoptent de plus en plus des normes analogues à celles en vigueur sur les marchés d'exportation.

Source : Wuepper (2014).



L'agriculture sous contrat, que l'on appelle aussi programmes d'aide aux petits planteurs, permet, d'un côté, d'aider les agriculteurs à satisfaire aux normes de production de manière à ce qu'ils puissent participer aux chaînes de valeur mondiales et, de l'autre, à garantir un approvisionnement fiable aux entreprises chefs de file. L'agriculture sous contrat consiste généralement pour un grand groupe agroalimentaire à conclure des contrats avec de petits exploitants agricoles. Le grand groupe leur procure des intrants à crédit et des services de vulgarisation en échange d'un approvisionnement en produits garanti. L'aide ainsi apportée aux agriculteurs dépasse la sphère de la responsabilité sociale de l'entreprise, car elle est directement liée à la pérennité de l'approvisionnement. Ces dispositifs s'apparentent à des structures de gouvernance hiérarchiques, même si les petits exploitants restent des agents indépendants au sein de la chaîne. Ces dispositifs sont de plus en plus courants en Afrique car les entreprises chefs de file se prémunissent ainsi contre les chocs sur l'offre provoqués par l'exode des jeunes hors du secteur agricole. De grands groupes tels qu'Olam International et Unilever ont mis en place ce type de contrats avec les agriculteurs africains. L'exemple de SABMiller en Ouganda et en Zambie montre aussi comment un programme d'aide aux petits planteurs a permis à une entreprise chef de file de maximiser les opportunités de marché en aidant les petits exploitants à satisfaire aux critères d'approvisionnement qui leur sont imposés.

Encadré 7.6. Exemples de dispositifs contractuels mutuellement bénéfiques dans l'agriculture : Olam International, Mars et SABMiller

L'exemple d'Olam International montre que l'agriculture sous contrat peut profiter à la fois à l'entreprise chef de file et aux petits exploitants agricoles. Tandis que les exportateurs de noix de cajou opèrent traditionnellement loin des villes portuaires, le modèle commercial d'Olam rapproche l'exportateur de l'agriculteur, qui peut être distant de 1 000 km. Olam traite directement avec les petits exploitants. Il leur propose des microcrédits et des avances à court terme pour l'achat de récoltes. Il les aide aussi à adopter les bonnes pratiques agricoles, et leur fournit un marché. Olam peut ainsi tracer leurs produits et s'assurer que les normes sont respectées (notamment les labels bio, Fair Trade ou Rainforest Alliance), en fonction des souhaits particuliers de ses clients. Ce dispositif accroît les capacités des petits exploitants à satisfaire aux exigences de production d'Olam et de ses clients, et confère à Olam un avantage concurrentiel (Olam, 2013).

Mars a mis en œuvre une stratégie similaire afin de s'assurer un approvisionnement en cacao durable sur le long terme en Afrique de l'Ouest. L'exode rural des agriculteurs dans les pays producteurs de cacao, comme la Côte d'Ivoire, a fait diminuer l'offre. Dans le même temps, les agriculteurs ont cherché à moins dépendre de la culture du cacao, car le retour sur investissement entre la plantation et la récolte est de quatre ans. Craignant un choc à venir sur l'offre, Mars, avec Cargill, la Société financière internationale et en partenariat avec les autorités locales et des groupements d'agriculteurs, a mis sur pied une initiative multipartite visant à aider les petits exploitants agricoles à satisfaire aux normes de production internationales, à accéder à des financements et à participer à la chaîne de valeur mondiale du cacao (TCC, 2012). Mars a commencé par améliorer le revenu des agriculteurs, en versant à ses fournisseurs 200 EUR de plus par tonne. Son objectif est de s'approvisionner d'ici 2020 à 100 % auprès de producteurs de cacao certifiés. C'est déjà le cas pour plus de la moitié (plus de 200 000 tonnes). Cet exemple montre que les programmes visant à améliorer la participation des agriculteurs aux chaînes de valeur mondiales fonctionnent mieux lorsque tous les acteurs s'y emploient (OCDE, 2013).



Encadré 7.6. Exemples de dispositifs contractuels mutuellement bénéfiques dans l'agriculture : Olam International, Mars et SABMiller (suite)

Le brasseur **SABMiller** a décidé de remplacer l'orge qu'il importait par du sorgho produit par de petits exploitants agricoles locaux ougandais. En effet, les coûts de production élevés, dus à la cherté de l'orge importée et au poids des taxes, l'empêchaient de vendre à un prix de détail adapté au pouvoir d'achat des consommateurs locaux. Conscients de l'effort de l'entreprise, les pouvoirs publics ont accepté de baisser les taxes. Le prix de vente d'une nouvelle variété de bière (Eagle Lager) a ainsi été réduit d'environ un tiers, permettant à la part de marché de la marque de progresser pour atteindre 50 % en Ouganda, mais aussi 15 % en Zambie où le concept a été importé par la suite. Plus de 10 000 familles d'agriculteurs ont intégré la chaîne d'approvisionnement, et le revenu des agriculteurs a progressé de 50 % en moyenne (Jenkins et al., 2007).

Les coûts élevés associés aux normes européennes très strictes contribuent à l'expansion des échanges agricoles Sud-Sud et régionaux (Goger et al., 2014 ; Bamber et Fernandez-Stark, 2013 ; Evers et al. 2014 ; Acet, 2009). En effet, au sein de ces nouvelles chaînes de valeur, les normes sont moins strictes, incluent généralement beaucoup moins d'éléments⁸ et il est donc en principe plus facile et moins coûteux de les appliquer (Barrientos et Visser, 2012). Par exemple, le Maroc exporte de plus en plus ses agrumes vers la Fédération de Russie, où les normes sont moins strictes et moins coûteuses à respecter, et de moins en moins vers les marchés européens traditionnels (Bamber et Fernandez-Stark, 2013). En outre, les producteurs sud-africains qui vendent à des supermarchés d'autres pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient qui payent des prix moins élevés que les supermarchés européens, sont souvent en mesure d'obtenir des marges équivalentes en tenant compte du coût inférieur des intrants, des audits et de la surveillance que permettent ces normes moins strictes (Barrientos et Visser, 2012).

Le tableau 7.1 propose un aperçu intéressant des changements qui s'opèrent sur ces marchés finals. On observe que, pour les produits concernés, toutes les parts d'exportation vers l'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient se sont accrues, tandis que presque toutes les parts d'exportation vers l'Union européenne et le Royaume-Uni ont reculé (l'unique exception étant les raisins à destination du Royaume-Uni qui ont enregistré une légère hausse). Les études qui montrent que cette tendance s'est amplifiée depuis la crise économique de 2007 (Evers et al., 2014) corroborent d'autres études qui attestent de l'augmentation des échanges Sud-Sud sur cette période (Akyüz, 2012 ; Goger et al., 2014).

Tableau 7.1. Destinations des exportations sud-africaines de fruits et légumes frais, 2001-11

Pays	Raisins		Pommes, poires et coings		Fruits à noyaux		Tomates		Oignons, ails et poireaux	
	2001	2011	2001	2011	2001	2011	2001	2011	2001	2011
UE (hors RU)	63.83	49.94	14.13	9.69	46.71	40.94	2.39	0.00	21.34	14.6
RU	20.30	20.65	32.97	20.66	37.68	32.69	9.04	0.00	4.33	3.33
CEA	4.11	19.21	11.93	20.55	3.59	6.43	0.00	0.96	0.72	1.35
Afrique	1.15	2.25	12.45	22.98	2.13	2.66	88.3	98.76	70.28	79.02
Moyen-Orient	2.73	5.72	2.51	7.41	9.29	16.38	0.00	0.90	0.24	1.00
Autres	7.88	2.23	26.01	18.71	0.60	0.90	0.27	0.28	3.09	0.70

Note : Valeur en pourcentage des exportations totales de l'Afrique du Sud. Communauté économique de l'ASEAN (CEA).

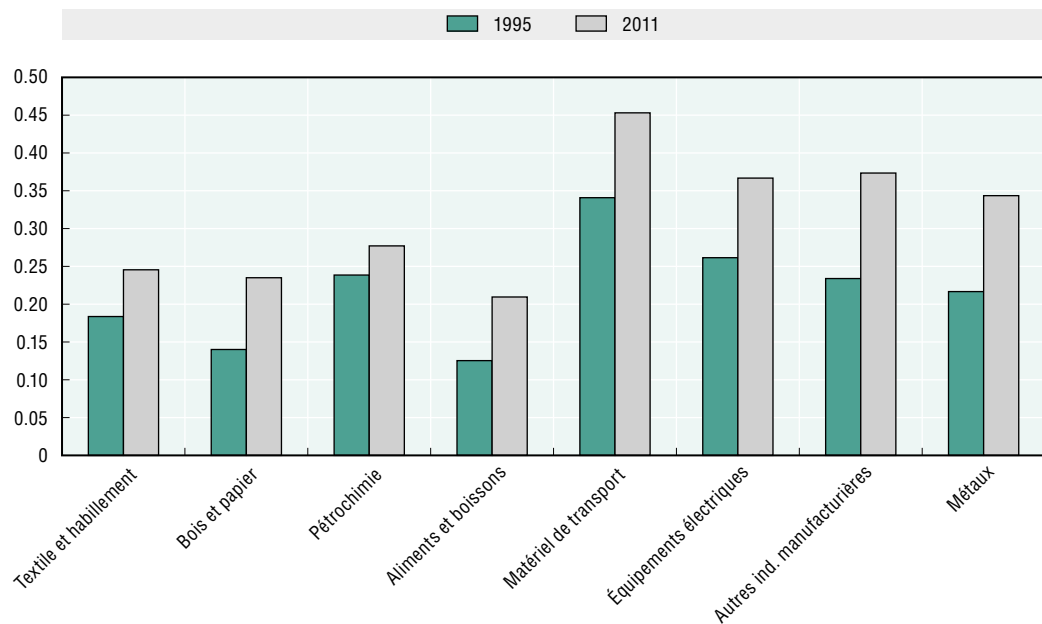
Source : Goger et al. (2014), d'après la base de données sur les échanges du CCI 2012.



La progression dans les chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier dépend des capacités locales, des marchés intérieurs et régionaux, du transfert de savoir et de l'ouverture aux importations

Le secteur manufacturier de l'Afrique se compose d'un large éventail d'industries et se développe à mesure que s'accroît la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales. Il inclut des industries de faible technologie, comme l'habillement et le textile en Éthiopie, des industries de moyenne technologie, telles que l'automobile en Afrique du Sud, et des industries de haute technologie, par exemple l'aéronautique au Maroc ou l'électronique au Nigeria. Les exportations manufacturières de l'Afrique ont quasiment triplé sur la dernière décennie, passant de 72 milliards USD en 2002 à 189 milliards USD en 2012. Même si seulement quatre pays (l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et la Tunisie) représentent les deux tiers de ces exportations, la croissance est répartie de manière égale et la production manufacturière enregistre une hausse dans nombre de pays du continent. Ainsi que l'a montré le chapitre précédent, les activités manufacturières contribuent, dans une proportion relativement élevée, à l'intégration aux chaînes de valeur mondiales et régionales (voir également figure 6.20). La part des facteurs de production étrangers inclus dans les exportations a enregistré une croissance particulièrement forte dans les industries de moyenne technologie (figure 7.4).

Figure 7.4. Industries manufacturières de l'Afrique, part étrangère dans la valeur ajoutée exportée, 1995 et 2011



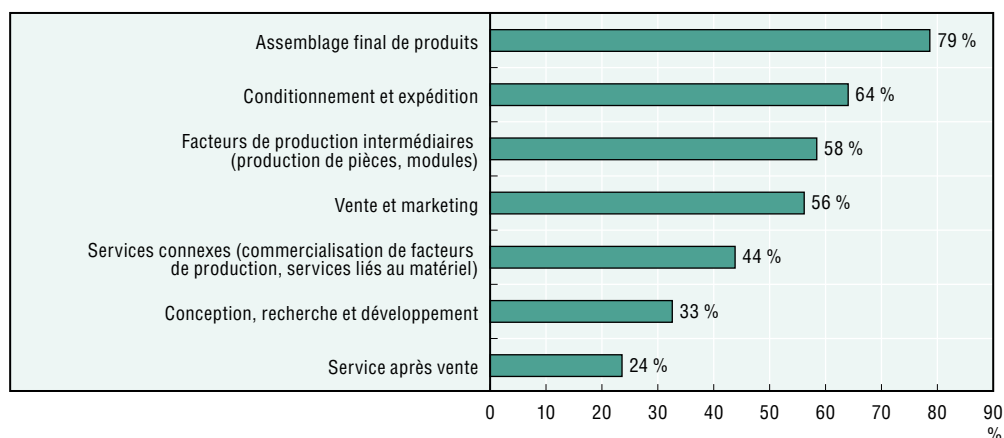
Source : Calcul des auteurs d'après la base de données UNCTAD-EORA GVC (2014).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035417>

Pour le secteur manufacturier africain, l'assemblage de produits est le point d'entrée le plus courant dans les chaînes de valeur mondiales et il offre des opportunités d'emplois peu qualifiés, ainsi que des opportunités de progression au sein de la chaîne de valeur. La participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier consiste essentiellement en des activités d'assemblage final, en général dans des industries de moyenne et de haute technologie à forte intensité de main-d'œuvre. L'intégration aux systèmes de production manufacturière internationaux joue un rôle important dans la transformation structurelle de beaucoup d'économies en développement. Cette intégration peut permettre de créer les nombreux emplois



peu qualifiés qui sont nécessaires pour employer la population africaine, mais aussi de relever le niveau général des compétences dans l'économie, via la diffusion du savoir et la formation des travailleurs (Dinh, 2013 ; BafD et al., 2013). En outre, la participation aux chaînes de valeur manufacturières peut favoriser l'accès à des niveaux adjacents de la chaîne, dans les deux directions, tels que le conditionnement (en aval) ou la production de biens intermédiaires et de pièces (en amont). En Afrique, c'est déjà bien plus largement le cas dans le secteur manufacturier que dans l'agriculture (figure 7.5).

Figure 7.5. Activités dans les chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier en Afrique, 2014



Note : D'après une enquête auprès d'économistes spécialistes des pays inclus dans les PEA. Les répondants devaient citer jusqu'à six activités actuellement exercées au sein des chaînes de valeur du secteur manufacturier dans leurs pays respectifs. L'assemblage final de produits a été l'activité la plus souvent mentionnée (dans 79 % des réponses).

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA (2014).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035436>

Malgré la croissance de l'emploi dans certains pays, le potentiel global des chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier est encore loin d'être pleinement exploité. Les pays à revenu intermédiaire, en particulier, cherchent à éviter d'être rétrogradés dans des industries de faible technologie. Dans l'habillement, la participation aux CVM crée des opportunités d'emplois et soutient la croissance de la production dans des pays à revenu faible tels que l'Éthiopie. À l'inverse, les pays à revenu intermédiaire comme l'Afrique du Sud et le Lesotho, où les salaires sont plus élevés que dans d'autres pays du continent, subissent une rétrogradation sociale et économique du fait du recul de leur part de marché (Goger et al., 2014). En Afrique, le secteur manufacturier emploie environ 8.3 % de la main-d'œuvre (De Vriers et al., 2013). C'est une proportion très inférieure au pourcentage maximal observé dans les pays en développement qui affichent de bonnes performances grâce au secteur manufacturier⁹.

Les chaînes de valeur organisées autour des acheteurs dominent dans la plupart des industries manufacturières de faible technologie. Elles offrent des opportunités d'emplois, mais peu de possibilités de progression le long de la chaîne de valeur. Le secteur du textile et de l'habillement en constitue une bonne illustration : en 2010, en Éthiopie, la création d'une filiale par Ayka Addis Textile and Investment, un groupe turc, a créé plus de 10 000 emplois dans ce pays. Cette implantation a incité 50 autres entreprises du même secteur à faire de même, ce qui, selon l'agence éthiopienne pour l'investissement (Ethiopian Investment Agency – EIA), devrait créer plus de 60 000 emplois (EIA, 2013). Néanmoins, la structure de gouvernance des chaînes du textile et de l'habillement empêche les fabricants africains d'influer sur les processus de production car les acheteurs posent des exigences en termes de qualité, de prix, de fiabilité et de délai de



commercialisation. Autrement dit, étant donné que ce sont les acheteurs qui décident où les produits sont fabriqués, avec quel tissu, à quel prix et sous quel délai, ainsi que de la destination de ces produits, il reste peu de possibilités aux fabricants africains pour progresser le long de la chaîne de valeur.

Des opportunités de progression grâce à la différenciation des produits. Puisque ce sont les acheteurs qui déterminent les modalités de production, la différenciation des produits dépend de la capacité des fournisseurs à identifier de nouveaux acheteurs et à produire sur mesure. Ainsi, dans la chaîne de valeur de l'habillement, les nouveaux produits pourraient être des vêtements réalisés dans des tissus *kanga* inédits ou en coton biologique. Dans la chaîne de valeur du textile, la progression pourrait consister à transformer de nouvelles fibres (synthétiques, par exemple) et à produire des tissus spéciaux. L'intérêt croissant des pays développés pour les traditions culturelles africaines pourrait également contribuer à une plus large participation et à une montée en gamme dans le secteur de l'habillement et du textile (encadré 7.7).

Encadré 7.7. Engouement pour les traditions culturelles africaines

L'intérêt croissant des pays développés pour les traditions culturelles africaines pourrait permettre aux pays d'Afrique de capter une plus grande partie de la valeur au sein des chaînes de valeur mondiales de l'habillement. L'Afrique pourrait disposer d'un avantage comparatif dans la mode et l'artisanat. Les stylistes africains s'inspirent des vêtements traditionnels très colorés et s'appuient sur le grand savoir-faire des artisans locaux. Il est également probable que le développement de la classe moyenne urbaine en Afrique profitera à ce secteur, avec, à la clé, des perspectives de croissance durable.

Le projet Mode Éthique de l'International Trade Centre (ITC) est l'une des initiatives notables des donateurs. Lancée en 2009, cette initiative vise à mettre en relation des artisans qualifiés avec les chaînes de valeur mondiales, grâce à un partenariat avec de grandes marques du secteur de la mode. Les bénéficiaires de ce dispositif sont principalement des femmes issues de milieux défavorisés, dont beaucoup vivent dans des bidonvilles au Kenya. Ethical Fashion Africa Limited, une entreprise sociale basée à Nairobi, agit comme intermédiaire entre ces communautés de femmes artisans et le marché mondial de la mode. Elle assure la coordination, propose des formations et vérifie la qualité et l'emballage des produits. Ces produits sont commercialisés sous des noms de marques connues dans le monde entier, telles que Vivienne Westwood. Le consommateur final doit souvent déboursier plusieurs centaines d'euros pour les acheter. À ce jour, cette initiative a créé 7 000 emplois pour des femmes venant de communautés marginalisées en Afrique de l'Est, et elle est actuellement étendue au Burkina Faso, au Ghana et au Mali.

Source: ITC (2011).

L'amélioration de la technologie et des systèmes de production pourrait également générer de nouveaux marchés. Les systèmes de production « juste-à-temps » (à flux tendus), qui limitent le gaspillage et abaissent le coût des stocks en réduisant l'espace nécessaire à l'entreposage, sont intéressants à cet égard. Même si ce mode d'organisation de la production permet plus difficilement de réaliser des économies d'échelle, les fournisseurs peuvent néanmoins y parvenir, et accroître la valeur ajoutée, s'ils sont en mesure de prendre des commandes moins volumineuses mais qui émanent d'un large éventail d'acheteurs. Les grandes chaînes de prêt-à-porter comme Zara et H&M ont adopté ces systèmes, donnant naissance à ce que l'on appelle des stratégies de « *fast fashion* » (mode éphémère) : leurs fournisseurs doivent s'approvisionner en tissus, produire les vêtements et les livrer en quelques semaines. Il s'agit d'une stratégie prometteuse en termes d'avancées économiques, mais qui ne se traduit pas toujours par des avancées sociales (encadré 7.8).



Encadré 7.8. Des avancées sociales et économiques mitigées : le cas du secteur de l'habillement au Maroc

Au Maroc, le secteur de l'habillement connaît des changements considérables depuis le milieu des années 80. Il est devenu l'un des principaux fournisseurs des chaînes de prêt-à-porter *fast fashion*, telles que Zara. La stratégie de *fast fashion* a introduit une logique nouvelle dans les chaînes d'approvisionnement de ce secteur, privilégiant la production « juste-à-temps », en fonction de la demande, la production de plus petits volumes, une meilleure qualité et une plus grande flexibilité du côté des fournisseurs. Dans cette logique, la proximité du marché est essentielle, car les fournisseurs doivent réagir et s'adapter rapidement aux évolutions de la demande. Pays proche de l'Europe, le Maroc dispose ainsi d'un avantage géographique dans les chaînes de valeur mondiales *fast fashion*.

L'Association marocaine de l'industrie textile et de l'habillement a élaboré avec ce secteur un code de conduite et créé un label social, Fibre Citoyenne, que les chaînes de prêt-à-porter *fast fashion* jugent attrayant.

Cependant, alors que la progression dans les chaînes de valeur mondiales *fast fashion* a produit des avancées économiques au Maroc, les avancées sociales sont plus mitigées. L'un des déterminants les plus importants est le statut des travailleurs. Les travailleurs réguliers ont tiré parti des avancées économiques, ils ont acquis des compétences et bénéficié de l'amélioration mesurable des normes. Cependant, les entretiens de groupe montrent que les entreprises font souvent appel à une main-d'œuvre informelle et temporaire, qui subit une rétrogradation sociale à de nombreux égards. Cette main-d'œuvre occupe généralement des emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés. Elle n'a pas accès à une protection sociale et souffre d'une plus grande insécurité d'emploi que les autres catégories de travailleurs.

Sources : Rossi (2013) et Goger *et al.* (2014).

L'offre locale de produits intermédiaires pourrait devenir un atout pour le secteur manufacturier, mais rencontre actuellement un certain nombre d'obstacles dans la plupart des pays. La demande croissante de différenciation des produits et de production « juste-à-temps » nécessite de plus en plus une offre locale de produits intermédiaires diversifiée et fiable. L'Afrique du Sud et le Maroc, par exemple, ont pu accéder au segment *fast fashion* du marché de l'habillement parce que leur secteur textile était un partenaire réactif et pouvait fournir la quantité et la qualité souhaitées. En Éthiopie, la combinaison d'une offre locale de coton et de textile est l'une des raisons qui a incité H&M et ses fournisseurs à investir dans ce pays. Cependant, dans la plupart des autres pays d'Afrique, l'absence d'industrie textile locale est l'un des principaux freins à l'expansion et à la montée en gamme dans l'habillement (Goger *et al.*, 2014). À ce jour, seulement 15 % environ du coton d'Afrique subsaharienne est transformé en Afrique. L'absence de production textile, un secteur à forte intensité capitalistique et consommant de grandes quantités d'énergie, est essentiellement imputable à un financement insuffisant et à une alimentation électrique non fiable (Gherzi et ONUDI, 2011).

Les activités manufacturières de moyenne et de haute technologie sont organisées autour de chaînes de producteurs qui exercent un contrôle étroit sur toute la chaîne de valeur. Elles offrent des opportunités d'apprentissage et permettent d'acquérir une envergure mondiale. C'est le cas par exemple du secteur automobile en Afrique du Sud. Ce pays a attiré nombre de grands constructeurs internationaux, notamment General Motors, Mercedes Benz, Nissan et Toyota, qui y ont installé des usines d'assemblage. Si la chaîne de valeur de l'automobile offre peu d'opportunités de passer à des activités de *branding*, de marketing ou de conception, lesquelles sont étroitement contrôlées par les entreprises chefs de file, elle a toutefois permis aux fournisseurs sud-africains d'accéder aux marchés mondiaux. En 2011, la part moyenne de la valeur ajoutée de



l'Afrique du Sud dans un véhicule exporté avoisinait 35 %, et atteignait 75 % pour les pièces exportées (NAACAM, 2011). Les producteurs de pots catalytiques et, dans une moindre mesure, les fabricants de sellerie en cuir, ont particulièrement bien réussi à se positionner sur les marchés mondiaux. En 2011, la part de l'Afrique du Sud sur le marché mondial des pots catalytiques s'établissait à 15 % (Alfaro et al., 2012). La suppression des exigences explicites de contenu local et des barrières à l'importation a aidé le secteur automobile sud-africain à s'intégrer et à progresser dans les chaînes de valeur mondiales (encadré 7.9).

Encadré 7.9. Le secteur automobile en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, le secteur automobile a commencé à se développer durant les années 60, dans un contexte de mesures protectionnistes et de subventions directes et indirectes axées sur la desserte du marché local (CNUCED, 2010). Le pays comptait alors plusieurs usines de construction et d'assemblage, qui produisaient divers types de véhicules, avec de faibles volumes. Après 1994, le changement de cap de la politique publique a profondément transformé l'industrie automobile.

De fait, en 1995, l'État a lancé une politique explicitement orientée sur les CVM dans ce secteur. Dans le cadre du programme de développement de son industrie automobile (*Motor Industry Development Programme* – MIDP), l'Afrique du Sud a considérablement abaissé les droits de douane sur les importations de véhicules et de pièces (de 115 % avant 1995 à 30 % en 2007) et supprimé les exigences de contenu local (Humphrey et Memedovic, 2003). Les équipementiers d'origine, puis les producteurs de pièces, sont revenus dans le pays. Depuis 1995, de grands assembleurs et fabricants internationaux se sont également implantés en Afrique du Sud, notamment des équipementiers d'origine issus de puissants groupes historiques sis en Europe, au Japon et aux États-Unis (Alfaro et al., 2012).

Actuellement, l'industrie automobile est le premier secteur manufacturier de l'Afrique du Sud. Elle a contribué à hauteur de 7 % au produit intérieur brut (PIB) du pays en 2012. Le nombre de véhicules exportés a nettement augmenté, passant de 15 764 unités en 1995 à 277 893 en 2012. Plus important encore, le ratio des exportations sur la production est aujourd'hui supérieur à 50 %, alors qu'il atteignait à peine 4 % en 1995. De surcroît, bien que l'Afrique soit encore le principal marché de destination des exportations sud-africaines, la part des exportations du pays vers l'Asie augmente.

À l'avenir, l'Afrique du Sud entend veiller à ce que son secteur automobile reste un important fournisseur de pièces d'origine, d'accessoires et de véhicules de grande qualité à destination des marchés internationaux. Pour soutenir la croissance de cette industrie, le pays devrait s'attacher à élargir la chaîne des fournisseurs locaux, renforcer la profondeur de ses activités manufacturières, améliorer son infrastructure et la compétitivité des fournisseurs locaux, et étoffer les compétences de sa main-d'œuvre (NAACAM, 2011).

Nombre de producteurs peinent à proposer des produits de qualité, en particulier à cause d'un manque de qualifications. Pour accroître les opportunités de progression, il est crucial de remédier aux écarts de savoir. Les normes ISO strictes auxquelles il faut se conformer pour accéder aux marchés développés tels que l'Union européenne excluent actuellement beaucoup de producteurs africains car ceux-ci ne sont pas en mesure de se conformer aux exigences de qualité. Le taux élevé des rejets de production témoigne d'une qualité insuffisante. Ainsi, dans l'habillement, si l'on compare l'Éthiopie, la Tanzanie, la Chine et le Vietnam, on constate que le taux moyen des rejets en usine et par les clients est plus élevé en Afrique qu'en Asie (Banque mondiale, 2011). Pour accroître la participation à la chaîne de production et générer une plus forte valeur ajoutée, il est essentiel de développer les compétences et d'introduire des méthodes de gestion modernes via la formation interne ou la création d'établissements de formation.



En général, parce ce qu'ils ne disposent pas de dotations internes qui leur permettraient d'attirer les chaînes de valeur mondiales du secteur manufacturier, les pays d'Afrique restent trop dépendants de conditions externes qui évoluent, telles que les régimes de préférences commerciales. Une offre locale solide, un marché intérieur vaste, une situation géographique favorable par rapport aux grands marchés et une main-d'œuvre qualifiée sont des exemples de facteurs d'attraction. Les régimes de préférences commerciales influent fortement sur la géographie de la production d'habillement. Le démantèlement de l'Arrangement multifibres (AMF), un système mondial de quotas qui a pesé sur les grands pays producteurs comme la Chine, a fait reculer les exportations et l'emploi dans les pays africains, beaucoup d'investisseurs asiatiques ayant rapatrié la production dans leur pays d'origine. En outre, depuis l'introduction de la Loi sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (Agoa), nombre de pays ont attiré des investisseurs chinois et du Taipei chinois, dans la perspective d'un accès en franchise de quotas au marché des États-Unis. Cependant, étant donné que l'Agoa prendra fin en 2015, l'avenir de ces industries demeure incertain (Goger et al., 2014).

L'accroissement de la demande et l'intensification de l'intégration régionale en Afrique vont attirer les investissements d'entreprises en quête de marchés. On prévoit un quasi-doublement des dépenses de consommation des Africains au cours de la prochaine décennie. Ce sont l'Afrique du Sud et le Nigeria qui tirent cet essor de la demande de consommation, mais d'autres pays, dont l'Angola, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda et la Zambie, enregistrent eux aussi une augmentation substantielle de leur demande intérieure (BAfD, 2012). Ces évolutions attirent nombre d'entreprises à la recherche de nouveaux marchés. Le groupe Unilever, par exemple, compte parmi ses marchés 19 pays d'Afrique et considère ce continent comme « le prochain marché de croissance » (Zwane, 2013). L'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et le Zimbabwe accueillent aujourd'hui des activités manufacturières, et la plupart des biens sont produits pour les marchés d'Afrique, en particulier pour l'Afrique du Sud. À mesure que des entreprises comme Unilever poursuivent leur expansion dans toute l'Afrique, il devient crucial de faciliter les échanges entre pays africains. Les accords régionaux tels que la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa) contribuent à la mise en place d'un environnement d'affaires plus attrayant en encourageant des mesures propices à la spécialisation verticale : suppression des droits de douane sur les produits intermédiaires et les équipements, simplification des règles d'origine, harmonisation des formalités douanières, entre autres (Lesser, 2014).

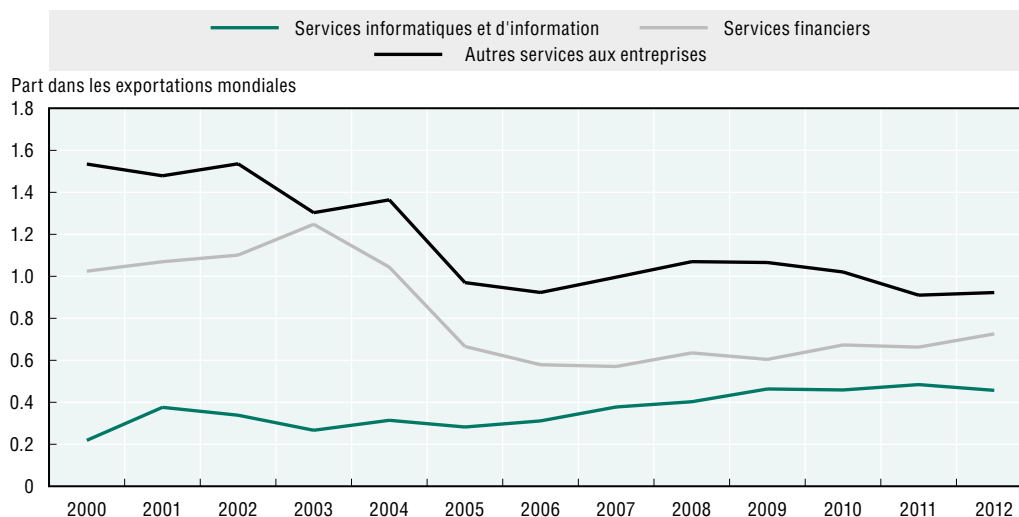
Les chaînes de valeur du secteur des services facilitent l'intégration et apportent un soutien indispensable aux chaînes de valeur mondiales en Afrique

Même si les exportations de services de l'Afrique se sont chiffrées à environ 100 milliards USD en 2012, la part totale de ce continent dans les exportations mondiales de services demeure faible, surtout en ce qui concerne les services à forte valeur ajoutée. La part de l'Afrique reste relativement stable depuis les années 90, autour de 2.2 %. Quelque 70 % du total se répartissent entre les produits et services achetés par les voyageurs (43 %) et le transport (27 %). Sur la dernière décennie, les exportations dans ces deux branches ont même progressé plus rapidement en Afrique que dans les économies développées, tandis que d'autres branches des services en Afrique enregistraient un ralentissement. De plus, la croissance de l'ensemble des exportations de services s'est considérablement accélérée par rapport à la décennie précédente (CNUCED, 2014). En revanche, les services moyennement ou hautement qualifiés que propose l'Afrique tardent à regagner la part de marché qu'ils ont perdue au début des années 2000. La



part de l'Afrique dans les exportations mondiales de services financiers s'est tassée à 0.7 %, alors qu'elle culminait à 1.2 % en 2003. La part de l'Afrique dans les autres services aux entreprises a aussi reculé, à 0.9 %, contre 1.5 % en 2000. Les services informatiques affichent une tendance plus positive, avec une croissance stable mais beaucoup plus ténue. En 2012, l'Afrique a représenté environ 0.5 % des exportations mondiales de services informatiques et d'information, contre 0.2 % en 2000 (figure 7.6).

Figure 7.6. Part de l'Afrique dans les exportations mondiales de services à forte valeur ajoutée, 2000-12



Source : Calculs des auteurs d'après les statistiques de l'OMC sur le commerce (OMC, 2014).
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035455>

Les services offrent une voie prometteuse pour la progression de l'Afrique, et des chaînes de valeur régionales se développent rapidement. Trois branches (intermédiation financière et services aux entreprises, distribution et tourisme) offrent le plus fort potentiel pour des avancées économiques et sociales. De plus, l'amélioration de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que l'élargissement de l'accès aux technologies de l'information (TI) contribuent à l'expansion des chaînes de valeur mondiales et régionales dans le secteur des services en Afrique, ce qui multiplie les opportunités de montée en gamme et de développement dans le secteur ITES (TI et services utilisant les TI).

C'est surtout sur le segment de l'intermédiation financière et des services aux entreprises que des chaînes de valeur régionales apparaissent. Sur ce segment, la valeur ajoutée des exportations de l'Afrique a été multipliée par plus de deux entre 1995 et 2011, avec une croissance qui a surpassé celle de tous les autres segments durant cette période. Cette situation témoigne de la forte intégration régionale du secteur financier en Afrique au cours des deux dernières décennies. Les banques régionales africaines, qui jouent un rôle plus important sur ce continent que les banques des pays développés, sont l'une des forces motrices de cette intégration. Environ 42 % des fusions et acquisitions qui ont eu lieu dans le secteur financier africain sur la période 1987-2008, et 24 % des investissements nouveaux réalisés entre 2003 et 2008, ont reposé sur l'investissement direct étranger intra-africain (CNUCED, 2013 ; CEA-ONU, 2013). L'Afrique est la région du monde dans laquelle les banques régionales tirent le plus l'intégration du secteur financier (ABCA et Banque mondiale, 2012).



La distribution est un autre segment où le développement de chaînes de valeur régionales progresse à un rythme soutenu. Les grandes chaînes de supermarchés d'Afrique, et tout particulièrement d'Afrique du Sud, sont en train de s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales en pénétrant sur de nouveaux marchés sur ce continent. La première enseigne africaine, Shoprite (Afrique du Sud), compte désormais plus de 260 supermarchés dans 16 pays d'Afrique. Et la croissance de ce marché attire de plus en plus l'attention des gros distributeurs occidentaux.

Dans le secteur du tourisme en Afrique, les chaînes de valeur mondiales restent relativement captives et continuent d'être organisées autour des producteurs, sur un marché contrôlé par quelques grands voyagistes occidentaux. En raison de la complexité de l'organisation d'un voyage en Afrique subsaharienne, une forte proportion des touristes fait appel à un tour-opérateur pour se rendre dans cette région. Cette proportion est beaucoup plus faible pour ce qui concerne d'autres régions du monde, ce qui accentue la tendance observée. Néanmoins, les tour-opérateurs nationaux et régionaux qui apparaissent en Afrique, tout particulièrement en Afrique du Sud et au Kenya, pourraient capter une plus forte proportion de la valeur ajoutée dans ce secteur (Goger et al., 2014). D'après les estimations de la Banque mondiale, en 2021, 75 % des voyageurs en Afrique subsaharienne viendront d'Afrique (Banque mondiale, 2013), ce qui pourrait renforcer encore cette tendance.

En Afrique, on observe à la fois une progression et une rétrogradation dans le secteur du tourisme. En général, les opportunités de progression dépendent fortement du positionnement au sein de la chaîne de valeur : les tour-opérateurs généralistes ont davantage de chances de progresser que les tour-opérateurs plus petits dont l'offre est axée sur une ethnie ou une communauté. Les entreprises qui obtiennent plus facilement un financement ont une plus grande capacité à obtenir les permis et autorisations nécessaires pour permettre aux touristes d'accéder aux parcs naturels et aux zones protégées les plus demandés (Goger et al., 2014).

L'utilisation plus intensive des technologies de l'information offre également des opportunités de progression. Le recours accru aux TI a permis une forte expansion des chaînes de valeur régionales dans l'intermédiation financière et les services aux entreprises, deux branches où des entreprises africaines chefs de file jouent un rôle essentiel. Dans le secteur du tourisme par exemple, il existe des opportunités de progression significatives, notamment via le développement de sites Web et de réservation en ligne, qui permettent aux opérateurs locaux de pratiquer un marketing direct et de s'imposer face aux grands opérateurs internationaux. Cependant, la mise à profit de ces opportunités passe par un renforcement des compétences en TI.

Les services gagnent en importance car ils améliorent la compétitivité du secteur manufacturier. Les données de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) montrent que la valeur créée directement et indirectement par la production de services intermédiaires représente plus de 30 % de la valeur ajoutée totale pour les produits manufacturés. Ainsi, le secteur manufacturier est généralement plus compétitif dans les pays qui ont libéralisé leur marché des services. On peut donc considérer que la qualité et le coût de la production de services intermédiaires, tels que le transport et la logistique, les services d'utilité publique et les télécommunications, influent sur la compétitivité de ce secteur.

Le développement des services liés aux exportations de produits manufacturés constitue un bon moyen de créer de la valeur ajoutée locale. Il ressort des données provenant de l'Amérique latine que les quatre cinquièmes environ des services inclus dans les exportations de produits manufacturés se composent de valeur ajoutée locale (OCDE et al., 2013). Même si l'on ne dispose pas actuellement de ce type de données pour



l'Afrique, on peut penser que cette proportion y est inférieure, étant donné le niveau de développement plus faible des marchés des services dans cette région du monde. Il existe donc en Afrique des possibilités considérables d'accroître la valeur ajoutée locale en améliorant la compétitivité des services liés à la fois aux exportations de ressources naturelles et aux exportations de produits manufacturés.

Les avancées économiques dépendent largement de l'infrastructure de télécommunications et de la compétitivité de ce secteur (Nordås et Kim, 2013). Ce constat met en lumière le rôle central des équipements de télécommunications dans la coordination de chaînes de production complexes et géographiquement dispersées. Les investissements relativement substantiels, tirés par le marché, dans l'infrastructure de télécommunications de l'Afrique peuvent donc largement contribuer à des avancées économiques dans le secteur manufacturier local.

Les exportations de services reposant largement sur les TIC offrent également des opportunités aux pays dans lesquels une infrastructure de transport insuffisante fait obstacle à l'activité dans d'autres secteurs. En Afrique, le secteur privé participe davantage au développement de l'infrastructure de télécommunications qu'à celui de l'infrastructure de transport : quelque 72 % des capitaux investis dans l'infrastructure de télécommunications sur ce continent sont détenus en partie ou en totalité par des entreprises privées (Jerome, 2008). Il est donc moins nécessaire de faire appel à l'État, qui manque de toute façon de moyens financiers, pour la mise en place de l'infrastructure qui permettra d'exporter des services à forte intensité de TIC plutôt que des marchandises (encadré 7.10).

Encadré 7.10. Opportunités de croissance dans les chaînes de valeur du secteur ITES

Plusieurs pays d'Afrique ont élaboré une stratégie de développement qui s'appuie prioritairement sur la croissance du secteur ITES (TI et services utilisant les TI), et s'attachent à instaurer un environnement approprié ainsi qu'à encourager l'investissement.

L'application des principes de la responsabilité sociale de l'entreprise et de l'approvisionnement éthique dans le secteur ITES naissant en Afrique constitue une voie prometteuse à la fois pour l'intégration aux chaînes de valeur mondiales et pour la réalisation d'avancées sociales. Le concept d'« *impact sourcing* » lancé par des organisations comme Digital Divide Data (DDD) et destiné initialement à reproduire le modèle de développement de l'Inde dans d'autres pays, pourrait insuffler un élan à ce secteur. DDD est une entreprise qui gère des centres de saisie de données informatiques dans trois pays en développement. Au Kenya, l'un de ces centres emploie actuellement 250 personnes. L'*impact sourcing* a pour objectif de créer dans ces pays des opportunités pour les jeunes en constituant un pont entre des marchés qui suivent une démarche éthique et une main-d'œuvre à faible coût qui est formée à divers services TI/ITES : conversion de contenus non numériques en données numériques dans un format consultable, *media tagging* (édition de balises), recherche en ligne, support informatique, etc.

Prenant note de ces évolutions, les donateurs sont en train de renforcer la formation de base aux TIC et de l'associer au développement de l'infrastructure et de l'environnement nécessaires. La Fondation Rockefeller a récemment annoncé une nouvelle initiative, *Digital Jobs Africa*, qui vise à fournir des emplois à un million de jeunes Africains grâce au développement des compétences dont le secteur des TI/ITES a besoin. Financée par un investissement de 100 millions USD, cette initiative formera des jeunes aux compétences pratiques qui sont demandées par les entreprises mais qui font souvent défaut aux diplômés des universités. Il s'agit de créer un modèle économique autonome, qui sera ultérieurement coordonné par l'État et par les entreprises, et qui stimulera le secteur des TI/ITES. Ce projet sera déployé en Afrique du Sud, en Égypte, au Ghana, au Kenya, au Maroc et au Nigeria, qui disposent tous d'un avantage comparatif potentiel dans ce secteur.



Encadré 7.10. Opportunités de croissance dans les chaînes de valeur du secteur ITES (suite)

Néanmoins, étant donné le manque de travailleurs très qualifiés en Afrique, les services nécessitant cette catégorie de main-d'œuvre resteront vraisemblablement un marché de niche sur ce continent, et non un levier pour une transformation structurelle de grande ampleur. En effet, dans le secteur des services aux entreprises, nombre d'activités nécessitent encore un niveau d'instruction élevé, qui demeure relativement rare dans la plupart des pays africains¹⁰. Il semble donc irréaliste de considérer que les services permettront de parvenir à une croissance à large base en Afrique, sauf, peut-être, dans les petits pays de cette région qui disposent d'une main-d'œuvre instruite, tels que le Botswana ou Maurice.



Notes

1. Des dotations attrayantes sont les facteurs d'attraction qui incitent les entreprises chefs de file à investir dans un pays particulier ou à chercher à nouer des relations avec lui. Elles incluent les gisements de ressources naturelles, susceptibles d'intéresser les investisseurs, mais aussi la dimension du marché local, le coût de la main-d'œuvre (facteur attrayant pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre) et la distance jusqu'au marché de consommateurs (pour les industries des biens de consommation en quête d'un site d'assemblage).
2. Le niveau d'ouverture prend en compte les obstacles à l'importation de biens intermédiaires, la réglementation portant sur l'investissement dans le pays, les restrictions à l'exportation, l'efficacité de la réglementation douanière et de l'administration des douanes, le niveau d'intégration régionale et les obstacles commerciaux rencontrés chez les pays partenaires.
3. L'infrastructure inclut ici l'accès aux infrastructures transnationales (routes, ports, aéroports et réseaux ferrés permettant de rejoindre des marchés étrangers), l'accessibilité et la fiabilité des télécommunications et de l'approvisionnement en électricité, ainsi que l'infrastructure de transport intérieure. L'environnement des affaires hors infrastructure renvoie au niveau de certitude associée à la réglementation, à la facilité de faire des affaires (bureaucratie, obstacles administratifs), à l'accès aux financements et à la corruption.
4. Les capacités intérieures permettant de répondre à la demande extérieure englobent ici la disponibilité d'un approvisionnement local, la capacité des entreprises du pays à respecter les normes internationales et les exigences de certification, l'intégration entre multinationales et entreprises locales, la capacité d'innovation et l'existence d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée.
5. L'inefficacité des ports deviendra un obstacle grandissant à mesure que de plus en plus d'entreprises chefs de file intègrent dans leur chaîne d'approvisionnement des stratégies d'« entreposage en mer » : au lieu de stocker les marchandises dans des entrepôts, l'expédition est utilisée non seulement pour transporter mais aussi pour entreposer les marchandises. Ainsi, un conteneur de pièces automobiles quittant l'Allemagne pour rejoindre l'Afrique du Sud peut ne pas emprunter la route directe mais transiter par un port lointain en Amérique latine afin d'économiser de l'espace de stockage à la fois en Allemagne et en Afrique du Sud. De telles pratiques rendent l'efficacité des ports d'autant plus essentielle.
6. Les exportations horticoles depuis l'Afrique ont augmenté d'un facteur supérieur à six, passant de 1.51 milliard USD en 2001 à 9.74 milliards USD en 2011, dépassant les moyennes de croissance mondiales et multipliant par deux leur part mondiale, qui est passée de 3 % à 6 % (Evers et al. 2014 ; ITC, 2012 ; CNUCED, 2012).
7. Pour avoir un aperçu des diverses normes en vigueur, on peut se référer à la carte des normes (*Standards Map*) élaborée par le Centre du commerce international (CCI), qui les classe en différentes catégories (www.intracen.org/itc/market-info-tools/voluntary-standards/standardsmap/).
8. Woolworths serait la seule chaîne de supermarchés à exiger le respect de normes sociales (Barrientos et Visser, 2012).
9. La part de l'Inde était de 12 % en 2002, et celle de la Chine de 16 % en 1996 (Rodrik, 2014).
10. Même en Inde, où ce secteur n'emploie directement qu'environ 2 % de la main-d'œuvre, il ne constitue pas le moteur d'une croissance de l'emploi qui permettrait à un grand nombre de travailleurs de passer d'activités agricoles (de sortir de la pauvreté) à des activités plus productives et à des emplois mieux payés.



Références

- ABCA (Association des banques centrales d'Afrique) et Banque mondiale (2012), « Roundtable on regional banks in Africa » (table ronde sur les banques régionales en Afrique), *Making Finance Work for Africa*, BAFD, Tunis.
- ACET (2009), *Looking East: China-Africa engagements, Ghana case study*, African Centre for Economic Transformation, Accra, <http://acetforafrica.org/wp-content/uploads/2010/08/Looking-East-Ghana-China-Case-Study-2010.pdf>.
- Akyüz, Y. (2012), « The staggering rise of the South? », *Research Papers*, n° 44, South Centre, Genève, www.g24.org/TGM/Staggering%20Rise%20of%20South.pdf.
- Alfaro, A. L. et al. (2012), *South Africa: Automotive Cluster*, Microeconomics of Competitiveness, Harvard Business School, Boston, www.isc.hbs.edu/pdf/Student_Projects/2012%20MOC%20Papers/MOC%20South%20Africa%20Automotive%20Final.pdf.
- Anglo American (2010), *Anglo American Local Procurement Policy*, www.angloamerican.com/~media/Files/A/Anglo-American-Plc/docs/Local_procurement_policy_eng.pdf.
- BAfD (à paraître), *Supporting African Value Chains: How They Can Be Used to Help Develop Countries and Increase Intra-African Trade*, BAFD, Tunis.
- BAfD (2012), « The African consumer market », *AfDB: Championing Inclusive Growth across Africa*, AfDB, Tunis, www.afdb.org/en/blogs/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/the-african-consumer-market-8901/.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA-ONU (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- BAfD, OCDE, PNUD et CEA-ONU (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- Bamber, P. et K. Fernandez-Stark (2013), « Global value chains, economic upgrading, and gender in the horticulture industry », in *Global Value Chains, Economic Upgrading, and gender: Case Studies of the Horticulture, Tourism, and Call Center Industries*, Banque mondiale, Washington, DC, pp. 11-42.
- Banque mondiale (2013), *Growing Africa – Unlocking the Potential for Agribusiness*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2012), *Doing Business 2012 : Entreprendre dans un monde plus transparent*, Banque mondiale et Société financière internationale (IFC), Washington, DC.
- Banque mondiale (2011), *The Role of International Business in Aid for Trade – Building Capacity for Trade in Developing Countries*, Banque mondiale, Washington DC.
- Barrientos, S. et M. Visser (2012), *South African Horticulture: Opportunities and Challenges for Economic and Social Upgrading in Value Chains*, Capturing the Gains, Working Paper n° 12, www.capturingthegains.org/pdf/ctg-wp-2012-12.pdf.
- Bloom S. et N. Baker (2014), *Does Uncertainty Reduce Growth? Using Disasters as Natural Experiments*, contribution présentée lors de la conférence sur les défis macroéconomiques à relever par les pays à revenu faible (*Macroeconomic Challenges Facing Low-Income Countries Conference*), Fonds monétaire international, Washington, DC, www.imf.org/external/np/seminars/eng/2014/lic/pdf/Baker-Bloom.pdf.
- CEA-ONU (2013), *Rapport économique sur l'Afrique 2013 – Tirer le plus grand profit des produits de base africains : L'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique*, Commission des Nations Unies pour l'Afrique, for Africa, Publications Commission économique pour l'Afrique, Addis-Abeba, http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/unera_report_final_french_web.pdf
- CNUCED (2014), « International trade in goods and services », UNCTADstat (database), http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx?sCS_referer=&sCS_ChosenLang=en (consulté le 12 mars 2014).
- CNUCED (2013), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2013 – Les chaînes de valeur mondiales : l'investissement et le commerce au service du développement (vue d'ensemble en français)*, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Genève, http://unctad.org/en/publicationslibrary/wir2013_en.pdf.
- CNUCED (2012), UNCTADStat (base de données), http://unctadstat.unctad.org/ReportFolders/reportFolders.aspx?sRF_ActivePath=p,15912&sRF_Expanded=p,15912 (consulté le 26 février 2014).
- CNUCED (2010), *Integrating Developing Countries' SMEs into Global Value Chains*, CNUCED, New York et Genève, http://unctad.org/en/Docs/diaeed20095_en.pdf.
- Dannson, A. et al. (2004), « Strengthening farm-agribusiness linkages in Africa, summary results of five country studies in Ghana, Nigeria, Kenya, Uganda and South Africa », *AGSF Occasional Paper*, n° 6, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/y5785e/y5785e00.pdf>.



- De Vries, G., M. Timmer et K. de Vries (2013) « Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses », *GGDC Research Memorandum*, n° 136, Groningen Growth and Development Centre, Groningue, www.ggdc.net/publications/memorandum/gd136.pdf.
- Diao, X. et P. Hazell (2004), « Exploring market opportunities for African smallholders », *2020 Africa Conference Brief 6*, International Food and Policy Research Institute, Washington, DC, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ib22.pdf.
- Dinh, H. (2013), *Light Manufacturing in Developing Countries: A Strategy for Job Creation and Prosperity*, Banque mondiale, Washington, DC, www.ewi-ssl.pitt.edu/econ/files/seminars/140214_sem1251_Hinh%20Dinh.pdf.
- Ethiopian Investment Agency (2013), *50 Turkish Textile Companies to Relocate to Ethiopia*, www.eia.gov.et/english/news_posts/read_more/20/50-Turkish-Textile-Companies-To-Relocate-To-Ethiopia (consulté le 26 février 2014).
- Evers, B. et al. (2014), *Global and Regional Supermarkets: Implications for Producers and Workers in Kenyan and Ugandan Horticulture*, Capturing the Gains, Working Paper n° 39, www.capturingthegains.org/pdf/ctg-wp-2014-39.pdf.
- FAO (2012), « Smallholders and family farmers », *Sustainability Pathways Fact Sheet*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf.
- Frederick, F. et G. Gereffi (2009), *Value Chain Governance*, United States Agency for International Development (agence des États-Unis pour le développement international), USAID Briefing Paper, Washington, DC, www.cggc.duke.edu/pdfs/Frederick_Gereffi_ValueChainGovernance_USAID_BriefingPaper_Feb2009.pdf.
- Gelb, A., C. Meyer et V. Ramachandran (2014), « Development as Diffusion: Manufacturing Productivity and Sub-Saharan Africa's Missing Middle », *Working Paper* n° 357, Center for Global Development, Washington, DC, www.cgdev.org/sites/default/files/development-diffusion-market-productivity_final.pdf.
- Gelb, A., V. Ramachandran et G. Turner (2007), « Stimulating growth and investment in Africa: From macro to micro reforms », *African Development Review*, vol. 19/1, pp. 26-51, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-8268.2007.00155.x/pdf>.
- Gereffi, G. (1999), « International Trade and Industrial Upgrading in the Apparel Commodity Chain », *Journal of International Economics*, vol. 48/1, pp. 37-70.
- Gereffi, G. (1994), « The organisation of buyer-driven global commodity chains: How US retailers shape overseas production networks », in G. Gereffi et M. Korzeniewicz (1994), *Commodity Chains and Global Capitalism*, Westport, Praeger, pp. 95-122.
- Gereffi, G. et K. Fernandez-Stark (2011), *Global Value Chain Analysis: A Primer*, Centre of Globalization, Governance and Competitiveness, Durham.
- Gereffi G., J. Humphrey et T. Sturgeon (2005), « The governance of global value chains », *Review of International Political Economy*, pp. 78-104.
- Gherzi et ONUDI (2011), *Feasibility Study for a Cotton Spinning Mill in 11 Sub-Saharan African Countries*, ONUDI, Vienne.
- Goger A. et al. (2014), « Capturing the Gains in Africa: Making the most of global value chain participation », *OECD Background Paper*, Center on Globalization, Governance & Competitiveness, Duke University.
- Humphrey, J. et O. Memedovic (2003), « The Global Automotive Industry Value Chain: What Prospects for Upgrading by Developing Countries », *Sectorial Studies Series*, ONUDI, Vienne, www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/Pub_free/Global_automotive_industry_value_chain.pdf.
- IFC (2009), *Linkages highlights: The Chad SME Linkages Program*, Société financière internationale, Washington, DC.
- IFC et Engineers against Poverty (2011), *A Guide to Getting Started in Local Procurement*, Société financière internationale (IFC), Washington DC.
- ITC (2011), «The Ethical Fashion Programme: Not charity, just work», International Trade Centre, Geneva, www.oecd.org/aidfortrade/47714153.pdf.
- James, S. (2013), *Tax and Non-Tax Incentives and Investment: Evidence and Policy Implications*, Investment Climate Advisory Services, Banque mondiale, Washington DC.
- Jenkins, B. et al. (2007), *Business Linkages: Lessons, Opportunities, and Challenges*, IFC, International Business Leaders Forum, et Kennedy School of Government, Harvard University, Boston, www.hks.harvard.edu/m-rcbg/CSRI/publications/report_16_BUSINESS%20LINKAGESFINAL.pdf.
- Jerome, A. et al. (2008), *Private Sector Participation in Infrastructure in Africa*, African Peer Review Mechanism Secretariat, Johannesburg, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Knowledge/30754220-EN-2.4.1-AFEIKHENA-INFRAJEROME-AFDB-AEC-SEPT.PDF.



- Lee, J., G. Gereffi et J. Beauvais (2012), « Global value chains and agrifood standards: Challenges and possibilities for smallholders in developing countries », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 109(31), pp. 12326-12331, Seattle, www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.0913714108
- Lesser, C. (2014), *Implications of Global Value Chains for Trade Policy in Africa: A Desk Study*, document de référence pour le présent rapport.
- Lomas N. (2012), *ABI: Africa's Mobile Market to Pass 80% Subscriber Penetration in Q1 Next Year; 13.9% of Global Cellular Market by 2017*, Tech Crunch, <http://techcrunch.com/2012/11/28/abi-africas-mobile-market-to-pass-80-subscriber-penetration-in-q1-next-year-13-9-of-global-cellular-market-by-2017/>.
- McMillan, M. (2012), « Blue Skies: How one firm overcame “binding” constraints », Discussion Note, n° 21, présentée lors de la conférence sur la transformation de l'agriculture (*Transforming Agriculture Conference*), 8-9 novembre, Accra, www.ifpri.org/sites/default/files/publications/gsspdn21.pdf.
- Morris, M. et J. Barnes (2009), « Globalization, the Changed Global Dynamics of the Clothing and Textile Value Chains and the Impact on Sub-Saharan Africa », *Working Paper*, n° 10, ONUDI, Service des politiques de développement, de la statistique et de la recherche, ONUDI, Vienne.
- NAACAM (2011), *The South African Automotive Industry, the MIDP and the APDP*, National Association of Automotive Component and Allied Manufacturers, Johannesburg.
- Nordås, H. et Y. Kim (2013), « The role of services for competitiveness in manufacturing », *OECD Trade Policy Papers*, n° 148, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k484xb7cx6b-en>.
- OCDE (2013), « Building green global value chains: Committed public-private coalitions in agro-commodity markets », *OECD Green Growth Papers*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5k483jndzwtj-en>.
- OCDE, CEPALC (Commission des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et CAF (Banque de développement de l'Amérique latine) (2013), *Perspectives économiques de l'Amérique latine 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/leo-2013-fr>.
- OCDE et OMC (2013), *Aid For Trade: At a Glance 2013, Connecting to Value Chains*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/aid_glance-2013-fr.
- Olam (2013), *Olam Livelihood Charter 2013*, Olam International Limited, Singapour.
- OMC (2014), Trade Statistics, base de données sur les statistiques commerciales, <http://stat.wto.org/Home/WSDBHome.aspx?Language=> (consulté le 3 mars 2014).
- OMC, IDE-JETRO et OCDE (2013), *Aid for Trade and Value Chains in Textiles and Apparel*, OCDE et OMC, Paris et Genève, www.oecd.org/dac/aft/AidforTrade_SectorStudy_Textiles.pdf.
- ONUDI (2011), *Agribusiness for Africa's Prosperity*, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne, www.unido.org/fileadmin/user_media/Publications/Pub_sales/Agribusiness_for_Africas_Prosperty_e-book.pdf.
- Pickles (2013), *Economic and social upgrading in apparel global value chains: Public governance and trade policy, Capturing the Gains, Working Paper*, n° 13, www.capturingthegains.org/publications/workingpapers/wp_201213.htm.
- Raballand, G. et al. (2012), *Why Does Cargo Spend Weeks in Sub-Saharan African Ports? Lessons from Six Countries*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Rodrik D. (2014), *Has Sustained Growth Decoupled from Industrialization*, étude présentée lors du symposium sur les problèmes de frontière concernant la croissance économique (*Symposium on Frontier Issues in Economic Growth*), 10 février, Washington, DC, [www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Presentations/Has-Sustained-Growth-Decoupled-from-Industrialization-\(February-2014\).pdf](http://www.sss.ias.edu/files/pdfs/Rodrik/Presentations/Has-Sustained-Growth-Decoupled-from-Industrialization-(February-2014).pdf).
- Rossi, A. (2013), « Does economic upgrading lead to social upgrading in global production networks? Evidence from Morocco », *World Development*, n° 46, pp. 223-33.
- Staritz, C. et M. Morris (2013), « Local embeddedness, upgrading and skill development: Global value chains and foreign direct investment in Lesotho's apparel industry », *Capturing the Gains, Working Paper*, n° 20, www.capturingthegains.org/pdf/ctg-wp-2013-20.pdf.
- Sutton, J. et N. Kellow (2010), *An Enterprise Map of Ethiopia*, International Growth Centre, Londres.
- Sutton, J. et B. Kpentey (2012), *An Enterprise Map of Ghana*, International Growth Centre, Londres.
- Sutton, J. et D. Olomi (2012), *An Enterprise Map of Tanzania*, International Growth Centre, Londres.
- TCC (2012), *Cocoa barometer 2012*, Tropical Commodity Coalition, www.cocoabarometer.org/Cocoa_Barometer/Download_files/Cocoa%20Barometer%202012%20Final.pdf.
- The Economist* (2012), « Africa's Singapore? », 25 février, www.economist.com/node/21548263 (consulté le 14 février 2014).
- World Management Survey (2014), <http://worldmanagementsurvey.org/> (consulté le 7 mars 2014).
- Wuepper, D. (2014), informations communiquées pour le présent rapport, Université technique de Munich, département de l'économie agricole.
- Zwane, T. (2013), « Unilever calls Africa next growth market », Business Day Live, 20 June, www.bdlive.co.za/africa/africanews/2013/06/20/unilever-calls-africa-next-growth-market.



Chapitre 8

Quelles politiques pour les chaînes de valeur mondiales en Afrique ?

Avec les chaînes de valeur mondiales, il est d'autant plus indispensable que l'économie bénéficie d'un environnement des affaires propice, qu'elle soit ouverte aux échanges et aux investissements et qu'elle dispose de travailleurs qualifiés, d'entreprises performantes et d'entrepreneurs. Les politiques axées sur les chaînes de valeur mondiales doivent maximiser les opportunités pour l'ensemble de l'économie tout en instaurant un environnement optimal pour les secteurs affichant le meilleur potentiel.



En bref

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) rendent encore plus indispensable une transformation structurelle en Afrique. Les insuffisances de l'Afrique relatives à l'environnement des affaires, à l'infrastructure, aux capacités productives et aux compétences constituent les principaux obstacles à cette transformation structurelle (voir par exemple BAfD et al., 2013 et 2012 ; ACET, 2013 ; FEM, 2012 ; Banque mondiale, 2013 ; OCDE, 2013a et 2013b ; Ramachandran et al., 2009). L'accélération du développement des chaînes de valeur mondiales exacerbe ces problèmes, les pays africains souffrant d'un handicap de compétitivité lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements des CVM, surtout dans le secteur manufacturier. Toute politique visant à tirer parti des chaînes de valeur mondiales doit remédier efficacement à ces insuffisances, en particulier en ce qui concerne l'infrastructure et les compétences, l'environnement dont bénéficient les entrepreneurs et l'ouverture aux échanges, y compris avec d'autres pays africains. Ce chapitre traite de ces besoins de manière synthétique. Pour les pays qui ne s'attelleront pas à ces problèmes, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales demeurera marginale et la montée en gamme hautement improbable. La seule option qui leur restera consistera alors à attirer les CVM au moyen de conditions sociales et environnementales peu contraignantes.

Cinq grandes considérations doivent guider les politiques axées sur les chaînes de valeur mondiales

L'analyse fait apparaître cinq grandes considérations qui doivent guider les décideurs politiques désireux de mettre les chaînes de valeur mondiales à profit pour le développement. Premièrement, les politiques doivent être adaptées aux chaînes de valeur : si l'on veut mettre celles-ci au service du développement, il faut créer le meilleur environnement pour les chaînes de valeur pour lesquelles on a identifié le plus grand potentiel. La politique de développement a pour objectif de déterminer dans quelle chaîne de valeur le pays se positionne le mieux et pour quelles activités l'offre de ce pays est la plus compétitive (Cattaneo et Miroudot, 2013). Les opérations d'assemblage manufacturier nécessitent une logistique efficiente et des procédures d'importation et d'exportation qui facilitent l'entrée de composants et l'exportation de produits entièrement transformés. Elles requièrent également un approvisionnement en énergie fiable et une offre suffisante de travailleurs ayant les compétences adéquates. Une fois qu'un pays a intégré une chaîne de valeur mondiale au stade de la production d'un produit, sa progression au sein de cette chaîne, ou le développement de types de produits supplémentaires nécessite tout un éventail de services, qui doivent être compétitifs à la fois au niveau des prix et de la qualité. Ce point est particulièrement crucial pour les petites et moyennes entreprises (PME) locales qui doivent avoir accès à une gamme de services pour pouvoir se concentrer sur l'activité spécifique, au sein de la chaîne de valeur, qui est leur point fort. Les besoins en matière d'infrastructures, de compétences et de services sont souvent propres à la chaîne de valeur. Ainsi, les produits laitiers ont besoin de structures de collecte et de chaînes du froid denses et fiables ; pour les industries manufacturières, le textile et de nombreux fruits, il faut un accès efficient au fret maritime, tandis que les fleurs, légumes et fruits frais ont besoin d'un transport aérien efficient. Enfin, dans de nombreuses chaînes de valeur mondiales, c'est une poignée d'entreprises chefs de file internationales qui mène à bien l'essentiel des opérations. Pour qu'un pays s'intègre dans ces chaînes, il doit attirer ces entreprises dans le pays, et pour y progresser, il faut qu'il travaille avec elles afin d'identifier les opportunités. Dans certains cas, le dialogue sur l'action publique doit donc être spécifique à l'entreprise.



Deuxièmement, tirer le meilleur parti des chaînes de valeur mondiales suppose de ménager des équilibres : il faut instaurer le meilleur environnement possible pour les chaînes de valeur pour lesquelles on a identifié le plus grand potentiel, mais sans nuire au développement d'autres chaînes. Les budgets et les ressources étant limités, la décision de donner la priorité au développement de l'infrastructure, aux programmes de formation ou à l'accès privilégié à un secteur par rapport aux autres fera des gagnants et des perdants. Il existe donc une règle de base lors de l'élaboration de la politique publique : veiller à ce qu'aucun secteur ou chaîne de valeur ne soit désavantagé par la mise en œuvre d'une stratégie de CVM sectorielle et à ce que les opportunités soient maximisées pour l'ensemble de l'économie¹. Une plus grande diversification économique est essentielle pour les pays africains s'ils veulent concrétiser leur transformation structurelle (BAfD et al., 2013) et protéger leur économie des chocs sur le marché (ACET, 2013). En outre, même au sein d'un secteur, il faut parfois faire des compromis au niveau du ciblage des investissements. Par exemple, lors de la définition d'une politique de soutien à l'agriculture commerciale étrangère, il faut aussi prendre en considération ses effets sur les petits exploitants (ACET, 2009). L'analyse des forces et des faiblesses, des opportunités et des menaces associées à des chaînes de valeur potentiellement performantes peut aider à évaluer ces équilibres.

Les stratégies d'intégration et les stratégies de montée en gamme appellent aussi des arbitrages : les mesures qui favorisent l'une ne sont pas nécessairement appropriées pour l'autre. Ainsi, le recours à des incitations fiscales pour attirer l'investissement étranger peut faciliter l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, alors que le manque à gagner en termes de recettes fiscales qu'il induit peut entraver les possibilités de montée en gamme, étant donné que moins de ressources sont disponibles pour investir dans l'infrastructure et l'éducation. De même, les zones économiques spéciales peuvent permettre l'intégration dans les CVM, puisqu'elles attirent des entreprises exportatrices grâce à des accords préférentiels ; cependant, elles peuvent aussi empêcher les interactions et la montée en gamme car elles séparent les entreprises exportatrices des entreprises domestiques non exportatrices (Brautigam et al., 2010 ; voir l'encadré 6.3 au chapitre 6 et la note pays sur la Tunisie dans ce rapport). En outre, si des exigences de contenu local peuvent créer des interactions entre les entreprises locales et les entreprises étrangères chefs de file susceptibles de conduire à une montée en gamme, elles peuvent aussi dissuader les entreprises étrangères d'investir dans le pays et risquent donc, *in fine*, limiter les possibilités d'intégration dans les CVM.

Troisièmement, l'entrepreneuriat et la collaboration entre acteurs publics et privés sont essentiels pour mettre à profit les chaînes de valeur mondiales pour le développement. Une collaboration efficace nécessite de solides associations d'entreprises. Les entrepreneurs jouent un rôle fondamental dans l'identification des opportunités au sein des chaînes de valeur présentant un fort potentiel et dans l'acceptation des risques liés à la mise à profit de ces opportunités. Pour que les CVM puissent contribuer au développement, il faut des institutions publiques qui aident à construire et à soutenir la base entrepreneuriale du pays. Il s'agit aussi bien de la formation à l'entrepreneuriat et de l'accès au financement que de la participation d'entreprises locales à la formulation des stratégies pour les chaînes de valeur mondiales. Les associations d'entreprises nationales jouent un rôle crucial à cet égard. Elles savent définir, à l'intention des pouvoirs publics, les besoins des entreprises dans une chaîne de valeur donnée. Elles participent aussi au renforcement des capacités et à la formation du personnel des entreprises, et elles peuvent être l'interlocuteur d'investisseurs internationaux. L'association éthiopienne des fabricants de textile et de vêtements (*Ethiopian Textile and Garment Manufacturers Association*), par exemple, est devenue un partenaire essentiel pour les pouvoirs publics et pour des entreprises chefs de file internationales comme H&M. Elle a participé à la



définition des mesures de soutien à ce secteur et a été un partenaire pour H&M lors du renforcement des capacités afin que les entreprises locales respectent les normes de qualité de la chaîne de prêt-à-porter. Le conseil horticole kenyan (*Kenyan Flower Council*) joue un rôle analogue dans le secteur horticole au Kenya. Aussi, l'une des premières étapes vers la mise à profit des chaînes de valeur mondiales pour le développement doit consister à soutenir activement la création de telles organisations.

Quatrièmement, la structure de gouvernance d'une chaîne de valeur mondiale peut déterminer les moyens d'accroître la valeur ajoutée intérieure. Les sections précédentes consacrées à l'agriculture et à l'industrie manufacturière, ainsi que la section cherchant à déterminer si l'Afrique est prête, expliquent en détail les relations entre la gouvernance des chaînes de valeur et les opportunités de montée en gamme. Ainsi, la progression vers des activités de transformation à plus forte valeur ajoutée ne sera peut-être pas réalisable dans certaines chaînes de valeur articulées autour des producteurs (par exemple le café, le cacao) en raison du contrôle étroit que les grands fabricants exercent sur les activités de transformation. En revanche, la différenciation de produits au profit de variétés de meilleure qualité et l'identification de nouveaux acheteurs pour ces produits sont des voies prometteuses. Les stratégies doivent examiner quels moyens de progression semblent les plus prometteurs et lesquels ont peu de chances de succès étant donné la structure de gouvernance de la chaîne de valeur.

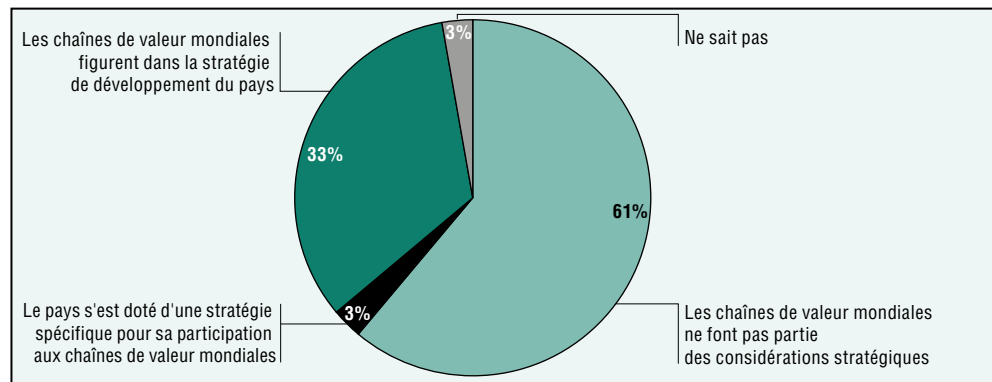
Enfin, les chaînes de valeur mondiales ne sont pas la panacée pour la transformation structurelle et la croissance inclusive. Certaines stratégies pourraient conduire à un nivellement par le bas. Les pays d'Afrique ont besoin de créer 10 à 12 millions de nouveaux emplois chaque année simplement pour absorber les jeunes qui entrent sur le marché du travail (BAfD *et al.*, 2012). Pour relever ce défi, les pouvoirs publics peuvent décider qu'il faut en priorité attirer les investissements d'entreprises chefs de file étrangères et assurer l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales. Il leur faut simultanément s'attacher à mettre en place les compétences et les capacités productives intérieures nécessaires à une montée en gamme et pour faire bénéficier le reste de l'économie de la présence de CVM dans le pays. À défaut, les pays risquent de se concurrencer les uns les autres pour attirer les investissements des CVM grâce à des pratiques sociales et environnementales peu contraignantes et à des incitations fiscales généreuses. Une telle stratégie (dite *low road strategy*) a tendance à produire des gains limités pour quelques-uns, le prix étant payé par le plus grand nombre.

Un processus en quatre étapes pour formuler des mesures efficaces et ciblées

Les CVM figurent d'ores et déjà dans les stratégies de développement globales de nombreux pays d'Afrique. Cependant, rares sont les pays qui disposent de stratégies spécifiques pour la participation aux chaînes de valeur mondiales. Le programme d'action global d'un pays pour son développement devrait faciliter la participation aux CVM et répondre aux exigences spécifiques des chaînes de valeur. Les différents secteurs et chaînes de valeur appellent des réponses sur mesure des pouvoirs publics afin d'optimiser les opportunités de montée en gamme. La figure 8.1 montre que 61 % des pays d'Afrique interrogés ont intégré les chaînes de valeur mondiales dans leur stratégie de développement² mais que des politiques spécifiques pour telle ou telle CVM ne sont pas encore monnaie courante.



Figure 8.1. Chaînes de valeur mondiales et stratégies de développement national



Note : Les pourcentages indiquent, pour chaque catégorie, la proportion de pays qui a apporté cette réponse à la question « Comment les chaînes de valeur mondiales sont-elles prises en compte dans la stratégie de développement national de votre pays ? ».

Source : Enquête auprès des experts-pays des PEA.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933035474>

La présente section propose quatre étapes que peuvent suivre les pouvoirs publics pour assurer la participation effective du pays dans les CVM (figure 8.2). Ce processus en quatre étapes est établi sur la base des constats du présent rapport et de la littérature récente traitant de la formulation des politiques publiques axées sur les chaînes de valeur mondiales (CNUCED, 2013 ; ACET, 2013 ; Bamber *et al.*, 2014).

Figure 8.2. Processus en quatre étapes pour formuler des mesures axées sur les chaînes de valeur mondiales (CVM)



Source : Élaboration des auteurs.

La première étape consiste à évaluer les chaînes de valeur qui offrent un potentiel d'intégration et celles déjà présentes dans le pays. Une description des activités économiques actuelles permet d'identifier les secteurs où le pays dispose d'un avantage comparatif et ceux où il souffre d'un handicap concernant ces deux ensembles de chaînes de valeur³. Cette analyse doit prendre en considération le positionnement des acteurs locaux au sein des chaînes de valeur et identifier le rôle des entreprises chefs de file de façon qu'une collaboration efficace puisse renforcer les opportunités de progression.



La deuxième étape consiste à évaluer les moyens d'accroître la valeur ajoutée ou la participation dans la chaîne de valeur. Il s'agit d'identifier les possibilités d'expansion des activités existantes ou même de progression vers des activités à plus forte valeur ajoutée au sein de la chaîne de valeur. Ces opportunités doivent être hiérarchisées sur la base des gains nets potentiels, de la faisabilité et des risques. Il est nécessaire d'examiner les structures de gouvernance et les rapports de force de la chaîne de valeur, ainsi que la faisabilité techniques et les capacités des parties prenantes dans le pays. À ce stade, il faut notamment se poser les questions suivantes :

- **Quelles sont les opportunités de valeur ajoutée eu égard au positionnement au sein de la chaîne de valeur ?** Celles-ci varient en fonction des activités du pays. Ainsi, la portion de la chaîne de valeur de l'habillement située en Afrique généralement l'assemblage du produit final. Bien que les possibilités de montée en gamme fonctionnelles soient limitées, il peut exister des opportunités de participation en amont, et notamment d'interactions avec le secteur national du textile.
- **Quelle est la structure de gouvernance et quels sont les principaux acteurs de la chaîne ?** La structure de gouvernance de la chaîne détermine les opportunités de progression. Ainsi, dans les chaînes de valeur du cacao, articulées autour des producteurs, où les producteurs contrôlent les étapes de la transformation, les possibilités d'intervenir davantage dans la transformation sont limitées. En revanche, il peut exister d'autres moyens de progresser, notamment grâce à la différenciation du produit et à des progrès au niveau de la qualité.
- **Quelle est la capacité technique de progression au sein du pays ?** Même lorsque la structure de gouvernance permet une progression, le manque de capacités techniques au sein du pays peut empêcher qu'elle ne se concrétise, par exemple en raison de compétences inadéquates, de déficiences de l'infrastructure ou de la distance jusqu'aux marchés finals.
- **Quelles opportunités de valeur ajoutée existent sur des marchés nouveaux ou alternatifs ?** Il est nécessaire de ne pas se focaliser sur la structure actuelle de la chaîne de valeur si l'on veut évaluer pleinement les opportunités de progression. On peut trouver des possibilités nouvelles ou alternatives sur des marchés régionaux ou encore dans les économies émergentes.

La troisième étape consiste à analyser les obstacles potentiels que les politiques actuelles risquent de constituer pour le développement d'une chaîne de valeur. Les obstacles sont par exemple la lenteur des procédures douanières, qui réduisent la compétitivité des produits soumis à des contraintes de temps ou périssables. Des droits de douane élevés appliqués à l'importation de produits intermédiaires ou l'obligation de s'approvisionner localement peuvent nuire à la compétitivité globale de l'activité au sein de la chaîne de valeur, tandis que les accords commerciaux internationaux en place peuvent restreindre la participation effective à la CVM ; il peut donc être nécessaire de les renégocier. Les politiques publiques qui influent sur l'efficacité de l'environnement des affaires dans le pays (portant notamment sur les technologies de l'information et des communications – TIC, l'infrastructure et l'éducation) devront elles aussi être repensées.

La dernière étape consiste à élaborer des politiques publiques appropriées sur la base de l'analyse précédente. Ces politiques dépendront du produit et des ressources du pays. Certaines peuvent imposer des arbitrages au moment de l'élaboration ou de la mise en œuvre d'une stratégie adéquate axée sur les CVM.



Une infrastructure de qualité et un environnement des affaires approprié sont fondamentaux pour l'intégration et la progression au sein des chaînes de valeur mondiales

Une infrastructure suffisante et une capacité logistique adéquate sont essentielles pour permettre à un pays de participer aux chaînes de valeur mondiales et d'attirer les entreprises chefs de file. La littérature montre qu'une infrastructure médiocre fait obstacle au commerce car elle induit des coûts élevés (OCDE, 2012). Même si les coûts de main-d'œuvre sont plus faibles dans certains pays d'Afrique, l'inadéquation des réseaux de transport peut accroître les coûts pour les investisseurs étrangers et, partant, réduire leur productivité.

- L'amélioration de la capacité de transport (transport routier, ferroviaire et aérien) doit être une priorité. Une meilleure desserte des ports et aéroports peut en effet accélérer la livraison des produits et rendre les économies africaines plus attrayantes aux yeux des investisseurs étrangers. De surcroît, il faudrait que les ports africains s'efforcent de remédier à leurs graves problèmes d'inefficience et de manque de capacités, qui se traduisent par de longs délais d'attente pour les entreprises exportatrices⁴.
- La mise en place de procédures d'importation/exportation rapides est fondamentale pour l'intégration des réseaux d'approvisionnement mondiaux qui reposent largement sur des importations pour les activités d'assemblage. Cette politique devrait *in fine* s'accompagner d'un engagement à améliorer la gouvernance des transports grâce à des mesures réglementaires et administratives visant à lutter contre la corruption dans ce secteur.
- Il s'agit également d'améliorer la gouvernance des transports en instaurant des mesures réglementaires et administratives ayant pour objectif de lutter contre les cartels et la corruption dans ce secteur.
- En outre, le développement de la capacité nationale de production d'électricité devrait continuer de figurer tout en haut de l'agenda des pouvoirs publics en Afrique. Si leur approvisionnement énergétique n'est pas fiable, les pays ne pourront pas attirer des investissements substantiels dans les industries extractives ou dans les activités manufacturières.

Il faut aussi définir les besoins spécifiques des chaînes de valeur les plus importantes. La plupart des chaînes de valeur pourraient bénéficier des améliorations de l'infrastructure, mais les besoins sont variables, y compris à l'intérieur d'un même secteur. Ainsi, dans l'agriculture, le poisson frais, les produits laitiers et les fleurs doivent être transportés par avion et nécessitent une chaîne du froid, tandis que le café et le cacao exigent des installations portuaires efficaces. Dans l'industrie manufacturière, les commandes en flux tendus de vêtements peuvent nécessiter une capacité de transport aérien, tandis que la production automobile requiert des installations portuaires. Par ailleurs, l'existence de parcs industriels et de zones économiques spéciales peut attirer des activités de transformation et d'assemblage (encadré 8.2).

Il faut accorder la même attention à l'environnement des affaires. Les lourdeurs bureaucratiques, la longueur des formalités et la corruption continuent d'exercer un effet dissuasif sur les investissements des entreprises étrangères chefs de file. Elles empêchent aussi les agriculteurs et les entrepreneurs locaux de mettre pleinement à profit les opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales. À l'heure de la mondialisation, la compétitivité passe donc par l'amélioration de l'environnement des affaires.



Les pays d'Afrique doivent poursuivre leur intégration régionale et s'ouvrir davantage

Les mesures de libéralisation des échanges peuvent globalement améliorer la compétitivité des pays d'Afrique au sein des chaînes d'approvisionnement internationales. Les mesures qui restreignent l'accès aux produits et services intermédiaires étrangers renchérissent la production et nuisent à la participation aux chaînes de valeur (OCDE *et al.*, 2013). Par exemple, pour attirer des multinationales qui doivent importer des facteurs de production intermédiaires afin d'exporter des biens manufacturés, les barrières à l'importation doivent être faibles. Il est notamment crucial de libéraliser l'importation des facteurs de production intermédiaires et des équipements nécessaires aux processus d'assemblage. Les chaînes de valeur mondiales ayant tendance à accentuer les effets négatifs des politiques protectionnistes, les pays qui cherchent à protéger leurs propres réseaux de production risquent de ne pas avoir accès aux opportunités commerciales qui découlent de la mondialisation (Lesser, 2014).

Les pays africains peuvent bénéficier des mesures de facilitation du commerce aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. Les réformes des procédures douanières et des formalités aux frontières peuvent réduire les coûts de transaction et contribuer au développement. Ainsi, en Éthiopie, à la suite de ces réformes, les importations et les exportations ont fait un bond de 200 %, et les recettes fiscales ont augmenté de plus de 51 % (Lesser, 2014). Les mesures de facilitation du commerce sont particulièrement importantes pour aider les PME africaines à participer aux chaînes de valeur mondiales, car, souvent, les PME ne disposent pas de ressources financières et humaines suffisantes pour faire face à la complexité des formalités administratives aux frontières (Lesser et Moisé-Leeman, 2009). Les réformes dans ce domaine ne doivent pas dépendre d'un accord international.

L'accélération de l'intégration régionale et la promotion des chaînes de valeur régionales peuvent créer des opportunités et améliorer la participation aux chaînes de valeur mondiales (ACET, 2013 ; BAfD, à paraître). Comme l'ont montré les sections précédentes consacrées à l'agriculture, aux industries manufacturières et aux services, les marchés régionaux et les chaînes de valeur régionales offrent des opportunités de croissance significatives en raison du développement rapide des marchés de consommation en Afrique. De plus, les marchés des économies émergentes et les chaînes de valeur régionales se caractérisent généralement par de faibles exigences mais qui peuvent être progressivement renforcées. Les conditions peu strictes qui régissent actuellement la participation aux chaînes de valeur régionales et Sud-Sud n'offrent peut-être pas une protection sociale et environnementale suffisante, mais elles permettent aux entreprises africaines d'améliorer leurs capacités productives et de progresser peu à peu dans les chaînes de valeur (Evers *et al.*, 2014 ; Cadot *et al.*, 2012).

Les accords commerciaux régionaux pourraient contribuer à accroître des niveaux d'intégration régionale qui restent faibles. Comme l'ont montré les chapitres 3 et 6, les échanges régionaux et les chaînes de valeur régionales se développent mais pas encore suffisamment. De nombreux accords commerciaux existent entre les pays d'Afrique, mais, souvent, ils ne sont toujours pas appliqués aux postes-frontières ou par l'administration douanière. Leur approfondissement pourrait élargir les opportunités au sein des chaînes de valeur axées sur la production régionale destinée aux marchés régionaux ou à des entreprises régionales interconnectées qui approvisionnent les marchés mondiaux (Bamber *et al.*, 2014). Les accords commerciaux entre pays d'Afrique devraient comporter des règles simplifiées et flexibles afin de permettre :



- l'utilisation accrue de facteurs de production importés;
- le respect des règles d'origine régionales;
- une mise en conformité moins onéreuse (Draper et Lawrence, 2013 ; OCDE, 2013c ; Lesser, 2014);
- la libéralisation des principales branches du secteur des services, au-delà de ce qu'impose l'Organisation mondiale du commerce;
- davantage de coopération pour le développement de l'infrastructure;
- la libre concurrence;
- l'application des contrats internationaux entre acheteurs et fournisseurs;
- les mouvements de capitaux et les déplacements temporaires à titre professionnel (Lesser, 2014 ; CNUCED, 2013 ; voir également le chapitre 3).

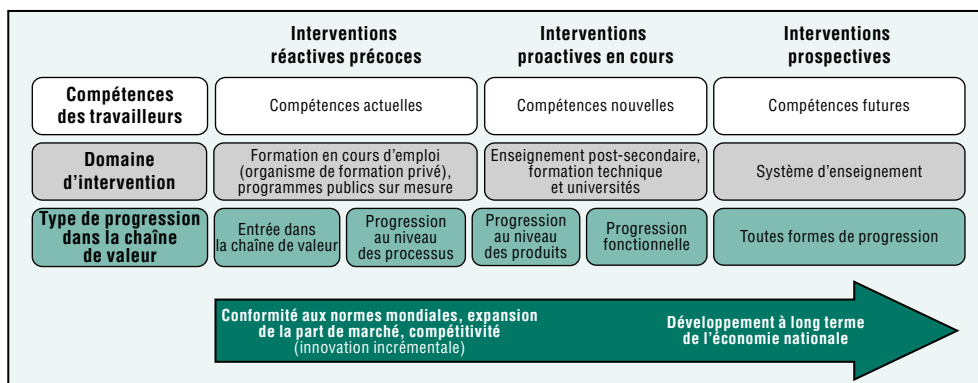
Les pays d'Afrique doivent nettement renforcer leur capacité à participer aux chaînes de valeur mondiales

La participation aux chaînes de valeur mondiales nécessite des compétences, une capacité productive et des entrepreneurs. Étant donné la complexité croissante des réseaux d'approvisionnement mondiaux et l'intensification de la concurrence au sein de ces réseaux, les multinationales s'implantent de plus en plus là où elles disposent d'une main-d'œuvre qualifiée (Noorbakhsh *et al.*, 2011 ; CNUCED, 2013). Même dans les secteurs qui emploient des travailleurs peu qualifiés, par exemple l'habillement, le manque de main-d'œuvre qualifiée empêche des pays comme l'Éthiopie de participer plus pleinement aux chaînes de valeur mondiales (Etgama, 2014). Il est par conséquent crucial de déployer des efforts concertés pour développer les compétences requises qui permettront à l'Afrique de participer davantage aux CVM. Une concentration suffisamment dense d'entités à même de satisfaire aux exigences des entreprises chefs de file en termes de qualité et de délais est tout aussi importante. C'est un facteur qui pèse de plus en plus dans les décisions d'implantation de ces chefs de file, surtout dans le secteur manufacturier (George *et al.*, 2014). Les entrepreneurs locaux sont essentiels pour créer cette capacité productive. De plus, ils procurent l'ancrage local indispensable face aux évolutions de l'environnement mondial qui peuvent amener les entreprises internationales à quitter un pays.

Le développement de l'éducation et des compétences est crucial pour s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales et pour passer à des activités à plus forte valeur ajoutée. Comme indiqué plus haut et dans les chapitres précédents, les compétences sont fondamentales pour la participation aux CVM et pour la progression au sein de ces chaînes de valeur. Les pouvoirs publics doivent améliorer l'accès à l'éducation universelle de base et veiller à la qualité de cet enseignement. En Afrique subsaharienne, par exemple, un enfant sur deux risque d'arriver à l'adolescence sans avoir appris à lire, à écrire et à compter (Van Fleet *et al.*, 2012). Pour améliorer les compétences spécifiques dont les différentes branches et chaînes de valeur ont besoin, il faut aussi que les investissements dans la formation technique et professionnelle complètent ceux dans l'éducation de base (BAfD *et al.*, 2008 et 2012 ; OCDE, 2013b). Fernandez-Stark *et al.* (2012) ont défini une typologie des politiques d'éducation qui sont nécessaires à la progression dans les chaînes de valeur mondiales (figure 8.3).



Figure 8.3. Typologie des politiques de développement des compétences nécessaires pour progresser dans les chaînes de valeur mondiales



Source : Fernandez-Stark et al. (2012).

Même si des réformes du système d'éducation s'imposeront à long terme, elles ne produiront pas les compétences requises à court terme, d'où l'importance des formations propres à un secteur. Les activités de services nécessitent d'améliorer les systèmes d'éducation nationaux de manière générale, tandis que les autres secteurs ont besoin de compétences plus techniques. Dans l'agriculture, beaucoup de petits exploitants africains ne peuvent pas s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales parce qu'ils ne sont pas en mesure de se conformer aux normes et certifications alimentaires internationales. Pour pouvoir proposer des produits conformes, il faut créer des établissements d'enseignement et des organismes de formation spécialisés, mais aussi élaborer des programmes réunissant diverses parties prenantes et axés sur le développement des compétences. Pour passer à des activités à plus forte valeur ajoutée (telles que la transformation ou le conditionnement), il est en outre fondamental de créer des laboratoires d'essai et d'améliorer les compétences techniques et managériales. Il en va de même dans le secteur manufacturier, où nombre de producteurs ne disposent pas à ce jour des compétences nécessaires pour se conformer aux normes de qualité internationales. Pour passer à une production à plus forte valeur ajoutée, ils ont besoin d'une formation technique et managériale. Les industries extractives exigent encore plus de compétences. Les exigences pour la formation technique et pour l'emploi local doivent permettre de remédier au déficit de technologies et de compétences. De leur côté, les pouvoirs publics doivent soutenir la recherche et développement, car la capacité à innover est essentielle dans les industries extractives. De son côté, parce qu'il repose presque entièrement sur le capital humain, le secteur des services a besoin d'un éventail de compétences bien plus large, allant des compétences en communication à la connaissance de langues étrangères.

Tant les pouvoirs publics que les entreprises chefs de file ont un rôle important à jouer pour remédier au déficit de compétences et de technologies. Les pouvoirs publics doivent encourager les programmes de formation proposés par les entreprises chefs de file pour maximiser les retombées technologiques et le développement des capacités (BAfD, à paraître). Il faut inciter les chefs de file des chaînes de valeur à soutenir les PME et les producteurs locaux en définissant des exigences pour la formation et en lançant des initiatives axées sur la responsabilité sociale des entreprises. L'État doit aussi envisager un co-financement des activités de formation et de renforcement des capacités, de façon à maximiser les retombées technologiques de la participation aux CVM.



Le renforcement des capacités qui permettront de satisfaire aux normes internationales est crucial pour la participation et la progression au sein des CVM. Les entreprises chefs de file comme les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel en aidant les producteurs locaux à satisfaire aux exigences des normes internationales. Les pouvoirs publics doivent développer l'infrastructure d'inspection et de contrôle nationale, tandis que les entreprises chefs de file peuvent apporter une assistance technique et contribuer au renforcement des capacités. Cependant, les exigences diffèrent suivant la nature de la chaîne de valeur : une certification publique peut être nécessaire dans les chaînes fragmentées et faiblement intégrées, alors que dans les chaînes de valeur où la production est en grande partie sur mesure, ce sont les acheteurs qui veillent au respect des normes de production (Humphrey et Memedovic, 2003). Les pouvoirs publics peuvent également apporter un soutien en mettant en place des organismes de certification locaux et en introduisant des normes de production nationales. Ces normes sont peut-être mieux adaptées au contexte local et, donc, plus accessibles que des normes internationales strictes. Néanmoins, les pouvoirs publics doivent éviter une prolifération de normes nationales trop spécifiques⁵.

La volatilité des décisions d'implantation des multinationales affecte davantage les pays qui attirent des flux d'investissements étrangers substantiels, d'où la nécessité d'encourager l'entrepreneuriat local. La réorientation des stratégies d'approvisionnement des multinationales peut réduire à néant des avancées qui ont été difficilement obtenues (Bamber *et al.*, 2014). Ce risque est accentué par les entreprises étrangères très mobiles qui cherchent à tirer profit de conditions d'accès avantageuses ou d'accords d'échanges préférentiels. Le cas du Lesotho constitue un exemple éloquent : en 2005, devant les hésitations des États-Unis à proroger la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (Agoa), les entreprises chinoises et du Taipei chinois qui avaient investi dans le secteur de l'habillement au Lesotho se sont délocalisées en Chine et en Inde, où les coûts de production sont plus faibles, au détriment de l'industrie manufacturière locale. En revanche, une décision similaire des investisseurs asiatiques n'a pas eu le même effet à Maurice car cette île dispose de solides capacités entrepreneuriales locales. Les entrepreneurs locaux sont par conséquent indispensables pour qu'un pays dépende moins de l'investissement étranger, et la politique publique doit créer un environnement propice à leur réussite.

L'éducation et la formation, ainsi que l'amélioration de l'environnement des affaires, peuvent encourager l'entrepreneuriat et l'innovation dans un pays. Les mesures destinées à encourager l'entrepreneuriat incluent i) des mesures générales portant sur l'environnement des affaires, qui facilitent par exemple l'accès au financement ou qui améliorent l'infrastructure et les TIC; ii) des mesures ciblées, notamment des aides à la création d'entreprise, des incitations à explorer des activités nouvelles ou de nouveaux marchés à l'étranger, et une politique mettant en avant les réussites; et iii) une assistance pour la formation et le démarrage d'une entreprise, par exemple une aide à l'élaboration d'un *business plan* et une formation managériale et organisationnelle. Les autorités doivent créer un environnement permettant aux entrepreneurs africains de faire fructifier leurs idées. Pour promouvoir l'innovation, il est également crucial que l'Afrique investisse dans les TIC, dans l'enseignement supérieur et dans la recherche (OCDE, 2013b).



Le soutien aux associations de petits exploitants agricoles et de PME peut améliorer la capacité d'un pays à tirer profit des chaînes de valeur mondiales. Ces associations peuvent en effet :

- accroître le pouvoir de négociation de leurs membres ;
- améliorer l'apprentissage et le transfert de technologies entre entreprises ;
- renforcer les liens entre petites et grandes entreprises, ainsi qu'entre petites entreprises ;
- accroître la capacité des fournisseurs à se conformer aux normes nationales, régionales et mondiales ;
- élargir l'accès au financement ;
- améliorer leur représentativité dans certains projets, par exemple dans les projets de développement de l'infrastructure ;
- constituer un lieu d'échange pour la diffusion des stratégies de management et des informations sur le marché ; et
- aider le secteur privé local à repérer dans la chaîne de valeur le potentiel inexploité et les marchés de niche qui représentent des opportunités de montée en gamme.

Encadré 8.1. Aider les entreprises africaines à participer aux chaînes de valeur mondiales : quel rôle pour les partenaires au développement bilatéraux ?

Les partenaires au développement traditionnels aident directement les entreprises africaines à participer aux chaînes de valeur mondiales. Cette aide revêt la forme de prêts, d'un apport de capitaux propres ou de garanties. Elle sert à soutenir les entreprises qui opèrent dans différents secteurs : réseaux de télécommunications mobiles, routes, ports, transport ferroviaire et autres infrastructures logistiques essentielles. Voici quelques exemples de projets qui bénéficient de l'appui des Institutions européennes de financement du développement (IEFD) :

- **Grands projets d'infrastructure.** En 2013, le terminal à conteneurs de Lomé (*Lomé Container Terminal – LCT*), au Togo, a été financé à hauteur de 225 millions USD par la Société financière internationale (IFC) et cofinancé par plusieurs institutions financières internationales, dont les IEFD. Le port de Lomé joue un rôle économique de premier plan pour les pays enclavés de la région, tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Le LCT vise à permettre l'accès des gros porte-conteneurs à ce port et à dynamiser l'activité de transbordement régional des navires plus petits, en réduisant les coûts de transport et d'exportation tout en décongestionnant les ports togolais.
- **Secteur manufacturier et agroalimentaire.** Kevian, un producteur kenyan de jus de fruits, a obtenu un financement des IEFD en 2011. Il a utilisé ce capital patient pour doubler ses capacités de production et accroître sa productivité. Grâce à l'assistance technique, il a pu se conformer à des normes environnementales et sociales plus strictes et utiliser des sources d'énergie renouvelables. Aujourd'hui, la société Kevian travaille avec quelque 30 000 petits exploitants agricoles, elle est solidement implantée sur le marché et exporte vers l'Europe.
- **Gestion de la chaîne d'approvisionnement agricole à intégration verticale.** Les récents investissements des IEFD ont contribué à l'expansion d'Export Trading Group (ETG). Fondée en 1967 et sise en Tanzanie, cette entreprise achète, transforme et distribue des produits de base agricoles en mettant en relation des petits agriculteurs africains et les consommateurs, dans le monde entier. ETG s'approvisionne à 80 % auprès de petits exploitants agricoles africains. Ses 26 usines et 600 entrepôts répartis dans 30 pays d'Afrique emploient environ 7 000 personnes. ETG fournit en outre des engrais à la petite agriculture en Afrique, mettant à profit sa puissance d'achat considérable pour proposer des produits à des prix compétitifs.



Encadré 8.1. Aider les entreprises africaines à participer aux chaînes de valeur mondiales : quel rôle pour les partenaires au développement bilatéraux ? (suite)

- **Exportations agricoles.** La société Ivoire Coton a été créée en 1998 en Côte d'Ivoire, à la suite de la privatisation du secteur du coton dans ce pays. En 2011, grâce à un investissement des IEFD, et avec l'appui des services de promotion industrielle/du Fonds de l'Aga Khan pour le développement économique (IPS/Akfed), cette entreprise est devenue un grand producteur de coton, dont l'activité génère des effets positifs sur l'environnement et sur la société en Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, Ivoire Coton est l'un des plus importants employeurs privés pour les petits exploitants agricoles en Côte d'Ivoire, surtout dans le Nord du pays, plus pauvre que les autres régions. Ivoire Coton finance également des campagnes d'alphabétisation, crée des dispensaires pour son personnel et pour la population locale, et construit des puits.

Plus généralement, le Donor Committee for Enterprise Development (DCED) rend compte des efforts déployés par les organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux pour aider les économies africaines à s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales et régionales (DCED, 2014).

La participation aux chaînes de valeur mondiales et la progression en leur sein passent par des partenariats avec des entreprises internationales chefs de file

Les entreprises internationales chefs de file sont des acteurs essentiels de l'intégration dans une chaîne de valeur mondiale et de la progression en son sein. Les pays africains doivent les attirer afin qu'elles investissent et établissent des liens avec les entreprises locales. Selon des estimations récentes, 80 % des échanges mondiaux sont liés aux réseaux des multinationales (CNUCED, 2013). Ces entreprises se trouvent au cœur de la dynamique des chaînes de valeur mondiales car elles étendent leurs réseaux de production afin de trouver la meilleure combinaison mondiale de sites de production et d'accès aux marchés (voir chapitre 6). Pour s'intégrer à une chaîne de valeur mondiale, il est, dans la plupart des cas, nécessaire de convaincre une entreprise chef de file de s'implanter dans le pays en question. Une fois qu'elle a installé une unité de production ou un bureau, les entreprises locales peuvent bénéficier de cette présence en développant de nouvelles capacités grâce à leur exposition à de nouvelles technologies et en satisfaisant aux exigences imposées par l'entreprise chef de file.

Dans l'idéal, la coopération entre les entreprises internationales et les entreprises locales se renforce mutuellement, alliant montée en gamme et participation croissante aux CVM. Sur le long terme, la montée en gamme au niveau local peut stimuler de nouveaux investissements. Les fournisseurs se trouvant à proximité immédiate de l'entreprise chef de file peuvent adapter leurs facteurs de production aux besoins de l'entreprise, contribuer à la réduction des coûts et accroître la spécialisation, la qualité et la flexibilité au sein de leurs chaînes de valeur (Jenkins *et al.*, 2007 ; IFC et Engineers against Poverty, 2011). Une telle accumulation de savoir-faire local peut attirer d'autres investissements directs étrangers, ce qui peut générer de nouveaux effets de grappe, qui accroîtront encore la capacité de production locale. Les petites et moyennes entreprises locales accèdent ainsi à une clientèle plus diversifiée et les risques peuvent être répartis entre les entreprises locales par le biais de financements conjoints et d'opérations conjointes, ce qui facilite l'innovation et la montée en gamme au niveau local (Jenkins *et al.*, 2007 ; Nelson, 2007 ; OCDE, 2013b). La réussite de la Chine à tirer le développement avec les chaînes de valeur mondiales en est l'illustration. Ayant appris grâce à la présence d'entreprises internationales pendant de longues années, la Chine dispose aujourd'hui d'une base d'approvisionnement profondément intégrée pour de nombreuses activités



manufacturières. Cette base d'approvisionnement représente un avantage comparatif si solide qu'il surpasse l'augmentation des coûts de main-d'œuvre.

La recherche montre que, pour les entreprises étrangères qui cherchent à investir, les incitations occupent une place secondaire par rapport à des facteurs bien plus fondamentaux, tels que la taille du marché, l'accès aux matières premières et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée (James, 2009 ; Basu et Srinivasan, 2002 ; Zee et al., 2002 ; Cleeve, 2008). Un régime d'investissement ouvert et simple comporte des mesures qui à la fois facilitent et automatisent les procédures de création d'entreprise et offre des informations en matière d'investissement. L'abaissement des obstacles à l'investissement et la mise en place d'un régime solide et prévisible sont déterminants pour attirer les investisseurs (Draper et Lawrence, 2013 ; Lesser, 2014).

Les incitations fiscales peuvent aussi constituer un outil stratégique pour l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales prometteuses, mais elles coûtent cher et doivent être compatibles avec l'objectif de progression au sein de la CVM sur le long terme. C'est particulièrement vrai pour les pays qui n'ont que peu d'avantages comparatifs à proposer ainsi que pour les secteurs sensibles aux coûts, comme le textile et l'habillement. Les incitations fiscales vont de réductions temporaires pour certains types d'investissements aux exonérations d'impôts, allègements fiscaux et crédits d'impôts. Ces mesures coûtent cher en termes de dépenses directes et, souvent bien plus, en termes de manque à gagner fiscal. Par exemple, les incitations introduites au Burundi en 2006 ont coûté au pays 10 % de son PIB en manque à gagner fiscal (Chambas et Laporte, 2007 ; BAfD, 2010) et celles instaurées par le Ghana en 2011 6 % du PIB⁶. Du fait des dépenses qu'ils consacrent à ces mesures, les pays ont moins de fonds à investir dans les principaux facteurs qui attirent les investissements et contribuent à la progression économique du pays.

Lorsque des incitations sont jugées nécessaires, les mesures de récupération des coûts constituent un outil mieux ciblé et plus efficace que les exonérations d'impôts. Les mesures de récupération des coûts revêtent notamment la forme d'abattements pour investissements et de crédits d'impôts pour investissements. Elles donnent la priorité aux investissements dans les capacités de production (usines et équipements). Les études montrent qu'elles présentent un meilleur rapport coût/efficacité pour attirer l'IDE que les exonérations d'impôts (Zee et al., 2002). Dans le cas d'une exonération d'impôts, une nouvelle entreprise qui investit dans le pays est exonérée du paiement de l'impôt sur les sociétés (et éventuellement d'autres obligations fiscales) pour une période donnée. En 2004, 20 % seulement des pays de l'OCDE accordaient des exonérations d'impôts, alors que 70 % des pays africains en proposaient afin d'attirer les investissements (Bora, 2002 ; Cleeve, 2008), et ce en dépit des nombreux éléments indiquant que les exonérations d'impôts ne sont pas nécessaires pour attirer des investissements bénéfiques (Van Parys et James, 2010 ; James, 2009) et qu'ils risquent d'attirer des projets de court terme dont ne découleront que peu de bénéfices à long terme pour l'économie locale (Cleeve, 2008 ; Zee et al., 2002).



Encadré 8.2. Succès limité des zones économiques spéciales africaines dans les chaînes de valeur mondiales

Aujourd'hui, environ 60 % des pays africains ont mis en place des programmes de zones économiques spéciales (ZES) (Brautigam et al., 2010). Établies dans une région donnée, les ZES bénéficient d'exemptions de diverses obligations fiscales. À l'exception du Ghana et de Maurice, les chiffres indiquent que les ZES africaines n'arrivent généralement pas à produire des bienfaits significatifs. La majorité de ces zones peinent à attirer les investissements directs étrangers en raison de la faible envergure de leurs plans stratégiques et de gestion, ainsi que du manque d'attrait du paysage politique et juridique du pays dans lequel elles se trouvent. Les incitations proposées par les ZES ne sont généralement pas suffisantes pour intéresser les investisseurs lorsque le climat d'investissement du pays est médiocre (Brautigam et al., 2010). En outre, il est difficile de créer des liens entre les entreprises orientées à l'exportation et les autres entreprises locales lorsque ces deux catégories d'entreprises sont soumises à une réglementation et à une fiscalité très différentes. C'est ce dont attestent les difficultés que rencontre la Tunisie à produire davantage d'avancées sociales grâce à son secteur *offshore*, c'est-à-dire ses sociétés totalement exportatrices (voir chapitre 6).

Les ZES restent néanmoins un outil couramment utilisé en Afrique, notamment par la Chine récemment. Les ZES africaines officiellement approuvées par les autorités chinoises sont situées en Algérie, en Égypte, en Éthiopie, à Maurice, au Nigeria et en Zambie. En outre, des entités infranationales et des acteurs privés ont entrepris plusieurs autres projets en Afrique, de types et de tailles divers. Même si elle a créé ses propres ZES dans un contexte économique et institutionnel différent, la Chine est le leader mondial dans ce domaine : elle en a en effet créé plus de 100. Les ZES chinoises sont mises en place dans un but lucratif par des consortiums du secteur privé, mais elles sont souvent dirigées par des entreprises publiques ou semi-publiques qui reçoivent des subventions et des financements à des conditions de faveur du gouvernement chinois (Brautigam et al., 2010). D'après des études, les zones créées par le secteur privé affichent généralement de meilleurs résultats que les ZES mises en place par l'État. Des données montrent que les ZES chinoises en Égypte ont permis à cette dernière de progresser sur la chaîne de valeur mondiale dans le secteur de l'extraction. L'Égypte fabrique en effet désormais des plateformes de forage pétrolier et des éléments connexes à l'intention des groupes pétroliers internationaux présents dans le pays.

Attirer l'investissement direct étranger peut ne pas suffire à accroître la participation locale dans les chaînes de valeur mondiales : des mesures supplémentaires sont nécessaires pour favoriser les liens entre les entreprises locales et les entreprises chefs de file. En interagissant avec des entreprises étrangères, les entreprises locales peuvent acquérir des compétences techniques grâce aux transferts de savoir. Les pouvoirs publics peuvent soutenir ce transfert de compétences et de technologie par des mesures visant à i) faciliter l'échange d'informations en apportant un soutien institutionnel et en créant des agences de promotion des investissements ; et à ii) imposer des obligations de contenu local afin d'encourager les investisseurs à tisser des liens avec les entreprises locales. Des mesures complémentaires peuvent également être nécessaires afin de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs locaux vis-à-vis de leur partenaire étranger au sein de la CVM (BAfD, à paraître). Il peut notamment s'agir de créer des associations de producteurs locaux afin d'équilibrer le rapport des forces entre les producteurs locaux et les multinationales, et d'adopter des lois spécifiques pour les activités des CVM, comme l'obligation d'un certain pourcentage d'emplois locaux et des règles de traitement préférentiel pour les fournisseurs locaux de facteurs de production (CNUCED, 2013).



Pour développer ces liens, on peut par exemple s'appuyer sur une cartographie des entreprises et sur les bases de données fournisseurs des principales entreprises présentes dans les différents secteurs d'activité. La cartographie des entreprises renseigne sur les profils sectoriels, le détail des chaînes d'approvisionnement, les grandes entreprises de chaque secteur ainsi que la source de leurs facteurs de production. Ces informations peuvent être utiles à la fois aux entreprises locales qui cherchent à pénétrer dans les chaînes d'approvisionnement et aux pouvoirs publics qui souhaitent identifier les possibilités de promotion des entreprises locales (Sutton et Kellow, 2010 ; Sutton et Kpentey, 2012 ; Sutton et Olomi, 2012). Les bases de données sur les fournisseurs ou les « bourses de sous-traitance » aident les entreprises chefs de file à identifier les entreprises locales avec lesquelles elles peuvent travailler. En général, les bases de données procurent des informations sur les fournisseurs potentiels, leur qualité des produits/services fournis et leur aptitude à effectuer des tâches spécifiques. Les bases de données sont souvent gérées par des centres de services aux entreprises, dont le personnel évalue les performances des entreprises afin de réduire les risques qu'encourt l'entreprise chef de file lorsqu'elle passe un contrat pour la première fois avec un partenaire local.

Les obligations de contenu local peuvent encourager le développement de liens. Toutefois, elles imposent aussi des coûts supplémentaires aux investisseurs étrangers et peuvent, par conséquent, limiter les possibilités de progression sur la chaîne de valeur. L'obligation, pour une entreprise étrangère, d'établir une co-entreprise ou de prendre une participation dans des partenaires locaux vise à permettre aux entreprises et aux investisseurs locaux de participer et de bénéficier de la rente ainsi générée, tout en encourageant les liens reposant sur le savoir-faire local. L'obligation de transférer des technologies vise à renforcer les retombées pour l'économie du pays. Les instruments comprennent le partage obligatoire de technologie ou des outils indirects, comme la faible mise en application des droits de propriété. Les règles relatives à la teneur en produits locaux exigent des investisseurs étrangers qu'ils s'approvisionnent auprès d'entreprises du pays, afin de garantir le développement de liens (OCDE, 2005). Cependant, les coûts supplémentaires imposés par les critères de contenu local, conjugués à un manque de capacités de production au niveau national, peuvent inciter les investisseurs à se tourner vers des pays proposant des conditions plus favorables aux investisseurs. En outre, les obligations de contenu local ont tendance à disparaître des traités d'investissement bilatéraux et des accords de libre-échange (OCDE, 2005). Par ailleurs, les entreprises chefs de file peuvent tirer parti d'incitations à tisser des liens avec des entreprises du pays. Si les investisseurs étrangers remplissent certaines conditions en termes d'emplois locaux, d'approvisionnement local ou de formation des partenaires commerciaux locaux, ils peuvent bénéficier de certains avantages, par exemple l'assouplissement d'exigences contraignantes, au niveau notamment des droits d'importation, des règles de propriété et des restrictions sur l'emploi de main-d'œuvre expatriée.

Pour qu'elles soient inclusives et durables, les politiques axées sur les chaînes de valeur mondiales doivent reposer sur un cadre environnemental et social solide

Afin d'éviter un « nivellement par le bas », les pouvoirs publics doivent examiner les équilibres à ménager entre une participation accrue aux CVM et les questions sociales et environnementales. Alors que les autorités nationales s'efforcent de rendre les entreprises de leur pays plus attractives aux yeux des investisseurs et à accroître les débouchés commerciaux, elles doivent aussi s'efforcer de proposer un cadre environnemental et social solide.



La participation à une CVM ou la modernisation économique n'entraînent pas nécessairement une amélioration des conditions sociales. Une vraie politique sociale est nécessaire. Pour les économies africaines, la difficulté consiste à faire en sorte que la participation croissante aux CVM exerce une incidence positive sur un développement socialement inclusif en donnant accès à des emplois de qualité. Étant donné que les institutions qui font appliquer la législation et la réglementation pâtissent généralement d'un manque de moyens et de pouvoirs dans les pays africains, l'emploi informel, la segmentation entre travailleurs occasionnels et permanents et les nombreuses infractions à la réglementation dans de nombreux secteurs nuisent à la société. Les pays qui n'ont pas ratifié les conventions de l'Organisation internationale du travail et celles sur les droits humains devraient le faire, et ceux qui les ont ratifiées devraient les faire appliquer. Le respect de ces conventions est particulièrement important pour les travailleurs les plus vulnérables, comme les femmes et les migrants, qui sont généralement surreprésentés dans les segments à faible valeur de la chaîne ou dans des emplois occasionnels, temporaires ou non officiellement répertoriés. Les autorités nationales peuvent remédier aux inégalités entre hommes et femmes dans les chaînes de valeur mondiales i) en améliorant l'accès aux emplois (en particulier dans les métiers non traditionnels); ii) en renforçant les possibilités de formation et de mentorat pour les femmes; iii) en encourageant les mesures de lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et les campagnes de sensibilisation; iv) en proposant des services comme la garde d'enfants et les services sociaux; et v) en développant l'infrastructure de transport afin de faciliter l'accès au travail.

Les mesures de protection de l'environnement sont nécessaires afin de réduire les conséquences potentiellement délétères de la participation aux CVM. La participation aux CVM peut provoquer des changements dans l'utilisation des terres, entraînant une déforestation et une dégradation générale des écosystèmes. Par conséquent, des systèmes efficaces de gestion des ressources naturelles sont nécessaires pour protéger les environnements locaux, la biodiversité et la qualité du sol, de l'eau et du paysage. De même, les autorités nationales devraient encourager un développement durable et aligner leurs émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre sur les normes et les conventions internationales. Les entreprises chefs de file subissent des pressions croissantes pour qu'elles rendent leurs chaînes d'approvisionnement « plus vertes » car les consommateurs écoresponsables scrutent de plus en plus les pratiques d'approvisionnement. C'est pourquoi la collaboration avec les entreprises chefs de file est cruciale pour une mise en œuvre réussie des politiques environnementales en rapport avec les chaînes de valeur mondiales. Les entreprises chefs de file peuvent jouer un rôle important en ceci qu'elles peuvent veiller à ce que certains codes environnementaux soient respectés car il en va de leur intérêt de le faire.

Accorder de l'importance aux avancées sociales et à la protection de l'environnement est certes une nécessité mais offre aussi aux pays africains des opportunités de diversification. En effet, les consommateurs accordent de plus en plus d'importance aux produits portant une certification sociale et environnementale. Comme le montre le chapitre 7, la mise au point de nouveaux types de produits constitue un élément clé de la réussite dans de nombreuses chaînes de valeur mondiales. Les différentes certifications associées à des normes de qualité sociales et environnementales permettent de proposer des catégories de produits variées et de demander des prix élevés sur les marchés des biens de consommation, en particulier dans les pays à revenu élevé.



Notes

1. L'infrastructure polyvalente est un bon exemple de ce soutien à une chaîne de valeur spécifique combiné à la maximisation des opportunités pour l'ensemble de l'économie. Par exemple, une ligne ferroviaire nécessaire pour le transport de produits miniers tels que le charbon et le minerai de fer devrait être construite de manière à desservir autant d'autres secteurs et villes que possible. À l'inverse, les restrictions à l'exportation de matières premières sont un exemple de politique qui soutient une chaîne de valeur spécifique mais nuit à d'autres : elles peuvent favoriser la transformation locale grâce à l'utilisation de matières premières moins onéreuses, mais elles nuisent au secteur des matières premières en comprimant les prix. De telles mesures doivent être limitées dans le temps et conditionnées à des objectifs de performances définissant strictement la demande intérieure effective de la matière première brute (prix d'exportation diminué du coût de transport).
2. Parmi les stratégies de développement national qui ciblent explicitement les CVM figurent la deuxième Stratégie pour le développement économique et la réduction de la pauvreté du Rwanda (2013-18) et la Stratégie de développement industriel de l'Égypte 2008 (MINECOFIN, République du Rwanda, 2013 ; Egypt Economic Research Forum, 2006).
3. Compte tenu des insuffisances de l'infrastructure et d'un environnement des affaires peu propice, beaucoup d'entreprises africaines doivent se montrer plus productives que les entreprises comparables dans des pays au niveau de développement similaire (Harrison et al., 2013). Par conséquent, bien des activités économiques n'existent pas encore en Afrique parce qu'elles ne peuvent pas être rentables ; dès lors que l'infrastructure et l'environnement des affaires s'amélioreront, ces activités se développeront. Nombre des opportunités à venir pour attirer les chaînes de valeur mondiales en Afrique seront donc probablement différentes des opportunités actuelles.
4. En Tunisie, le raccourcissement du délai de livraison des marchandises, ramené de dix jours en 2003-04 à 3,3 jours en 2010, a permis aux entreprises concernées de créer 50 000 emplois à temps plein et 50 000 emplois à temps partiel (OCDE, 2013c, in Lesser, 2014).
5. Par exemple, la prolifération de normes nationales portant sur les engrais et les semences empêche les producteurs et les importateurs de réaliser des économies d'échelle sur le marché. Étant donné la taille restreinte du marché de nombreux pays africains, le surcoût que représente la mise en conformité aux normes de chaque pays est répercuté sur un faible volume de vente. Au mieux, il se traduit par des prix plus élevés pour l'agriculteur et le consommateur ; dans le pire des cas, il perturbe l'offre si le coût lié à une norme nationale empêche l'importation ou la production d'être rentable (BAfD et al., 2013).
6. Estimation de l'OCDE d'après des données fournies par le ministère des Finances et de la Planification économique (MoFEP).



Références

- ACET (2013), « The fruit value capture opportunity in Africa », ACET, Accra, <http://acetforafrica.org/wp-content/uploads/2013/06/ATR-Agro-fruit-longform-June-5.pdf>.
- ACET (2009), « Looking East: China-Africa engagements, Ghana case study », Centre africain pour la transformation économique, Accra, <http://acetforafrica.org/wp-content/uploads/2010/08/Looking-East-Ghana-China-Case-Study-2010.pdf>.
- BAfD (à paraître), *Supporting African value chains: How They Can Be Used to Help Develop Countries and Increase Intra-African Trade*, BAFD, Tunis.
- BAfD (2010), « Domestic resource mobilization for poverty reduction in East Africa: Burundi case study », Banque africaine de développement, Tunis, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Burundi%20case%20study%20final.pdf.
- BAfD, OCDE, PNUD et CENUA (2013), *Perspectives économiques en Afrique 2013*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2013-fr>.
- BAfD, OCDE, PNUD et CENUA (2012), *Perspectives économiques en Afrique 2012*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2012-fr>.
- BAfD, OCDE, PNUD et CENUA (2008), *Perspectives économiques en Afrique 2008*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2008-fr>.
- Bamber, P. et al. (2014), « Connecting local producers in developing countries to regional and global value chains – update », *OCDE Trade Policy Paper*, n° 160, Éditions OCDE, Paris, [http://search.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/TC/WP\(2013\)27/FINAL&docLanguage=En](http://search.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=TAD/TC/WP(2013)27/FINAL&docLanguage=En).
- Banque mondiale (2013), *Growing Africa – Unlocking the Potential for Agribusiness* (Croissance de l'Afrique : libérer le potentiel du secteur agroalimentaire), Banque mondiale, Washington DC, www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/03/13/000350881_20130313160910/Rendered/PDF/756630v20Box374353B00PUBLIC0.pdf.
- Basu, A. et K. Srinivasan (2002), « Foreign direct investment in Africa – some case studies », document de travail, vol. 2/61, Fonds monétaire international, Washington DC, www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2002/wp0261.pdf.
- Bora, B. (2002), « Investment distortions and the international policy architecture », document de travail, Organisation mondiale du Commerce, Genève.
- Brautigam, D., T. Farole et X. Tang (2010), « China's investment in African special economic zones: prospects, challenges, and opportunities », Banque mondiale, Washington DC, <http://siteresources.worldbank.org/INTPREMNET/Resources/EP5.pdf>.
- Cadot, O., M. Malouche et S. Sáez (2012), *Streamlining Non-Tariff Measures: A Toolkit for Policy Makers*, Banque mondiale, Washington DC, http://siteresources.worldbank.org/INTRANETTRADE/Resources/Pubs/SNM_Complete.pdf.
- Cattaneo, O. et S. Miroudot (2013), « From global value chains to global development chains: An analysis of recent changes in trade patterns and development paradigms », in Zedillo, E. et B. Hoekman (dir. pub.), *21st Century Trade Policy: Back to the Past?*, New Haven, Université de Yale.
- Chambas, G. et B. Laporte (2007), « Introduction de la TVA au Burundi : Étude préalable de l'impact budgétaire, économique et social », Centre d'études et de recherches sur le développement international, Clermont-Ferrand, www.page.bi/IMG/pdf/intro_tva.pdf.
- Cleeve, E. (2008), « How effective are fiscal incentives to attract FDI to Sub-Saharan Africa? », *The Journal of Developing Areas*, vol. 42/1, pp. 135-153.
- CNUCED (2013), *Rapport sur l'investissement dans le monde 2013 : Les chaînes de valeur mondiales : L'investissement et le commerce au service du développement*, Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, Nations Unies, Genève et New York.
- DCED (2014), « Developing value chains: inter-agency knowledge exchange », Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise, <http://value-chains.org/> (consulté le 14 mars 2014).
- Draper, P. et R. Lawrence (2013), « How should Sub-Saharan African countries think about global value chains? », *Bridges Africa*, vol. 2/1 (2013), pp. 12-16, <http://ictsd.org/downloads/bridges-africa-review/2-1.pdf>.
- ERF (2006), « Egypt's industrial development strategy - Industry: The engine for growth », Forum de recherches économiques (Égypte), Le Caire, www.tralac.org/files/2012/12/Egypt-National-Industrial-Development-Strategy_EN.pdf.
- ETGAMA (2014), informations communiquées pour les besoins du présent rapport, Association éthiopienne des fabricants de textiles et de vêtements.



- Evers, B. et al. (2014), « Global and regional supermarkets: Implications for producers and workers in Kenyan and Ugandan horticulture », *Capturing the Gains Working Paper* n° 39. www.capturingthegains.org/pdf/ctg-wp-2014-39.pdf.
- FEM (2012), *The Shifting Geography of global value chains: Implications for Developing Countries and Trade Policy*, Forum économique mondial, Genève, www3.weforum.org/docs/WEF_GAC_GlobalTradeSystem_Report_2012.pdf.
- Fernandez-Stark, K., P. Bamber et G. Gereffi (2012), « Upgrading in global value chains: Addressing the skills challenge in developing countries », document de référence de l'OCDE, www.cggc.duke.edu/pdfs/2012-09-26_Duke_CGGC_OECD_background_paper_Skills_Upgrading_inGVCs.pdf.
- George, K., S. Ramaswamy et L. Rassey (2014), « Next-shoring: A CEO's guide », *McKinsey Quarterly*, www.mckinsey.com/insights/manufacturing/next-shoring_a_ceos_guide.
- Harrison, A., J.Y. Lin et L.C. Xu (2013), « Explaining Africa's (dis)advantage: The curse of party monopoly », documents de travail de la Banque mondiale, n° 6316, Banque mondiale, Washington DC.
- Humphrey, J. et O. Memedovic (2003), « The global automotive industry value chain: What prospects for upgrading by developing countries », Sectorial Studies Series, Onudi (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), Vienne.
- IFC et Engineers against Poverty (2011), *A Guide to Getting Started in Local Procurement: For Companies Seeking the Benefits of Linkages with Local SMEs*, Société financière internationale et Engineers Against Poverty, Washington DC.
- James, S. (2009), « Tax and non-tax incentives and investment: Evidence and policy implications », Investment Climate Advisory Services, Banque mondiale, Washington DC, www.un.org/esa/ffd/tax/sixthsession/UseOfTaxIncentivesALL.pdf.
- Jenkins, B. et al. (2007), « Business linkages: Lessons, opportunities, and challenges », IFC, International Business Leaders Forum et Kennedy School of Government, Université de Harvard.
- Lesser, C. (2014), « Implications of global value chains for trade policy in Africa: A desk study », document de référence élaboré pour les besoins du présent rapport.
- Lesser, C. et E. Moisé-Leeman (2009), « Informal cross-border trade and trade facilitation reform in Sub-Saharan Africa », *OECD Trade Policy Working Paper*, n° 86, Éditions OCDE, Paris, www.OECD.org/tad/facilitation/42222094.pdf.
- MINECOFIN (2013), « Economic development and poverty reduction strategy 2013-2018 », Ministère des Finances et de la Planification économique, Kigali, www.minecofin.gov.rw/fileadmin/General/EDPRS_2/EDPRS_2_FINAL1.pdf.
- Nelson, J. (2007), *Building Linkages for Competitive and Responsible Entrepreneurship: Innovative Partnerships to Foster Small Enterprise, Promote Economic Growth, and Reduce Poverty In Developing Countries*, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Université de Harvard, Vienne et Cambridge, https://unido.org/fileadmin/user_media/Services/PSD/CSR/Building_Linkages_for_Competitive_and_Responsible_Entrepreneurship.pdf.
- Noorbakhsh F., A. Paloni et A. Youssef (2011), « Human capital and FDI inflows to developing countries: New empirical evidence », *World Development*, vol. 29/9, Glasgow.
- OCDE (2013a), « Économies interconnectées : Comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales » (rapport de synthèse en français), Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189560-en>.
- OCDE (2013b), *Perspectives du développement mondial 2013 : Les politiques industrielles dans un monde en mutation*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2013-fr.
- OCDE (2013c), Indicateurs sur la facilitation des échanges. « Frontières : Faire d'une barrière une ouverture sur le monde », brochure de la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE, OCDE, Paris, www.OECD.org/tad/facilitation/OECD_Trade_Facilitation_Indicators_updated-flyer_May_2013.pdf.
- OCDE (2012), *Succeeding with Trade Reforms: The Role of Aid for Trade, The Development Dimension*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201200-en>.
- OCDE (2005), « Encouraging linkages between small and medium-sized companies and multinational enterprises: An overview of good policy practice by the OECD investment committee », OCDE, Paris, www.OECD.org/investment/investmentfordevelopment/35795105.pdf.
- OCDE, OMC et CNUCED (2013), « Implications of global value chains for trade, investment, development and jobs », rapport élaboré pour le Sommet du G-20 à Saint-Petersbourg, www.OECD.org/trade/G20-Global-Value-Chains-2013.pdf.
- Ramachandran, V., A. Gelb et M. Shah (2009), *Africa's Private Sector: What's Wrong with the Business Environment and What to Do about it*, Center for Global Development, Washington DC.



- Sutton, J. et B. Kpentey (2012), « An enterprise map of Ghana », IGC, Londres, http://personal.lse.ac.uk/sutton/ghana_final_checks.pdf.
- Sutton, J. et D. Olomi (2012), « An enterprise map of Tanzania », IGC, Londres, http://personal.lse.ac.uk/sutton/tanzania_final.pdf.
- Sutton, J. et N. Kellow (2010), « An enterprise map of Ethiopia », International Growth Centre (IGC), Londres, http://personal.lse.ac.uk/sutton/Enterprise_Map_Ethiopia_Book.pdf.
- Van Fleet, J., K. Watkins et L. Greubel (2012), « Africa learning barometer », www.brookings.edu/research/interactives/africa-learning-barometer.
- Van Parys, S. et S. James (2010), « Why tax incentives may be an ineffective tool to encouraging investment? –The role of investment climate », <http://taxblog.com/svanparys/why-tax-incentives-may-ineffective-tool-encouraging-investment-the-role-investment-climate/>.
- Zee, H., J. Stotsky et E. Ley (2002), « Tax incentives for business investment: A primer for policy makers in developing countries », *World Development*, vol. 30(9), pp. 1497-1516, www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X02000505.

AFRIQUE DU SUD

- Les conflits sociaux et la persistance d'une conjoncture morose en Europe et aux États-Unis ont freiné la croissance, mais la situation devrait s'améliorer en 2014 grâce à la reprise de l'économie mondiale et à la hausse des exportations, dopées par la faiblesse du rand.
- Avec près de 25 % de la population active (65 % des 15-24 ans) au chômage, l'emploi reste l'un des principaux enjeux sociaux de l'Afrique du Sud. Le Plan national de développement adopté en 2012 prévoit des mesures essentielles pour une accélération des réformes structurelles et éducatives.
- L'Afrique du Sud est un maillon important de la chaîne de valeur minière mondiale, un centre régional d'assemblage dans la chaîne de valeur automobile mondiale et un acteur majeur des chaînes de valeur régionales pour les services financiers et le commerce de détail. Le pays devrait s'appuyer sur ces liens pour favoriser la croissance au plan intérieur.

Les conflits sociaux qui ont secoué l'Afrique du Sud en 2012 ont perdu de leur violence en 2013 mais se sont propagés, avec de lourdes conséquences sur la production automobile et agricole. La lenteur de la croissance économique internationale a entravé le développement du pays. La faiblesse des investissements et une volonté persistante de réduire l'endettement des ménages ont également pesé sur la croissance, qui s'est élevée à 1.9 % en 2013 contre 2.5 % en 2012. Néanmoins, l'amélioration de l'économie mondiale et l'aboutissement d'importants projets portés par l'État (notamment l'achèvement de la centrale électrique de Medupi) permettent d'envisager une croissance de 2.7 % en 2014.

L'emploi et les relations entre employeurs et salariés restent des défis majeurs pour le pays. Le chômage demeure élevé, à 24.1 % de la population active totale, et frappe 64.8 % des 15-24 ans. Pour y remédier, les pouvoirs publics ont adopté des mesures fiscales d'incitation à la création de nouveaux emplois pour les jeunes âgés de 18 à 29 ans. Toutefois, le marché du travail reste très difficile. Les conflits sociaux ont continué de brider la production de l'Afrique du Sud en 2013, en particulier dans l'agriculture et l'industrie manufacturière. De plus, le potentiel de production est limité par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Des voix s'élèvent pour réclamer davantage d'investissements ainsi qu'une réforme du système éducatif du pays, dont les performances sont médiocres.

Dans l'ensemble, l'objectif de la Banque centrale sud-africaine (*South African Reserve Bank – SARB*) de maintenir l'inflation entre 3 % et 6 % a été respecté en 2013. Le rand sud-africain (ZAR) est resté sous pression en 2013, perdant 20 % de sa valeur sur l'année. La dette intérieure de l'État a augmenté à 42.5 % du produit intérieur brut (PIB) sur l'exercice 2012/13, alors qu'elle était de 36.2 % deux ans plus tôt.

Dans le secteur automobile, l'Afrique du Sud a également connu un certain succès comme fournisseur mondial de composants (sièges et pots catalytiques) en tablant sur les compétences disponibles à l'échelle locale et sur les produits intermédiaires. Entré en vigueur en janvier 2013, le plan de développement de la production automobile (*Automotive Production Development Plan – APDP*) vise à encourager les investissements dans ce secteur, à privilégier l'utilisation de composants fabriqués localement et à stimuler la production pour atteindre 1.2 million de véhicules par an d'ici à 2020. Dans le secteur minier, l'Afrique du Sud est un centre mondial important qui bénéficie d'une forte intégration verticale en amont. Sa capacité à approvisionner à la fois les entreprises sud-africaines et étrangères lui permet de s'imposer au plan international. Les secteurs sud-africains du commerce de détail et des services financiers sont les plus sophistiqués sur tout le continent et jouissent d'un fort rayonnement régional.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.5	1.9	2.7	3.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.7	1.2	2.0	2.3
Inflation	5.7	5.7	5.7	5.3
Solde budgétaire (% PIB)	-4.2	-4.1	-4.1	-3.9
Compte courant (% PIB)	-5.2	-6.5	-6.4	-6.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ALGÉRIE

- L'économie algérienne a enregistré en 2013 une croissance réelle estimée à 3 %, tirée essentiellement par la demande intérieure, dont l'investissement public. Cette performance a été réalisée dans un contexte de décélération de l'inflation, ressortie à 3.3 %, grâce aux efforts des autorités algériennes pour maîtriser la liquidité monétaire, contenir l'expansion de la demande de biens et services et accroître l'offre.
- La bonne position extérieure de l'Algérie a continué de s'affaiblir en 2013 : l'excédent de la balance courante s'est en effet établi à 1.2 % du PIB, en recul par rapport aux 5.9 % atteints en 2012, sous l'effet conjugué d'une baisse des exportations d'hydrocarbures et de la hausse des importations. Toutefois, l'Algérie poursuit sa politique de faible endettement vis-à-vis de l'extérieur et possède des réserves de change confortables équivalent à plus de trois ans d'importations.
- Le groupe Sonatrach, fleuron de l'industrie algérienne, domine les échanges et les chaînes de valeur mondiales. Intervenant dans le secteur des hydrocarbures, il est la première entreprise d'Afrique, avec environ 100 milliards USD de chiffre d'affaires consolidé, en 2013.

Dans un contexte de stabilité politique, l'Algérie continue de présenter des résultats économiques solides. Ainsi, en 2013, le taux de croissance s'est établi à 3 % contre 3.3 % en 2012, tiré par la demande privée et les investissements des entreprises publiques, ce qui a permis de compenser un recul des exportations, notamment d'hydrocarbures, et des dépenses publiques. Par ailleurs, après une stabilité autour de 10 %, entre 2010 et 2012, le chômage, à septembre 2013, a baissé à 9.8 %.

L'inflation a été contenue à 3.3 % en 2013, ce qui représente une baisse notable par rapport aux 8.9 % enregistrés en 2012. Cette décélération de l'inflation, qui ramène la dynamique des prix à son niveau d'avant 2012, est le résultat conjugué d'une politique monétaire prudente, de la consolidation budgétaire mais aussi des actions des pouvoirs publics destinées à maîtriser et à améliorer les circuits de distribution des biens de grande consommation.

Même si elle reste solide, la position extérieure de l'Algérie a commencé à présenter des signes d'essoufflement au cours de l'année 2013. L'excédent de la balance courante s'est ainsi contracté à 1.2 % du PIB (contre 5.9 % du PIB en 2012), sous le double effet d'une baisse des exportations et d'une hausse des importations. Toutefois, les réserves extérieures de change restent toujours confortables (196 milliards USD à fin 2013, soit plus de 3 ans d'importations) et l'endettement extérieur faible (3.2 milliards USD à fin 2013, soit 1.5 % du PIB).

La Chine est désormais le premier fournisseur de l'Algérie, représentant 12 % des importations algériennes contre 11.4 % pour la France, devant l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Quant aux exportations, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la France occupent les premières places, alors que les États-Unis, à la 1ère place en 2012, sont désormais au 6ème rang.

Les perspectives pour 2014 font état d'une reprise de la production des hydrocarbures et d'une augmentation des dépenses publiques (+11.3 %), destinées surtout à l'investissement afin de soutenir la demande intérieure. Dans ce contexte, la croissance attendue est de 4.3 %, assortie d'une inflation de 4.2 %.

L'analyse des chaînes de valeur mondiales (CVM) met en lumière le fait que les réformes et le démantèlement du secteur industriel public ont abouti à une privatisation des actifs, une substitution des importations à la production nationale, une faible productivité et un développement du secteur informel. Pour rompre avec cette dynamique, les autorités algériennes ont amorcé en 2013 une politique encadrant la relance et l'intégration industrielles des filières, avec pour objectifs l'augmentation et la diversification de la production nationale ainsi que la création d'emplois.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.3	3.0	4.3	4.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.4	0.8	2.5	2.4
Inflation	8.9	3.3	4.2	4.0
Solde budgétaire (% PIB)	-4.8	-0.2	-2.1	-2.6
Compte courant (% PIB)	5.9	1.2	0.3	0.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ANGOLA

- Le PIB de l'Angola a progressé de 5.1 % en 2013, rythme inférieur à l'objectif fixé, mais un rebond est attendu à partir de 2014.
- Les indicateurs économiques sont favorables, mais des mesures doivent être prises pour sortir les Angolais de la pauvreté.
- Il faut investir dans les compétences et les infrastructures pour améliorer le développement humain.

L'économie du deuxième pays producteur de pétrole d'Afrique a progressé de 5.1 % en 2013, mais n'a pas atteint les 7.1 % espérés. L'augmentation du produit intérieur brut (PIB) du pays a principalement été le fait des secteurs de l'énergie non pétrolière, de l'agriculture, des pêches, des industries manufacturières et de la construction. La croissance devrait atteindre 7.9 % en 2014 et 8.8 % en 2015 avec la réalisation d'un important investissement d'infrastructure public.

Les indicateurs sociaux ont cependant été décevants compte tenu de la forte croissance de l'économie. Environ 36 % de la population vit en deçà du seuil de pauvreté et le chômage demeure élevé, à 26 %. Le gouvernement a pris des mesures pour améliorer les conditions de vie. Un investissement majeur est en cours pour élargir l'accès à l'électricité, à l'eau et aux transports et l'État s'efforce de stimuler les affaires en modernisant les politiques relatives au secteur financier, avec l'introduction d'une nouvelle loi sur le change applicable au secteur pétrolier et l'adoption d'un nouveau code minier. Bien que les politiques structurelles aillent dans le bon sens, l'Angola doit accélérer la diversification de son économie et réduire sa dépendance à l'égard du pétrole qui représente environ 46 % du PIB, 80 % des recettes publiques et 95 % des exportations du pays.

La quasi-totalité des intrants utilisés par les industries pétrolières est importée. Le pays doit intégrer la chaîne de valeur mondiale du pétrole et élargir sa participation dans des secteurs tels que le gaz naturel liquéfié, le méthanol et d'autres secteurs à potentiel élevé, mais l'accès aux marchés étrangers est entravé par le mauvais état des routes, des ports, des aéroports et des connexions ferroviaires et le réseau d'électricité laisse à désirer. Les difficultés d'accès au financement et les obstacles administratifs à la libre circulation des biens et de la main-d'œuvre sont aussi des contraintes. Le gouvernement s'est appuyé sur la loi sur les activités pétrolières et sur des décrets locaux pour promouvoir les intérêts nationaux dans ce secteur. Ce cadre juridique sert aussi à promouvoir la création de compétences locales dans le cadre du processus d'« angolisation » des ressources humaines et à encourager la participation des entreprises locales en accordant un traitement préférentiel aux firmes nationales pour la fourniture de biens et de services.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.2	5.1	7.9	8.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.1	2.0	4.9	5.8
Inflation	10.3	9.3	8.3	7.8
Solde budgétaire (% PIB)	8.7	2.4	-5.0	-6.9
Compte courant (% PIB)	9.9	5.7	4.3	4.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



BÉNIN

- Tirée par l'agriculture et la branche commerce, la croissance du PIB réel est estimée à 5.0 % en 2013, après 5.4 % en 2012.
- Les réformes engagées dans les finances publiques et le secteur portuaire se sont poursuivies, mais il reste à définir une stratégie nationale claire de gestion de la filière coton.
- Les chaînes de valeur mondiale (CVM) sont à l'état embryonnaire au Bénin, mais des secteurs d'activités peuvent s'y intégrer à condition d'un allègement des contraintes pesant sur le secteur privé.

Après s'être élevé à 3.5 % en 2011 puis à 5.4 % en 2012, le taux de croissance de l'économie s'est consolidé à 5.0 % en 2013 (estimation), confirmant la tendance à la reprise. L'activité économique a été tirée notamment i) par la hausse de la production agricole suite aux incitations aux producteurs et au renforcement du dispositif d'encadrement des producteurs et de la distribution des intrants ; et ii) par l'augmentation du trafic portuaire suite aux mesures de modernisation du port. L'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté reste cependant insuffisant. Estimée à 2.6 % en 2013, l'inflation est retombée en dessous du seuil de 3 % fixé par la communauté de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEOMA). Elle avait enregistré un niveau exceptionnel en 2012 (6.6 %) provoqué par la réduction de la subvention aux prix des carburants au Nigeria. Les perspectives de croissance sont évaluées à 4.9 % en 2014 et à 5.3 % en 2015, grâce à la vigueur du secteur agricole et du secteur portuaire, et avec l'entrée en production d'une nouvelle cimenterie et d'unités de transformation agricoles.

La stabilité macroéconomique devrait être renforcée par la poursuite des réformes, notamment dans les secteurs agricole et portuaire et dans les finances publiques. Mais il est crucial d'élaborer une stratégie claire de gestion durable de la filière coton, en concertation avec l'ensemble des acteurs, afin d'assurer une rentabilité optimale de cette filière qui offre une source de revenu au tiers de la population. Le développement du secteur privé, largement dominé par le secteur informel, constitue également un enjeu majeur pour soutenir la croissance au Bénin et réduire l'incidence de la pauvreté. À cet égard, outre les efforts déployés pour améliorer le climat des affaires et faciliter l'accès au financement, il convient d'améliorer le dialogue entre secteur public et secteur privé, et de renforcer la confiance des investisseurs en mettant en œuvre les recommandations de la table ronde sur le développement du secteur privé tenue en octobre 2012.

Le secteur privé est en effet à même d'exploiter de façon optimale les potentialités, notamment agricoles, du pays, et son développement est essentiel pour une intégration du Bénin dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM). Bien que les CVM soient à l'état embryonnaire dans le pays, certains secteurs d'activités pourraient les intégrer à condition de se structurer dans le cadre de politiques appropriées. Il s'agit notamment de l'industrie du coton-textile avec les opportunités qu'offre le marché ouest africain ; des filières de l'anacarde, du riz, de l'ananas et du maïs ; du tourisme, avec l'aménagement de zones touristiques favorisant les partenariats public-privé (PPP) ; et des transports, avec la mise en place d'une plateforme multimodale pour optimiser la position de couloir commercial du pays (modernisation du port de Cotonou avec des ports secs, construction de l'aéroport de Glo-Djigbé, voie ferrée Cotonou-Niamey).

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.4	5.0	4.9	5.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.7	2.3	2.3	2.7
Inflation	6.6	2.6	2.3	2.9
Solde budgétaire (% PIB)	-1.3	-1.2	-1.1	-1.2
Compte courant (% PIB)	-8.5	-8.2	-7.9	-7.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



BOTSWANA

- En 2013, les performances économiques du Botswana se sont améliorées, avec une croissance du PIB réel évaluée à 5.4 %, contre 4.2 % en 2012. Les prévisions à court terme, jusqu'en 2015, restent optimistes du fait de perspectives revues à la hausse dans l'industrie du diamant.
- Sur le plan politique, ce sont les élections de 2014 qui occupent le centre de l'attention. Elles devraient se dérouler de manière pacifique, en accord avec la maturité politique dont le pays a fait preuve lors des précédents scrutins.
- Le Botswana, pays à revenu intermédiaire, reste confronté à d'importants problèmes sociaux, en raison de la répartition inégale des richesses et de niveaux élevés de pauvreté, de chômage et de prévalence du VIH/Sida.

Les performances économiques du Botswana se sont améliorées en 2013, confirmant la reprise qui s'est installée après la crise économique mondiale de 2008/09. On évalue à 5.4 % la croissance du PIB réel en 2013, contre 4.2 % en 2012. Cette croissance est tirée par les services (commerce, transports et communications, services publics et financiers). Le secteur minier, prédominant, a connu un rebond malgré l'impact de la mauvaise conjoncture internationale. Toutefois, un sévère épisode de sécheresse a entraîné des pénuries d'eau et des coupures d'électricité qui ont quelque peu bridé ces évolutions positives. Les bonnes performances des secteurs non miniers paraissent remarquables, car elles laissent entrevoir les débuts d'une diversification de l'économie. Les perspectives à court terme sont solides, avec une croissance qui devrait se maintenir autour de 5 % par an jusqu'en 2015. Elle sera tirée par les industries de transformation en aval, avec la relocalisation, de Londres à Gaborone, la capitale du Botswana, des activités de tri et de vente de diamants du groupe De Beers. Un effet d'attraction jouera pour toute une gamme d'industries complémentaires.

Bien qu'il soit un pays à revenu intermédiaire, le Botswana est confronté à d'importants problèmes découlant de sa structure économique étroite et de sa dépendance excessive vis-à-vis du secteur minier en général et des diamants en particulier. Si l'État est réputé pour sa gestion prudente des recettes minières et a fait ses preuves en matière de gouvernance et de stabilité de la démocratie, la diversification demeure essentielle. Sur le plan social, la répartition des ressources et le niveau de développement restent des préoccupations majeures. S'établissant à 0.61, le coefficient de Gini reflète les inégalités dans la répartition des richesses. Une part de 18.4 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le taux de chômage est élevé (17.8 %) et l'indice de développement humain (IDH) reste faible, en raison de la forte prévalence du VIH/Sida (23.4 %), qui réduit l'espérance de vie.

Selon les données officielles, les secteurs les plus intégrés aux chaînes de valeur mondiales (CVM) sont les mines (diamants, cuivre, nickel, soude et or), les transports, l'industrie textile, la filière bovine et le tourisme. Les diamants jouent le rôle le plus visible. La relocalisation en 2013 de la *Diamond Trading Company* (DTC) de Londres à Gaborone et la décision du gouvernement de réserver une part de la production à la transformation sur place devraient renforcer la place du pays dans la CVM des diamants. Le Botswana dispose d'une marge importante pour améliorer son positionnement au sein des CVM liées à d'autres richesses minérales, à la filière bovine et au tourisme, compte tenu des réformes engagées pour lutter contre les problèmes existants. Plusieurs stratégies ont été élaborées pour renforcer la compétitivité et le développement du secteur privé : la Stratégie d'excellence, la Stratégie de diversification économique, la Stratégie nationale d'exportation et la Stratégie de développement du secteur privé. En complément, d'autres mesures d'amélioration de l'efficacité sont en place, notamment l'investissement dans le haut débit et la modernisation du système de paiement.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.2	5.4	5.1	5.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.3	4.5	4.3	4.1
Inflation	7.5	6.1	5.7	5.4
Solde budgétaire (% PIB)	-0.4	-0.2	0.5	1.1
Compte courant (% PIB)	0.2	1.8	2.2	-0.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



BURKINA FASO

- En 2013, le Burkina Faso a subi les effets du faible niveau des cours de l'or sur le marché international. Malgré une conjoncture économique défavorable, le taux de croissance économique réel est resté fort (6.9 %), mais en baisse par rapport à 2012 où il a atteint 9 %. L'agriculture et les mines demeurent les principaux secteurs moteurs de la croissance économique en 2013.
- La faible capacité d'absorption des dépenses d'investissements publics reste la principale faiblesse du système national de gestion des finances publiques. Cette situation constitue une contrainte à l'accélération du rythme de croissance économique et compromet les chances du pays dans l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015.
- Le Burkina Faso participe faiblement aux chaînes de valeur mondiales. Les principaux obstacles sont notamment l'accès aux infrastructures transnationales, l'accès et la fiabilité de l'énergie ainsi que la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Pour améliorer sa participation aux chaînes de valeur mondiales, le pays devra mettre en place de manière cohérente une stratégie qui cible le développement des chaînes de valeur.

L'activité économique au Burkina Faso est demeurée dynamique en 2013 malgré une croissance moins forte que l'année précédente. En effet, la croissance économique devrait se situer à 6.9 % en 2013 contre 9 % en 2012. Le repli de la croissance en 2013 s'explique par la baisse de l'activité minière en liaison avec le faible niveau des cours de l'or sur le marché international. En termes de perspectives de croissance économique en 2014, le pays devrait maintenir un rythme de croissance forte, de 7 %. Les principaux secteurs moteurs de la croissance économique sont l'agriculture et les mines. Le secteur agricole pourrait profiter des mesures à gains rapides, concernant notamment l'accès aux intrants et aux matériels agricoles. Le secteur minier devrait connaître un essor en 2014, notamment grâce à l'augmentation de la production d'or.

Les pressions inflationnistes devraient se réduire avec la baisse des prix des produits alimentaires grâce aux boutiques témoins mises en place par les pouvoirs publics sur tout le territoire national pour la distribution de produits de grande consommation à des prix accessibles aux populations à faible revenu. Elles devraient ainsi demeurer en dessous de la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de 3 % en 2014 et 2015.

Le pays met en œuvre un vaste programme d'infrastructures dans le cadre de sa stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Dans le domaine des infrastructures, les réalisations portent sur les travaux de construction (bâtiments, routes) dans le cadre des festivités de l'indépendance du pays et le bitumage des routes (Dédougou-Nouna-Frontière du Mali, Ziniaré-Zitenga, Boromo-Sakoinsé). Il y a également le projet de construction de l'aéroport de Donsin qui se poursuit. Les grands travaux pour la réalisation des pistes d'atterrissage devraient commencer en 2014 et le chantier devrait être totalement achevé en 2017. Les pouvoirs publics ont également poursuivi la mise en œuvre de grands programmes de développement de pôles de croissance dont notamment ceux de Bagré, du Sourou et de Samandéni. La faible capacité d'absorption des investissements publics étant une contrainte importante, le pays devrait réformer tout le travail de préparation et d'exécution des projets d'investissement en vue d'améliorer leurs résultats.

Au plan politique, le climat social est resté tendu en 2013 à cause de la volonté politique des autorités en place de réviser la constitution du pays pour permettre au président actuel de briguer un 5^e mandat mais également en raison de la cherté de la vie.

Les dernières élections couplées (législatives et municipales) de décembre 2012 s'étaient déroulées sans heurts majeurs et l'on s'attendait à une normalisation du climat socio-politique en 2013, après la grave crise sociale de 2011. Cela n'a pas été le cas : l'adoption en mai 2013



d'une loi pour la création d'un Sénat a été suivie de vives tensions marquées par des marches de protestation, organisées par certains partis politiques de l'opposition et des associations et mouvements de la société civile.

Pour apaiser le climat social, le gouvernement a ralenti le processus de création du Sénat, et a pris en septembre 2013 des mesures sociales pour faire face à la vie chère. Toutefois, les pouvoirs publics entendent procéder à la mise en place effective du Sénat et à la révision de l'article 37 de la Constitution sur la limitation du nombre de mandats. La perspective de la prochaine élection présidentielle de 2015 constitue donc une période à risque pour le pays. Le principal défi au plan politique sera donc de réussir une transition politique apaisée en 2015.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	9.0	6.9	7.0	6.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	6.1	4.1	4.2	3.5
Inflation	3.8	2.1	1.7	1.9
Solde budgétaire (% PIB)	-3.1	-3.2	-3.6	-4.7
Compte courant (% PIB)	-0.8	-0.7	-1.5	-1.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



BURUNDI

- Le Burundi a enregistré en 2013 une croissance estimée à 4.6 %, en hausse sur 2012 (4.2 %), grâce à la progression de l'activité dans les secteurs secondaire et tertiaire.
- La situation des finances publiques s'est améliorée, mais le pays est confronté à des contraintes importantes en raison de la faible mobilisation des ressources intérieures et de la volatilité de l'aide extérieure, tandis que le climat politique s'est tendu dans la perspective des élections de 2015.
- Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique de gratuité des frais de scolarité pour le cycle primaire et dans les soins destinés aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ont permis au Burundi de gagner sept places entre 2012 et 2013 sur l'Indice de développement humain (IDH).

Une série de chocs exogènes (hausse des prix mondiaux des hydrocarbures et des produits alimentaires, baisse des recettes) ont affecté l'activité économique du Burundi. Le produit intérieur brut (PIB) a connu une légère croissance en 2013 : 4.6 % contre 4.2 % en 2012 ; l'inflation a reculé en moyenne annuelle de 18.2 % en 2012 à 7.8 % en 2013 ; le déficit budgétaire s'est réduit passant d'une année à l'autre de 9.1 % à 2 %. Enfin, le franc burundais (BIF) s'est déprécié de 5 % par rapport au dollar américain (USD) entre janvier et décembre 2013.

Le secteur primaire a reculé de 2 % entre 2012 et 2013 à cause principalement des conditions pluviométriques qui ont affecté la production de café. Le timide regain d'activité économique observé au cours des dernières années résulte de l'expansion des services et du secteur secondaire, ce dernier bénéficiant d'investissements dans l'industrie et dans le bâtiment et les travaux public (BTP).

Les autorités ont poursuivi la mise en œuvre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC) conclue avec le Fonds monétaire international (FMI) en janvier 2012. Ce programme a pâti de la faible mobilisation des recettes budgétaires consécutive à la loi sur les revenus adoptée en 2013, qui a réduit sensiblement la base taxable pour les personnes physiques. Les autorités ont dû procéder en conséquence à un collectif budgétaire en juillet 2013, avec des mesures nouvelles pour renforcer la mobilisation des recettes fiscales et comprimer les dépenses courantes.

En dépit de cet environnement économique difficile, la politique économique poursuivie vise à doter le pays des infrastructures nécessaires et à promouvoir une croissance rapide et soutenue conformément au Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLP II) adopté en février 2012. De grands chantiers dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'électricité, des télécommunications ont été mis en œuvre en 2013 et de nouveaux programmes ont été soumis aux partenaires techniques et financiers lors des conférences sectorielles en juillet et octobre 2013.

Compte tenu des incertitudes pesant sur l'aide extérieure dans les années à venir le gouvernement entend mettre l'accent sur la mobilisation des recettes intérieures à travers la poursuite des réformes de l'administration fiscale, notamment la simplification des procédures, la mise en place d'un régime fiscal souple, l'élargissement de l'assiette, la décentralisation et la modernisation des structures de collecte ainsi que l'harmonisation du système fiscal avec la réglementation de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.2	4.6	5.2	6.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.0	1.5	2.1	3.6
Inflation	18.2	7.8	5.4	7.0
Solde budgétaire (% PIB)	-9.1	-2.0	-3.6	-3.9
Compte courant (% PIB)	-15.3	-14.6	-15.0	-15.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

CABO VERDE

- La croissance économique ralentit depuis plusieurs années, et le Cabo Verde s'est révélé moins résilient face à la crise de la zone euro qu'on ne le pensait précédemment.
- Afin de réduire le déficit budgétaire et d'endiguer la tendance à un fort endettement, les pouvoirs publics ne s'attachent plus à accélérer l'accumulation de capital, mais à améliorer la qualité et l'efficacité des infrastructures publiques.
- Même si le Cabo Verde est en bonne voie pour atteindre la plupart des cibles des OMD, des difficultés significatives demeurent concernant le taux de chômage élevé et les inégalités persistantes.

Depuis 2012, l'économie caboverdienne pâtit de la mauvaise conjoncture internationale. La croissance du PIB s'est tassée, passant de 4 % en 2011 à 2.5 % en 2012 et à 1 % en 2013. Les indicateurs du moral des entreprises et des ménages se sont dégradés. Dans la balance des paiements, les flux d'investissement direct étranger (IDE) restent sur une trajectoire descendante. La demande du secteur public continue de soutenir l'économie. Si la reprise de la zone euro, principal partenaire commercial du Cabo Verde, se confirme, la croissance devrait se maintenir aux alentours de 3.1 % en 2014. Toutefois, si le ralentissement enregistré par les recettes du tourisme persiste, le principal moteur de croissance du pays pourrait caler.

L'État devant emprunter de plus en plus afin de financer des investissements majeurs dans l'infrastructure, le total de la dette publique, en valeur nominale, est passé de 69 % du produit intérieur brut (PIB) en 2009 à 93 %, selon les estimations, en 2013. En 2014, les autorités se focaliseront sur l'assainissement budgétaire à moyen terme, afin de reconstituer les volants de sécurité et d'atténuer les risques liés à la dette, mais un certain assouplissement monétaire et budgétaire pourrait être envisagé temporairement suivant le cycle économique, si des faiblesses persistent. Dans ce contexte, il sera crucial d'accélérer les réformes de l'environnement d'affaires afin d'améliorer la compétitivité, en particulier sur le marché du travail. Parallèlement, il faudra améliorer le rendement des investissements massifs dans l'infrastructure en renforçant la gestion du stock d'investissements publics. Dans le secteur financier, l'activité de crédit pourrait rester limitée, car les banques sont devenues de plus en plus prudentes face au niveau élevé de prêts improductifs et à la nécessité de constituer des provisions, ce qui limite le potentiel de croissance.

L'étroite base de production du Cabo Verde s'inscrit dans les chaînes de valeur mondiales essentiellement dans le secteur des services, notamment le tourisme, et la main-d'œuvre. Le tourisme, devenu un moteur important de l'économie caboverdienne après 2005, est le secteur le plus engagé dans les chaînes de valeur mondiales. La vaste diaspora relie le pays aux chaînes de valeur mondiales par l'intermédiaire de la main-d'œuvre. Les exportations de produits de la mer, essentiellement en conserve ou surgelés, permettent également au pays d'être présent dans des chaînes de valeur à l'étranger, même si l'impact sur le PIB est très modeste. Pour l'avenir, le Cabo Verde recherche des stratégies à même de le positionner à des échelons plus élevés des chaînes de valeur mondiales en favorisant de nouvelles exportations de biens et services et en étoffant les exportations existantes, notamment autour de l'économie créative.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.5	1.0	3.1	3.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.7	0.1	2.2	2.4
Inflation	2.5	1.5	1.8	2.0
Solde budgétaire (% PIB)	-9.8	-7.9	-7.7	-8.0
Compte courant (% PIB)	-11.7	-5.7	-10.1	-10.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



CAMEROUN

- La croissance du PIB en 2013 était de 4.9 % et devrait rester au tour de ce niveau en 2014 et 2015.
- Le pays est resté stable dans une région marquée par des crises politique et sécuritaire, mais doit utiliser sa croissance économique pour soulager la pauvreté.
- Le Cameroun a un rôle limité dans les chaînes de valeurs mondiales, mais il développe les filières comme l'agriculture, le bois, la pêche, les mines et hydrocarbures.

Malgré un contexte international difficile marqué notamment par la baisse des cours des matières premières et la dégradation des termes de l'échange, l'activité économique nationale est restée soutenue. La demande intérieure s'est maintenue en hausse, induite par la poursuite des grands projets d'infrastructures d'une part, et par des actions de relance de la production dans plusieurs branches marchandes d'autre part. La croissance observée en 2012 s'est consolidée en 2013 malgré une baisse par rapport aux prévisions. Cette croissance est principalement soutenue par la contribution du secteur tertiaire qui représente 47.8 % du PIB (produit intérieur brut) en hausse d'un point par rapport à 2012, en lien avec la bonne tenue des activités dans les branches des transports, des télécommunications, du commerce et de l'hôtellerie. La croissance bénéficie également du regain de certaines branches du secteur secondaire, avec le dynamisme du sous-secteur des bâtiments et travaux publics, soutenu par les investissements en infrastructures structurantes, et les activités extractives (pétrole et gaz). Cette tendance devrait se poursuivre en 2014 et 2015.

Le Cameroun s'est doté en 2013 d'un cadre budgétaire à moyen terme conforme à la directive de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) sur les budgets programmes. Ce cadre budgétaire qui est aligné sur le document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE 2010-20) met l'accent sur la croissance et l'emploi et oriente les actions vers le développement des infrastructures à travers la mise en œuvre de grands projets structurants dans les domaines de l'énergie, du transport et des télécommunications. Outre ces actions qui concourent à réduire les coûts des facteurs de production, des mesures visant à promouvoir la modernisation de l'appareil de production, notamment dans le secteur agricole (usine de montage des tracteurs d'Ebolowa) et le développement des industries manufacturières (crédit-bail) ont été mises en œuvre. L'objectif visé est d'organiser l'exploitation judicieuse des ressources naturelles, notamment dans les domaines agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, par un accroissement de la chaîne de valeur des filières porteuses (coton-textile-confection, bois, cacao, caoutchouc, etc.) à travers la promotion de l'agro-business. Cette stratégie contribue à la soutenabilité fiscale, par la réduction de la forte dépendance des recettes d'exportation aux cours du pétrole. Par ailleurs, elle vise au renforcement de la compétitivité en vue d'engranger des parts supplémentaires de marché dans le commerce intra-régional. Le désenclavement externe, par la densification du réseau routier vers les grands centres de consommation sous-régionaux, en zone CEMAC et vers le Nigeria, devrait y contribuer.

Au plan politique, la bonne tenue des élections couplées (municipales et législatives) conforte la stabilité socio-politique dans un contexte de crise régionale, politique et sécuritaire. Ces scrutins consacrent une nouvelle redistribution des rôles entre l'opposition et le camp présidentiel qui détient toutefois, la majorité confortable au Parlement et pourrait légiférer sans risque.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.4	4.9	5.0	5.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.4	2.5	2.7
Inflation	2.4	2.3	2.5	2.5
Solde budgétaire (% PIB)	-1.9	-3.7	-4.1	-4.6
Compte courant (% PIB)	-3.3	-3.3	-3.4	-3.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



COMORES

- Le rétablissement de la stabilité politique et institutionnelle a permis aux Comores de renouer en 2011, 2012 et 2013 avec la croissance économique, avec un taux annuel moyen de 3 % et une perspective favorable pour 2014, sans pour autant avoir un effet sur l'emploi, notamment celui des jeunes diplômés.
- La maîtrise des dépenses publiques a permis la conclusion de la sixième et dernière revue de programme de la FEC du FMI, approuvée le 13 décembre 2013.
- Malgré un solde courant structurellement déficitaire, la position extérieure du pays reste confortable avec plus de sept mois de réserves d'importations, principalement en raison des envois de fonds des émigrés (147 millions USD en 2012, soit 23 % du PIB).

Depuis 2011, les Comores affichent un taux de croissance positif. Il est estimé à 3.6 % pour 2013, avec pour principaux moteurs les secteurs de l'agriculture (qui représentent près de la moitié du PIB), du commerce, du tourisme, du bâtiment et des travaux publics (BTP) (supérieur à 4 %), et les services bancaires et autres services (environ 8 %).

Le retour à la croissance a été favorisé par une politique budgétaire expansive grâce aux importants financements extérieurs multilatéraux et surtout bilatéraux arabes. Ainsi, la position budgétaire est caractérisée depuis 2011 par des soldes globaux positifs en constante amélioration. En 2014, le solde est projeté à 5.6 % en raison de la poursuite des dons et d'importants programmes en perspective avec la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale et l'Union européenne (UE).

Toutefois, depuis 2011, la dynamique économique des Comores n'a pas modifié structurellement les bases de son économie qui reste dominée par le secteur agricole (agriculture, forêt et pêche), lequel représente près de la moitié du PIB. Le secteur secondaire, BTP inclus, a enregistré une légère progression depuis 2010 en se maintenant au-dessus de 12 % du PIB. Enfin, le secteur des services a connu un recul depuis 2008, passant sous la barre des 40 % du PIB.

Moteur de la croissance ces dernières années dans de nombreux pays de la zone franc le secteur des télécommunications reste un monopole d'État. Avec l'appui de la Banque mondiale, les pouvoirs publics devraient procéder dans un proche avenir à la vente d'une deuxième licence et à l'ouverture du capital de Comores Télécom en vue de créer un environnement compétitif.

Avec un taux de croissance démographique de 2.1 %, le niveau de croissance enregistré n'est pas suffisant pour soutenir une augmentation du revenu réel par habitant, réduire la pauvreté et le chômage des jeunes. Le taux de pauvreté estimé reste élevé : 45.6 % en 2012 contre un objectif OMD (objectifs du Millénaire pour le développement) de 31.5 % à l'horizon 2015. En outre, la croissance affichée contribue peu à la création d'emplois. Le taux de chômage est estimé à 14.3 %, celui des jeunes de moins de 25 ans atteignant 44.5 %.

Dans le cadre de sa Stratégie de croissance accélérée et de développement durable pour la période 2015-19 (SCA2D) en cours de préparation, le gouvernement s'est fixé un objectif de croissance de 6 %, soutenu par le développement des infrastructures de base, l'amélioration du climat des affaires et un appui financier au secteur privé.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.0	3.6	3.8	4.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.6	1.2	1.4	1.8
Inflation	6.3	2.5	4.2	4.4
Solde budgétaire (% PIB)	3.6	5.5	5.6	5.7
Compte courant (% PIB)	-7.2	-7.3	-7.1	-8.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



CONGO, RÉP.

- La baisse de la production pétrolière, principal moteur de l'économie, et un niveau de demande intérieure amoindrie par rapport à 2012, ont entraîné en 2013 un affaiblissement de la croissance économique, à 3.4 %.
- Les réformes structurelles et sociales ont connu des avancées, mais à un rythme pas assez rapide pour permettre au Congo d'atteindre ses objectifs de transformation économique.
- Malgré d'importantes dotations en ressources naturelles, qui lui fournissent des avantages comparatifs notables pour son insertion dans les chaînes de valeur mondiales, la participation du Congo aux réseaux de production internationaux reste principalement limitée à l'exportation d'intrants primaires en raison d'importants obstacles structurels.

Les performances et les perspectives économiques du Congo demeurent globalement favorables mais sa transformation structurelle reste un défi majeur. Le taux de croissance du PIB réel a baissé à 3.4 % en 2013, contre 3.8 % en 2012, en raison de la chute de la production pétrolière consécutive au vieillissement des puits pétroliers. La croissance du PIB devrait toutefois s'établir à 6.1 % en 2014 et 6.5 % en 2015. Ces perspectives macroéconomiques sont soutenues par la poursuite du programme d'investissements de l'État, le démarrage de la production minière et le dynamisme du secteur non pétrolier. L'inflation, estimée à 2.9 % en 2013, devrait rester en dessous du seuil de convergence régionale de 3 % à l'horizon 2015 grâce à une politique monétaire et budgétaire prudente. Le solde budgétaire et celui de la balance courante demeurent excédentaires en 2013, respectivement à 12.1 % et 4.9 %, et devraient se consolider en 2014-15. Mais le plus grand défi du pays reste la transformation de son économie en vue d'augmenter significativement l'impact de la croissance sur les indicateurs sociaux.

À une croissance insuffisante et trop peu inclusive pour réduire de manière significative la pauvreté s'ajoute une absence de changements structurels profonds dans l'économie. Bien qu'elle ait baissé de 50.7 % en 2005 à 46.5 % en 2011, la pauvreté reste importante pour un pays à revenu intermédiaire, de même que le chômage, notamment celui des jeunes de 15 à 29 ans, à 25 %. Une accélération du programme de réformes, en particulier dans les domaines de l'environnement, de l'investissement privé, du développement des compétences et des infrastructures et de gestion des finances publiques, est cruciale pour relever ces défis. Ces réformes sont par ailleurs nécessaires si le Congo veut accroître sa participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM), participation limitée malgré d'importants atouts.

À l'exception du pétrole et du sucre, la participation du Congo aux CVM a été modeste. Les principales actions menées au niveau national au sein des CVM se sont majoritairement limitées à l'exportation d'intrants primaires. Les produits finis, principalement constitués des produits pétroliers raffinés, ne représentent pas plus de 5 % des exportations totales. Au niveau de l'industrie forestière, qui présente un avantage comparatif certain, la part de la production de bois sous une forme à forte valeur ajoutée ne représente que 3 %. La participation du Congo aux CVM est entravée par la double absence d'infrastructure de transport de qualité et de fourniture adéquate en énergie ; par une pénurie en ressources humaines qualifiées ; enfin, par les faibles capacités technologiques et productives des PME et un climat des affaires défavorable. Pour lever ces obstacles, le gouvernement, à travers son Plan national de développement (PND) 2012-16, met l'accent sur : i) l'augmentation des investissements en infrastructures et le développement des compétences ; ii) l'amélioration du climat des affaires ; iii) celle de l'accès des PME au financement ; iv) la création des zones économiques spéciales (ZES) ; et v) le renforcement de l'intégration régionale.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.8	3.4	6.1	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.1	0.7	3.4	3.8
Inflation	4.7	2.9	2.5	2.5
Solde budgétaire (% PIB)	15.3	12.1	10.5	12.1
Compte courant (% PIB)	-1.3	4.9	4.2	2.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



CONGO, RÉP. DÉM.

- La croissance, de 8.1 % en 2013, devrait se consolider en 2014, tirée par les investissements dans le secteur minier, une meilleure productivité agricole et la reconstruction des infrastructures.
- La rationalisation des choix budgétaires et la souplesse de la politique monétaire devraient déboucher sur une consolidation des fondamentaux de l'économie.
- Malgré ses richesses naturelles, la RDC reste l'un des pays les plus pauvres de la planète, et participe faiblement aux chaînes de valeur mondiales. Face à un contexte social fragile, l'économie congolaise devrait se mettre au service du développement humain.

L'économie est restée vigoureuse en 2013 avec une croissance de 8.1 % (contre 7.2 % en 2012), grâce aux industries extractives, mais aussi au commerce, à la construction et l'agriculture. La croissance a bénéficié de l'amélioration de certains éléments du climat des affaires, de la reconstruction des infrastructures et d'une demande soutenue. L'exploitation minière a constitué le principal levier de croissance. Plusieurs sociétés minières sont passées de la phase d'exploration à celle de l'exploitation depuis 2013.

La rationalisation des politiques macroéconomiques et la stabilité des cours des produits de base a permis de contenir l'inflation, qui s'est située à 1.1 %, contre 2.7 % en 2012 et une cible de 4 % en 2013. Le taux de change s'est faiblement déprécié (0.3 %). La bonne coordination des politiques budgétaire et monétaire et le rebond des recettes d'exportation ont par ailleurs accru les réserves de change de la Banque centrale du Congo (BCC). Ces dernières sont passées de 1 213.7 à 1 766.45 millions CDF (francs congolais) de 2012 à 2013, couvrant 9.4 semaines d'importation.

Les indicateurs macroéconomiques sont verts, mais la situation sociale demeure préoccupante. Le marché du travail reste très exigu et les salaires réels n'augmentent pas. La malnutrition, qui sévit fortement, est l'une des principales causes de mortalité. Beaucoup d'enfants restent en dehors d'un système éducatif dont la qualité pose par ailleurs problème. Le défi majeur du pays consiste à mettre l'économie au service du développement humain.

Au plan sécuritaire, la situation s'est un peu améliorée mais certains groupes armés restent actifs à l'Est du pays. Après de violents combats durant les dix premiers mois de l'année, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) sont parvenues, en novembre 2013, à mettre un terme à la rébellion formée par le Mouvement du 23 mars (M23). Les zones autrefois contrôlées par ce groupe armé restent à sécuriser, et les infrastructures à reconstruire.

La croissance devrait se maintenir à 8.5 % et 8.6 % en 2014 et 2015. Elle sera tirée par le secteur minier (cuivre, cobalt et or), la reconstruction des routes et des infrastructures énergétiques ainsi que les retombées de la campagne agricole lancée en 2012. Sous la pression de la demande globale, l'inflation devrait augmenter, tout en restant inférieure à la cible de 4 %. Ces perspectives dépendent de l'éventuelle résurgence des conflits à l'Est du pays, avec leur incidence possible sur la viabilité des finances publiques et le climat des affaires. Le repli de la croissance dans les pays émergents pourrait se solder par une baisse des investissements directs étrangers et de la demande en minerais.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.2	8.1	8.5	8.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.6	5.6	6.0	6.1
Inflation	2.7	1.1	3.2	3.8
Solde budgétaire (% PIB)	-1.7	-3.7	-5.9	-7.2
Compte courant (% PIB)	-6.2	-9.1	-10.1	-10.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



CÔTE D'IVOIRE

- La Côte d'Ivoire poursuit sa reprise, avec une croissance vigoureuse estimée à 8.8 % en 2013, contre 9.8 % en 2012. Un effet de rattrapage progressif est à l'œuvre depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-11, grâce aux grands travaux publics et à la reprise des investissements privés. Des défis structurels demeurent, pour rendre cette croissance inclusive et durable.
- Le climat des affaires s'est amélioré grâce à diverses réformes, mais le secteur privé a besoin d'un secteur financier plus actif et innovant. Les banques, en situation de surliquidité, pourraient mieux mettre l'épargne à contribution.
- Les capacités des petites et moyennes entreprises (PME) doivent être renforcées, notamment dans l'agro-industrie, pour tirer un meilleur parti des chaînes de valeur mondiales (CVM) et régionales.

Les perspectives s'avèrent assez prometteuses en Côte d'Ivoire. La politique de relance par les grands travaux s'est soldée par une croissance estimée à 8.8 % en 2013. Elle devrait se maintenir à 9 % en moyenne en 2014 et 2015, grâce à la poursuite des réformes sociales et d'amélioration du climat des affaires. La bonne mobilisation des ressources internes et externes jouera aussi, de même que la stabilité sociale et politique.

La situation budgétaire s'est nettement améliorée en 2013, après une dégradation en 2011 et 2012. Les recettes ont progressé, grâce à la réorganisation des services fiscaux. Les dépenses se sont stabilisées en pourcentage du PIB, même si elles reflètent encore le poids de la reconstruction et des actions visant à renforcer la cohésion nationale – comme le recrutement des ex-combattants et des enseignants.

Ces bonnes perspectives ne doivent pas occulter l'ampleur des défis à relever. Le PIB par habitant reste en effet très inférieur à son niveau de 2000. La première priorité consiste à rendre la croissance durable et inclusive, pour qu'elle réponde aux besoins pressants d'une population jeune et en quête d'emploi. La compétitivité du pays reste à améliorer. Les contraintes sont connues : l'administration routière et les procédures douanières s'avèrent peu fluides et la fiscalité très complexe (62 dossiers d'impôts face à 36 en moyenne en Afrique, selon le rapport *Paying Taxes 2014*). La main-d'œuvre reste peu adaptée aux besoins des entreprises, tandis que le secteur financier, en surliquidité, se montre peu actif dans l'accès au financement des PME – une problématique récurrente. Des actions coordonnées entre le gouvernement et les différents acteurs économiques seront nécessaires pour éviter de nouvelles poussées inflationnistes, surtout sur les produits alimentaires.

La normalisation politique se poursuit depuis la fin de la crise post-électorale de 2010-11, même si le double défi de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale reste dans une certaine mesure à relever. Un dialogue républicain avec l'opposition a été engagé par les autorités, accompagné par des mesures de réconciliation. De nombreuses rencontres à un haut niveau entre l'opposition et le gouvernement se sont tenues au début de l'année 2014. Les initiatives visant à promouvoir la sécurité nationale, le désarmement et à protéger le droit à la propriété (menacé par les pillages) méritent d'être renforcées.

Les CVM offrent des perspectives de croissance intéressantes pour la Côte d'Ivoire. Le pays dispose en effet d'un potentiel important en ressources naturelles et humaines, sans oublier la qualité relative de ses infrastructures, à l'échelle de la sous-région. Des opportunités d'industrialisation restent à exploiter dans les chaînes de valeur à fort potentiel régional. Dans ce cadre, des politiques ciblées s'avèrent nécessaires pour amener les PME à jouer un rôle clé. Il s'agit de résoudre leurs problèmes de financement et de capacité de gestion.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	9.8	8.8	9.1	9.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	7.5	6.4	6.7	6.9
Inflation	2.0	2.7	2.9	2.7
Solde budgétaire (% PIB)	-2.6	-2.0	-2.0	-2.0
Compte courant (% PIB)	-3.8	-6.4	-7.2	-6.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

DJIBOUTI

- Portée par la mise en œuvre d'un vaste programme d'investissement et les activités portuaires, la croissance économique du pays a poursuivi en 2013 l'accélération initiée en 2012.
- Cependant, la discipline budgétaire et la maîtrise de l'endettement du pays constituent des défis importants notamment en l'absence de signature d'un nouveau programme avec le Fonds monétaire international.
- Les autorités doivent veiller à rendre la dynamique de croissance plus inclusive afin d'être en mesure de réduire la pauvreté qui s'est fortement accrue au cours de la dernière décennie.

En 2013, la croissance économique du pays a poursuivi l'accélération initiée en 2012 (4.5 %) pour atteindre 5.5 %. Elle est portée par les deux moteurs traditionnels de l'économie du pays que sont les investissements directs étrangers (IDE) et les activités portuaires. En effet, l'afflux d'IDE dans le pays a atteint un niveau record en 2013, dépassant les niveaux historiquement élevés enregistrés entre 2006 et 2008 lors de la construction du terminal à conteneurs de Doraleh. Leur montant s'élève à 277 millions USD soit 18.6 % du produit intérieur brut (PIB). Cette dynamique devrait se maintenir dans les années à venir, soutenue par la poursuite de la mise en œuvre d'un vaste programme d'investissement, notamment dans les infrastructures.

Ce programme constitue un tournant majeur pour Djibouti. Il repose sur l'ambition des autorités de transformer le pays en une plateforme régionale de services commerciaux, logistiques et financiers. D'importants investissements sont prévus pour renforcer l'avantage comparatif de Djibouti dans le commerce de marchandises. Parallèlement, les autorités s'attèlent depuis plusieurs années à réduire les contraintes structurelles d'approvisionnement énergétique et hydrique auxquelles le pays est confronté et qui handicapent le développement du secteur privé. Ainsi, les financements de projets visant à augmenter la disponibilité de l'eau et de l'électricité ont été mobilisés en 2013.

Le programme prévu requiert près de 6 milliards USD et comprend la construction de nouveaux ports, de voies ferrées, d'axes routiers, d'un aqueduc, d'une unité de dessalement d'eau de mer ou encore de logements. Les fonds proviennent principalement d'investisseurs chinois et de la communauté des donateurs internationaux.

Cependant, le succès de ce programme nécessite un suivi important du solde des finances publiques et de l'endettement. Djibouti a régulièrement enregistré au cours des dernières années des déficits budgétaires se situant autour de 2 % du PIB alors que les prévisions tablaient sur un équilibre voire un surplus budgétaire. De plus, le pays se trouve en situation de risque élevé de surendettement. Or, les projets d'infrastructure vont alourdir la charge des dépenses récurrentes dans le budget de l'État et peser, par l'intermédiaire des garanties accordées, sur l'endettement.

Depuis 2011, chômage élevé et pauvreté endémique accentuent les tensions sociales. La victoire de la coalition au pouvoir aux élections législatives d'avril 2013 est vivement contestée par les partis d'opposition. Même si ceux-ci disposent pour la première fois dans l'histoire du pays de sièges au Parlement, ils boycottent les sessions pour protester contre les résultats des élections.

La forte concentration des activités économiques dans le secteur du transport maritime de marchandises positionne Djibouti en aval de la chaîne de valeur mondiale (CVM). Les investissements entrepris pour les nouvelles infrastructures portuaires vont renforcer la part du pays dans ce secteur en capitalisant sur des segments d'activités spécialisés : exportation de sel, de potasse, de bétail, et commerce de pétrole ou de gaz liquéfié. Les opportunités d'élargissement des activités économiques vers d'autres secteurs de la CVM se matérialiseront sur le court terme grâce à l'allègement des coûts des facteurs de production dans le pays.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.5	5.5	6.0	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.0	4.0	4.5	5.0
Inflation	3.7	2.5	2.4	2.1
Solde budgétaire (% PIB)	-2.8	-3.1	-3.1	-1.9
Compte courant (% PIB)	-13.9	-12.0	-13.4	-14.2

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ÉGYPTE

- Les perspectives économiques pour le reste de l'année 2014 demeurent médiocres. La croissance restera fragile, le déficit budgétaire sera trop élevé pour être tenable et la dette publique dépassera 100 % du PIB, tandis que l'Égypte poursuit la mise en œuvre de mesures macroéconomiques expansionnistes avec l'aide des pays du Golfe.
- Dans un contexte de montée des troubles politiques et de l'insécurité, les conditions socioéconomiques poursuivent leur détérioration : le taux de chômage augmente, surtout parmi les jeunes (39 % des 20-24 ans sont sans emploi), et les écarts de revenus entre les zones rurales et urbaines restent élevés.
- L'adoption d'une nouvelle constitution en janvier 2014 a été une étape clé de la feuille de route pour la transition publiée en juillet 2013 après la destitution du président Morsi. Cependant, l'avenir politique incertain du pays en 2014 continuera de saper les perspectives de reprise économique.

Après la destitution du président Mohamed Morsi en juillet 2013, soit un an après son arrivée au pouvoir, l'Égypte est entrée dans une nouvelle phase d'incertitude politique. La croissance économique a ralenti, dépassant tout juste les 2 % sur les exercices 2011/12 et 2012/13. En 2012/13, la bonne tenue de la consommation privée (81.2 % du PIB) et la générosité de la consommation publique (11.7 % du PIB) ont empêché l'économie d'entrer en récession, les investissements (14.2 % du PIB) et les exportations (17.6 % du PIB) restant faibles. La persistance des manifestations violentes et de l'instabilité politique a eu des effets négatifs sur les secteurs de la fabrication (15.6 % du PIB), du commerce (12.9 %) et du tourisme (3.2 %). Seuls les secteurs traditionnels tels que l'agriculture (14.5 % du PIB) et le secteur minier (17.3 %) ont été relativement épargnés.

À 13.7 % du PIB en 2012/13, le déficit budgétaire est trop important pour être tenable ; il est par ailleurs le plus élevé de l'ensemble des économies émergentes. En 2013/14, le déficit budgétaire devrait dépasser 12 % du PIB, bien au-delà de l'objectif fixé à 9.1 % par l'État, les réformes budgétaires ayant été suspendues pour le moment. En 2012/13, la dette publique totale de l'Égypte a atteint 99 % du PIB, un niveau qui n'avait plus été observé depuis 2006/07. La dette publique intérieure est passée de 78.6 % en juin 2012 à 87.1 % du PIB en juin 2013, ce qui s'est traduit par un service des intérêts s'élevant à 8.4 % du PIB. Pour la première fois depuis quatre exercices, la balance des paiements a enregistré un excédent de 237 millions USD en 2012/13, appuyée par une aide financière d'environ 16 milliards USD provenant des pays du Golfe. Cela a atténué la pression sur le taux de change entre la livre égyptienne et le dollar américain, et a fait passer les réserves de change de 15.5 milliards USD en juin 2012 à 17 milliards USD en décembre 2013.

Les agences de notation internationales ont récemment révisé les perspectives économiques de l'Égypte à la hausse, en raison de l'arrivée massive de fonds en provenance des pays du Golfe (Émirats arabes unis pour 7 milliards USD, Arabie saoudite pour 5 milliards USD et Koweït pour 4 milliards USD). Une solution à plus long terme pour restaurer la compétitivité économique de l'Égypte consisterait à entreprendre une réforme structurelle et progressive des subventions à l'énergie bien trop coûteuses et de la fiscalité. En n'accordant ces subventions qu'aux franges les plus nécessiteuses de la société, l'Égypte pourrait renforcer son programme de justice sociale et dégager la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Cependant, les réformes économiques nécessitent une situation politique stable.

Pour redonner espoir aux jeunes, dont beaucoup s'appauvrissent, l'Égypte a besoin de mettre en œuvre des politiques qui aideront les petites et moyennes entreprises (PME) à profiter des chaînes de valeur mondiales, particulièrement dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, compte tenu du vaste marché dont dispose le pays, de son avantage linguistique et de sa proximité avec l'Europe, l'Asie et le Golfe Persique.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.2	2.1	2.1	3.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.5	0.5	0.4	2.1
Inflation	8.5	6.9	11.5	9.0
Solde budgétaire (% PIB)	-10.6	-13.7	-13.1	-11.3
Compte courant (% PIB)	-4.0	-2.1	-1.1	-1.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

ÉRYTHRÉE

- La croissance a chuté à 1.1 % en 2013 (estimation) contre 7 % l'année précédente, et elle ne devrait pas dépasser 1.9 % en 2014, en raison de la contraction des activités économiques dans plusieurs secteurs à l'exception du secteur minier.
- De nouveaux investissements ont permis une amélioration des secteurs de l'éducation et de la santé, mais l'économie du pays reste confrontée à d'importants défis, notamment celui de créer un environnement favorable aux affaires.
- L'Érythrée est peu intégrée dans les chaînes de valeur mondiales, mais les secteurs minier et agroalimentaire offrent un réel potentiel d'internationalisation de la production et des échanges.

L'Érythrée a été confrontée à des défis considérables au fil des ans, notamment à des conditions climatiques difficiles. Ces difficultés ont été aggravées par des politiques économiques restrictives, l'isolement politique du pays, un recul significatif des envois de fonds des Érythréens expatriés et une pénurie de devises. Reflétant ces facteurs, la croissance du PIB réel a nettement chuté en 2013, tombant à 1.1 % (estimation) contre 7 % l'année précédente, et elle ne devrait augmenter que marginalement à 1.9 % en 2014. Cette croissance sera largement tirée par la production de cuivre dans la mine de Bisha ; par l'entrée en exploitation de la mine d'or de Zara ; et par les activités d'exploration et les investissements dans le secteur minier. À moyen terme, de nouvelles perspectives se profilent dans le secteur pétrolier, la pêche et le tourisme.

Le déficit budgétaire est demeuré élevé en 2013 – il est estimé à 10.3 % du PIB, même si celui-ci s'améliore par rapport à 15.5 % en 2010. D'ici 2015, le déficit fiscal devrait légèrement se résorber grâce à la hausse des recettes dans le secteur minier.

Les exportations devraient augmenter à moyen terme grâce au démarrage de la production de cuivre et d'or dans les trois mines. Cette augmentation pourrait néanmoins être amoindrie par une hausse parallèle des importations, les investissements miniers stimulant la demande de biens d'équipement importés. Les envois de fonds de la diaspora érythréenne ont notablement diminué, reflétant l'impact des sanctions de 2011 du Conseil de sécurité des Nations Unies, interdisant aux États membres de faciliter le transfert d'un impôt de 2 % sur leurs revenus réclamé aux expatriés de la diaspora. Prenant ces facteurs en considération, le solde des comptes courants devrait se dégrader, passant de 0.3 % du PIB en 2013 (estimation) à -0.3 % en 2014.

L'Érythrée a un potentiel de croissance considérable dans la production agricole et l'agro-industrie, l'élevage, la pêche et la transformation du poisson, le secteur minier ainsi que dans le développement des petites et moyennes entreprises (PME), le tourisme et les infrastructures et services d'hébergement correspondant. Les efforts se concentrent actuellement sur le développement du tourisme dans les environs de Massawa, un port de la mer Rouge, et sur les minerais d'exportation. Un site est déjà en exploitation, et deux autres sur le point d'entrer en activité. Des sondages géologiques ont par ailleurs confirmé l'existence de réserves de pétrole et de gaz naturel en quantités commerciales.

Divers facteurs influenceront les perspectives économiques à moyen terme de l'Érythrée : i) l'insécurité régionale, liée notamment au contentieux en cours entre l'Érythrée et l'Éthiopie ; ii) la mise en application des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies ; iii) la confirmation récente que le pays participera au Programme de résistance à la sécheresse et de promotion de moyens d'existence durables (DRSLP) de la BAFD ; iv) la découverte récente sur son territoire de gisements minéraux prometteurs et les importants investissements étrangers nécessaires à leur mise en exploitation ; et v) l'essor des relations commerciales du pays avec la Russie, le Royaume-Uni, la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.0	1.1	1.9	2.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.7	-2.1	-1.3	-0.9
Inflation	12.3	12.3	12.3	12.3
Solde budgétaire (% PIB)	-10.3	-10.3	-10.7	-9.4
Compte courant (% PIB)	2.3	0.3	-0.3	-1.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ÉTHIOPIE

- En 2012/13, l'économie éthiopienne a bondi de 9.7 %, devenant l'une des plus performantes d'Afrique.
- Grâce à des politiques budgétaire et monétaire prudentes et coordonnées, les autorités ont ramené l'inflation sous la barre des 10 %.
- Les politiques commerciales et industrielles ne sont pas encore en accord avec la chaîne de valeur mondiale ; elles doivent répondre à l'ensemble des obstacles et opportunités relatifs aux différents niveaux du marché mondial.

Au cours de l'exercice 2012/13¹, l'économie éthiopienne a enregistré une croissance solide (9.7 %) pour la dixième année consécutive. En 2012, il s'agissait de la douzième économie mondiale à avoir progressé le plus rapidement². Ces dix dernières années, le produit intérieur brut (PIB) réel a affiché une croissance annuelle moyenne de 10.9 %. L'agriculture, qui représente 42.7 % du PIB, a progressé de 7.1 %, tandis que l'industrie (12.3 % du PIB) a bondi de 18.5 % et les services (45 % du PIB) de 9.9 % en 2012/13. Cette dynamique devrait se poursuivre en 2013/14 et 2014/15 à un rythme moins soutenu, en raison de contraintes pesant sur la croissance du secteur privé.

Pour lutter contre l'inflation, l'État a resserré sa politique monétaire, recourant à la monnaie de la banque centrale comme point d'ancrage nominal afin de maîtriser l'expansion monétaire. Cette mesure, en période de ralentissement des cours mondiaux des matières premières, a entraîné une inflation annuelle des prix à la consommation de 7.9 % en novembre 2013, contre 39.2 % et 15.6 % à fin novembre 2011 et 2012. La détermination des pouvoirs publics à limiter l'inflation se reflète également dans une politique budgétaire prudente, axée sur le renforcement de la mobilisation des ressources nationales et la réduction de l'emprunt intérieur. La forte politique budgétaire, notamment les mesures visant à améliorer l'administration fiscale et le recouvrement, ont permis de limiter le déficit budgétaire à 2.0 % du PIB en 2012/13, contre un résultat de 1.2 % du PIB au cours de l'exercice précédent.

En 2011/12, les exportations de marchandises ont totalisé 3.1 milliards USD (dollars des États-Unis), soit un recul de 2.3 % par rapport à l'exercice précédent, et sont descendues de 7.4 % à une estimation de 6.5 % du PIB. La valeur des importations (provenant majoritairement d'Europe et d'Asie) a augmenté, passant d'environ 11.1 à 11.5 milliards USD entre 2011/12 et 2012/13. Les importations ayant augmenté plus vite que les exportations, le déficit commercial s'est creusé à 8.4 milliards USD en 2012/13, contre 7.9 milliards en 2011/12. Toutefois, le déficit de la balance des paiements s'est amélioré de 88 % en 2012/13 par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique en grande partie par les bons résultats des autres comptes, avec un commerce des services hors revenus des facteurs et un compte de capital excédentaires ainsi que des transferts privés très importants.

Malgré l'augmentation de l'encours de la dette extérieure, passé de 21.6 % du PIB en 2011/12 à 24.3 % du PIB à la fin de l'exercice 2012/13, le pays conserve un faible risque de surendettement. En revanche, la reconstitution des réserves de change officielles brutes reste un défi, dans la mesure où elles couvriraient moins de deux mois d'importations fin 2013.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	8.8	9.7	7.6	7.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	6.2	7.1	5.0	4.7
Inflation	33.7	7.8	7.9	7.6
Solde budgétaire (% PIB)	-1.2	-0.8	-0.4	-0.3
Compte courant (% PIB)	-6.8	-8.5	-9.4	-10.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

1. L'exercice budgétaire de l'Éthiopie court du 8 juillet au 7 juillet de l'année suivante.

2. Banque mondiale (2013), *Ethiopia Economic Update II: Laying the Foundation for Achieving Middle Income Status*, Addis Ababa.



GABON

- Le Gabon affiche de bons indicateurs économiques avec un taux de croissance de 5.5 % en 2013 pour un taux d'inflation de 0.4 %. Ces performances devraient encore s'améliorer, avec une croissance de 6.7 % en 2014 et de 7.2 % en 2015.
- Le budget prévisionnel de 2014 reflète la volonté des autorités d'accélérer la diversification de l'économie du pays.
- Malgré le regain de croissance enregistrée depuis 2010, tiré par le secteur hors pétrole, le taux de chômage reste élevé et affecte particulièrement les jeunes.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 5.5 % en 2013, en légère baisse par rapport à 2012 (5.7 %). L'économie du Gabon jouit d'une stabilité macroéconomique avérée et d'une bonne situation financière, favorisées par son appartenance à la « zone franc », par une évolution favorable des cours du pétrole, et par ses revenus forestiers et miniers, avec un soutien dynamique des investissements publics et privés. Au niveau régional, le Gabon respecte les quatre critères de convergence fixés par la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac) dans le cadre de la surveillance multilatérale des économies de la zone, à savoir : le respect du ratio d'endettement par rapport au PIB, le solde du déficit budgétaire, le paiement des arriérés de la dette, et l'encadrement du taux d'inflation.

Les perspectives de croissance au cours des deux prochaines années seront déterminées par l'évolution des cours internationaux du pétrole et par l'évolution de la production de manganèse et de ses cours. La transformation du bois, dont la contribution au PIB est encore faible (4 % en 2013), devrait connaître une progression constante. Ce secteur pourra bénéficier à la fois de cours mondiaux en forte hausse mais aussi de la politique publique de transformation locale des matières premières dans le cadre des trois « zones économiques spéciales » (ZES) en création.

Dans l'ensemble, l'économie gabonaise devrait connaître une croissance soutenue du PIB, avec un taux de 6.7 % en 2014 et de 7.2 % en 2015 (prévisions), et avec un taux d'inflation annuel qui devrait se stabiliser autour de 2.5 %. Les investissements consentis par l'État, les revenus issus de l'exploitation des principales ressources minières et les activités de transformation du bois seront à la source de cette performance. Au niveau du secteur primaire, la production pétrolière devrait se tasser, du fait de la maturation de nombreux champs et faute de découvertes de nouveaux gisements économiquement exploitables.

En élaborant son « Plan stratégique Gabon émergent » (PSGE), le gouvernement entend accélérer le rythme de la diversification de l'économie nationale à travers une stratégie axée sur la transformation locale des matières premières et la facilitation des investissements directs étrangers (IDE). La stratégie d'industrialisation du Gabon s'appuie principalement sur la filière bois. Recouvrant près de 85 % du territoire national, la forêt offre au Gabon l'opportunité de réduire sa dépendance vis-à-vis du pétrole, de lutter contre la pauvreté et d'offrir de meilleures conditions de vie à la population.

Le PSGE s'accompagne d'un vaste programme de réformes visant à diversifier l'économie et accroître la compétitivité des secteurs industriels et des services tout en préservant les immenses richesses environnementales du pays. Sa mise en place s'est traduite depuis 2011 par des programmes d'investissements publics massifs ainsi que par l'élaboration d'une politique industrielle impliquant l'aménagement des ZES pour attirer les IDE, le partenariat public-privé (PPP) et les prises de participation dans les filiales locales des grands groupes multinationaux. C'est dans cette optique que le pays a émis, le 5 décembre 2013, un euro-bond de 1.5 milliard USD destiné à réduire ses coûts d'emprunt et à financer une partie des infrastructures dans les secteurs portuaire, aéroportuaire, routier et énergétique.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.7	5.5	6.7	7.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.3	3.1	4.3	4.9
Inflation	2.8	0.4	2.7	2.8
Solde budgétaire (% PIB)	-1.0	-1.8	-4.2	-6.3
Compte courant (% PIB)	8.5	7.2	4.3	1.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



GAMBIE

- La croissance économique est toujours portée par la reprise du secteur agricole et par le démarrage soutenu de la saison touristique.
- L'incohérence des politiques macroéconomiques a gravement perturbé le marché de change gambien et engendré des déséquilibres budgétaires, aggravant la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs.
- Malgré des progrès considérables dans la réduction de l'incidence globale de la pauvreté, la Gambie reste confrontée aux problèmes d'inégalités et de fort chômage, surtout chez les jeunes.

La reprise agricole et les solides recettes touristiques ont soutenu la croissance du PIB en 2012 et en 2013. D'après les estimations, le PIB réel aurait progressé de 6.1 % en 2012 et 5.6 % en 2013, après s'être contracté de 4.3 % en 2011. Les perspectives sont optimistes et tablent sur une croissance de 7.5 % en 2014 puis 6.7 % en 2015. L'inflation a augmenté à 5.3 % en décembre 2013, contre 3.9 % fin 2012, à cause de l'affaiblissement du dalasi, la devise nationale.

Le déficit budgétaire devrait se réduire, passant de 3.3 % du PIB en 2013 à 2.5 % en 2015. Les recettes fiscales devraient reculer de 0.8 % du PIB sur la période, malgré la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et d'autres mesures fiscales. Une baisse des paiements d'intérêts sur la dette intérieure combinée à d'autres facteurs devrait faire reculer les dépenses de 17.9 % du PIB estimés en 2013 à 17.3 % en 2015. Le gouvernement doit maîtriser les emprunts intérieurs et offrir un cadre macroéconomique cohérent et approprié s'il veut stabiliser l'économie et rétablir la confiance du marché, ce qui lui permettrait de diminuer le risque d'éviction de l'activité du secteur privé et de se dégager une marge de manœuvre pour les dépenses de développement. Il devrait s'efforcer de maintenir un taux de change flexible et de durcir ses politiques monétaires et budgétaires afin de garantir la stabilité et de préserver des niveaux de réserves étrangères adéquats.

La Gambie participe aux chaînes de valeur mondiales (CVM) à travers deux secteurs principaux : le tourisme et les fruits à coques (noix de cajou, arachide), les deux principales sources de recettes en devises en dehors du secteur des réexportations. Bien que le pays soit parvenu à retirer de l'activité touristique un fort effet démultiplicateur, ces profits restent cantonnés aux zones côtières. La Gambie peut espérer dégager de la promotion du tourisme écologique et culturel à l'intérieur du pays de plus grands bénéfices pour les populations défavorisées. Les pouvoirs publics doivent instaurer un environnement propice à l'investissement dans ces débouchés en développant les réseaux routiers et fluviaux ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC), afin de rendre les régions plus accessibles. En outre, la Gambie jouit d'un environnement économique idéal pour investir dans les noix de cajou, dont la transformation reste une activité négligeable. La chaîne de valeur de la noix de cajou gambienne passe par plusieurs intermédiaires, du producteur à l'industriel, qui ont le potentiel de créer de nouvelles richesses.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	6.1	5.6	7.5	6.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.9	2.4	4.3	3.5
Inflation	3.9	5.3	5.7	5.3
Solde budgétaire (% PIB)	-4.4	-3.3	-2.5	-2.5
Compte courant (% PIB)	-16.4	-16.0	-15.8	-14.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

GHANA

- Le Ghana devrait continuer de bénéficier à moyen terme d'une croissance économique vigoureuse à la faveur d'un regain de production pétrolière et gazière, d'une hausse des investissements dans le secteur privé, d'un meilleur développement des infrastructures publiques et d'une stabilité politique durable.
- La promotion du secteur industriel ghanéen en vue de son intégration dans les chaînes de valeur régionales pourrait soutenir le pays dans ses efforts de transformation structurelle à la condition toutefois que les pouvoirs publics prennent des mesures pour renforcer la productivité agricole et répondent aux défis dans les infrastructures et l'environnement des entreprises.
- À l'exception de la mortalité maternelle et infantile, de l'assainissement et de l'emploi, le Ghana a considérablement progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le Ghana a ainsi atteint les objectifs d'éliminer l'extrême pauvreté et d'accéder à l'eau potable et est en bonne voie pour réaliser les objectifs sur le front de la faim, de l'éducation et de l'égalité des sexes.

L'économie ghanéenne continue de progresser à un rythme honorable avec une croissance annuelle moyenne de près de 6.0 % sur les six dernières années. En 2013, la croissance a ralenti pour retomber à 4.4 %, bien en dessous des 7.9 % atteints en 2012. Cependant, la croissance a été générale, largement portée par les secteurs orientés vers les services et par l'industrie, qui ont en moyenne progressé à un taux de 9.0 % entre 2008 et 2013. Sur le moyen terme, à horizon 2015, l'économie devrait enregistrer une solide croissance de près de 8.0 %, favorisée par un regain de production pétrolière et gazière, une hausse des investissements dans le secteur privé, un meilleur développement des infrastructures publiques et une stabilité politique durable.

La dégradation chronique du déficit budgétaire pèse lourdement sur la viabilité des finances publiques et de la dette. Après un dépassement des dépenses en 2012, qui s'est traduit par un déficit budgétaire sans précédent de près de 12 % du PIB, la situation n'a guère évolué en 2013, le pays accusant un déficit quasiment de même ampleur. Les mesures visant à accroître les recettes et à assainir les dépenses en cours en 2014 devraient permettre de ramener le déficit budgétaire à 9.0 %. En parallèle des contraintes budgétaires, l'inflation a progressé sous l'effet de certains facteurs au nombre desquels la suppression des subventions sur les prix du pétrole et la hausse progressive des tarifs de l'électricité et de l'eau. Il convient également de noter la dégradation de la dette publique de 43.0 % du PIB en 2011 à 48.0 % en 2012, puis à 53.5 % en septembre 2013, conséquence d'un déficit budgétaire qui se creuse. Le secteur extérieur va encore accuser une aggravation du déficit de la balance courante avoisinant les 12 % du PIB en 2014, aggravé par la baisse des prix des principales matières premières, notamment l'or et le cacao.

À l'exception de certains secteurs de l'agroalimentaire et d'importantes exportations d'or et de cacao brut, le Ghana demeure relativement absent des chaînes de valeur mondiales en raison de son industrie encore naissante. Pourtant, par rapport à ses voisins de la région, le Ghana possède les capacités industrielles suffisantes pour exporter et diriger les chaînes de valeur régionales au sein des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). La proximité géographique du Ghana avec les marchés de la Cedeao devrait concourir à accroître la consommation, alors que les exigences normatives moins strictes offrent aux groupes industriels ghanéens la possibilité de se développer et d'augmenter leur productivité. Le secteur industriel ne progressera que si les pouvoirs publics parviennent à lever les contraintes qui pèsent sur le coût du crédit et sur la fourniture aléatoire d'énergie, condition nécessaire au développement des principaux secteurs industriels tels que les matériaux de construction, le textile, l'agroalimentaire et les produits pharmaceutiques. Les barrières non tarifaires compromettent un peu plus le développement de ces chaînes de valeur régionales.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.9	4.4	7.7	8.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.8	2.3	5.7	6.0
Inflation	9.2	11.7	9.9	8.6
Solde budgétaire (% PIB)	-5.8	-7.8	-8.7	-6.9
Compte courant (% PIB)	-12.4	-12.3	-12.5	-16.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



GUINÉE

- L'instabilité politique, causée par un dialogue difficile sur l'organisation des élections législatives, ainsi que la question des investissements dans le secteur minier, ont pesé négativement sur la croissance, qui est estimée à 2.0 % en 2013 contre 3.9 % en 2012.
- Le scrutin législatif de septembre 2013 a mis fin à la transition politique et permis un climat plus propice à un effort centré sur l'investissement et l'emploi.
- La conférence des partenaires et investisseurs de la Guinée organisée en novembre 2013 à Abu Dhabi a mis l'accent sur l'agriculture, les infrastructures et le développement du capital humain. Les 6 milliards USD de financements promis dans ce cadre visent à créer des emplois, à réduire la pauvreté et à favoriser une meilleure intégration du pays au commerce régional et international.

La croissance en Guinée est estimée à 2.0 % en 2013, contre 3.9 % en 2012. Ce ralentissement résulte des mouvements de contestation politique liés à l'organisation des élections législatives, mais aussi de la diminution des investissements dans le secteur minier. En 2014, une reprise de la croissance est attendue à hauteur de 4.2 %, tirée par les performances de l'agriculture, du bâtiment et travaux publics (BTP) et d'un meilleur approvisionnement en électricité.

La mise en œuvre du programme macroéconomique de redressement, soutenu par une facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI), se poursuit de manière satisfaisante. L'inflation est passée de 20.8 % en 2010 à 11.9 % en 2013, une tendance à la baisse qui devrait se poursuivre en 2014 et en 2015. Le déficit budgétaire devrait être contenu et son financement monétaire stoppé. Les réserves obligatoires, malgré leur taux élevé (20 % des dépôts), seront sous surveillance.

Le succès de la stabilisation macroéconomique et l'amorce de réformes visant à soutenir le secteur productif et améliorer le climat des affaires n'ont pas permis d'avancées notables sur le plan social et économique. Plus de 50 ans après l'indépendance, acquise en 1958, la pauvreté persiste, touchant 55.2 % de la population. De même, la gouvernance paraît insuffisante. La Guinée occupe le 164^e rang sur 182 pays, dans l'Indice de perception de la corruption publié par *Transparency International* (TI). Le pays est par ailleurs classé 178^e sur 187 pays, dans l'Indice de développement humain (IDH) publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les infrastructures, les services et l'administration demeurent déficients, tandis que le secteur privé reste embryonnaire.

Le gouvernement a adopté en 2013 le troisième Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 3). Il vise à accélérer les réformes, touchant aussi bien à la gestion des ressources naturelles qu'au secteur productif (agriculture, énergie et eau, mines, cadre d'investissement et des affaires). Il s'agit de lever les obstacles à la transformation de l'économie, parmi lesquels la faible productivité du travail dans l'agriculture. Le secteur primaire emploie les trois quarts des actifs, mais ne contribue qu'à 20 % du PIB. La faiblesse du tissu industriel, des infrastructures et de l'approvisionnement en énergie limite l'intégration du pays dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). En outre, la faible productivité du capital et une administration pléthorique, peu efficace et démotivée, jouent comme autant de contraintes. La fin de la transition politique et la quête de cohésion sociale paraissent cependant propices à la mise en œuvre du DSRP 3.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.9	2.0	4.2	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.3	-0.5	1.7	1.8
Inflation	15.2	11.9	9.9	6.8
Solde budgétaire (% PIB)	-3.2	-5.2	-2.5	-0.4
Compte courant (% PIB)	-33.9	-20.2	-18.3	-24.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



GUINÉE-BISSAU

- La Guinée-Bissau renoue avec la croissance affichant un taux de 0.3 % en 2013, comparé à -1.5 % en 2012. Mais les séquelles économiques suite au coup d'État d'avril 2012 perdurent. Pour 2014, la croissance attendue est de 2.8 %. En 2015, elle devrait atteindre 2.6 %. Ces perspectives dépendent fortement du climat sociopolitique et du déroulement des élections générales prévues en 2014.
- Le solde budgétaire a enregistré une baisse de 4.7 % du PIB en 2013. Dans le court terme, la reprise de la coopération avec les donateurs devraient contribuer à l'amélioration des finances publiques.
- Le contexte social et humain s'est dégradé, en raison notamment d'un manque généralisé de ressources de l'État et de la difficulté d'accès physique aux services de santé.

Le coup d'État d'avril 2012 a provoqué un certain nombre de perturbations économiques. En 2013, le taux de croissance s'est établi à 0.3 %, en hausse comparé à 2012. Néanmoins, ce retour de la croissance masque de sérieux problèmes structurels, qui n'ont fait que s'aggraver avec l'interruption de la plupart des réformes entamées avant le putsch. En 2014, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est attendue à 2.8 %, grâce à une reprise escomptée de l'activité économique après les élections prévues.

Au niveau budgétaire, la suspension des opérations par la plupart des partenaires techniques et financiers a été synonyme d'un ralentissement des réformes et d'une interruption des financements. Les réductions budgétaires en 2013 se sont répercutées dans les dépenses allouées à la provision de biens publics. Cette situation a conduit à un arrêt des investissements et à un accroissement des arriérés. Fin 2013, les arriérés internes était de 7.7 milliards XOF (Franc CFA BCEAO), dont 4 milliards de salaires. Le déficit budgétaire s'est aggravé, passant de 2.7 % en 2012 à 4.7 % en 2013. Pour les années 2014 et 2015, la normalisation du climat sociopolitique et la reprise de la coopération internationale devraient permettre l'amélioration des finances publiques et l'apurement des arriérés. L'inflation a été revue à la baisse, passant de 2.1 % en 2012 à 1.0 % en 2013, sur fond d'une demande interne atone.

La situation sociale demeure précaire avec l'un des plus bas indicateurs du développement humain (IDH) en Afrique. Compte tenu de la fragilité et de la faiblesse des ressources de l'État, les prestations dans le domaine de la santé sont loin de satisfaire les besoins. Le nombre de personnels techniques du ministère de la Santé a diminué de 16 % entre 2007 et 2012. L'épidémie de choléra déclarée en 2012 continue de sévir en 2013, faute de moyens pour l'endiguer. En parallèle, l'insécurité alimentaire s'est fortement aggravée : plus d'un tiers de la population est en situation de sous-nutrition.

Enfin, de manière générale, la Guinée-Bissau est très faiblement intégrée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), notamment en raison d'un environnement des affaires peu propice et d'un manque d'infrastructures d'appui à la production.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	-1.5	0.3	2.8	2.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-3.9	-2.1	0.4	0.3
Inflation	2.1	1.0	1.5	1.8
Solde budgétaire (% PIB)	-2.7	-4.7	-3.6	-4.9
Compte courant (% PIB)	-9.5	-6.6	-5.8	-5.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



GUINÉE ÉQUATORIALE

- La baisse de ses recettes pétrolières a fait entrer le pays dans une phase de récession. La croissance a été négative (-1.4 %) en 2013, et elle devrait le rester en 2014 (-1.8 % selon les prévisions).
- Les autorités ont maintenu un niveau élevé de dépenses d'investissement (37.9 % du PIB), creusant un déficit budgétaire équivalent à 7.5 % du PIB en 2013.
- Les recettes du secteur des hydrocarbures ont permis ces dernières années un développement rapide des infrastructures de base, mais cette dynamique ne s'est accompagnée ni d'un processus de diversification de l'économie, ni d'une amélioration notable des conditions de vie de la population.

L'économie de la République de Guinée équatoriale (RGE) est entrée en 2013 dans une phase de récession, affichant un taux de croissance négatif du PIB estimé à -1.4 % en 2013, après une croissance de 5.3 % en 2012. Les performances économiques du pays devraient encore se dégrader en 2014 et 2015, avec des taux de croissance négatifs (-1.8 % et -8.5 % respectivement). Dans une économie largement dominée par le secteur des hydrocarbures, cette phase de récession résulte de la diminution de la production de gaz et de pétrole, et de la baisse des recettes pétrolières.

La croissance de l'économie hors-hydrocarbures a été largement tirée par les investissements publics réalisés par les autorités en faveur du développement et de l'amélioration des infrastructures de base telles que les routes, les ports et les aéroports. Les dépenses publiques en capital ont connu une constante évolution à la hausse ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre en 2014 et 2015 en dépit de la baisse des recettes pétrolières amorcée en 2012. Le solde budgétaire se détériore donc. Il a enregistré un déficit équivalent à 7.5 % du PIB en 2013, contre 5.4 % en 2012. Le déficit devrait encore s'aggraver pour représenter 11.4 % du PIB en 2014 puis 12.8 % en 2015, selon les prévisions.

La découverte dans les années 90 d'importants gisements de pétrole et de gaz et leur mise en exploitation avait impulsé une forte croissance économique qui a permis l'élévation très rapide du revenu par habitant, estimé à 29 940 USD en 2013. Si les recettes tirées de l'exploitation des hydrocarbures ont permis le développement rapide des infrastructures de base au cours de la période récente, la dynamique de croissance ne s'est pas encore accompagnée d'un processus de diversification de l'économie, et les conditions de vie de la population ne s'améliorent que très lentement. L'indice de développement humain s'établit à 0.554 en 2013, plaçant la Guinée équatoriale à la 136^e place mondiale sur un total de 187 pays, alors qu'elle occupe le 59^e rang dans le monde en termes de PIB par tête. Le secteur des hydrocarbures représente actuellement près de 90 % du PIB et la quasi-totalité des exportations du pays tandis que l'agriculture, principale source de revenus des Équato-guinéens, se limite à une agriculture de subsistance et ne couvre que 30 % des besoins du pays.

Conscient de la nécessité de rendre la croissance plus inclusive et d'élargir ses bases, les autorités ont élaboré un Plan national de développement économique et social (PNDES) visant à faire de la Guinée équatoriale une économie émergente en 2020. La première phase (2008-12) de ce plan était centrée sur le développement des infrastructures de transport, du réseau électrique et des bâtiments publics (hôpitaux, écoles) au prix d'importantes dépenses en capital financées par les recettes tirées des hydrocarbures. La seconde phase du plan, amorcée en 2013, prévoit de maintenir le niveau élevé d'investissement public dans le domaine des infrastructures tout en ciblant le développement de cinq secteurs prioritaires qui offrent au pays des avantages comparatifs inexploités et qui sont potentiellement créateurs de richesses et d'emplois. Il s'agit de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche, de la pétrochimie et des mines, du tourisme et des services financiers. Dans ces secteurs, les autorités souhaitent améliorer le climat des affaires en vue d'attirer les investissements étrangers et monter en gamme dans les chaînes de valeur mondiales (CVM).

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.3	-1.4	-1.8	-8.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.5	-4.2	-4.5	-11.2
Inflation	3.4	5.0	5.8	5.2
Solde budgétaire (% PIB)	-5.4	-7.5	-11.4	-12.8
Compte courant (% PIB)	-12.6	-7.9	-10.8	-0.5

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



KENYA

- La croissance économique est estimée à 4.9 % pour 2013 et devrait accélérer à 5.7 % en 2014.
- Marquée par une sévère dépréciation de la monnaie et une inflation rapide en 2011, l'économie s'est stabilisée sur ces deux fronts en 2012 et 2013, l'inflation passant sous la barre des 10 %. Cette stabilité devrait perdurer en 2014.
- Les poursuites engagées par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de six Kenyans ont dominé la scène politique en 2011 et en 2012 et pourraient continuer en 2014, puisque trois d'entre eux n'ont pas encore été jugés.

L'économie kenyane a poursuivi sa reprise en 2013, après le ralentissement de 2011. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel sur l'année s'est accélérée respectivement à 5.2 %, 4.3 % et 4.6 % sur les trois premiers trimestres de 2013, essentiellement sous l'effet des bons résultats de l'intermédiation financière, du tourisme, de la construction et de l'agriculture.

La croissance du PIB réel est estimée à 4.9 % pour 2013 et à 5.7 % pour 2014. De même, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait rester inférieure à 10 % sur cette période. Les prévisions économiques à court et moyen terme laissent entrevoir une croissance soutenue et en hausse grâce au regain de confiance des investisseurs et des entreprises après les élections de mars 2013, qui se sont déroulées dans le calme, à une meilleure pluviosité, à la stabilité de l'environnement macroéconomique, au maintien des cours internationaux du pétrole orientés à la baisse et à la stabilité du shilling kényan (KES), ainsi qu'aux réformes visant la sécurité, la gouvernance et la justice.

En 2013, l'activité politique a été essentiellement centrée sur les procès qui se sont tenus à la Cour pénale internationale (CPI) et sur les élections générales du 4 mars. Le procès de trois Kenyans, notamment le Président et le vice-président du pays, se sont poursuivis à la CPI à La Haye (Pays-Bas). Ces hommes sont accusés de crimes contre l'humanité perpétrés pendant la crise qui a suivi les élections de 2008. Les élections générales de mars 2013 ont également donné lieu à une âpre confrontation entre les deux principales coalitions se disputant la présidence, divers postes de gouverneurs, ainsi que des sièges au Parlement et aux assemblées des comtés. La coalition Jubilee, emmenée par Uhuru Kenyatta et William Ruto, a finalement été déclarée vainqueur après une bataille acharnée devant la Cour suprême avec un recours déposé par la coalition Cord (*Coalition for Reforms and Democracy*), dirigée par l'ancien Premier ministre, Raila Odinga, et l'ancien vice-président, Kalonzo Musyoka.

Le Kenya est intégré dans plusieurs chaînes de valeur mondiales – comme la floriculture, le textile, le cuir, l'industrie manufacturière ou encore le tourisme – mais les bénéfices économiques et sociaux sont jusqu'à présent limités en raison de liens trop peu développés ou pas assez pérennes avec les autres secteurs de l'économie.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.6	4.9	5.7	5.9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.9	2.2	3.1	3.3
Inflation	9.4	5.7	5.0	5.1
Solde budgétaire (% PIB)	-4.7	-4.8	-3.8	-3.3
Compte courant (% PIB)	-10.4	-8.8	-8.2	-6.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



LESOTHO

- La croissance économique du Lesotho a été de 3.4 % en 2013 et devrait se situer en moyenne à 4.4 % en 2014 et 2015.
- Avec des taux de pauvreté de 57 % et de chômage de 25 %, une politique de croissance inclusive s'impose.
- Le textile et l'élevage représentent les principales chaînes de valeur qui disposent d'un potentiel de croissance considérable.

Les perspectives économiques au Lesotho en 2014 et 2015 sont modérément positives avec un taux moyen de croissance attendu de 4.4 %. Des incertitudes subsistent sur la demande mondiale de diamants et le renouvellement de la loi, votée par le Congrès américain, sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique (*African Growth and Opportunity Act - AGOA*) qui vient à échéance en 2015. Pour 2013, la croissance est estimée à 3.4 %, bien en dessous des vigoureux 6.5 % enregistrés en 2012. Le Lesotho a pâti des incertitudes pesant sur l'économie européenne qui ont freiné le secteur minier. La croissance a été soutenue par l'essor des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP), la forte reprise du textile et de l'habillement, des transports et communications et de l'intermédiation financière.

La croissance n'a pas été jusqu'à présent suffisamment inclusive. Le chômage, les inégalités et la pauvreté restent élevés, notamment en zones rurales. Le pourcentage de ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté est passé de 56.6 % en 2003 à 57.1 % en 2013. Le coefficient GINI mesurant l'inégalité est élevé, à 0.51. Le HIV/sida frappe toujours durement les jeunes. Ces données soulignent les besoins croissants de protection sociale.

L'orientation de la politique budgétaire est demeurée restrictive en 2013, par suite de la nécessité de réduire le haut niveau des dépenses. Faute d'un appui solide du secteur privé, l'assainissement budgétaire est susceptible de compromettre la croissance du pays. S'ajoute à cela, l'incapacité des pouvoirs publics à lancer un programme d'investissements à la mesure de leurs objectifs de développement. L'Administration doit entreprendre de profondes réformes, afin de se doter de moyens d'action et d'offrir une plus grande responsabilisation et efficacité de ses services.

L'habillement, le textile et l'élevage sont les principales chaînes de valeur ayant un potentiel suffisant pour contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Le sous-secteur de l'élevage peut représenter une importante chaîne de valeur, en ciblant prioritairement la laine et le mohair, pour les exploiter dans les relations commerciales avec l'Afrique du Sud.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	6.5	3.4	4.5	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.4	2.3	3.4	3.2
Inflation	6.1	5.0	4.9	4.5
Solde budgétaire (% PIB)	-5.7	1.5	-8.0	-7.6
Compte courant (% PIB)	-9.4	-4.4	-3.7	-6.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



LIBERIA

- Célébrant en août 2013 le dixième anniversaire de la fin de la guerre civile, le Liberia a maintenu sa stabilité et soutenu la croissance économique, mais la jeunesse du pays attend toujours la création de davantage d'emplois qualifiés.
- La croissance économique s'est poursuivie en 2013 à un taux de 8.1 %, tirée par les exportations de minerai de fer, le BTP et les services, tandis que les investissements consentis dans les secteurs de l'énergie et des transports visent à en élargir les bases.
- Les progrès des réformes du secteur public se heurtent à des difficultés de capacité qui devront être surmontées pour permettre au Liberia de pleinement tirer profit des revenus de ses ressources naturelles afin de remédier à la très forte pauvreté.

L'économie du Liberia a progressé de 8.1 % en 2013, tirée par la hausse des exportations de minerai de fer, par le bâtiment et les travaux publics (BTP) et par un solide secteur des services. Selon les prévisions, le produit intérieur brut (PIB) réel augmentera de 6.8 % en 2014 et de 8.2 % en 2015 grâce à la production croissante de minerai de fer et aux investissements directs étrangers (IDE) liés aux concessions. Toutefois, les problèmes de gestion rencontrés dans les secteurs concédés, en particulier la forêt et l'huile de palme, ralentissent le rythme de la croissance et les créations d'emplois. Des progrès dans les investissements publics et les infrastructures destinés à l'énergie et aux transports sont indispensables pour étendre la croissance au-delà du secteur minier. La centrale hydroélectrique de Mount Coffee et d'autres projets importants en préparation pour l'énergie et les routes devraient fortement réduire le coût de la conduite des affaires lorsqu'ils seront opérationnels en 2015 et 2016.

Les progrès se poursuivent dans la réforme du secteur public et l'amélioration des institutions, mais des blocages en ralentissent la réalisation. La consolidation de la mise en œuvre du budget et des investissements publics reposera sur la maîtrise des dépenses courantes, principalement les salaires, mais aussi sur une meilleure gestion de trésorerie et une prévision réaliste des recettes. L'approbation du budget en temps opportun par le Parlement et une amélioration de la coordination entre les agences seront également indispensables. Le retrait progressif des forces des Nations Unies (Minul) entraînera une augmentation des dépenses sur le plan de la sécurité. Des organismes ont été mis en place pour améliorer la gestion opérationnelle et superviser les entreprises publiques et les concessions. La création en 2014 d'une autorité pour les recettes (*Liberia Revenue Authority*) devrait contribuer à améliorer l'administration fiscale. Cependant, les difficultés de gouvernance dans la gestion du secteur des ressources naturelles persistent, freinant les progrès et créant des tensions avec la population qui voudrait profiter des fruits de la croissance. Des efforts s'imposent dans le secteur de l'éducation pour former la main-d'œuvre de demain. Les élections législatives de mi-mandat sont prévues en octobre 2014 et vont probablement amplifier les prises de position politiques sur l'efficacité gouvernementale et l'indispensable croissance de l'emploi.

Le Liberia a bénéficié d'environ 16 milliards de dollars (USD) en engagements d'IDE depuis la fin de la guerre civile, dans le minerai de fer, la forêt, le caoutchouc et l'huile de palme. Les autorités encouragent les liaisons entre les entreprises locales et ces chaînes de valeur mondiales en vue d'augmenter la capacité et la valeur ajoutée du secteur privé ainsi que d'accroître l'emploi et l'éventail des compétences. Toutefois, l'exiguïté de l'actuel secteur privé libérien limite sa participation d'autant qu'il est tributaire d'infrastructures notablement insuffisantes. Les investissements destinés à surmonter les goulets d'étranglement dans les infrastructures vont de l'avant. Le climat des affaires, favorisé par un dialogue accru avec les parties prenantes et un échange d'informations amélioré, devra également être renforcé.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	8.3	8.1	6.8	8.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.6	5.6	4.4	5.8
Inflation	6.8	7.7	6.6	6.3
Solde budgétaire (% PIB)	-2.3	-2.6	-4.6	-5.3
Compte courant (% PIB)	-33.9	-48.0	-49.1	-37.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



LIBYE

- L'économie de la Libye a ralenti au second semestre 2013 essentiellement à cause des interruptions de production pétrolière provoquées par les protestations grandissantes aux principaux gisements et terminaux d'exportation du pays. La production pétrolière devrait progressivement reprendre et stimuler la croissance du PIB en 2014/15.
- Les divisions régionales et tribales, ainsi que la montée en puissance des milices mettent de plus en plus à mal l'autorité du gouvernement et sa gestion des recettes stratégiques d'hydrocarbures, et détournent ses efforts des réformes constitutionnelles et socioéconomiques.
- Le manque de diversification, un secteur privé peu développé, les limites des infrastructures et l'environnement réglementaire rendent difficile l'intégration de la Libye dans les chaînes de valeur mondiales.

Après une reprise économique rapide en 2012 tirée par le redémarrage de la production et des exportations d'hydrocarbures au lendemain de la guerre civile de 2011, la Libye a dû faire face à d'importantes difficultés en 2013. Au second semestre, les contestations grandissantes et les nombreux arrêts de production sur les principaux gisements pétroliers et aux terminaux d'exportation ont fait chuter la production pétrolière bien au-dessous de sa moyenne de long terme de 1.6 million de barils par jour (bpj). En octobre 2013, la production est descendue entre 200 000 et 300 000 bpj. Les revenus tirés du produit des hydrocarbures représentant plus de 95 % des recettes publiques, cette baisse a lourdement pesé sur le budget. Selon le ministère de l'Économie, ces blocus pétroliers auraient coûté à la Libye plus de 10 milliards USD en 2013. Dans ce contexte, le PIB a fortement reculé en 2013, mais il devrait rebondir en 2014/15, à condition que les problèmes de sécurité et, plus particulièrement les incidents aux terminaux pétroliers, ne s'aggravent pas.

La viabilité des finances publiques pourrait devenir un enjeu de taille en 2014 si la production pétrolière continue d'être perturbée, notamment au regard de l'engagement pris par le gouvernement d'augmenter les salaires des fonctionnaires de 20 % dès le début de l'année. La stabilité budgétaire, que ces récentes tendances compromettent, est d'une part essentielle à une transition économique efficace et rapide, et détermine d'autre part l'exercice d'un contrôle politique compétent sur l'ensemble du territoire, gage d'une transition politique sans heurts.

La chute du régime de Mouammar Kadhafi a fait place à de nouvelles tensions entre les régions, qui réclament un plus grand pouvoir économique et une représentation politique plus large en se servant de leurs ressources en hydrocarbures comme monnaie d'échange. L'éventuel déménagement du siège de la *National Oil Corporation* (NOC) de Tripoli à Benghazi suscite de vives tensions. Ces derniers mois, une vague de contestations emmenée par les travailleurs et les milices sur les sites des gisements pétroliers et des terminaux d'exportation stratégiques du pays a fait considérablement chuter la production et les exportations de pétrole. Certaines milices opérant sous l'égide de divers ministères publics ont eu recours à la force pour assurer le suivi de leurs programmes et la protection de leurs intérêts, une attitude à l'origine de plusieurs incidents de sécurité souvent concentrés dans l'est du pays et ciblant des hauts fonctionnaires, des civils et des entités internationales ou diplomatiques.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	104.4	-12.1	4.3	22.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	103.5	-12.8	3.4	21.4
Inflation	6.1	3.7	7.5	5.4
Solde budgétaire (% PIB)	13.8	-9.3	-13.2	0.4
Compte courant (% PIB)	25.5	2.0	-0.5	9.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MADAGASCAR

- En légère progression sur 2012 (1.9 %), la croissance économique en 2013 est restée faible (2.6 %), tirée surtout par le secteur minier, mais devrait s'améliorer en 2014 et en 2015, avec des taux de 3.7 % et 5.4 % à la faveur de la normalisation progressive de la situation politique du pays.
- Madagascar a franchi une étape vers la sortie de la crise politique qui dure depuis cinq ans avec l'organisation des élections présidentielle et législatives au dernier trimestre de 2013, ouvrant la voie à la reconnaissance internationale et à la relance du développement économique et social.
- La participation du pays aux chaînes de valeurs mondiales reste limitée, malgré ses nombreux atouts au niveau du tourisme, de la zone franche des entreprises du textile, des services liés aux TIC, sans compter ses ressources naturelles dans les secteurs agricole et minier.

La crise politique que traverse Madagascar depuis 2009 continue d'affecter négativement ses résultats économiques et sociaux. Bien qu'en amélioration sur les 1.9 % enregistrés en 2012, avec 2.6 % la croissance en 2013 est restée faible si on la compare à la croissance démographique (2.8 %) et à la croissance économique moyenne de l'Afrique subsaharienne estimée à 5.1 % par le Fonds monétaire international (FMI). Elle a été tirée par les industries extractives, l'agro-industrie, le secteur bancaire, les transports, l'élevage et la pêche. La stabilité macroéconomique a été préservée au prix d'ajustements budgétaires drastiques ayant affecté à la fois la capacité de l'État à assurer les services de base et la relance économique.

Le déficit budgétaire s'est ainsi creusé à 3 % du produit intérieur brut (PIB) contre 1.3 % en 2012. Le déficit du solde courant a été contenu à 8.8 % du PIB, proche de son niveau de 2012 (8.3 % du PIB). Enfin, l'inflation a progressé à 6.9 %, contre 5.8 % en 2012. Dans l'hypothèse d'une normalisation politique consécutive aux élections présidentielle et législatives de décembre 2013, la croissance devrait s'améliorer en 2014 et 2015, tirée essentiellement par l'agriculture, l'agro-industrie, les industries extractives, le tourisme et le bâtiment et les travaux publics (BTP). Les prévisions tablent sur des taux, respectivement, de 3.7 % et de 5.4 %

La faiblesse de la croissance et sa mauvaise répartition n'ont pas permis d'améliorer les conditions de vie de la grande majorité des Malgaches, compromettant ainsi l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Selon l'enquête nationale de suivi des OMD 2012/13, plus de 70 % de la population (dont 77 % en milieu rural) vit en dessous du seuil national de pauvreté. Le taux de sous-emploi reste particulièrement élevé chez les jeunes et les emplois précaires se sont généralisés avec la crise, touchant près de 81 % des travailleurs, notamment les femmes en milieu rural.

Enfin, bien que les chaînes de valeurs mondiales (CVM) représentent une chance pour le développement du pays, sa participation à celles-ci se limite à la production brute de produits d'exportation et à la vente aux consommateurs de produits importés. Le pays possède pourtant de nombreux atouts avec le tourisme, la zone franche des entreprises du textile, les services liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), sans compter ses ressources naturelles dans les secteurs agricole et minier. Pour favoriser sa pleine participation aux CVM, Madagascar devrait rompre avec les crises politiques cycliques, lutter efficacement contre la corruption et développer le capital humain et les infrastructures.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	1.9	2.6	3.7	5.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-0.9	-0.2	0.9	2.6
Inflation	5.8	6.9	7.2	6.2
Solde budgétaire (% PIB)	-1.3	-3.0	-3.1	-1.5
Compte courant (% PIB)	-8.3	-8.8	-7.5	-7.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MALAWI

- La croissance du PIB réel du Malawi est estimée à 5 % en 2013 et devrait s'accroître à 6.1 % en 2014 et 6.2 % en 2015, sous l'effet des exportations de tabac et de la poursuite de la croissance des secteurs clés que sont l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services.
- À court terme, le Malawi devra principalement consolider sa stabilité macroéconomique et renforcer sa gouvernance, tout en rendant son environnement des affaires plus propice à l'investissement du secteur privé pour parvenir à une croissance soutenue et inclusive.
- Si le pays est en bonne voie pour atteindre quatre des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il peine à atteindre les cibles des OMD relatives à l'éducation primaire universelle ainsi qu'à faire reculer les inégalités hommes-femmes et la mortalité maternelle.

Selon les estimations, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a rebondi à 5 % en 2013, contre 1.8 % en 2012, principalement grâce à une bonne récolte de tabac et une solide reprise de la croissance des activités manufacturières, de la construction, ainsi que du commerce de gros et de détail. La production de tabac s'est accrue, passant de 79.8 à 168.6 millions de kilogrammes, sous l'effet de la hausse des prix d'enchères qui a suivi la dépréciation de la monnaie nationale, le kwacha malawien (MWK). La vive reprise de la production de tabac a stimulé la croissance de l'ensemble du secteur agricole, passée à 5.7 % après une contraction de 2.3 % en 2012. La croissance de la production des industries manufacturières a augmenté pour atteindre 6.2 %, contre -1.3 % l'année précédente, grâce à une amélioration de la disponibilité des devises. L'expansion de la production agricole a contribué à la reprise des activités manufacturières, en particulier de l'agroalimentaire. Selon les projections, la croissance du PIB réel du Malawi devrait ressortir à 6.1 % en 2014 et s'accroître encore à 6.2 % en 2015. Ces perspectives favorables présupposent que les indicateurs macroéconomiques restent stables, que les cours du tabac soient élevés, qu'il y ait suffisamment de devises disponibles, que les conditions météorologiques soient favorables et que le climat des affaires continue de s'améliorer.

Les réformes macroéconomiques mises en œuvre par le Malawi dans le cadre du Plan de redressement économique (PRE) ont commencé à porter leurs fruits, comme en témoignent la plus grande disponibilité des devises et l'amélioration des incitations pour les producteurs de biens d'exportation. Malgré les gains, le pays continue de subir des tensions macroéconomiques : inflation, volatilité du taux de change et endettement intérieur excessif. Pour endiguer l'inflation, la Banque de réserve du Malawi (*Reserve Bank of Malawi – RBM*) a poursuivi une politique de rigueur monétaire. Si l'inflation a commencé de refluer, le rythme de la désinflation est plus lent que prévu en raison de la vive dépréciation du kwacha. Les défis macroéconomiques que le pays doit relever ont été amplifiés par la révélation, en septembre 2013, du pillage de fonds publics à travers le Système d'information intégré sur la gestion financière (Ifmis), affaire qualifiée de « *cashgate* ». Les donateurs ont suspendu leur appui budgétaire, ce qui a creusé le déficit. En réaction au scandale, le gouvernement met en place, avec l'aide des donateurs, un plan d'action complet destiné à corriger les faiblesses de la gestion des finances publiques. Ce scandale financier a souligné combien il était urgent que le Malawi améliore la reddition de comptes et la transparence dans son secteur public. Le pays se prépare à organiser, en mai 2014, les cinquièmes élections démocratiques multipartites de son histoire, qui constitueront un nouveau test de la maturité de sa démocratie.

Le panier d'exportations du Malawi est dominé par les biens primaires, mais la mondialisation a fait apparaître des opportunités d'exportation de produits transformés. Le pays ne s'est pas encore repositionné de manière à exploiter les opportunités qui lui permettront de s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales (CVM). Les obstacles à l'intégration aux CVM sont la mauvaise qualité des infrastructures, la faiblesse des compétences et un climat des affaires peu propice. Les autorités nationales sont en train de mettre en œuvre la Stratégie nationale pour les exportations dans le but de renforcer la compétitivité des exportations et de promouvoir celles de produits agricoles transformés en vue d'une intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	1.8	5.0	6.1	6.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-1.1	2.2	3.3	3.4
Inflation	21.3	28.4	15.2	8.4
Solde budgétaire (% PIB)	-7.0	-1.1	-3.6	-3.9
Compte courant (% PIB)	-14.9	-15.0	-14.3	-12.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

MALI

- Le retour à la croissance du PIB (5 %), qui fait suite à la récession économique causée par la crise multidimensionnelle ayant affecté le Mali en 2012, devrait se consolider dans l'hypothèse de la poursuite du dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire et de conditions climatiques favorables à la production agricole.
- Malgré la récession et la suspension de l'aide extérieure survenues en 2012, le gouvernement a réussi à maintenir la discipline budgétaire et 2013 a marqué la reprise de la coopération avec les partenaires techniques et financiers.
- Le gouvernement et la communauté internationale ont combiné leurs efforts pour améliorer la situation humanitaire, mais n'ont pu empêcher la hausse du taux de pauvreté en 2012, qui a atteint 42.7 % contre 41.7 % en 2011.

Le contexte macroéconomique en 2013 s'est sensiblement amélioré après une année 2012 marquée par une crise alimentaire, politico institutionnelle (coup d'État du 22 mars 2012) et sécuritaire qui s'est aggravée en début d'avril avec l'occupation des trois régions du nord (les deux tiers du territoire national) par des groupes armés. Ceci a conduit au déclenchement de la guerre en janvier 2013.

La récession de 2012 a été imputée aux secteurs secondaire (-2.2 %) et tertiaire (-8.8 %), tandis que l'agriculture et l'exploitation des ressources naturelles enregistraient un bond de 8.1 %. En 2013, la croissance réelle du produit brut intérieur (PIB) s'est située à 5 % contre -1.2 % en 2012. La reprise a été surtout impulsée par le secteur tertiaire (+6.7 %). La croissance a ralenti dans le secteur primaire (5.8 %) par rapport à 2012 et l'industrie se redresse péniblement (+0.6 % contre -2.2 % en 2012).

Les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont optimistes. La reprise de l'économie devrait poursuivre sa consolidation avec un taux de croissance du PIB réel attendu à 6.7 % en 2014 et à 5.6 % en 2015, stimulée par les performances agricoles et minières ainsi que par le redémarrage du secteur tertiaire. Toutefois, des risques susceptibles de compromettre ces perspectives favorables demeurent. Il s'agit entre autres de la volatilité des cours de l'or et du coton, qui sont les deux principaux produits à l'exportation, et de la fragilité de la situation sécuritaire dans le pays.

L'instabilité politique et l'occupation des régions du nord ont rapidement détérioré une situation sociale déjà fragile. Le Mali demeure parmi les pays à développement humain faible. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2013, il se classe au 182^e rang sur 187 avec un indice de développement humain (IDH) de 0.36. La légère baisse du taux de pauvreté enregistrée n'a pas permis de diminuer le nombre de pauvres. Entre 2001 et 2010, la population concernée est passée de 5.7 à 6.4 millions. Le taux élevé de fécondité (6.7 enfants par femme) entrave la réduction de la pauvreté : il entraîne des ratios de dépendance importants, aggrave la mortalité maternelle et perpétue les inégalités entre les sexes dans divers secteurs. Il exerce aussi des pressions considérables sur les moyens dont dispose l'État pour assurer la prestation des services de base (éducation, santé, protection sociale, sécurité) à tous les citoyens.

Le Mali était en bonne voie pour atteindre à l'horizon 2015 certains objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) tels que la scolarisation primaire universelle, le contrôle de la propagation du VIH/SIDA et l'accès à une source d'eau potable. Mais l'occupation des régions du nord a fragilisé les progrès réalisés ces dernières années et l'atteinte de ces objectifs semble compromise.

La situation humanitaire demeure très précaire dans le nord du pays : plus de 1 390 000 personnes dépendent de l'aide alimentaire d'urgence et 496 000 enfants de moins de cinq ans sont menacés de malnutrition aigüe. De plus, le retour des réfugiés et des déplacés dans leur zone d'origine s'opère dans des conditions difficiles.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	-1.2	5.0	6.7	5.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-4.2	2.0	3.6	2.6
Inflation	5.3	0.3	2.1	2.2
Solde budgétaire (% PIB)	-1.3	2.5	3.9	4.5
Compte courant (% PIB)	-3.0	-9.8	-14.3	-17.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MAROC

- L'économie marocaine a fait preuve de résilience avec un taux de croissance de 4.7 % en 2013, tirée principalement par la consommation intérieure et l'investissement public. Cette croissance a aussi bénéficié d'une saison agricole satisfaisante.
- Les réformes engagées depuis quelques années pour promouvoir le secteur privé ont été consolidées en 2013 par une réforme fiscale et la poursuite de la réforme de la Caisse de compensation. Celle-ci constitue une étape-clé dans la réduction des dépenses publiques.
- Le Maroc a misé sur des stratégies sectorielles cohérentes pour accompagner les réformes engagées depuis le début des années 2000, ce qui a permis d'accélérer la transformation structurelle de l'économie et de promouvoir de nouveaux produits. À ce titre, de nouvelles industries comme l'aéronautique et l'automobile présentent des relais de croissance importants et sont par ailleurs des vecteurs d'innovation pour l'économie marocaine. Ces relais de croissance peuvent permettre au Maroc de compenser les difficultés que rencontrent certains secteurs traditionnels, comme le textile.

L'économie marocaine a consolidé sa croissance en 2013 avec un PIB en progression de 4.7 % après +2.7 % en 2012, et ce dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale. Cette performance est imputable en particulier à la bonne vitalité de l'agriculture, car les activités non-agricoles sont pour leur part restées peu dynamiques par rapport à 2012. Les exportations globales de biens ressortent en baisse de 4 % en raison d'un déclin de presque 28 % des exportations de phosphate et de ses dérivés. Seules les exportations des biens d'équipement, principalement les fils et câbles électriques, ont profité de la reprise de la demande extérieure.

Par ailleurs, le Maroc a continué de pratiquer une gestion macroéconomique et budgétaire saine en 2013. Grâce à une politique monétaire prudente, l'inflation a atteint 1.9 %, le déficit courant a été réduit à 7.2 % du PIB, contre 10 % en 2012, et les réserves de change ont été portées à 4.5 mois d'importations de biens et de services. Le déficit budgétaire a néanmoins atteint 5.3 % du PIB. À cet égard, le gouvernement a engagé des mesures correctives pour améliorer le recouvrement des recettes et revoir à la baisse l'investissement public en 2014. L'objectif est de ramener le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2016. Il convient toutefois de souligner que la réforme de la Caisse de compensation et l'application du système d'indexation des produits pétroliers sont nécessaires pour atteindre cet objectif.

Dans l'ensemble, la performance du Maroc est encourageante, le pays ayant su profiter de sa stabilité politique et sociale. Le climat des affaires s'est amélioré et le pays a gagné 8 places dans le classement annuel *Doing Business*, passant de la 95^e à la 87^e place d'une année sur l'autre. En outre, l'année 2013 a été marquée par l'amélioration des revenus du tourisme (+2 %), des transferts des marocains résidents à l'étranger, et par une hausse significative des investissements directs étrangers (+20 %).

Malgré ces bonnes performances et l'amélioration de la situation économique dans son ensemble, le Maroc n'a pas pu répondre au défi posé par le chômage des jeunes (15 -24 ans), qui s'est élevé à 19.1 % en 2013. Pour l'année 2014, le Maroc va continuer de mettre en œuvre son programme de réformes (subventions, fiscalité, retraite, protection sociale et système budgétaire), avec un double objectif : i) améliorer l'efficacité des finances publiques ; et ii) soutenir le développement d'un modèle de croissance inclusif porté par le secteur privé, qui soit créateur d'emplois pour les jeunes.

Le Maroc a misé sur des stratégies sectorielles ciblées pour accompagner ces réformes, accélérer le processus de transformation et de diversification de son économie et par conséquent créer plus d'emplois. Le Pacte National pour l'Émergence Industrielle dit PNEI (2009-15), qui a pour objectif la redynamisation du secteur industriel et la consolidation de sa compétitivité, constitue ainsi un cadre stratégique important pour lancer des filières industrielles où le Maroc peut se considérer plus compétitif. Dans cette perspective, l'objectif de créer 220 000 emplois nouveaux semblerait réalisable d'ici 2015. Les nouvelles industries de l'aéronautique et de l'automobile présentent ainsi un gisement important de croissance économique et d'innovation pour le Maroc.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.7	4.7	3.2	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.3	3.2	1.7	3.3
Inflation	1.3	1.9	2.7	3.0
Solde budgétaire (% PIB)	-8.6	-5.3	-5.5	-4.9
Compte courant (% PIB)	-10.0	-7.2	-7.8	-7.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MAURICE

- La croissance de l'économie mauricienne a ralenti, passant de 3.4 % en 2012 à 3.3 % en 2013, freinée par la faiblesse de la demande extérieure et par des investissements intérieurs au point mort, mais les prévisions pour 2014 et 2015, respectivement de 3.5 % et de 4.1 %, font apparaître un rebond.
- Tirant parti des effets des réformes structurelles de grande ampleur introduites depuis 2006 et d'une saine gestion macroéconomique pendant la crise économique mondiale, Maurice a ravi en 2013 à l'Afrique du Sud le titre d'économie la plus compétitive d'Afrique subsaharienne, bien que l'apparition de problèmes de gouvernance et des goulets d'étranglement structurels dans l'éducation préoccupent les investisseurs.
- Doté du meilleur environnement d'affaires et de l'économie la plus compétitive de la région, le pays est bien placé pour capitaliser ses avancées en participant aux chaînes de valeur mondiales dans l'industrie et les services.

L'économie mauricienne a relativement bien résisté à la récession mondiale, malgré son exposition à la zone euro, qui compte pour près de 60 % de ses exportations et de ses visiteurs. Ancrée à une solide politique anticyclique, l'économie mauricienne a pu préserver des taux de croissance supérieurs à 3 % par an, même si elle a perdu un peu d'élan avec la crise. En 2013, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel a ralenti à 3.3 %, contre 3.4 % en 2012, sous l'effet des mauvais chiffres des exportations de sucre et de textile et d'un repli du bâtiment et des travaux publics (BTP). Les projections font apparaître un rebond à 3.5 % en 2014 et à 4.1 % en 2015 grâce aux performances toujours soutenues de l'intermédiation financière et des technologies de l'information et des communications (TIC), ainsi qu'à une modeste reprise du tourisme. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation est demeurée à l'intérieur de la fourchette ciblée par les autorités, passant de 3.9 % en 2012 à 3.5 % en 2013. En juin 2013, la Banque de Maurice (*Bank of Mauritius* – BoM) a réduit son principal taux de prise en pension de 25 points de base pour le ramener à 4.65 % par an afin de donner un coup de pouce à une économie en pleine décélération, les chiffres des exportations et des entrées de touristes pour le premier trimestre donnant des signes de tassement.

Maurice a recueilli les fruits de réformes structurelles soutenues et d'une gestion budgétaire prudente pendant la phase de récession mondiale. Le pays est désormais doté du meilleur environnement des affaires et de l'économie la plus compétitive de la région. Grâce à des institutions solides qui ont aidé l'économie à résister à la phase de ralentissement prolongée, la dette souveraine de Maurice est notée Baa1, ce qui ne fait que renforcer la compétitivité du pays. Pour faire entrer Maurice dans la catégorie des pays à revenu élevé, les autorités doivent remédier à un certain nombre de problèmes encore existants, de manière à renforcer encore la compétitivité et la confiance des investisseurs. Elles doivent faire passer à la vitesse supérieure les projets visant à étoffer la capacité d'intervention du secteur public et à améliorer le cadre réglementaire des partenariats public-privé (PPP) afin d'accélérer l'application des programmes d'investissement dans le secteur public. Elles devraient aussi accélérer l'assainissement budgétaire, conformément au cadre macroéconomique à moyen terme, de manière à dégager des gains d'efficacité dans l'exécution du budget et à parvenir à un solde des opérations courantes plus viable. Les efforts visant à améliorer la qualité de l'éducation ainsi que la capacité d'innovation devraient être multipliés en vue de résoudre les problèmes du chômage structurel et du décalage entre formations et besoins des entreprises. La décrue continue du taux d'épargne et son impact sur le déficit du compte courant suscitent aussi des inquiétudes. Les autorités monétaires devraient envisager de normaliser leurs taux des prises en pension de manière à favoriser l'épargne. Les pouvoirs publics devraient enfin intensifier leurs efforts de lutte contre la corruption de manière à regagner la confiance du public et à pérenniser leurs bons résultats dans le domaine de la gouvernance.



Sachant que le commerce représente environ 120.5 % du PIB, les autorités mauriciennes souhaiteraient approfondir la participation du pays aux chaînes de valeur transfrontalières afin d'entretenir la croissance. Les efforts qu'elles déploient pour faire de Maurice une plate-forme régionale pour les activités manufacturières, les services financiers, le commerce et le savoir dans le cadre de leur stratégie Afrique permettront de développer les chaînes de valeur mondiales (CVM) dans l'industrie et les services dans la région.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.4	3.3	3.5	4.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.0	2.9	3.1	3.8
Inflation	3.9	3.5	3.6	3.8
Solde budgétaire (% PIB)	-2.1	-2.7	-1.7	-0.7
Compte courant (% PIB)	-10.4	-10.8	-10.4	-9.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MAURITANIE

- Le dynamisme de 2012 s'est poursuivi en 2013 avec un taux de croissance estimé à 6.8 % et de bonnes perspectives à court terme.
- Malgré les indicateurs économiques favorables, les chances d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015 reste mitigées. Des progrès ont été enregistrés pour les cibles liées à l'éducation, mais beaucoup reste à faire pour la santé.
- La Mauritanie devra intensifier les réformes structurelles et développer une véritable politique d'innovation, afin de diversifier sa base productive et passer à des étapes de plus forte valeur ajoutée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM).

Le dynamisme affiché en 2012 s'est poursuivi en 2013. L'agriculture, la production minière et le bâtiment et travaux publics (BTP) ont tiré l'activité. La croissance est estimée à 6.8 % en 2013 et projetée à 6.9 % et 7.3 % en 2014 et 2015. Ces perspectives favorables s'appuient sur une série d'hypothèses optimistes : les nouveaux gisements de fer dont dispose le secteur minier, de bonnes conditions climatiques et l'impact positif du nouvel accord de pêche passé en octobre 2013 avec l'Union européenne (UE). Des retombées sont également attendues de la table ronde de Bruxelles, qui s'est tenue en 2010 pour financer le programme économique et social du gouvernement dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP III). Cependant, plusieurs risques persistent à long terme, l'économie demeurant vulnérable à l'évolution des termes de l'échange.

L'année 2013 a été marquée par l'exécution satisfaisante du programme triennal appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), qui s'est achevé en juin 2013. Les autorités nationales en ont respecté la quasi-totalité des critères quantitatifs de réalisation. Les réserves officielles ont atteint l'équivalent de 7.3 mois d'importations fin 2013. En plus d'une bonne performance budgétaire, la stabilité macroéconomique a été soutenue par une politique monétaire prudente, visant à résorber les pressions inflationnistes résultant de la surliquidité bancaire.

Le dynamisme économique semble avoir déclenché la dynamique de l'emploi. Le taux de chômage global s'élève à 10.1 %, selon l'Enquête nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel (ENRE/SI), menée en 2012 et publiée en 2013. Un niveau nettement inférieur au chiffre de 32 %, avancé pour le chômage par l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de 2008. Un tel écart s'explique par les méthodologies différentes des deux enquêtes. Les résultats de l'ENRE/SI paraissent encourageants, même si le marché du travail pose encore des défis structurels. Le secteur informel reste en effet prépondérant, puisqu'il emploie 96 % des actifs du secteur privé non agricole. La part de l'emploi vulnérable (53 %) s'avère elle aussi préoccupante. En outre, certains des OMD fixés à l'horizon 2015 semblent difficiles à atteindre, sur la santé notamment. Des progrès significatifs n'en ont pas moins été réalisés en matière d'éducation, d'adduction d'eau potable, d'assainissement et d'égalité des sexes.

La participation du pays aux CVM est freinée par plusieurs obstacles, dont le niveau des infrastructures et la faible valorisation des ressources naturelles exportées. L'action des pouvoirs publics devra consister en priorité à lever ces contraintes, ainsi qu'à mettre en œuvre une véritable politique d'innovation pour diversifier l'économie.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.0	6.8	6.9	7.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.5	4.3	4.5	4.9
Inflation	4.9	4.1	5.0	5.8
Solde budgétaire (% PIB)	0.8	-3.7	-2.1	-4.8
Compte courant (% PIB)	-33.4	-32.8	-27.1	-26.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



MOZAMBIQUE

- En 2013, le PIB réel du Mozambique a affiché une croissance de 7 %, certes solide mais en deçà des prévisions, en raison des graves inondations qui ont frappé le pays en début d'année. La montée en puissance progressive de la production de charbon et la mise en chantier de grands projets d'infrastructures, associées à l'expansion budgétaire, devraient continuer d'alimenter la croissance, estimée à 8.5 % en 2014 et à 8.2 % en 2015.
- La situation politique s'est dégradée, minée dans une large mesure par des confrontations de faible intensité entre le gouvernement et l'opposition, tandis que la récente détérioration de la gestion des finances publiques et de la gouvernance économique sont des sources de préoccupation croissante.
- Étant donné sa forte intensité capitalistique, la croissance économique du Mozambique ne crée pour l'instant pas beaucoup d'emplois et ne produit pas les effets souhaités dans la lutte contre la pauvreté. Le Mozambique demeure l'un des pays les moins développés du monde.

En 2013, l'économie mozambicaine est demeurée l'une des plus dynamiques du continent, avec un produit intérieur brut (PIB) réel affichant une croissance de 7 %, malgré les inondations de grande ampleur qui ont touché le pays au premier trimestre, et en dépit des confrontations politico-militaires de faible intensité entre le gouvernement et l'opposition. Les principaux moteurs de la croissance sont les investissements directs étrangers (IDE), essentiellement concentrés sur les industries extractives, et l'augmentation des dépenses publiques. En 2013, ce sont les industries extractives, propulsées par le bond des exportations de charbon, et le secteur financier, alimenté par l'expansion du crédit et la hausse des revenus, surtout dans les zones urbaines, qui ont enregistré les croissances les plus fortes. Les autres secteurs dynamiques de l'économie mozambicaine sont la construction, les services, les transports et les communications, qui ont profité du développement d'infrastructures et du lancement de projets à très grande échelle, appelés mégaprojets. L'agriculture, qui emploie 70 % de la population, ne bénéficie pas du même élan, mais a toutefois dégagé une croissance supérieure à 4 %. Dans l'hypothèse d'un environnement politique stable, les perspectives sont favorables pour 2014 et 2015, avec une croissance envisagée à plus de 8 % sous l'effet conjugué de l'augmentation de la production de charbon, de la poursuite des investissements publics et du démarrage prévu des travaux préparatoires associés à la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié (GNL), un projet représentant plusieurs milliards de dollars.

L'économie mozambicaine n'a guère connu de transformations structurelles, et s'appuie essentiellement sur des mégaprojets dans l'aluminium, les industries extractives et l'énergie. Étant donnée sa forte intensité capitalistique, elle ne crée pas assez d'emplois pour offrir des opportunités en nombre suffisant à sa population jeune, en forte croissance. Les recettes budgétaires couvrent à peine plus de 65 % du budget annuel, tandis que les mégaprojets bénéficient d'incitations massives. La faiblesse du capital humain et les carences de l'infrastructure entravent sérieusement le développement économique et social. La hausse des dépenses publiques d'infrastructure et les revalorisations des salaires des fonctionnaires ont creusé le déficit budgétaire, tandis que l'étroitesse de l'assiette fiscale limite l'expansion des recettes collectées. Parallèlement, l'aide extérieure décroît. La progression des niveaux de la dette extérieure qui sert à financer le programme d'investissement, surtout à partir d'emprunts non concessionnels, requiert de plus en plus que les investissements publics génèrent des rendements économiques positifs. Un usage peu stratégique de la dette, pour financer des projets peu rentables, conduirait à des déséquilibres à moyen-long terme.



Le pays doit impérativement préserver sa stabilité politique de afin de continuer à attirer de l'IDE finançant le développement humain et de l'infrastructure. Le Mozambique occupe actuellement une place résiduelle dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), où seule la fonderie d'aluminium de Mozal est représentée, mais le développement de pôles industriels spécifiques liés au gaz naturel et à l'énergie pourrait changer la donne. D'autres secteurs, comme l'agriculture et les industries légères, pourraient profiter d'une meilleure connexion avec les marchés régionaux et mondiaux induite par ces industries phares. En 2014, le Mozambique aura deux occasions de consolider sa stabilité et ses perspectives de croissance à venir. La première réside dans le déroulement d'une élection présidentielle de façon régulière et sans heurts en octobre, et la deuxième sera la décision d'investissement définitive concernant l'usine de GNL. Il convient de noter toutefois que la situation politico-militaire devrait rester incertaine et tendue au cours de l'année 2014.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.2	7.0	8.5	8.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.7	4.5	6.1	5.8
Inflation	2.2	4.3	5.6	5.1
Solde budgétaire (% PIB)	-3.9	-6.9	-10.8	-11.7
Compte courant (% PIB)	-36.0	-43.4	-43.0	-43.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



NAMIBIE

- La croissance du PIB de la Namibie reste modérée, passant de 5 % en 2012 à 4.2 % en 2013, sous l'effet négatif de la sécheresse et d'une faible demande mondiale d'exportations de produits miniers.
- Le déficit budgétaire devrait s'élargir en 2014 et 2015 dans le contexte de prolongation de la politique budgétaire expansionniste.
- Les perspectives de croissance de la Namibie sont favorables, mais les risques de baisse conjoncturelle liés aux perspectives économiques mondiale et sud-africaine demeurent élevés.

L'économie de la Namibie s'est affranchie de la crise économique mondiale. La croissance du produit intérieur brut réel (PIB) est restée vigoureuse pour s'établir à 5 % en 2012, en dépit d'une économie mondiale, toujours dans la tourmente. La croissance devrait s'être contractée à 4.2 % en 2013, en raison de l'impact négatif de la sécheresse et d'une faible demande mondiale d'exportations de minerais.

Selon les prévisions, la croissance du PIB réel devrait légèrement se redresser à 4.3 % en 2014, tirée par l'essor confirmé des activités du bâtiment et des travaux publics (BTP) grâce à des projets nouveaux, comme le lancement par le gouvernement d'un gigantesque projet de construction de logements, l'agrandissement du terminal à conteneurs de Walvis Bay et de vastes projets d'investissements dans le secteur extractif.

Privée d'un instrument monétaire indépendant, la Namibie s'appuie principalement sur sa politique budgétaire comme outil contracyclique afin de soutenir la croissance du pays dans un contexte de crise économique mondiale. Le déficit budgétaire attendu pour 2013/14 devrait être inférieur aux prévisions, en raison de dépenses publiques inférieures aux sommes budgétées, de recettes importantes en provenance de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et de meilleures rentrées fiscales, qui s'accompagnent d'une croissance économique intérieure en hausse et d'initiatives de consolidation de la fiscalité. Néanmoins pour 2014/15 le montant total des dépenses publiques devrait augmenter pour atteindre 42.6 % du PIB contre 38 % en 2013/14, pour un déficit budgétaire global contenu à 5.5 % du PIB. En cas de confirmation, ceci constituerait un déficit plus large que les estimations de 4.1 % initialement prévues dans la loi des finances 2013/14.

Les tensions inflationnistes se sont atténuées en 2013. En glissement annuel, le taux d'inflation avait fléchi à 4.4 % en novembre 2013, pour se porter à 4.9 % en décembre. Pour l'année 2013, le taux d'inflation annuel est estimé à 5.8 %, un chiffre inférieur aux 6.5 % constatés en 2012. Cette tendance baissière s'explique principalement par le moindre coût des produits alimentaires, alors qu'au second semestre l'inflation est repartie à la hausse pour les transports.

À moyen terme, la Namibie peut redouter : une faible demande mondiale d'exportations de produits miniers, entraînant une baisse des recettes d'exportation ; des chocs négatifs dus aux aléas climatiques, ce qui fragiliserait encore plus la croissance dans le secteur agricole ; des retards dans les projets du BTP ; et une baisse de revenus en provenance de la SACU en raison du ralentissement de l'économie sud-africaine. Les perspectives de croissance en Namibie continuent d'être assombries par la pauvreté, un chômage élevé et des inégalités criantes qui représentent des défis gigantesques.

L'émergence de chaînes de valeur mondiale (CVM) est perçue comme une chance au regard, notamment, de l'abondance des ressources naturelles du pays. Même si les CVM n'entrent pas précisément dans le cadre de leurs considérations stratégiques, les dirigeants n'ignorent pas qu'il est nécessaire de faire preuve d'innovation pour que le pays exploite à plein les avantages concurrentiels et comparatifs qu'il détient. La Namibie entend notamment baisser le coût élevé des affaires, éliminer les blocages sur le plan des infrastructures et investir dans les formations professionnelles dans le cadre d'une plus grande diversification de l'économie.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.0	4.2	4.3	4.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.1	2.3	2.4	2.5
Inflation	6.5	5.8	5.8	5.0
Solde budgétaire (% PIB)	-7.0	-0.1	-3.0	-5.5
Compte courant (% PIB)	6.3	-6.0	-7.1	-8.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

NIGER

- En 2013, la croissance du PIB réel a atteint 3.6 % contre 11.1 % en 2012, en raison du ralentissement de la production dans les secteurs agricole et minier.
- Des programmes sont mis en œuvre pour atténuer la vulnérabilité aux chocs climatiques et renforcer la gestion des ressources naturelles, mais le développement du secteur privé demeure un défi.
- La faiblesse de l'appareil de production ne permet pas une pleine insertion à court terme dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Pour autant, il existe des opportunités dans les industries agroalimentaires, extractives et manufacturières.

Après une croissance de 11.1 % en 2012 tirée par le démarrage de la production de pétrole brut et une bonne récolte agricole, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est établie à 3.6 % en 2013. Ce repli s'explique par le ralentissement de la production agricole affectée par un déficit pluviométrique au cours de la campagne agricole 2013/14 et par le ralentissement de la production minière, conséquence des arrêts temporaires survenus dans certains sites uranifères et aurifères. L'inflation est restée maîtrisée en dessous de la norme communautaire de 3.0 %, grâce aux actions sociales menées par l'État et à une campagne agricole 2012/13 satisfaisante. Avec l'augmentation de la production de la raffinerie de pétrole de Zinder et celle des mines d'uranium et d'or, les perspectives pour 2014 et 2015 font état d'une reprise de la croissance économique, avec des taux respectifs de 6.0 % et 6.2 %, soumise toutefois à quelques risques. Ces risques concernent la persistance de poches d'insécurité le long des frontières Sud et Nord du Niger, la forte exposition de l'économie aux chocs climatiques et la récurrence des crises alimentaires.

Le Niger a initié plusieurs programmes dans le cadre du plan de développement économique et social (PDES 2012-15), avec l'objectif d'impulser une croissance soutenue et inclusive. Dans ce cadre, la mise en œuvre de l'initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) a contribué à l'augmentation de la production irriguée. Le pays s'est doté d'une charte nationale de bonne gouvernance dans la gestion des ressources minérales et a atteint en 2012 le statut de conformité totale de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Mais le développement du secteur privé à même d'accompagner la diversification de l'économie nécessaire pour la croissance inclusive reste un défi. Le Niger n'a pas entrepris de réforme majeure en matière d'amélioration du climat des affaires. Il a vu la part du secteur privé moderne s'effriter au cours des deux dernières décennies, au profit du secteur informel.

L'insertion du Niger dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) est timide en raison d'un appareil de production peu développé. Les secteurs des industries agroalimentaires, extractives et manufacturières peuvent toutefois offrir à terme des perspectives de développement. À condition de mettre en œuvre des politiques visant à améliorer l'environnement des affaires et à favoriser une plus grande interconnexion entre les secteurs d'activités, notamment le secteur minier et le reste de l'économie.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	11.1	3.6	6.0	6.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	7.3	-0.3	2.1	2.3
Inflation	0.5	1.9	2.5	1.3
Solde budgétaire (% PIB)	-1.1	0.1	-1.8	-1.7
Compte courant (% PIB)	-15.1	-15.2	-15.3	-15.0

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



NIGERIA

- Le Nigeria devrait maintenir un rythme de croissance soutenu, grâce aux performances des secteurs non pétroliers de son économie – agriculture, technologies de l’information et des communications, commerce et services. Mais l’érosion du secteur pétrolier assombrit ces perspectives.
- Les indicateurs sociaux commencent à s’améliorer avec la mise en œuvre de réformes sociales en phase avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Le Nord-Est du pays reste toutefois confronté à l’action de groupes armés.
- Le Nigeria peut progresser dans les chaînes de valeur mondiale s’il parvient à valoriser ses exportations de produits agricoles, à s’industrialiser et à intégrer progressivement son vaste secteur informel dans l’économie formelle, avec en perspective une croissance plus inclusive, un fort potentiel de création d’emplois, une amélioration des revenus et un recul de la pauvreté.

Le Nigeria a mis à jour la base de calcul de son PIB, en prenant 2010 comme année de référence au lieu de 1990 jusqu’à présent. La taille estimée de l’économie s’est ainsi accrue de 89 %. Le Nigeria s’enorgueillit désormais d’être la première économie d’Afrique avec un PIB nominal estimé 510 milliards USD, bien supérieur aux 352 milliards USD de l’Afrique du Sud. L’exercice révèle par ailleurs un degré de diversification de l’économie plus élevé qu’on ne le pensait. Le Nigeria a enregistré une expansion impressionnante au cours de la dernière décennie, avec une croissance record de son produit intérieur brut (PIB) estimée à 7.4 % en 2013, contre 6.7 % en 2012. Ce rythme de croissance est supérieur à la moyenne de l’Afrique de l’Ouest et beaucoup plus élevé qu’en Afrique subsaharienne. L’économie nigériane reste soutenue par l’évolution favorable du secteur non pétrolier avec une croissance réelle du PIB de 5.4 %, 8.3 % et 7.8 % en 2011, 2012 et 2013 respectivement. L’agriculture, le commerce et les services sont toujours les principaux moteurs de la croissance du secteur non pétrolier. La performance du secteur pétrolier a été décevante, avec des taux de croissance annuels estimés à 3.4 %, -2.3 % et 5.3 % pour 2011, 2012 et 2013 respectivement. Le secteur des hydrocarbures a souffert en 2013 des perturbations de l’approvisionnement provoquées par des vols de pétrole et des actes de vandalisme sur les oléoducs, et de la contraction des investissements dans les activités en amont ; aucun nouveau gisement exploitable n’a été découvert.

Le pays affiche des perspectives de croissance économique vigoureuse, malgré des risques de fléchissement. Leur concrétisation suppose toutefois une consolidation de la croissance de l’économie mondiale, de bonnes récoltes, le succès du Programme de transformation agricole et de la réforme du secteur de l’électricité, cette dernière devant permettre d’accroître la production et d’améliorer la distribution. L’amélioration de la croissance passe aussi par de profondes réformes économiques et structurelles. Cependant, le changement de la base de calcul du PIB du pays pourrait faire diminuer les chiffres de la croissance, et signaler un ralentissement des progrès vers une économie à l’assise élargie.

La croissance de l’économie nigériane est suspendue à l’atonie de la reprise de l’économie mondiale, aux problèmes de sécurité dans le Nord-Est du pays, aux rivalités persistantes pour le contrôle des ressources dans le delta du Niger, et à la suspension possible des réformes en cours à l’approche des élections générales prévues en 2015. De plus, la contraction du secteur pétrolier continuera de peser sur la croissance tant qu’aucune solution durable ne remédiera aux vols de pétrole et à la faiblesse des investissements dans les activités d’exploration. En effet, le nouveau projet de loi sur le secteur des produits pétroliers (*Petroleum Industry Bill*) n’a toujours pas été adopté, maintenant l’incertitude régnant dans le secteur.

Le Nigeria doit s’attacher à rendre plus inclusive la croissance qu’il enregistre depuis une décennie. La pauvreté et le chômage restent des fléaux, du fait notamment que les bienfaits de la croissance économique ne se répercutent pas suffisamment sur les pauvres. Les autorités du pays en sont conscientes. C’est pourquoi les initiatives et le dialogue sur la politique publique



donnent actuellement la priorité à la lutte contre la pauvreté, à la création massive d'emplois et à la protection des catégories les plus vulnérables et des travailleurs du vaste secteur informel. Le budget 2014 adopté sous forme de loi par l'Assemblée nationale privilégie ainsi la création d'emplois et une croissance plus inclusive.

L'intégration accrue des pauvres dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) est essentielle pour réduire la pauvreté. L'agriculture, une activité largement informelle, emploie environ 70 % de la main-d'œuvre du pays, dont une forte proportion de pauvres. L'ajout de valeur aux produits agricoles exportables créera davantage d'emplois via l'intégration en amont et en aval à d'autres secteurs de l'économie, étoffera les recettes d'exportation, améliorera le revenu des Nigériens pauvres et atténuera l'incidence de la pauvreté.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	6.7	7.4	7.2	7.1
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.9	3.6	4.4	4.7
Inflation	12.2	8.5	8.1	8.2
Solde budgétaire (% PIB)	-1.4	-1.8	-1.2	-2.0
Compte courant (% PIB)	2.8	4.4	5.8	5.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



UGANDA

- L'Ouganda a consolidé en 2013 sa stabilité macroéconomique et relancé progressivement l'activité avec un taux de croissance du PIB estimé à 5.2 % en 2013 et projeté à 6.6 % en 2014.
- La politique budgétaire et monétaire visant à contenir les pressions inflationnistes a créé un environnement favorable à la croissance économique en assurant la stabilité de la dette et du taux de change.
- L'Ouganda reste en mesure d'atteindre en 2015 l'objectif du Millénaire pour le développement pour la réduction de la pauvreté avec un taux de pauvreté absolue en baisse régulière, de 24.5 % en 2009/10 à 22.2 % en 2012/13.

En 2013, l'Ouganda a consolidé sa stabilité macroéconomique et relancé l'activité économique, avec un taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) estimé à 5.2 % en fin d'année, contre 2.8 % en 2012. La politique monétaire et fiscale visant à contenir les pressions inflationnistes a assuré la stabilité de la dette et du taux de change et créé un environnement macroéconomique favorable à la croissance. Les perspectives de croissance restent néanmoins affectées par un climat relativement défavorable à l'investissement dans le secteur privé et des carences dans l'investissement public et la gestion du secteur public. Les prévisions réalisées pour ce rapport donnent un taux de croissance réel pour 2013 de 5.2 %, tiré par de vigoureuses exportations et l'investissement public, et proche du potentiel économique sous-jacent de l'Ouganda, estimé à 7.0 %. Les prévisions à court terme tablent sur une consolidation de ces tendances. À moyen terme, le taux de croissance devrait atteindre 6.6 % en 2014 et 7.0 % en 2015 avec une amélioration de la balance des opérations courantes et une politique budgétaire légèrement expansionniste.

Selon les données les plus récentes du Bureau ougandais de statistique, les perspectives en matière de développement humain sont mitigées. L'enquête nationale auprès des ménages de 2012/13 montre que la pauvreté absolue a continué de reculer, de 24.5 % en 2009/10 à 22.2 % en 2012/13, consolidant les progrès réalisés au cours des vingt dernières années. Toutefois, concernant l'éducation, la santé et la prévalence du VIH/sida, il y a eu stagnation et, parfois, recul. En particulier, le taux de prévalence du VIH/sida dans la tranche d'âge 15-49 ans est passé de 6.4 % à 7.3 % entre 2005/06 et 2011, une hausse attribuée à l'augmentation des pratiques sexuelles à haut risque. La mortalité maternelle a cessé de reculer, le taux s'établissant en 2011 à 438 morts pour cent mille naissances vivantes.

Le développement des chaînes de valeur bénéficie d'une attention accrue en Ouganda comme moyen d'augmenter les capacités de production et la création de valeur ajoutée dans les secteurs primaires. Le pays a réussi dans une certaine mesure à tirer profit de quelques chaînes de valeur mondiales, concernant notamment les produits de la pêche, de la floriculture et de l'horticulture. Mais les perspectives de croissance pour ces CVM et d'autres productions clés se heurtent à de sérieux obstacles, comme les coûts élevés de production (transports et énergie notamment), la faiblesse des cadres institutionnels et politiques spécifiques aux produits, qui empêchent de fournir un soutien au développement des chaînes de valeur sélectionnées.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.8	5.2	6.6	7.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-0.6	1.9	3.2	3.7
Inflation	14.6	5.5	4.7	4.9
Solde budgétaire (% PIB)	-3.0	-2.6	-4.6	-4.4
Compte courant (% PIB)	-9.0	-5.9	-4.4	-4.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

- Des attaques rebelles ont conduit en mars 2013 à un changement de régime en RCA et à la plus grave crise politique traversée par le pays depuis son indépendance.
- Cette crise a eu en 2013 des conséquences dramatiques sur le plan humanitaire, avec plusieurs milliers de morts et de blessés, le déplacement massif des populations et la dégradation de la situation alimentaire et sanitaire. La défaillance de l'État centrafricain s'est traduite par le délitement des institutions, l'effondrement des forces de sécurités nationales et la généralisation de l'insécurité dans tout le pays. L'arrêt des activités économiques a été marqué par des destructions et pillages.
- Les perspectives pour 2014 et 2015 demeurent peu favorables, malgré le déploiement de forces africaines et françaises pour stabiliser le pays et l'instauration d'un cadre de transition politique soutenu par la communauté internationale.

La République centrafricaine (RCA) connaît la plus grave crise de son histoire, depuis que le régime de François Bozizé (au pouvoir depuis 2003) a été renversé, le 24 mars 2013, par une rébellion formée de plusieurs groupes armés. Appelée Seleka (« alliance » en langue sango), cette rébellion a été condamnée par la communauté internationale pour ses attaques, qui se sont traduites par un drame humanitaire sans précédent. Sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), un cadre de transition a été mis en place dès avril 2013, pour sortir de la crise. Au lieu d'une transition de trois ans annoncée au départ, Michel Djotodia, président auto-proclamé et chef de la rébellion, a accepté d'organiser des élections au bout de 18 mois. Avec son Premier ministre Nicolas Tiangaye, issu des forces de l'opposition traditionnelle, il n'a pas réussi à stabiliser le pays.

Les attaques de la Seleka se sont transformées en violences intercommunautaires à grande échelle avec la création des milices d'auto-défense dénommées « anti-balaka ». Le déploiement progressif, à partir du 1^{er} août 2013, d'une force africaine de 3 500 hommes, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), sous l'égide de l'Union africaine (UA), n'a pas réussi à changer la donne. Elle a été suivie le 5 décembre 2013 par l'opération Sangaris, une intervention militaire française de 1 600 hommes opérant sous mandat onusien. Toutes les institutions étatiques et publiques ont été endommagées par la crise, marquée par la faillite de l'État centrafricain.

La situation humanitaire s'est encore dégradée avec l'escalade des violences au début du mois de décembre 2013. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), la crise avait fait en janvier 2014 plus de 800 000 personnes déplacées (dont près de 500 000 à Bangui, la capitale). Plus de la moitié de la population (environ 4.6 millions d'habitants) a eu besoin d'une assistance immédiate tandis que 245 000 personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. La situation des finances publiques s'est effondrée en raison de la désorganisation totale du système de gestion de la dépense publique et des régies financières. Le recours aux procédures extrabudgétaires est devenu systématique, tandis que les recettes publiques ont chuté de plus de 50 %.

Malgré la démission du président Michel Djotodia et du Premier ministre Nicolas Tiangaye le 10 janvier 2014 et la mise en place de nouvelles autorités de transition, bien accueillies par la communauté internationale, les perspectives économiques pour 2014 ne sont guère favorables. L'insécurité persiste, et l'ampleur des dégâts économiques et financiers sera difficile à surmonter à court terme. La restauration de la sécurité reste le défi pour 2014 et 2015, de même que l'accès des populations à l'assistance humanitaire et l'organisation des élections. La crise a compromis dans un avenir proche toute perspective d'essor économique, de transformation structurelle de l'économie et de développement durable. Il convient toutefois de noter que, bien avant la crise, la RCA n'avait pas réussi à transformer son économie, ni à promouvoir le développement d'activités s'insérant dans une chaîne de valeur régionale ou mondiale.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.1	-34.2	1.5	5.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.1	-36.2	-0.5	3.7
Inflation	5.9	6.5	5.8	2.9
Solde budgétaire (% PIB)	0.0	-5.7	-8.2	-5.3
Compte courant (% PIB)	-5.6	-9.4	-13.1	-9.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



RWANDA

- Le ralentissement de la croissance du PIB de 7.3 % en 2012 à 4.6 % en 2013 est dû notamment aux performances agricoles plus faibles que prévues, et à l'incidence décalée de la suspension de l'aide budgétaire internationale en 2012. Elle devrait se redresser à 7 % en 2014 et 7.4 % en 2015 en raison de la reprise des services, de l'amélioration de la productivité agricole et de la mise en œuvre du programme d'investissement public.
- Des efforts ont été engagés pour garantir les droits politiques et les libertés individuelles. Trois nouveaux textes législatifs ont été ratifiés afin d'améliorer la réglementation des médias, de promouvoir la transparence et d'encourager la participation citoyenne dans l'économie et la politique. De plus, un nouveau parti politique a été officiellement enregistré.
- Le développement humain poursuit son amélioration. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) concernant la réduction de la mortalité infantile ont été atteints et le Rwanda est en bonne voie pour réaliser ceux relatifs à l'éducation primaire pour tous, l'égalité des sexes et la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. La pauvreté et les inégalités des revenus ont également diminué.

La croissance du PIB en volume a enregistré un ralentissement en 2013 en partie due à la faible performance du secteur agricole, et à l'incidence décalée de la suspension de l'aide budgétaire internationale en 2012. Selon les estimations, l'industrie et les services ont été les principaux moteurs de ce développement, tandis que la croissance de l'agriculture, bien que modeste, a été plus soutenue que l'année précédente. Les recettes d'exportation ont augmenté d'un tiers par rapport à 2012 grâce à la production accrue de café et de thé et aux prix favorables des exportations de minerais, en particulier du coltan et de la cassitérite. La croissance du PIB devrait passer de 4.6 % en 2013 à 7 % en 2014. La reprise dans le secteur tertiaire demeurera le principal moteur de croissance à court et à moyen terme, associée à la mise en œuvre soutenue du programme d'investissement public.

L'inflation globale devrait progresser légèrement à 4.4 % en 2014 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires, grâce aux réformes structurelles destinées à améliorer les capacités de production, notamment dans l'agriculture. L'inflation reste inférieure à l'objectif de 5 % fixé par la banque centrale. La mise en œuvre décisive de programmes en faveur de l'emploi et les investissements soutenus dans l'amélioration de la productivité agricole stimuleront la croissance à moyen terme. Les déficits de la balance courante devraient persister à court et à moyen terme car la forte demande de produits intermédiaires, de capitaux et d'énergie dépasse toujours l'activité – en expansion mais encore restreinte – des principaux secteurs exportateurs. La part des recettes d'exportation par rapport aux importations a atteint 32 % en 2013 contre 27 % en 2012.

L'intégration des entreprises nationales dans les chaînes de valeur mondiales est une priorité pour le gouvernement. Elle est considérée comme le moyen de promouvoir la croissance des exportations et leur diversification, et de contribuer à l'objectif plus large de mettre en place une économie stimulée par le secteur privé d'ici 2020. Le potentiel de liaison des chaînes de valeur nationales avec les chaînes de valeur mondiales existe dans plusieurs secteurs, y compris dans les exportations (surtout du café, du thé et des minerais), l'industrie agro-alimentaire, les produits laitiers et les boissons, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'externalisation des processus métiers (EPM). La plupart des activités actuelles de la chaîne de valeur se situent en amont et sont axées sur le développement et la fourniture de matières premières et biens intermédiaires aux marchés de l'exportation. On constate également la présence d'activités en aval, notamment pour le thé et les minerais : d'importantes activités de conditionnement et de transformation sont effectuées dans des pays intermédiaires avant que les produits finaux ne soient exportés. L'extension des liaisons entre les chaînes de valeur nationales et mondiales nécessitera d'agir sur trois facteurs principaux : les obstacles posés par l'approvisionnement, la qualité des matières premières nationales et la suppression des goulets d'étranglement dans les infrastructures, en particulier dans l'énergie et les transports.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.3	4.6	7.0	7.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	5.2	3.6	4.7	4.8
Inflation	6.2	4.2	4.4	4.9
Solde budgétaire (% PIB)	-1.2	-5.1	-4.8	-4.3
Compte courant (% PIB)	-11.4	-10.2	-10.7	-10.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SÃO TOMÉ-ET-PRÍNCIPE

- À 4.3 % en 2013, la croissance du PIB réel a été plus faible que prévu. Pour 2014, les projections tablent sur une croissance économique de 4.8 % découlant d'un accroissement modéré de l'investissement direct étranger, en particulier en provenance des partenaires bilatéraux.
- Grâce à ses bonnes performances économiques, São Tomé-et-Príncipe a été classé pays à revenu intermédiaire par la Banque mondiale en 2013. En effet, le revenu national brut par habitant a dépassé le seuil de 1 205 USD pour la troisième année consécutive.
- La compagnie pétrolière française Total a abandonné ses travaux d'exploration dans le Bloc 1 de la zone de développement conjoint avec le Nigeria, ce qui a créé une incertitude quant à la production de pétrole à São Tomé-et-Príncipe. Les pouvoirs publics affirment néanmoins que d'autres compagnies pétrolières continuent à manifester leur intérêt dans ce domaine.

L'économie de São Tomé-et-Príncipe a affiché une croissance de 4.3 % en 2013, contre 4 % en 2012, un niveau qui s'est révélé inférieur aux prévisions initiales pour 2013 (5.2 %). À moyen terme, la situation économique devrait légèrement s'améliorer, avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) estimé à 4.8 % pour 2014 et à 5.6 % pour 2015, cette embellie reposant principalement sur une croissance modérée de l'investissement direct étranger (IDE), particulièrement en provenance des partenaires bilatéraux. Le secteur des services est resté le principal moteur de l'économie, avec environ 60 % du PIB en 2012, devant l'agriculture (22.5 %). Les performances économiques du pays ont été jugées satisfaisantes dans le cadre de la deuxième revue au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) 2012-15 conclue avec le Fonds monétaire international (FMI), qui a été menée à bien en septembre 2013.

Conformément à l'engagement de l'État à renforcer la transparence et la responsabilisation dans la gestion des fonds publics, le budget national a été mis en œuvre via le nouveau système électronique de gestion des finances publiques (SAFE) en 2013. Les infrastructures (transports et communications) ont représenté 21 % des dépenses totales, même si les pouvoirs publics ont continué à prêter une attention particulière aux dépenses dans le secteur social, notamment dans la santé (8.8 %) et l'éducation (5.6 %). Au total, 93 % des dépenses d'investissement ont été financées par l'aide extérieure. Les performances budgétaires ont été affectées par une réduction des recettes fiscales, lesquelles ont baissé, de 14 % du PIB en 2012 à 13.1 % en 2013. Toutefois, les dépenses ont également diminué, passant de 17.4 % du PIB en 2012 à 16.6 % en 2013, ce qui a contribué à l'amélioration des comptes publics. Le déficit public primaire est estimé à 6.3 % du PIB pour 2013, en recul par rapport aux 10.1 % enregistrés en 2012. En septembre, l'État a lancé le système douanier informatisé Sydonia pour rationaliser les procédures de dédouanement et améliorer la perception des recettes douanières.

L'émergence de chaînes de valeur mondiales (CVM) constituerait une opportunité unique pour São Tomé-et-Príncipe, en permettant au pays d'accroître la valeur de ses deux principales cultures d'exportation, le cacao et le café. En raison du manque de main-d'œuvre hautement qualifiée dans l'industrie cacaoyère, ce sont des matières premières brutes qui sont exportées, principalement vers l'Europe, ce qui prive São Tomé-et-Príncipe du maillon le plus rentable de la chaîne de valeur du marché de la confiserie : la transformation du cacao en chocolat. Ces dernières années, la construction d'une chocolaterie à São Tomé-et-Príncipe a permis de débiter la transformation locale des fèves de cacao en chocolat. Cela n'ajoute pas seulement de la valeur ajoutée aux exportations, mais génère également des emplois.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.0	4.3	4.8	5.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.3	1.7	2.3	3.2
Inflation	10.6	8.5	7.9	8.1
Solde budgétaire (% PIB)	-10.7	-6.9	-6.2	-5.1
Compte courant (% PIB)	-20.5	-18.4	-14.7	-13.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SÉNÉGAL

- La reprise s'est confirmée en 2013 avec 4 % de croissance, contre 3.4 % en 2012. La nouvelle stratégie de développement définie pour la période 2014-35, le Plan Sénégal émergent (PSE), table sur une croissance d'au moins 5 % en 2014 et 2015.
- Les orientations stratégiques en matière de bonne gouvernance se sont traduites par une meilleure gestion des ressources publiques.
- L'émergence de chaînes de valeur mondiales (CVM) est perçue par les autorités comme une opportunité. Il s'agit de mieux insérer le pays dans l'économie globale, en particulier dans la logistique et l'accueil d'activités industrielles pour servir les marchés d'Europe et d'Afrique de l'Ouest.

La reprise s'est confirmée en 2013 avec un taux de croissance estimé à 4 %, contre 3.4 % en 2012. La croissance est projetée à 4.8 % en 2014 et 5.3 % en 2015. Ces perspectives reposent sur la mise en œuvre du Plan Sénégal émergent (PSE), la nouvelle stratégie de développement à l'horizon 2035.

Le PSE vise à intégrer toutes les politiques publiques de développement. Il comprend trois axes : transformation structurelle de l'économie et croissance ; capital humain, protection sociale et développement durable ; gouvernance, institutions, paix et sécurité. Sa mise en œuvre doit se faire en trois temps. Une phase de décollage économique (2014-18) doit être suivie par une dynamique d'émergence à l'horizon 2023, avant une phase d'expansion d'ici 2035.

Le PSE remplace la Stratégie nationale de développement économique et social (SNDES 2013-17) et il est assorti d'un plan d'actions prioritaires sur la période 2014-18. Le lancement de neuf projets phares à fort impact économique et social a été annoncé pour avril 2014. Le PSE pourrait cependant se heurter à des retards dans son exécution et à des aléas climatiques. L'ouverture de l'économie expose par ailleurs le pays aux fluctuations des marchés internationaux, ainsi qu'aux effets de la crise économique en Europe ou de la situation sécuritaire au Mali.

Quoi qu'il en soit, le pays peut compter sur des avantages comparatifs certains, pour mieux se positionner comme pôle régional compétitif dans la logistique et la sous-traitance internationale. Il dispose également d'atouts pour améliorer ses circuits locaux et régionaux d'approvisionnement en fruits et légumes tropicaux, en vue d'une réexportation vers les marchés demandeurs. Les infrastructures de transport (port, aéroport, rail et routes) s'avèrent relativement bonnes et le système de télécommunications de bonne qualité. Ces atouts peuvent servir à faire du Sénégal un « parc d'affaires » et un campus régional d'excellence. L'accès à l'électricité et son coût pénalisent cependant le pays. L'énergie est en effet facturée 115 XOF (Franc CFA BCEAO) le kWh, presque deux fois plus cher qu'en Côte d'Ivoire (63 XOF le kWh). Des mesures spécifiques restent à définir pour les acteurs du secteur informel – où s'activent neuf entrepreneurs sur dix au Sénégal.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.4	4.0	4.8	5.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.5	1.1	1.9	2.5
Inflation	2.1	0.7	1.3	1.7
Solde budgétaire (% PIB)	-5.9	-5.4	-5.3	-5.1
Compte courant (% PIB)	-10.3	-9.0	-8.4	-9.3

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

SEYCHELLES

- En 2013, la croissance du PIB des Seychelles a avoisiné 3.5 % (contre 2.8 % en 2012) et devrait être supérieure à 3.5% en 2014 et 2015, principalement sous l'effet du rebond du tourisme (le nombre de touristes ayant progressé de 10 %).
- Les Seychelles ont engagé des réformes économiques de grande ampleur depuis 2008, et celles-ci ont débouché sur la stabilisation économique, la réduction de la dette, la libéralisation de l'économie et la restructuration du secteur public. Mais l'État doit encore rendre la croissance économique plus inclusive, créer davantage d'emplois au niveau local et lever les obstacles qui entravent le développement du secteur privé.
- Classé 1^{er} en Afrique pour le développement humain, le pays a atteint la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et s'apprête à définir un programme pour l'après-2015 qui intègre davantage les problématiques propres aux petits États insulaires en développement (PEID).

Après l'effondrement de l'économie, la croissance du produit intérieur brut (PIB) s'étant écroulée de 10.4 % en 2007 à -2.1 % en 2008, les Seychelles ont renoué avec une croissance positive, à 2.7 % par an en moyenne. En 2013, l'économie s'est encore redressée et le PIB réel a progressé de 3.5 %, selon les estimations, contre 2.8 % en 2012. Cette accélération de la croissance est à porter au crédit du tourisme. Les arrivées de touristes ont en effet bondi de 10 % à la faveur de la diversification des marchés touristiques, traditionnellement axés sur l'Europe mais qui se tournent aussi désormais vers l'Asie, l'Europe de l'Est et l'Afrique. La solidité des recettes de ce secteur a également contribué à comprimer le déficit des comptes courants, qui est passé de 24.7 % du PIB en 2012 à 20.5 % en 2013. Les entrées d'investissements directs étrangers (IDE) se sont accrues en 2013, surtout dans le secteur de la construction, ce qui a également eu un impact positif sur la croissance. La consommation du secteur privé est restée le principal moteur de la croissance. Les tensions inflationnistes qui avaient miné le pays en 2012 se sont tassées en 2013 sous l'effet de la stabilisation des cours internationaux des denrées alimentaires et des combustibles. L'inflation a donc reculé pour ressortir à 4.4 % en moyenne en 2013, contre 7.1 % en 2012. Le recul de la demande a aussi entraîné une légère appréciation de la roupie seychelloise (SCR) en 2013.

Cinq ans après le lancement de vastes réformes économiques, les autorités seychelloises maintiennent une politique publique cohérente. En décembre 2013, les Seychelles ont achevé avec succès le programme de réformes engagé au titre du mécanisme élargi de crédit signé en 2008 avec le Fonds monétaire international (FMI). L'État a continué d'assainir les finances publiques, conformément à son objectif de ramener la dette publique à 50 % du PIB d'ici 2018. La dette s'est donc contractée, passant de 150 % du PIB en 2008 à 70 % en 2013. En outre, le pays a enregistré un excédent du budget primaire supérieur à 5 % du PIB entre 2010 et 2013. Dans le même temps, l'orientation de la politique monétaire a permis de stabiliser l'inflation à un faible niveau et d'accumuler des réserves de change.

À l'avenir, les pouvoirs publics s'attacheront à achever les réformes de la réglementation qui sont en cours et qui visent à améliorer l'environnement des affaires, l'accès au financement et la participation des Seychellois aux principales activités économiques. Ces évolutions sont synonymes de renforcement des opportunités d'investissement pour le secteur privé local, en particulier dans la pêche et le tourisme, mais aussi de création d'emplois au niveau local.

En 2013, les pouvoirs publics ont formulé leur premier programme d'investissements publics (PIP) afin de définir l'orientation de ceux-ci. La mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration de la gestion des finances publiques (PFM), qui vise à accroître la rentabilité des dépenses publiques, se trouvait quant à elle à mi-parcours. Le tourisme (principal employeur) et la pêche (principale source de devises) resteront les grands moteurs de la croissance dans un avenir proche.

Les Seychelles ne parviennent guère à tirer parti des chaînes de valeur mondiales (CVM) en raison d'une population peu nombreuse (semi-qualifiée), d'une pénurie de terres, d'un marché



restreint et de ressources naturelles peu abondantes. Par conséquent, l'intégration régionale est considérée comme un facteur important pour accroître ces opportunités pour le pays. De surcroît, la politique publique favorable à l'investissement devrait jouer un rôle clé.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	2.8	3.5	3.6	4.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.2	3.0	3.1	3.9
Inflation	7.1	4.4	4.2	3.1
Solde budgétaire (% PIB)	2.9	2.4	0.9	1.2
Compte courant (% PIB)	-24.7	-20.5	-21.6	-23.1

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SIERRA LEONE

- Les perspectives économiques de la Sierra Leone restent positives à court et moyen terme : la croissance est soutenue, l'inflation décroît et la position budgétaire et extérieure s'améliore.
- Pour préserver les avancées réalisées, le pays doit renforcer la prestation de services et créer des emplois.
- La politique publique doit être centrée sur une croissance inclusive via une accélération du développement humain et une bonne gouvernance.

La Sierra Leone a accompli des progrès depuis la fin de la guerre civile en 2002, dans des conditions économiques et sociales pourtant difficiles. Son économie continue d'afficher un taux de croissance impressionnant, les recettes intérieures s'améliorent peu à peu malgré un taux de mobilisation des ressources fiscales historiquement bas, le déficit recule en pourcentage du PIB et les tensions inflationnistes qui avaient été ravivées par les crises mondiales tendent à diminuer. La Sierra Leone emprunte davantage à l'étranger pour financer des projets d'infrastructure, mais son risque de surendettement est toujours modéré grâce aux récents efforts d'assainissement budgétaire. Sa position extérieure s'améliore elle aussi (marginale) en raison de l'essor des exportations de minerais et du volume croissant des cultures de rapport. Déterminé par le marché, le taux de change de la monnaie du pays est resté relativement stable ces dernières années. Le climat sociopolitique demeure paisible et les indicateurs sociaux ne cessent de progresser sous l'effet du recul général de la pauvreté et des inégalités. À moyen terme, les perspectives économiques sont favorables : la croissance est soutenue, l'inflation faible et la position budgétaire et extérieure s'améliore. Estimée à 16.3 % en 2013, la croissance du PIB réel dépassera encore les 10 % en 2014, atteignant 13.8 % d'après les projections. Cette forte croissance s'explique par la hausse continue de la production et des exportations de minerai de fer, par les gains de productivité dans les secteurs non extractifs, en particulier dans l'agriculture et le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP), ainsi que par la poursuite de l'investissement public.

Les autorités seront néanmoins aux prises avec des problèmes économiques et sociaux essentiellement liés à la gouvernance. Elles devront s'attacher à préserver la croissance et la stabilité macroéconomique, à créer des emplois et à faire avancer les indicateurs sociaux, à soutenir le développement du secteur privé, à renforcer la politique sociale, à améliorer les programmes destinés à protéger les catégories sociales les plus vulnérables et, surtout, à continuer de lutter contre la corruption.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	15.2	16.3	13.8	11.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	16.9	10.2	11.0	8.8
Inflation	13.7	9.9	8.0	6.6
Solde budgétaire (% PIB)	-5.6	-2.1	-4.6	-4.1
Compte courant (% PIB)	-39.4	-17.2	-11.2	-15.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SOMALIE

- L'économie essentiellement informelle de la Somalie est caractérisée par d'importantes lacunes d'informations et de données qui rendent très incertaines les estimations des agrégats économiques.
- Des avancées significatives ont été enregistrées dans les opérations de consolidation de la paix et de reconstruction de l'État tout comme dans le programme de relance économique, avec le concours des donateurs qui ont fourni un appui substantiel.
- Malgré le prolongement du conflit, le secteur privé reste très dynamique dans les régions les plus stables du pays.

En 2010 (dernière année pour laquelle des données officielles sont disponibles), le PIB du pays a été estimé à 5.8 milliards USD, soit 600 USD par habitant. Selon les estimations pour 2013, le PIB réel a augmenté de 5 à 6 % tandis que la hausse des prix à la consommation a été de 2 à 3 %. L'agriculture est le pilier de l'économie et des moyens d'existence, puisqu'elle représente environ 60 % du PIB et fournit 65 % des emplois. L'élevage assure environ 40 % du PIB et plus de 50 % des recettes d'exportation. Le pays exporte aussi du poisson, du charbon de bois, des bananes, des cuirs et des peaux et de la ferraille. Il produit aussi du sucre, du sorgho et du maïs pour le marché intérieur. La Somalie est fortement tributaire des importations de produits alimentaires, de carburants, de matériaux de construction et de produits manufacturés. En dépit du prolongement du conflit, les régions les plus stables du pays ont un secteur privé dynamique, notamment pour les services financiers, l'approvisionnement en eau, la fourniture d'électricité et d'autres services essentiels. L'économie somalienne dépend encore dans une très large mesure de l'aide et des transferts de fonds de l'étranger. L'aide humanitaire et l'aide au développement ont atteint en 2012 750 millions USD, soit environ 76 USD par habitant. Les transferts de fonds provenant de l'extérieur, dont le montant varie selon les estimations entre 1 et 1.5 milliard USD par an, constituent la plus importante source de capitaux et de richesse nationale. Les fonds et les compétences provenant de l'étranger permettent aussi de fournir les infrastructures qui font cruellement défaut. Sur le plan national, le Gouvernement fédéral de Somalie (GFS) tire ses principales ressources de l'aéroport et du port de Mogadiscio.

Le montant de la dette publique extérieure globale de la Somalie envers les créanciers publics est estimé à 5.7 milliards USD (soit environ 80 % du PIB), dont 1.5 milliard USD dû aux créanciers multilatéraux (79 % en arriérés) ; 2.5 milliards USD dus aux créanciers du Club de Paris (pour l'essentiel en retard de paiement) et 1.6 milliard USD dû aux créanciers bilatéraux hors Club de Paris.

Le 16 septembre 2013, le gouvernement fédéral et la communauté internationale ont approuvé le Nouveau Pacte pour la Somalie. Ce pacte énonce les priorités fondamentales se rattachant aux cinq objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État approuvés dans le cadre des principes du Nouveau Pacte pour l'engagement dans les États fragiles, qui contient une disposition spéciale pour le Somaliland. L'aide financière au développement sera mobilisée et acheminée au moyen d'un nouveau dispositif financier, le Fonds somalien pour le développement et la reconstruction. Pour remettre sur pied l'économie somalienne et améliorer la fourniture de services, le Gouvernement fédéral de la Somalie a élaboré un plan de relance économique étalé sur deux ans (2014-2015) qui a été présenté en même temps que le Pacte.

SOUDAN

- En 2013, le PIB soudanais a crû de 3.6 % contre 1.4 % en 2012 grâce au pétrole, à l'or, à l'agriculture, et aux droits de transit. Ce taux devrait ralentir en 2014 (à 2.7 %) suite à l'assainissement des finances puis remonter à 3.8 % en 2015. L'inflation est demeurée élevée, à 36.2 %, mais elle devrait descendre à 26.8 % en 2014 puis 23.2 % en 2015.
- Les PME privées rencontrent toujours des difficultés. Le coût élevé des moyens de production, notamment la main-d'œuvre et les services d'infrastructure, semblent les principaux obstacles au développement et à la diversification économique des entreprises. Par ailleurs, la notation du pays en matière d'exécution des contrats, de protection des investisseurs et de transfert de propriété s'est détériorée.
- Le développement des CVM présente des opportunités. Toutefois, le coût élevé de la production, les nombreuses taxes en vigueur tout au long des chaînes logistiques et la faible intégration commerciale du pays compromettent ces perspectives ; les autorités maintiennent néanmoins leurs efforts avec l'Onudi pour stimuler la création de valeur ajoutée agro-industrielle.

Le PIB réel du Soudan a cru de 3.6 % en 2013 contre 1.4 % en 2012 grâce aux secteurs agricole et minier, à la perception de droits de douane sur le pétrole en transit et à l'arrangement financier transitoire (TFA) conclu avec le Soudan du Sud. Ce taux de croissance en volume devrait ralentir, pour atteindre 2.7 % en 2014 puis remonter à 3.8 % en 2015. L'inflation est restée importante (36.2 %) sous l'effet combiné de la création de masse monétaire, de la dévaluation de la monnaie et du prix élevé de l'énergie. Elle devrait baisser de 9.4 points de pourcentage en 2014, pour atteindre 26.8 %, puis 23.2 % en 2015. Cependant, la crédibilité du programme de désinflation de l'État repose sur la lutte contre les effets de contraction liés à l'assainissement des finances et la création de valeur ajoutée dans le secteur agricole, manufacturier et minier.

Les conséquences de la sécession de juillet 2011 (avec la création du Soudan du Sud) aggravent toujours les difficultés économiques du pays. Les importants déficits externes et internes en résultant, ainsi que le maintien des sanctions des États-Unis et les problèmes de sécurité au Darfour et dans d'autres des 26 États du Soudan menacent la stabilité macroéconomique, les perspectives pour 2014 et la croissance à moyen terme. En septembre, des mesures d'austérité ont été instaurées afin de compléter le budget 2013, notamment une dévaluation de 29 % de la monnaie et le retrait des subventions sur le carburant (environ 1.2 % du PIB, 3.6 milliards de livres soudanaises), ce qui a déclenché des émeutes. Le budget 2014 s'inscrit dans la continuité du processus d'assainissement des finances visant à maintenir la stabilité macroéconomique, avec la mise en œuvre de dispositifs de protection sociale adaptés. Le Document stratégique intérimaire de réduction de la pauvreté (DSRP-I), finalisé en 2013, pourrait permettre le déploiement de politiques à court terme visant à améliorer l'emploi et à réduire la pauvreté, ainsi qu'à approfondir la réforme macroéconomique. Toutefois, l'inflation élevée et l'incertitude politique et économique qui précédera les élections présidentielles de 2015 pourraient poser de graves difficultés.

L'intégration économique et la création de valeur ajoutée se sont dégradées durant la période du boom pétrolier (1999-2011), notamment dans le secteur agricole qui représentait jusqu'à 47.6 % de l'emploi total en 2011. De même, les fortes taxes en vigueur tout au long des chaînes d'approvisionnement, la récente augmentation des tarifs douaniers sur les moyens de production importés et le coût élevé de l'énergie et des services d'infrastructure ont fait bondir le coût des ressources nationales, réduit la création de valeur ajoutée intérieure et limité l'intégration avec les partenaires dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Entre 2001 et 2007, 41 % des usines ont fermé à cause d'une concurrence féroce. Le gouvernement poursuit ses efforts avec l'Onudi (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) afin de stimuler la création de valeur ajoutée agro-industrielle. Néanmoins, d'autres politiques sont nécessaires pour transformer la chaîne d'approvisionnement en chaîne de valeur. Un allègement de la charge fiscale encouragerait la participation des petits producteurs et leur regroupement avec des entreprises plus importantes. De même, une mise aux normes internationales de la production en terme de qualité et de sécurité favoriserait la création de valeur ajoutée et la participation aux CVM.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	1.4	3.6	2.7	3.8
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-0.7	1.5	0.6	1.6
Inflation	35.5	36.2	26.8	23.2
Solde budgétaire (% PIB)	-3.5	-1.7	-0.9	-0.5
Compte courant (% PIB)	-9.5	-9.6	-8.0	-7.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



SOUDAN DU SUD

- La reprise de la production de pétrole en 2013 était censée améliorer les perspectives économiques du pays et se traduire par une hausse de 40 % du PIB, mais les troubles politiques assombrissent les perspectives de relance et de développement.
- À court terme, les priorités sont de rétablir la paix et la sécurité et de s'efforcer de résoudre les causes de conflit. Tous les indicateurs sociaux du pays restent préoccupants.
- L'intégration du pays aux chaînes de valeur mondiales et régionales reste très limitée, en raison de contraintes liées à la faiblesse des institutions et des infrastructures.

Un net rebond a semblé possible durant la première moitié de l'exercice 2013/14, mais les troubles politiques ont assombri les perspectives de relance et de développement économiques. Compte tenu du profil de la production de pétrole et de la croissance attendue dans les secteurs non pétroliers comme l'agriculture, la construction et les services, il était prévu que le taux de croissance du PIB bondisse à 40 % d'ici la fin de l'exercice 2013/14, après deux années de forte contraction économique (après l'indépendance politique du pays, obtenue en 2011). Cependant, les troubles politiques traversés par le pays assombrissent les perspectives de relance et de développement. La production de pétrole et les investissements associés restent les principaux moteurs de la croissance, mais cette production a été divisée par deux à cause de ces troubles. Pour l'exercice 2013/14, près de 70 % des recettes publiques sont issues du secteur pétrolier, lequel contribue au PIB à hauteur de plus de 60 % (exportations directes et investissements associés). Il n'existe aucune publication officielle de données sectorielles concernant le PIB, en raison du manque d'informations sur le secteur agricole, qui emploie près de 83 % de la population. La situation politique n'a pas permis la hausse prévue des dépenses publiques qui devait débuter en janvier 2014. Pour la seconde moitié de l'exercice 2013/14, on prévoit une poussée inflationniste de 11 %, en raison de la dépréciation de la livre sud-soudanaise (SSP) et de la volatilité de l'offre sur le marché des produits de base, découlant de l'insécurité. Toutefois, à moyen terme, si le conflit politique larvé qui a éclaté en décembre 2013 trouve une issue et que le pays parvient à restaurer l'ordre et la sécurité, le PIB du Soudan du Sud pourrait croître jusqu'à 7 à 8 % par an.

Depuis 2012, une grave crise économique, budgétaire et politique a entravé la stabilité macroéconomique, la viabilité budgétaire à long terme et la croissance économique du pays. Le conflit avec le Soudan a entraîné l'arrêt de la production de pétrole en janvier 2012, ce qui a donné naissance à un important écart budgétaire et un déficit substantiel de la balance des paiements. Afin de combler cet écart par rapport aux prévisions budgétaires, l'État a largement puisé dans ses réserves, contracté des dettes intérieures et extérieures, et engagé des coupes sombres dans ses dépenses (de près de 40 % en termes réels). Il a également introduit des réformes visant à accroître les recettes non pétrolières. À la suite de ces mesures d'austérité, l'économie s'est contractée respectivement d'environ 21 % et 28 % en 2011/12 et 2012/13. Sur la même période, le solde budgétaire global a empiré, la balance des opérations courantes s'est effondrée de 9 % à 19.9 % du PIB, et les réserves de change ont fondu à moins de 1.5 mois d'importations. La dette extérieure a augmenté de zéro à 6.6 % du PIB. L'État a accumulé environ 150 millions USD d'arriérés intérieurs, soit 5 % de l'ensemble des dépenses publiques pour l'exercice 2013/2014, et il a dû emprunter environ 1.5 milliard USD auprès des banques commerciales et des compagnies pétrolières du pays, avec des échéances à court terme (un an ou moins).

À court et moyen terme, le pays fait face à des difficultés considérables. Celles-ci concernent particulièrement six domaines vitaux pour l'économie : i) l'instabilité politique et les conflits tribaux ; ii) la médiocrité des infrastructures ; iii) la dépendance excessive vis-à-vis de la production pétrolière ; iv) la forte dépendance à l'égard des importations, avec une absence quasi totale de base manufacturière, d'agriculture commerciale et de secteur des services ; v) la faiblesse du capital humain, avec l'un des taux d'alphabétisation des adultes les plus bas au monde (27 %), des niveaux de pauvreté élevés, et des indicateurs préoccupants en termes de santé et d'assainissement ; et vi) une économie pastorale informelle très développée, avec 83 % de la population vivant en zone rurale. S'il est urgent de s'attaquer à chacun de ces problèmes, parvenir à la stabilité politique à l'intérieur du pays et à la coexistence pacifique avec le Soudan semble essentiel au développement du pays.



SWAZILAND

- Malgré une politique budgétaire expansionniste, la croissance économique devrait ralentir à un peu plus de 2 % en 2014, l'investissement du secteur privé restant faible.
- L'incertitude à propos des recettes provenant de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu) au-delà de 2015 appelle une accélération des réformes budgétaires permettant de préserver les avantages qui découlent des entrées de recettes actuellement substantielles.
- L'environnement d'affaires étant défavorable, il limite les bénéfices que l'économie pourrait retirer des liens existants avec les chaînes de valeur mondiales.

La croissance économique du Swaziland devrait ralentir à un peu plus de 2 % en 2014 (contre 3.5 % estimés en 2013), et ce malgré d'importantes entrées provenant du pool de recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu). Cette décélération résulte largement des contraintes structurelles qui pèsent sur le pays. Cette nécessité de dépenser les recettes venant de la Sacu indique que le pays n'a pas su créer l'espace budgétaire qui lui permettrait de mieux faire face à la possible baisse à venir de ces revenus. En 2013, les principaux moteurs de la croissance ont été le redressement de la demande intérieure, stimulée par les dépenses publiques et par la reprise de la demande mondiale d'exportations.

Les tensions sur les prix se sont progressivement atténuées, et l'inflation non corrigée, qui avait culminé à 9.6 % en mai 2012, est tombée à 4.4 % en décembre 2013. Reflétant la conjoncture macroéconomique faste et la croissance de l'économie, le crédit au secteur privé avait progressé, fin novembre 2013, de 6.5 % sur un an. Grâce à un assainissement de la situation budgétaire, les réserves de change brutes sont passées de l'équivalent de 3.2 mois de couverture des importations au début de l'année à 4.8 mois en novembre 2013.

L'environnement des affaires s'améliore lentement mais le pays doit encore mettre en place un nombre significatif de réformes pour que cet environnement devienne favorable. Dans le classement *Doing Business 2014* de la Banque mondiale, le Swaziland est classé au 123^e rang sur 189 pays. Le *Rapport mondial sur la compétitivité 2013-14* du Forum économique mondial classe le Swaziland au 124^e rang sur 148 pays. En outre, les indicateurs de gouvernance du Swaziland ne sont guère satisfaisants par rapport à ceux de ses voisins. D'après l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine 2013, le Swaziland se classe au 26^e rang sur 52, avec un score de 50.8, soit légèrement mieux qu'en 2012, où il était 27^e. Dans l'indice 2013, le Swaziland affiche de piètres résultats sur le plan de la participation et des droits de l'homme, ainsi que sur celui du développement économique durable, qu'expliquent de faibles capacités institutionnelles et un système politique relativement rigide.

Le poids du Swaziland dans les échanges mondiaux a diminué au fil des ans : sa part dans les exportations mondiales de marchandises a culminé à environ 0.02 % en 2004, mais elle a affiché un net recul, à 0.01 %, en 2010. La contribution du pays aux chaînes de valeur mondiales, quoique minime en valeur absolue, est assez significative pour l'économie intérieure.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	1.7	3.5	2.4	2.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.2	2.0	1.0	1.1
Inflation	8.9	5.7	5.9	5.6
Solde budgétaire (% PIB)	-4.4	5.6	5.3	8.2
Compte courant (% PIB)	3.3	5.6	-0.9	-7.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TANZANIE

- Pour 2014 et 2015, la croissance de l'économie, soutenue par des investissements publics dans les infrastructures et entraînée par les transports, les communications, l'industrie manufacturière et l'agriculture, est anticipée à environ 7 %.
- Le gouvernement devrait assainir les finances publiques en s'attaquant aux dépenses et à la gestion de la dette, et mener une politique monétaire stricte pour stabiliser l'inflation.
- La préparation de la nouvelle Constitution a atteint sa phase finale. Les questions qui restent prioritaires comprennent : la structure de l'union entre la Tanzanie continentale et Zanzibar, les pouvoirs présidentiels, la gestion des ressources naturelles et les réformes politiques.

L'économie continue d'enregistrer de bons résultats, et la croissance actuelle se situe autour de 7 %, en grande partie sous l'impulsion des communications, des transports, de l'intermédiation financière, de la construction, de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. À moyen terme, la croissance sera soutenue par les investissements continus dans les infrastructures et les conditions météorologiques qui s'annoncent favorables. En outre, ces prévisions de croissance à moyen terme sont appuyées par la poursuite des investissements dans les réserves de gaz naturel récemment découvertes sur le territoire tanzanien et par l'expansion des investissements publics (y compris la construction en cours du gazoduc de 1.2 milliard USD entre Mtwara et Dar es-Salaam), ainsi que les investissements afférents visant à stabiliser la production d'électricité dans le pays. Les principaux défis que présente ce développement sont le fait que le développement de la Tanzanie ne repose pas sur une base assez large et que le niveau de pauvreté reste élevé. Malgré une forte croissance, d'une moyenne de 7 % au cours de la dernière décennie, la récente enquête sur le budget des ménages indique que 28.2 % des Tanzaniens sont pauvres, et la pauvreté reste plus répandue dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

La Tanzanie a continué à renforcer sa situation budgétaire en se lançant dans des mesures d'assainissement des finances publiques en 2012/13. Son système financier demeure stable et solide, prouvant le succès de plusieurs années de réformes du secteur. Sa dette extérieure a augmenté, atteignant 13 milliards USD en novembre 2013, soit une hausse d'environ 23 % par rapport à la même période de l'année précédente, où elle se situait à 10.6 milliards USD. Cependant, malgré cette progression des emprunts extérieurs, elle reste supportable. À l'export les résultats restent bons, en raison principalement de l'or et des recettes du secteur des services, qui représentent ensemble autour de 44 % des exportations totales.

La Tanzanie continue à promouvoir l'intégration régionale en réduisant les droits de douane. En 2012/13, le tarif extérieur commun (TEC) de l'électricité a été réduit de 10 % à 0 %. Le but était de réduire le coût de l'importation d'électricité pour les États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). Le volume des échanges entre la Tanzanie et les partenaires de la CAE a plus que doublé, passant de 520 millions USD en 2008 à environ 1.2 milliard USD en 2012.

La préparation de la nouvelle Constitution de la Tanzanie, qui devrait être en place avant les prochaines élections législatives de 2015, est actuellement à un stade avancé. Les questions principales abordées au cours des réformes constitutionnelles comprennent : la structure de l'union entre la Tanzanie continentale et Zanzibar, les pouvoirs présidentiels, la gestion des ressources naturelles et des réformes politiques telles que l'indépendance de la commission électorale, une meilleure représentation des femmes et la possibilité pour des candidats indépendants de se présenter.

La Tanzanie ne participe que faiblement aux chaînes de valeur mondiales (CVM), principalement en raison de sa structure économique. L'industrie représente environ 25 % du PIB, et les sous-secteurs industriels les plus importants sont le secteur manufacturier, responsable d'environ 10 % du PIB, et le bâtiment avec une part d'environ 7.3 % du PIB. Les exportations de la Tanzanie continuent à augmenter et la diversification, loin des marchés et des marchandises traditionnels,



se poursuit même si le pays est toujours nettement tributaire des exportations de produits de base. Cependant, les exportations de produits manufacturés ont augmenté considérablement au cours des dix dernières années, et les marchés d'exportation ont été diversifiés. La Tanzanie reste l'une des principales destinations de l'investissement direct étranger (IDE), avec la plupart des investissements entièrement nouveaux dans les industries extractives et le tourisme. Son potentiel à s'intégrer dans les CVM réside dans l'exploitation réussie de ses liens commerciaux avec les partenaires régionaux, ainsi que dans l'exploration avisée de ses ressources naturelles, dont les minéraux et le gaz naturel, pour assurer des retombées économiques et des créations d'emplois.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	6.9	7.0	7.2	7.0
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.9	3.9	4.2	4.1
Inflation	16.0	7.9	5.8	4.9
Solde budgétaire (% PIB)	-4.6	-5.8	-5.2	-4.9
Compte courant (% PIB)	-14.2	-13.7	-15.0	-14.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TCHAD

- Avec un taux de croissance projeté à 11.2 %, l'activité économique pourrait connaître une augmentation significative en 2014 grâce, notamment, à la mise en exploitation de nouveaux champs pétroliers.
- Pour exécuter correctement le programme de référence signé avec le Fonds monétaire international en juillet 2013, mais aussi pour atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE attendu en 2014, le gouvernement devra intensifier sa politique de consolidation budgétaire.
- Le renforcement de l'efficacité et de la rentabilité des chaînes de valeur existantes et leur élargissement à des secteurs économiques à fort potentiel contribueront à une croissance économique plus inclusive et à un développement durable.

Le taux de croissance de l'économie tchadienne, qui selon les estimations a atteint 3.4 % en 2013, pourrait connaître une appréciation significative en 2014 et s'établir à 11.2 %. L'entrée en production de nouveaux champs pétroliers et la bonne tenue du secteur agricole expliquent l'amélioration de ces perspectives de croissance. Le taux d'inflation, qui s'inscrit dans une tendance à la baisse amorcée au cours de l'année 2012, se situe à 0.4 % pour 2013.

Le gouvernement devra relever un défi majeur : mettre correctement en œuvre le programme de référence signé en juillet 2013 avec le Fonds monétaire international (FMI). Sa bonne exécution permettra au pays de bénéficier d'un programme soutenu par une facilité élargie de crédit (FEC) et, en cas d'évolution favorable, d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) avant la fin de l'année 2014. Cela suppose, avant toute chose, de mettre en place puis d'assurer le suivi d'un programme crédible d'assainissement et de consolidation budgétaire. L'objectif est de rendre plus efficace la dépense publique et de conforter la viabilité des finances publiques. Le respect de la discipline budgétaire contribuera aussi à la bonne exécution du Plan national de développement 2013-15. En mettant efficacement en œuvre ses programmes d'actions prioritaires, les autorités devraient significativement améliorer les conditions de vie des populations, en particulier les plus défavorisées.

Le gouvernement est aussi confronté à un impératif : réduire la dépendance de l'économie au pétrole, au regard des baisses de production déjà constatées de cette ressource. Au début de l'année 2014, l'or noir représentait près de 30 % du PIB et assurait plus de 70 % des recettes fiscales. Une plus grande diversification des sources de croissance s'impose donc, notamment à travers la création de chaînes de valeur dans les secteurs où le pays dispose d'avantages comparatifs certains : l'élevage, le coton, le tourisme, la pétrochimie et la gomme arabique. Une telle diversification favoriserait non seulement la création nette d'emplois, mais contribuerait aussi à élargir l'assiette fiscale grâce à un meilleur niveau des recettes budgétaires et à l'efficacité fiscale susceptible d'être ainsi induite.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	9.1	3.4	11.2	8.9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	6.1	0.4	8.3	5.9
Inflation	7.7	0.4	4.2	3.0
Solde budgétaire (% PIB)	0.5	-2.1	-0.5	0.1
Compte courant (% PIB)	-4.7	-6.5	-4.0	-2.9

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TOGO

- Estimé à 5.6 % en 2013, le taux de croissance est en léger recul par rapport à 2012 (5.9 %), mais devrait s'établir à 6.0 % en 2014 et 6.3 % en 2015.
- Grâce aux améliorations de 2013 et à l'Office togolais des recettes, opérationnel depuis février 2014, le gouvernement devrait assainir un environnement des affaires qui freine toujours la création d'entreprises et l'accès au foncier.
- Le Togo compte exploiter les atouts des industries extractives, des unités de transformation qui s'y attachent, des services du port et du transport pour tirer profit des chaînes de valeurs mondiales.

Le taux de croissance, estimé à 5.6 % en 2013, s'explique par les performances du secteur primaire, notamment dans le coton et les cultures vivrières, et celles du secteur tertiaire : commerce, transport et entreposage, communications. La poursuite des programmes d'investissements publics, combinée à la relance des filières du coton et des phosphates, devrait soutenir la croissance, projetée à 6.0 % en 2014 et 6.3 % en 2015.

Malgré la hausse significative des recettes fiscales (11 % par rapport à 2012), le niveau de la pression fiscale n'a augmenté que très légèrement : 16.4 % en 2012 et 16.9 % en 2013. Le déficit du solde global s'est amélioré : 4.6 % du PIB en 2013, contre 5.8 % en 2012. Le taux d'inflation s'est établi à 1.8 % en 2013, et il sera maîtrisé à moyen terme.

Sur le front politique, les élections législatives de 2013 se sont déroulées sans incident. La préparation dans la sérénité de la présidentielle, prévue en 2015, sera un facteur déterminant pour la bonne marche du pays.

La population demeure très jeune : 75 % des Togolais ont moins de 35 ans et 35 % ont entre 15 et 35 ans. Cette dernière tranche d'âge connaît des taux de chômage et de sous-emploi particulièrement élevés : respectivement 8.1 % et 20.5 %. L'incidence de la pauvreté a connu une baisse de 3 points de pourcentage, passant de 61.7 % en 2006 à 58.7 % en 2011. Ces résultats, bien que positifs, sont loin de la cible de 30.9 % prévue en 2015 par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). D'autant que, au cours de la même période, l'extrême pauvreté a augmenté de 28.6 % à 30.4 %. Elle est associée à une hausse des inégalités, comme l'a mesuré l'indice de Gini qui est passé de 0.361 à 0.393.

En matière d'éducation, les efforts consentis ces dernières années par le gouvernement ont porté : le taux brut de scolarisation (TBS) a atteint 114.5 % en 2012/13. Les élèves, néanmoins, ont du mal à achever leur scolarité, et cela à tous les niveaux d'enseignement. Conséquence : près de 85 % des demandeurs d'emploi restent sans qualification.

Le secteur de la santé est confronté à l'insuffisance des ressources et aux problèmes de gouvernance. La mortalité infanto-juvénile (124 pour mille), et la mortalité infantile (77 pour mille) ont légèrement augmenté en 2010 par rapport à leurs valeurs de 2006 (76 pour mille et 123 pour mille). En revanche, entre 2008 et 2011, le taux de mortalité maternelle est passé de 350 décès pour cent mille naissances vivantes à 300 pour cent mille. De même, la prévalence du VIH/sida au sein de toute la population est passée de 4 % en 2006 à 3 % en 2012.

Le Togo possède d'importants gisements de minerais (phosphate, calcaire, fer et manganèse). Il devra en premier lieu développer les industries extractives et les unités de transformation à moyen et long termes pour tirer profit des chaînes de valeur mondiales. Les services portuaires et le transport régional constituent également des opportunités. D'autres occasions pourront se créer dans des branches industrielles différentes, mais elles dépendront, d'une part, de la qualité du service public, d'autre part, du tarif et de la disponibilité des services d'utilité publique.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	5.9	5.6	6.0	6.3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	3.3	3.1	3.4	3.7
Inflation	2.6	1.8	2.3	1.6
Solde budgétaire (% PIB)	-5.8	-4.6	-5.3	-4.4
Compte courant (% PIB)	-11.9	-11.7	-13.3	-13.8

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



TUNISIE

- Dans un contexte de crise politique et sécuritaire, la Tunisie a enregistré en 2013 une croissance modérée de 2.6 %, en recul par rapport à 2012 (3.7 %).
- La croissance devrait s'accélérer en 2014 et 2015 dans un contexte apaisé par la promulgation de la nouvelle constitution et la formation d'un gouvernement transitoire formé de technocrates.
- Le retour de la Tunisie sur un schéma de croissance durable nécessitera une rationalisation des dépenses publiques et un encadrement efficace du secteur financier, du marché du travail et des investissements.

La Tunisie a enregistré une croissance de 2.6 % en 2013, en deçà de la prévision officielle (4.5 %) et de l'exercice 2012 (3.7 %). Les blocages politiques, la dégradation de la situation sécuritaire, la fragilité du contexte social, la stagnation de la zone euro (premier client et premier fournisseur du pays) et une production agricole en recul de 3.3 % expliquent ce ralentissement.

Les secteurs clés du tourisme (+ 2 % de recettes en devises) et des industries exportatrices (en croissance de 6 %) ont certes démontré une capacité de résilience inattendue, aidés par la dépréciation du dinar (10 % par rapport à l'euro, 6.7 % face au dollar des États-Unis). La situation de l'emploi a d'ailleurs connu une timide amélioration, le taux de chômage reculant à 15.7 % au troisième trimestre 2013 contre 17 % pendant la même période en 2012. Le chômage des jeunes diplômés reste néanmoins à un niveau particulièrement préoccupant (34 %, frappant un jeune diplômé sur trois), en raison d'un décalage grandissant entre leurs compétences et les besoins des entreprises.

Mais les principaux indicateurs macroéconomiques se sont détériorés. Et les dépenses sociales, notamment les subventions à l'énergie, ont fortement pesé sur les équilibres budgétaires.

La croissance devrait repartir en 2014 et en 2015, clôturant ainsi l'épisode de récession subi en 2011 (- 1.8 %). La mise en œuvre attendue de la réforme fiscale et de la réforme des subventions à l'énergie, une gestion plus rigoureuse des finances publiques, et des capacités de financement restaurées devraient permettre dès 2014 de réduire le déficit budgétaire puis de le résorber en 2015. Et le déficit du compte courant devrait diminuer dès 2014 sous l'effet de la reprise économique et de la relance du tourisme.

La Tunisie est historiquement bien intégrée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM), notamment dans trois secteurs industriels : le textile-habillement, l'industrie agroalimentaire, et les industries mécaniques, électriques et électroniques. Ce dernier secteur a connu l'évolution la plus marquée grâce au développement des branches de composants automobiles et aéronautiques, et ses exportations ont progressé de 18 % en moyenne et par an entre 2000 et 2012. Les trois secteurs clés de l'industrie tunisienne représentent 75 % des entreprises exportatrices et ils concentrent plus de 65 % des emplois industriels. De nouvelles activités, comme les technologies d'information et de communication (TIC) et l'externalisation, se sont récemment développées, mais leur intégration dans les CVM se limite à des maillons de sous-traitance à faible valeur ajoutée, et elles restent géographiquement concentrées sur les zones littorales. L'intégration de la Tunisie dans les CVM est stimulée par les accords de libre-échange avec l'Union européenne (UE), mais elle est handicapée par divers obstacles en matière de politiques commerciales et d'investissement, d'environnement des affaires, de logistique, de transports, de déséquilibres régionaux et de transferts de technologie.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	3.7	2.6	3.3	4.6
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.6	1.5	2.2	3.5
Inflation	5.6	6.0	5.5	4.9
Solde budgétaire (% PIB)	-4.8	-6.2	-6.4	-4.3
Compte courant (% PIB)	-8.2	-8.2	-7.4	-6.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ZAMBIE

- La croissance du PIB réel de la Zambie reste robuste, mais s'est tassée en 2013, à 6.5 %, en grande partie en raison d'une mauvaise récolte. Les investissements dans le secteur minier ont continué à tirer les autres secteurs, en particulier la construction, les transports et l'énergie. À moyen terme, la croissance devrait augmenter et atteindre 7.1 % en 2014 et 7.4 % en 2015, alors que l'inflation devrait tomber au-dessous du niveau de 2013.
- La Zambie a continué de renforcer son processus de gouvernance et son processus démocratique, les institutions gouvernementales développant et renforçant leurs efforts de transparence et de responsabilité.
- Malgré une solide performance économique, la pauvreté reste importante, à un niveau dépassant 60 %, mais on note des améliorations dans les zones urbaines. Accroître l'emploi des jeunes reste l'un des plus grands défis.

La croissance économique en termes réels de la Zambie s'est tassée en 2013, à 6.5 %, principalement en raison d'une chute de la production agricole, en particulier le maïs et le coton. La croissance du PIB réel a été en grande partie tirée par l'industrie, le secteur minier, la construction, les transports, les communications et le secteur public. Le cuivre reste le pilier du pays, il représente environ 70 % des recettes d'exportation. Cependant, les exportations non traditionnelles ont augmenté de façon significative au cours des années récentes. Les performances économiques devraient rester robustes à moyen terme. La croissance du PIB réel devrait augmenter et atteindre 7.1 % en 2014 et 7.4 % en 2015. Les investissements d'infrastructure, en particulier dans le secteur minier, la production d'électricité et les routes, avec le projet Link 8000, garantiront la solidité de la croissance.

Les principales priorités des politiques consistent à créer des opportunités d'emploi pour la majorité des Zambiens (en particulier les jeunes), à améliorer la responsabilité et à intensifier la lutte contre la corruption. Le gouvernement projette de créer 200 000 emplois décents par an. Il mettra aussi l'accent sur le renforcement de la gestion budgétaire dans l'optique de réduire le déficit budgétaire, qui a doublé en 2013 en raison de l'essor des dépenses d'infrastructure et de l'augmentation des salaires dans le secteur public. Un effort concerté sera nécessaire dans les années à venir pour élargir l'assiette fiscale et la palette de taxes potentielles, afin de générer des recettes publiques supplémentaires, ainsi que pour rationaliser les dépenses, en se concentrant moins sur les dépenses courantes et plus sur les domaines prioritaires. La compétitivité du secteur privé doit être renforcée étant donné les pressions sur la demande de salaires plus élevés, en particulier pour la main-d'œuvre qualifiée, laquelle fait défaut.

Les industries manufacturières représentaient environ un dixième du PIB en 2013. Le pays est enclavé et entravé par les coûts élevés des transports, ce qui représente 40 % du coût du produit fini. L'industrie extractive est le principal secteur exportateur et a un potentiel de développement en amont des chaînes de valeur. La compétitivité des activités situées en aval peut souffrir de la distance des principaux marchés des produits du cuivre. Les produits alimentaires et les boissons représentent plus des deux tiers de la valeur ajoutée du secteur industriel. Les activités minières alimentent un marché en expansion dans la province du Katanga, dans le sud de la République démocratique du Congo (RDC), ce qui offre des opportunités aux entreprises et aux exploitants agricoles zambiens. Le Sud-Kivu, également en RDC, accessible par le port de Mpulungu sur le lac Tanganyika, constitue un autre marché potentiel de consommateurs.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	7.2	6.5	7.1	7.4
Taux de croissance du PIB réel par habitant	4.0	3.2	3.8	4.2
Inflation	6.6	7.1	6.8	6.3
Solde budgétaire (% PIB)	-2.8	-7.3	-6.6	-5.7
Compte courant (% PIB)	2.1	0.2	-0.2	-0.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).



ZIMBABWE

- L'économie du Zimbabwe demeure fragile, avec une dette extérieure trop élevée ainsi qu'une désindustrialisation et une informalisation massives. Le taux de croissance moyen du PIB, de 7.5 % en moyenne pendant la reprise économique de 2009-12, marque le pas. Ce ralentissement économique est dû aux problèmes de liquidité (ex. : le manque de capital et son prix élevé ainsi que la mauvaise performance des recettes), aux technologies obsolètes, aux blocages structurels que sont les pénuries d'énergie et les déficits d'infrastructure, à la corruption ainsi qu'à un environnement financier mondial volatil et fragile.
- La marge de manœuvre budgétaire réduite a contraint le gouvernement à adopter une politique budgétaire d'austérité, tandis que le recours à un régime multidevises limite l'utilisation d'instruments de politique monétaire.
- Il reste encore beaucoup à faire au Zimbabwe pour améliorer l'environnement des affaires. Les principaux défis à relever sont l'incohérence des politiques, les contraintes de financement, la corruption, une bureaucratie gouvernementale inefficace et une infrastructure inadaptée.

D'après les estimations, la croissance du PIB réel aurait diminué, tombant à 3.7 % en 2013, contre 4.4 % en 2012. Cela reflète un ralentissement continu de l'économie dû à des sources de capitaux limitées, à l'incertitude politique et au coût élevé de la conduite des affaires. La croissance du PIB réel devrait légèrement progresser pour atteindre 4.0 % en 2014. En 2013, l'inflation moyenne était d'environ 4.1 % et devrait afficher un léger recul à 4.0 % en 2014. L'évolution de l'inflation sera toujours influencée par le taux de change USD/ZAR (dollar américain/rand sud-africain), les cours internationaux du pétrole et les tarifs des services publics locaux. Des insuffisances de liquidité persistantes, associées à une demande solvable faible et un rand sud-africain en repli, freineront les pressions inflationnistes dans cette économie. En 2013, le pays a enregistré une diminution de la masse monétaire alors que le rand sud-africain se dépréciait d'environ 20 %.

Le Zimbabwe connaît une régression structurelle, avec l'accélération de la désindustrialisation et de l'informalisation de l'économie. Sur une base annuelle, la part du secteur manufacturier dans le PIB a culminé à 26.9 % en 1992, avant de chuter à 7.2 % en 2002. Les différentes études de la Confédération des industries du Zimbabwe (*Confederation of Zimbabwe Industries – CZI*) sur le secteur manufacturier donnent à penser que l'utilisation de la capacité industrielle a nettement chuté, passant de 35.8 % en 2005 à 18.9 % en 2007 et à moins de 10 % en 2008. Elle a grimpé jusqu'à 33.0 % en 2009, 43.7 % en 2010 et 57.2 % en 2011, avant de baisser à nouveau à 44.2 % en 2012, puis 39.6 % en 2013. En 2004, 80 % des emplois au Zimbabwe appartenaient au secteur informel, l'enquête sur la population active de 2011 indiquant que ce taux avait encore augmenté, à 84 %.

La mauvaise performance des apports en recettes intérieures et la hausse des dépenses ordinaires continueront de restreindre la marge de manœuvre budgétaire, tandis que le recours au régime multidevises aura pour effet le maintien d'une politique monétaire pratiquement inchangée. En 2013, le gouvernement a dévoilé le Programme durable de transformation socio-économique du Zimbabwe (ZimASSET, 2013-18), qui comporte plusieurs éléments positifs, comme l'adoption d'une gestion fondée sur les résultats et un canevas de mise en œuvre clair. Ce schéma directeur pointe également avec justesse plusieurs entraves majeures au développement, mais n'indique pas clairement les capacités institutionnelles et financières qui permettront au pays de traiter ces problèmes simultanément durant les cinq années du programme.

Indicateurs macro-économiques

	2012	2013(e)	2014(p)	2015(p)
Croissance du PIB	4.4	3.7	4.0	3.7
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.7	0.6	0.9	0.7
Inflation	3.7	4.1	4.0	3.6
Solde budgétaire (% PIB)	-1.3	-1.9	-1.9	-2.2
Compte courant (% PIB)	-20.1	-18.5	-16.9	-14.4

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Annexe statistique





Note méthodologique

Les chiffres agrégés de l'Afrique figurant dans cette édition n'incluent pas les pays dont les données ne sont pas disponibles.

Le groupe de pays exportateurs de pétrole comprend l'Algérie, l'Angola, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Soudan et le Tchad.

Tableaux 1 à 6

Les chiffres concernant certains pays sont reportés sur la base de l'exercice budgétaire. Cette particularité est alors explicitement indiquée. Pour l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Liberia, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie, les statistiques correspondent à une période allant de juillet à juin, avec juin se reportant à l'année de référence. Pour l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland, l'exercice budgétaire 2013 va d'avril 2013 à mars 2014.

Tableau 7 : Exportations, 2012

Ce tableau est établi d'après les exportations désagrégées au niveau des codes à six chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rév. 2).

Tableau 8 : Diversification et compétitivité

L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice d'Herfindahl, à partir des exportations désagrégées au niveau des codes à quatre chiffres de la classification type pour le commerce international (selon HS, rév. 2). Plus il est élevé, plus les exportations du pays considéré sont diversifiées.

L'indicateur de compétitivité comporte deux dimensions : l'effet sectoriel et l'effet compétitivité globale. Afin de les calculer, la croissance des exportations est décomposée en trois éléments. Le premier (qui ne figure pas dans le tableau) est le taux de croissance de l'ensemble des échanges internationaux sur la période de référence (2008-12). Le second, l'effet sectoriel, mesure pour chaque pays la contribution à la croissance des exportations de la dynamique des marchés sectoriels sur lesquels ce pays vend ses produits (dans l'hypothèse où sa part dans ces différents marchés est constante). Il s'agit simplement d'une moyenne pondérée des écarts entre les taux de croissance des exportations sectorielles (à l'échelle mondiale) et la croissance totale des échanges internationaux, les pondérations représentant les parts des produits correspondants dans le total des exportations du pays. L'effet compétitivité est la résultante de l'équation (croissance des exportations moins croissance mondiale plus effet sectoriel). Il mesure la contribution de l'évolution des parts des marchés sectoriels à la croissance des exportations du pays.

Tableau 10 : Investissements directs étrangers, 2007-12

L'indice des entrées potentielles d'IDE de la CNUCED repose sur douze variables économiques et structurelles mesurées par leurs résultats respectifs sur une échelle allant de 0 à 1 (données brutes disponibles sur www.unctad.org/wir). Il s'agit de la moyenne non pondérée des résultats obtenus pour : le PIB par habitant ; le taux de croissance du PIB ; la part des exportations dans le PIB ; les infrastructures de télécommunication (nombre moyen de lignes téléphoniques et de téléphones portables pour 1 000 habitants) ; la consommation d'énergie commerciale par habitant ; la part des dépenses de recherche-développement dans le revenu national brut ; la proportion d'étudiants du supérieur dans la population ; le risque-pays ; la part des exportations de produits provenant de



ressources naturelles dans le total mondial ; la part des exportations de services dans le marché mondial ; la part des importations de pièces et de composants pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique dans le total mondial ; la part des entrées d'IDE dans le total mondial.

Tableau 11 : Flux d'aide, 2007-12

Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Union européenne.

Tableau 13 : Indicateurs démographiques

Taux de mortalité infantile : nombre de décès d'enfants de moins d'un an en une année pour mille naissances vivantes.

Taux de fécondité total : nombre moyen d'enfants par femme.

Mortalité des moins de cinq ans : nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans pour mille naissances vivantes.

Tableau 14 : Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

Seuil national de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à la valeur de la consommation nécessaire pour assurer les besoins minimum de subsistance.

Seuil international de pauvreté : seuil de pauvreté absolue correspondant à un niveau de revenu ou de consommation de 1 USD ou de 2 USD par jour.

Coefficient de Gini : indice mesurant l'inégalité de la distribution des revenus ou des dépenses de consommation. L'égalité parfaite correspond à un coefficient de Gini de zéro, et l'inégalité maximale se traduit par un coefficient de Gini de 100.

Part de la consommation : part de la consommation totale d'un décile de la population classée par niveau de consommation.

Tableau 15 : Accès aux services

La couverture de l'assainissement correspond au pourcentage de la population ayant accès à des technologies d'assainissement améliorées (raccordement à un égout public, raccordement à une fosse septique, latrines à chasse d'eau, latrines à fosse simple ou latrines améliorées à fosse auto-ventilée). La couverture de l'approvisionnement en eau correspond au pourcentage de la population ayant accès à une alimentation en eau améliorée (raccordement à domicile, bornes-fontaines publiques, trous de sondage, puits protégés, sources protégées ou collecte de l'eau de pluie).

Tableau 16 : Indicateurs de santé de base

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance.

Espérance de vie à la naissance avec incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si, au cours de sa vie, les conditions de mortalité restent les mêmes que celles observées à sa naissance, en particulier les caractéristiques de sida.

Espérance de vie à la naissance sans incidence du sida : nombre moyen d'années estimé qu'un nouveau-né pourra vivre si l'on fait abstraction de la présence du sida.



Prévalence de la malnutrition : proportion de la population dont la ration alimentaire est insuffisante pour couvrir en permanence ses besoins.

Nourriture disponible : ration disponible pour la consommation humaine, exprimée en kilocalories par personne et par jour. À noter que l'apport journalier recommandé pour une personne active en bonne santé s'élève à 2 100 calories.

Dépenses totales de santé, part publique : part calculée en définissant les dépenses publiques de santé comme étant les dépenses courantes et d'investissement des collectivités territoriales, régimes sociaux obligatoires, fonds extrabudgétaires destinés à la fourniture de services de santé ou au financement de ces services, et aides et prêts des organismes internationaux, d'autres autorités nationales et des banques commerciales.

Dépenses totales de santé, part privée : part calculée en définissant les dépenses de santé privées comme étant celles des régimes d'assurance privés et dispositifs d'assurance médicale, services fournis ou financés par les entreprises, investissements des organisations non gouvernementales et organismes sans but lucratif ciblant principalement les ménages, débours et autres systèmes à financement privé non classés dans d'autres catégories, notamment les dépenses d'investissement.

Tableau 17 : Maladies principales

Personnes contaminées par le VIH/Sida : nombre estimé d'individus infectés par le virus du sida, ayant développé ou non les symptômes de la maladie.

Prévalence du VIH/Sida chez l'adulte : pourcentage estimé de la population adulte (15-49 ans) infectée par le virus du sida.

Cas avérés de paludisme : cas de paludisme répertoriés par les différents systèmes locaux de dépistage et de notification. En raison de la diversité des sources et d'une probable sous-estimation, ces chiffres doivent être considérés avec prudence.

Cas de rougeole : nombre de nouveaux cas de rougeole signalés pendant l'année de référence.

DTP3 : troisième dose du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

Tableau 19 : Scolarisation

Taux de scolarisation brut : population inscrite dans un cycle d'enseignement donné, quel que soit son âge, en pourcentage des élèves inscrits dans ce cycle et ayant l'âge correspondant officiellement à ce niveau.

Taux de scolarisation net : population d'âge scolaire inscrite dans un cycle d'enseignement donné, en pourcentage de la population totale inscrite à ce niveau.

Tableau 20 : Emploi et remises

Taux de participation : mesure la part de la population d'âge actif d'un pays participant activement au marché du travail, soit par son travail, soit par une recherche d'emploi. Indique la taille relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Chômage total : part de la main-d'œuvre sans emploi et à la recherche active d'un travail.

Taux d'inactivité : pourcentage de la population qui ne travaille pas ou qui ne recherche pas de travail (qui ne fait donc pas partie de la population active).



Tableau 21 : Indice de perception de la corruption

L'indice de perception de la corruption est un indicateur composite, établi à partir d'enquêtes de perception dans les milieux d'affaires et d'évaluations effectuées par différents analystes pays. Méthodologie et analyse des propriétés des indicateurs disponibles sur le site de *Transparency International* : <http://cpi.transparency.org/cpi2012/>.

Tableaux 22 à 24 : Indicateurs politiques

Les indicateurs politiques reportés dans les tableaux 22 à 24 et discutés dans le chapitre 5 du rapport mesurent le niveau des protestations civiles, des violences civiles (par les acteurs non-gouvernementaux) et le durcissement du climat politique dans les pays africains. Ces indicateurs ont été établis sur la base d'informations détaillées issues de l'ensemble des dépêches vérifiées par les agences de presse AFP, Reuters, et Marchés Tropicaux et Méditerranéens. Il s'agit de prendre en compte les événements et décisions relatives à la vie politique quotidienne de chaque pays, ainsi que l'attitude des gouvernements.

La méthodologie de codification utilisée a d'abord été proposée par Dessus *et al.* (1998)¹. Les trois principaux indicateurs sont construits à partir de variables qualitatives à 4 valeurs ordonnées sur une échelle de zéro à trois (0 : non-occurrence, 1 : faible ampleur, 2 : moyenne ampleur et 3 : forte ampleur) ou des variables dichotomiques (0 : non-occurrence, 1 : occurrence). Le contenu de chaque indicateur est détaillé ci-dessous.

Ces indices ont été élaborés depuis 1996 pour 30 pays africains² puis progressivement étendus aux 54 pays du continent. Les calculs sont effectués sur la base de l'ensemble des dépêches provenant d'agences de presse, ce qui permet de recueillir beaucoup plus d'informations que celles publiées par un seul journal. Avant les sources AFP et Reuters, utilisées depuis 2006, les informations étaient compilées à partir de Marchés Tropicaux et Méditerranéens (MTM). Ce changement de source avait alors induit un biais. En comparant les deux sources pour l'ensemble des 52 pays sur deux années consécutives (2006 et 2007), le nombre d'événements répertoriés par la base AFP était systématiquement supérieur à ceux reportés par la source hebdomadaire MTM. Une correction statistique appropriée a donc été effectuée pour assurer la comparabilité temporelle des données ; en estimant pour chaque série temporelle des coefficients de correction spécifiques à chaque pays. Les indicateurs présentés dans les tableaux ont donc été ajustés par des coefficients multiplicateurs pour les années 1996-2005 (les moyennes étant respectivement de 1.10 pour les protestations, 1.04 pour les violences civiles, et 1.46 pour le durcissement politique).

Dans les éditions des PEA antérieures à 2010, les indicateurs de protestations et de violences civiles étaient réunis sous l'indice « Tensions civiles ». Ces deux composantes ont été séparées pour une analyse plus fine des événements. Les indicateurs pour 2013 sont disponibles sur le site web du rapport : www.africaneconomicoutlook.org/fr/.

D'autres améliorations méthodologiques ont été mises en œuvre à partir de 2010. Les motivations des protestations civiles et violence sont collectées et analysées depuis 2006 pour l'ensemble du continent. L'objectif est de permettre une meilleure compréhension des attentes et aspirations du public, ainsi que les problèmes de gouvernance (voir chapitre 5). Une rétopolation est maintenant en cours pour avoir une série plus longue.

Méthodes de pondération

Nous attribuons une pondération appropriée à chaque variable de l'indice composite « Durcissement politique ». Tout d'abord, nous prenons en compte le niveau d'intensité de chaque variable. Par construction, à une victime « morte » est attribué un poids plus élevé qu'une victime « blessée » : une valeur d'intensité « 1 » correspond à entre 1 et 9 victimes « mortes », comparée à entre 1 et 49 victimes « blessées ». Deuxièmement, une analyse en composantes principales a été effectuée pour attribuer à chaque variable les poids suivants : chaque valeur d'intensité de la violence policière est multipliée par



0.261 (en cas de décès), 0.423 (en cas de blessure), 0.402 (en cas d'arrestation) pour les variables dichotomiques, les poids sont les suivants : État d'urgence (0.631), Moyens supplémentaires pour la police (0.603), Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0.583), Interdiction des grèves (0.383), Interdiction de la presse (0.292), Durcissement du climat politique (0.253) et Fermeture des écoles (0.092).

Tableau 22 : Protestations civiles

- Grèves (secteur public, écoles, secteur privé) 0 = non-occurrence
 - 1 = 1 grève ou 1-1 000 grévistes
 - 2 = 2 grèves ou 1 001-5 000 grévistes
 - 3 = 3 grèves ou plus de 5 000 grévistes
- Manifestations
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = 1 manifestation ou 1-4 999 manifestants
 - 2 = 2 manifestations ou 5 000-9 999 manifestants
 - 3 = 3 manifestations ou au moins 10 000 manifestants

Tableau 23 : Violences civiles

- Troubles et violences : nombre de morts et de blessés
 - 0 = aucun
 - 1 = 1-9 morts ou 1-49 blessés
 - 2 = 10-99 morts ou 50-499 blessés
 - 3 = au moins 100 morts ou au moins 500 blessés

Tableau 24 : Durcissement politique

- État d'urgence (0 ou 1)
- Arrestations et incarcérations politiques (de manifestants, journalistes, acteurs de l'opposition) ou pour toute autre raison politique
 - 0 = non-occurrence
 - 1 = entre 1 et 9,
 - 2 = entre 10 et 99,
 - 3 = au moins 100.
- Moyens supplémentaires pour la police, propagande ou censure
- Durcissement du climat politique (expulsions, limogeages, couvre-feu, dissolution de partis, etc.)
- Violences policières : nombre de morts et de blessés
 - 0 = aucun
 - 1 = 1-9 morts ou 1-49 blessés
 - 2 = 10-99 morts ou 50-499 blessés
 - 3 = au moins 100 morts ou au moins 500 blessés
- Poursuites et exécutions extrajudiciaires (0 ou 1)
- Interdiction des grèves et des manifestations (0 ou 1)
- Interdiction de la presse ou des débats publics (0 ou 1)
- Fermeture d'écoles pour raison politique (0 ou 1)

Notes

1. Dessus, S., D. Lafay et C. Morriison (1998), "A Politico-economic Model for Stabilisation in Africa", *Journal of African Economies*.
2. Les pays suivants font partie de cet échantillon : Afrique du Sud, Algérie, Benin, Botswana, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Kenya, Libye, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.



Tableau 1. Indicateurs de base, 2013

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop. / km ²)	Produit intérieur brut (en million de dollars PPA)	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2005-2013)
Algérie	39 208	2 382	16	273 593	6 978	3.0
Angola	21 472	1 247	17	130 238	6 066	10.8
Bénin	10 323	115	90	16 653	1 613	3.9
Botswana**	2 021	582	3	31 233	15 453	4.6
Burkina Faso	16 935	274	62	27 883	1 646	6.4
Burundi	10 163	28	365	5 297	521	4.1
Cabo Verde	499	4	124	2 074	4 157	4.4
Cameroun	22 254	475	47	55 763	2 506	3.4
Rép. centrafricaine	4 616	623	7	2 570	557	-0.9
Tchad	12 825	1 284	10	27 633	2 155	4.8
Comores	735	2	395	815	1 109	2.1
Congo	4 448	342	13	20 114	4 522	5.0
Congo, Rép. dém.	67 514	2 345	29	57 687	854	6.4
Côte d'Ivoire	20 316	322	63	42 968	2 115	2.9
Djibouti	873	23	38	2 458	2 816	4.7
Égypte*	82 056	1 001	82	550 223	6 705	4.6
Guinée équatoriale	757	28	27	20 994	27 733	5.1
Érythrée	6 333	118	54	4 460	704	1.0
Éthiopie*	94 101	1 104	85	123 153	1 309	10.8
Gabon	1 672	268	6	28 766	17 207	4.1
Gambie	1 849	11	164	3 737	2 021	3.2
Ghana	25 905	239	109	17 184	663	7.4
Guinée	11 745	246	48	12 778	1 088	2.6
Guinée-Bissau	1 704	36	47	2 373	1 393	2.8
Kenya*	44 354	580	76	79 664	1 796	4.8
Lesotho**	2 074	30	68	3 051	1 471	4.5
Liberia*	4 294	111	39	3 294	767	7.8
Libye	6 202	1 760	4	84 575	13 638	7.3
Madagascar	22 925	587	39	21 033	917	2.8
Malawi*	16 363	118	138	15 738	962	5.8
Mali	15 302	1 240	12	18 330	1 198	4.2
Mauritanie	3 890	1 031	4	8 578	2 205	4.7



Tableau 1. Indicateurs de base, 2013 (suite)

	Population (milliers)	Superficie (milliers de km ²)	Densité de population (pop./km ²)	Produit intérieur brut (en million de dollars PPA)	PIB par habitant en PPA	Taux de croissance du PIB en volume (moyenne annuelle sur 2005-2013)
Maurice	1 244	2	610	22 714	18 253	3.7
Maroc	33 008	447	74	183 529	5 560	4.4
Mozambique	25 834	799	32	29 975	1 160	7.3
Namibie**	2 303	824	3	17 099	7 424	4.3
Niger	17 831	1 267	14	13 881	778	5.6
Nigeria	173 615	924	188	490 857	2 827	6.7
Rwanda	11 777	26	447	14 816	1 258	8.2
São Tomé-et-Principe	193	1	201	437	2 264	5.2
Sénégal	14 133	197	72	24 467	1 731	3.6
Seychelles	93	0.460	202	2 731	29 416	5.1
Sierra Leone	6 092	72	85	9 932	1 630	8.2
Somalie	10 496	638	16
Afrique du Sud	52 776	1 219	43	561 540	10 640	3.3
Soudan du Sud	11 296	644	18
Soudan	37 964	1 879	20	95 082	2 505	4.5
Swaziland**	1 250	17	72	6 057	4 847	2.2
Tanzanie*	49 253	947	52	77 834	1 580	6.9
Togo	6 817	57	120	6 680	980	3.7
Tunisie	10 997	164	67	102 469	9 318	3.4
Ouganda*	37 579	242	156	55 605	1 480	6.7
Zambie	14 539	753	19	29 095	2 001	6.4
Zimbabwe	14 150	391	36	7 410	524	0.8
AFRIQUE	1 108 966	30 066	37	3 447 119	3 171	5.4

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n). ** Année fiscale avril (n)/mars (n-1).

Sources : Population : Nations Unies, Division de la population, Département des Affaires économiques et sociales, *World Population Prospects, The 2012 Revision*.
Département des statistiques BAfD ; diverses autorités nationales ; estimations du Département des statistiques BAfD.



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2005-15

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
Algérie	5.9	1.7	3.4	2.4	1.6	3.6	2.8	3.3	3.0	4.3	4.2
Angola	20.9	19.0	23.2	13.8	2.4	3.4	3.9	5.2	5.1	7.9	8.8
Bénin	2.9	3.8	4.6	5.0	2.7	2.6	3.5	5.4	5.0	4.9	5.3
Botswana**	4.6	8.0	8.7	3.9	-7.8	8.6	6.1	4.2	5.4	5.1	5.0
Burkina Faso	8.7	6.3	4.1	5.8	3.0	7.9	5.6	9.0	6.9	7.0	6.3
Burundi	0.9	5.4	3.5	4.9	3.8	5.1	4.2	4.2	4.6	5.2	6.7
Cabo Verde	6.5	10.1	8.6	6.7	-1.3	1.5	4.0	2.5	1.0	3.1	3.3
Cameroun	2.3	3.2	3.3	2.9	1.9	3.3	4.1	4.4	4.9	5.0	5.1
Rép. centrafricaine	2.5	4.8	4.6	2.1	1.7	3.0	3.3	4.1	-34.2	1.5	5.7
Tchad	7.9	0.6	3.1	2.5	2.8	13.2	0.6	9.1	3.4	11.2	8.9
Comores	2.8	2.6	0.8	0.6	1.1	2.0	2.6	3.0	3.6	3.8	4.1
Congo	7.7	6.2	-1.6	5.9	7.5	8.7	3.4	3.8	3.4	6.1	6.5
Congo, Rép. dém.	7.8	5.6	6.3	6.2	2.8	7.2	6.9	7.2	8.1	8.5	8.6
Côte d'Ivoire	1.8	0.7	1.6	2.3	3.8	2.4	-4.7	9.8	8.8	9.1	9.2
Djibouti	3.2	4.8	5.1	5.8	5.0	3.5	4.5	4.5	5.5	6.0	6.5
Égypte*	4.5	6.8	7.1	7.3	4.9	4.8	1.8	2.2	2.1	2.1	3.6
Guinée équatoriale	9.7	1.3	18.7	13.8	-3.6	-2.6	4.6	5.3	-1.4	-1.8	-8.5
Érythrée	2.6	-1.0	1.4	-9.8	3.9	2.2	8.7	7.0	1.1	1.9	2.2
Éthiopie*	12.6	11.5	11.8	11.2	10.0	10.6	11.3	8.8	9.7	7.6	7.2
Gabon	3.0	1.2	4.8	5.3	-2.7	6.9	7.0	5.7	5.5	6.7	7.2
Gambie	-0.9	1.1	3.6	5.6	6.3	6.1	-4.3	6.1	5.6	7.5	6.7
Ghana	5.9	6.4	6.5	8.4	4.0	8.0	15.1	7.9	4.4	7.7	8.0
Guinée	3.0	2.5	1.8	4.9	-0.3	1.9	3.9	3.9	2.0	4.2	4.3
Guinée-Bissau	4.3	2.3	3.2	3.2	3.4	4.5	5.3	-1.5	0.3	2.8	2.6
Kenya*	5.9	6.3	7.0	1.5	2.7	5.8	4.4	4.6	4.9	5.7	5.9
Lesotho**	2.7	4.3	4.7	5.7	3.4	7.1	2.8	6.5	3.4	4.5	4.3
Liberia*	5.9	8.9	13.2	6.2	5.3	6.1	7.9	8.3	8.1	6.8	8.2
Libye	11.9	6.5	6.4	2.7	-7.9	6.1	-52.5	104.4	-12.1	4.3	22.4
Madagascar	4.6	5.0	6.2	7.1	-4.1	0.4	1.8	1.9	2.6	3.7	5.4
Malawi*	2.6	7.7	5.5	8.6	7.6	9.5	3.8	1.8	5.0	6.1	6.2
Mali	6.1	5.3	4.3	5.0	4.5	5.8	2.7	-1.2	5.0	6.7	5.6
Mauritanie	5.4	11.4	1.0	3.5	-1.2	4.7	3.6	7.0	6.8	6.9	7.3
Maurice	1.2	3.9	5.4	5.5	3.1	4.2	3.6	3.4	3.3	3.5	4.1
Maroc	2.8	7.8	2.7	5.6	4.8	3.6	5.0	2.7	4.7	3.2	4.6



Tableau 2. Taux de croissance du PIB en volume, 2005-15 (suite)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
Mozambique	8.4	8.7	7.3	6.8	6.3	7.1	7.3	7.2	7.0	8.5	8.2
Namibie**	2.5	7.1	5.4	3.4	-1.1	6.3	5.7	5.0	4.2	4.3	4.4
Niger	7.2	5.8	3.1	9.6	-0.7	8.4	2.3	11.1	3.6	6.0	6.2
Nigeria	6.5	6.0	6.4	6.0	7.0	8.0	7.4	6.5	6.2	7.3	7.3
Rwanda	9.4	9.2	7.6	11.2	6.2	7.2	8.2	8.0	6.4	7.4	7.5
São Tomé-et-Principe	1.6	12.6	2.0	9.1	4.0	4.5	4.9	4.0	4.3	4.8	5.6
Sénégal	5.6	2.5	4.9	3.7	2.4	4.3	1.7	3.4	4.0	4.8	5.3
Seychelles	9.0	9.4	10.4	-2.1	-1.1	5.9	7.9	2.8	3.5	3.6	4.3
Sierra Leone	7.3	7.4	6.4	5.5	3.2	5.3	6.0	19.7	13.0	13.8	11.6
Somalie
Afrique du Sud	5.3	5.6	5.5	3.6	-1.5	3.1	3.5	2.5	1.9	2.7	3.0
Soudan du Sud	-47.6
Soudan	5.2	7.7	5.8	3.8	4.5	6.5	1.9	1.4	3.6	2.7	3.8
Swaziland**	2.5	3.3	3.5	2.4	1.3	1.9	-0.6	1.7	3.5	2.4	2.5
Tanzanie*	7.4	6.7	7.1	7.4	6.0	7.0	6.4	6.9	7.0	7.2	7.0
Togo	1.2	3.9	2.1	2.4	3.4	4.0	4.8	5.9	5.6	6.0	6.3
Tunisie	4.0	5.7	6.3	4.5	3.1	2.9	-1.9	3.7	2.6	3.3	4.6
Ouganda*	10.0	7.0	8.1	10.4	4.1	6.2	6.2	2.8	5.2	6.6	7.0
Zambie	5.3	6.2	6.2	5.7	6.4	7.6	6.8	7.2	6.5	7.1	7.4
Zimbabwe	-2.2	-3.5	-3.7	-17.7	6.3	9.6	10.6	4.4	3.7	4.0	3.7
AFRIQUE	5.9	6.3	6.6	5.4	3.1	5.0	3.6	6.4	3.7	4.8	5.7

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n). ** Année fiscale avril (n)/mars (n+1).

Sources : Département des statistiques BAFD ; diverses autorités nationales ; (e) estimations et (p) prévisions du Département des statistiques BAFD.



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2012-15

	2012						2013 (e)			2014 (p)			2015 (p)					
	Consommation finale		Formation brute de capital fixe		Secteur externe		Consommation finale		Formation brute de capital		Consommation finale		Formation brute de capital		Consommation finale			
	Privée	Publique	Privée	Publique	Exportations	Importations	totale	Exportations	Importations	total	Exportations	Importations	total	Exportations	Importations	total		
	En pourcentage du PIB																	
	Taux de croissance réel						Taux de croissance réel			Taux de croissance réel			Taux de croissance réel					
Algérie	32.9	20.1	12.7	24.7	37.2	27.7	2.8	3.2	0.9	1.9	5.2	8.0	2.1	8.9	4.2	8.3	1.0	7.0
Angola	42.3	21.2	2.0	12.4	63.6	41.5	7.6	11.3	-1.4	3.6	13.5	12.7	-3.0	5.6	8.0	7.4	5.5	4.7
Bénin	76.5	11.3	11.7	9.2	15.6	24.3	6.1	4.7	4.4	7.8	5.8	4.7	4.3	7.2	7.2	4.7	2.9	9.3
Botswana**	53.5	19.2	25.6	7.2	44.5	50.0	1.7	7.1	7.3	2.8	-0.3	1.5	10.2	-1.2	2.2	4.6	6.7	2.3
Burkina Faso	66.2	19.7	12.5	9.6	26.3	34.3	4.1	6.6	19.0	5.7	4.6	6.6	16.4	6.0	4.9	5.5	10.8	5.1
Burundi	83.9	16.3	9.5	13.7	10.2	33.5	3.0	8.4	1.5	2.2	-0.1	24.7	3.1	6.7	9.2	4.0	5.0	9.7
Cabo Verde	58.7	18.2	30.9	13.9	31.6	53.3	0.2	-5.7	5.0	-3.5	3.5	-0.2	5.8	2.6	3.3	-1.2	7.4	2.2
Cameroun	77.0	11.5	17.0	2.3	22.8	30.6	4.2	10.0	-0.3	2.9	5.1	7.2	3.4	5.6	5.6	7.1	2.5	6.1
Rép. centrafricaine	87.8	7.6	7.1	7.6	11.6	21.6	-19.4	-69.4	-93.1	-25.4	-9.5	22.6	799.5	-4.4	-2.7	21.1	45.0	-3.6
Tchad	60.8	12.8	13.3	16.8	38.3	42.0	2.7	7.5	1.5	3.7	5.5	11.7	22.7	8.5	5.8	7.7	15.3	7.1
Comores	102.5	25.3	7.0	5.8	15.7	56.3	5.5	4.9	1.1	7.5	5.6	6.6	2.0	8.0	6.0	5.3	2.2	8.1
Congo	24.1	8.6	23.7	18.3	90.7	65.5	5.9	8.2	-2.0	3.3	3.0	9.1	3.0	3.6	13.7	-0.1	4.1	3.4
Congo, Rép. dém.	80.6	13.8	8.2	4.6	32.9	40.1	6.9	13.3	5.2	6.0	5.6	11.3	7.1	3.7	7.7	14.5	3.7	6.1
Côte d'Ivoire	68.4	14.2	9.7	5.4	48.1	45.8	11.0	24.7	1.6	11.4	11.8	16.2	2.2	10.6	11.8	11.1	3.3	9.6
Djibouti	69.5	23.7	13.7	13.3	34.3	54.5	2.1	20.4	1.8	5.0	2.1	21.2	2.7	6.6	2.8	20.8	2.5	7.8
Égypte*	80.7	11.4	9.6	6.8	17.4	25.8	1.0	-3.9	2.2	-4.3	0.2	8.1	2.7	1.5	2.5	8.6	3.6	4.0
Guinée équatoriale	7.8	5.9	23.9	32.0	87.2	56.7	-3.9	-2.3	-0.6	-1.6	-4.9	4.6	2.2	2.8	-4.5	0.0	-0.3	0.3
Éthiopie*	77.8	7.2	21.0	12.1	13.9	32.0	16.8	4.6	0.7	15.1	10.3	3.6	3.2	8.0	7.0	3.6	6.1	3.6
Gabon	32.7	14.4	11.1	8.6	62.1	28.9	6.0	3.4	1.3	-0.9	13.8	9.0	-2.9	6.6	12.0	8.1	-0.5	6.5
Gambie	88.4	10.3	10.4	12.3	27.5	48.9	4.5	3.4	3.4	1.2	8.1	9.0	2.6	6.7	6.5	5.5	4.2	4.4
Ghana	60.9	13.6	21.1	9.7	50.9	56.2	-0.7	6.8	3.7	-2.7	5.1	9.8	6.0	3.2	14.8	9.8	5.9	18.3
Guinée	90.8	10.3	15.1	6.8	28.2	51.2	1.5	3.7	-2.1	0.4	6.8	-0.2	-1.6	3.0	4.5	0.7	4.4	2.5
Guinée-Bissau	94.5	13.1	2.7	3.8	18.8	33.0	-1.7	2.1	5.0	-2.2	2.3	2.2	4.5	2.4	1.4	3.2	5.2	0.8
Kenya*	79.9	17.2	16.1	4.0	27.3	44.5	5.1	3.4	6.1	5.3	7.7	3.6	5.4	8.1	7.6	1.4	6.4	7.3
Lesotho**	97.3	37.7	14.7	10.9	45.0	105.6	-2.1	5.3	3.7	-3.5	-0.6	5.3	4.7	-2.3	4.3	5.4	1.8	3.5
Liberia*	87.5	26.8	38.0	4.8	27.7	84.8	6.6	35.2	11.9	21.7	1.0	13.8	18.9	9.5	-1.9	-5.1	22.5	-2.4
Libye	34.4	18.5	11.6	4.9	65.5	34.9	15.7	4.5	-27.2	11.2	11.4	7.6	0.5	11.8	8.5	12.8	36.4	10.7
Madagascar	88.0	9.6	14.8	2.5	28.9	43.8	3.1	4.5	3.4	4.9	4.0	5.9	5.1	6.3	1.3	8.2	9.9	2.9
Malawi*	64.0	18.2	14.7	4.2	24.6	45.5	1.2	4.2	3.7	-4.4	12.1	5.0	52.0	38.2	6.3	5.9	18.4	11.6
Mali	63.3	15.4	10.9	10.0	29.0	28.6	8.9	6.5	-3.7	12.0	9.9	7.2	0.4	12.9	8.3	7.9	-2.1	11.0



Tableau 3. Taux de croissance et composition de la demande, 2012-15 (suite)

Consommation finale	2012				2013 (e)				2014 (p)				2015 (p)						
	Formation brute de capital fixe		Secteur externe		Consommation finale : totale	Formation brute de capital : total	Exportations	Importations	Consommation finale : totale	Formation brute de capital : total	Exportations	Importations	Consommation finale : totale	Formation brute de capital : total	Exportations	Importations			
	Privée	Publique	Privée	Publique													Exportations	Importations	Exportations
En pourcentage du PIB																			
Taux de croissance réel																			
Mauritanie	71.7	17.0	38.3	8.8	71.2	107.0	5.8	7.4	2.4	4.8	1.6	1.2	13.4	1.8	8.5	4.3	4.7	5.8	
Maurice	74.0	13.4	19.0	5.5	54.8	66.7	3.6	4.2	1.4	2.4	4.0	6.0	2.5	4.1	3.0	3.8	2.2	1.2	
Maroc	60.4	19.4	31.7	4.0	36.6	52.2	9.6	-13.1	4.5	0.7	3.5	7.8	2.1	5.5	5.1	7.8	2.7	5.8	
Mozambique	72.7	16.5	19.9	8.5	24.5	42.3	8.7	4.6	5.7	7.6	7.2	6.7	13.0	7.7	7.6	8.6	10.5	8.9	
Namibie**	62.8	25.2	14.5	7.4	42.6	52.5	1.4	3.4	4.0	-1.0	3.7	3.0	4.0	2.5	3.3	3.1	4.8	2.3	
Niger	70.0	14.9	23.9	10.1	24.8	43.7	4.1	9.3	-0.5	7.2	5.5	8.9	6.8	7.6	2.5	8.6	10.7	3.0	
Nigeria	47.4	11.8	5.3	2.9	55.4	22.8	10.5	7.1	0.0	2.8	7.1	7.1	6.0	4.3	8.2	7.1	5.4	5.6	
Rwanda	87.1	10.6	10.2	12.7	14.3	34.8	7.1	2.5	2.7	3.7	8.2	6.8	4.5	7.6	9.1	2.4	4.5	6.7	
São Tomé-et-Principe	90.1	13.5	19.9	13.2	12.7	49.5	-0.4	7.3	12.5	0.7	0.5	7.6	12.2	1.9	0.1	7.2	7.5	-1.5	
Sénégal	76.6	15.2	22.2	7.6	25.6	47.3	3.5	9.2	0.2	4.3	5.7	5.3	1.3	4.9	6.3	5.3	1.6	5.3	
Seychelles	53.9	33.0	24.4	4.5	83.8	99.7	3.6	10.2	3.3	5.9	4.1	10.4	2.7	5.8	6.3	10.7	3.7	8.7	
Sierra Leone	101.3	6.7	10.1	4.3	26.3	48.6	14.7	13.6	5.8	13.0	16.1	11.6	5.8	14.0	8.9	11.6	10.2	5.1	
Somalie
Afrique du Sud	60.8	21.8	12.2	7.2	29.9	31.8	1.3	2.8	-0.4	-1.2	2.1	4.7	1.1	1.1	4.0	6.0	2.2	7.2	
Soudan du Sud
Soudan	73.3	8.0	19.3	5.8	5.8	12.2	0.1	5.2	16.9	-6.9	-0.2	6.1	7.5	-3.5	2.5	5.3	4.5	1.0	
Swaziland**	83.7	21.4	5.2	4.0	57.1	71.4	1.3	2.5	2.2	-1.1	4.7	24.3	0.1	7.4	8.9	14.2	0.8	13.1	
Tanzanie*	65.7	15.9	26.4	8.2	29.3	45.5	6.4	9.2	2.8	5.3	7.8	9.2	3.5	7.7	8.2	9.2	5.7	10.0	
Togo	79.6	12.9	18.2	8.9	41.4	60.9	7.1	9.0	3.6	7.8	6.7	9.1	3.3	6.6	6.8	8.7	5.1	7.4	
Tunisie	67.6	18.2	14.7	9.0	48.4	57.8	0.8	3.4	2.1	-0.6	2.9	5.0	2.1	2.3	4.7	6.2	4.0	5.2	
Ouganda*	80.8	7.8	19.4	5.8	22.3	36.1	3.7	8.3	5.9	4.5	5.8	10.3	6.4	7.5	6.6	11.5	5.9	8.9	
Zambie	47.5	24.1	23.1	3.4	46.9	45.0	6.3	6.1	5.1	5.1	5.8	7.0	7.8	6.1	5.4	8.7	9.2	7.2	
Zimbabwe	94.9	20.4	11.8	1.7	31.1	60.0	1.1	6.0	9.5	1.6	2.4	7.8	7.8	3.7	1.5	8.0	7.6	2.7	

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n). ** Année fiscale avril (n)/mars (n+1).

Sources : Département des statistiques BAfD ; diverses autorités nationales ; (e) estimations et (p) prévisions du Département des statistiques BAfD.



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2012-15 (pourcentage du PIB)

	2012			2013 (e)			2014 (p)			2015 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Algérie	40.5	45.2	-4.8	39.6	39.8	-0.2	38.3	40.3	-2.1	36.6	39.2	-2.6
Angola	45.8	37.1	8.7	42.5	40.1	2.4	38.4	43.4	-5.0	36.2	43.1	-6.9
Bénin	19.9	21.1	-1.3	19.7	20.9	-1.2	19.7	20.7	-1.1	19.6	20.8	-1.2
Botswana**	36.3	36.7	-0.4	35.5	35.7	-0.2	35.6	35.1	0.5	35.7	34.6	1.1
Burkina Faso	22.7	25.8	-3.1	23.0	26.2	-3.2	23.0	26.6	-3.6	21.9	26.6	-4.7
Burundi	26.8	35.9	-9.1	33.8	35.7	-2.0	32.3	35.9	-3.6	31.0	34.9	-3.9
Cabo Verde	22.9	32.7	-9.8	23.0	30.9	-7.9	23.5	31.1	-7.7	22.2	30.2	-8.0
Cameroun	18.3	20.2	-1.9	17.8	21.6	-3.7	17.7	21.8	-4.1	17.2	21.8	-4.6
Rép. centrafricaine	16.3	16.2	0.0	7.6	13.4	-5.7	8.6	16.9	-8.2	10.6	15.9	-5.3
Tchad	23.9	23.4	0.5	22.2	24.3	-2.1	22.6	23.0	-0.5	22.6	22.5	0.1
Comores	30.2	26.6	3.6	30.6	25.1	5.5	30.7	25.1	5.6	30.8	25.1	5.7
Congo	45.9	30.5	15.3	44.4	32.3	12.1	42.7	32.1	10.5	41.5	29.3	12.1
Congo, Rép. dém.	20.1	21.8	-1.7	19.1	22.8	-3.7	17.8	23.7	-5.9	17.1	24.3	-7.2
Côte d'Ivoire	20.8	23.4	-2.6	22.3	24.3	-2.0	22.4	24.4	-2.0	22.5	24.5	-2.0
Djibouti	35.0	37.8	-2.8	32.7	35.8	-3.1	31.2	34.3	-3.1	30.9	32.9	-1.9
Égypte*	19.3	29.9	-10.6	18.7	32.4	-13.7	18.5	31.6	-13.1	18.2	29.5	-11.3
Guinée équatoriale	39.2	44.6	-5.4	38.9	46.4	-7.5	38.0	49.4	-11.4	38.0	50.8	-12.8
Érythrée
Éthiopie*	15.7	16.8	-1.2	16.1	18.1	-2.0	14.9	15.4	-0.4	14.9	15.2	-0.3
Gabon	28.1	29.1	-1.0	27.4	29.1	-1.8	25.9	30.1	-4.2	24.7	31.0	-6.3
Gambie	25.2	29.6	-4.4	24.1	27.4	-3.3	22.7	25.2	-2.5	21.7	24.2	-2.5
Ghana	22.8	28.6	-5.8	21.9	29.7	-7.8	21.2	29.8	-8.7	21.4	28.3	-6.9
Guinée	22.6	25.8	-3.2	20.8	26.0	-5.2	24.0	26.5	-2.5	21.7	22.0	-0.4
Guinée-Bissau	15.1	17.9	-2.7	13.4	18.1	-4.7	15.2	18.7	-3.6	13.7	18.6	-4.9
Kenya*	25.7	30.5	-4.7	26.1	30.9	-4.8	26.2	30.0	-3.8	26.7	30.1	-3.3
Lesotho**	50.3	56.0	-5.7	88.1	86.6	1.5	51.2	59.2	-8.0	50.4	58.0	-7.6
Liberia*	29.4	31.7	-2.3	29.5	32.1	-2.6	29.5	34.1	-4.6	28.4	33.7	-5.3
Libye	59.6	45.8	13.8	46.6	55.9	-9.3	42.6	55.8	-13.2	47.9	47.5	0.4
Madagascar	12.1	13.3	-1.3	12.0	15.0	-3.0	13.9	17.0	-3.1	16.2	17.6	-1.5
Malawi*	27.0	34.0	-7.0	33.2	34.3	-1.1	33.3	36.8	-3.6	34.5	38.3	-3.9
Mali	17.7	19.0	-1.3	23.1	20.6	2.5	24.8	20.9	3.9	25.0	20.5	4.5
Mauritanie	37.7	36.9	0.8	33.1	36.9	-3.7	32.3	34.4	-2.1	30.6	35.4	-4.8



Tableau 4. Opérations financières de l'État, 2012-15 (pourcentage du PIB) (suite)

	2012			2013 (e)			2014 (p)			2015 (p)		
	Recettes totales avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global	Recettes totale avec dons	Dépenses totales et prêts nets	Solde global
Maurice	21.2	23.2	-2.1	21.1	23.8	-2.7	20.8	22.5	-1.7	20.8	21.4	-0.7
Maroc	26.9	35.7	-8.7	26.0	31.3	-5.3	25.9	31.4	-5.5	25.2	30.1	-4.9
Mozambique	29.6	33.4	-3.9	27.6	34.6	-6.9	25.9	36.8	-10.8	24.9	36.6	-11.7
Namibie**	31.3	38.3	-7.0	34.3	34.4	-0.1	35.1	38.0	-3.0	33.1	37.1	-4.1
Niger	22.2	23.3	-1.1	24.9	24.8	0.1	24.7	26.5	-1.8	25.1	26.8	-1.7
Nigeria	25.9	28.2	-2.4	25.7	27.5	-1.8	25.1	26.8	-1.7	23.7	26.8	-3.1
Rwanda	25.7	26.9	-1.2	23.9	29.0	-5.1	25.2	30.0	-4.8	25.3	29.6	-4.3
São Tomé-et-Principe	33.5	44.2	-10.7	35.5	42.4	-6.9	33.3	39.4	-6.2	33.7	38.8	-5.1
Sénégal	23.3	29.1	-5.9	23.5	28.9	-5.4	23.5	28.8	-5.3	23.7	28.8	-5.1
Seychelles	39.6	36.8	2.9	37.7	35.3	2.4	38.7	37.8	0.9	40.8	39.6	1.2
Sierra Leone	13.8	15.2	-1.4	13.1	13.1	0.0	12.5	11.7	0.8	12.2	11.1	1.1
Somalie
Afrique du Sud	27.8	32.0	-4.2	28.2	32.2	-4.1	28.2	32.3	-4.1	28.2	32.1	-3.9
Soudan du Sud
Soudan	9.2	12.7	-3.5	9.6	11.3	-1.7	10.3	11.2	-0.9	10.3	10.7	-0.5
Swaziland**	24.1	28.4	-4.4	35.4	29.7	5.6	35.9	30.6	5.3	40.9	32.8	8.2
Tanzanie*	21.6	26.2	-4.6	21.8	27.6	-5.8	21.0	26.2	-5.2	20.3	25.2	-4.9
Togo	21.2	27.0	-5.8	22.9	27.5	-4.6	22.4	27.7	-5.3	23.1	27.5	-4.4
Tunisie	26.3	31.2	-4.8	25.4	31.6	-6.2	25.2	31.5	-6.4	25.0	29.3	-4.3
Ouganda*	15.6	18.6	-3.0	15.9	18.5	-2.6	15.6	20.2	-4.6	16.1	20.5	-4.4
Zambie	21.8	24.7	-2.8	21.7	29.0	-7.3	20.8	27.4	-6.6	20.2	25.9	-5.7
Zimbabwe	28.0	29.3	-1.3	27.0	29.3	-1.9	26.8	28.7	-1.9	26.0	28.3	-2.2
AFRIQUE	27.8	30.9	-3.2	28.4	30.9	-4.1	28.2	30.6	-4.9	28.2	30.1	-4.4

Note: * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n). ** Année fiscale avril (n)/mars (n+1).

Sources : Département des statistiques BAFD ; FMI ; diverses autorités nationales ; (e) estimations et (p) prévisions du Département des statistiques BAFD.



Tableau 5. Indicateurs monétaires

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)				Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2013			Réserves de change, or exclu (millions de dollars) 2013	
	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2011	2012	2013	2013	Niveau	% du PIB	Croissance 2011/12	Stock en fin d'année	Éq. mois d'importation
Algérie	8.9	3.3	4.2	4.0	72.9	77.9	79.7	12 224.1	73.3	11.0	192 846.9	23.8	
Angola	10.3	9.3	8.3	7.8	93.7	95.3	96.5	4 854.4	40.8	23.1	34 754.1	5.6	
Bénin	6.6	2.6	2.3	2.9	471.4	510.5	493.8	1 931.0	46.5	12.3	801.0	2.9	
Botswana	7.5	6.1	5.7	5.4	6.8	7.6	8.2	60.0	51.6	16.7	8 126.6	8.1	
Burkina Faso	3.8	2.1	1.7	1.9	471.4	510.5	493.8	1 937.9	30.6	11.4	813.0	1.6	
Burundi	18.2	7.8	5.4	7.0	1 441.7	1 575.0	1 539.1	866.6	22.6	16.9	303.5	2.7	
Cabo Verde	2.5	1.5	1.8	2.0	79.3	85.8	83.0	129.5	85.0	5.0	417.2	2.9	
Cameroun	2.4	2.3	2.5	2.5	473.7	512.4	495.9	3 244.8	22.4	5.6	3 380.7	3.2	
Rép. centrafricaine	5.2	7.0	7.4	2.9	473.7	512.4	500.7	221.7	21.1	-4.9	164.6	3.3	
Tchad	7.7	0.4	4.2	3.0	473.7	512.4	495.9	884.2	13.3	10.4	1 155.7	1.9	
Comores	6.3	2.5	4.2	4.4	353.6	382.8	370.3	91.9	42.2	5.2	194.1	4.6	
Congo	4.7	2.9	2.5	2.5	473.7	512.4	495.9	2 644.4	37.6	14.8	5 549.6	6.4	
Congo. Rép. dém.	2.7	1.1	3.2	3.8	919.2	919.3	919.5	3 342.2	9.8	13.9	1 678.5	1.3	
Côte d'Ivoire	2.0	2.7	2.9	2.7	471.4	510.5	493.8	6 368.9	46.3	15.8	3 912.3	2.4	
Djibouti	3.7	2.5	2.4	2.1	177.7	177.7	177.7	245.0	96.3	8.8	419.1	4.3	
Égypte	8.5	6.9	11.5	9.0	5.9	6.1	6.9	1 566.2	92.4	18.5	15 355.7	1.9	
Guinée équatoriale	3.4	5.0	5.8	5.2	471.4	512.4	500.7	1 750.1	19.4	6.1	4 397.0	3.5	
Érythrée	12.3	12.3	12.3	12.3	15.4	15.4	15.4	69.4	119.2	15.8	114.8	1.3	
Éthiopie	20.5	7.4	7.9	7.6	17.0	17.8	18.7	296.1	32.4	28.5	
Gabon	2.8	0.4	2.7	2.8	473.7	512.4	495.9	2 506.2	26.4	11.2	2 351.6	3.0	
Gambie	3.9	5.3	5.7	5.3	28.4	31.1	33.4	19.3	57.6	7.0	221.7	4.0	
Ghana	9.2	11.7	9.9	8.6	1.5	1.9	2.1	35.3	41.3	27.5	5 133.8	1.9	
Guinée	15.2	11.9	9.9	6.8	6 932.5	7 108.2	6 995.9	13 141.0	28.4	7.0	
Guinée-Bissau	2.1	1.0	1.5	1.8	471.4	510.5	493.8	177.8	34.3	3.2	197.1	5.4	
Kenya	9.4	5.7	5.0	5.1	88.9	84.5	85.8	2 196.8	57.1	17.2	6 349.0	3.0	
Lesotho	6.1	5.0	4.9	4.5	7.3	8.2	9.7	6.9	41.9	7.4	978.1	3.1	
Liberia	6.8	7.7	6.6	6.3	72.3	73.0	75.0	0.8	33.8	7.9	456.1	1.5	
Libye	6.1	3.7	7.5	5.4	1.2	1.3	1.3	70.2	67.5	4.5	118 879.2	23.4	
Madagascar	5.8	6.9	7.2	6.2	2 027.1	2 199.1	2 218.3	5 895.5	25.5	11.9	910.8	1.9	
Malawi	21.3	28.4	15.2	8.4	156.9	246.1	360.1	555.2	39.3	26.3	406.4	1.4	
Mali	5.3	0.3	2.1	2.2	471.4	510.5	493.8	2 004.0	36.7	6.9	1 399.8	2.0	



Tableau 5. Indicateurs monétaires (suite)

	Inflation (%)				Taux de change (monnaie locale/USD)				Masse monétaire (milliards, monnaie locale) 2013		Réserves de change, or exclu (millions de dollars) 2013	
	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2011	2012	2013	2013	Niveau	% du PIB	Croissance 2011/12	Stock en fin d'année
Mauritanie	4.9	4.1	5.0	5.8	281.4	296.4	296.7	528.6	39.3	11.2	831.4	1.7
Maurice	3.9	3.5	3.6	3.8	28.7	30.1	30.7	410.9	101.5	8.9	3 346.9	3.4
Maroc	1.3	1.9	2.7	3.0	8.1	8.6	8.4	1 109.6	122.5	5.5	17 472.1	2.9
Mozambique	2.2	4.3	5.6	5.1	29.0	28.3	29.7	184.2	0.0	19.0	3 103.2	2.3
Namibie	6.5	5.8	5.8	5.0	7.2	8.2	9.7	82.5	71.9	11.1	1 456.9	1.8
Niger	0.5	1.9	2.5	1.3	473.7	512.4	500.7	1 054.8	29.3	19.0	1 094.6	2.8
Nigeria	12.2	8.5	9.5	10.1	155.9	158.8	159.2	21 814.4	46.8	19.4	46 442.2	4.4
Rwanda	6.2	4.2	6.9	5.5	600.3	614.3	648.8	1 186.8	26.2	15.5	1 035.6	3.2
São Tomé-et-Príncipe	10.6	8.5	7.9	8.1	17 735.1	19 146.1	18 506.6	2 670.8	44.5	14.7	55.5	3.0
Sénégal	2.1	0.7	1.3	1.7	471.4	510.5	493.8	3 324.2	49.4	6.8	1 833.2	2.2
Seychelles	7.1	4.4	4.2	3.1	12.4	13.7	12.1	8.3	47.6	5.8	399.1	2.4
Sierra Leone	13.7	9.9	8.0	6.6	4 349.5	4 344.7	4 314.1	4 900.2	22.2	14.8	477.8	1.5
Somalie
Afrique du Sud	5.7	5.7	5.7	5.3	7.3	8.2	9.7	2 818.3	87.1	8.8	45 080.4	3.0
Soudan du Sud
Soudan	35.5	36.2	26.8	23.2	2.7	3.5	4.7	81.9	24.9	17.6	189.9	0.1
Swaziland	8.9	5.7	5.9	5.6	7.3	8.2	9.7	10.3	32.4	4.2	899.3	3.0
Tanzanie	16.0	7.9	5.8	4.9	1 586.2	1 586.9	1 617.0	18 317.8	36.0	10.7	4 532.0	2.7
Togo	2.6	1.8	2.3	1.6	473.7	512.4	502.0	1 118.2	57.6	13.0	510.6	1.6
Tunisie	5.6	6.0	5.5	4.9	1.4	1.6	1.6	63.8	87.1	11.6	7 299.2	2.2
Ouganda	14.6	5.5	4.7	4.9	2 522.7	2 503.3	2 586.5	15 477.2	25.5	11.0	3 241.6	3.3
Zambie	6.6	7.1	6.8	6.3	4 860.2	5 143.0	5 392.0	35.3	0.0	17.9	2 683.8	2.1
Zimbabwe	3.7	4	4.0	3.6	4.3	41.2	7.3	603.8	0.7
AFRIQUE	8.9	6.7	7.4	6.7

Sources : Département des statistiques BAfD ; Autorités nationales ; Statistiques financières internationales du FMI ; estimations (e) et prévisions (p) du Département des statistiques BAfD.



Tableau 6. Comptes courants

	Balance commerciale (millions USD)					Balance courante (millions USD)					Balance courante (% du PIB)				
	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2016 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2016 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2016 (p)
Algérie	19 003	17 925	13 793	8 490		12 071	2 382	693	1 127		5.9	1.1	0.3	0.5	
Angola	51 224	48 255	43 894	45 458		11 370	7 045	5 770	6 063		9.9	5.7	4.3	4.0	
Bénin	- 815	- 880	- 954	- 1 027		- 639	- 693	- 735	- 799		- 8.5	- 8.2	- 7.9	- 7.8	
Botswana**	- 1 224	- 1 672	- 1 578	- 1 951		33	260	316	- 125		0.2	1.8	2.2	- 0.9	
Burkina Faso	124	250	442	515		- 86	- 94	- 213	- 215		- 0.8	- 0.7	- 1.5	- 1.4	
Burundi	- 387	- 404	- 438	- 484		- 339	- 365	- 424	- 501		- 15.3	- 14.6	- 15.0	- 15.3	
Cabo Verde	- 718	- 688	- 713	- 725		- 209	- 105	- 200	- 210		- 11.7	- 5.7	- 10.1	- 10.0	
Cameroun	- 327	- 652	- 791	- 1 097		- 867	- 960	- 1 091	- 1 258		- 3.3	- 3.3	- 3.4	- 3.6	
Rép. centrafricaine	- 105	- 108	- 171	- 145		- 134	- 114	- 140	- 163		- 6.2	- 7.2	- 7.8	- 8.4	
Tchad	828	612	1 252	1 626		- 598	- 873	- 633	- 508		- 4.7	- 6.5	- 4.0	- 2.9	
Comores	- 198	- 199	- 220	- 241		- 41	- 43	- 48	- 65		- 7.2	- 7.3	- 7.1	- 8.7	
Congo	6 061	5 490	5 354	5 062		- 178	692	624	302		- 1.3	4.9	4.2	2.0	
Congo, Rép. dém.	178	- 394	- 180	- 154		- 1 697	- 3 370	- 4 098	- 4 719		- 6.2	- 9.1	- 10.1	- 10.4	
Côte d'Ivoire	2 665	1 561	1 134	508		- 927	- 1 785	- 2 318	- 2 490		- 3.8	- 6.4	- 7.2	- 6.8	
Djibouti	- 445	- 475	- 519	- 571		- 184	- 171	- 209	- 241		- 13.9	- 12.0	- 13.4	- 14.2	
Égypte*	- 34 139	- 31 696	- 32 769	- 34 898		- 10 369	- 5 236	- 2 971	- 5 395		- 4.0	- 2.1	- 1.1	- 1.8	
Guinée équatoriale	8 118	7 963	7 499	7 131		- 2 216	- 1 417	- 1 999	- 93		- 12.6	- 7.9	- 10.8	- 0.5	
Erythrée	- 142	- 192	- 214	- 267		72	9	- 11	- 66		2.3	0.3	- 0.3	- 1.5	
Éthiopie*	- 7 723	- 8 842	- 11 100	- 11 618		- 2 699	- 2 638	- 5 187	- 6 143		- 6.5	- 5.4	- 9.4	- 10.9	
Gabon	6 869	7 261	6 776	6 315		1 506	1 387	897	337		8.5	7.2	4.3	1.5	
Gambie	- 262	- 277	- 306	- 326		- 154	- 160	- 186	- 194		- 16.4	- 16.0	- 15.8	- 14.7	
Ghana	- 4 211	- 3 260	- 3 746	- 6 190		- 4 907	- 5 082	- 5 254	- 7 981		- 12.4	- 12.3	- 12.5	- 16.9	
Guinée	- 1 031	- 1 152	- 1 352	- 1 272		- 1 911	- 1 337	- 1 347	- 2 036		- 33.9	- 20.2	- 18.3	- 24.7	
Guinée-Bissau	- 74	- 65	- 73	- 72		- 87	- 69	- 63	- 65		- 9.5	- 6.6	- 5.8	- 5.7	
Kenya*	- 9 362	- 9 793	- 10 526	- 11 097		- 4 256	- 3 937	- 4 075	- 3 595		- 10.4	- 8.8	- 8.2	- 6.4	
Lesotho**	- 1 258	- 861	- 783	- 816		- 219	- 75	- 60	- 109		- 9.4	- 4.4	- 3.7	- 6.3	
Liberia*	- 588	- 1 021	- 1 101	- 822		- 601	- 1 079	- 1 248	- 1 068		- 33.9	- 48.0	- 49.1	- 37.1	
Libye	35 543	13 925	10 165	22 726		23 909	1 629	- 500	11 311		25.5	2.0	- 0.5	9.8	
Madagascar	- 896	- 1 002	- 1 012	- 897		- 829	- 915	- 863	- 994		- 8.3	- 8.8	- 7.5	- 7.7	
Malawi*	- 975	- 919	- 1 051	- 1 089		- 772	- 587	- 802	- 783		- 14.9	- 15.0	- 14.3	- 12.1	
Mali	68	- 707	- 1 193	- 1 658		- 312	- 1 078	- 1 750	- 2 254		- 3.0	- 9.8	- 14.3	- 17.0	
Mauritanie	- 534	- 724	- 498	- 588		- 1 312	- 1 485	- 1 383	- 1 484		- 33.4	- 32.8	- 27.1	- 26.7	



Tableau 6. Comptes courants (suite)

	Balance commerciale (millions USD)				Balance courante (millions USD)				Balance courante (% du PIB)			
	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
Maurice	-2 428	-2 860	-3 083	-3 133	-1 193	-1 424	-1 503	-1 436	-10.4	-10.8	-10.4	-9.9
Maroc	-19 957	-20 773	-22 980	-25 329	-9 537	-7 808	-9 180	-9 025	-10.1	-7.3	-7.9	-7.4
Mozambique	-2 698	-3 033	-2 952	-2 945	-5 190	-7 064	-7 861	-8 824	-36.0	-43.4	-43.0	-43.1
Namibie**	-1 328	-1 106	-1 048	-944	823	-713	-880	-1 036	6.3	-6.0	-7.1	-8.0
Niger	-427	-446	-483	-481	-1 018	-1 092	-1 213	-1 224	-15.1	-15.2	-15.3	-15.0
Nigeria	33 800	43 262	52 324	55 315	12 700	23 973	37 087	38 512	4.9	8.2	11.1	10.2
Rwanda	-1 376	-1 245	-1 254	-1 209	-813	-710	-827	-861	-11.4	-10.2	-10.7	-10.1
São Tomé-et-Principe	-98	-104	-101	-91	-54	-60	-55	-52	-20.5	-18.4	-14.7	-13.9
Sénégal	-2 956	-2 824	-3 072	-3 303	-1 454	-1 228	-1 262	-1 531	-10.3	-9.0	-8.4	-9.3
Seychelles	-468	-450	-561	-651	-278	-295	-327	-370	-24.7	-20.5	-21.6	-23.1
Sierra Leone	-1 010	-1 260	-1 504	-1 622	211	-107	-668	-1 032	5.6	-2.1	-10.7	-15.9
Somalie					0	0	0	0				
Afrique du Sud	-4 820	-8 521	-10 007	-13 087	-19 843	-21 684	-20 550	-24 510	-5.2	-6.5	-6.4	-6.4
Soudan du Sud												
Soudan	-4 755	-4 198	-3 863	-3 924	-6 525	-6 765	-5 966	-6 201	-9.5	-9.6	-8.0	-7.4
Swaziland**	80	92	-109	-328	134	186	-26	-237	3.3	5.6	-0.9	-7.8
Tanzanie*	-4 303	-5 104	-6 228	-7 039	-3 998	-4 316	-5 315	-5 896	-14.2	-13.7	-15.0	-14.8
Togo	-611	-642	-768	-849	-459	-455	-535	-603	-11.9	-11.7	-13.3	-13.8
Tunisie	-6 104	-6 911	-7 443	-8 325	-3 721	-3 689	-3 513	-3 325	-8.2	-8.2	-7.4	-6.4
Ouganda*	-2 465	-2 631	-2 758	-2 953	-1 907	-1 388	-1 116	-1 286	-9.0	-5.9	-4.4	-4.6
Zambie	1 451	1 109	1 354	1 812	432	47	-54	-111	2.1	0.2	-0.2	-0.4
Zimbabwe	-2 656	-1 976	-1 975	-1 813	-2 502	-1 919	-1 946	-1 839	-20.1	-18.5	-16.9	-14.4
AFRIQUE	43 036	17 639	2 510	-1 074	-31 774	-56 776	-55 218	-55 301	-1.6	-2.7	-2.5	-2.2

Note : * Année fiscale juillet (n-1)/juin (n). ** Année fiscale avril (n)/mars (n+1).

Sources : Département des statistiques BAfD ; Perspectives économiques mondiales, octobre 2013 du FMI ; (e) estimations et (p) prévisions du Département des statistiques BAfD.



Tableau 7. Exportations, 2012

	Produit I	Produit II	Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations atteint 75 %
Algérie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (45.0 %)	Gaz naturel à l'état gazeux (20.0 %)	Huiles légères et préparations (8.7 %)	4
Angola	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (96.8 %)			1
Bénin	Coton (19.0 %)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, teneur >70 % en pétrole (13.7 %)	Or, non-métallaire (exclu. minerais et concentrés) (13.4 %)	6
Botswana	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (74.3 %)	Diamants non industriels nda, non montés ni séries (7.2 %)	Mattes de nickel (6.8 %)	2
Burkina Faso	Coton, non cardé ni peigné (44.9 %)	Or (incl. or platine), sous formes brutes (excl. poudre) (29.4 %)	Or, sous formes semi-manufacturées (5.4 %)	3
Burundi	Café, non torréfié, non décaféiné (58.0 %)	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (12.2 %)	Minerais de Niobium, tantale et de vanadium et ses concentrés (9.0 %)	3
Cabo Verde	Maquereaux (16.5 %)	Autres poissons, entiers ou en morceaux, mais non hachés (15.4 %)	Thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) (14.2 %)	8
Cameroun	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (48.1 %)	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (9.0 %)	Bois tropicaux (7.7 %)	6
Rép. centrafricaine	Diamants non triés ou non travaillé (32.3 %)	Bois tropicaux bruts (26.6 %)	Coton, non cardé ni peigné (14.0 %)	4
Tchad	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (83.6 %)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autres que bruts) (13.4 %)		1
Comores	Clous de girofle (fruit entier, clous de girofle et tiges) (56.1 %)	Bateaux et autres engins flottants à dépecer (21.2 %)	Huiles essentielles, nda (9.8 %)	2
Congo	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (87.1 %)			1
Congo, Rép. dém.	Cathodes et sections de cathodes (43.9 %)	Cuivre non raffiné: anodes en cuivre pour raffinage électrolytique (13.2 %)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (13.2 %)	4
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (31.8 %)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (12.3 %)	Caoutchouc naturel techniquement spécifiés (7.2 %)	10
Djibouti	Animaux vivants, n.d.a. (23.0 %)	Moutons (18.1 %)	Chèvres (15.6 %)	7
Égypte	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (24.0 %)	Gaz naturel, liquéfiés (11.1 %)		60
Guinée équatoriale	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (73.6 %)	Gaz naturel, liquéfiés (19.8 %)		2
Érythrée	Or (incl. or platine), sous formes brutes (excl. poudre) (88.0 %)	Argent (y compris argent doré ou de platine), sous forme brute (4.9 %)		1
Éthiopie	Café, non torréfié, non décaféiné (39.5 %)	Graines de sésame (19.7 %)	Fleurs coupées fraîches (10.2 %)	6
Gabon	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (85.4 %)	Minerais de manganèse et ses concentrés (6.7 %)		1
Gambie	Bois bruts, même écorcés, désaubiérés ou équarris (48.6 %)	Noix de cajou, en coques (16.2 %)	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autres que bruts) (6.5 %)	4



Tableau 7. Exportations, 2012 (suite)

	Produit I	Produit II	Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations atteint 75 %
Ghana	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (33.2 %)	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (31.4 %)	Pâte de cacao, non dégraissée (4.4 %)	6
Guinée	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (40.5 %)	Bauxite (34 %)	Alumine (9.0 %)	2
Guinée-Bissau	Noix de cajou, en coques (83.9 %)			1
Kenya	Thé noir: fermenté et partiellement fermenté (20.0 %)	Fleurs coupées fraîches (12.1 %)	Café, non torréfié, non décaféiné (5.9 %)	56
Lesotho	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (45.5 %)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (13.4 %)	Femmes/filles, pantalons et shorts, en coton, en bonneterie / crochetés, en fibres synthétiques (excl. Maillot de bain) (6.1 %)	6
Liberia	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (21.1 %)	Caoutchouc naturel techniquement spécifiés (19.3 %)	Tankers (12.3 %)	8
Libye	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (88.4 %)	Gaz naturel, à l'état gazeux (5.6 %)		1
Madagascar	Clous de girofle (fruit entier, clous de girofle et tiges) (15.8 %)	Crevettes (7.2 %)	Uranium naturel et ses composés (5.5 %)	30
Malawi	Tabacs partiellement ou totalement écotés (50.1 %)	Uranium naturel et ses composés (10.4 %)	Sucre brut, canne (8.0 %)	5
Mali	Coton, non cardé ni peigné (72.7 %)	Graines de sésame (8.8 %)		2
Mauritanie	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (46.7 %)	Minerais de cuivre et ses concentrés. (15.6 %)	Octopus, autre que vivants/ frais/ réfrigérés (10.5 %)	4
Maurice	Thons, entiers ou en morceaux, mais non hachés (15.3 %)	Sucre de canne /betterave, sous forme solide, n.d.a. (10.5 %)	T-shirts, et autres vestes, en coton, en bonneterie (7.4 %)	35
Maroc	Acides phosphoriques et polyphosphoriques (8.2 %)	Ensembles de câbles d'allumage et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (6.1 %)	Hydrogénoorthophosphate de diammonium (4.5 %)	63
Mozambique	Aluminium sous forme brute, sans alliage (28.8 %)	Huiles légères et préparations (14.8 %)	Gaz naturel, liquéfiés (5.4 %)	9
Namibie	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (30.1 %)	Cuivre non raffiné: anodes en cuivre pour affinage électrolytique (13.4 %)	Uranium naturel et ses composés (13.2 %)	8
Niger	Uranium naturel et ses composés (62.2 %)	Huiles légères et préparations (12.1 %)	Animaux vivants (6 %)	3
Nigeria	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (84.0 %)	Gaz naturel, liquéfiés (10.8 %)		1
Rwanda	Minerais de Niobium, tantale et de vanadium et ses concentrés (23.7 %)	Café, non torréfié, non décaféiné (23.5 %)	Minerai d'étain. (19.2 %)	5
São Tomé-et-Príncipe	Fèves de cacao, entiers ou brisés, bruts ou torréfiés (47.6 %)	Montres de poche et montres simili., à remontage manuel ou automatique (9.2 %)	Articles de bijouterie et ses parties, en argent, non plaqué, doublés avec autres métaux précieux (6.4 %)	6
Sénégal	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux (autres que bruts) (20.8 %)	Éléments chimiques inorganiques, oxydes et sels halogènes (12 %)	Poissons frais, réfrigérés ou congelés (9 %)	25



Tableau 7. Exportations, 2012 (suite)

	Produit I	Produit II	Produit III	N° de produits dont la part cumulée dans les exportations atteint 75 %
Seychelles	Thons, entiers ou en morceaux, mais non hachés (52.5 %)	Thons obèses (Thunnus obesus) (13.2 %)	Thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) (7.1 %)	4
Sierra Leone	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (45.2 %)	Uranium naturel et ses composés. (16.4 %)	Diamants non-industriels bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés (12.1 %)	4
Somalie	Moutons (29.4 %)	Chèvres (28.2 %)	Bovins vivants autres que les animaux reproducteurs de race pure (17.3 %)	4
Afrique du Sud	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (11.6 %)	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (7.6 %)	Platine: sous forme brute ou en poudre (6.6 %)	83
Soudan du Sud	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (99.6 %)			1
Soudan	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (65.6 %)	Moutons (10.6 %)	Graines de sésame (4.2 %)	2
Swaziland	Sucre brut, canne (17.4 %)	Mélanges de substances odoriférantes pour les industries alimentaires ou des boissons (14.8 %)	Minerais de fer et concentrés, non agglomérés (10.9 %)	21
Tanzanie	Autres minerais et concentrés de métaux précieux, autres que l'argent (11.7 %)	Tabacs partiellement ou totalement écotés (11.5 %)	Café, non torréfié, non décaféiné (6.6 %)	27
Togo	Or (incl. or platiné), sous formes brutes (excl. poudre) (12.1 %)	Phosphates de calcium naturel, phosphates en aluminium de calcium naturel et crates phosphatées, sous-sol (11.7 %)	Huiles légères et préparations (10.3 %)	11
Tunisie	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (11.2 %)	Ensembles de câbles d'ignition et d'autres types utilisés dans les véhicules, aéronefs ou navires (6.2 %)	Hommes/garçons, pantalons et shorts, en coton, autres qu'en bonneterie (4.3 %)	93
Ouganda	Café, non torréfié, non décaféiné (30.6 %)	Coton, non cardé ni peigné (5.6 %)	Tabacs partiellement ou totalement écotés (5.5 %)	17
Zambie	Cathodes et sections de cathodes (47.6 %)	Cuivre non raffiné ; anodes en cuivre pour affinage électrolytique (26.1 %)	Mais (semences exclu.) (5.0 %)	3
Zimbabwe	Tabacs partiellement ou totalement écotés (30.8 %)	Ferro-chrome contenant en poids plus de 4 % de carbone (11.6 %)	Coton, non cardé ni peigné (9.6 %)	9
AFRIQUE	Huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, brut (49.2 %) [49.2 %]	Gaz naturel, liquéfiés (3.9 %) [14.8 %]	Gaz naturel, à l'état gazeux (3.1 %) [9.1 %]	24

Notes : * Les produits sont retenus dans ce tableau lorsqu'ils comptent pour plus de 4 % des exportations totales.

** Les chiffres entre [] sont retenus dans les exportations mondiales des produits indiqués.

Sources : Département des statistiques BAfD, sur la base de données COMTRADE (système harmonisé, Rev.2) - Division de statistique des Nations Unies.



Tableau 8. Diversification et compétitivité

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%)		Indice de compétitivité 2008-2012 (%)	
	2008	2009	2010	2011	2012	2008-2012	Effet sectoriel	Effet compétitivité global	
Algérie	2.3	2.4	2.5	3.6	3.8	4.6	1.8	-0.1	
Angola	2.5	3.6	3.8	3.5	3.4	0.6	1.5	-3.8	
Bénin	8.3	7.0	6.1	7.7	8.5	18.6	8.6	7.2	
Botswana	4.0	7.9	4.0	1.6	1.8	29.4	0.3	36.9	
Burkina Faso	2.8	3.5	4.2	2.9	3.4	23.9	9.9	11.1	
Burundi	3.6	1.8	2.1	2.1	2.8	17.1	11.2	3.0	
Cabo Verde	5.9	12.3	10.4	8.5	10.1	16.6	1.1	12.7	
Cameroun	3.6	5.3	4.9	4.8	3.9	-4.2	-0.7	-6.3	
Rép. centrafricaine	5.9	5.5	6.3	4.8	4.9	1.0	-2.7	0.8	
Tchad	1.1	1.2	1.5	1.1	1.4	-4.0	-0.3	-6.6	
Comores	6.8	4.6	4.3	2.3	2.7	8.5	38.1	-32.4	
Congo	1.4	1.3	1.4	1.4	1.3	-3.9	-0.5	-6.2	
Congo, Rép. dém.	7.1	8.0	7.1	6.8	4.1	12.3	-5.6	15.1	
Côte d'Ivoire	9.1	6.6	7.7	6.3	7.5	0.8	1.2	-3.3	
Djibouti	8.8	6.9	3.6	4.8	8.1	-18.9	-0.9	-20.9	
Égypte	16.2	19.8	23.9	14.4	13.2	1.1	1.8	-3.5	
Guinée équatoriale	1.6	1.8	1.7	1.7	1.7	-0.7	2.9	-6.4	
Érythrée	15.3	14.4	22.3	1.1	1.3	340.7	-2.8	340.6	
Éthiopie	6.4	5.7	4.2	4.1	4.8	9.3	4.9	1.5	
Gabon	2.5	2.2	1.8	1.5	1.4	2.0	-3.2	2.3	
Gambie	4.0	5.0	11.3	7.8	3.7	47.9	5.5	39.6	
Ghana	5.1	4.0	4.4	5.7	4.7	21.8	-1.9	20.9	
Guinée	3.5	2.5	5.1	7.7	3.4	-1.7	-2.5	-2.1	
Guinée-Bissau	1.2	1.2	3.1	2.0	1.4	7.6	8.1	-3.3	
Kenya	22.7	16.7	14.6	16.7	16.1	0.2	0.5	-3.1	
Lesotho	4.8	6.3	5.5	3.7	4.2	-0.4	2.0	-6.6	
Liberia	6.4	4.3	8.6	7.3	8.7	-2.3	-2.7	-2.4	
Libye	1.3	1.6	1.5	1.4	1.3	-1.8	0.2	-4.8	
Madagascar	29.3	32.0	33.3	12.7	22.2	3.9	0.4	0.7	
Malawi	3.7	2.5	3.5	5.0	3.6	8.4	4.4	1.1	



Tableau 8. Diversification et compétitivité (suite)

	Indice de diversification					Croissance moyenne annuelle des exportations (%)		Indice de compétitivité 2008-2012 (%)		Effet compétitivité global
	2008	2009	2010	2011	2012	2008-2012	Effet sectoriel	Effet compétitivité global		
Mali	2,2	4,7	3,8	3,5	1,9	37,9	13,4	21,6		
Mauritanie	4,1	4,4	3,6	3,5	3,8	3,4	4,9	-4,4		
Maurice	15,4	19,0	24,4	21,9	19,2	1,1	1,2	-3,0		
Maroc	36,2	61,5	49,9	41,5	44,4	0,4	-2,9	0,5		
Mozambique	6,4	5,6	4,0	6,2	8,2	14,6	0,3	11,4		
Namibie	11,4	11,2	8,0	8,7	7,3	18,2	2,0	19,5		
Niger	6,0	1,9	1,6	2,4	2,4	88,6	3,8	82,0		
Nigeria	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	5,0	1,1	1,0		
Rwanda	4,7	6,2	5,4	5,1	6,0	18,7	8,5	7,4		
São Tomé-et-Principe	2,5	3,9	5,5	5,0	4,1	15,7	-0,3	13,2		
Sénégal	10,8	13,6	10,5	12,3	12,6	8,1	0,5	4,8		
Seychelles	3,3	2,6	3,8	2,6	3,3	3,3	3,0	-2,5		
Sierra Leone	9,3	13,3	8,6	9,0	4,0	47,3	5,0	39,4		
Somalie	11,7	5,1	4,7	5,3	4,8	24,6	1,8	20,0		
Afrique du Sud	39,0	46,4	44,6	35,3	32,2	0,8	-1,1	-1,0		
Soudan du Sud	1,0		
Soudan	2,2		
Swaziland	21,1	17,2	14,4	13,5	13,7	-3,2	3,2	-9,2		
Tanzanie	36,4	26,4	21,4	16,9	21,4	8,1	6,5	-1,2		
Togo	6,1	7,3	10,8	8,3	15,6	-7,2	-7,0	-3,0		
Tunisie	36,1	49,8	40,6	42,5	40,4	-2,7	-2,2	-3,3		
Ouganda	7,7	6,9	6,9	6,5	9,0	5,2	2,7	-0,4		
Zambie	2,4	3,3	3,1	3,0	3,3	15,0	3,2	9,0		
Zimbabwe	13,2	12,8	11,8	9,9	7,7	-2,1	0,0	-4,9		
AFRIQUE	3,9	5,4	4,8	5,0	4,0	1,9	0,2	-1,2		

Sources : Département des statistiques BAfD, calculs effectués sur la base de données COMTRADE (Système harmonisé, Rev. 2) - Division Statistiques des Nations Unies.



Tableau 9. Prix international des exportations, 2006-13

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Aluminium	2 569.90	2 638.18	2 572.79	1 664.83	2 173.12	2 401.39	2 023.28	1 846.62
Banane (US)	677.24	675.81	844.21	847.14	868.32	967.99	983.98	924.07
Cacao	159.19	195.23	257.71	288.88	313.30	298.01	239.19	243.88
Café (Arabica)	252.21	272.37	308.16	317.11	432.01	597.61	411.10	307.60
Café (Robusta)	148.93	190.92	232.09	164.42	173.59	240.76	226.68	207.59
Caoutchouc (US)	231.28	248.03	284.08	214.64	386.62	482.32	337.73	279.45
Charbon (Australia)	49.09	65.73	127.10	71.84	98.97	121.45	96.36	84.56
Coton	126.66	139.52	157.39	138.20	228.34	332.85	196.71	199.27
Cuivre	6 722.13	7 118.23	6 955.88	5 149.74	7 634.78	8 828.19	7 962.35	7 331.98
Grumes (Cameroun)	318.48	381.32	526.89	421.47	428.56	484.81	451.39	463.53
Huile d'arachide	970.23	1 352.08	2 131.12	1 183.67	1 403.96	1 988.17	2 435.67	1 773.04
Huile de palme	478.35	780.25	948.54	682.83	900.83	1 125.42	999.33	856.90
Mais	121.85	163.66	223.12	165.51	185.91	291.68	298.42	259.39
Métaux ferreux	77.35	84.70	140.60	100.95	145.86	167.75	128.50	135.40
Or	604.34	696.72	871.71	972.97	1 224.66	1 569.21	1 669.52	1 411.71
Pétrole (brut)	65.39	72.70	97.64	61.86	79.04	104.01	105.01	104.08
Phosphates (pierre)	44.21	70.93	345.59	121.66	123.02	184.90	185.89	148.11
Plomb	128.97	258.00	209.07	171.93	214.84	240.08	206.46	213.97
Poisson (farine de)	1 166.33	1 177.25	1 133.08	1 230.25	1 687.42	1 537.42	1 558.33	1 747.17
Sucre (Libre marché)	32.59	22.22	28.21	40.00	46.93	57.32	47.49	39.00
Sucre (UE)	64.56	68.09	69.69	52.44	44.18	45.46	42.01	43.38
Sucre (US)	48.76	45.77	46.86	54.88	79.25	83.92	63.56	45.05
Tabac	2 969.20	3 315.06	3 588.74	4 241.18	4 304.78	4 485.05	4 302.35	4 559.94
Thé (Mombasa)	187.21	203.61	242.05	272.40	288.49	292.05	289.78	286.15
Thé (Moyenne 3 enchères)	195.23	166.49	221.76	251.96	256.00	271.90	288.05	239.69

Source : Banque mondiale, Global Commodity Price Prospects, mars 2014.



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2007-12 (millions USD)

	IDE entrées						IDE sorties						IDE entrées/FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012	
Algérie	1 662	2 593	2 746	2 264	2 571	14 84	295	318	215	220	534	-41	4,7	5,2	5,2	62
Angola	-893	1 679	2 205	-3 227	-3 024	-6 898	912	2 570	7	1 340	2 093	2 741	-11,3	13,1	19,1	100
Bénin	255	170	134	177	161	159	-6	-4	31	-18	60	-63	23,3	12,6	9,7	142
Botswana	495	521	129	-6	414	293	51	-91	6	1	-11	-10	16,7	17,0	3,9	107
Burkina Faso	344	106	101	35	42	40	0	0	8	-4	1	1	23,9	6,1	5,4	151
Burundi	1	4	0	1	3	1	0	1	0	0	0	0	0,2	1,9	0,1	172
Cabo Verde	190	209	119	112	93	71	0	0	0	0	1	-1	30,8	29,0	19,1	153
Cameroun	189	21	740	538	243	507	-8	-2	-69	503	144	193	5,3	0,5	17,8	116
Rép. centrafricaine	57	117	42	62	37	71	0	0	0	0	0	0	33,4	50,8	18,9	177
Tchad	-322	466	376	313	282	323	0	0	0	0	0	0	-28,9	37,0	23,9	158
Comores	8	5	14	8	23	17	0	0	0	0	0	0	15,9	6,6	22,4	175
Congo	2 275	2 526	1 862	2 211	3 056	2 758	0	0	0	0	0	0	77,3	63,7	46,3	128
Congo, Rép. dém.	1 808	1 727	664	2 939	1 687	3 312	14	54	35	7	91	421	99,4	67,4	31,2	106
Côte d'Ivoire	427	446	377	339	286	478	0	0	-9	25	15	26	22,6	19,0	19,7	141
Djibouti	195	229	100	27	78	100	117,8	123,4	50,6	161
Égypte	11 578	9 495	6 712	6 386	-483	2 798	665	1 920	571	1 176	626	211	42,9	25,8	18,9	46
Guinée équatoriale	1 243	-794	1 636	2 734	1 975	2 115	0	0	0	0	0	0	37,4	-16,6	23,3	119
Érythrée	7	39	91	91	39	74	4,3	22,2	52,9	168
Éthiopie	222	109	221	288	627	970	5,2	1,9	3,4	112
Gabon	269	773	573	499	696	702	59	96	87	81	88	85	9,5	21,6	16,3	87
Gambie	76	70	40	37	36	79	32,5	24,5	15,4	165
Ghana	855	1 220	2 897	2 527	3 248	3 295	0	8	7	0	25	1	17,2	19,9	56,6	73
Guinée	366	382	141	101	956	744	0	126	0	0	1	3	32,9	27,8	9,6	139
Guinée-Bissau	19	5	17	33	25	16	0	-1	0	6	1	1	23,2	7,1	24,1	171
Kenya	729	96	115	178	335	259	36	44	46	2	9	16	13,8	1,6	1,9	98
Lesotho	106	112	100	114	132	172	-2	-2	-2	-2	-4	-37	30,4	24,4	20,9	173
Liberia	132	284	218	450	508	1354	363	382	364	369	372	1 354	80,5	164,0	108,5	170
Libye	3 850	3 180	3 310	1 909	0	0	3 947	5 888	1 165	2 722	131	2 509	66,4	42,8	60,5	...
Madagascar	773	1 169	1 066	808	810	895	0	0	0	0	0	0	35,6	30,8	39,3	154
Malawi	124	195	49	97	129	129	14	19	-1	42	50	50	17,0	20,5	4,4	135



Tableau 10. Investissements directs étrangers, 2007-12 (millions USD) (suite)

	IDE entrées					IDE sorties					IDE entrées/FBCF (%)			Indice d'entrées potentielles d'IDE*		
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2010		2011	2012
Mali	73	180	748	406	556	310	7	1	-1	7	4	4	5.3	11.3	40.7	157
Mauritanie	139	343	-3	131	589	1 204	4	4	4	4	4	4	15.1	40.5	-0.4	147
Maurice	339	383	248	430	273	361	58	52	37	129	89	89	17.3	16.1	10.6	110
Maroc	2 805	2 487	1 952	1 574	2 568	2 836	622	485	470	589	179	361	11.9	8.5	7.0	69
Mozambique	427	592	893	1 018	2 663	5 218	0	0	-3	1	-3	-9	33.0	36.3	55.9	103
Namibie	733	720	522	793	816	357	3	5	-3	5	5	-5	35.1	31.6	22.9	125
Niger	129	340	791	940	1 066	793	8	24	59	-60	9	7	13.2	20.4	44.5	155
Nigeria	6 087	8 249	8 650	6 099	8 915	7 029	875	1 058	1 542	923	824	1 539	39.5	47.6	42.2	53
Rwanda	82	103	119	42	106	160	13	0	0	0	0	0	12.2	9.7	10.5	144
São Tomé-et-Principe	36	79	16	51	35	50	3	0	0	0	0	1	88.9	162.3	33.5	163
Sénégal	297	398	320	266	338	338	25	126	77	2	47	47	10.1	11.1	10.9	121
Seychelles	239	130	118	160	144	114	18	13	5	6	8	4	79.6	50.1	51.5	96
Sierra Leone	95	53	110	238	715	740	-1	-5	0	0	0	0	49.1	24.5	47.7	164
Somalie	141	87	108	112	102	107	28.9	16.7	26.9	...
Afrique du Sud	5 695	9 006	5 365	1 228	6 004	4 572	2 966	-3 134	1 151	-76	-257	4 369	9.9	14.3	8.7	34
Soudan du Sud
Soudan	2 426	2 601	1 816	2 064	2 692	2 466	11	98	89	66	84	80	21.4	22.5	16.5	111
Swaziland	37	106	66	136	93	90	23	-8	7	-1	9	6	10.0	31.7	20.2	166
Tanzanie	582	1 383	953	1 813	1 229	1 706	0	0	0	0	0	0	11.6	22.3	15.4	91
Togo	49	24	49	86	171	166	-1	-16	37	37	106	103	13.5	5.3	9.2	143
Tunisie	1 616	2 759	1 688	1 513	1 148	1 918	20	42	77	74	28	13	18.0	26.0	15.9	86
Ouganda	792	729	842	544	894	1 721	0	0	0	-4	0	0	25.7	22.1	23.4	132
Zambie	1 324	939	695	1 729	1 108	1 066	86	0	270	1 095	-2	177	55.6	32.6	27.7	109
Zimbabwe	69	52	105	166	387	400	3	8	0	43	14	46	22.5	28.6	16.0	114
AFRIQUE	51 273	58 894	52 964	43 582	47 598	50 041	11 081	10 080	6 281	9 311	5 376	14 296	19.6	18.2	16.4	...

Note : * L'indice potentiel est calculé sur la base de 16 variables économiques et politiques. Voir note méthodologique pour plus de détails.
Source : CNUCED, Base de données des IDE en ligne (janvier 2014), Rapport sur l'investissement dans le monde 2013.



Tableau 11. Flux d'aide*, 2007-12 (millions USD)

	APD nette totale, tous donateurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Algérie	394	325	319	198	190	145	292	245	200	143	118	99	93	102	107	57	72	49
Angola	248	369	239	238	194	242	105	219	141	153	120	134	144	151	98	85	74	108
Bénin	474	641	682	689	690	511	238	305	326	339	441	262	233	332	353	349	249	244
Botswana	108	720	279	156	120	74	64	683	223	106	90	63	45	39	56	51	22	10
Burkina Faso	950	1 001	1 083	1 062	995	1 159	412	475	453	459	464	538	524	519	628	598	529	617
Burundi	479	522	561	630	575	523	202	255	264	283	273	226	277	267	297	347	301	296
Cabo Verde	165	222	196	328	252	246	114	163	162	248	221	218	50	59	34	81	32	27
Cameroun	1 926	549	648	541	612	596	1 697	299	268	267	327	258	220	240	380	274	285	339
Rép. centrafricaine	177	257	242	261	269	227	118	129	99	113	108	73	59	128	143	148	160	154
Tchad	359	422	561	486	460	479	227	278	356	285	248	252	130	141	205	202	213	226
Comores	45	42	50	67	52	69	20	21	28	22	28	32	25	15	21	28	23	25
Congo	119	485	283	1312	260	139	49	383	226	1 215	175	48	70	102	57	95	84	89
Congo, Rép. dém.	1 357	1 766	2 357	3 486	5 534	2 859	790	986	1 100	2 389	4 249	1 667	567	775	1 255	1 090	1 285	1 191
Côte d'Ivoire	171	626	2 402	845	1 436	2 636	112	200	1 721	438	722	2 102	59	423	678	406	711	525
Djibouti	113	141	167	132	142	147	76	66	98	99	89	86	37	53	58	25	46	51
Égypte	1 133	1 742	1 005	597	414	1 807	789	969	586	371	231	305	238	318	296	148	74	896
Guinée équatoriale	31	32	31	85	24	14	26	19	25	79	22	13	6	13	6	6	3	1
Érythrée	158	143	144	161	130	134	47	53	43	36	33	15	109	84	86	105	92	64
Éthiopie	2 558	3 329	3 819	3 525	3 539	3 261	1 246	1 845	1 818	1 929	1 976	1 839	1 283	1 453	1 983	1 562	1 548	1 406
Gabon	51	62	77	104	73	73	34	38	53	84	62	61	16	24	25	20	9	13
Gambie	97	94	127	120	135	139	33	28	22	33	37	31	61	62	105	85	97	107
Ghana	1 165	1 307	1 582	1 693	1 810	1 808	710	726	821	900	908	854	453	575	755	789	902	949
Guinée	228	328	214	218	204	340	125	210	171	92	83	147	96	118	47	128	121	196
Guinée-Bissau	122	134	147	125	120	79	44	53	52	54	52	37	78	80	95	71	67	41
Kenya	1 327	1 366	1 776	1 629	2 482	2 654	827	955	1 225	1 161	1 565	1 670	496	408	547	464	912	979
Lesotho	129	144	122	256	265	283	62	66	71	94	151	160	67	78	47	159	110	118
Liberia	701	1 251	513	1 417	765	571	230	845	342	703	523	339	471	405	171	712	242	232
Libye	19	74	41	9	642	87	16	52	32	17	465	104	3	20	8	-10	59	-20
Madagascar	894	843	444	470	443	379	387	274	242	214	228	188	502	564	201	246	212	189
Malawi	744	924	771	1 023	800	1 175	405	437	439	520	450	646	332	482	332	504	350	529
Mali	1 019	964	984	1 089	1 281	1 001	558	532	575	685	790	740	458	433	408	404	487	261
Mauritanie	347	452	373	374	382	408	133	139	122	106	131	168	212	287	231	250	239	189
Maurice	69	110	155	125	185	178	44	16	64	58	114	86	28	95	93	69	73	93



Tableau 11. Flux d'aide*, 2007-12 (millions USD) (suite)

	APD nette totale, tous donateurs confondus						APD nette totale, pays CAD						APD nette totale, organismes multilatéraux					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Maroc	1 221	1 451	930	993	1 456	1 480	631	614	705	599	870	899	327	455	323	382	562	594
Mozambique	1 777	1 996	2 012	1 952	2 085	2 097	1 077	1 345	1 289	1 359	1 712	1 489	682	652	723	590	371	608
Namibie	217	210	326	256	291	265	146	154	249	214	243	201	73	58	78	44	46	65
Niger	544	612	469	745	650	902	233	269	255	381	302	426	307	336	212	361	342	472
Nigeria	1 956	1 290	1 657	2 062	1 769	1 916	1 385	638	688	850	856	899	570	651	967	1210	911	1014
Rwanda	723	934	934	1 032	1 264	879	375	452	520	548	591	425	347	480	411	482	664	453
São Tomé-et-Principe	51	47	31	49	72	49	31	26	20	33	38	28	20	21	11	16	34	20
Sénégal	870	1 069	1 016	928	1 060	1 080	454	555	515	534	595	712	387	472	497	379	456	370
Seychelles	11	13	23	56	22	35	1	5	12	29	7	6	8	7	11	10	10	18
Sierra Leone	550	378	448	467	425	443	381	175	196	200	176	191	169	204	252	266	245	249
Somalie	394	766	662	498	1 096	999	257	566	500	309	755	668	124	185	152	181	230	237
Afrique du Sud	807	1 125	1 075	1 031	1 403	1 067	594	882	862	822	1 034	684	213	242	211	207	368	382
Soudan du Sud	1 088	1 578	1 042	1 431	46	147
Soudan	2 121	2 566	2 351	2 076	1 124	983	1 684	1 823	1 912	1 539	673	471	334	603	379	487	402	416
Swaziland	51	70	56	91	125	88	12	18	19	31	67	55	39	53	38	60	54	30
Tanzanie	2 822	2 331	2 933	2 958	2 446	2 832	1 840	1 373	1 409	1 656	1 668	1 772	982	960	1 526	1 298	770	1 044
Togo	122	330	499	404	543	241	65	176	362	253	328	115	58	153	136	151	214	123
Tunisie	321	375	503	550	921	1 017	194	251	350	355	491	376	137	133	159	192	413	574
Ouganda	1 737	1 641	1 785	1 723	1 578	1 655	1 005	1 009	1 017	1 036	995	936	731	631	768	686	581	718
Zambie	1 008	1 116	1 267	914	1 035	958	714	705	702	594	702	654	294	412	564	321	327	304
Zimbabwe	478	612	736	732	716	1 001	372	533	621	525	540	673	106	80	115	209	176	328
Afrique non-spécifiée	3431	4313	5195	4335	5025	5183	2510	3317	3052	3157	3460	3754	854	971	2083	1148	1467	1364
AFRIQUE	39 091	44 633	47 300	47 302	51 669	51 189	24 193	26 849	27 621	28 718	32 637	30 325	14 203	16 603	19 421	18 230	18 376	19 721

Note : APD : aide publique au développement. CAD : Comité d'Aide au Développement de l'OCDE.

* Déboursement net.

Source : OCDE, Comité d'Aide au Développement 2014.



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure

	Dette extérieure totale, fin d'année				Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)					Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)						
	Total (millions USD)	Dont :			2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
		Multilatérale	Bilatérale	Privée												
		(en pourcentage du total)														
	2012															
Algérie	3 783	0.1	41.1	58.8	1.9	1.6	1.2	1.0	1.6	2.7	2.6	2.6	1.6	2.7	2.6	2.6
Angola	22 211	2.2	35.7	62.1	19.3	21.1	22.9	23.7	6.2	8.3	9.7	10.9	6.2	8.3	9.7	10.9
Bénin	1 285	53.4	46.6	0.0	17.0	16.2	15.9	15.4	6.0	6.1	6.2	6.6	6.0	6.1	6.2	6.6
Botswana	3 369	54.3	0.0	45.7	23.2	22.6	21.9	20.7	7.2	6.7	7.3	7.1	7.2	6.7	7.3	7.1
Burkina Faso	2 626	75.7	24.3	0.0	23.8	22.5	23.4	25.1	2.5	3.0	3.6	4.3	2.5	3.0	3.6	4.3
Burundi	487	50.8	49.2	0.0	21.9	20.5	19.1	16.9	8.9	12.4	15.3	16.7	8.9	12.4	15.3	16.7
Cabo Verde	1 560	50.5	21.9	27.6	87.4	91.8	92.5	91.2	8.5	8.8	9.0	9.1	8.5	8.8	9.0	9.1
Cameroun	2 268	30.7	69.2	0.1	8.6	9.3	10.3	11.2	2.5	2.9	2.8	3.2	2.5	2.9	2.8	3.2
Rép. centrafricaine	528	7.7	92.3	0.0	24.3	34.7	32.3	31.1	9.7	11.8	13.6	16.5	9.7	11.8	13.6	16.5
Tochad	2 757	80.7	19.3	0.0	21.9	20.6	18.8	17.9	3.3	5.2	4.3	3.8	3.3	5.2	4.3	3.8
Comores	243	68.6	30.6	0.8	42.5	17.5	15.2	13.4	10.9	0.6	2.6	2.0	10.9	0.6	2.6	2.0
Congo	3 534	5.8	67.4	26.8	25.3	21.4	20.7	19.9	1.2	3.0	2.9	2.8	1.2	3.0	2.9	2.8
Congo, Rép. dém.	6 156	41.6	14.0	44.4	22.4	20.3	22.4	23.3	1.7	2.4	2.2	2.4	1.7	2.4	2.2	2.4
Côte d'Ivoire	12 022	5.2	38.0	56.8	48.7	45.6	41.1	38.1	12.3	10.4	10.7	10.6	12.3	10.4	10.7	10.6
Djibouti	666	52.0	48.0	0.0	50.3	48.4	48.4	48.9	8.5	9.5	9.3	8.2	8.5	9.5	9.3	8.2
Égypte	34 385	26.1	64.3	9.5	13.2	17.3	19.1	19.9	11.3	12.7	29.0	29.4	11.3	12.7	29.0	29.4
Guinée équatoriale	1 387	...	99.0	1.0	7.9	5.5	2.9	0.7	1.0	3.5	3.7	3.9	1.0	3.5	3.7	3.9
Érythrée	900	65.8	34.2	0.0	29.1	25.7	23.2	23.1	8.3	8.4	6.8	6.9	8.3	8.4	6.8	6.9
Éthiopie	7 630	39.3	60.7	0.0	18.4	18.3	18.9	20.9	6.6	8.1	8.6	10.3	6.6	8.1	8.6	10.3
Gabon	3 391	16.6	32.6	50.8	19.2	20.7	22.3	23.2	6.8	6.3	7.4	8.4	6.8	6.3	7.4	8.4
Gambie	415	54.2	45.8	0.0	44.1	42.2	37.0	34.2	33.0	32.8	30.6	30.1	33.0	32.8	30.6	30.1
Ghana	10 612	29.7	53.5	16.7	26.9	29.3	33.0	33.6	3.3	7.9	4.1	4.9	3.3	7.9	4.1	4.9
Guinée	1 306	55.7	44.3	0.0	23.2	23.7	23.2	21.1	236.6	3.5	3.9	4.2	236.6	3.5	3.9	4.2
Guinée-Bissau	232	39.6	60.4	0.0	25.3	22.7	22.1	22.0	1.2	1.7	5.2	4.8	1.2	1.7	5.2	4.8
Kenya	11 991	42.6	45.5	11.9	29.4	30.5	29.8	28.5	5.9	5.5	11.2	6.3	5.9	5.5	11.2	6.3
Lesotho	758	75.8	24.2	0.0	32.6	49.1	56.0	52.1	3.6	4.3	3.3	3.0	3.6	4.3	3.3	3.0
Liberia	214	16.6	83.4	0.0	12.0	10.8	14.6	17.9	0.9	0.9	1.2	1.1	0.9	0.9	1.2	1.1
Libye	5 574	...	57.4	42.6	5.9	6.8	6.1	4.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Madagascar	4 951	52.8	0.0	47.2	49.8	46.2	41.6	37.1	8.9	7.7	7.6	7.2	8.9	7.7	7.6	7.2



Tableau 12. Indicateurs de la dette extérieure (suite)

	Dette extérieure totale, fin d'année			Dette extérieure totale (en pourcentage du PIB)					Service de la dette (en pourcentage des exportations de biens et services)				
	Total (millions USD)	Multilatérale		Bilatérale	Privée	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)	2012	2013 (e)	2014 (p)	2015 (p)
		(en pourcentage du total)											
Malawi	961	53.7	46.3	0.0	18.5	25.5	18.0	15.9	2.4	2.8	4.2	4.4	
Mali	2 713	70.0	30.0	0.0	26.4	26.8	28.1	29.7	4.8	5.6	4.5	3.9	
Mauritanie	4 225	48.0	50.4	1.6	107.5	101.9	78.1	74.4	6.0	7.5	12.1	12.0	
Maurice	2 677	14.1	24.2	61.7	23.4	22.5	23.3	24.8	3.5	3.4	4.1	5.0	
Maroc	28 632	35.6	43.3	21.1	30.2	30.4	30.2	30.4	6.9	7.8	8.0	8.0	
Mozambique	7 900	54.4	5.8	39.7	54.7	53.4	58.4	66.8	11.9	13.6	13.5	12.3	
Namibie	4 905	...	20.0	80.0	37.5	41.9	40.3	38.6	31.0	19.4	19.6	18.8	
Niger	3 487	33.4	0.0	66.6	51.7	55.3	56.8	61.7	2.7	51.9	3.8	3.8	
Nigeria	6 522	53.1	46.9	0.0	2.5	3.2	3.3	3.4	0.4	0.7	0.7	0.7	
Rwanda	1 027	69.1	30.9	0.0	14.5	17.6	20.1	24.7	9.4	23.0	6.8	5.9	
São Tomé-et-Principe	203	18.7	81.3	0.0	77.3	65.0	59.5	60.5	14.3	18.6	19.7	1.1	
Sénégal	8 224	47.6	0.0	52.4	58.5	68.5	67.2	65.8	7.7	8.2	7.6	7.6	
Seychelles	512	4.4	49.1	46.5	45.5	38.7	39.3	38.3	2.1	3.1	2.7	3.4	
Sierra Leone	981	42.9	57.1	0.0	26.2	21.3	19.9	21.5	2.7	2.6	2.1	2.0	
Somalie	3 055	26.1	0.0	73.9	36.0	36.9	41.2	37.4	33.8	37.1	39.7	36.4	
Afrique du Sud	137 508	2.0	3.9	94.1	
Soudan du Sud	
Soudan	43 189	15.9	67.4	16.7	62.8	63.9	62.8	58.0	4.7	8.8	8.0	6.5	
Swaziland	521	46.4	32.5	21.1	12.9	13.5	13.7	12.8	3.5	3.7	3.7	4.0	
Tanzanie	9 733	47.0	24.7	28.3	34.5	36.4	36.6	35.7	3.4	5.2	6.1	6.7	
Togo	554	27.2	72.8	0.0	14.3	17.4	19.4	20.2	3.0	3.6	3.3	3.0	
Tunisie	23 358	34.4	22.5	43.1	51.7	55.9	59.4	59.1	11.9	9.1	8.3	5.5	
Ouganda	5 186	66.1	0.0	33.9	24.4	26.7	29.3	30.5	11.9	12.3	12.8	13.6	
Zambie	8 435	20.0	13.7	66.3	40.9	34.4	34.7	34.5	5.6	3.7	3.7	3.7	
Zimbabwe	8 767	21.1	57.4	21.5	70.3	87.5	80.6	73.6	17.9	17.3	21.7	25.9	
AFRIQUE	457 463	21.2	30.0	48.8	22.5	23.2	23.7	23.2	9.6	10.7	12.1	11.8	

Sources : Département des statistiques BAFD ; Perspectives économiques mondiales du FMI, octobre 2013 ; GDF base de données en ligne, Banque mondiale ; (e) estimations et (p) prévisions du Département des statistiques BAFD.



Tableau 13. Indicateurs démographiques

	Population totale (milliers) 2013	Population urbaine (% du total) 2013	Ratio hommes pour 100 femmes 2013	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000) 2013	Taux de fécondité total 2013	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	Distribution par âge (%)		
				2006	2013				0-14	15-64	65+
Algérie	39 208	74.7	102.2	1.6	1.9	26.0	2.8	31.4	27.8	67.6	4.6
Angola	21 472	60.7	98.3	3.4	3.1	95.2	5.9	153.9	47.5	50.1	2.4
Bénin	10 323	46.2	99.3	3.1	2.7	68.1	4.8	107.3	42.8	54.3	2.9
Botswana	2 021	62.9	101.2	1.1	0.9	31.0	2.6	39.6	33.5	62.9	3.6
Burkina Faso	16 935	28.2	98.9	2.9	2.8	68.9	5.6	135.2	45.5	52.0	2.4
Burundi	10 163	11.5	97.6	3.4	3.1	86.3	6.0	138.2	44.6	53.0	2.4
Cabo Verde	499	64.1	99.3	0.7	0.9	16.8	2.3	19.6	29.5	65.1	5.3
Cameroun	22 254	53.2	100.0	2.6	2.5	72.8	4.8	114.2	43.0	53.8	3.2
Rép. centrafricaine	4 616	39.5	96.9	1.8	2.0	92.4	4.4	149.0	39.8	56.3	3.8
Tchad	12 825	22.0	100.3	3.4	3.0	95.0	6.3	153.4	48.4	49.2	2.4
Comores	735	28.2	101.5	2.6	2.4	66.7	4.7	91.4	42.1	55.1	2.8
Congo	4 448	64.5	100.0	2.9	2.5	62.9	5.0	96.3	42.5	54.1	3.4
Congo, Rép. dém.	67 514	35.4	98.7	2.9	2.7	108.1	5.9	179.0	45.0	52.1	2.9
Côte d'Ivoire	20 316	52.8	104.0	1.5	2.4	74.4	4.9	106.2	41.3	55.5	3.2
Djibouti	873	77.2	100.9	1.4	1.5	54.7	3.4	82.5	33.7	62.3	4.0
Égypte	82 056	43.8	100.9	1.7	1.6	18.5	2.8	23.6	31.1	63.1	5.8
Guinée équatoriale	757	39.8	105.0	2.9	2.8	87.7	4.8	140.7	38.9	58.3	2.8
Érythrée	6 333	22.2	99.6	3.7	3.2	40.9	4.7	54.3	43.2	54.6	2.3
Éthiopie	94 101	17.5	100.1	2.7	2.6	48.7	4.5	71.8	42.7	53.9	3.4
Gabon	1 672	86.8	101.0	2.4	2.4	42.9	4.1	64.3	38.5	56.4	5.2
Gambie	1 849	58.4	97.9	3.1	3.2	54.9	5.8	99.5	45.9	51.7	2.4
Ghana	25 905	53.2	98.3	2.6	2.1	50.7	3.9	76.8	38.5	58.1	3.5
Guinée	11 745	36.4	100.3	2.3	2.5	72.7	4.9	125.7	42.3	54.6	3.1
Guinée-Bissau	1 704	45.3	98.8	2.2	2.4	93.2	4.9	154.6	41.5	55.7	2.9
Kenya	44 354	24.8	99.6	2.7	2.7	51.0	4.4	76.0	42.2	55.1	2.7
Lesotho	2 074	29.0	97.4	0.8	1.1	59.3	3.0	80.7	36.4	59.4	4.2
Liberia	4 294	48.9	101.4	3.5	2.4	59.8	4.8	83.2	42.9	54.1	3.0
Libye	6 202	78.1	100.0	1.6	0.8	13.5	2.4	15.9	29.4	65.8	4.8
Madagascar	22 925	33.8	99.3	2.9	2.8	35.8	4.5	53.0	42.4	54.8	2.8
Malawi	16 363	16.0	100.5	2.9	2.8	85.1	5.4	116.8	45.3	51.5	3.2
Mali	15 302	36.2	101.6	3.2	3.0	85.8	6.8	162.7	47.4	49.8	2.8



Tableau 13. Indicateurs démographiques (suite)

	Population totale (milliers) 2013	Population urbaine (% du total) 2013	Ratio hommes pour 100 femmes 2013	Population taux de croissance (%)		Taux de mortalité infantile (pour 1 000) 2013	Taux de fécondité total 2013	Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	Distribution par âge (%)		
				2006	2013				0-14	15-64	65+
Mauritanie	3 890	42.0	101.4	2.9	2.4	71.4	4.7	106.7	40.1	56.7	3.2
Maurice*	1 244	41.8	97.4	0.3	0.4	11.3	1.5	12.9	19.7	71.5	8.7
Maroc	33 008	57.8	97.5	0.9	1.5	25.8	2.7	31.4	27.9	67.2	5.0
Mozambique	25 834	31.7	95.7	2.7	2.5	73.3	5.2	113.9	45.4	51.3	3.3
Namibie	2 303	39.5	94.4	1.3	1.9	32.9	3.1	41.2	36.0	60.4	3.5
Niger	17 831	18.3	101.6	3.7	3.9	52.5	7.6	123.8	50.1	47.3	2.6
Nigeria	173 615	50.9	103.6	2.6	2.8	75.1	6.0	120.1	44.4	52.9	2.7
Rwanda	11 777	19.7	95.4	2.4	2.7	48.4	4.5	71.3	42.9	54.7	2.4
São Tomé-et-Príncipe	193	64.1	97.6	2.7	2.6	43.2	4.1	62.0	41.6	55.0	3.4
Sénégal	14 133	43.1	96.3	2.7	2.9	48.8	4.9	73.4	43.5	53.5	3.0
Seychelles	93	54.4	103.7	1.3	0.5	8.0	2.2	10.1	22.1	70.1	7.7
Sierra Leone	6 092	40.0	98.6	3.1	1.9	115.7	4.7	184.8	41.6	55.8	2.7
Somalie	10 496	38.7	99.0	2.6	2.9	78.6	6.6	129.7	47.2	50.0	2.8
Afrique du Sud	52 776	62.9	94.3	1.4	0.7	38.1	2.4	50.5	29.5	65.0	5.5
Soudan du Sud	11 296	18.4	100.1	4.1	4.1	76.8	4.9	120.7	42.1	54.4	3.5
Soudan	37 964	33.5	100.7	2.5	2.0	54.6	4.4	85.3	41.2	55.6	3.2
Swaziland	1 250	21.2	97.4	1.2	1.5	64.0	3.3	91.1	37.8	58.7	3.5
Tanzanie	49 253	27.6	100.0	2.8	3.0	48.0	5.2	70.7	44.9	51.9	3.2
Togo	6 817	39.0	97.3	2.6	2.6	65.8	4.6	102.2	41.8	55.4	2.8
Tunisie	10 997	66.7	98.3	1.1	1.1	15.1	2.0	16.6	23.2	69.6	7.2
Ouganda	37 579	16.4	100.5	3.4	3.3	56.2	5.9	84.6	48.4	49.2	2.4
Zambie	14 539	40.0	99.5	2.7	3.2	64.4	5.7	99.8	46.6	50.8	2.6
Zimbabwe	14 150	39.6	97.5	0.1	3.1	36.9	3.5	52.0	39.5	56.7	3.9
AFRIQUE	1 108 966	40.2	100.0	2.4	2.5	61.9	4.6	97.4	40.9	55.6	3.5

Note : * Incluant Agaléga, Rodrigues et Saint-Brandon.

Sources : Département des statistiques BAFD ; Nations Unies, Division de la population, Département de l'économie et des affaires sociales, World Population Prospects, The 2012 Revisor.



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu

	Seuil national de pauvreté* Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Seuil international de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)				Coefficient de Gini**		Part des populations dans la consommation	
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1.25 USD	Inférieur à 2 USD	Année de l'enquête	Indice	Tranche inférieure (10 %)	Tranche supérieure (10 %)	
			1995	2009					1995
Algérie	1995	6.8	23.6	1995	35.3	2.9	26.9	
Angola	2008	58.3	18.7	36.6	2009	43.4	67.4	2009	42.7	2.2	32.4	
Bénin	2011	39.7	31.4	36.2	2003	47.3	75.3	2003	38.6	3.0	31.2	
Botswana	2003	44.8	19.4	30.6	1994	31.2	49.4	1994	61.0	1.3	51.2	
Burkina Faso	2009	52.8	25.2	46.7	2009	44.6	72.6	2009	39.8	2.9	32.2	
Burundi	2006	68.9	34.0	66.9	2006	81.3	93.5	2006	33.3	4.1	28.0	
Cabo Verde	2007	44.3	13.2	26.6	2002	21.0	40.9	2002	50.5	1.9	40.6	
Cameroun	2007	55.0	12.2	39.9	2007	9.6	30.4	2007	38.9	2.9	30.4	
Rép. centrafricaine	2008	69.4	49.6	62.0	2008	62.8	80.1	2008	56.3	1.2	46.1	
Tchad	2011	52.5	20.9	46.7	2003	61.9	83.3	2003	39.8	2.6	30.8	
Comores	2004	48.7	34.5	44.8	2004	46.1	65.0	2004	64.3	0.9	55.2	
Congo	2011	74.8	...	46.5	2005	54.1	74.4	2005	47.3	2.1	37.1	
Congo, Rép. dém.	2005	75.7	61.5	71.3	2006	87.7	95.2	2006	44.4	2.3	34.7	
Côte d'Ivoire	2008	54.2	29.4	42.7	2008	23.8	46.3	2008	41.5	2.2	31.8	
Djibouti	2002	40.0	2.4	30.9	
Égypte	2011	32.3	15.3	25.2	2008	1.7	15.4	2008	30.8	4.0	26.6	
Guinée équatoriale	
Érythrée	
Éthiopie	2011	30.4	25.7	29.6	2011	30.7	66.0	2011	33.6	3.2	27.5	
Gabon	2005	44.6	29.8	32.7	2005	4.8	19.6	2005	41.5	2.6	33.0	
Gambie	2010	73.9	32.7	48.4	2003	33.6	55.9	2003	47.3	2.0	36.9	
Ghana	2006	39.2	10.8	28.5	2006	28.6	51.8	2006	42.8	2.0	32.8	
Guinée	2012	64.7	35.4	55.2	2007	43.3	69.6	2007	39.4	2.7	30.3	
Guinée-Bissau	2010	75.6	51.0	69.3	2002	48.9	78.0	2002	35.5	3.1	28.1	
Kenya	2005	49.1	33.7	45.9	2005	43.4	67.2	2005	47.7	2.0	38.0	
Lesotho	2003	60.5	41.5	56.6	2003	43.4	62.3	2003	52.5	1.0	39.4	
Liberia	2007	67.7	55.1	63.8	2007	83.8	94.9	2007	38.2	2.4	30.1	
Libye	
Madagascar	2010	81.5	51.1	75.3	2010	81.3	92.6	2010	44.1	2.2	34.7	
Malawi	2010	56.6	17.3	50.7	2010	61.6	82.3	2010	43.9	2.3	34.9	



Tableau 14. Indicateurs de pauvreté et de distribution du revenu (suite)

	Seuil national de pauvreté* Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Seuil international de pauvreté Population en dessous du seuil de pauvreté (%)			Coefficient de Gini**		Part des populations dans la consommation (%)		
	Année de l'enquête	Rurale	Urbaine	Nationale	Année de l'enquête	Inférieur à 1.25 USD	Inférieur à 2 USD	Année de l'enquête	Indice	Tranche inférieure (10 %)	Tranche supérieure (10 %)
Mali	2010	50.6	18.9	43.6	2010	50.4	78.7	2010	33.0	3.5	25.8
Mauritanie	2008	59.4	20.8	42.0	2008	23.4	47.7	2008	40.5	2.4	31.6
Maurice
Maroc	2007	14.5	4.8	9.0	2007	2.5	14.0	2007	40.9	2.7	33.2
Mozambique	2009	56.9	49.6	54.7	2008	59.6	81.8	2008	45.7	1.9	36.7
Namibie	2009	37.4	14.6	28.7	2004	31.9	51.1	2004	63.9	1.4	54.8
Niger	2007	63.9	36.7	59.5	2008	43.6	75.2	2008	34.6	3.6	28.5
Nigeria	2010	52.8	34.1	46.0	2010	68.0	84.5	2010	48.8	1.8	38.2
Rwanda	2011	48.7	22.1	44.9	2011	63.2	82.4	2011	50.8	2.1	43.2
São Tomé-et-Principe	2009	59.4	63.8	61.7	2001	28.2	54.2	2001	50.8	2.2	43.6
Sénégal	2011	57.1	33.1	46.7	2011	29.6	55.2	2011	40.3	2.5	31.1
Seychelles	2006	13.4	2007	0.3	1.8	2007	65.8	1.6	60.2
Sierra Leone	2011	66.1	31.2	52.9	2011	51.7	79.6	2011	35.4	3.4	28.7
Somalie
Afrique du Sud	2006	23.0	2009	13.8	31.3	2009	63.1	1.2	51.7
Soudan du Sud
Soudan	2009	57.6	26.5	46.5	2009	19.8	44.1	2009	35.3	2.7	26.7
Swaziland	2009	73.1	31.1	63.0	2010	40.6	60.4	2010	51.5	1.7	40.1
Tanzanie	2012	33.3	15.5	28.2	2007	67.9	87.9	2007	37.6	2.8	29.6
Togo	2011	73.4	34.6	58.7	2011	28.2	52.7	2011	39.3	2.4	29.4
Tunisie	2010	15.5	2010	1.1	4.3	2010	36.1	2.6	27.6
Ouganda	2009	27.2	9.1	24.5	2009	38.0	64.7	2009	44.3	2.4	36.1
Zambie	2010	77.9	27.5	60.5	2010	74.5	86.6	2010	57.5	1.5	47.4
Zimbabwe	2011	42.8	46.5	72.3	1995	50.1	1.8	40.3

Notes : * Le seuil national de pauvreté est définie comme étant les deux-tiers de la consommation moyenne.

** Le coefficient de Gini est calculé à partir de la répartition de la consommation.

Sources : Autorités nationales et Banque mondiale, données en ligne, Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) au niveau national.



Tableau 15. Accès aux services

	Télécommunications				Utilisateur d'internet pour 100 habitants		Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable		Accès à l'assainissement			
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants		Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants		2005	2012	Consommation (millions de KWh)		%		%			
	2005	2012	2005	2012	2005	2010	Total	Urban	Total	Urban	Total	Rural		
Algérie	7.57	8.32	40.23	97.95	5.84	15.23	31 129	42 988	84	85	79	95	98	88
Angola	0.58	1.46	9.74	47.07	1.14	16.94	2 492	4 993	53	66	35	59	86	19
Bénin	0.93	1.56	7.29	83.65	1.27	3.80	702	1 085	76	85	69	14	25	5
Botswana	7.27	8.01	30.06	153.79	3.26	11.50	2 731	3 442	97	99	93	64	78	42
Burkina Faso	0.68	0.86	4.72	60.61	0.47	3.73	620	905	80	96	74	18	50	6
Burundi	0.36	0.18	1.97	22.81	0.54	1.22	167	231	74	82	73	50	45	51
Cabo Verde	14.96	14.20	17.07	86.03	6.07	34.74	228	309	89	91	86	63	74	45
Cameroun	0.55	3.40	12.42	60.41	1.40	5.70	4 004	5 443	74	95	52	48	58	36
Rép. centrafricaine	0.25	0.02	2.52	25.26	0.27	3.00	133	158	67	92	51	34	43	28
Tchad	0.13	0.16	2.10	35.36	0.40	2.10	118	182	50	71	44	12	31	6
Comores	2.82	3.34	2.58	39.51	2.00	5.98	46	41	97
Congo	0.45	0.34	15.76	98.76	1.46	6.11	770	966	72	95	32	18	19	15
Congo, Rép. dém.	0.02	0.09	5.08	30.58	0.24	1.68	5 715	7 115	46	80	29	31	29	31
Côte d'Ivoire	1.49	1.39	13.51	91.23	1.04	2.38	4 110	5 482	80	91	68	24	36	11
Djibouti	1.36	2.32	5.67	24.72	0.95	8.27	188	270	92	100	67	61	73	22
Égypte	14.48	10.60	18.99	119.92	12.75	44.07	107 689	144 099	99	100	99	95	97	93
Guinée équatoriale	1.66	2.02	16.05	68.05	1.15	13.94	90	100
Érythrée	0.78	0.98	0.83	4.98	...	0.80	272	296	4
Éthiopie	0.80	0.87	0.54	22.37	0.22	1.48	2 619	4 315	49	97	39	21	27	19
Gabon	2.84	1.04	53.40	179.47	4.89	8.62	1 493	1 755	88	95	41	33	33	30
Gambie	3.06	3.58	17.23	85.20	3.80	12.45	198	239	89	92	85	68	70	65
Ghana	1.50	1.12	13.44	100.99	1.83	17.11	6 935	9 232	86	92	80	13	19	8
Guinée	0.26	0.16	1.97	41.75	0.54	1.49	901	785	74	90	65	18	32	11
Guinée-Bissau	0.68	0.30	6.95	63.07	1.90	2.89	26	32	72	94	54	19	33	8
Kenya	0.80	0.58	12.89	71.17	3.10	32.10	6 724	6 840	61	83	54	29	31	29
Lesotho	2.49	2.47	12.97	75.30	2.58	4.59	478	896	78	91	73	26	32	24
Liberia	..	0.00	4.89	57.12	...	3.79	323	333	74	89	60	18	30	7
Libye	15.23	13.23	35.75	155.77	3.92	...	21 714	27 793	97	97	96
Madagascar	0.50	1.09	2.79	39.38	0.57	2.05	1 114	1 340	48	78	34	14	19	11
Malawi	0.79	1.43	3.26	29.21	0.38	4.35	1 527	2 000	84	95	82	53	50	53



Tableau 15. Accès aux services (suite)

	Télécommunications				Utilisateur d'Internet pour 100 habitants		Accès à l'électricité		Accès à l'eau potable			Accès à l'assainissement		
	Lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants		Lignes téléphoniques mobiles pour 100 habitants		2005	2012	Consommation (millions de KWh)		%			%		
	2005	2012	2005	2012	2005	2010	Total	Urban	Rural	Total	Urban	Rural	Total	Urban
Mali	0.64	0.75	6.38	98.38	0.51	2.17	467	510	65	89	53	22	35	14
Mauritanie	1.30	1.71	23.70	106.00	0.67	5.37	605	942	50	52	48	27	51	9
Maurice*	29.48	28.16	54.16	119.87	15.17	41.39	2 224	2 650	100	100	100	91	92	90
Maroc	4.45	10.08	41.14	119.97	15.08	55.00	20 014	26 750	82	98	61	70	83	52
Mozambique	0.31	0.35	7.16	36.24	0.85	4.85	10 714	11 742	47	78	33	19	41	9
Namibie	6.86	7.58	22.14	95.02	4.01	12.94	3 257	3 743	93	99	90	32	57	17
Niger	0.18	0.59	2.46	31.45	0.22	1.41	534	798	50	100	39	10	34	4
Nigeria	0.88	0.25	13.32	66.80	3.55	32.88	22 866	25 373	61	75	47	31	33	28
Rwanda	0.25	0.39	2.36	49.67	0.56	8.02	193	338	69	80	66	61	61	61
São Tomé-et-Principe	4.60	4.27	7.73	64.95	13.76	21.57	41	57	97	99	94	34	41	23
Sénégal	2.37	2.48	15.35	83.57	4.79	19.20	2 110	2 552	73	93	59	51	68	39
Seychelles	24.58	22.69	67.52	147.80	25.41	47.08	224	295	96	96	96	97	97	97
Sierra Leone	0.54	0.30	..	36.96	0.22	1.30	81	169	57	84	40	13	22	7
Somalie	1.18	0.69	5.91	22.56	1.08	1.38	290	327	30	66	7	24	52	6
Afrique du Sud	9.80	7.69	70.40	130.56	7.49	41.00	233 858	253 720	91	99	79	74	84	57
Soudan du Sud	..	0.00	..	21.22	57	63	55	9	16	7
Soudan	1.48	1.14	4.76	74.36	1.29	21.00	3 808	7 816	55	66	50	24	44	13
Swaziland	3.99	3.70	18.11	65.39	3.70	20.78	1 212	1 455	72	93	67	57	63	55
Tanzanie	0.40	0.37	7.63	56.96	1.10	3.95	3 685	4 492	53	79	44	12	123	7
Togo	1.13	0.93	7.83	49.86	1.80	4.00	698	839	155	190	129	101	97	78
Tunisie	12.51	10.17	56.52	118.08	9.66	41.44	12 088	15 247	96	100	89	90	34	75
Ouganda	0.30	0.87	4.58	45.00	1.74	14.69	1 812	2 053	75	91	72	35	24	35
Zambie	0.83	0.59	8.28	74.78	2.85	13.47	8 482	10 476	64	86	50	42	56	33
Zimbabwe	2.58	2.20	5.09	91.91	8.02	17.09	12 885	13 010	80	97	69	40	52	33
AFRIQUE	3.04	2.61	15.32	68.17	3.67	18.56	547 403	659 015	68	87	56	40	56	31

Note : * Inclus Agalega, Rodrigues et Saint Brandon.

Sources : Département des statistiques BAfD ; télécommunications : Union Internationale des télécommunications - base de données en ligne.

Électricité : Division de statistique des Nations Unies, Statistiques de l'électricité - base de données en ligne.

Accès à l'eau potable et à l'assainissement : OMS et UNICEF (2013), Progrès en matière d'assainissement et d'alimentation en eau - Rapport 2013.

Autorités nationales.



Tableau 16. Indicateurs de santé de base

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition dans la population (%)	Nourriture disponible (Kcal/personne/jour)	Dépenses totales de santé			Personnel de santé (pour 100 000 personnes)				
	2013	2010-2015			2011	En % du PIB	Par habitant** (USD)	Distribution		Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
								Publique (%)	Privée (%)			
Algérie	71.0	...	5	3 239	3.9	224.8	80.8	19.2	2007	121	195	
Angola	51.9	51.7	27	2 079	3.5	186.3	61.5	38.5	2009	17	166	
Bénin	59.3	56.8	8	2 592	4.6	36.7	53.3	46.7	2008	6	77	
Botswana	47.6	52.7	28	2 164	5.1	431.9	60.8	39.2	2006	34	284	
Burkina Faso	56.3	56.0	26	2 647	6.5	37.2	50.3	49.7	2010	5	57	
Burundi	54.1	51.1	73	1 604	8.7	23.4	32.6	67.4	2004	3	...	
Cabo Verde	75.1	...	9	2 644	4.8	158.0	75.1	24.9	2010	30	45	
Cameroun	55.1	52.5	16	2 457	5.2	68.2	31.1	68.9	2009	8	44	
Rép. centrafricaine	50.2	49.5	30	2 181	3.8	18.3	51.9	48.1	2009	5	26	
Tohad	51.2	50.1	33	2 074	4.3	35.2	27.1	72.9	2006	4	19	
Comores	60.9	...	70	2 139	5.3	42.5	57.8	42.2	2004	15	...	
Congo	58.8	58.0	37	2 056	2.5	87.4	67.2	32.8	2007	10	82	
Congo, Rép. dém.	50.0	48.9	...	1 605	8.5	19.7	33.7	66.3	2004	11	...	
Côte d'Ivoire	50.7	56.4	21	2 670	6.8	79.4	26.6	73.4	2008	14	48	
Djibouti	61.8	58.5	20	2 419	7.9	105.2	68.1	31.9	2006	23	80	
Égypte	71.2	...	5	3 349	4.9	136.6	40.5	59.5	2009	283	352	
Guinée équatoriale	53.1	51.5	4.0	1 236.1	66.2	33.8	
Érythrée	62.9	62.2	65	1 640	2.6	13.9	48.8	51.2	
Éthiopie	63.6	60.0	40	2 097	4.7	16.6	57.7	42.3	2008	3	25	
Gabon	63.5	63.3	7	2 745	3.2	358.3	53.4	46.6	2004	29	...	
Gambie	58.8	59.0	14	2 643	4.4	27.4	54.0	46.0	2008	11	87	
Ghana	61.1	64.7	5	2 934	4.8	75.0	56.1	43.9	2009	9	105	
Guinée	56.1	54.7	17	2 652	6.0	29.7	27.3	72.7	2005	10	4	
Guinée-Bissau	54.3	48.8	9	2 476	6.3	37.2	26.8	73.2	2009	7	59	
Kenya	61.7	58.0	30	2 092	4.5	36.2	39.6	60.4	2011	18	79	
Lesotho	49.4	49.1	17	2 371	12.8	141.1	74.1	25.9	2003	5	...	
Liberia	60.6	57.5	31	2 261	19.5	54.9	31.6	68.4	2008	1	27	
Libye	75.3	...	5	3 157	4.4	397.9	68.8	31.2	
Madagascar	64.7	...	33	2 117	4.1	19.0	63.1	36.9	2007	16	...	



Tableau 16. Indicateurs de santé de base (suite)

	Espérance de vie (années)		Prévalence de la malnutrition dans la population (%)	Nourriture disponible (kcal/ personne/ jour)	Dépenses totales de santé			Personnel de santé (pour 100 000 personnes)					
	2013	2010-2015			2011	2009	En % du PIB	Par habitant** (USD)	Distribution		Année de l'enquête	Médecins	Infirmières
									Publique (%)	Privée (%)			
			2011	2009	2011								
Malawi	55.3	55.1	23	2 318	8.4	30.9	73.4	26.6	2008	2	34		
Mali	55.0	52.1	8	2 624	6.8	44.6	45.4	54.6	2010	8	43		
Mauritanie	61.6	...	9	2 856	5.4	57.7	60.6	39.4	2009	13	67		
Maurice*	73.6	...	6	2 993	5.9	510.0	40.3	59.7		
Maroc	70.9	...	6	3 264	6.0	185.9	34.3	65.7	2009	62	89		
Mozambique	50.3	51.0	39	2 112	6.6	35.2	41.7	58.3	2004	3	34		
Namibie	64.5	62.7	34	2 151	5.3	282.9	57.1	42.9	2007	37	278		
Niger	58.4	...	13	2 489	5.3	20.1	55.1	44.9	2008	2	14		
Nigeria	52.5	52.5	9	2 711	5.3	79.6	36.7	63.3	2008	40	161		
Rwanda	64.1	55.8	29	2 188	10.8	62.7	56.7	43.3	2010	6	69		
São Tomé-et-Principe	66.3	...	8	2 734	7.7	117.4	33.2	66.8	2004	49	...		
Sénégal	63.5	...	21	2 479	6.0	67.0	58.3	41.7	2008	6	42		
Seychelles	73.2	...	9	2 426	3.8	438.6	92.1	7.9	2004	151	...		
Sierra Leone	45.6	48.2	29	2 162	18.8	68.5	18.0	82.0	2010	2	17		
Somalie	55.1		
Afrique du Sud	56.9	53.8	5	3 017	8.5	689.3	47.7	52.3	2011	76	...		
Soudan du Sud	55.3	1.6	32.5	41.4	58.6		
Soudan	62.1	...	39	2 326	8.4	103.5	28.4	71.6	2008	28	84		
Swaziland	49.0	49.2	27	2 249	8.0	264.8	69.4	30.6	2009	17	160		
Tanzanie	61.5	59.3	39	2 137	7.3	37.3	39.5	60.5	2006	1	24		
Togo	56.5	57.8	17	2 363	8.0	44.9	52.2	47.8	2008	5	27		
Tunisie	75.9	...	5	3 314	6.2	266.6	55.1	44.9	2010	122	328		
Ouganda	59.2	54.7	35	2 260	9.5	42.4	26.3	73.7	2005	12	131		
Zambie	58.1	49.6	47	1 879	6.1	87.2	59.8	40.2	2010	7	78		
Zimbabwe	59.9	53.5	33	2 219		
AFRIQUE	59.2	54.2	21	2 481	5.9	109.8	46.9	53.1		

Note : * Inclus Agalega, Rodrigues et Saint Brandon. ** Au taux de change moyen.

Sources : Département des statistiques BafD. Espérance de vie à la naissance : Nations Unies, World Population Prospects.

Prévalence de la malnutrition et nourriture disponible : FAO, Food Security - base de données en ligne.

Dépenses totales de santé : OMS - base de données en ligne.



Tableau 17. Maladies principales

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)		VIH/sida		Paludisme (Nombres de cas rapportés)	Tuberculose Cas révélés	Cas de rougeole (Nombres de cas rapportés)	Couverture de vaccination (%)						
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH/sida (milliers)				Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/sida (milliers)	Année d'enquête	2012	2011	MCV	DTP3
Algérie	62	62	63	13	<0.1	<1	2011	21 880	112	95	95			
Angola	45	44	47	230	2.1	12.0	2011	1 632 282	1 449	97	91			
Bénin	50	50	50	64	1.2	2.8	2011	422 968	426	72	85			
Botswana	49	49	48	300	23.4	4.2	2011	0 432	8	94	96			
Burkina Faso	43	42	43	120	1.1	6.8	2011	428 113	860	87	90			
Burundi	43	42	43	80	1.3	5.8	2011	1 571 874	129	93	96			
Cabo Verde	61	59	64	3	1	<0.2	2011	420	...	96	90			
Cameroun	45	45	45	550	4.6	34.0	2007	313 083	504	82	85			
Rép. centrafricaine	42	43	42	130	4.6	10.0	679	49	47			
Tchad	40	40	40	210	3.1	12.0	2011	181 126	8 650	64	45			
Comores	56	55	58	0	0.1	<0.1	2011	24 856	3	85	86			
Congo	48	48	49	83	3.3	4.6	2011	71 048	315	80	85			
Congo, Rép. dém.	45	44	46	2011	4 561 981	133 802	73	72			
Côte d'Ivoire	47	45	48	360	3.0	23.0	2011	29 976	628	85	94			
Djibouti	48	47	50	9	1.4	<1	2010	1 019	49	83	81			
Égypte	60	59	62	10	<0.1	<1	...	8 453	26	93	93			
Guinée équatoriale	46	45	46	20	4.7	<1	2011	22 466	...	51	33			
Érythrée	55	54	56	23	0.6	1.4	2011	34 848	48	99	99			
Éthiopie	50	49	51	790	1.4	54.0	2011	1 480 306	3 255	66	61			
Gabon	52	50	53	46	5.0	2.5	2010	8 566	2	71	82			
Gambie	51	50	53	14	1.5	<1	2011	2 333	...	95	98			
Ghana	50	49	50	230	1.5	15.0	2011	1 041 260	120	88	92			
Guinée	47	46	48	85	1.4	4.0	2011	95 574	11 407	58	59			
Guinée-Bissau	42	40	43	24	2.5	<1	2011	71 982	...	69	80			
Kenya	48	47	48	1 600	6	62.0	2011	1 002 805	2 395	93	83			
Lesotho	40	38	41	320	23.3	14.0	10 776	85	83			
Liberia	48	47	49	25	1.0	2.3	2011	1 915 762	172	80	77			
Libye	64	63	66	1 549	...	98	98			
Madagascar	52	51	53	34	0.3	2.6	2011	224 498	0	69	86			



Tableau 17. Maladies principales (suite)

	Espérance de vie en bonne santé à la naissance (années)		VIH/sida		Paludisme (Nombres de cas rapportés)	Tuberculose Cas révévés	Cas de rougeole (Nombres de cas rapportés)	Couverture de vaccination (%)			
	2007		2011					2012		2012	
	Total	Hommes	Femmes	Personnes atteintes du VIH/sida (milliers)	Prévalence chez l'adulte (%)	Orphelins du VIH/sida (milliers)	Année d'enquête	Cas révévés	2011	MCV	DTP3
Malawi	44	43	44	910	10.0	44.0	2011	20 335	26	90	96
Mali	42	41	43	110	1.1	6.6	2011	5 446	24	59	74
Mauritanie	51	49	52	24	1.1	1.5	2011	2 926	234	75	80
Maurice	63	61	65	7	1.0	<1	...	128	2	99	98
Maroc	62	61	63	32	0.2	1.6	2011	28 635	982	99	99
Mozambique	42	42	42	1 400	11.3	74.0	2011	47 741	177	82	76
Namibie	52	52	53	190	13.4	5.2	2011	10 003	79	76	84
Niger	44	44	45	65	0.8	4.0	2011	10 989	771	73	74
Nigeria	42	42	42	3 400	3.7	210.0	2010	92 818	18 843	42	41
Rwanda	43	43	44	210	2.9	6.4	2011	6 091	31	97	98
São Tomé-et-Príncipe	53	52	54	<0.1	1	<0.1	2011	115	...	92	96
Sénégal	51	50	52	53	0.7	1.6	2009	12 265	18	84	92
Seychelles	63	60	65	20	...	98	98
Sierra Leone	35	34	37	49	1.6	2.6	2011	13 074	1 865	80	84
Somalie	45	44	46	35	0.7	3.1	2011	11 975	17 298	46	42
Afrique du Sud	48	47	48	5 600	17.3	270.0	2011	323 664	92	79	68
Soudan du Sud	150	3.1	11.0	2011	8 403	1 256	62	59
Soudan	50	50	50	69	0.4	5.6	2011	18 775	5 616	85	92
Swaziland	42	42	42	190	26.0	6.8	2011	7 165	0	88	95
Tanzanie	45	45	45	1 600	5.8	84.0	2009	62 178	1 622	97	92
Togo	51	49	52	150	3.4	8.9	2011	2 843	187	72	84
Tunisie	66	65	67	2	0.1	<0.1	...	3 239	11	96	97
Ouganda	42	41	44	1 400	7.2	62.0	2011	44 663	3 312	82	78
Zambie	40	39	40	970	12.5	31.0	...	40 726	13 234	83	78
Zimbabwe	39	40	38	1 200	14.9	58.0	2011	35 760	0	90	89
AFRIQUE	47.1	46.5	47.7	23 189	4.6	1 170.9	2010	1 428 625	219 602	74	73

Notes : DTP : diphtérie, tétanos et coqueluche. MCV : vaccin de la rougeole.

Sources : UNUSIDA et OMS, mises à jour des rapports-pays, 2010 ; cas rapportés de paludisme : OMS, Roll Back Malaria (RBM) database, mars 2010 ; cas révévés de tuberculose : OMS, 2010, Global Tuberculosis Database ; Couverture de vaccination et cas de rougeole - base de données en ligne, février 2014.



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base

	Taux estimé d'analphabétisme, 2006-12 (%) (population des plus de 15 ans)		Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2006-12 (%) (groupe d'âges 15-24)		Dépenses publiques d'éducation 2001-13 (% du PIB)		
	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
Algérie	72.6	81.3	63.9	91.8	94.4	89.1	4.3
Angola	70.4	82.6	58.6	73.0	80.1	66.1	3.5
Bénin	28.7	40.6	18.4	42.4	54.9	30.8	5.3
Botswana	85.1	84.6	85.6	95.2	93.5	97.0	9.5
Burkina Faso	28.7	36.7	21.6	39.3	46.7	33.1	3.4
Burundi	86.9	88.8	84.6	88.9	89.6	88.1	5.8
Cabo Verde	84.9	89.7	80.3	98.4	97.6	99.3	4.9
Cameroun	71.3	78.3	64.8	80.6	85.4	76.4	3.2
Rép. centrafricaine	56.6	69.6	44.2	65.6	72.3	59.1	1.2
Tohad	35.4	45.6	25.4	47.9	53.6	42.2	2.6
Comores	75.5	80.5	70.6	86.0	86.1	85.9	7.6
Congo	6.2
Congo, Rép. dém.	61.2	76.9	46.1	65.8	78.9	53.3	2.5
Côte d'Ivoire	56.9	65.6	47.6	67.5	72.3	62.7	4.6
Djibouti	8.4
Égypte	73.9	81.7	65.8	89.3	92.4	86.1	3.8
Guinée équatoriale	94.2	97.1	91.1	98.1	97.7	98.4	0.6
Érythrée	68.9	79.5	59.0	90.1	92.6	87.7	2.1
Éthiopie	39.0	49.1	28.9	55.0	63.0	47.0	4.7
Gabon	89.0	92.3	85.6	97.9	98.8	97.0	3.8
Gambie	51.1	60.9	41.9	68.1	72.6	63.6	4.1
Ghana	71.5	78.3	65.3	85.7	88.3	83.2	8.1
Guinée	25.3	36.8	12.2	31.4	37.6	21.8	2.5
Guinée-Bissau	55.3	68.9	42.1	73.2	79.3	67.1	...
Kenya	72.2	78.1	66.9	82.4	83.2	81.6	6.7
Lesotho	75.8	65.5	85.0	83.2	74.2	92.1	13.0
Liberia	42.9	60.8	27.0	49.1	63.5	37.2	2.8
Libye	89.5	95.8	83.3	99.9	99.9	99.9	...
Madagascar	64.5	67.4	61.6	64.9	65.9	64.0	2.7
Malawi	61.3	72.1	51.3	72.1	74.3	70.0	5.4
Mali	33.4	43.1	24.6	46.9	56.0	38.8	4.8



Tableau 18. Indicateurs d'éducation de base (suite)

	Taux estimé d'analphabétisme, 2006-12 (%) (population des plus de 15 ans)			Taux estimé d'analphabétisme des jeunes, 2006-12 (%) (groupe d'âges 15-24)			Dépenses publiques d'éducation 2001-13 (% du PIB)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
	Mauritanie	58.6	65.3	52.0	69.0	71.6	
Maurice	88.8	91.1	86.7	96.8	95.8	97.8	3.5
Maroc	67.1	76.1	57.6	81.5	88.8	74.0	5.4
Mozambique	50.6	67.4	36.5	67.1	79.8	56.5	5.0
Namibie	76.5	74.3	78.4	87.1	83.2	90.6	8.4
Niger	4.5
Nigeria	51.1	61.3	41.4	66.4	75.6	58.0	...
Rwanda	65.9	71.1	61.5	77.3	76.7	78.0	4.2
São Tomé-et-Principe	69.5	80.3	60.1	80.2	...	77.3	9.5
Sénégal	49.7	61.8	38.7	65.0	...	56.2	5.6
Seychelles	91.8	91.4	92.3	99.1	98.8	99.4	3.6
Sierra Leone	43.3	54.7	32.6	61.0	70.5	52.1	2.9
Somalie
Afrique du Sud	93.0	93.9	92.2	98.8	98.4	99.2	6.0
Soudan du Sud
Soudan	71.9	80.7	63.2	87.3	89.9	84.5	...
Swaziland	87.8	88.4	87.3	93.7	92.2	95.3	8.3
Tanzanie	67.8	75.5	60.8	74.6	76.5	72.8	6.2
Togo	60.4	74.1	48.0	79.9	86.9	72.7	4.5
Tunisie	79.1	87.4	71.1	97.2	98.2	96.1	6.2
Ouganda	73.2	82.6	64.6	87.4	89.6	85.5	3.3
Zambie	61.4	71.9	51.8	64.0	...	58.5	1.3
Zimbabwe	83.6	87.8	80.1	90.9	89.6	92.1	2.5
AFRIQUE	62.7	71.5	54.3	74.1	79.7	69.3	4.9

Sources : Département des statistiques BAFD ; L'Institut de Statistiques de l'UNESCO - base de données en ligne, janvier 2014 ; autorités nationales.



Tableau 19. Scolarisation

	Taux de scolarisation dans le primaire, 2006-12				Taux de scolarisation dans le secondaire, 2006-12				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires			
	Brut		Net		Brut		Ratio élèves/professeurs		2006-12		2006-12	
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Ratio élèves/professeurs	Total	Hommes	Femmes	Premier cycle	Deuxième cycle
Algérie	117.4	120.7	114.0	97.3	96.5	94.5	23.2	97.6	95.7	99.5
Angola	140.5	171.2	109.6	85.7	96.8	74.5	45.6	31.5	38.3	24.8
Bénin	122.8	129.5	115.9	94.9	94.8	80.4	44.1	47.7	59.2	36.1
Botswana	106.0	107.9	104.1	83.8	83.3	84.4	25.4	81.7	79.2	84.3	6 %	19 %
Burkina Faso	85.0	87.3	82.6	66.4	68.1	64.6	48.2	25.9	28.6	23.2	6 %	24 %
Burundi	137.4	138.0	136.9	94.0	94.0	93.9	47.1	28.5	33.0	24.2	5 %	19 %
Cabo Verde	112.0	116.9	107.0	97.2	98.7	95.6	23.0	92.7	84.7	100.9
Cameroun	110.6	117.9	103.2	91.5	97.1	85.9	45.6	50.4	54.3	46.4	19 %	20 %
Rép. centrafricaine	95.2	109.3	81.3	71.9	80.6	63.3	80.1	17.8	23.6	12.1
Tochad	95.4	108.2	82.4	63.1	71.0	55.0	61.3	22.8	31.2	14.3	1 %	0 %
Comores	117.4	122.9	111.7	83.3	86.4	80.1	27.7	73.5	75.0	71.9
Congo	109.4	105.5	113.4	90.2	86.4	94.0	44.4	53.7	57.5	49.8
Congo, Rép. dém.	110.9	118.2	103.6	34.7	43.3	54.5	32.2	19 %	34 %
Côte d'Ivoire	94.2	101.8	86.6	61.9	67.4	56.3	41.7
Djibouti	69.5	73.1	65.9	61.2	64.5	57.9	34.9	43.8	49.4	38.1	5 %	16 %
Égypte	108.6	111.8	105.3	95.6	27.7	75.9	77.2	74.4
Guinée équatoriale	90.7	91.8	89.6	61.0	61.1	60.8	26.2
Érythrée	42.5	46.0	38.8	32.9	35.2	30.6	40.9	29.8	33.0	26.4	1 %	2 %
Éthiopie	95.4	98.9	91.8	79.5	81.6	77.3	53.7	37.2	38.9	35.4	6 %	54 %
Gabon	164.9	167.3	162.4	24.5
Gambie	85.2	83.4	87.0	70.9	68.8	73.0	33.9	57.5	59.0	56.0
Ghana	109.9	113.4	106.3	81.8	83.0	80.5	33.0	58.2	61.3	54.9	4 %	14 %
Guinée	90.8	98.8	82.7	74.4	81.2	67.4	43.6	38.8	47.4	30.0	2 %	0 %
Guinée-Bissau	116.2	120.2	112.3	69.8	71.4	68.2	51.9	34.5	2 %	...
Kenya	111.9	113.1	110.6	81.8	81.3	82.2	46.8	60.1	63.2	57.1	1 %	...
Lesotho	111.0	112.4	109.6	81.6	80.1	83.2	34.1	51.7	43.4	60.2	2 %	4 %
Liberia	102.4	106.8	97.8	40.6	41.7	39.5	26.8	45.2	49.5	40.6
Libye	114.4	116.6	112.0	104.3	96.0	113.0
Madagascar	145.2	146.1	144.2	43.1	38.0	38.9	37.1	4 %	14 %



Tableau 19. Scolarisation (suite)

	Taux de scolarisation dans le primaire, 2006-12				Taux de scolarisation dans le secondaire, 2006-12				Ratio de scolarisation en programmes d'enseignement professionnels et techniques dans les cycles secondaires							
	Brut		Net		Brut		Net		Total cycle secondaire		Premier cycle		Deuxième cycle			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Malawi	141.3	138.7	143.9	96.9	89.6	96.0	74.1	34.2	36.1	32.4	41.5	
Mali	88.5	93.8	82.9	68.7	73.0	64.3	48.5	50.6	58.3	42.6	24.7	12 %	40 %	
Mauritanie	96.7	94.2	99.2	69.6	67.1	72.1	40.1	26.8	29.0	24.5	26.6	3 %	5 %	
Maurice	108.2	108.9	107.4	97.8	97.8	97.8	20.9	95.9	93.9	97.8	14.7	
Maroc	116.1	118.8	113.1	96.9	97.2	96.6	25.8	68.9	74.1	63.4	...	6 %	5 %	
Mozambique	105.1	110.3	99.9	86.2	88.6	83.9	54.8	25.9	27.4	24.4	33.1	6 %	7 %	
Namibie	109.5	111.2	107.7	87.7	86.4	89.0	40.7	64.8	60.1	69.6	24.6	
Niger	71.1	77.1	64.9	62.8	68.2	57.1	38.8	15.9	19.1	12.8	34.7	1 %	4 %	
Nigeria	81.4	85.0	77.6	56.2	58.7	53.7	36.0	43.8	46.4	41.2	33.1	4 %	5 %	
Rwanda	133.7	132.3	135.1	98.7	87.2	89.9	59.3	31.8	30.8	32.8	22.9	16 %	45 %	
São Tomé-et-Principe	118.3	120.1	116.3	98.5	97.9	99.2	28.7	71.5	67.0	76.1	19.8	2 %	11 %	
Sénégal	83.8	80.6	87.0	73.3	70.6	76.1	31.7	41.0	42.9	39.1	27.4	6 %	5 %	
Seychelles	106.9	104.4	109.6	93.8	92.1	95.4	13.3	101.3	97.0	106.1	11.8	
Sierra Leone	131.5	132.2	130.8	33.0	5 %	16 %	
Somalie	29.2	37.6	20.8	35.5	7.4	10.1	4.6	19.3	
Afrique du Sud	101.6	104.3	98.9	85.0	85.6	84.4	29.5	101.9	100.3	103.5	25.0	
Soudan du Sud
Soudan	38.4	22.2	5 %
Swaziland	115.0	121.2	108.8	84.7	83.6	85.9	29.3	59.9	60.8	59.1	16.4	
Tanzanie	93.0	91.5	94.5	97.6	97.8	97.3	45.6	35.0	37.3	32.6	26.4	
Togo	132.8	138.2	127.4	90.4	95.6	85.3	41.7	54.9	57.5	30.4	26.2	8 %	25 %
Tunisie	109.7	110.9	108.4	98.9	98.5	97.8	17.1	91.1	89.0	93.3	13.6	9 %	9 %
Ouganda	109.8	108.9	110.6	90.9	89.7	92.1	47.8	27.6	30.1	25.1	18.5	5 %	21 %
Zambie	113.6	113.9	113.3	93.7	93.0	94.4	49.2	100.8	107.5	94.1	...	8 %	20 %
Zimbabwe
AFRIQUE	101.7	105.4	97.9	79.5	79.7	76.0	38.5	50.0	53.1	46.7	21.8

Sources : Département des statistiques BAfD ; L'Institut de Statistiques de l'UNESCO - base de données en ligne, janvier 2014 ; autorités nationales.



Tableau 20. Emploi et remises

Année	Taux de chômage*			Taux de participation*			Taux d'inactivité* (âge 15-64)			Remises des travailleurs (millions USD)				
	Dernières estimations de l'OIT (a)			2012			2012			2009	2010	2011	2012	2013 (e)
	Total	Hommes	Femmes	Total (âge >15)	Pour les jeunes (âge 15-24)	Total	Hommes	Femmes	Total	2009	2010	2011	2012	2013 (e)
Algérie	10	8	19	44	29	56	28	85	56	2 059	2 044	1 942	1 942	1 982
Angola	8	7	8	70	53	30	23	37	30	0,2	18,0	0,2	0,0	0
Bénin	1	1	1	73	57	27	22	33	27	126	139	139	139	157
Botswana	18	15	21	77	59	23	19	28	23	15	22	20	16	18
Burkina Faso	3	4	2	84	77	17	10	23	17	96	120	120	120	141
Burundi	8	7	8	83	65	18	18	17	18	28	34	45	46	52
Cabo Verde	8	7	8	67	60	33	17	49	33	137	131	177	167	173
Cameroun	4	3	4	70	48	30	23	36	30	184	115	115	115	120
Rép. centrafricaine	8	7	8	79	62	21	15	28	21	0
Tchad	8	7	8	72	56	28	21	36	28	0
Comores	7	7	8	58	39	42	20	65	42	0
Congo	7	7	7	71	45	29	27	32	29	0
Congo, Rép. dém.	7	7	8	72	45	28	27	29	28	0
Côte d'Ivoire	4	5	3	67	51	33	19	48	33	315	373	373	373	408
Djibouti	52	45	48	33	64	48	32	33	32	32	35
Égypte	12	7	27	49	34	51	25	76	51	7 150	12 453	14 324	19 236	20 000
Guinée équatoriale	8	7	8	87	76	13	8	19	13	0
Érythrée	8	8	8	85	77	15	10	20	15	0
Ethiopie	5	3	8	84	77	16	11	22	16	262	345	513	524	557
Gabon	20	15	26	61	26	39	35	44	39	0
Gambie	8	7	8	78	64	23	17	28	23	80	116	108	141	148
Ghana	4	4	4	69	39	31	29	33	31	114	136	152	152	163
Guinée	3	4	3	72	54	28	22	35	28	52	46	65	65	72
Guinée-Bissau	8	7	8	73	55	27	22	32	27	49	46	46	46	49
Kenya	9	8	11	67	40	33	28	38	33	631	686	934	1 227	1 308
Lesotho	27	24	30	66	45	34	27	41	34	548	610	649	602	646
Liberia	4	4	4	61	35	39	35	42	39	25	31	360	360	400
Libye	9	6	16	53	37	47	24	70	47	0
Madagascar	4	3	5	89	79	11	9	13	11	0
Malawi	8	6	9	83	60	17	19	15	17	17	17	17	17	19
Mali	8	6	11	66	58	34	19	49	34	454	473	473	473	530



Tableau 20. Emploi et remises (suite)

Année	Taux de chômage*		Taux de participation*		Taux d'inactivité* (âge 15-64)		Remises des travailleurs (millions USD)						
	Dernières estimations de l'OIT (a)		2012		2012		2009	2010	2011	2012	2013 (e)		
	Total	Hommes	Femmes	Total (âge >15)	Pour les jeunes (âge 15-24)	Total	Hommes	Femmes	Total	2012	2013 (e)		
Mauritanie	31	33	27	54	40	46	21	71	0	
Maurice	8	5	12	59	42	41	26	57	211	226	249	1	
Maroc	9	9	10	50	36	50	24	74	6 269	6 423	7 256	6 508	
Mozambique	8	7	8	84	66	16	17	14	111	132	157	164	
Namibie	17	15	19	59	31	42	37	46	13	15	15	15	
Niger	5	6	4	65	57	35	10	60	102	134	134	153	
Nigeria	8	8	7	56	38	44	37	52	18 368	19 818	20 619	20 633	
Rwanda	1	1	0	86	73	14	15	14	93	106	174	182	
São Tomé-et-Principe	61	41	39	23	55	2	6	7	6	
Sénégal	10	8	13	77	66	24	12	34	1 350	1 478	1 478	1 478	
Seychelles	16	17	26	26	
Sierra Leone	3	5	2	67	44	33	31	34	36	44	59	59	
Somalie	8	7	8	56	45	44	24	63	0	
Afrique du Sud	25	23	28	52	26	48	40	56	862	1 070	1 158	1 085	
Soudan du Sud	
Soudan	15	13	20	54	35	47	24	69	2 135	1 100	442	401	
Swaziland	23	20	26	57	45	43	29	56	93	55	55	55	
Tanzanie	4	3	5	89	81	11	10	12	40	55	78	67	
Togo	8	7	8	81	66	19	19	19	335	337	337	374	
Tunisie	13	12	14	48	31	53	29	75	1 964	2 063	2 004	2 266	
Ouganda	4	4	5	78	59	22	21	24	781	771	816	733	
Zambie	13	15	11	79	67	21	14	27	41	44	46	73	
Zimbabwe	4	4	4	86	80	14	
AFRIQUE									45 198	51 884	55 718	60 018	62 870

Note : * Voir note méthodologique. (e) Estimations

Sources : Emploi : OIT, base de donnée KILM, huitième édition, Trends Estimation Model. (a) estimations harmonisées pour l'année 2012 ; (b) données fournies par les autorités nationales. Remises des travailleurs : Banque mondiale, indicateurs du développement dans le monde, base de données GDF en ligne (consultée en avril 2014).



Tableau 21. Indice de perception de la corruption*

	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013	
	Indice	Rang du pays / 179	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 178	Indice	Rang du pays / 182	Indice	Rang du pays / 174	Indice	Rang du pays / 175
Algérie	3.0	99	3.2	92	2.8	111	2.9	105	2.9	112	3.4	105	3.6	94
Angola	2.2	147	1.9	158	1.9	162	1.9	168	2.0	168	2.2	157	2.3	153
Bénin	2.7	118	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100	3.6	94	3.6	94
Botswana	5.4	38	5.8	36	5.6	37	5.8	33	6.1	32	6.5	30	6.4	30
Burkina Faso	2.9	105	3.5	80	3.6	79	3.1	98	3.0	100	3.8	83	3.8	83
Burundi	2.5	131	1.9	158	1.8	168	1.8	170	1.9	172	1.9	165	2.1	157
Cabo Verde	4.9	49	5.1	47	5.1	46	5.1	45	5.5	41	6.0	39	5.8	41
Cameroun	2.4	138	2.3	141	2.2	146	2.2	146	2.5	134	2.6	144	2.5	144
Rép. centrafricaine	2.0	162	2.0	151	2.0	158	2.1	154	2.2	154	2.6	144	2.5	144
Tchad	1.8	172	1.6	173	1.6	175	1.7	171	2.0	168	1.9	165	1.9	163
Comores	2.6	123	2.5	134	2.3	143	2.1	154	2.4	143	2.8	133	2.8	127
Congo	2.1	150	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154	2.6	144	2.2	154
Congo, Rép. dém.	1.9	168	1.7	171	1.9	162	2.2	146	2.0	168	2.1	160	2.2	154
Côte d'Ivoire	2.1	150	2.1	154	2.0	164	2.2	154	2.9	130	2.7	136
Djibouti	2.9	105	3.0	102	2.8	111	3.2	91	3.0	100	3.6	94	3.6	94
Égypte	2.9	105	2.6	115	2.8	111	3.1	98	2.9	112	3.2	118	3.2	114
Guinée équatoriale	1.9	168	1.7	171	1.8	168	1.9	168	1.9	172	2.0	163	1.9	163
Érythrée	2.8	111	2.6	126	2.6	126	2.6	123	2.5	134	2.5	150	2.0	160
Éthiopie	2.4	138	2.6	126	2.7	120	2.7	116	2.7	120	3.3	113	3.3	111
Gabon	3.3	84	3.1	96	2.9	106	2.8	110	3.0	100	3.5	102	3.4	106
Gambie	2.3	143	1.9	158	2.9	106	3.2	91	3.5	75	3.4	105	2.8	127
Ghana	3.7	69	3.9	67	3.9	69	4.1	62	3.9	69	4.5	64	4.6	63
Guinée	1.9	168	1.6	173	1.8	168	2.0	164	2.1	164	2.4	154	2.4	150
Guinée-Bissau	2.2	147	1.9	158	1.9	162	2.1	154	2.2	154	2.5	150	1.9	163
Kenya	2.1	150	2.1	147	2.2	146	2.1	154	2.2	154	2.7	139	2.7	136
Lesotho	3.3	84	3.2	92	3.3	89	3.5	78	3.5	75	4.5	64	4.9	55
Liberia	2.1	150	2.4	138	3.1	97	3.3	87	3.2	91	4.1	75	3.8	83
Libye	2.5	131	2.6	126	2.5	130	2.2	146	2.0	168	2.1	160	1.5	172
Madagascar	3.2	94	3.4	85	3.0	99	2.6	123	3.0	100	3.2	118	2.8	127
Malawi	2.7	118	2.8	115	3.3	89	3.4	85	3.0	100	3.7	88	3.7	91
Mali	2.7	118	3.1	96	2.8	111	2.7	116	2.8	118	3.4	105	2.8	127
Mauritanie	2.6	123	2.8	115	2.5	130	2.3	143	2.4	143	3.1	123	3.0	119



Tableau 21. Indice de perception de la corruption* (suite)

	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013	
	Indice	Rang du pays / 179	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 180	Indice	Rang du pays / 178	Indice	Rang du pays / 182	Indice	Rang du pays / 174	Indice	Rang du pays / 175
Maurice	4.7	53	5.5	41	5.4	42	5.4	39	5.1	46	5.7	43	5.2	52
Maroc	3.5	72	3.5	80	3.3	89	3.4	85	3.4	80	3.7	88	3.7	91
Mozambique	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.7	116	2.7	120	3.1	123	3.0	119
Namibie	4.5	57	4.5	61	4.5	56	4.4	56	4.4	57	4.8	58	4.8	57
Niger	2.6	123	2.8	115	2.9	106	2.6	123	2.5	134	3.3	113	3.4	106
Nigeria	2.2	147	2.7	121	2.5	130	2.4	134	2.4	143	2.7	139	2.5	144
Rwanda	2.8	111	3.0	102	3.3	89	4.0	66	5.0	49	5.3	50	5.3	49
São Tomé-et-Principe	2.7	118	2.7	121	2.8	111	3.0	101	3.0	100	4.2	72	4.2	72
Sénégal	3.6	71	3.4	85	3.0	99	2.9	105	2.9	112	3.6	94	4.1	77
Seychelles	4.5	57	4.8	55	4.8	54	4.8	49	4.8	50	5.2	51	5.4	47
Sierra Leone	2.1	150	1.9	158	2.2	146	2.4	134	2.5	134	3.1	123	3.0	119
Somalie	1.4	179	1.0	180	1.1	180	1.1	178	1.0	182	0.8	174	0.8	175
Afrique du Sud	5.1	43	4.9	54	4.7	55	4.5	54	4.1	64	4.3	69	4.2	72
Soudan du Sud	1.1
Soudan	1.8	172	1.6	173	1.5	176	1.6	172	1.6	177	1.3	173	1.4	173
Swaziland	3.3	84	3.6	72	3.6	79	3.2	91	3.1	95	3.7	88	3.9	82
Tanzanie	3.2	94	3.0	102	2.6	126	2.7	116	3.0	100	3.5	102	3.3	111
Togo	2.3	143	2.7	121	2.8	111	2.4	134	2.4	143	3.0	128	2.9	123
Tunisie	4.2	61	4.4	62	4.2	65	4.3	59	3.8	73	4.1	75	4.1	77
Ouganda	2.8	111	2.6	126	2.5	130	2.5	127	2.4	143	2.9	130	2.6	140
Zambie	2.6	123	2.8	115	3.0	99	3.0	101	3.2	91	3.7	88	3.8	83
Zimbabwe	2.1	150	1.8	166	2.2	146	2.4	134	2.2	154	2.0	163	2.1	157

Note : * L'indice de perception de la corruption mesure les perceptions de corruption par le milieu des affaires et les analystes pays. L'indice varie entre 10 (niveau de corruption très bas) and 0 (très corrompu).

Source : Transparency International, www.transparency.org/.



Tableau 22. Protestations civiles

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie	4.0	2.3	6.7	1.4	0.0	9.9	10.0	6.6	1.3	0.7	4.0	1.5	2.5	1.8	9.0	23.3	5.0	11.0
Angola	1.5	0.0	1.0	0.0	0.0	0.3	0.0	2.5	1.8	1.5
Bénin	0.8	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	6.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	1.5	0.8	3.2	9.4	0.5	1.1	0.0	1.6	0.9	3.8	0.5	2.5	4.3	0.8	9.8	2.8	2.8
Burundi	2.3	11.8	0.0	4.8	3.8	5.3	0.3	1.0
Cabo Verde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0
Cameroun	8.2	4.4	0.3	2.2	0.3	0.0	1.5	2.0	1.0	2.7	4.5	2.8	1.0	4.0	6.8	1.0	0.8	0.3
Rép. centrafricaine	12.8	3.5	1.8	1.8	3.3	1.5	1.3	2.5
Tchad	0.3	3.0	0.7	0.5	0.0	2.2	0.0	1.5	0.0	1.6	1.3	5.3	1.0	2.5	0.5	2.3	4.0	0.3
Comores	0.5	1.0	1.8	1.8	0.0	0.5	1.3	0.3
Congo	1.5	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	1.0
Congo, Rép. dém.	2.0	2.8	7.3	4.8	1.8	6.0	1.8	2.3	3.3	1.5
Côte d'Ivoire	1.0	8.2	6.7	10.0	6.7	0.0	2.9	0.8	2.4	1.1	12.8	6.8	4.9	7.2	3.0	1.8	1.3	2.3
Djibouti	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0
Égypte	0.0	4.2	0.0	0.0	1.6	3.2	2.6	1.3	3.1	2.3	4.1	5.8	4.6	3.0	3.5	16.5	20.8	19.8
Guinée équatoriale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	0.5	0.0	0.3
Érythrée	0.0	0.0	0.3
Éthiopie	1.3	1.2	0.8	0.0	0.0	1.3	0.3	0.0	0.0	2.3	0.6	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	1.8
Gabon	8.0	0.0	2.1	1.3	0.0	0.0	1.3	0.0	0.5	5.0	6.1	1.5	0.9	4.5	7.5	3.0	9.0	6.8
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
Ghana	0.5	0.0	0.3	2.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.3	0.3	0.5
Guinée	3.8	11.8	0.8	3.5	3.0	3.5	4.0	6.8
Guinée-Bissau	0.0	1.8	0.0	2.0	0.8	0.3	3.3	0.0	1.3	1.5	4.0	1.8	0.5	0.0	0.8	4.3	0.8	4.3
Kenya	2.3	4.4	8.1	0.0	0.0	0.5	0.0	0.9	2.4	2.2	2.5	1.0	5.1	1.4	0.5	3.0	4.5	4.5
Lesotho	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	3.3	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5	0.0	1.8
Libye	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.5	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	7.5	28.0
Madagascar	2.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	12.8	0.0	1.0	3.3	0.8	1.0	0.0	8.3	0.8	0.5	6.5	1.3
Malawi	0.5	1.3	1.5	0.0	0.0	0.8	0.8	1.0	0.3	0.8	0.3	0.8	0.0	0.0	0.5	0.5	0.8	3.3
Mali	1.4	3.9	1.2	0.9	0.0	0.0	0.0	0.7	0.5	0.4	0.5	2.1	0.0	1.4	0.8	1.0	7.0	1.5
Mauritanie	1.8	0.5	5.3	2.3	0.3	10.8	11.8	3.5
Maurice	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Maroc	5.9	1.6	1.4	0.7	0.7	0.0	0.0	0.0	1.2	0.5	2.0	3.9	2.7	2.2	1.0	10.0	9.5	7.0



Tableau 22. Protestations civiles (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mozambique	1.3	0.0	0.0	1.5	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.8	0.5	0.5	0.5	7.0
Namibie	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.8	0.0	0.0
Niger	1.3	1.5	6.0	1.8	1.0	7.3	0.0	1.0	0.5	4.0
Nigeria	3.7	2.3	2.8	6.3	4.1	5.3	1.0	0.8	2.9	0.5	3.2	2.3	2.8	3.6	3.8	2.8	4.8	6.8
Rwanda	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3
São Tomé-et-Príncipe	0.8	2.3	0.0	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0
Sénégal	1.2	5.0	1.9	1.1	0.0	1.4	0.0	0.0	1.3	2.2	5.4	4.5	2.5	2.9	2.5	5.0	11.0	1.3
Seychelles	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.5	1.3	0.3	0.0	0.3	0.5	1.0	0.5
Somalie	0.3
Afrique du Sud	6.3	10.3	2.0	5.6	1.9	1.5	1.0	0.6	3.0	1.0	3.6	7.5	2.3	8.8	6.3	7.8	22.3	31.8
Soudan du Sud	0.0
Soudan	2.0	0.5	1.0	1.3	1.3	6.0	7.3	4.5
Swaziland	0.0	1.8	0.0	0.0	0.0	2.5	2.0	0.0
Tanzanie	0.8	0.0	0.8	0.0	0.0	1.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.8	1.8	1.3
Togo	1.0	0.5	0.8	0.3	1.8	1.3	0.3	0.5	0.0	6.3	0.0	0.3	0.0	0.5	1.8	3.0	3.5	4.0
Tunisie	0.0	0.0	0.3	0.7	0.7	0.0	0.0	2.8	0.0	1.3	5.6	1.9	1.7	3.4	0.8	19.3	30.5	18.8
Ouganda	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	0.3	1.3	0.0	0.5	0.0	4.3	1.3	0.8
Zambie	2.5	1.5	2.1	1.5	0.5	5.0	0.5	3.4	1.8	0.9	6.6	2.4	1.5	1.6	0.3	2.0	1.0	1.5
Zimbabwe	7.3	3.7	4.8	4.6	1.3	1.4	1.0	5.9	0.3	1.0	2.0	6.9	2.7	4.4	3.5	5.0	0.8	0.3

Note : Les chiffres avant 2006 ont été ajustés pour corriger les biais de comparabilité suite au changement de source d'information. Pour plus de détails voir note méthodologique. Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-13).



Tableau 23. Violences civiles

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie	35.2	31.3	37.6	43.0	37.8	35.0	15.4	5.5	19.2	10.7	12.8	14.8	10.8	11.0	5.8	15.3	6.3	6.3
Angola	13.5	0.8	0.3	0.0	0.3	0.5	1.3	1.3	1.3	0.5
Bénin	0.8	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0	0.5	0.0
Botswana	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Burkina Faso	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	6.0	2.3	1.0
Burundi	6.3	2.8	2.3	4.3	3.0	6.0	2.3	1.8
Cabo Verde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cameroun	4.8	14.2	0.3	0.0	0.7	0.4	0.0	0.0	0.3	0.9	1.8	1.3	1.3	3.3	0.0	3.5	1.3	2.0
Rép. centrafricaine	6.0	2.8	2.5	7.3	9.0	4.5	8.3	18.5
Tchad	2.4	2.4	1.3	6.4	7.7	4.7	3.0	4.5	1.0	3.2	13.8	8.3	3.4	3.0	1.3	1.3	0.5	0.5
Comores	0.0	1.5	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0
Congo	0.0	0.5	0.0	0.5	0.0	1.0	0.0	0.0	1.0	0.3
Congo, Rép. dém.	4.5	4.5	12.0	17.3	10.3	18.8	11.5	4.8	12.0	13.8
Côte d'Ivoire	4.5	0.0	0.0	1.7	6.2	1.2	3.1	4.7	6.0	5.7	7.0	1.3	1.0	1.0	2.5	10.8	7.3	2.8
Djibouti	0.0	0.0	0.8	0.5	0.0	0.5	0.0	0.3
Égypte	6.5	10.8	0.0	0.5	2.0	1.0	0.0	1.2	1.3	2.3	3.5	2.0	4.3	4.1	1.3	12.3	16.8	29.0
Guinée équatoriale	0.5	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.3
Érythrée	1.5	0.0	0.0
Éthiopie	13.3	4.1	0.0	7.2	2.0	1.5	12.4	4.7	8.1	3.6	7.4	7.9	4.2	5.0	2.0	1.8	2.8	0.8
Gabon	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.5	2.5	0.0
Gambie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ghana	1.1	0.0	0.0	0.5	0.5	1.0	1.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	1.0	0.3
Guinée	0.0	0.5	1.3	0.3	2.0	3.3	2.5	8.0
Guinée-Bissau	0.0	0.0	5.0	3.8	1.0	0.8	0.3	1.0	1.0	0.5	1.5	0.3	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	0.5
Kenya	3.0	5.3	6.5	0.0	0.0	2.8	0.5	1.5	0.5	2.3	8.3	6.3	8.3	4.8	0.8	3.3	17.8	13.5
Lesotho	0.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	2.5	0.3	0.8	0.8	0.5	0.3	0.8	0.0
Libye	0.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	15.0	22.3	23.8
Madagascar	1.3	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	1.3	1.3	0.8	0.0	0.0	2.8	0.5	0.3	4.0	2.8
Malawi	0.0	2.5	2.0	0.3	0.0	0.0	0.3	1.0	0.3	1.3	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.3
Mali	0.6	2.3	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0	2.3	4.2	2.6	1.0	4.0	12.3	12.5
Mauritanie	0.0	1.3	1.5	1.3	0.8	2.5	2.5	0.5
Maurice	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
Maroc	1.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.3	0.0	1.3	1.0	0.0	0.0	2.5	2.0	2.8



Tableau 23. Violences civiles (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mozambique	9.5	0.0	0.0	0.3	1.5	0.0	0.0	0.8	1.0	0.3	0.0	0.0	0.8	0.3	0.8	0.0	4.0	5.0
Namibie	0.0	0.0	0.0	2.0	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.3	0.0	0.0
Niger	1.0	0.3	0.3	7.3	5.5	2.8	0.3	3.3	0.5	2.3
Nigeria	12.8	16.6	5.7	16.0	12.4	12.7	6.4	6.0	11.3	0.8	16.4	22.5	12.9	13.8	12.5	31.5	34.8	30.5
Rwanda	0.0	0.0	0.0	0.3	0.5	0.8	1.0	1.5	5.0	2.0
São Tomé-et-Príncipe	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	0.0	4.2	0.6	1.4	1.6	1.4	2.2	1.9	2.1	0.3	1.9	1.9	0.3	4.1	4.8	7.5	6.0	2.0
Seychelles	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.0	0.5	0.0	1.5	0.0	0.5	0.8	0.3
Somalie	20.3
Afrique du Sud	20.0	7.0	4.5	8.3	4.5	0.0	0.5	0.3	2.0	0.3	0.5	0.0	4.3	4.3	0.5	4.3	8.3	8.3
Soudan du Sud	16.0	8.3	8.0
Soudan	8.8	9.5	9.5	24.0	18.3	17.5	15.0	18.5
Swaziland	0.5	0.0	0.0	0.5	0.0	0.5	0.3	0.0
Tanzanie	1.0	0.5	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	1.8	2.5
Togo	1.0	0.0	0.5	0.0	0.8	0.0	0.0	0.5	0.0	2.8	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	1.0	0.0	0.3
Tunisie	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.3	0.3	0.0	7.0	11.5	10.3
Ouganda	21.0	4.0	2.8	2.5	0.0	6.3	3.8	4.5	10.3	1.8	3.8	2.5	1.8	3.5	0.0	2.8	1.0	0.0
Zambie	0.8	0.8	0.5	0.5	0.0	2.8	0.0	0.8	0.0	0.3	0.5	0.0	0.3	0.0	0.0	1.3	0.5	1.0
Zimbabwe	0.0	1.5	1.0	0.0	3.8	3.0	3.8	0.3	0.8	0.8	0.0	0.0	8.0	0.8	0.8	2.3	0.0	1.0

Note : Les chiffres avant 2006 ont été ajustés pour corriger les biais de comparabilité suite au changement de source d'information. Pour plus de détails voir note méthodologique.
Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-13).



Tableau 24. Durcissement politique

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Algérie	8.2	7.0	6.5	6.1	5.6	7.4	9.0	6.5	7.5	5.5	4.6	6.1	6.8	5.1	1.8	4.7	3.4	4.2
Angola	1.4	0.1	0.5	0.2	0.8	0.4	0.7	2.9	1.1	2.1
Bénin	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.3	0.1	0.5	0.1	0.2	0.4	0.1	0.4
Botswana	0.1	0.1	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2
Burkina Faso	0.2	0.5	0.2	1.2	0.4	0.3	0.7	0.6	0.7	0.2	0.2	0.1	0.8	0.3	0.1	2.1	0.1	0.5
Burundi	3.6	1.4	1.2	1.8	2.5	1.9	0.8	1.6
Cabo Verde	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Cameroun	2.7	2.3	1.3	1.3	1.1	1.7	1.1	1.4	1.5	0.9	1.9	1.2	1.6	1.5	1.8	2.3	1.6	0.7
Rép. centrafricaine	4.2	0.8	0.5	1.7	1.9	0.8	1.5	0.4
Tchad	0.7	0.3	0.3	0.0	0.3	0.6	0.4	1.6	0.2	1.7	4.3	2.2	5.7	1.2	0.8	1.7	0.4	1.5
Comores	0.4	0.9	0.6	0.4	0.0	0.0	0.8	0.2
Congo	0.3	0.3	0.5	0.4	0.2	0.9	0.3	1.1	0.5	0.4
Congo, Rép. dém.	6.9	8.1	10.5	8.9	4.0	4.7	5.0	1.7	1.1	2.5
Côte d'Ivoire	1.0	0.9	0.5	2.8	2.3	0.7	1.1	2.1	2.7	2.1	3.3	1.2	1.5	0.6	4.0	6.0	1.8	1.5
Djibouti	0.2	0.1	0.6	0.0	0.1	0.6	0.1	0.7
Égypte	5.9	5.3	4.9	4.1	5.4	4.6	6.4	4.8	4.6	6.4	5.7	7.1	7.9	4.7	5.4	8.7	7.5	16.5
Guinée équatoriale	0.0	0.3	1.3	0.0	0.0	0.2	1.5	0.2	2.1	0.0	0.5	0.3	0.5	0.8	0.5	1.2	1.2	0.3
Érythrée	0.3	0.0	0.5
Éthiopie	4.0	3.2	2.8	2.2	2.4	3.1	4.2	2.5	2.5	5.2	3.4	3.4	1.9	2.0	1.4	1.5	1.5	0.6
Gabon	0.4	1.4	0.3	0.7	0.2	0.1	0.3	0.5	1.0	2.1	0.7	0.5	0.2	1.3	0.9	1.0	2.6	0.7
Gambie	1.4	0.3	0.9	2.1	0.2	0.1	0.2	1.1
Ghana	0.6	0.2	0.6	0.6	0.0	0.2	0.3	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.1	0.7	0.1
Guinée	1.7	3.0	2.8	5.4	1.6	3.4	1.9	1.5
Guinée-Bissau	0.0	0.0	2.0	0.8	0.7	0.4	0.5	0.0	0.0	0.3	1.2	0.8	0.6	2.0	0.1	0.5	0.5	0.7
Kenya	1.0	2.7	0.9	0.0	0.0	0.2	0.3	0.5	0.6	0.7	1.8	2.6	7.4	0.4	0.0	0.5	1.0	0.9
Lesotho	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Liberia	0.8	0.3	0.5	0.2	0.0	0.4	0.0	0.5
Libye	0.7	0.4	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.3	0.1	0.6	0.5	0.5	0.4	0.1	7.9	3.5	2.8
Madagascar	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.0	0.8	0.3	1.1	0.9	0.0	2.7	0.7	0.4	2.7	1.1
Malawi	0.0	0.5	0.3	0.0	0.0	0.4	0.2	0.2	0.2	0.8	0.3	0.3	0.3	0.6	0.5	1.2	0.0	0.3
Mali	0.1	1.3	0.0	0.1	0.3	0.3	0.1	0.3	0.1	0.0	0.4	0.5	1.9	1.2	0.1	0.3	4.7	6.1
Mauritanie	1.3	1.1	9.0	1.3	0.6	1.9	1.5	0.7
Maurice	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.6	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	4.7	4.4	3.9	3.8	4.3	4.2	4.1	4.4	4.9	4.0	4.3	4.4	4.6	2.0	2.2	2.4	3.9	2.8



Tableau 24. Durcissement politique (suite)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Mozambique	0.1	0.2	0.6	0.3	0.9	0.3	0.0	0.1	0.4	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.9	0.1	0.4	3.0
Namibie	0.0	0.1	0.0	0.3	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Niger	0.4	0.8	1.3	1.4	2.2	3.9	0.7	0.5	0.0	0.3
Nigeria	5.7	4.2	3.4	3.1	3.1	2.7	2.6	2.9	5.0	2.7	4.6	3.7	4.3	2.9	0.6	3.2	8.3	5.2
Rwanda	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6	0.7	0.6	0.1
São Tomé-et-Príncipe	0.1	0.3	0.1	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Sénégal	1.7	2.0	1.9	1.3	1.2	1.7	1.5	1.6	1.5	1.9	1.5	2.6	1.8	1.2	1.4	1.3	3.5	0.8
Seychelles	0.4	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Sierra Leone	0.4	0.6	0.2	1.0	0.2	0.4	0.8	0.6
Somalie	1.2
Afrique du Sud	4.6	3.6	1.5	1.1	0.5	0.3	0.5	0.4	1.0	1.1	0.5	1.2	1.5	1.6	0.4	0.3	7.1	4.5
Soudan du Sud
Soudan	3.5	3.6	7.6	5.0	6.2	7.9	7.3	2.0
Swaziland	0.3	0.3	0.9	0.2	0.0	1.2	1.1	0.3
Tanzanie	0.3	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.4	0.0	0.0	0.0	0.3	0.2	1.4	1.0	1.6
Togo	0.1	0.0	0.3	0.2	0.5	0.6	0.3	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.7	0.8	0.8	1.0	1.2
Tunisie	2.4	1.8	1.8	2.0	1.8	2.2	2.1	1.8	3.0	2.1	1.3	1.9	3.4	2.1	1.1	4.9	8.9	7.6
Ouganda	1.2	0.4	0.6	0.7	0.4	1.9	0.8	1.4	3.5	1.1	3.3	2.0	0.9	3.0	0.9	2.3	2.3	1.5
Zambie	1.9	2.7	1.6	1.3	0.9	1.8	1.9	1.0	1.2	0.9	1.7	0.5	0.2	0.5	0.6	0.7	0.2	1.9
Zimbabwe	1.0	0.9	1.9	1.3	1.2	3.1	4.4	3.9	4.1	3.3	2.2	3.0	9.9	3.3	0.7	3.6	0.5	3.5

Note : Les chiffres avant 2006 ont été ajustés pour corriger les biais de comparabilité suite au changement de source d'information. Pour plus de détails voir note méthodologique.
Sources : Calculs des auteurs sur la base des informations vérifiées par les agences de presse (Marchés Tropicaux et Méditerranéens pour 1996-2005, AFP et Reuters pour 2006-13).

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) est une institution financière de développement régionale et multilatérale. Elle compte 54 pays membres africains et 24 pays membres situés en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. L'objectif de la Banque est de promouvoir le développement économique et le progrès social des pays africains, pris individuellement ou collectivement. À cet effet, la Banque encourage l'investissement de capitaux publics et privés, principalement à travers l'octroi de prêts et de dons à des projets et programmes qui contribuent à la réduction de la pauvreté et au développement général et durable du continent.

En 2013, le Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé près de 317 opérations pour un montant global de UA 4.39 milliards, soit près de USD 6.7 milliards. Une enveloppe globale de UA 2.05 milliards (58 %) a été allouée au financement de projets de développement d'infrastructures, surtout en matière d'énergie, d'eau et d'assainissement, reflétant l'intérêt stratégique porté par la Banque à des projets à fort impact. Le secteur social, qui englobe l'éducation et la santé, a également bénéficié des interventions de la Banque, dans la mesure où 9 % des autorisations d'engagement ont été réservées à des activités de support dans ces secteurs. Plus de la moitié (52 %) des autorisations de la Banque ont été financées au travers de prêts concessionnels et près de 42 % par la voie du portefeuille de crédits non-concessionnels. Le reste des projets approuvés ont été alimentés par le Fonds Spécial du Nigeria.

Pour plus d'informations sur les activités du Groupe de la Banque africaine, consulter le site www.afdb.org/fr.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux liés à la mondialisation. À l'avant-garde des efforts engagés pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles suscitent, l'OCDE aide les gouvernements à y faire face en menant une réflexion sur des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et la problématique du vieillissement démographique. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de confronter leurs expériences en matière d'action publique, de chercher des réponses à des problèmes communs, de recenser les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant consacré au partage des savoirs et au dialogue, sur un pied d'égalité, entre les pays membres de l'OCDE et les économies en développement. Aujourd'hui, 24 pays de l'OCDE et 18 pays non-membres de l'OCDE sont membres du Centre. Le Centre se concentre sur les problèmes structurels émergents susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial et sur des enjeux de développement plus spécifiques auxquels sont confrontés les pays émergents et les économies en développement. Au moyen d'analyses factuelles et de partenariats stratégiques, il aide les pays à formuler des politiques économiques innovantes pour répondre aux défis mondiaux du développement.

Pour plus d'informations sur les activités du Centre, consulter le site www.oecd.org/dev.



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Les dirigeants du monde se sont engagés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'objectif primordial de diminuer de moitié la pauvreté d'ici 2015. Le réseau du PNUD relie et coordonne les efforts mondiaux et nationaux pour atteindre ces objectifs. Nous nous attachons à aider les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant aux questions suivantes :

- Gouvernance démocratique
- Réduction de la pauvreté
- Prévention des crises
- Environnement et énergie

Le PNUD aide les pays en développement à mobiliser et utiliser l'aide efficacement. Dans toutes nos activités, nous encourageons la protection des droits de l'homme et favorisons la participation active des femmes.

Le Rapport annuel sur le développement humain, commandé par le PNUD, centre le débat mondial sur les questions essentielles du développement, à l'aide de nouveaux outils de mesure, d'analyses novatrices et de propositions de politiques publiques souvent controversées. Son cadre d'analyse et son approche inclusive se prolongent dans les Rapports sur le développement humain régionaux, nationaux et locaux, également soutenus par le PNUD.

Dans chaque bureau national, le Représentant résident du PNUD est aussi la plupart du temps le Coordonnateur résident des activités de développement du système des Nations Unies dans son ensemble. Grâce à cette coordination, le PNUD vise à assurer l'utilisation la plus efficace des ressources de l'aide tant des Nations Unies qu'internationales.

Pour plus d'informations sur les activités du PNUD, consulter le site www.undp.org.



Perspectives économiques en Afrique 2014

LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES ET L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

Les *Perspectives économiques en Afrique 2014* analysent le rôle croissant du continent dans l'économie mondiale et donnent des prévisions macroéconomiques à deux ans. Elles détaillent la performance des économies africaines dans des domaines cruciaux : croissance, flux financiers, commerce et intégration régionale, développement humain et gouvernance.

Les notes pays couvrent désormais les 54 pays d'Afrique. Elles résument les tendances récentes de l'économie, ainsi que les prévisions de croissance du produit intérieur brut pour 2014 et 2015, et mettent en évidence les principaux défis rencontrés par les pays. Une annexe statistique permet de comparer les variables économiques, sociales et politiques propres à chaque pays.

Sommaire

Première partie : Performances et perspectives en Afrique

Chapitre 1 : Perspectives macroéconomiques en Afrique

Chapitre 2 : Apports financiers extérieurs et recettes fiscales en Afrique

Chapitre 3 : Politiques commerciales et intégration régionale en Afrique

Chapitre 4 : Développement humain en Afrique

Chapitre 5 : Gouvernance politique et économique en Afrique

Deuxième partie : Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique

Chapitre 6 : Les chaînes de valeur mondiales en Afrique : potentiel et réalité

Chapitre 7 : L'Afrique est-elle prête pour les chaînes de valeur mondiales ?
Une perspective sectorielle

Chapitre 8 : Quelles politiques pour les chaînes de valeur mondiales en Afrique ?

Troisième partie : Notes pays

Annexe statistique

Les notes pays complètes sont disponibles sur www.africaneconomicoutlook.org/fr/pays

